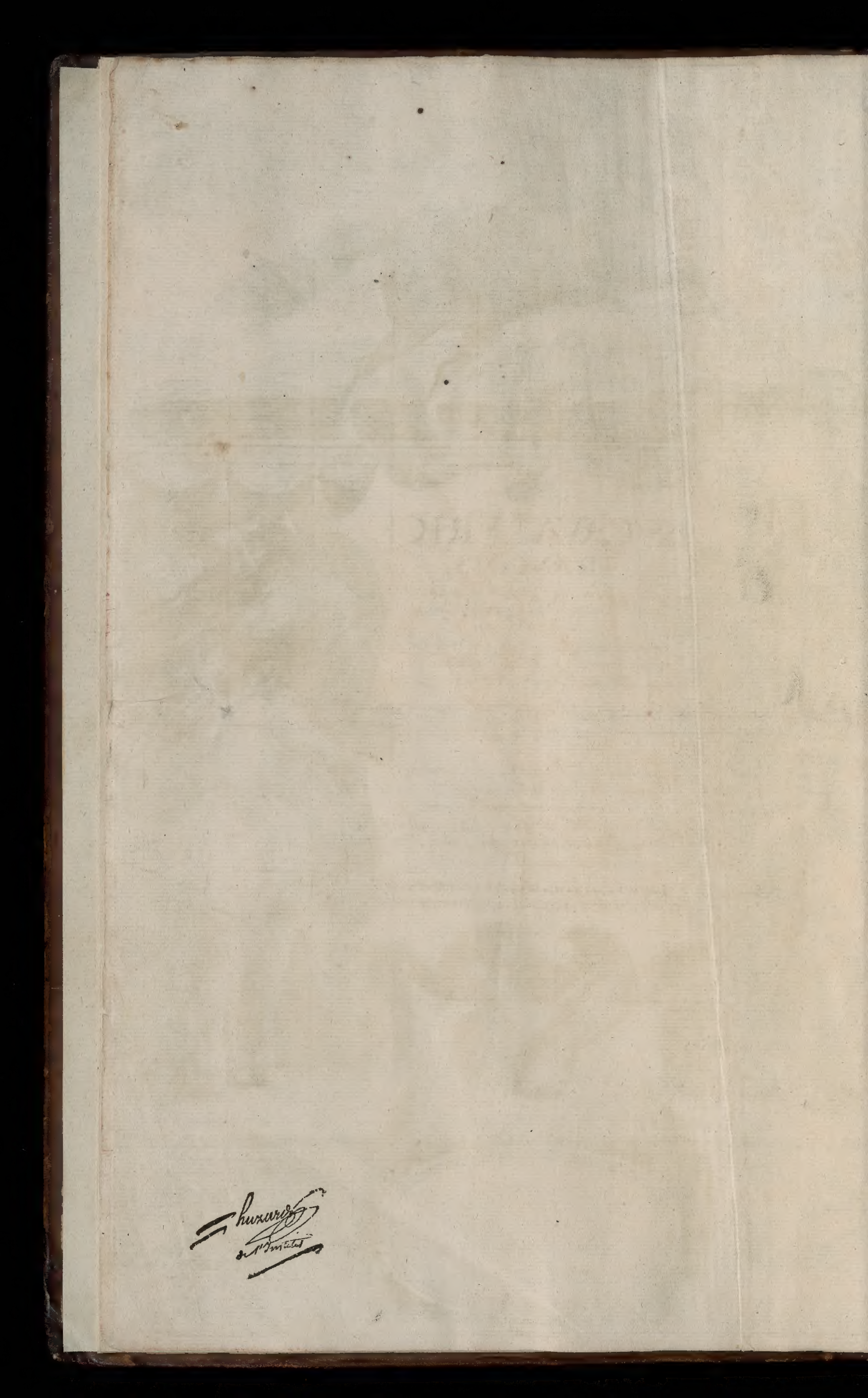



LE CAVALERICE
FRANÇOIS.
Composé PAR SALOMON DE LA BROVE
Escuyer d'Escuirie du Roy et de Monseigneur
Le Duc D'Espernon
Contenant les Preceptes principaux qu'il faut obseruer
exactement pour bien dresser les Cheuaux aux exercices
de la carriere et de la campagne. Le tout diuisé en trois liures.
Le premier traicte de l'ordre general et plus facile des
susdits exercices et de la proprete du Caualier.
Le second des modernes et plus justes proportions
de tous les plus beaux airs et maneges.
Le troisiesme des qualitez de toutes les parties de
la bouche du Cheual et des diuers effets de plusieurs
brides differentes pourtraites et representées par leurs
justes mesures aux lieux necessaires.
TROISIEME EDITION REVEVE ET AVGMENTEE
DE BEAVCOVP DE LECONS ET FIGVRES PAR L'AVTHEVR
A PARIS.
Chez Abel l'Angelier
au premier pilier de la
grand' Salle du Palais.
1613
Auec Priuilege du Roy.


Huzard
de l'Institut



PREMIER LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

PREFACE.

LECTEVR, si tu as quelque particuliere inclination en l'art du Caualerice, & si tu desires sçauoir la pratique de bien dresser tes cheuaux qui te puissent seruir à la cãpagne, ou à la Carriere, tu honoreras beaucoup ma curiosité, recherchãt mes aduis en ce liure, duquel en recompẽse tu pourras tirer quelque profit. Mais deuant que passer outre, ie te veux aduertir, que si tu esperes de moy quelque secret caché iusques à present, par lequel tu te promettes du premier coup d'efforcer entierement le naturel du cheual, tu te trompes: car ie ne suis ny ne fus iamais en cest erreur, de croire qu'il y puisse auoir des moyens plus excellens & necessaires, que les vrayes reigles de l'art biẽ entẽdues, & pratiquees auec dexterité par vn bon iugement. Mais ceste intelligence ne se peut acquerir qu'auec le tẽps, la patience & l'assidu trauail, auquel le violẽt desir de paruenir à la perfection serue d'allegemens & d'aiguillon. Et si d'auẽture tõ desir ne passe pl⁹ outre que de sçauoir biẽ parler de nostre exercice, ie te cõseille de t'adresser à quelque autre autheur plus eloquẽt & bien versé aux belles lãgues, qui aye mieux escript & enrichy de plus beaux termes, ce que ie me promets d'apprẽdre à bien faire à ceux, qui se resouldront d'estudier & pratiquer curieusement & souuent les preceptes & leçons, que tu trouueras cy apres mieux expliquees que i'ay peu, & sur tout s'ils ont l'esprit capable de les comprẽdre, ioinct auec vne bõne pratique pour les effectuer diligemment à leur tẽps propre & cõuenable. Cela mãquant ils se trouueront en fin plus cõfus que sçauans. Ie sçay que si i'estois si heureux d'auoir employé vne partie de mes ieunes ans à l'estude des bõnes lettres, ou que poussé d'vne vaine ambitiõ i'eusse voulu emprunter le sçauoir d'autruy, & me parer cõme la corneille d'Horace, qui print les plumes des autres oyseaux, mõ stile, pl⁹ exquis & elegãt t'auroit plus contẽté que cestuy-cy grossier, & sans beaucoup de lustre & ornemẽt; mesmes les belles paroles eussent mieux exprimé ma cõceptiõ. Ie me fais accroire toutesfois que tu tiẽdras mes leçõs, cõme ces pierres exquises d'Oriẽt, qui, mises en œuure par vn mauuais orfeure, ne perdẽt pourtant leur prix & leur valeur: & que tu auras esgard, que ie n'ay voulu me seruir d'autre artifice pour t'ẽtretenir, que de ma cõmune façõ de parler. Qui me fait te supplier de prẽdre en bõne part ma franchise, & de n'estre trop rigoureux cẽseur des fautes que tu trouueras en ce liure, mesmemẽt au langage Frãçois, duquel tout expres ie n'ay voulu vser en beaucoup de termes de l'art, les iugeant beaucoup pl⁹ brefs & plus propres en Italien, ou tels que tu les trouueras escrits,

qu'en ceste lãgue. Ie me suis seruy de la licẽce que dõne vn Philosophe, d'aller au puits voisin, quand on a fossoyé chez soy iusques à largille sans trouuer de l'eau. D'autre part, cõsidere que ie suis Gascõ, esleué en ma patrie, & nourry Page auec beaucoup d'hõneur en la maison de Monseigneur le Cõte d'Aubijoux, où ceste premiere saison de ma vie a esté occupee à le suiure aux armees, à la cour, à la chasse, & quelquefois à l'exercice de mõter à cheual, mais le plus souuẽt à vne infinité de desbauches & singeries, ausquelles la ieunesse follastre & licẽtieuse portãt l'habit de Page se plaist d'ordinaire, autãt qu'elle est ennemie de l'estude, qui auec la vertu aprẽd à biẽ discourir. Et depuis auoir esté mis hors de Page, i'ay eu presque d'ordinaire les armes sur le dos, pour n'estre inutile ny oysif en nos guerres ciuiles: où prenant l'occasion du temps plus paisible, i'ay voyagé en diuerses nations hors de ce Royaume, iusques à la trentiesme annee de mon aage, recherchant & poursuiuãt la perfectiõ de plusieurs exercices violens, & toutesfois hõnestes, lesquels i'ay si extremement aymez, que ie les ay preferez nõ seulemẽt aux bonnes lettres, mais i'oseray dire à toutes les choses du monde. Et qui pis est, ie suis nay, à mõ grãd regret, auec l'imperfection de ne m'adõner aucunemẽt à la lecture: qui est aussi cause, que ie n'ay peu aprẽdre à bien parler, ny escrire, que si peu, que ie ne puis moy-mesme taire le blasme qui m'ẽ est deu. Ces consideratiõs, que i'ay tousiours deuant les yeux pour ne m'asseurer trop sur la bõne opinion de moy-mesmes, refroidiroient aucunemẽt mõ dessein, si ie n'auois esgard, mõ but proposé, n'estre pas de façõner vn eloquent orateur, mais de dõner des loix & reigles à celuy, qui se voudra rẽdre bon Caualerice. Et puis ie prens nouuelle hardiesse, me voyant estre nay en vn temps, où ceux qui ont quelque perfectiõ, taschẽt d'eterniser leur memoire par leurs escrits, esquels ils choisissent vn sujet selõ le mouuemẽt qui les maistrise: & cõbien que tous marchẽt par des chemins diuers, si est-ce qu'ils ont vne mesme fin pour butte de leurs intentions, qui doit estre de seruir d'adresse aux humains, pour lesquels nous auons vne obligatiõ naturelle de no⁹ employer: & celuy qui s'ẽ acquitte le mieux, voisine de pl⁹ pres l'excellẽce diuine. Par ainsi imitãt l'Autruche, qui se pique pour mieux courir, ie m'enhardis par la creãce, q̃ mes escrits, quelque mal polis qu'ils soient, apporterõt plus d'vtilité & cõtentemẽt aux esprits nobles & genereux, qu'vn tas de liures qu'ils ont ordinairemẽt dãs les mains, bien que le langage en soit plus disert & affaité: la vertu qui consiste en l'actiõ estãt beaucoup pl⁹ estimable, que la contẽplatiue, & les beaux effects pl⁹ à priser que les belles paroles. Puis i'acquerray pour le moins l'hõneur d'auoir esté le premier de ma natiõ, qui ait escrit de tel art: & les pl⁹ enuieux ne me denierõt l'auãtage d'auoir fait la premiere trace, cõuiant quelque plus gẽtil & suffisant esprit à faire mieux. Et si iusques en ce tẽps nostre Frãce n'a produit beaucoup d'excellẽs hõmes de cheual pour en biẽ escrire, ce n'est pas q̃ plusieurs n'ayẽt desiré d'estre ten⁹ pour tels, ny que parmi les Frãçois ne se trouuẽt ordinairemẽt des courages biẽ nais, fort enclins & propres à cest exercice, & qu'ils ne le recherchẽt pl⁹ que ne sõt toutes les autres natiõs: Mais c'est plustost faute de cõmodité. Car les haras & nobles races des cheuaux ne sõt pas cõmunes en Frãce cõme on les trouue aux autres nations, ny par consequent les bonnes escoles. C'est pourquoy tant de ieunesse Frãçoise s'achemine auec beaucoup de fraiz en Italie pour apprẽdre à mõter à cheual. Mais la pluspart, & quasi tous ceux qui sõt ce voyage à ceste intentiõ, sont de si bõnes maisõs, qu'ils n'en desirẽt sçauoir que pour leur vsage, & pour passer leur tẽps: ou, parlãt plus librement, c'est qu'il n'y en a pas eu beaucoup, qui exẽpts de presomptiõ ou de nõchalance, ayent peu longuement perseuerer en la penible & necessaire patiẽce, qui les eut peu rendre bõs maistres. Car si les Frãçois estoient autant constans à la poursuitte, de cest art, comme ils sont desireux de le bien sçauoir, sans doute ils y profiteroient autãt, que font les

Italiens. Et qu'il soit ainsi, tous les meilleurs Caualerices estrangers, qui sont venus de nostre temps en ce Royaume, ont quasi admiré le sçauoir & la grace de Monseigneur le Mareschal de Dampuille, & bien fort estimé l'experience de Monsieur de Carnauallet. Encores y en a-il de nos François, qui se peuuent mettre au rang des meilleurs hommes de cheual. Mais à la verité le nombre en est si petit que ie ne les veux icy nommer, craignant d'offenser beaucoup d'inferieurs, qui peut estre ne s'estiment pas moins, que les plus sçauans. Ie diray sans intention d'offenser personne, que la presomption est, ce me semble, plus commune en l'exercice de cest art, qu'elle n'est en beaucoup d'autres: de laquelle procede qu'on void tant de ieunes hommes, qui pour y auoir vaqué seulement quatre ou cinq ans, en pensent tenir la perfection. Ie sçay qu'il y en peut auoir aucuns de si bô iugement & si agiles, qu'ils auront acquis plus de sçauoir & dexterité en cinq ans, que d'autres, qui ne seront nullement nais pour vne si belle vacation, n'auront en trente. Mais pour auoir beaucoup de fonds en cest art, ie tiens qu'il faut premierement estre assisté d'vne grande inclination, & auoir heureusement rencontré d'excellens maistres, liberaux & affectionnez à bien monstrer: auoir aussi commencé d'apprendre fort ieune, & consumé son aage en trauaillant & recherchant curieusement les meilleures escoles, iusques à ce que le poil en soit deuenu gris. Et pour moy, il me souuient, que ie trauaillois plus hardiment, & pensois faire mieux en l'aage de vingt ans, quelque mal fondé que ie fusse, que ie n'ay fait depuis auoir mieux comprins les raisons & l'excellence de cest art. En quoy ie considere, que la cognoissance de la nature & capacité du cheual, & la pratique des vrais moyens pour le dompter & rendre obeissant & facile à l'vsage de la guerre, & principalement à celuy de la Carriere, ameine des cõsequences, qui poussent l'esprit de l'hõme à beaucoup d'autres choses plus hautes. Car pour bien maistriser vn animal si vigoureux & si fier, le Caualerice doit estre naturellement ingenieux, patient courageux & fort. Outre cela il faut que la longue experience des meilleures escoles de cest exercice luy aye donné telle cognoissance, qu'il puisse bien iuger, l'humeur & l'inclination du cheual, & faire industrieusement son profit des bons effects du naturel d'iceluy, entant qu'ils seront propres à l'exercice qu'il pourra vigoureusement fournir: & par mesme moyen qu'il corrige la violence des communs mouuemens coleres & malicieux, l'habitude desquels est cause le plus souuent, qu'on void tant de beaux & courageux cheuaux vicieux & en fin inutiles. Et pour dresser & adiuster delicatement le cheual à tous les airs & maneges, qui se pratiquent aux meilleures escoles de ce temps, il est aussi necessaire que le Caualerice aye beaucoup de iugement naturel, mesmes aux proportions: d'autãt que tous les airs & plus beaux maneges sont composez de nombres, de mesures & de plusieurs egalitez qu'il faut soigneusement obseruer. Et pour parler en comparaison seulement de ce dont ie me suis autrefois meslé, selon la petite portee de mon entendement, & particulierement de ce que i'ay voulu experimenter à l'endroit de la ieunesse, qui s'est esleuee souz ma charge au seruice des grands: ie puis asseurer qu'il est fort mal-aysé que celuy qui ne peut gouster ny comprendre l'harmonie, l'air & la mesure de la musique & consequemment des instrumens & de la dance, puisse iamais bien entendre les airs & proportions de nos escoles. Tellement que voyant vn Caualerice sçauant en son art, sans doute on peut croire, qu'il est nay pour bien faire beaucoup d'autres choses honnestes. Et pour ne point dissimuler, ie pense, qu'il n'aduient iamais que la perfection d'vn tel sçauoir se communique à certains esprits foibles & grossiers, qui le profanent tous les iours, & qui neãtmoins s'en honorent en apparence, se faisans admirer aux ignorãs. Sans chercher des exẽples plus loin, cela nous est assez confirmé par les plus excellens Caualerices qui ont esté en toute l'Italie,

dont la pluſpart ſont yſſus de nobles & illuſtres maiſons,& tous ont eſté treſ-bien & honorablement eſleuez & inſtruits en leur ieuneſſe. Auſſi ont-ils monſtré, par leurs belles & honneſtes actions la difference,de leur vertueuſe nourriture & belles qualitez,à la baſſe & commune façon de faire d'vne infinité d'autres hommes mal creez, eſtourdis & preſomptueux,qui,comme aueuglez en leur erreur, & pour auoir dreſſé à l'auenture quelque cheual facile parmy beaucoup d'autres, qu'ils auront gaſtez,oſent bien aucunefois eſgaler quelque groſſe & vieille pratique mal fondee,qu'ils ont acquiſe par ie ne ſçay quelle routine, à la ſcience & reputation d'vne ſi docte & vertueuſe trouppe.Mais quoy qu'ils en penſent,il eſt certain,qu'il n'y a que les plus beaux eſprits,qui ſoiẽt propres pour les plus beaux exercices: encores faut-il que la iuſte ſtature du corps & des membres y apporte grace & commodité, principalement à ceſtuy-cy, qui eſt vn des plus Martiaux & honorables, que l'homme galland & genereux ſçauroit choiſir pour paroiſtre parmy les grands & pour l'vſage de ſa dexterité,quand bien il ſeroit vn monarque.Et pource ie voudrois que tous ceux qui ayment ceſt art,& qui ſe mettent en frais & en peine pour le bien entendre, ne ſe laiſſaſſent legerement deceuoir aux affections & paſſions particulieres,le plus ſouuent fondees ſeulement ſur l'opinion cõceuë de l'excellence de tel Caualerice,qui en effect pourra eſtre des moins ſçauãs: & qu'ils ne creuſſẽt non plus,que celuy qui ne ſçait rendre raiſon ſuffiſante d'vne choſe, la puiſſe bien entendre ny monſtrer & ſur tout qu'ayant acquis quelque bonne reputation parmy les hommes de cheual,ils ne laiſſaſſent pour cela,& n'euſſent honte de rechercher l'aduis de ceux, qui ſont mieux fondez. Car ie tiens que c'eſt le vray moyen de paruenir à l'excellence, non ſeulement de ceſt art, mais de toutes les plus belles ſciences.Et ſi d'auenture ils font difficulté d'accoſter les meilleurs maiſtres, craignans d'eſtre refuſez de leurs honneſtes prieres, ils ſe doiuent aſſeurer que c'eſt vn contentement à l'homme de bon naturel,qui ſçait beaucoup, de ſe communiquer à ceux qu'il recognoiſt capables de ſon ſçauoir, & de leur en faire part. Et au contraire les ignorans & peu ſçauants ſont les moins accoſtables, ne ſe ſentans pas dequoy pouuoir rendre ſatisfait vn bel eſprit, quoy qu'en faiſant les entendus ils veulent qu'on tienne par foy, qu'ils ſont de grands perſonnages. Et s'il y en a, qui ſoient de ſi glorieux & preſomptueux naturel, que pour ne vouloir ceder & rendre ceſt honneur loüable à ceux,qui en ſont dignes, ayent ſeulement leurs recours aux liures, ie les aduiſe que en ceſt art la lecture, voire des meilleurs autheurs, ne peut ſeruir que à ceux,qui entendent & ſçauent effectuer propremẽt ce qu'ils diſent. De maniere qu'vn apprenty ne ſe doit iamais arreſter aux diſcours des choſes,qui ne ſe peuuent bien entẽdre, ſans la pratique. D'autre part il eſt preſque impoſſible qu'vn bon homme de cheual puiſſe clairemẽt expliquer par eſcrit vne infinité de choſes, que l'occaſion luy fait entendre auec l'experience, tãt à cauſe de pluſieurs & diuerſes actions & mouuemens du corps & des membres, qui en dependent, & de la cõmune difference des complections des cheuaux, que parce qu'on void fort peu de bons Caualerices, qui ſoient bons eſcriuains: de quoy il ne ſe faut eſmerueiller: car il ſemble que le meſtier le porte. La raiſon eſt que la pratique de ceſt exercice eſt ſi violente, ſi longue, & neantmoins ſi douce, & attrayante, qu'elle occupe tellemẽt l'eſprit de celuy, qui l'affectionne, qu'il ne ſçauroit prendre le loiſir, ny la patience de vaquer ſuffiſamment aux lettres. Et s'il ne commence d'apprendre à monter à cheual, qu'il n'ait auparauant eſtudié iuſques à l'aage, qui peut rendre l'homme diſert & eloquẽt, les forces & le temps luy faudront deuant, qu'il puiſſe eſtre bõ Caualerice. Et quãd bien il auroit le naturel auſſi parfait, cõme d'aucuns, qui ſont nais pour bien faire egalement & en peu de temps tous les exercices qu'ils deſirent apprẽdre, encores ne ſçauroit-il deuenir ſi ſçauãt, qu'il ne ſe trouuaſt empeſché de biẽ

expliquer

expliquer par efcrit en vn an,les leçons,qu'il pourroit dōner en quinze iours à plufieurs cheuaux:parce qu'il s'en trouue fort peu,qui ne foiēt differens en humeurs & complexions.Sur quoy,Lecteur,ie ne te veux promettre beaucoup de longs & profonds difcours,ny fur la fignificatiō des differētes couleurs des poils,ou autres generales & particulieres raifons naturelles,tant pour ne vouloir faire le Philofophe, que parce q̄ d'autres hōmes de cheual lettrés en ont defia fort biē efcrit. Ie ne veux nō plus donner place en mon liure à vn amas de remedes propres aux maladies des cheuaux,ny au moyen de les tenir bien penfez & ferrez:d'autāt que ie le dedie particulierement à l'efprit du Cheualier ou du Caualerice gentil & curieux &,non à l'vfage du marefchal.Ioint auffi que plufieurs autheurs ont cy deuāt beaucoup efcrit de la marefchallerie.Ie traitteray feulemēt de quelques aduertiffemēs & preceptes neceffaires à ceux, qui font profeffion de biē entēdre ceft art,efperant que mō œuure fe trouuera aucunement receuable parmy ceux,qui auront plus de fçauoir en cefte vacation,que de routine,ou de prefōption. Peut'eftre y en aura-il,qui d'vn premier abord penferont recognoiftre l'ordre de mes leçōs,quoy qu'ils ne les ayent iamais biē entendues:puis tous cōfus trouueront en plufieurs endroits mō difcours trop obfcur,& l'executiō plus mal-aifee. Mais ie protefte d'adreffer mes preceptes feulement à ceux,qui font bien fondez & capables de les comprendre & mettre proprement en effect. Car pour efpaiffir le volume de mon liure, ie n'ay voulu affembler vne infinité de leçons,qui trainent il y a defia long temps iufques aux efcoles plus comunes,& qui toutesfois font bonnes pour les premieres inftructions de ceft art, principalement pour les Caualcadours de Bardelle. Mais ie laiffe ceft honneur au Seigneur Federic Grifon,qui premier en a tres bien & curieufemēt efcrit. Le peu de reigles que i'expliqueray feront plus pour monftrer l'ordre & le ftil que ie garde generalement en ceft exercice, que pour fpecifier par le menu vn nombre infiny de chaftimēs,d'aydes & de moyēs,que neantmoins le Caualerice doit auoir lōg temps pratiqué pour bien entendre & mettre en execution les leçons,qui fe trouuerōt en ceft œuure,fur la moindre defquelles vn maiftre fçauāt en ceft art trouuera fubiect de faire non feulement vn petit difcours,mais vn grand liure. Auffi,Lecteur,pourras-tu auec le temps defcouurir du petit nōbre de reigles,que ie te prefente,vne infinité d'autres beaux moyens,qui en defpendent: i'entends fi tu es bon homme de cheual,curieux & clair voyant. Ie n'ay pas acquis le peu d'offre que ie te fais en ma parroiffe natale,ny par autres moyens,qu'à force d'annees,de fubiection & de peine,que i'ay enduré en d'auffi bonnes,ou meilleures efcoles,qui ayent iamais efté là où, au lieu d'auoir defpendu le mien comme font la plufpart de ceux, qui recherchent en ce temps ceft exercice, mon defir a efté accompagné de tant d'heur, que mes maiftres ne m'ont non plus efpargné leur fçauoir ny leurs moyens, que fi i'euffe efté leur prore fils. C'eft chofe veritable & que ie puis dire auec beaucoup de perfonnes d'honneur & de qualité, qui en ont efté tefmoins oculaires, & qui font encores pleins de vie: mais ce n'eft pas fans auoir en fin rendu à c'eft heur pretendu, vn tribut plus cher, que s'il n'y fuft allé que des biens de fortune. Car la violente curiofité que i'ay eu de fçauoir ceft art,m'a tellement fait mefprifer la fanté,le repos & les annees, que me recognoiffant tout à coup fur la defcente de mon aage,ie me fuis trouué n'ayant aucune retraitte, ny prefque rien en ce monde,que le caueçon vfé & eftendu tout preft à mettre au crocq: & qui pis eft, les douleurs & la foibleffe,que la violence de mes exercices m'ont caufé, ne m'en permettront deformais l'execution. De maniere que ne pouuāt defia plus trauailler à cheual,ny à pied,les perfuafions de quelques particuliers amis que i'honore, ont eu pouuoir de me faire mettre la main à la plume cōtre mō humeur. Car outre que(cōme l'on peut voir)i'ay le ftyl d'efcrire foible & contraint ce qui fe peut,ie ne

me pleus iamais à discourir beaucoup, mesmement de cest exercice, duquel plusieurs parleurs sans doctrine se plaisent d'en dire leurs aduis, tout ainsi que s'ils estoient bons maistres, & lesquels ie m'asseure ne me pardonneront non plus qu'aux autres, qui ont escrit deuant moy. Mais en fin ie ne redoute pas tant leur ambition, ny leurs iugemens enuieux, que ie ne pense que le plus habille de ceux, qui me voudront reprendre, se trouueroit peut estre bien empesché entreprenant de faire mieux: & que ie ne m'asseure aussi que le petit nombre des bons hommes de cheual & excellens maistres que ie m'imagine, la vertu & le sçauoir desquels i'ay tousiours honoré & recherché auec beaucoup de reuerence, ne blasmeront point mon petit œuure. Ie prie Dieu, Lecteur, que ie puisse à l'aduenir faire chose, qui soit à son honneur & gloire & qui leur plaise d'auantage, mesmes à toy particulierement, comme i'espere.



DISCOVRS SOMMAIRE DES INDICES PAR LESQVELS ON PEVT IVGER LE

naturel du cheual, tant par la couleur du poil que autres marques: ensemble de ses diuers temperamens, selon la diuersité des climats, sous lesquels il sera nay & esleué.

CHAPITRE PREMIER.

ENTRE tous les arts violens plus beaux & plus honorables, il n'y en a point, ce me semble, de si propre & qui donne d'ordinaire plus de contentement à l'homme de genereux naturel & faisant profession des armes, que l'exercice de la Carriere, ny duquel il se promette communément si tost auoir l'intelligence, iusques à ce qu'il commence à le bien comprendre. A quoy sans doute il y va beaucoup de temps, de peine & de patience. Mais dessors qu'il considere & gouste la perfection d'vn tel art, il s'estonne & se mocque d'auoir auparauant osé presumer d'vne chose, que tant plus il la va descouurant, tant plus il la trouue haute & mal-aysee: & n'estime, ny ne fait plus d'estat que de ce qu'il y acquiert de plus excellent & de plus certain, par vn bon iugement ioinct à la longue & curieuse pratique des bonnes reigles, qui sont les moyens qui peuuent rendre le cheualier capable, non seulement des plus belles proportiõs de toutes les sortes d'airs & de maneges, qui se pratiquent aux mieux reglees escoles, mais aussi des principaux fondemẽs de l'art, qui consistent à la cognoissance de la nature, de l'inclinatiõ & des forces du cheual. Ce que les Seigneurs Iõã Baptiste Ferrare, Federic Grison, Claudio Court, & quelques autres ont expliqué en leurs liures par vn grand nombre de belles & apparentes raisons, & si doctement, que le mieux entendu en ceste profession, qui les pensera surpasser, se mettra en danger de demeurer en chemin comme donnant du nez en terre. Toutesfois celuy qui voudra s'arrester du tout à leurs beaux preceptes, sans cõsiderer qu'il y peut auoir beaucoup d'exceptiõs naturelles & accidentales, qui produisent souuent des effects extraordinaires & differens, lesquels se doiuẽt quelquefois iuger par d'autres indices, que les tesmoignages de la robe du cheual & plusieurs signes naturels & apparens, sãs doute il se trouuera souuent deceu en sõ sçauoir presumé. Car cõbien que le poulain naisse pourueu de poil du tout cõtraire à celuy de l'estelõ, qui l'aura engendre, neãtmoins tãt qu'il viura il pourra tenir beaucoup des complexiõs, & parties naturelles bõnes ou mauuaises du pere. De là vient que le cheual vray allezan monstrãt par sa couleur rougeastre estre de sõ naturel fougoux, colere & de bon nerf, se trouue au cõtraire d'vne humeur lente, vile & de peu de force. Et le blãc, qui correspondãt à sõ poil doit estre humide, foible & de peu de courage, se trouue aucunesfois courageux & de bonne force, mais communément accompagné de quelque vice. Le vray bay, qui selon le rapport de sa robbe

Cheual allezan.

Le blanc.

Le vray bay.

Le vray noir. Le vray fauue. Le gris. Le vray roüan. Le poil de loup.

doit estre sanguin,sensible& de bonne inclination, neãtmoins se trouue souuẽt de mauuaise volõté,lourd& sans courage:& le vray noir,qui sẽble aussi estre terrestre ,aduste & malitieux,se peut rencontrer allegre & de gẽtille nature.Le vray fauue,qui est en sa couleur vne espece d'allezã laué & desteint par l'abõdance du flegme,qui le domine,& qui par cõsequent luy doit diminuer les forces,si est-ce qu'on void aucunesfois qu'il est de bõ nerf & de bõne nature. Le gris estãt entieremẽt meslé de blanc & de noir,mõstre par ces deux couleurs,qu'il est egalemẽt dominé d'humeur flegmatique & melancolique,qui le doiuẽt rendre poisant & foible:Toutesfois il est communément sanguin,leger & de bonne force.Le vray roüan,qui mõstre aussi estre egalemẽt dominé d'humeurs colere& flegmatique, qui luy donnẽt ceste couleur meslee de rouge & de blãc,vray indice d'estre bisarre,foible & de peu de memoire,cõme il se void ordinairement: neãtmoins il aduient aucunesfois,qu'il est patient & de bõne esquine.Le poil de loup, qui prẽd ceste couleur malteinte d'vn sang aduste,meslé auec le flegme qui abõde,fait iuger le cheual de tẽperament melancolique & pesant. Mais cela n'empesche pas qu'il ne s'ẽ trouue de ceste robe,qui sont allegres & legers. Ainsi arriue-il aux cõmuns iugemẽs qui se font,quand l'vne des susdites couleurs generales tient peu ou beaucoup de quelqu'vne des autres,& mesmes en la demõstration des estoiles balsãnes grãdes ou petites,taches,ou pieces de quelques couleurs& en quelques endroits qu'elles soiẽt,poils blancs semez,qu'õ nõme rubicãs,moulinets& espics,en quelque part qu'ils paroissẽt,yeux verõs & inegaux,& par consequent de toutes autres choses apparẽtes & exterieures, qui ne mõstrent pas seulement que le cheual est cõposé des quatre elemẽs& de diuerses tẽperatures d'humeurs, cõme sont tous les autres animaux, mais qu'il a naturellement des inclinations particulieres bonnes & mauuaises,desquelles on ne peut bõnement rẽdre raisõ, que par vne lõgue experiẽce. Et d'autãt que ie ne me veux amuser à discourir plus expressément de toutes ces belles questiõs,m'en remettãt à ce que les susdits autheurs en ont escrit,ie diray seulemẽt que la vraye cognoissance de la cõplection du cheual,de quelque poil qu'il soit& quelques marques& indices qu'õ voye en luy,s'acquiert cõme i'ay desia dit,par la lõgue pratique des bõnes escoles,à quoy la phisiognomie sert ordinairement d'vn grand tesmoignage. Toutesfois ie cõpare à l'aueugle,qui n'a autre guide que son bastõ,tous ceux qui se meslẽt de nostre exercice sans l'intelligẽce & l'experiẽce de tous les susdits preceptes,& qui ne sont fondez,que sur vn certain styl de vieille & commune escole,que les maquignons ont il y a desia long temps commencé de pratiquer.

Des temperatures diuerses des cheuaux.

Les mesmes raisons se doiuent aussi considerer en la differẽce des tẽperamens entre les cheuaux d'Espagne,Turcs,Barbes&autres,qui viẽnent de toutes les cõtrees voisines du midy,& ceux d'Allemagne & autres pays Septẽtrionaux: à cause dequoy les vns nays & esleuez sous les climats chauds& secs sõt cõmunement,ou doiuẽt estre deschargez de chair & de poil,coleres,nerueux& courageux:les autres tenãs aussi de l'air& de la nourriture du lieu de leur naissãce froid& humide, se voyẽt ordinairemẽt flegmatiques,charnus,velus,poisãs,foibles& timides:toutesfois il se trouue souuẽt des cheuaux d'Allemagne,qui sõt legers& deliberez & des genets poisãs, qui n'õt pas beaucoup de vigueur,ny de force, quoy q̃ le tẽps passe on aye creu,qu'vn mauuais cheual d'Espagne deuoit mieux seruir à vn cõbat qu'vn fort bõ roussin. Ie pẽse que ce prouerbe viẽt du tẽps que les gẽdarmes ne se seruoiẽt à la guerre que des plus grãds & gros roussins, qui se pouuoyẽt trouuer se souciãs peu qu'ils fussẽt mal adroits,pourueu qu'ils portassent & rẽplissent biẽ les bardes:& sur lesquels allant aux champs , ils ne marchoient que le petit pas pour quelque alarme,qui leur arriuast:& n'alloyẽt le plus souuẽt à la charge que le grand

le grand trot ou le galop. Nous trouuons encores ceste opinion fort certaine : car à la verité la vigueur du plus gros limonnier, que maintenant l'on mette à tirer l'artillerie, ne se doit en rien égaller à celle du moindre genet, qui puisse seruir à la campagne. Mais pour l'vsage des gens de guerre de ce temps, i'estime pour le moins autant vn bon cheual d'Allemagne bien choisy, qu'vn genet de mediocre bonté. Et prenant les vns & les autres tels qu'on les peut trouuer en leur naturelle perfection, ie mets le vray cheual d'Espagne au premier rang, luy donnant ma voix, comme au plus beau, pl' noble, plus gratieux, plus braue, & en fin plus digne d'vn Roy, & mesmes, celuy d'entre ceux, qui naturellemẽt sont grãds coureurs, qui court plus tride & de plus belle façon, & qui pare mieux sur les hanches. Mais il se trouue ordinairement d'humeur colere, apprehensif, fougoux & delicat, & notamment le plus plein & trauersé, ou le plus grand ne sera pas souuent le plus sensible & vigoureux. Le vray cheual Turc, ou barbe sera grand trauailleur à la campagne, & auec peu de nourriture, grand coureur, de longue haleine, & fort peu subiect aux communes maladies. Mais il aura de sa nature la teste mal asseuree, mesmement le Turc, la bouche seche, & l'appuy d'icelle mal-aysé à resoudre: aura fort peu de memoire, & sera communement colere, melancolic & assez paresseux, si ce n'est tant qu'il sera tenu en soupçon & en action aduertie: il partira de la main à eslans, & à l'arrest s'abandõnera sur l'appuy de la bride, ou sur les espaules: trottera & galoppera froidement & confusement, sur tout au trauers des seillons & autres lieux raboteux, & donnera fort peu de plaisir au manege. Mais le Barbe s'asseurera & se dressera plus facilemẽt. Le cheual d'Italie sera nerueux, patient & obeyssant aux chastimens, bon à la main, alegre, dispost, de bonne memoire, aysé à affermir de teste, propre à plusieurs sortes d'airs & de maneges : sautera bien les hayes & les fossez : mais il sera timide & ramingue au combat, & subiect à deuenir en fin superbe & vitieux à l'escurie, ou marchãt en compagnie d'autres cheuaux. Le cheual d'Allemagne se pourra trouuer bõ à la main, sensible, vigoureux, ferme, dispost, grand mangeur & trauailleur, qui partira tride & furieusement de la main, parera seuremẽt & facilement au fonds d'vne course courte, & sera plus ferme l'hyuer que tous les autres, principalemẽt aux lieux mols & mal-aysez: mais il sera colere, malitieux, vindicatif, subiect aux inquietudes, à cause dequoy il comprendra difficilement les plus iustes leçons, craindra biẽ fort la chaleur, & le plus petit ou le plus deschargé de poil ne sera pas le meilleur, au contraire des communes opinions, & le plus franc sera aucunement desloyal. Cõment qu'il en soit, i'estime bien fort, pour l'vsage du soldat, le bon cheual Turc, & beaucoup plus quand il est entier, & qu'il porte la teste en bon lieu, ayant la bouche asseuree, & aussi le bon Frison, pourueu qu'il soit leger & gaillard: parce qu'il n'y en a point de plus propres pour resister à la cõmune fatigue des couruees & caualcades necessaires aux entreprinses, & aux moyens de se garder d'estre surprins, & aucunefois il s'en trouue de si bon naturel qu'on les peut dresser & rendre bien allans de differens airs & maneges pour l'exercice & plaisir de la carriere, mesmement les roussins de taille mediocre, pourueu qu'ils soient exercez en bonne escole.

Cheual d'Espagne.

Cheual Turc & Barbe.

Cheual d'Italie.

Cheual d'Allemagne.

INTERPRETATION DE PLVSIEVRS TERMES DE CEST ART.

CHAPITRE II.

RECognoiſſant le defaut de mots propres pour ceſt art en noſtre langue Françoiſe, i'ay eu recours à l'Italienne, tant parce que les Caualiers en vſent plus communement, qu'auſsi ils ont ie ne ſçay quel air plus gaillard, ſont plus ſignificatifs, & peuuent expliquer le ſens par vn mot, qui auroit beſoin de pluſieurs pour le faire entendre en François. Neantmoins par ce que ces mots & autres de l'art ne ſont cogneus à tous les François, ie les ay voulu releuer de ceſte peine par l'interpretation ſuyuante.



REMIEREMENT donc Caualerice, eſt à dire proprement Cheualier bien entendu, & expert en l'art de bien dreſſer les cheuaux de combat, & de carriere: lequel art les Italiens nomment auſsi l'art du Caualerice. Si le mot d'eſcuyer ne ſignifioit autre choſe en France, que bon homme de cheual, ie m'en fuſſe ſeruy: mais d'autant qu'il ſe peut adapter à pluſieurs autres ſignifications i'ay trouué plus expedient d'vſer du mot eſtranger, ayant auſsi eu l'aduis de quelques vns de mes amis fort ſuffiſans en ceſt art.

Caualcadour, *Signifie proprement celuy qui exerce les poulains & cheuaux ſouz les preceptes & commandemens du* Caualerice: *le mot en eſt receu de long temps en ce Royaume.*
Legereſſe, *Legereté.*
Fermeſſe, *Aſſeurance.*
Iuſteſſe, *Proportion iuſte.*
Aiuſter, *Rendre iuſte.*
Preſteſſe, *Diligence.*
Ramingue, *Fingard ou eſpece de retif.*
Terraignol, *Quand le cheual fait les mouuemens generalement retenus & trop pres de terre.*
Carriere Tride, *Quand les temps & mouuemens de la courſe ſont reſolus & druement grattés & batus.*
Parade, *Arreſt.*
Callate ou baſſe, *Terroir penchant.*
Paſſege, *Façon de cheminer d'vn pas d'eſcole aduerty & limité tant ſur les voltes que par le droict.*
Manege, *Maniement.*
Cheualer, *Paſſer le bras hors la volte deuant & deſſus celuy de dedans en tournant.*
Bras, *Iambe de deuant.*
Main, *Pied de deuant.*
Voltes, *Tours ou ronds.*
Redoubler, *tourner pluſieurs fois de ſuitte.*
Racolt, *Racourcy ou amoncelé.*
Serrer la volte, *Finir ou fermer le rond ou tour.*
Acoſter, *Approcher.*
Inueſtir, *Ioindre.*
Serpeger ou Manier en Biſſe, *Manier à ondes comme l'allure gliſſante & ſinueuſe de la couleuure.*
Eſperonnade, *Coup d'eſperon.*
Riſpoſte, *Reſponſe vindicatiue meſmement d'vn coup de pied à l'eſperon.*
Eſcaueſſade, *Secouſſe de corde du caueſſon.*

Esbrillade, *Secousse de rene, & par consequent de bride.*
Caualcade, *Cheuauchee.*
subiettion condamnee, *Subiettion tellem nt limitee & arrestee, qu'ell ne donne point de relache.*
Esquiauine, *chastiement long, seuere & vio. ent.*
Estrete, *Effort.*
Estrapade, *Chastiement de caueßon ou de bride, auquel le cheual obstiné est contraint de ceder.*
Estrapasser, *Violenter par exercices desordonnez.*
Manege terre à terre, *Maniement plus bas & diligent que le galop ordinaire.*
Ferme à ferme, *En vne mesme place.*
La barre, *Le plus haut de la genciue.*
L'escaillon, *La dent qu'on nomme autrement le crochet ou le croc.*
Le canal, *La place cauee, à laquelle nature a logé la langue du cheual entre les deux maschoires.*
La barbe, *La partie demy ronde qui est au bas des maschoires, à laquelle l'appuy de la gourmette se doit arrester.*
Emboucher, *ce mot se doit entendre par la partie de la bride qu'il faut loger dedans la bouche du cheual.*
Embrider, *en ce terme est comprins tout le mords accomply & appliqué au cheual.*
Tirer, C'*est vn mot assez entendu, quand on parle du temperament de l'appuy de la bouche du cheual.*
Esparer & tirer, *Se dit indifferamment sur le propos des saults c'est le reiet que le cheual fait en l'air auec les pieds de derriere, en finißant la hauteur & resolution du salut, autrement en françois ruade.*
Mouuemens d'esquine, *Actions nerueuses des reins, par lesquelles le cheual gaillard fournit plus viuement l'air de son exercice, & aucunesfois se dispense diuersement pour s'egayer, ou pour incommoder malitieusement l'aßiette du cheualier.*
Esbalançons, *Eslans desordonnez.*
Boutades, *Mouuemens prompts & inopinez.*
Escapades, *Actions licentieuses, fougouses & determinees.*



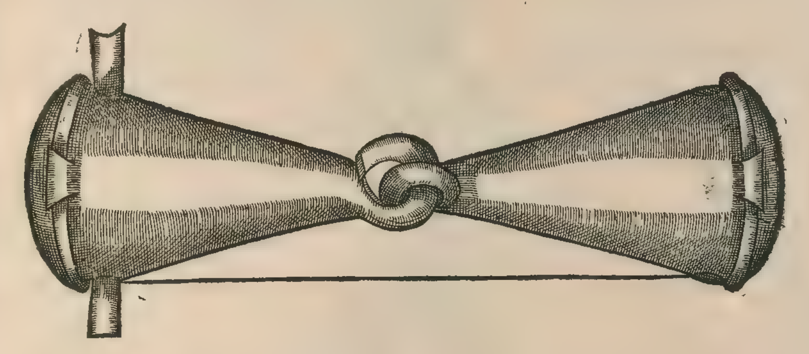
RECOMMANDATION DE L'EXERCICE DE LA BARDELLE, AVEC VNE ASSEZ AMPLE *explication des commoditez du mors à canon ordinaire.*

CHAPITRE III.

PVISQVE le principal fondement de l'art du Caualerice dépend du iugement qu'on peut faire de la nature du cheual, il est necessaire qu'il aye lóg temps pratiqué les haras & l'ordre premier, qui se doit obseruer en exerçant les poulains, qu'ó entreprend estans encores sauuages. Car en ceste ieunesse foible & fade, il apprend à cognoistre les differentes complexions & plus naturels mouuemés du cheual, ensemble les effects de plusieurs accidéts, qui ne se cóprennent bónement que par ceste pratique, sans laquelle l'hóme de cheual ne peut estre assez bien fondé en son art. Ie diray dauãtage que la patience, l'industrie & la diligence sont aucunefois beaucoup plus requises & necessaires au Caualcadour de bardelle, qu'à ceux, qui se meslent seulement de resoudre, adiuster & affiner les airs & maneges du cheual bien cómencé. Toutefois encores que ce premier exercice de bardelle soit tãt important on void qu'il est ordinairemẽt vsité par des personnes basses d'esprit & de iugemẽt. Or puis que i'ay desia protesté de ne me vouloir amuser à les instruire apres ceux qui deuant moy en ont tres-bien parlé, ie regleray l'ordre de mes leçons, sur l'estat, auquel doit estre le cheual, quãd le Caualerice veut cómencer a l'estressir, ou à le remettre en bonne escole, ayant esté desbauché, rebuté, ou, cóment que ce soit, confus & mal exercé. Et parce que les effects de la bride sont moins naturels, que ceux de to⁹ les autres secours, chastimens & remedes de l'art, & par consequent plus difficiles à cóprendre, mesmement au cheual, ie cómenceray par iceux à l'imitation des plus excellens maistres, qui en ont escrit. Lesquels entre tous les preceptes, qu'ils nous ont laissez, nous recómandent expressement & d'vn commun accord, de ne nous seruir d'autre emboucheure que d'vn canó simple & ordinaire, & de ne quitter le caueçon, principalemẽt estant à l'escole, iusques à ce que le cheual soit dressé, ou cóme l'ó dit, prest à mettre hors de page. Il no⁹ ont en cela móstré, qu'il est presque impossible de luy biẽ asseurer la teste, & le rẽdre plaisant à la main & au manege, si la bouche n'est cóseruee saine & entiere. A quoy sans doute le canon est plus propre que toutes les brides, qu'on sçauroit inuenter, comme l'on peut facilemẽt iuger par sa forme: car il est gros & rond à l'endroit du banquet & du fonceau, afin que le dehors de la gẽciue & la leure du cheual luy puissent seruir de soustien pour conseruer d'autãt la barre, qui pour les meilleurs effects de la bride est la principale partie de la bouche du cheual. Il est pour ceste mesme occasió menu à l'autre extremité, afin que le vuide, qui est entre le trou du bãquet & le ply, qui ioinct & my partist l'ẽboucheure, dóne quelque place moins cótraincte à la lãgue, cóme il se void par la ligne tiree sous le dessein de ce canó, & qu'estant par ce moyen moins foulee, elle puisse aussi soustenir auecques moins d'empeschemẽt le poids & l'effort de l'ẽboucheure, en faueur de la barre. De maniere que par la cómodité du canó l'on peut asseurer & resoudre le bó appuy de la bouche du cheual, qui l'a trop sẽsible, & mesme le chastier auecques la resne, si l'ó y est aucunefois cótraint. Parce que outre que telle emboucheure appuie egalemẽt par tout,

Figure du canon & commodité d'iceluy.

par tout, elle n'a rié de raboteux, ny de rude, qui puisse rópre, ny meurtrir la bouche du cheual. Ceux qui sont bié fondez en cest art, sçauét bien aussi, qu'il seroit besoin que le cheual de bardelle sçeust trotter librement à toutes mains, & parer sur les hãches seulement auec le caueçon, ou la seguette: & apres en faire autãt au galop, sans y adiouster que le simple canon vsé, estendu & sans gourmette, auant qu'on luy appliquast d'autres sortes de brides. Car c'est le vray moyen d'euiter vne infinité d'occasions, qui sont souuent cause, que premier que le cheual sçache seulement bien trotter & galopper, il a desia la bouche tellement vlceree & corrompuë, ou endurcie, qu'il est apres fort mal aysé de la reaccommoder & remettre à son naturel.

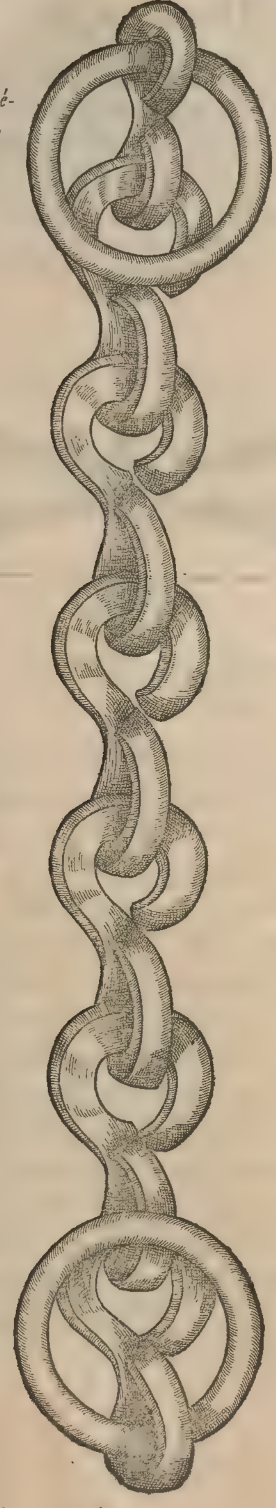


Effects & proprietez du caueſſon.

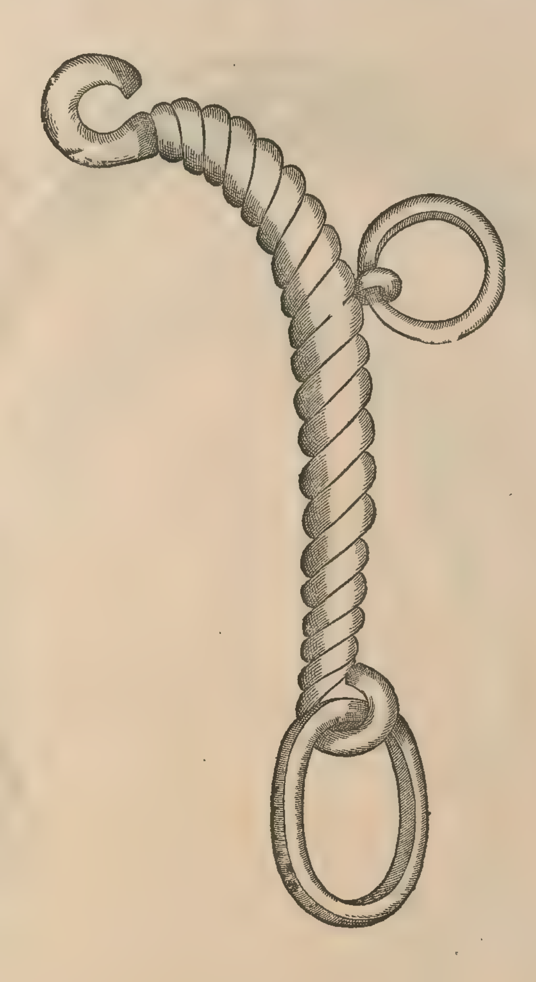
CHAPITRE IIII.

Le caueſſon a esté inuenté pour retenir, releuer & allegerir le cheual, pour luy apprẽdre à tourner & à parer, luy dresser le col, luy asseurer & adiuster la teste & la crouppe, sãs luy offencer la bouche ny la barbe, & aussi pour luy soulager les espaules, les iambes de deuant & les pieds. Tellemét que si tous ceux, qui en vsent, en cognoissoient bien les effets, & s'en sçauoient ayder, cõme il est necessaire selon l'art, leurs cheuaux le porteroient ordinairemét à l'escole, pour vieux & bié dressez qu'ils fussent. Car quand le cheual sera si facile & si bien adiusté, qu'il n'aye aucunement besoin de l'ayde du caueſſon, le portant il ne luy sçauroit nuyre. Et si d'auenture il oublie ou falsifie ses leçons, ou comment qu'il se licencie à faire des fautes, qui arriuent souuent mesmes aux cheuaux plus aysez & asseurez, le caueſſon se trouuerra tout prest & à propos pour y remedier à l'instant plus facilement, & auec autant de soulagement de bouche. Quelques vns penseront que le cheual, qui aura accoustumé d'estre exercé auec le caueſſon, sera moins obeyssant, quand on le luy ostera, iusques à ce qu'on le luy aura remis. Mais au contraire la pluspart des cheuaux, qui le portent d'ordinaire, se trouuent beaucoup plus legers & mieux allans, quand on les fait manier auec la bride sans caueſſon si le Caualerice y a pourueu comme il doibt. La raison plus facile en cecy est, que la partie interieure de la bouche, en laquelle se fait le principal appuy de la bride, est beaucoup plus sensible, que n'est l'endroit du nez, sur lequel l'on a accoustumé de loger le caueſſon: & par consequent le cheual, qui se trouue tout à coup sans le support accoustumé du caueſſon, qui luy a cõserué la sincerité de la bouche, doit estre plus leger & plus attẽtif aux effets de la bride, tellemét qu'il n'est riẽ plus propre pour l'exercice de l'escole du cheual, & pour le maintenir en iustesse & legereté, que le simple canon ordinaire & le caueſſon ensemble.

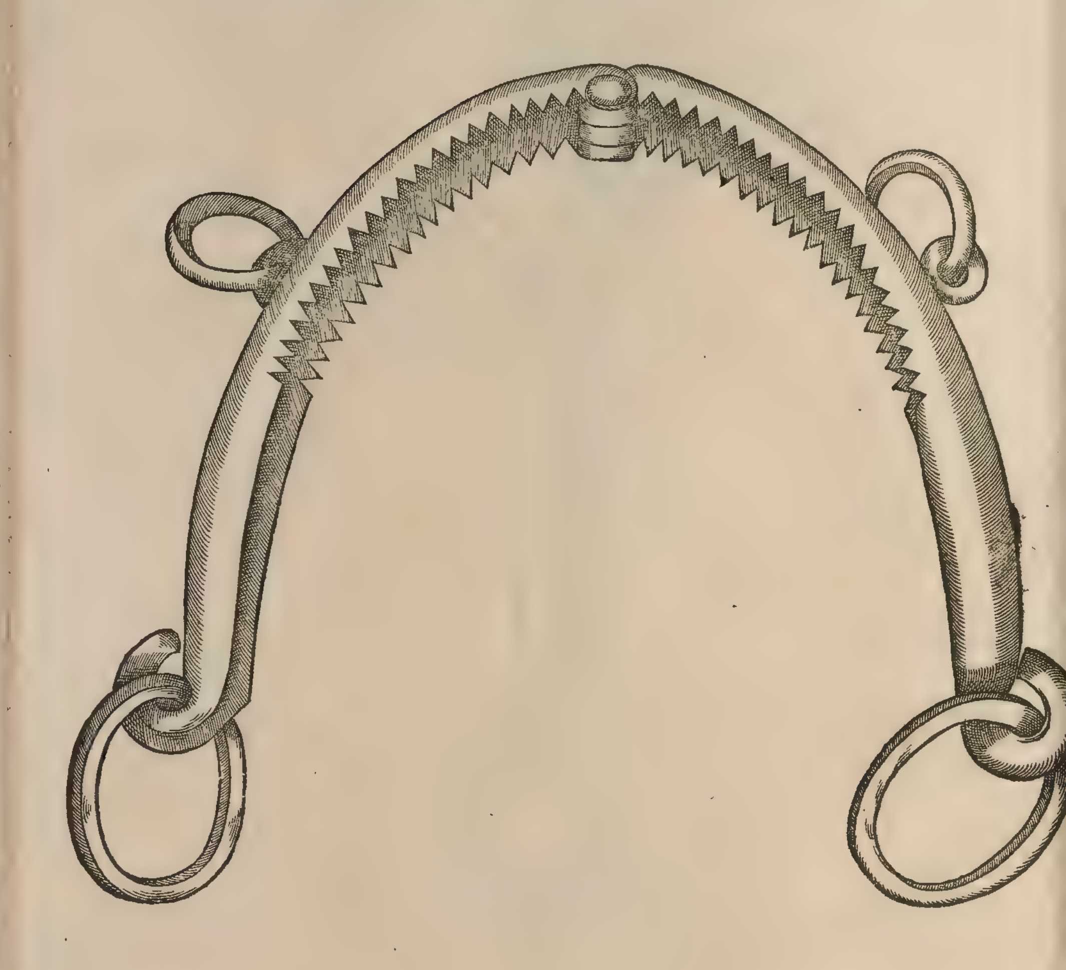
Caueſſon de cheſne communément bon pour tous cheuaux.



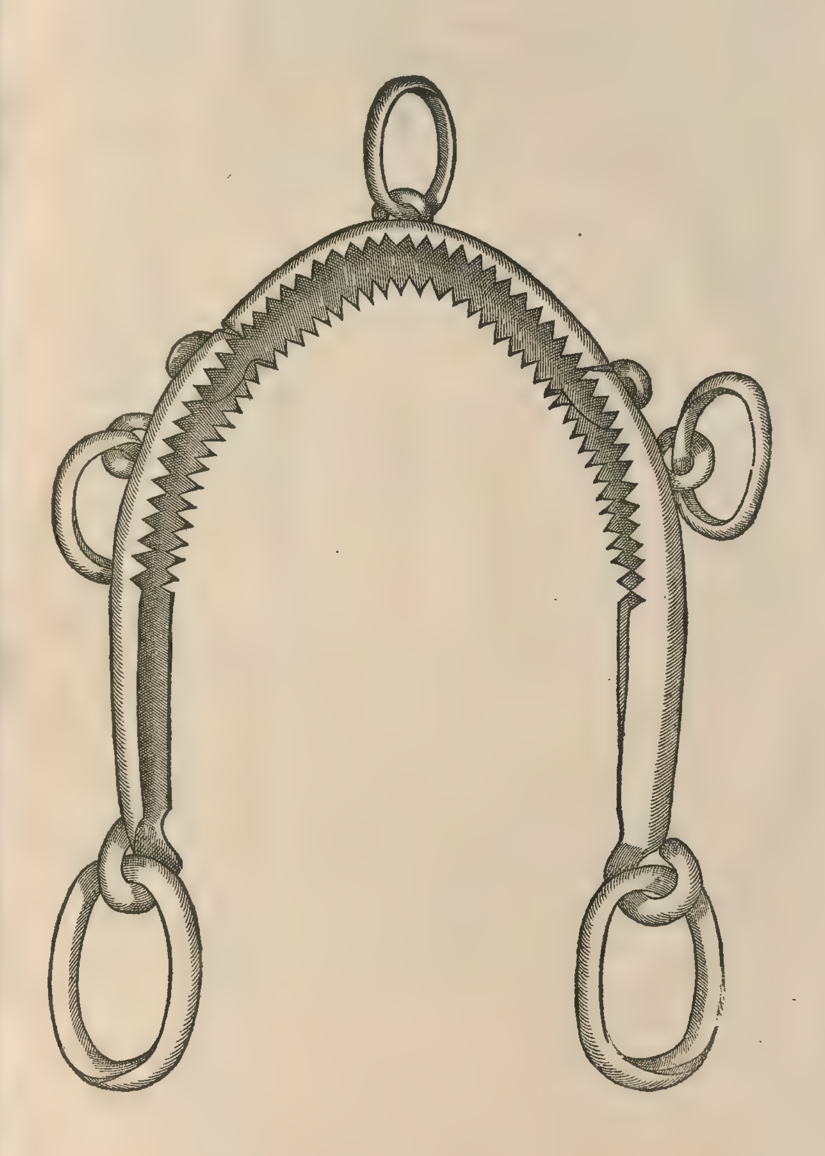
Caueſſon retords pour les cheuaux qui ont l'appuy de la bouche, ou de la teſte, plus dur qu'à pleine main.



Cequette de deux pieces, pour les cheuaux qui sont fort durs & pesans de teste.



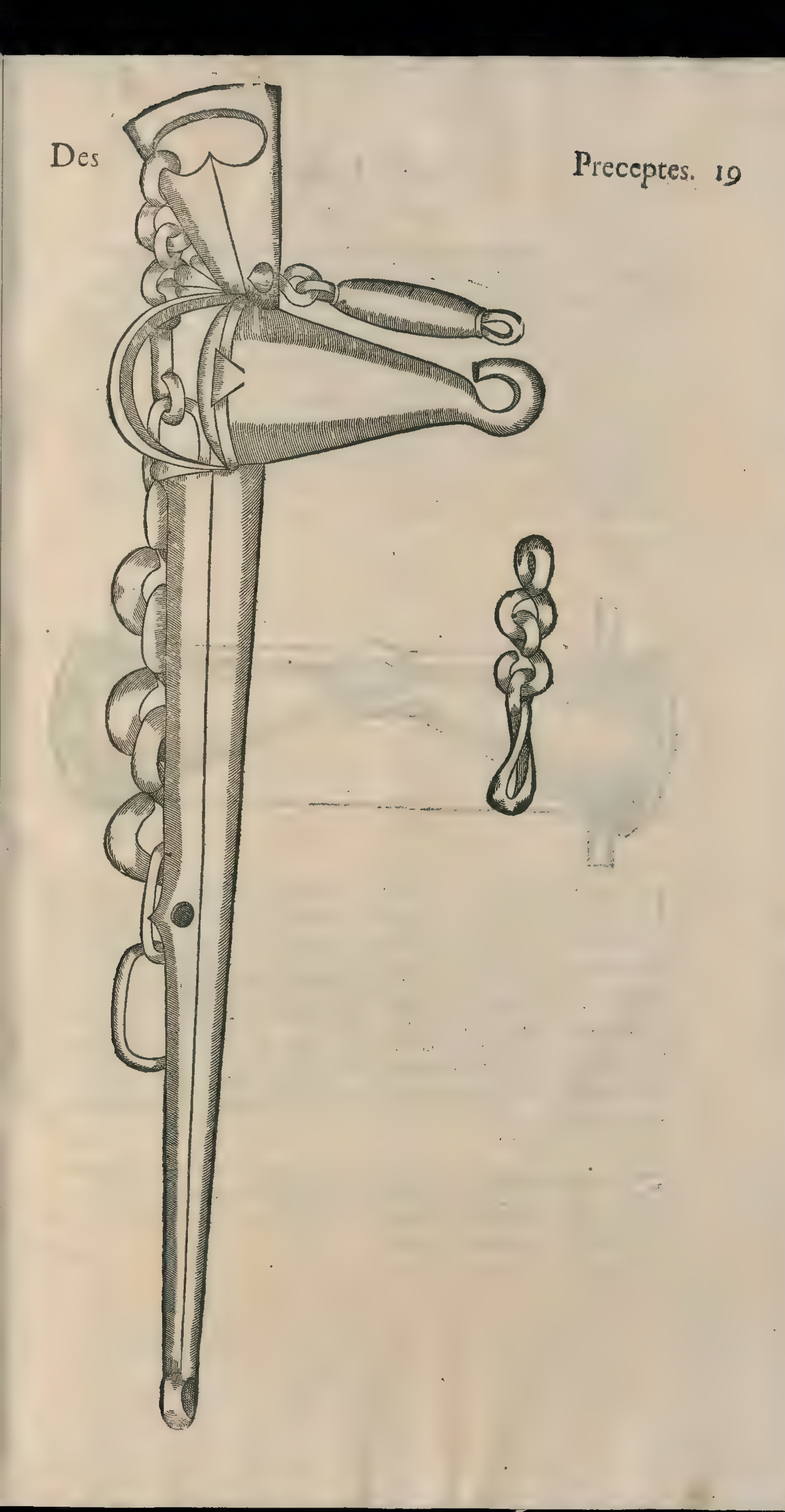
Sequette de trois pieces, pour les cheuaux qui ont aussi l'appuy de la teste trop dur.



TOus les hōmes de cheual de ce temps, qui ont inuenté plusieurs sortes de caueçons, ne se sont peut estre pas adonnez à rechercher les commoditez qui en peuuent proceder, plus que i'ay fait autrefois, comme ie pourrois encores mōstrer, si ie voulois mettre en parade le nombre des desseins que i'ay trassez en mō temps. Mais en fin venāt au but plus raisonnable, ie n'en ay sçeu trouuer de meilleurs, que ceux qui se voyent cy deuāt figurez, qui sont les plus antiques & ordinaires. Il y en a bien, qui pour quelque temps pourront assubiectir beaucoup plus le cheual, mais ie ne les puis du tout approuuer, d'autant que le caueſſon ne doit corriger la dureté de la teste, ny du col du cheual, ny luy donner liberté, que tant que le Caualerice tire ou lasche les cordes, selon que le cheual consent ou s'oppose à l'ayde ou au chastiment. Or ceux icy sont propres à cest effect, pourueu qu'on n'y mette que les cordes ordinaires, sans y rien adiouster: car ils ne contraignent, ny ne donnēt liberté, que selon qu'on tire, ou qu'on lasche les cordes. Aussi suis-ie d'aduis, qu'on n'en cherche point d'autres, sans quelque occasion extraordinaire & forcee.

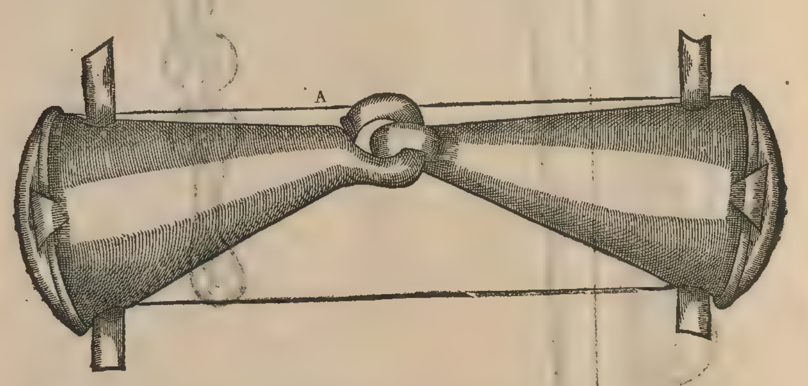
Ie diray sur ce propos que plusieurs enuieux, ou peu sçauans en cest art, ont souuent blasmé ce grand & suffisant personnage le Sieur Iean Baptiste Pignatel, de ce qu'il ne s'est pas fort adonné à la diuersité des brides & des caueſſons, & quasi ont voulu qu'on pensast que les effects luy en estoiēt incogneus. Et au contraire c'est ce qui m'a autrefois fait admirer son sçauoir, & qui m'a plus occasionné de le rechercher & seruir, me proposant en moy mesme que, puis qu'il rendoit les cheuaux si obeyssans, & manians si iustement & de si beaux airs, qu'on les a veus à son escole, sās toutefois se seruir communément d'autres mords, que d'vn canon ordinaire, auec le caueçon cōmun, ses regles & son experience deuoient auoir beaucoup plus d'effect, que la façon de faire de tous ceux, qui se trauaillent tant à l'artifice d'vne infinité de brides, & de quelques secrets particuliers le plus souuēt inutils, à quoy neātmoins ils ont recours, quand les plus beaux & principaux moyens de l'art leur manquent. Ie ne veux pas blasmer, quoy que ie die, ceux qui sōt curieux, & qui font profession de proportionner iustement & delicatement la bride, selon les parties & qualitez de la bouche du cheual, comme i'expliqueray en lieu plus à propos: ie louë plustost leur industrieuse & necessaire pratique, pourueu qu'elle soit guidee par vn bon iugemēt, & qu'ils n'appliquent leur artifice, que lors que le cheual sçaura obeïr selon sa capacité auec vn canon ordinaire, tel qu'il vous est icy representé. Car en fin il faut considerer que l'homme mesmes, qui est capable de raison, ne peut bien faire sans beaucoup de difficultez, ce qu'il n'a iamais fait, ny entendu. C'est donc erreur d'y penser contraindre soudainement vn animal irraisonnable.

Voicy la figure du simple canon ordinaire, & de la plus conuenable façon de brāche, qui iusques à present ait esté inuentee pour l'vsage general des ieunes cheuaux. Et si elle estoit aussi belle, comme elle est bonne, beaucoup de Caualerices s'ē seruiroient ordinairement, & presque à toutes sortes de cheuaux: car elle ramene, releue & soustient. Il est vray qu'elle fait souuent border & presser la leure trop charnuë entre le canon & le crochet de la gourmette. Mais pour euiter ceste incommodité, ou afin qu'elle aduiēne moins, il faut tenir l'emboucheure plus large, ou le fonceau moins gros, que l'ordinaire des autres branches: & faire les crochets de la gourmette en la façon, qu'il est representé en ce dessein.



CHAPITRE V.

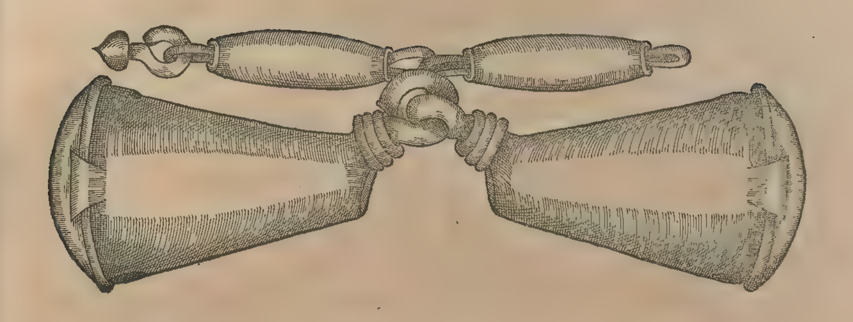
SI le ſimple canon eſt percé pour le banquet, de façon que le trou d'enhaut ſoit plus loin du fonſſeau, que celuy d'embas, comme il ſe void icy figuré, les plis du mitan ſe trouuerront plus hauts que l'ordinaire: & par ce moyen la lãgue aura plus de liberté, & ne faudra craindre de faire en cela aucun deſordre. Car le vuide commun, qui ſe void entre les plis & la ligne d'enhaut, marquee A, n'eſt pas ſeulement inutile, mais il donne ſouuent occaſion à la langue ſenſible, & ſerpentine de deſloger de ſon canal, pour ſe mettre entre le palais & l'emboucheure. Toutesfois ſi les plis ſont plus hauts qu'ils ne ſont repreſentez par ce deſſein, il aduiẽdra que le gros du canon chargera trop ſur le dehors de la genciue, & ſur la leure, la renuerſant, ou la faiſant bien fort border & pinſer, comme i'ay dit: tellement que la gẽciue en demeurera deſcouuerte, enſemble l'eſcaillon: & ſi le plus ſouuent les branches s'en porteront ſi mal, que pour empeſcher qu'elles ne ſe ſerrent trop par bas, il faudra mettre vne barre entiere aux tourets des aneaux, qui teſmoignera aſſez l'imperfection de l'emboucheure.



IL y a des cheuaux, qui ont la machoire tant ſerree, que la langue ne peut auoir ſa place ſuffiſante dans ſon canal: & c'eſt ce qui la tient haute, & qui la faict ſouuent paroiſtre plus groſſe, qu'elle n'eſt. Et quand le premier canon appuye deſſus icelle auec violence, il la fait eſlargir de façon qu'elle ne couure pas ſeulement les barres, mais aucunesfois elle les deſborde: tellement qu'eſtant ainſi preſſee entre le canon & les barres, outre qu'elle en eſt ordinairement offenſee, elle empeſche auſſi que l'emboucheure ne batte ſur les barres: & par ſucceſſion de temps le canon la lime & l'vſe en telle ſorte que ſouuent ell'eſt à demy, ou preſque du tout coupee, premier qu'on s'en ſoit aperçeu. Or le ſecond & ſuſdit canon eſt plus propre à ceſte occaſiõ, que le premier, à cauſe qu'il appuye plus ſur le dehors de la barre, & par conſequent donne plus de place à la langue au milieu de l'emboucheure, l'applatit & eſlargit moins que le premier.

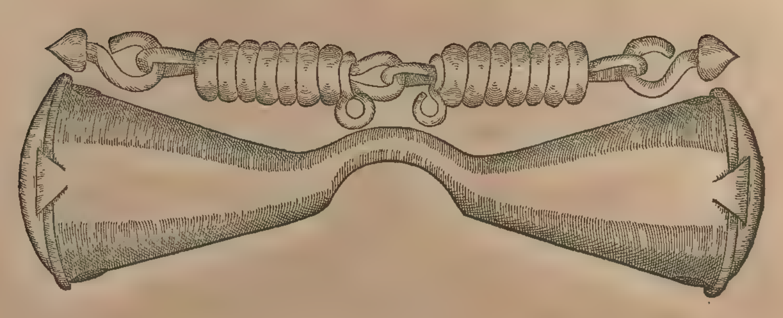
SI le cheual a la maſchoire aſſez ouuerte & le canal prou creux & large, & que neantmoins la langue paroiſſe haute, c'eſt lors qu'elle eſt indubitablement trop groſſe, & qu'il ſe faut ſeruir de ceſt autre canon à piſton, afin de luy donner ce peu de place vuyde, qui ſe void au mitan de l'emboucheure.

Il faut

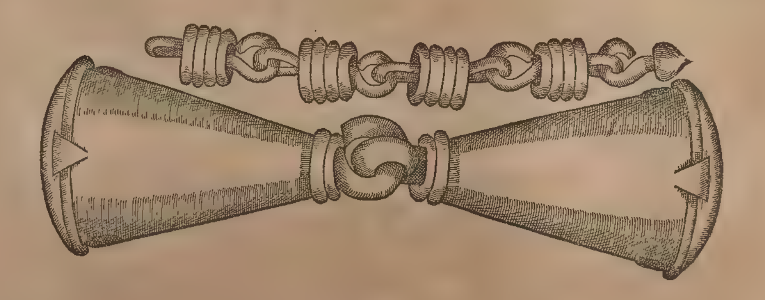


IL faut en ce canon iustement obseruer la mesure de la liberté: car si le lieu en est plus large, qu'il n'est represẽté en ce dessein, les extremitez de ces deux grosseurs & rondeurs, qui donnent & limitent ceste liberté, pourront facilement meurtrir ou rompre les barres, ou en tresbuchant & appuyant hors d'icelles, rendre inutile la place & distance que ces grosseurs & rõdeurs doiuent donner à la langue. Et si ceste distance est plus estroitte, la langue en sera plustost incõmodee, que soulagee: parce que le canon l'offensera, ou pincera contre la barre. Voyla pourquoy l'on ne doit iamais vser du piston, quand la maschoire est trop serree: sur tout quand l'on se veut preualoir de ceste emboucheure il faut que la barre soit naturellement sensible & douce, sur peine que si elle est trop charnue, endormie, ou dure, sans doute ceste emboucheure luy rendra l'appuy plus sourd & plus poisant, à cause que comme il se peut voir, l'endroit qui doit battre sur la barre est gros & remplit la bouche plus que ne font les autres canons, & par consequent le cheual en souffre moins, & s'y appuye d'auantage.

SI les barres sont trop charnues ou dures, & la langue grosse, cest autre canon cy apres figuré à demy monté & d'vne piece, qui monstre la mesme liberté du piston, luy sera plus propre, à cause seulement qu'il remplit & occupe moins de place sur les barres: car pour estre entier, il n'en est pas beaucoup plus rude, quelque iugement que plusieurs personnes en facent, ce me semble, assez inconsiderément. Car au contraire il asseure souuent la bouche esgueree, & la resout à la fermesse de l'appuy de la main: pourueu que les endroits qui appuyeront sur les barres, soyent vnis, bien polis & assez gros, & sert aucunesfois aussi, quand le cheual faict les forces, c'est à dire quand il tort & tourne les maschoires d'vn costé & d'autre, pensant euiter & fuyr l'appuy, que l'emboucheure fait sur les barres, dequoy la raison est assez apparente. Car ceste emboucheure demeure en sa iustesse dedans la bouche, sans qu'elle se serre, eslargisse, ou face aucun faux mouuement, d'autant qu'elle est d'vne piece.



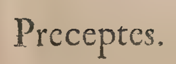
La groſſeur, ny la largeur de ces emboucheures, ne ſe peuuent proprement expliquer. Mais en l'vſage d'icelles, on ſe doit gouuerner ſelon que la bouche du cheual eſt eſtroitte, ou large, & que la fente en eſt petite, ou grande: mais telle qu'elle ſoit, il faut tenir ordinairement le canon, pluſtoſt trop long, que trop court. Car l'emboucheure en doit eſtre plꝰ large, que de toutes les autres ſortes de brides: parce qu'eſtant ainſi groſſe en dehors, elle remplit plus les ioües, & fait deſborder ou renuerſer les leures: & par conſequent les eſlargiſt. A cauſe dequoy le canõ ne doit eſtre ſi gros, qu'il ne puiſſe loger dedans la bouche, ſans toucher l'eſcaillon, n'y faire rider les ioüës. Et quand le cheual ſeroit ſi ieune, qu'il n'euſt encore pouſſé l'eſcaillon: il faut bien prẽdre garde, que l'emboucheure n'appuye deſſus le lieu, qu'on pourra iuger, qu'il doit ſortir: car cela le feroit naiſtre pluſtoſt, & meſmes pourroit cauſer telle douleur au cheual, qu'il s'accouſtumeroit facilement à tourner la bouche, ou à faire des mouuemens de teſte, mal ſeans & difficiles à corriger. Et ſi d'auẽture la fente de la bouche eſtoit ſi petite, qu'il faluſt faire le canon preſqu'auſſi menu, qu'vne eſcache, ou ſe ſeruir d'vne eſcache meſme, il n'y auroit point de danger, pourueu que la barre fuſt temperee, & aſſez ferme. Mais ſi elle eſt trop ſenſible, il vaudra mieux aux premiers exercices, tenir le canon aſſez groſſet, oſtant pluſtoſt la ceciliane, afin que l'emboucheure puiſſe appuyer plus haut, ſans rien alterer ny cõtraindre en aucune partie de ſon appuy. Car en fin la ceciliane commune ſert plus, pour ayder à remplir la place de l'emboucheure, & pour donner plaiſir à la langue, que pour fortifier l'action de la bride.



Les aides qu'on doibt rechercher aux premieres branches, pour commencer à former vne belle posture de col & de teste aux ieunes cheuaux.

CHAPITRE VI.

LA branche qui se void cy apres figuree, rameine communement moins que la precedente, parce que le tour de la rosette fait que le touret d'icelle, estplus en arriere, & par consequent la rend plus foible, d'autant qu'il y a de distance d'iceluy touret, iusques à la ligne droicte: à ceste cause elle sera plus propre pour vn cheual qui portera le nez vn peu trop bas, & en dedans, c'est à dire vers la poictrine.





Si le cheual ha les parties de la bouche, & de la barbe tant ſenſibles & debiles, que l'apprehenſion de quelques douleurs en icelles, l'enpeſche de ſe reſoudre aux effects des canons precedents, & de la gourmette ronde, commune & aſſez longue, la façon de ceſte autre branche, l'attirera plus doucement au vray appuy deſdites emboucheures, & de la bonne main: parce que ſa foibleſſe commence, quaſi tout contre le banquet, & par conſequent fort pres des ſuſdites parties debiles.



CESTE branche à pistollet est faillie sera moins foible que la precedente & derniere: toutefois elle fera presque le mesme effect, & soustiendra d'auantage: & partant pour en vser, il faudra que la bouche du cheual en soit moins sensible.



Si au contraire de la susdite occasion le poulain naturellement releué de col & de teste, & assez ferme de barres & de barbe, porte le nez trop auancé auec la premiere branche, celle icy le pourra contraindre d'auantage, (& sans l'offenser) à se ramener: parce qu'elle s'auance & se fortifie par le iarret faux, qui se void au mitan d'icelle.

Si le cheual a l'arc du col trop courbé, ceste troisiesme branche luy sera beaucoup plus vtile que celles cy deuant portraictes. (I'entens pour seulement luy accommoder la posture du col & de la teste.) Car pour le tenir subiect, l'arrester, ou le faire manier, i'ay desia protesté qu'il faut que cela se gaigne, par l'habitude des bonnes leçons : afin qu'apres la bride serue autant presque, pour l'aduertir de la volonté du Cheualier, que pour le contraindre. Car en fin les plus beaux effects de cest art, sont ceux, qui peuuent gaigner le consentement du cheual auec moins de violence.

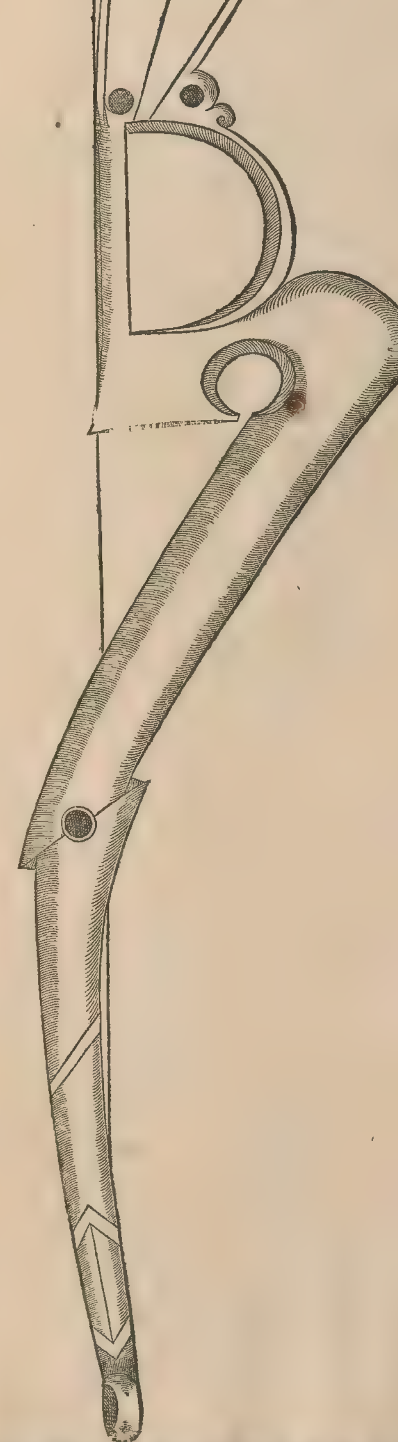


Ceste branche droicte d'icy apres, seruira aussi pour faire que le cheual ne porte le nez trop en dedans, à cause que le trou du touret, est assez en arriere, & de plus elle le soustiendra, parce que le coude n'est trop haut, trop bas, ny trop ouuert. Toutes fois elle estonnera plus vne bouche nouuelle & sensible, que ne feront les precedẽtes: Ie remets à vne autre occasiõ, ce que ie pourois dire en ce lieu des cheuaux, qui s'arment tout à fait.

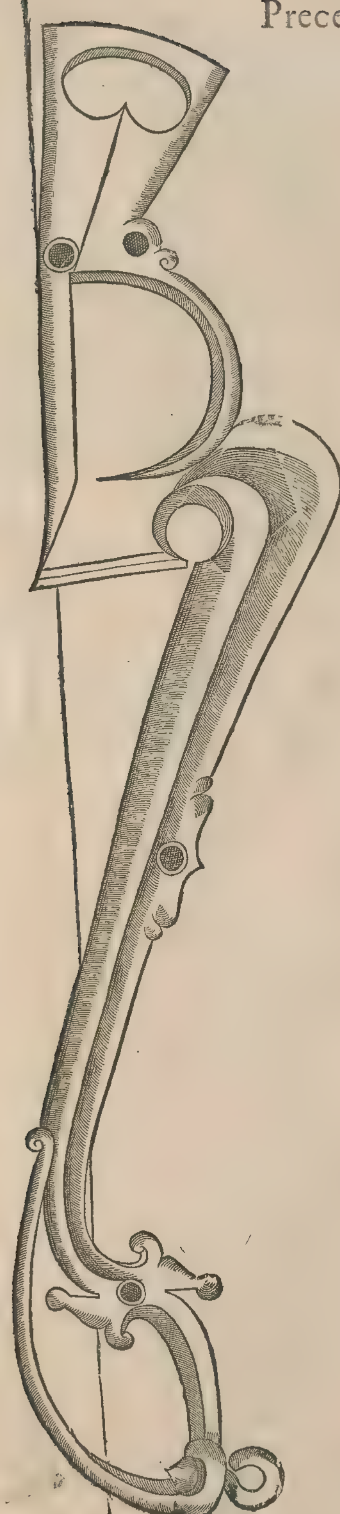


Plvsievrs peuuent auoir esté, ou sont en doute, si le coude de la branche la rend foible ou gaillarde. A cela ie dis, que le tour n'en estant excessif, & extraordinaire, il peut faire l'vn & l'autre : assauoir que si le trou du touret est fort en arriere, la branche en est autant foible, que si le coude n'estoit point. Toutesfois elle ne peut estre fort gaillarde sans le coude : parce qu'il dõne le seul moyen d'auancer le fonds, & le touret d'icelle : ie dis le seul moyen sans rendre la branche difforme.

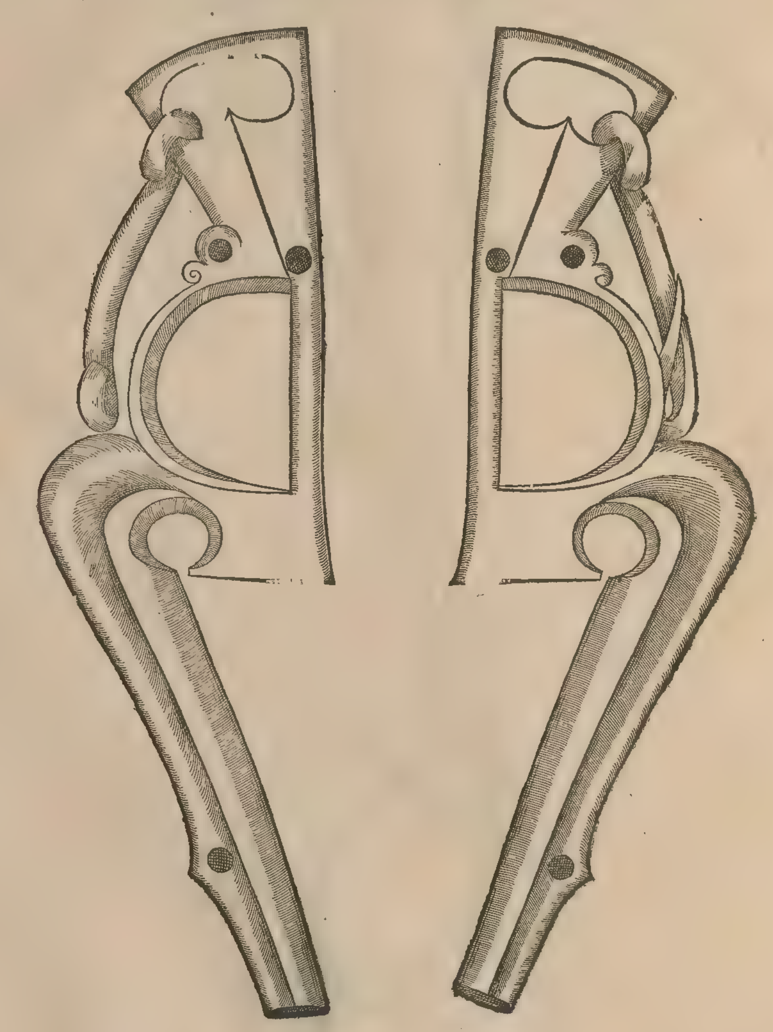
Ceste autre branche droicte paroist estre semblable à la precedente : neantmoins elle differe entant, que du coude iusques au mitan elle est gaillarde : qui fait qu'elle r'ameine : & au mitan elle s'affoiblist jusques au trou du touret : qui faict aussi qu'elle releue & soustient, selon la preuue, qui se void par la ligne perpendiculaire de ce dessein : de façon qu'elle peut ensemble r'amener, releuer & soustenir : & par consequent sera propre pour le cheual, qui portera le col & le nez bas, & trop auancé : pourueu qu'il n'ait aucuns empeschemens naturels, qui sont le plus souuent irremediables, comme i'expliqueray au liure de la diuersité des bouches & des brides.



Ceste derniere branche ſuyuante, eſt plus confuſe pour les premiers exercices des ieunes cheuaux, que ne ſont les precedentes: mais elle a beaucoup plus de grace, C'eſt pourquoy l'on en vſe ordinairement. I'ay voulu repreſenter les vnes & les autres, & chacune par les portraits, enuiron de la grandeur qu'on les fait communement aux cheuaux aſſez forts pour la guerre & pour la carriere: afin que les meſures ſe voyent & ſe puiſſent mieux entendre. Entre leſquelles ie diray ſeulement pour ceſte fois, que celle de l'œil eſt vne des principales: laquelle ſera generalement de bonne hauteur, eſtant telle, qu'elle ſe void en ces figures. Et quand à la longueur de la branche premeditee, elle doit correſpondre à la taille du cheual: aſſauoir ſelon qu'il ſera court ou long de la main en auant, ſe r'apportant auſſi à ſes forces. Car il faut conſiderer que la branche plus longue, & plus foible, eſt celle qui confond & eſtonne moins le cheual, & qui luy ſoulage plus la foibleſſe de la bouche, de la barbe, des eſpaules, des iambes, & des reins: & par conſequent celle qui le reſout plus facilement au vray appuy de la main, quand naturellement, ou par accident il le craint trop, & les effects contraires à ceux-cy naiſſent de la branche courte & fort gaillarde. Quoy qu'il en ſoit, il faut touſiours que ceſte droicte ligne, qui vient du banquet, ſerue de guide pour tenir la branche foible, ou gaillarde, ſelon que le cheual portera de ſa nature, le col & la teſte, comme il ſe peut entendre par le diſcours precedent. Voyla comment du recueil bien conſideré de toutes ces raiſons, l'on peut faire eſlection de telle de ces branches, qu'on cognoiſtra plus propre pour la ioindre à l'embouchcure, qui conuiendra mieux au cheual ſelon les proportions de la bouche, & la poſture du col, & de la teſte d'iceluy, comme ie diray plus clairement au troiſieſme liure.



CE n'eſt pas tout de bien proportionner l'emboucheüre, & la brãche ſelon toutes les ſuſdites conſiderations: car en fin il en reüſſira fort peu d'effect, ſi la gourmette n'eſt iuſtement logee en la place, qu'il ſemble que nature luy aye preparee & cõme entaillee au fons de la maſchouere du cheual, laquelle no⁹ nõmons la barbe. Il faut dõc pour y pouruoir, que les lõgueurs des crochets, ſoient directemẽt limitees iuſques à la voulte, & ſũmité du coude de la brãche, & qu'ils ſoiẽt pliez de la façõ, qu'ils sõt icy bas figurez. Or tout ainſi qu'õ doit curieuſemẽt cõſeruer la bouche du cheual, ſaine & entiere, il faut auoir le meſme ſoin, en la partie de la barbe, où la gourmette ſe doit arreſter pour faire iuſtemẽt ſon effet neceſſaire. C'eſt pourquoy il ne faut iamais vſer de gourmettes, qui ſoiẽt ſi rudes, qu'elles puiſſent en aucune façõ bleſſer ceſte partie recõmẽdable. Cõmunémẽt les pl⁹ rõdes & aſſez groſſes, sõt celles qui offensẽt moins. Et parce que ces meſures de crochets, ne ſe peuuẽt obſeruer ſur les brãches à piſtoler, à cauſe qu'elles n'õt point de coude, & qu'elles font aucunefois pincer les iouës: & les leures du cheual, cõme i'ay dit cy deuãt, il faudra en icelles branches tenir ordinairement les crochets plus lõgs que les cõmuns, ou les faire de plusieurs pieces, cõme i'ay dit cy deuant: autrement il ſera mal-aiſé d'adiuſter l'appuy de la gourmette, ou d'empeſcher que le cheual ne ſe bleſſe enuiron l'extremité de la fente de la bouche.



Nos Premiers maiſtres, ont vſé de pluſieurs ſortes de canons fort ouuerts, tant pour donner plus de plaiſir & de liberté à la langue du cheual, que pour rendre l'emboucheure plus rude. Cela pouuoit eſtre cauſe que leurs cheuaux auoient ordinairement la bouche plus fraiſche & eſcumeuſe, d'autant que ces ouuertures, ne permetét pas ſeulement le libre mouuement de la langue, mais luy donnent ſouuét plus d'occaſion, & de commodité de s'eſmouuoir, & ſe plaire deſſouz ceſte voulte, & place vuide. Or telle liberté n'eſt pas au canon ſimple & ordinaire, ains faiſant preſque tout ſon appuy ſur la langue trop haulte, ou trop groſſe, la preſſe de façon, que la peſante ſubiection l'endort, & luy fait auec le temps, perdre ſon action plus libre, la rédant noire, immobile, & comme ſans eſprits. Mais en fin ceſte incommodité porte autant de ſoulagement aux barres. Et parce qu'elles ſe doiuent conſeruer en leur naturelle temperature & integrité ie ſuis d'aduis que l'on ne ſe departe point de ces brides repreſentees, que premier le cheual ne ſoit libre, & facile pour le moins au manege, terre à terre, & à l'arreſt, & par conſequent exempt d'vne infinité de tourméts, & de deſplaiſirs qu'il reçoit ſouuent à la bouche auant qu'eſtre bien dreſſè. Et afin que l'on ne penſe que ie vueille en cecy reprendre tacitement, nos deuanciers, ie veux qu'on ſçache que ie ne reprouue leurs brides, ſi ce n'eſt entant qu'ő recherche maintenant le cheual de beaucoup plus de iuſteſſe & d'obeyſſance, qu'ő n'a fait par le paſſé, & que par ceſte curioſité les aydes, chaſtimens & remedes ſubiects, violens, & n'eceſſaires en nos eſcoles modernes, ſont d'autant augmétez, meſmes en ce qui depéd des effects de la bride, & du caueſſon: de maniere que ſouuent la bouche du cheual, ſe trouue offenſee du canon, quoy qu'il ſoit ſimple aſſez gros, & bien poly.



PREMIER ADVIS AV CAVALERICE pour la propreté.

CHAPITRE VII.

LE Caualerice digne de la profeſſió qu'il fait, doit eſtre touſiours ſoigneux de ſe diſpoſer, & accommoder ſi proprement tant en ſes habits, qu'en toutes ſes actions, façons, & geſtes qu'il dóne grace, entant qu'il luy ſera poſſible, à ſon exercice: au contraire de pluſieurs, groſſiers & nonchalans, qui d'ordinaire pour faire manier de bons & beaux cheuaux, encore qu'ils ſoient en bonne compagnie, ne ſe ſoucient pas d'eſtre ſi mal veſtus & bottez, qu'ils reſſemblent mieux des courriers ordinaires, ou des maquignós, que de bons hómes de cheual: ou quoy que leurs habits ſoient beaux & riches, ſe preſentent à l'eſcole, ou à la carriere ſans auoir autre eſguillette attachee qu'à peine celle de deuant: ou bien ont le plus ſouuent les tricouſes renuerſees, & auallees ſur les bottes, preſques iuſques en terre, le chappeau grand exceſſif, & dont les ayſles flotantes battent, & eſuentent les ioues à la meſure de l'air que le cheual manie, la gaule rabotteuſe, tortuë, ou autrement mal propre. En ceſt equipage bizarre, & mal baſty, ſe plaiſent à faire, ou pour mieux dire à profaner vn exercice, qui merite bien, ce me ſemble, que le Caualerice s'en honore, & que pour le faire, il s'accommode plus ſoigneuſement, puiſque la pratique en eſt bien ſeante, & recommandee aux plus grands & genereux Princes. Auſſi ne croy-ie pas que les hommes de ceſte humeur fantaſque & diſgraciee, ſoient naiz pour vne ſi honneſte & belle vacation. C'eſt pourquoy ie deſire que le Caualerice, ou le cheuallier, qui ayme l'e-

Veftemens du Caualerice. xercice de la bonne efcole des cheuaux, fache que pour eftre proprement veftu pour ceft effect, il doit auoir vn chapeau, qui ne foit de trop grande ny de trop petite forme: vn colet, ou vne iuppe ceinte & fans poignard, de chaufes rondes: des bottes affez longues & bien tenduës: des efperons de mediocre grandeur, proprement faits & bié chauffez: des gands beaux & affez grands, & vne belle, droicte & fiflante gaule en la main. Ie m'affeure que la plufpart de ceux qui liront ce chapitre, ne trouuerront pas bon que ie vueille reformer la façon de leurs habits, & qu'ils n'oublieront pas à dire, que le fçauoir & la bonne pratique de ceft art, ne defpend pas de toutes ces particulieres curiofitez, il eft vray. Mais ie leur voudrois auffi demander, pourquoy c'eft qu'on recherche tant les plus belles façons des felles, harnois, faquerelles, eftrieux & boffettes: & pourquoy l'on fe met en fi grande peine, pour en agenffer iuftement & proprement le cheual. S'ils difent que c'eft pour l'embellir, & le faire mieux paroiftre, ils confeffent leur erreur. Car, il n'y a point de raifon, que le cheualier fe rende plus curieux de l'agencement, & de la grace de fon cheual, que de la fienne: au contraire il eft plus licite, ce me femble, d'auoir le principal foing de la propreté de foy-mefme.

LA IVSTESSE DE L'EQVIPAGE DV CHEVAL ET autres particularitez, que le Caualerice doit obferuer premier que monter deffus pour l'exercer.

CHAPITRE VIII.

TOVT ainfi que ie veux que le Caualerice foit propre, & lefte en tout fō equipage, ie defire auffi qu'il foit curieux de bié aduifer à celuy du cheual lequel il doit generalement & par tout vifiter de l'œil, premier que mettre le pied à l'eftrieu pour monter fur la felle: affauoir s'il eft coëffé iuftement de façon, que la fouz-gorge, ne foit trop ferree, ny trop vague, ny la muferolle trop large: fi la patellette de la teftiere eft deffus le crin, & directemét au mitan des deux oreilles: la bride bié logee dedās la bouche, fans faire rider les iouës, ny qu'elle touche les efcaillons: la gourmette en fon poinct ordinaire, ny trop longue, ny trop courte: le caueffon bié mis, affauoir enuiron vn demy doigt pl⁹ hault que l'œil de la brāche, afin qu'il n'ēpefche l'actiō d'icelle, ny l'effect de la gourmette: le bout de la courraye, qui fert de teftiere au caueffon, arrefté & condānē dans fes paffans, de façō qu'il ne puiffe branler, ny battre autour des yeux ou des oreilles du cheual: la felle en fa bōne place, c'eft à dire, ayāt les pointes des harçons de deuāt, fort pres des pallerons des efpaules: les fangles fort auancees, bien tendues; & les bouts des contrefanglots cachez: les eftriuieres bien paffees, & les bouts d'icelles arreftez & couuerts: le poitral affez hault: la croupiere de iufte & ayfee mefure: & les bouts des porteftrieux auffi cachez. Outre tout cela il doit regarder la face du cheual, par laquelle (s'il eft maiftre) il pourra fouuent iuger le courage, & la fantafie d'iceluy: car la phyfiognomie en eft vn indice principal. L'œil, qui eft accouftumé à regarder toutes ces chofes, les a vifitees & recogneuës, quafi en vn inftant. Et fi le Caualerice monte fur le cheual, premier que les auoir recogneuës, il eft apres mal feant de voir quelqu'vn, qui luy accommode, ce qu'on peut penfer qu'il a oublié à confiderer, ou qu'il n'a fçeu regarder eftant à pied. Toutesfois les mefures & iufteffes des eftrieux & de la gourmette, ne fe peut bien cognoiftre ny fentir, que lors que l'on eft, ou qu'on a efté vn peu de temps fur le cheual.

LA IVSTE ASSIETTE DV CAVALERICE

CHAPITRE IX.

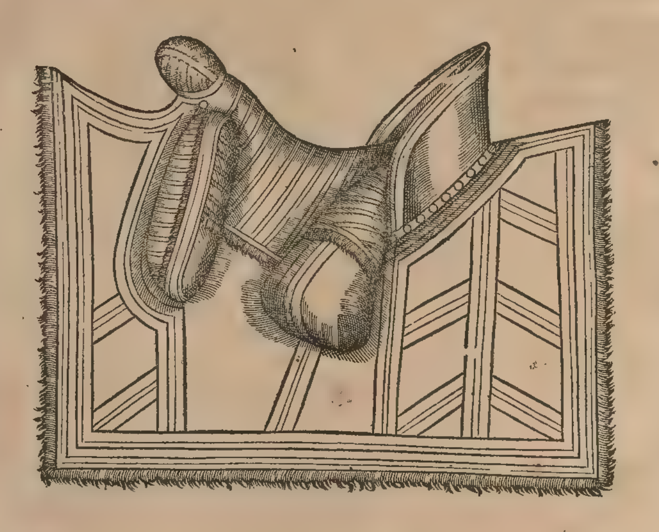
CE n'eſt pas tout que le Caualerice ſoit curieux de s'equiper proprement & de faire bien agencer le cheual : ie veux auſſi qu'eſtát à cheual il aye l'aſſiette iuſte & belle: aſſauoir qu'il tienne ordinairement la teſte droitte, & le viſage directement à l'oppoſite de la nucque du cheual: les eſpaules également droictes & niuelees, pluſtoſt vn peu panchees en arriere, que trop en auant, ſans que la droicte ſoit plus reculee que la gauche, comme il aduient d'ordinaire, ſi l'on n'y penſe curieuſement: à cauſe de la poſture du bras de la bride, qui neceſſairement eſt le plus aduancé, & auſſi de la pluſpart des actions de celuy de l'eſpee, ou de la gaule, qui de nature, ſe font plus facilement en arriere, qu'en auant: le poing de la bride à la hauteur & au niueau du coude d'iceluy, & communément enuiron trois ou quatre doigts plus hauts, que la teſte de l'harſon de la ſelle, & deux doigts plus aduancé: le coude du bras de la gaule, ordinairement vn peu plus auancé, que l'os de la hanche, vn peu plus ouuert & loing du corps, que celuy de la bride: la gaule le plus ſouuent mouuante ayant la pointe en hault: l'eſtomac vn peu auancé pour ne paroiſtre auoir les eſpaules voultees: les feſſes auancees auſſi afin de ne ſe trouuer aſſis trop loing de l'harſon de deuát, qui eſt vne particulierite mal ſeante: les reins droicts & roides: les cuiſſes fermes, & cóme collees dedans la ſelle : les genoux ſerrez, & plus-toſt tournez en dedans qu'en dehors: les iambes autant proches du cheual qu'il ſe pourra, tenduës & droictes, comme quand l'on eſt à pied, debout & droictement arreſté, en quelque lieu plain & vny, aſſauoir ſi le cheualier eſt de grande, ou mediocre taille: & ſ'il eſt de petite ſtature, il doit tenir ſes iambes les plus auancees & voiſines des eſpaules du cheual, qu'il ſera poſſible: le talon plus bas que la pointe du pied, ſans eſtre tourné en dedans ny en dehors: le bout du pied droittement & ſeurement appuyé, ſur le milieu de la planchette de l'eſtrieu, & de façon que la pointe de la ſemelle de la botte, outrepaſſe la planchette, enuiron vn pouce.

Si nous tenós en nos reigles generales, que l'eſtrieu droit doit eſtre plus court de demy poinct que le gauche, ce n'eſt pas ſans cauſe: car c'eſt celuy qui ſouſtiét d'auantage la plus grand part des actions du corps, & meſmes celles du bras doict du cheualier. Et qu'il ſoit vray, il ne ſçauroit dóner vn gråd coup d'eſpee, ny de gaule, empoigner vn homme, ny faire beaucoup d'autres mouuemens, forts & violés qu'il ne ſ'appuye beaucoup plus ſur l'eſtrieu droit, que ſur le gauche: ioinct auſſi que quand il reçoit vn coup de lance, c'eſt communemét du coſté gauche, qui par conſequent le pouſſe ſur l'eſtrieu droit: & ſ'il donne vn ſemblable coup, il en eſt auſſi ramené ſur le meſme coſtè: parce que la lance ſe doit rompre croiſant vn peu en biays ſur l'oreille gauche du cheual: & pour la moindre raiſon, l'eſtrieu gauche eſtant le plus long, on y met plus aiſément le pied pour monter à cheual.

COMMODITEZ EN LA FACON DES *selles modernes.*

CHAPITRE X

COMBIEN que le cheualier aye l'assiette belle de soy, s'il est assis sur vne mauuaise selle, faicte à son desauantage, sans doute cela desrobera beaucoup de sa grace. Car il y a des selles sur lesquelles l'homme ne se peut tenir ferme ny droict. Et voicy, ce me semble, la plus belle façon qu'on aye encores veuë (mesmement pour l'vsage de la carriere:) le premier qui l'a introduicte à nostre vsage est le Seigneur Maxime, suffisant personnage en cest art, lequel nous auons veu commander auec beaucoup de bonne reputation, á la grand'escuyrie de feu Monsiegneur le Duc de Ioyeuse admiral de France.



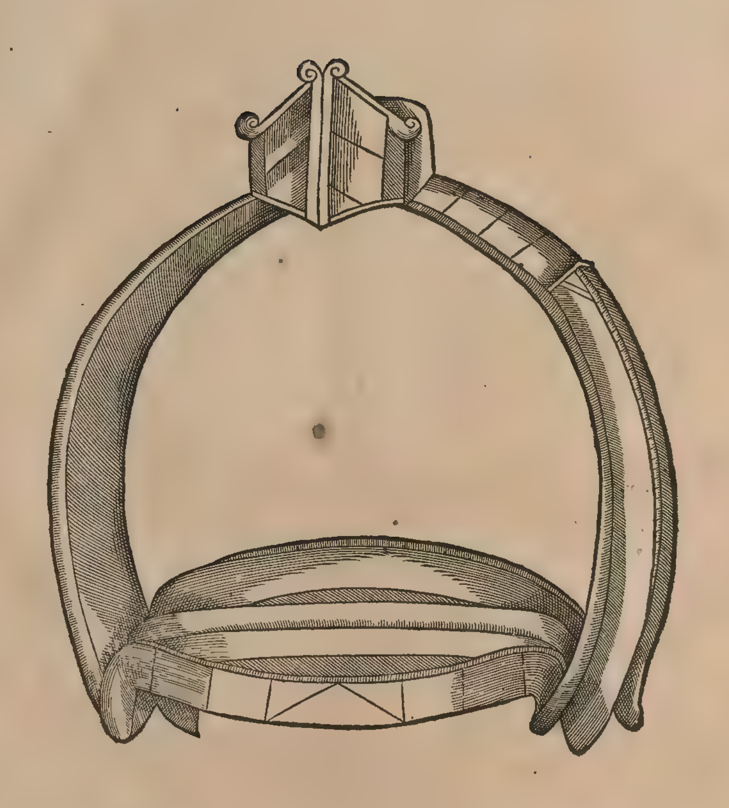
LE vulgaire dit, que ces selles modernes sont faites à l'Italiéñe: mais il y a bien à dire: car ces harsons sont beaucoup plus bas, & mieux faits que ceux, qui se font en Italie. Qui est cause que le corps du cheualier se mõstre plus hault, & plus droict sur le siege, & les battes en sont plus courtes & moins grosses: qui luy font aussi beaucoup mieux paroistre, la forme de la cuisse & du genouil: & tout le siege dõne plus de cõmoditez à tenir la iambe droicte & auancee, & particulieremét l'eschãcreure, qui se void entre l'harson de derriere & la batte, fait mieux porter l'espee au costé du cheualier. Toutesfois s'il est gras & trop charnu, vne selle à la Frãçoise luy cachera mieux la grosseur superfluë des cuisses, & des fesses, & mesmes luy rendra l'assiette, & la tenuë plus forte, d'autant qu'elle embrassera & couurira d'auãtage.

COMMO-

COMMODITE EN LA FACON DES *estrieux.*

CHAPITRE XI.

PVIS QVE selō ce que i'ay dit, parlāt de l'assiette du cheualier, il doit auoir le talon plus bas, que la pointe du pied, pour bien tenir la iābe auancee, droicte & ferme, il est aysé à iuger que pour ce faire, il se doit fermement appuyér sur la pointe du pied, & par consequēt l'estrieu doit estre tenu plus court, que la mesure ordinaire. Or si le Cheualier est de mediocre ou de petite stature, sans doute ceste situation nerueusement soustenuë luy fera paroistre la iambe courte & beaucoup d'auantage, si la voute de l'estrieu est si haute, qu'on la fait communément: car ceste hauteur & la coquille, ou l'escusson, qui couure la chappe, la grosseur de l'estriuiere double, & le bouton d'icelle, cachent & racourcissent tellement la forme de la iambe, que la personne, qui estant à pied void venir à soy, vn homme de cheual en tel assiette, s'il n'est fort grand, il luy paroist estre difforme des iambes, & presque comme vne crotesque. C'est pourquoy ie me suis tousiours seruy de ceste façon d'estrieu, cy apres representee, auec les estriuieres simples, & sans boutons, à cause qu'ils mostrent en ceste sorte la iambe plus belle & plus longue que les autres, d'autant que ceux-cy sont plus bas: & outre ce il ne peut aduenir le danger de passer, & chausser tout le pied & la iambe dedans & à trauers ces estrieux, comme il aduient aucunesfois auec ceux qui sont plus hauts, au hazard de plusieurs inconueniens & perils. Ie pourrois encores dire icy, les façons des harnois, qui conuiennent mieux à la taille que le cheual peut auoir, & selon celle du Cheualier, ou l'occasion, en laquelle il voudra paroistre estant à cheual. Mais parce que les harnois, hors-mis la testiere & les renes, sont d'ordinaire bannis des escoles de cest art, i'en remets la description en lieu plus spatieux & à propos.



COMMVNES ACTIONS ET GESTES BIEN ET MAL *seantes au Caualerice, en exercant le cheual d'escole.*

CHAPITRE XII.

Ie ne veux pas seulement que le Caualerice s'habille & s'accommode proprement, mais ie voudrois aussi qu'estât à cheual toutes ses actions fussent belles ou necessaires: au contraire de la pluspart de ceux, qui se meslent de dresser les cheuaux, lesquels en leur donnât leçon, ou en les faisant manier de quelque air qu'ils aillent, marquent les temps & les mesures auec vn certain mouuemẽt de teste, qui accompagnent toutes les battues que le cheual fait en son manege. Et quand ils luy veulẽt dresser le col, ramener la teste, ou tourner le nez de quelque costé, ils se ramenent & s'arment eux-mesmes, ou tournẽt leur teste, & leur visage, mõstrans presque par leurs grimaces, la contenãce qu'ils desirent que le cheual face: & s'ils le veulent chasser en auant, on leur void faire la premiere action si grande auec le corps & les deux bras, qu'ils mettent quasi le ventre dessus la teste de l'harçon de la selle: & le voulant arrester, se renuersent tout à coup, comme s'ils estoient prests à cheoir sur la croupe: & quand ils aydent, ou chastient de la iambe ou de l'esperon de quelque costé, ils se panchent & se balancent si fort d'vne part & d'autre, qu'il y a souuent aucuns de ceux, qui sont plus ententifs à les contempler, qui ne se peuuẽt empescher de les accompagner par quelque semblable actiõ de corps & de membres, ou de rire, voyans telles souplesses & boufonnes façons de faire, qui seroyent plus propres à faire le pantalon à la comedie, qu'elles ne sont necessaires à la bonne escole du cheual. Car au lieu que les iustes mouuemens du corps faits à temps & accortement sont vtiles pour aiuster le cheual, ceux au contraire qui sont extremes & grossiers, outre qu'ils ont mauuaise grace, l'incommodent & le mettent souuẽt en desordre. Tellement que ie ne puis aprouuer la raison ny l'excuse que peut auoir celuy, qui est coustumier de faire ces grandes & superflues actions si peu profitables: lequel neantmoins fera profession de corriger & chastier les fautes du cheual, iusques à ne luy vouloir pardonner le moindre mouuemẽt inutil, & qui luy sieze mal. Il me semble qu'il seroit plus raisonnable que le Cheualier fut soigneux de rendre ses deportemens & gestes plus modestes & plus accords, que de perseuerer en telles mauuaises façons, preferant la grace d'vn animal irraisonnable, à la sienne: & quant à moy ie ne sçaurois approuuer le dire de ceux, qui peut estre pour couurir l'imperfection & habitude de leurs mauuais gestes, veulent qu'on pense que tout ce qu'ils font de mal-seant, sert à la bonne escole du cheual. Ie dis au cõtraire & soustiens auec la raison & l'experience, que pour faire aller & manier le cheual iustemẽt gardãt l'egalité de quelque bon air nettement soustenu en toutes sortes de maneges, il faut que le Cheualier soit ferme & droict à cheual, sans qu'il face nulle action de bras, de corps, ny de iambes, que ce ne soit pour quelque effect necessaire, & que neantmoins il ne se monstre aucunement contraint, mais plustost qu'il face paroistre vne grande facilité en toutes ses actions. Car si les mouuemẽs du cheual dependẽt de ceux du Cheualier, comment se peut-il faire que ces grãds & ordinaires brãlemens de corps, de bras & de iambes ne mettent souuent le cheual en quelque desordre? Ie ne veux pas dire qu'il n'y aye des chastimens qui ne se peuuent bien faire sans estre quelquefois accompagnez be l'action apparente de tout le corps, mais d'en faire ordinaire, ie n'y consens, non plus que ie croy que d'autres gestes & mines mal seantes, qu'on void faire à la pluspart de ceux qui se plaisent à ioüer des instrumens, ou qui font, ou voyent faire beaucoup d'autres exercices, soyent necessaires. En fin l'assiete du Caualier, ne peut estre vrayement belle & iuste, en prati-

quant tous les plus beaux airs & maneges, si son siege, la selle & le cheual, ne demeurent tellement vnis, qu'ils semblent estre d'vne piece, sans que l'action du Caualier se trouue trop souple ny contrainte.

HABITVDE MAL SEANTE DE PARLER ORDINAIREment au cheual en l'exerçant.

CHAPITRE XIII.

IE dis encores, que tout ainsi que la voix du Caualerice faicte à téps & à propos destourne souuét les mauuaises impressions du cheual malitieux & vindicatif, & qu'elle donne grace à l'exercice, le parler beaucoup au cheual tiét plus du charlatan que du cheualier. Toutefois on void aucuns hómes, qui ont fort bóne pratique en cest art, qui tát qu'ils sont à leurs escoles dónans leçó au cheual, ou cóment qu'ils le recherchét, ne se sçauroiét empescher de luy dire presque tout ce qu'ils veulent qu'il face, tout ainsi que s'ils auoyent affaire à vne personne de raison. Voyla comment estans à cheual ils donnent du plaisir aux assistans amateurs de l'exercice, & par mesme moyen apprestent à rire à ceux, qui au partir de là font en ce mocquant à qui mieux redira & contrefera l'accent & les paroles inutiles dites à vn animal irraisonnable.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL AV MONTOIR.

CHAPITRE XIIII.

VNE des premieres choses, que le Caualerice doit auoir en recommandation pour l'escole du cheual, est de le rendre paisible, & facile au mótoir. Car c'est vn grand desplaisir & beaucoup d'incommodité quand, au lieu de se laisser monter librement, il se defend auec les dents, ou les pieds: ou quand il fuit en tournant autour du cheualier, ou en reculant pour luy oster la commodité de mettre le pied à l'estrieu. Cela luy peut proceder de la negligence ou ignorance de celuy, qui premier l'aura exercé en bardelle, lequel peut estre n'aura pas eu l'industrie, ny la patience de le bien asseurer: ou pour auoir esté souuent battu, ou trop tost mis en ceruelle, apres qu'il aura librement permis au cheualier de luy monter dessus: ou pour auoir receu quelque mal ou desplaisir de la selle, ou de la croupiere, ou de la boucle d'icelle: ou pour auoir eu quelque coup mal à propos sur la teste, mesmemét de quelque hóme à pied dás l'estable ou ailleurs. Toutes ces choses luy peuuent auoir causé vne peur, ou quelque soupçon ou vindicte qui le garde d'approcher de celuy qui le veut monter: quelquefois aussi la mesme imperfectió peut proceder de sejour & de gaillardise, seulemét ou d'vn peruers & meschát naturel. Or cóment & d'où que ceste crainte où vice procede au cheual, il faut pour le rapatrier ou chastier, que le Caualerice vse des plus doux moyens qu'il se pourra aduiser, ayát neantmoins dequoy le pouuoir contraindre s'il est besoin, comme il s'ensuit.

QVAND le cheual ne veut approcher du montoir, ou attédre qu'on luy monte dessus, il faut que le Caualerice le prenne par le fonds de la renne, & que de l'autre costé vn homme, qui entende l'art, le tienne par la corde droitte du caueßon, & que tous deux ensemble, sans le regarder droit aux yeux, le menét au long d'vne muraille iusques au lieu, qui sera plus cómode pour le montoir: & s'il ne veut suiure librement, le Caualerice le flattera auec la voix douce, en luy donnant à manger vn peu d'herbe, ou du pain, ou de quelque autre friádise propre au goust des cheuaux. Et si pour ces caresses il ne veut nó plus seyure, ains qu'il s'arreste ou recule, le Caualerice ne le doit pour cela brauer ny battre: mais celuy qui tiendra la corde du caueßon

taschera de le faire cheminer & suiure, le menaçãt ou frappãt discrettemẽt du bout de sa gaule sur la cuisse, ou fesse droitte, sãs toutefois luy faire beaucoup de mal. Et si pour tout cela il ne veut obeïr, le Caualerice ou celuy qui tiẽdra la corde, ne le doiuẽt battre ny menacer, car le chastimẽt aspre dõné en tel tẽps & occasion luy pourroit faire trop craindre le Cheualier, ou celuy qui doit tenir l'estrieu, tãt au mõtoir, q̃ pour descendre: mais vn autre hõme doit estre derriere le cheual tout prest pour le chasser en auãt, en le brauãt & menaçãt de la voix, & le frappãt s'il est besoin auec vne grosse & lõgue gaule, ou perche au lõg de la cuisse & du flãc du costé opposite de la muraille. Et si par ce chastiemẽt il s'auãce & s'approche du mõtoir, alors le Caualerice doit le caresser & luy dõner quelque friãdise, quoy qu'il n'obeysse que par force.

S'ESTANT approché il faut que celuy qui tient la corde luy mõstre & presente la gaule pres de la cuisse, afin qu'il ne bouge de sa place. Cependant le Caualerice pour l'appaiser luy maniera la teste & le crin, & frappera souuent de la main sur le siege de la selle, en le flattãt de la voix. Et quand le cheual attendra & se tiendra ferme sans bouger ny remuër aucunemẽt, le Caualerice taschera de metre le pied à l'estrieu seulemẽt pour l'asseurer. Car auant que monter du tout, il faudra que le cheual perde l'apprehension & le vice qui luy fait haïr le montoir.

SI pendãt que le Caualerice leuera la iambe, ou qu'il se voudra soustenir sur l'estrieu, le cheual recommence à fuyr & s'esloigner, l'homme qui tiendra la corde, fera ce qu'il pourra pour l'en empescher, luy dõnant sagement de la gaule sur la cuisse en le menaçãt de la voix. Et si pour tout cela il ne cesse de s'eslargir, ou de reculer, l'homme qui sera derriere, luy fera vne autre charge du mesme costé à grãds coups de sa perche ou grosse gaule. Et si d'auenture il se dresse contre le Caualerice pour le frapper des pieds de deuant, l'homme qui sera derriere se mettra à costé deuançant celuy qui tiendra la corde, pour pouuoir battre le cheual au trauers des iambes de deuant, iusques à ce qu'il soit reuenu à terre. Que si lors qu'il se trouuerra gourmãdé & empesché par celuy qui le chastiera, il se veut defendre à coups de pied en tirãt quãtité de ruades, il le faudra aussi brauer de la voix, & le battre rudemẽt au dessous des iarrets perseuerant tant qu'il continuera de ruër, iusques à ce que la douleur de ces grands coups de gaule, continuez en ces parties nerueuses & douloureuses, le contraignent de se rendre & accroupir mettant fin à ses ruades. Et par ces moyens le cheual se gaignera par douceur, ou par force, s'approchera du montoir, & attendra le Cheualier.

APRES qu'il sera monté, il descendra & remontera plusieurs fois sans partir d'vne place, afin de l'accoustumer & asseurer d'auantage. Et si soudain apres que le Caualerice sera monté le cheual part de ce lieu licentieusement, il le remettra en la mesme place dont il sera party, sur laquelle le tiendra patiemmẽt, iusques à ce qu'il ne soit plus en ces inquietudes, & qu'il soit bien asseuré. Et si apres auoir fait ce remede cinq ou six fois le cheual n'a perdu son vice, il ne s'en faudra estõner: car peut estre sera-il tant fougoux, ou de nature si desobeysante, qu'il ne se pourra vaincre que par le temps & la patience: mais en pratiquant souuent ces remedes, sans doute il se reduira.

IE diray encores que s'il est possible le Caualerice, ny l'hõme qui tiẽdra la corde ou l'estrieu, ne doiuent iamais battre le cheual au montoir, mesmement quand il y a quelqu'vn derriere pour le chastier, sinon qu'il les voulust mordre, ou frapper, ou pour autre occasiõ forcee, Car quelque chastiemẽt qu'il merite, l'on doit tousiours euiter qu'il n'apprehende trop les coups qui luy viennent par deuant. Il faut aussi noter, que ceux qui aydent au Caualerice doiuent auoir du iugement pour ne menacer, ny battre le cheual, que selon la necessité. Car les chastiemens ne seruent, qu'entant qu'ils sont bien iugez & diligemment effectuez.

ADVERTISSEMENT AV CAVALERICE QVI VEVT desgourdir & alegerir le cheual en l'exerçant au trot & au galop.

CHAPITRE XV.

Le premier exercice qu'on void donner en nos escoles indifferemment, & presques à tous les ieunes cheuaux qui sont pesans & froids de deuãt, c'est le trot, & communement dedans & au trauers de forts guerets, ou en autres lieux montueux, raboteux & mal-aysez : afin que ceste commodité de terroir auec l'apprehension des chastimens qu'ils auront accoustumé de receuoir ayant bronché, les contraignent d'estre en ceruelle, & de hausser les iãbes d'auãtage. I'approuue fort ce remede, & le tiens pour necessaire, quand il est bien iugé. Mais estãt fait sans iugement, comme il se void assez souuent, il est faux & preiudiciable. Il faut donc que le Caualerice considere premieremẽt, si ceste pesanteur ou engourdissement d'espaules, ou de iambes, procede de mãquement de courage, de force, ou de souplesse naturelle, ou pour auoir esté peu ou mal exercé, ou trop trauaillé. Et s'il cognoist que le cheual aye les espaules pesantes, ou cõment que ce soit les mouuemens d'icelles & des bras naturellement froids & paresseux, à faute de souplesse naturelle, neantmoins que les mẽbres en soyent bons & assez forts, & que ceste force soit aussi naturellemẽt nouëe, & retenue: lors le Caualerice se pourra asseurer que le mediocre & cõtinuel exercice de trot, & quelquefois de galop en ces lieux mal-aysez, desgourdira souuent la force de tel cheual, & luy rẽdra l'actiõ des espaules & des iãbes plus libre. Mais si auec tout cela il est chargé de teste, où qu'il poise ou tire à la main, la continuation de ces lieux mal-aysez luy pourra rendre l'appuy de la bride encor pl⁹ lourd & emdormy. Car tout ainsi que ces lieux difficiles sõt propres pour desgourdir la force & les mẽbres du cheual, ils seruent aussi pour le resoudre a l'appuy de la bride, quand il a la bouche foible ou trop sensible, & fait par consequent qu'il s'abandonne d'auantage, si naturellement il est pesant à la main.

Si donc le cheual de bonne force, & leger à la main est neantmoins naturellement engourdy de membres, & pesant d'espaules, il sera bon de l'exercer assez longuement en ces lieux fort montueux & raboteux. Mais s'il poise ou tire à la main, il le faudra toutes les fois tenir moins de temps en quelque lieu qu'on l'exerce, à la peine de le monter plus souuent. Car pour rendre la bouche aysee aux cheuaux tãt ieunes que vieux, ou d'aage mediocre, il faut ordinairement finir l'exercice & mettre pied à terre, deuant que la lassitude les accable & reduise à se trop soustenir sur le caueſſon, ny sur la bride: parce que ce seroit grande erreur si en voulant desgourdir les membres du cheual, on luy falsifioit & endurcissoit l'appuy de la bouche, cõme il aduient souuent, quand le Caualerice se depart des bons preceptes, ou quand ils luy sont incogneus.

Si au contraire le cheual est froid & paresseux seulement pour auoir les iambes ou les reins foibles, ces lieux si mal-aysez l'auront plustost foulé, que desgourdy, & luy nuyront en beaucoup d'autres choses : car le principal remede qu'il faut obseruer pour se bien preualoir des forces du cheual, qui en a peu, c'est premierement de trouuer moyen de luy croistre l'haleine en l'exerçant lentement, & en augmentant peu à peu la vigueur de son exercice : ce qui ne se peut faire en ces lieux si difficiles, ausquels le cheual foible a tant de peine, qu'il ne sçauroit auoir trotté ou galloppé mille pas, sans estre quasi prest à s'abandonner sur les dents, & à se rendre du tout : à quoy l'on ne doit iamais venir sans y estre ne-

ceſſairement contraint,pour euiter quelque plus grand deſordre : car ſi le cheual a du cœur aſſez,ceſte violence extreme & ſoudaine le peut facilemẽt mettre en quelque grãde inquietude,& s'il en a peu,il ſe peut par meſme moyen eſtõner & rebuter. Partãt faudra faire electiõ de quelque terroir plus ayſé,là où le cheual foible ou de mediocre force puiſſe durer plus longuement au trauail, lequel terroir ſoit neantmoins vn peu montueux ou raboteux en quelques endroits, afin que le cheual puiſſe mieux prendre terre,& faire les mouuemens des eſpaules & des iambes plus hardis. Et afin auſſi qu'il s'accouſtume à regarder touſiours en terre deuant ſa piſte.

Si le cheual a perdu la ſoupleſſe des mẽbres, & la force des eſpaules ou des reins pour auoir eſté trop trauaillé,ou pour quelque autre accidẽt,à plus forte raiſon l'exercice du trot & du galop aux lieux fort penibles luy doit eſtre contraire. Mais i'ay veu des cheuaux retirez de deuant, qu'on a aucunement racommodez en les promenant peu & ſouuent à trauers les champs, & principalement par les guerets.

Les cheuaux,qui ont le mouuement des eſpaules & des bras fort hauts & souples, tels que la pluſpart des perſonnes deſirent,s'aſſeurẽt auſſi en ces lieux raboteux:d'autant qu'ils s'accouſtument à mieux choiſir les lieux, auſquels ils peuuent mettre plus ſeurement les pieds en terre,qu'ils ne font de leur naturel. Quelqu'vn pourra trouuer eſtrange ceſt aduertiſſement, parce qu'il ſemble que ces lieux malayſez ne ſont nullement neceſſaires aux cheuaux,qui ont les mouuemens des iambes libres & hauts: en quoy l'on ſe peut tromper. Car communément ils ſont plus foibles & moins fermes en bronchant,meſmes en ſautant les foſſez, & moins trauailleurs que ceux qui ont le trot moins haut & plus ſerré.

En ces premiers exercices de trot & de galop propres à deſgourdir le cheual,le Caualerice ne ſe doit pas attacher beaucoup au Caueſſon, ny à la bride,pẽſant par ce moyẽ luy releuer & aſſeurer mieux le col & la teſte,(quoy que du cõmencement la ſubiectiõ le face ramener & mettre en quelque aſſez belle poſture:) car ſi naturellemẽt il a l'appuy de la bouche à pleine main,& que l'actiõ de ce trot ou galop hardy & fort embraſſé ſoit ordinairemẽt retenue en ces lieux mõtueux & raboteux par ceſte ſubiectiõ de caueſſon & de bride,ſans doute cela luy endormira le nez,les barres,la langue & la barbe. De façon qu'en peu de temps il aura l'appuy tellemẽt endurcy,que peut eſtre il s'abãdonnera ſur iceluy en telle ſorte,qu'il ſera apres difficile de le rendre bon à la main. Et ſi au cõtraire il a la bouche ſenſible,& foible de ſoy, ceſte meſme ſubiection mal iugee & trop ſoudaine luy pourra auſſi par meſme moyen offenſer les ſuſdites parties de la bouche & de la barbe, auſquelles les vrais appuis de la bride ſe doiuent faire. Il faut donc que le Caualerice aye le iugement & la pratique d'attirer le cheual doucemẽt au vray & temperé appuy de la main, luy ramenant le col & la teſte peu à peu, & luy rendant ſouuent les mains:& ſur tout luy laiſſant en ces commencemens pluſtoſt la teſte vague,que ſi par ceſte ſeuere ſubiection,il cõmençoit à s'accouſtumer à tirer,ou peſer à la main,ou ſe faire entier. Car c'eſt vne maxime qui,eſt beaucoup plus ayſé de donner appuy au cheual,qui n'en a pas aſſez, que de rendre leger & facile celuy qui en a trop, & de ramener celuy qui porte le nez trop auancé,que de releuer celuy qui ſe couure trop & qui s'arme. Par la bonne pratique de ces moyens & auec le temps neceſſaire le cheual ſe pourra mettre & reſoudre en la plus belle poſture,que nature luy permettra,à meſure qu'il ſe rendra leger,ſe deſgourdira & accroiſtra l'aleine.

Plvsievrs Cheualiers ont autrefois penſé,cõme font encores à preſent beau-

Erreur de faire tirer le cheual à la charrue pour l'alleger.

coup d'autres, que pour alegerir le cheual chargé de deuant, qui poise à la main, & qui brôche souuent, il soit bô de le faire tirer quelque temps à la charrue: mais l'erreur en est fort grossiere. Car au côtraire cest exercice doit plustost donner l'appuy à celuy qui n'en a point assez: parce que pour faire l'actiô nerueuse du tirer, le cheual s'abbandône naturellement appuyant toutes ses forces contre le collier: & pour rêdre ceste action plus forte par l'effort du garrot, il faut necessairement qu'il allonge le col & baisse la teste beaucoup plus que sa posture naturelle. Il est dôc aysé à iuger que tous ces efforts & mouuemens se rapportent à la dureté, ou pesâteur de l'appuy de la main, & qu'ils sont du tout côtraires à la legereté. Pour cognoistre facilement que c'est vne autre erreur semblable de pêser, que ce remede soit nô plus vtile pour desgourdir le cheual qui bronche souuent, il faut considerer que tant plus il met de violence & de force à tirer la charrue ou la charrette, tant moins la difficulté de ce qu'il traisne luy permet le libre mouuement des espaules & des bras: tellement que l'on void aussi que le cheual, qui laboure la terre, racle & choque souuent les mottes des guerets auec les pieds de deuât. Et d'autât que l'appuy du collier le soustient & l'empesche de tomber en bronchant, l'vsage & l'habitude de la charrue peut faire aussi que le cheual, bien qu'il soit leger & desgourdy, deuiendra lié & paresseux à leuer & destourner ses pieds des empeschemens & rencontres raboteux, qui le feront souuent broncher & dônner du nez en terre, n'estant plus retenu à l'accoustumee du socq & du coustre, ny soustenu du collier.

L'EXERCICE QVI DOIT ESTRE PLVS AISE AV CHEVAL.

CHAPITRE XVI.

ENTRE toutes les choses qui doiuent estre plus aisees au Caualerice en l'exercice du cheual, c'est de le faire gallopper, courir & tourner: aussi semble-il que nature luy en aye particulierement donné le premier apprentissage. Qu'il soit ainsi, l'on void que le ieune cheual eschappé, ou comment qu'il soit à la campagne en sa liberté, ne trotte que fort peu, & qu'il se plaist à gallopper & courir: & pour mettre fin à ses courses, au lieu de s'arrester, il tourne d'vn costé ou d'autre, non pas deux ou trois fois, ny d'ordinaire estroit & sur les hanches, côme quâd par l'artifice du Caualerice il y est contraint & accoustumé: mais pour le moins il tournera communément la teste du costé, qu'il aura cômencé sa course. L'on peut iuger par là, que le courre & le tourner luy est plus naturel, que le trotter ny le parer, ny que beaucoup d'autres choses qu'on luy peut apprendre auec l'art: & que si l'on se pouuoit contenter qu'il ne tournast qu'vne fois ou deux à chaque main de mediocre espace, & que la façon qu'on souloit faire les maneges & les anciennes passades, sans doute il n'y auroit tant de cheuaux ruïnez, côme l'on void, depuis que la necessité, ou plustost la curiosité, nous a amené les inuentions de tât de reparts de main & d'arrests, faictz coup sur coup, & de redoublemens de voltes, & autres sortes de maneges & d'airs qu'vne infinité de personnes vont pratiquant aucunesfois plus mal que bien à propos. De façon que maintenât chacun desire tant de parties & de perfections en l'exercice du cheual, que entre cêt, qu'il s'ê void de belle & forte taille, à peine en peut-on faire election de dix, qui soyent estimez dignes de seruir, & faire paroistre vn hônestehomme en lieu d'honneur: & quand d'auenture, il s'en rencontre aucuns, qui soyent assez legers, nerueux & de bonne & courageuse inclination pour se rendre propres à ceste rare dexterité tât recherchee, ils tôbent ordinairement à la mercy de certains hômes rigoureux, si presomptueux & mal entendus en cest art, qu'au lieu de se sçauoir preualoir dextrement de ceste vigoureu-

ſe legereté,& du bon naturel,qui pourroient rẽdre tels cheuaux en quelque perfe-ctiõ de bon manege,au cõtraire ils les recherchẽt & les eſtrapaſſent auec tãt d'indiſcretion & de rigueur,que les paures animaux en ſont eſtropiez premier qu'auoir peu ſeruir,& dõner cõtentement en ce que nature les a deſtinez:tellement qu'ils ſe trouuent ſi confus & quelquesfois reduits à tel deſeſpoir, qu'au lieu de partir de la main,quãd on les veut pouſſer,ils ſe defendẽt en reculãt,ou en voulant mordre les iãbes ou les pieds du cheualier,ou en ſe couchãt en terre,& en fin auec tous les moyens,qui leur ſont dõnez par la rage,à laquelle ils ſe trouuẽt reduits. D'autres qu'au lieu de parer apres vn partir de main,ou à la fin d'vne courſe longue & determinee, s'abãdonnent,& s'envõt eſchappãt & deſdaignant la bride & le caueſſon. D'autres qui ne veulent plus tourner,ou s'ils tournent,c'eſt ſeulemẽt du coſté auquel ils ont plus d'inclination. D'autres qui ne ſe veulent plus laiſſer remonter à celuy qui a accouſtumé de les battre ſi rigoureuſement,ny autres qu'ils ſoupçonnent.

TOVTES ces imperfections peuuent auſſi proceder d'vne humeur poltrõne & malicieuſe,qui naturellemẽt poſſedera le cheual à faute d'auoir eſté bien exercé,ou par quelque autre accident,ou defaut de nature. Toutefois elles aduiennent ſouuẽt à ceux qui ſont plus ſenſibles & coleres. Or pour mieux expliquer les cauſes & aduenemens de tous ces vices,& afin d'entendre & mettre plus facilement en effect les remedes d'iceux, voyons premierement pourquoy le cheual peut eſtre retif.

DES IEVNES CHEVAVX RETIFS.

CHAPITRE XVII.

ON VOID peu de cheuaux fort ieunes & nouueaux apprentis que quelquefois au lieu d'aller en auãt,ſelon l'actiõ & le vouloir du Cheualier,ne s'arreſtent ou reculent,ou ne facent quelque autre ſottiſe. La premiere cauſe de ceſte deſobeïſſance procede de l'habitude qu'ils ont prins dés leur naiſſãce à ſuyure leurs meres,& d'eſtre en liberté dãs le haras,& ordinairemẽt en cõpagnie de plusieurs iuments & poulains,iuſques à ce qu'ils cõmencent à ſe fortifier & ſe battre entre eux,& à ſentir & vouloir monter les iumẽs:qui eſt iuſtement le tẽps qu'on les doit prendre & retirer de haras,tãt pour euiter les premiers efforts, qui deſia les pourroient fouler en ceſt aage tendre & foible, que pour cõmencer à les accouſtumer à l'attache de l'Eſcuyrie,& à ce laiſſer leuer les quatre pieds,gouuerner & penſer de la main,& en meſme temps leur faire cognoiſtre & pratiquer peu à peu la bardelle,la croupiere,& le ſurfaix:& apres les biẽ aſſeurer au mõtoir,afin que lors qu'ils auront attaint l'aage & la force pour pouuoir reſiſter aux cõmencemens de l'exercice,le Caualcadour de bardelle aye moyen de mõter deſſus plus facilemẽt ſans les offencer,ny eſtonner,& que cela leur puiſſe oſter beaucoup d'occaſions de s'efforcer & defendre quãd on les dõpte. Et pour voir vne preuue aſſez pertinente que les cheuaux ieunes & innocẽs font ſouuent ces difficultez de paſſer là où le Caualcadour les veut pouſſer,à cauſe de ceſte premiere & accouſtumee liberté perduë, & pour eſtre eſtonnez ſe ſentans perſecutez,contraints,& ſeparez de leur premiere & naturelle compagnie;c'eſt que les plus timides ſont ceux qui font le plus ſouuẽt telles fautes,& que lors qu'ils perſeuerent,quelque mal qu'on leur face, à ne vouloir partir d'vn lieu,ou à reculer,ſi on leur fait paſſer vn autre cheual deuãt ou à coſté,la pluſpart partiront de ce lieu,& ſuyuront volontairemẽt ce cheual qui paſſera le premier. Voyla pourquoy vn des plus aſſeurez remedes qui ſe pratiquẽt aux premieres caualcades,qu'õ fait aux poulains,meſmemẽt pour les empeſcher de ſauter, & faire beaucoup d'autres defenſes & deſordres violẽs eſt de les faire guider par vn

Le temps auquel on doibt retirer les poulains du haras.

homme à cheual, qui les meine par la cauesanne, & qui parte du montoir aussi tost que le Caualcadour est monté dessus le poulain encores sauuage.

En ces communes fautes excusables, qui procedent seulemēt des premieres impressions & habitudes, le Caualcadour doit vser d'vne grande douceur & patience, principalement aux nouueaux remedes, lesquels doiuent estre accortement faicts, afin de conseruer, tant qu'il sera possible, le courage naturel & l'allegresse du ieune cheual: qui est vne des plus notables cōsiderations de cest art. A cause dequoy le bō Caualcadour ne doit iamais auoir recours à la force & à la rigueur, qu'il n'aye premieremēt essayé tous les plus doux moyens, dont il se sera peu aduiser. Quand donc le ieune cheual refusera à faute de pratique, d'aller en auant, il faudra obseruer la compagnie d'vn autre cheual, qui ne ruë ny ne soit aucunemēt fascheux, sur lequel il y aye vn homme entendu en l'art pour le faire aller deuāt au trot & au galop, selō que le ieune cheual consentira, ou se voudra preualoir de l'esquine, ou d'autres defenses: & à mesure qu'il se resoudra de marcher, l'homme qui le guidera luy laissera gaigner le costé de son cheual, & puis le deuant pour l'escarter, s'il est possible, sans qu'il s'é apperçoiue. Et si estant escarté il s'estōne, ou pour quoy que ce soit il se veut de nouueau arrester, le Caualcadour taschera de le chasser seulemēt auec la voix, & quelque mediocre chastiment: car ce seroit trop grād erreur de le battre ny le brauer asprement, premier que luy auoir fait recognoistre peu à peu les mouuemēs, la voix & les coups, qui le doiuēt pousser & chasser en auant. Cependāt celuy, qui sera sur le cheual asseuré, regaignera diligemment le deuant, & au mesme tēps le Caualcadour donnera au sien en criant & en le menaçant de la voix tous deux ensemble, quelque coup de nerf à trauers les fesses, si subtilemēt qu'il ne puisse bōnement cognoistre lequel des deux l'aura frappé, afin que la cōtinuatiō de ce remede luy face craindre l'abord de celuy qui viendra apres, ou qu'il attēdra pour le voir passer deuant, & que le sentāt approcher il s'en aille le premier cōme fuyant. Et quād auec le tēps il commencera de s'asseurer & d'obeyr, on le fera quelquefois cōduire tout de mesmes par vn hōme de pied, qui soit biē eniābé & en aleine, iusques à ce qu'il aye perdu le vice de s'arrester & de reculer contre le vouloir du Caualcadour, cōme sās doute il aura dās peu de tēps, si ces moyens sont effectuez propremēt & à leur tēps. Toutesfois il faudra cōsiderer que si le cheual, soit ieune ou vieux, est de sa naturelle humeur aduste & colere, la malice & la poltrōnerie se pourront facilement ioindre à ceste premiere mauuaise & susdite habitude: & par cōsequēt il ne faudra trouuer estrange, qu'il faille employer plus de temps, de moyens & de patience à le resoudre & le rendre obeyssant. Car cōmunément les cheuaux de ceste temperature sont vitieux toute leur vie de faict, ou de volonté, quoy que l'on puisse faire.

DES CHEVAVX APPREHENSIFS ET OMBRAGEVX, ET particulierement de ceux qui craignent les enseignes & tambours.

CHAPITRE XVIII.

IL y a aussi des cheuaux qui sont naturellemēt ombrageux, c'est propremēt à dire trop apprehensifs, pour auoir les yeux louches ou verōs, ou quelque autre defaut de veuë, qui leur fait le plus souuent voir douteusemēt & imaginer les choses qu'ils regardent, autremēt qu'elles ne sont: tellemēt que quelquefois ils n'ēosent approcher. En cecy le Caualerice doit sçauoir, que si soudainemēt il se laisse trāsporter à la colere, & que à force de coups, il les veut contraindre d'aborder ce qui leur fait peur, il en pourra quelquefois venir à bout, selon qu'il trouuerra dispos le naturel de tel cheual. Mais aussi pourra-il facilement aduenir, que

l'estonnement des coups qu'il receura, ioint à la crainte de l'obiect qui le mettra en ces doutes, luy accablera du tout la vigueur & le courage. Il vaudra dõc mieux auãt que venir à la rigueur, tascher à leur faire recognoistre le plus paisiblement qu'il se pourra, la chose qu'ils redoutét, & qu'ils n'osent approcher, soit par la voix mediocre ou le commun mouuement des bras & des iambes, qui le pourront pousser & auancer: & quelquefois en leur faisant discrettement sentir les esperons, le nerf, ou la gaule, & mesmes les y faisant accompagner & mener par vn homme de pied, qui les sçache cõduire auec douceur & caresses par l'vne des cordes du caueßon, ou par la testiere. Car en fin il faut cõsiderer que les coups rigoureux ne les gueriront pas de ceste humeur apprehensiue, qui est vn defaut naturel, ny de l'imperfectiõ de la veuë, qui est aussi vne espece de maladie. Mais que l'accoustumance de bien recognoistre & sentir, (sans receuoir trop de desplaisirs,) ce qu'ils apprehendét & redoutét, les pourra asseurer, & leur donner auec le temps vne pratique, qui suppleera ces defauts de nature. Toutesfois si la paresse ou malice est iointe aux susdits accidés, ie veux alors que le Caualerice assemble les chastimés seueres à la douceur, & qu'il en vse diuersement, selon que le cheual se disposera à leurs bõs effects.

Il me souuient d'auoir eu autrefois souz ma charge vn coursier entre autres, qui estoit de la race de Mantouë, de grãde & noble taille, de bon poil, fort, vigoureux & bon à la main: neãtmoins tãt apprehẽsif, mesmement des enseignes & tãbours, que quelquefois ie l'en ay veu en telle alarme, qu'il estoit deux iours sans vouloir mãger son auoine, & sans se coucher: & tout ce qu'il voyoit remuër, ou qu'il oyoit bruire durant ce tẽps, luy sembloit enseignes & tãbours: qui estoit grãd dõmage. Car sans cela il eust esté digne de seruir vn grãd Capitaine le iour d'vn cõbat de main. Voyla pourquoy ie me mis apres cherchant tous les remedes, desquels ie me sçeu aduiser, pour le pouuoir asseurer. Quelquefois ie le faisois promener long tẽps ayãt vn page dessus, qui portoit vne enseigne de plusieurs couleurs arboree, laquelle le vẽt faisoit souuent flotter autour des yeux & des oreilles de ce cheual: estãt à l'Escuyrie ie luy faisois ordinairemét tenir ceste enseigne dãs la mãgeoire, & en le caressãt luy en faisois plusieurs fois frotter la teste & le col. Quelquefois ie le cõtraignois par faim de mãger son auoine dessus ceste enseigne: i'en ostois aucunefois le baston, & faisois mettre & tenir longuement le drappeau tout estendu, comme vn caparasson, dessus son dos, ou sur vn autre cheual placé tout contre luy: souuent, en luy donnãt leçõ, ie mettois, ou faisois tenir ce drappeau en tel lieu, que le cheual estoit cõtraint de passer ordinairemẽt dessouz iceluy, le touchant de la teste & du nez. Ie le menois aussi plusieurs fois la nuict au clair de la Lune en diuers lieux, mesmement là où ie pensois trouuer les ombres plus apparentes, plus variables & en plus grande quantité, luy faisant recognoistre ceste enseigne en lieux differents: En quoy ie trouuay vn grand remede, & quasi le gain de ma cause. En fin auec le tẽps & la patience, fut par caresses, ou par contrainte, selon que ie sentois la portee de son courage, iẽ l'accoustumay de façon, que sans difficulté il alloit droit baiser les enseignes, quand ie voulois. Mais ie ne pẽse pas que iamais cheual aye fait de plus effrayez & desesperez mouuemens, que feit celuy-là, premier que se pouuoir appaiser & resouldre. Ce ne fut pas tout: car le tãbour estoit ce qu'il craignoit le plus. La forme de la quaisse luy desplaisoit, le bruit l'estonnoit, & ce qui le troubloit d'auãtage, estoit le mouuemẽt des baguettes, à cause qu'outre ce, qu'il estoit naturellement apprehensif, il n'auoit pas la veuë claire. Qui fut cause que i'acheptay expreßément vne quaisse, laquelle ie faisois battre à toute heure dedãs l'Escuyrie, & principalement toutes les fois qu'õ cribloit & donnoit l'auoine à tous les autres cheuaux, & tant qu'ils mettoyent de temps à la manger: tellement qu'en moins de quinze iours la pluspart en firent vne

telle habitude, qu'aussi tost qu'ō battoit ceste quaisse, ils cōmençoient à se resiouyr, faisans les mesmes contenances qu'ils auoyent auparauant accoustumé de faire oyant le son du crible. Mais particulierement mon cheual ombrageux, au cōtraire demeuroit tendu les oreilles droittes, roulant & blanchissant les yeux, tremblāt & tellement effrayé, qu'il estoit quelquefois enuiron demy-quart d'heure tenant vn morceau de foin serré entre les dents, sans faire aucun mouuemēt des maschoires, ny de la bouche. Il taschoit par boutades a se ietter dedans la mangeoire, ou à trauers les barres, de sorte qu'il estoit fort mal-aysé d'épescher qu'il ne se blessast. Toutesfois au bout de quelque temps en s'appaisant il commença de regarder & sentir de pres la quaisse, dedans la māgeoire, pourueu qu'on n'é fit aucun bruit, & qu'ō ne la remuast: ce fut à force de friandises, que ie luy fis māger aupres de ceste quaisse, & par fois dessus icelle, ie luy fis aussi accoustumer le bruit, faisant frapper peu à peu sur l'vn des fonds de la quaisse: & pour luy donner plus d'asseurance, quelquefois ie montois dessus, & le menois à la campagne, là où en quelque beau lieu ie faisois coucher ceste quaisse quatre ou cinq pas deuant le cheual: & apres luy auoir donné loisir de la bien recognoistre, ie la faisois pousser & rouler en auant: ce pendant ie taschois de la luy faire suiure & choquer, & en fin sauter, sans le battre que le moins que ie pouuois, & ce dernier remede me seruit beaucoup. Mais quād il fut question de luy faire approcher & sentir la quaisse tandis qu'on la battoit, & qu'il voyoit le mouuemēt des baguettes, nous pensasmes tous deux perdre nostre escrime. Ie fus lors quasi sur le poinct de le quitter, n'esperāt plus pouuoir venir à bout de ce que ie m'estois proposé. Car combien que de sa nature il fust extremement sensible & aysé à la main, toutes les fois que l'effray le saisissoit, il perdoit le sentiment de la bride, des esperons, de la gaule & de toutes autres sortes de contraintes & chastimens, & pour fuir le subiect de ses apprehensions il faisoit d'estranges & dangereuses resolutions. D'autre-part il s'estoit tellement emmaigry, que ie craignois qu'à la longue toutes ces incommoditez ensemble luy consommassent du tout la vigueur. Mais ce qui me fit poursuyure mō entreprinse fut, qu'il estoit ieune d'enuiron sept ans, & de son humeur naturelle sanguin flegmatique, qui est vn temperament, qui fait que le cheual n'a pas beaucoup de memoire ny de malice, & par consequent qu'il est long temps à comprēdre & retenir ce qu'on veut qu'il apprenne. Mais aussi est-il aysé à repatrier apres auoir receu beaucoup de desplaisirs & de chastimens: au contraire de ceux, qui sont coleres melancoliques, lesquels doiuent estre ordinairemēt timides, malitieux & vindicatifs. Toutes ces consideratiōs me pousserent & me firent passer outre: estant la plus part du temps occupé à resuer sur les moyens, qui me sembloyent propres à pouuoir accoustumer mon cheual à veoir de pres & sans s'estonner, les susdits mouuemens de baguettes. En fin apres auoir pratiqué plusieurs remedes, vn iour ie m'aduisay que de nature les cheuaux mangent sauoureusement les carrottes, & que lors nous estions en leur saison: soudain i'en fis chercher, & en recouuray des plus longues & des plus rouges, qu'ō peut trouuer: ie dis plus rouges, afin qu'elles ressemblassent mieux aux baguettes, qui se font communément de brezil: apres les auoir bien fait lauer, ie faisois battre d'icelles ceste quaisse: & cōme le cheual en estoit assez pres, celuy qui la battoit luy presentoit vne de ces baguettes, & la luy faisoit sentir, battant tousiours de l'autre sur la quaisse, sans faire beaucoup de bruit. Apres qu'il en eut prins deux ou trois morceaux, il commença à s'asseurer & resoudre tellement, que dedās six iours il alla droict au bruict de la quaisse volontairement par coustume, & pour manger ce que auparauant luy auoit tant despleu. Quāt aux armes & au bruit des arquebuzades il y fut bien tost asseuré. En fin ie luy fis apres tant & si souuent voir & accoustumer l'enseigne, le tambour & les armes ensemble, & le rendis si aysé, que s'il m'eust falu

hazarder

hazarder ma vie sur vn cheual, en quelque lieu d'honneur, ie n'en eusse pas desiré d'autre, à sçauoir tant qu'il estoit en exercice, & en escole: mais à la verité ayant esté quelque temps en seiour, il prenoit quelquefois l'alarme, & mesmes l'apprehension le saisissoit, toutesfois ce n'estoit qu'aux premiers mouuemens. En fin c'est vn tesmoignage, qu'il n'y a artifice qui puisse du tout vaincre ou effacer les vices naturels. Ie pourrois encores alleguer sur ce propos par exemples beaucoup d'autres cheuaux extremement ombrageux, que i'ay autrefois exercez, ou fait exercer, & en fin asseurez. Mais pour ne paroistre ambitieux, m'en attribuant l'honneur, ie suiuray mon discours en general: protestant que si ie mets encores quelquefois en auant aucuns des plus imparfaits cheuaux, que par l'art i'ay rendu bons & bien manians, ce sera seulement pour rendre l'explication des remedes & leçons plus intelligible & plus brefue.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL APPREHENSIF à l'esclat & à la rumeur des armes, & pour le faire approcher des autres cheuaux au combat de l'espee.

CHAPITRE XIX.

IL y a vne infinité de personnes, qui pour asseurer les ieunes cheuaux ombrageux font vne reigle generale de les surprendre souuent, leur faisant peur auec ce qu'ils craignent le plus, afin d'auoir occasion de les chastier & contraindre d'en approcher. Mais quant à moy ie n'approuue nullement la coustume de ces moyens, combien qu'ils reussissent quelquefois: ie veux au contraire que pour le premier & principal remede, on empesche tant qu'il sera possible que les cheuaux ne soient surprins par ce qui les espouuante, principalement afin d'euiter les desplaisirs des chastiemens, qui leur pourroient facilement causer vn desespoir, ou vn second effroy, autant ou plus preiudiciable, que celuy du premier obiect apprehendé, selon qu'ils seront naturellement dominez d'humeur colere sanguine, ou melancolique aduste: à cause dequoy les meilleurs hommes de cheual doiuent obseruer pour maxime de ne battre iamais auec violence vn ieune cheual effrayé.

SI donc le cheual a grand peur des armes, il luy faudra souuent presenter à la cãpaigne vn homme à pied qui soit armé de toutes pieces, & d'assez loin, afin que le cheual aye loisir de s'asseurer en allant à luy: & à mesure qu'il en approchera, le Caualerice le caressera, luy maniant le col: & l'homme qui sera armé, ne remuera non plus qu'vne statuë. Si le cheual ne l'ose aborder, il ne faut pour cela que le Caualerice le batte aspremẽt: mais plustost qu'il aye la patience de le faire accompagner par vn homme de pied, qui le sçache flatter & conduire, ou par vn autre cheual qui soit sage & asseuré: Et comme les deux cheuaux seront arriuez ensẽble assez pres de cest homme armé, il haussera les deux bras le plus lentement qu'il pourra, sans faire claquer les brassals: & donnera à chacun des deux cheuaux du pain, ou de l'herbe, ou quelque autre friandise propre à leur goust: & soudain qu'ils en aurõt prins chacũ vn morceau, il leur fera doucement entendre sa voix, & taschera de leur manier la teste, en leur redonnant souuent des friandises: & au commencement faudra que cest homme armé caresse le cheual qui sera asseuré, le premier: car cela fera plustost resouldre le paoureux ou sauuage. Ayãt fait cecy plusieurs fois, on pourra cõmencer à luy faire recognoistre peu à peu en le caressant, le mouuement & la rumeur des ermes: & comme il aura perdu les premieres & plus grandes apprehensions, il

faudra que l'homme qui sera armé, trouue moyen de luy faire prendre, ce qu'il luy voudra donner à manger, à la pointe d'vne espee rabatuë, bien fourbie: & taschera aussi de luy en donner auec la main de ladite espee, la tenant tousiours, & de l'autre main luy frottera la teste, tãdis qu'il mangera ses friandises : afin qu'en recognoissant & goustãt les caresses, il s'asseure au mouuemẽt & à la lueur de l'espee. Et pour le mieux asseurer à la rumeur des brassals, il luy faudra faire souuẽt cribler son auoine à sa veuë & d'assez pres, par vn pallefrenier qui soit armé, & qui en la luy donnãt le sçache flatter de la voix, & frotter, & manier en diuers lieux Il sera bõ aussi de le faire bouchonner & penser longuemẽt par ce pallefrenier armé, ou quelqu'autre, qui aye le iugement de faire des mouuemẽs des bras petits ou grands, selon que le cheual en aura peur, ou qu'il s'asseurera: & se faudra ordinairement seruir d'armes blanches, à cause que ceste lueur trouble communément bien fort le cheual ombrageux, & quelquesfois de noires, & comment qu'elles soyent, n'oublier pas l'accoustrement de teste. Car ce qui estonne plus les cheuaux poureux, voyãs vn homme armé, est de ne luy recognoistre la forme du visage. Qu'il soit vray, on void cõmunément qu'ils n'osent bonnement approcher d'vn homme en pourpoint, s'il met seulement son chappeau, ou quelque autre chose deuant la face.

AYANT ainsi asseuré le cheual à la forme, à la lueur & au bruit des armes, le Caualerice prendra vne espee nuë, de laquelle il commẽcera de frapper peu à peu sur la sallade de cest hõme armé, en tournant à l'entour d'iceluy: lequel cependant carressera le cheual, en luy donnant quelque friandise, & en le touchant doucemẽt de la main en quelque endroit du col, ou des espaules, iusques à ce qu'il soit asseuré au son des plus grands coups de ceste espee, & à l'action du bras du cheualier.

APRES si l'on a moyen de faire vne statuë de toile pleine de foin, & semblable à la forme d'vn hõme, laquelle statuë soit armee de papier peint, ou couuert, de façõ qu'il ressemble estre de fer, il la faudra faire tenir debout, & preste à tomber facilement, dedans vn pré fauché, ou en quelque autre lieu plain & commode : de ceste statuë faudra approcher le cheual, & apres la luy faire choquer & porter plusieurs fois par terre, à sçauoir au commencement allant le pas, & puis le trot, & au galop, & en fin à toute bride, iusques à ce que le cheual craintif en aye du tout perdu l'apprehension.

IL sera apres fort aysé de l'asseurer par ce mesme moyen au combat de l'espee. Car il est certain que le cheual craint beaucoup plus vn hõme armé estant à pied, que s'il estoit à cheual, à cause qu'il le recognoist moins: Toutesfois il s'en trouue plusieurs, qui craignent d'accoster les autres cheuaux, les vns à faute d'accoustumance, & les autres pour auoir la bouche si legere & sensible, qu'ils craignent de rencontrer quelque chose auec le mords ou le nez. C'est pourquoy vne des principales parties qu'on desire en vn cheual de combat, est qu'il ayt la bouche à pleine main, & qu'il porte le front droict. Il y en a d'autres qui n'osent accoster non plus, à cause qu'ils sont extremement apprehensifs & timides, ou qu'ils se sentent foibles de membres. Comme que ce soit, il leur faudra souuent donner leçon, & les promener longuement auec vn autre cheual asseuré, en tournant estroit, & de façon que les deux cheuaux ayent le nez aux fesses l'vn de l'autre, & que presque les genoux des Cheualiers se touchent, & que cependant chaque Cheualier caresse & frotte souuent la teste, ou le col du cheual de son compagnon.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL AVX ARQVEBVSADES.

CHAPITRE. XX.

IL est certain que le cheual craint naturellemét le bruit,& beaucoup plus le feu,que ne font plusieurs autres especes d'animaux: & tant plus est colere, sensible & vigoureux,tant plus se trouue-il communément actif & apprehensif,& par consequent moins asseuré aux arquebuzades. Toutesfois pourueu que la veuë en soit bonne & les yeux semblables, il sera beaucoup plus aysé de le resoudre, que si estát saisi de la mesme crainte,il estoit de sa nature flegmatique,timide & de peu de force. Si doncques ce doute & cest effroy leur est naturel, tant plustost doit on commécer en leur ieunesse,de leur faire pratiquer les remedes Et pour les premiers & plus asseurez le Caualerice trouuerra moyen de faire souuent voir au cheual vn arquebuzier à la campaigne,& d'assez loin, droict auquel il menera le cheual: & comme il sera enuiron quarante ou cinquante pas apres, l'arquebuzier tirera vn petit coup de son arquebuze, & soudain ira le pas au deuant du cheual,luy presentant quelque friádise qu'il aura toute preste en sa main pour cest effect. Et si le cheual n'en ose approcher, le Caualerice taschera de l'asseurer auec la voix & la main,& aura la patience de le faire cheminer autour de l'arquebuzier, & du costé qu'il tournera plus facilement: afin que sans entrer en autre dispute, & sans le precipiter ou tourmenter,il aye moyen de le faire approcher peu à peu pour luy faire sentir & prendre ceste friandise dans la main de l'arquebuzier,qui cependant que le cheual la mangera,le flattera en luy frottant le visage & le col, & luy faisant sentir souuent son arquebuze,& voir & ouyr doucement le mouuement & le bruit de la serpentine. L'ayant ainsi caressé & asseuré,il rechargera plus ou moins son arquebuze,selon que le cheual aura eu peur de ce coup: & cependant le Caualerice le promenera sagement par le droit,passant & repassant fort pres de l'arquebuzier,iusques à ce qu'il aye rechargé. Apres le Caualerice s'esloignera pour recommencer la mesme chose au pas,au trot & au galop,renforçant ainsi à tous les coups, iusques à la course: & en continuant fera croistre peu à peu la charge de l'arquebuze,& tirer de plus pres,selon que le cheual se resoudra: sans toutesfois que le feu,ny la poudre touche le cheual. Quoy que ce soit l'arquebuzier luy viendra sagement au deuant toutes les fois qu'il aura tiré,quand ce ne seroit que pour euiter l'odeur de la fumee de la poudre,qui communément desplaist aux cheuaux. Car il faut fuir tant qu'il est possible,mesmement en ces occasions,les accidens qui se pourroient ioindre à l'imperfection principale du cheual.

PRECEPTES PARTICVLIERS POVR LE *chastiment des cheuaux retifs.*

CHAPITRE XXI.

IE sçay que fort peu de ieunes cheuaux consentirót à tous les remedes susdits sans estre quelquefois contraints & battus: mais afin que le Caualerice n'employe la force,ny la rigueur,qu'entant qu'il y sera contraint par la raison, ie veux qu'il considere que iusques icy ie ne prens pas les susdites fautes proprement pour vices, mais plustost comme faictes par ignorance ou incapacité de ieunesse,ou par quelque defaut, ou imperfection de nature: & qu'il n'y a rien qui confonde tant le cheual, que les chastimés violens, qui luy sont incogneus:

& mesmemẽt quand il les reçoit pour des fautes incogneuës & naturelles. Et quãd bien le cheual aura autrefois bien seruy, & que seulement pour quelque mutation malicieuse il soit deuenu retif, tousiours les susdits remedes seront bõs & asseurez: & lors, s'il estbesoing, ils se pourront faire auec moins de respect: d'autãt que le cheual ne sera pas nouueau aux chastimens qui le pourront contraindre, quand il sera desobeyssant & obstiné. Mais s'il est retif pour auoir esté trop contraint & gourmandé, il faudra obseruer autant de douceur & de patience que s'il estoit poulain. Ie veux aussi que le Caualerice se souuienne, que les esperons grands & fort poignans sont extremement contraires à l'escole des ieunes cheuaux, mesmement à ceux qui sont sensibles, ombrageux & retifs: par ce que s'ils sont de leur humeur naturelle fort flegmatiques, ou melancoliques, les chastimens de ces esperons les pourront effrayer & rendre plus timides, & par consequent les faire plustost deuenir retifs s'ils ne le sont, que determinez s'ils sont ramingues. Et ceux qui serõt sanguins ou coleres s'en pourront aussi facilement desdeigner ou desesperer, au lieu de se rendre obeïssans, voila d'où vient le plus souuent que les cheuaux pissent de rage, ou d'effroy, ou qu'ils vont cherchant les murailles, ou s'arrestent tout à faict, & pour se defendre se mettẽt en deuoir de mordre les iambes & les pieds de celuy qui les pique, ou de luy donner des coups de pied sur les talons: ou quelquefois, à faute d'autre remede, se couchent par terre, ou se mettent en hazard de se precipiter auec celuy qui est dessus. Tellement que pour le plus seur, les esperonnades aspres & si violentes doiuẽt estre reseruees pour les derniers remedes, vsant plustost des coups de fouët, de nerf ou de gaule, qui se dõnent dés la moitié du corsage du cheual en arriere. Car tels chastimens sont propres à le chasser en auant, & auec beaucoup moins d'estonnement, de quelque humeur qu'il soit.

DES CHEVAVX RETIFS POVR AVOIR *esté trop battus sur la teste.*

CHAPITRE XXII.

SI le cheual est ombrageux & retif pour auoir receu de trop grands coups sur la teste, comme il aduient souuent, ou pour les craindre de nature, il faudra premierement remedier à ceste crainte, qui est cause de l'imperfection. Et le plus expedient, est d'accoustumer le cheual par caresses & longueur de temps à se laisser espousseter & frotter, principalement la teste & le visage, dedans & dehors l'Escuyrie, auec vne queuë de renard emmanchee, iusques à ce qu'il n'en craigne non plus le mouuement, ny les coups, que de l'espoussette ordinaire: comme il aduiendra sans doute, si l'on y apporte la patience & la discretion necessaire. Car ceste queuë est beaucoup plus molle & plus douce que la toille, de quoy, l'on a acoustumé de faire les communes espoussettes d'Escuyrie: & le Caualerice menant le cheual à la campagne, luy en donnera peu à peu ordinairement sur la teste, autour des yeux & des oreilles: tout ainsi comme s'il le vouloit esmouscher.. Et si d'auenture il estoit trop sauuage, il sera bon, pour l'auoir plustost asseuré, de faire au commencement les mesmes choses à vn autre cheual, qui n'aye point de peur, & qui soit tout contre le poureux: afin qu'on aye moyen de leur frotter & espousseter les testes, & les caresser ensemble. Et quand le cheual craintif n'aura plus de peur des coups de ceste queuë, on fera le mesme remede auec vn petit fagot à pleine main de roseau fleury, qui soit bien lié. En continuant la susdite reigle & ostant tous les iours vn peu de la houppe de ce fagot, il n'en craindra plus à la fin le mouuemẽt, ny par cõsequent celuy du baston, & pour le dernier remede, il luy fau-

dra souuent faire prendre quelque friandise au bout d'vn baston,& cependãt qu'il la mangera,luy passer & repasser plusieurs fois,& discretemẽt ce baston aupres des yeux & des oreilles,& luy frotter le visage & le col auec la mesme main,qui tiendra ce baston,ou le susdit fagot.Et si apres qu'il semblera estre exempt de ceste crainte, il continue de s'arrester & reculer à son gré,le Caualerice ne le doit pour cela aucunement battre,ny menacer,s'il est possible,auec le nerf: car il reuiendroit facilemẽt à son premier soupçon: mais plustost taschera de le faire aduancer auec la voix, & quelques coups d'esperon donnez plus en arriere,que l'ordinaire. Et pour le mieux chasser & luy oster ces impressions craintifues, il luy faudra souuent apprester vn fort homme,qui l'attende auec vne longue & grosse gaule, ou vn fouët,là où l'on pensera qu'il se voudra arrester,ou le faire suiure iusques en ce lieu, pour le fouëtter fort & ferme,en criant & le menaçant à haute voix: & cependant le Caualerice meslera quelques bonnes esperonnades parmy les cris & les coups de fouët,que cest homme donnera au cheual,iusques à ce qu'il l'aura faict desloger du lieu qu'il se sera arresté: & ne faudra vser, que le moins qu'on pourra du chastiment de la gaule,principalement sur les espaules, qu'il n'ait auparauant perdu ceste apprehension des coups de la teste.

DES CHEVAVX RETIFS POVR AVOIR ESTE' *trop batus & gourmandez des esperons.*

CHAPITRE XXIII.

SI le cheual est rebuté ou retif pour auoir esté trop rudement & longuement exercé,& trop asprement batu auec les esperons, il le faudra premierement laisser sejourner iusques à ce qu'il aye reprins ses forces & premiers esprits:& s'il n'est bien sein dedans le corps,il le faudra purger: car estant malade,ou plein de mauuaises humeurs, le Caualerice perdra le temps & la peine qu'il mettra pensant le remettre en son premier & courageux estat: d'autant que ceste indisposition le rendãt par accident colere melancolique,quoy qu'il soit naturellement mieux composé & de bonne inclination,le pourra disposer à quelque nouueau vice.Mais estant sain,seiourné & bien nourry,l'on pourra apres commencer de l'exercer à la campaigne,au large& en diuers lieux,peu&souuent,&sans esperons,euitant tant qu'il sera possible toutes les occasions qui le pourront faire battre. Neantmoins toutes les fois que le Caualerice cognoistra qu'il se voudra arrester,& qu'il aura quelque dessein malicieux,il ne manquera de le brauer & menasser à haute voix,& s'il est besoin le fouettera à trauers les fesses& le ventre auec vn foüet,ou vn nerf& pour plus grande facilité il faudra estre secouru d'vn homme,qui suiue ce cheual sur vn bidet ordinairement à vingt-cinq, ou trente pas de distance, lequel se tienne tousiours prest pour mettre diligemment pied à terre, quand ce cheual retif refusera d'aller en auant, & pour le chasser à grands coups de foüet, sur les fesses, & à trauers les iambes, principalement s'il se defend en ruant.Il faudra aussi que le Caualerice soit curieux de le caresser,quand il luy obeyra librement: car la douceur est autant & plus necessaire aux cheuaux estonnez & rebutez,qu'à ceux que l'on n'exerce,que pour leur apprendre ce qu'ils n'ont iamais sçeu.

ON continuera curieusement ces remedes,iusques à ce que le cheual sera determiné:& apres le Caualerice prendra des esperons mornez, lesquels il luy fera discrettement sentir peu à peu: & pour luy oster & rompre les desseins & moyens

de s'arrester ou de se defendre, quand il luy voudra donner quelque aduertissemẽt ou chastiment de ses esperons, il faudra que ce soit en criant & le menaçãt à haute voix, & entre trois ou quatre bons coups de foüet, ou de nerf, & au mitan d'vn partir furieux de quarãte ou cinquante pas, ou d'vne assez longue course. C'est icy proprement vne petite bourrasque de diuers chastimens faits ensemble, afin que premier que le cheual se soit apperceu d'où luy vient la douleur particuliere des esperonnades, il aye passé l'endroict & le temps, auquel il aura accoustumé de s'arrester soudain apres les auoir reçeuës. Bref il faut en ceste occasion proprement obseruer les moyens par lesquels le bon Caualcadour cõmence à faire cognoistre aux poulains l'aduertissement & les effects des esperons, & s'il se peut auec plus de patience & d'industrie: à cause que les cheuaux faits, ou qui passent cinq ans, sont plus capables de malice, & ont beaucoup plus de force, pour s'opposer & defendre à l'escole & aux chastimens, que n'ont les poulains. Voyla pourquoy l'on doit commẽcer de les dompter aussi tost qu'ils ont attaint trois ans, mesmement quãd de race ils ont beaucoup de courage & d'esquine. Car d'autant qu'ils sont en cest aage encores innocens & foibles, ils font aussi moins de difficultez & de defenses, & par cõsequent moins d'efforts: de maniere qu'ils peuuent apprendre par vne douce & longue pratique, & sans estre foulez, ce qu'ils ne feront sans beaucoup de desordre & de dangers, si on ne les monte iusques à ce qu'ils soyent en leur grand' force. Ie veux dire aussi par ceste mesme raison, que si le cheual rebuté & retif a trop long temps gardé son vice, sans que l'on y aye pourueu, ou si l'on y a mal operé, il faudra que le Caualerice se garde que, en se rebutant soy mesme, il ne precipite temerairemẽt ses remedes auec le mauuais naturel du cheual Car en fin il faut considerer que ces accidents vicieux pourront, par la longueur du temps & l'habitude, estre conuertis en nature, mesmement si la complection du cheual y a esté disposee, & pour y remedier il faudra consequemment se resoudre à vne longue & curieuse patience, sans laquelle tous ces moyens se trouueront inutils.

En quel aage on doibt cõmencer de dõpter les ieunes cheuaux d'esquine & de courage.

D'AVTRES CHEVAVX RETIFS ET MALITIEVX.

CHAPITRE XXIIII.

IL y a d'autres cheuaux melancoliques, qui sont vrayement retifs de pure malice, & peut estre pour auoir esté redoutez des cheualiers, qui les ont exercez, ou qui s'en sont voulu seruir: de maniere qu'au lieu que ceux que ie viens de dire, deuiẽnent vitieux pour estre trop rigoureusement picquez, le vice de ceux-cy procede en partie pour auoir esté trop respectez. Ce sont les cheuaux ramingues & chatoüilleux, qui communément se veulent defendre quand on les veut seller ou brider, ou qui souuent aussi tost, qu'ils reçoiuent vne esgratigneure, ou vn petit coup d'esperon donné par vn mauuais homme de cheual, ne faillẽt point de leur rendre quasi au mesme tẽps la risposte d'vn coup de pied sur vn tallon, en baissant les oreilles, & en s'esmouschant les flancs, & les costez, auec la queuë: & quand ils sentẽt redoubler mal à propos les esperonnades donnees auec crainte, ils s'arrestent tout court pour reculer, ou pour faire quelque saut disgratié, en intention de mettre le mauuais cheualier par terre: ou aucunesfois vont cherchant les murailles pour luy en rasper les genoux & les iambes: & quelquefois y veulent porter les dents. Ce sõt les effects de leur inclination naturellemẽt maligne. Or pour le regard de ces cheuaux si mal nais, toutes les fois qu'ils ferõt ces traicts villains & desloyaux au bõ Caualerice, ie ne le dispẽse pas seulemẽt, mais ie le prie d'en auoir sa raison, à grãds cris

& coups d'esperon & de nerf, & encores les faire foüetter à tour de bras, perseuerât iusques à ce qu'ils se seront mis en deuoir d'obeyr. Car s'il est possible il ne faut iamais laisser vaincre les cheuaux, qui ont le courage double & malin. Toutesfois ie ne veux pas que le Caualerice se laisse tant transporter à la colere, qu'il ne soit tousiours attentif & prest à receuoir auec quelque douceur le consentement de tels cheuaux, pour si peu qu'ils obeyssent: car autrement les chastimés seront inutils ou plustost cause de plus grands desordres. Et s'il aduient que tant qu'ils seront à l'escole, ou autrement sur l'exercice, ils ne facent compte des caresses, le Caualerice ne le doit trouuer estrange: car les cheuaux de bonne nature en font bien quelquefois de mesmes estans en colere: & à plus forte raison ceux icy, qui communément sont coleres, fort aduftes de leur naturel, & qui ne peuuent aymer l'homme, ny ses caresses. Mais pour tout cela il ne faut laisser de les flatter, quand ils se chastient: car à la longue les caresses bien dispensees leur pourront faire recognoistre les effects des bons chastimens.

POVR voir vne preuue que le cheual retif & malicieux, contraire directement en ce qu'il peut, à la volonté de l'homme, c'est que si on luy attache à la queuë vne corde trainant en terre, & que cependant qu'il recule, outre le vouloir du cheualier, quelqu'vn prend diligemment ceste corde, & la tire tant qu'il pourra pour le faire reculer d'auãtage, il aduiendra souuent que ce cheual de mauuais naturel se sentãt ainsi tiré en arriere, s'aduancera, & partira comme fuyant, monstrant presque par cest indice, qu'il pense que le cheualier se vueille preualoir du reculer, qu'il ne fait que pour luy desobeyr & desplaire. Or combien que ce remede chasse en auant le cheual retif, pour cela ie ne le baille pas pour chastiment du vice: au contraire c'est plustost adherer à sa desobeyssance, puis qu'il ne s'auance qu'entant qu'il luy semble qu'on le veut faire reculer.

IE pourrois encores adiouster sur ce propos vne grande quãtité de remedes, que i'ay pratiquez autrefois pour chasser en auant les cheuaux retifs, soit par le feu ou l'eau, appliquez en diuerses façons, & aux parties plus sensibles, qui soyent au corsage & aux membres du cheual, & mesmes par le moyen de quelques animaux, & autres choses qu'õ luy peut attacher à la queuë, ou mettre dessous icelle: ensemble de certains esperons faits par curiosité superstitieuse, qui reusissent aucunefois. Mais parce que ie suis ennemy de ces petits secrets inuentez à faute d'art, i'en remets le discours & la pratique à ceux qui s'y arrestent plus que moy.

AVANT que passer plus outre, ie veux de nouueau aduertir le Caualerice, qu'il se souuiẽne de la commune erreur de ceux, qui pensent que la premiere chose qu'õ doit faire pour rendre le cheual aysé & bien maniant, c'est de luy asseurer la teste & la bouche: ie dis au contraire qu'il n'y a desordre, qui endurcisse tant la teste, la bouche & le col du cheual, & qui le rende tant, ny si tost entier, que de luy vouloir asseurer la teste, & luy faire vne belle & ferme posture de col, auãt qu'il sçache tourner librement, pour le moins de mediocre largeur, & à toutes mains. Il vaut doncques mieux en ces commencemens & premieres leçons luy laisser la liberté des cordes & des rennes, telle qu'en le soustenant mediocrement d'icelles, on luy puisse aussi facilement attirer la teste du costé qu'on le voudra tourner, afin de luy rẽdre l'action plus libre en tournant: car puis apres en estrecissant peu à peu la proportion de ses ronds, larges & ordinaires, & en l'adiustant au parer, on pourra par mesme moyen luy ramener le col, & ensemble luy asseurer la teste.

DES CHEVAVX RETIFS OV ENTIERS A QVELQVE main, & de la difference du retif à l'entier sur les voltes.

CHAPITRE XXV.

ON void beaucoup de cheuaux qui seruent, & qui vont en auant par tout, où l'on veut, qui neantmoins sont retifs ou entiers à quelque main, à laquelle ils ne tournent qu'à grande difficulté: ce qui aduient le plus souuent à faute d'auoir esté bien exercez en leur ieunesse. Il faut en cecy que le Caualerice considere, qu'il n'y a cheual, qui ne soit naturellement droitier, ou gaucher, &, par consequent, qu'il ne luy soit beaucoup plus facile de tourner du costé, qu'il se sent plus foible, afin que le plus fort puisse mieux faire la plus grande action du tour. Les hômes mesmes le font ainsi: & ie m'en rapporte à ceux, qui ont quelque rare disposition, & qui ayment à dâser, lesquels peuuent sçauoir côbien il leur est naturellement plus aysé de faire vn passage fort, en tournant, ou vn sault rond, du costé gauche que du droict, s'ils ne sont par nature gauchers. C'est dôc pourquoy la pluspart des cheuaux ont plus d'inclinatiô sur la main gauche, que sur la droitte. L'on attribue coustumieremêt ce defaut à la main du varlet: mais sans doute quand le cheual n'aura iamais esté exercé qu'en bône escole, encores aura-il tousiours vn costé plus libre que l'autre. Et quand il aduient que c'est le droict, c'est aussi vn signe, qu'il doit estre gaucher & souuent de nature maligne. Et de fait on void par experience, que ceux qui sont naturellement retifs, ou entiers à la main gauche, se defendent plus long têps, & donnêt beaucoup plus de peine au Caualerice, que ceux qui refusent de tourner à la droite. Et pour expliquer la difference de l'entier au retif, c'est que l'entier tourne forcéement, & côme d'vne piece, sans vouloir regarder dedans la volte, à faute de souplesse de col, ou de pratique, ou de bône inclination, ou pour des accidens diuers, que ie diray aux leçôs suiuantes. Et le retif refuse tout à fait de tourner, quand il luy plaist, côbien qu'il aye esté dressé, & qu'il le sçache faire, & mesmes s'enfuït de l'autre costé, ou par le droit, quâd on le veut côtraindre: dequoy les remedes sont beaucoup plus longs & mal aysez, que s'il estoit seulement retif ne voulant aller par le droict. Or pour euiter en tant qu'il se peut toutes ces imperfections, ie ne puis approuuer que le Caualerice obserue à son escole ordinaire, la vieille regle de commencer & acheuer tousiours sur la main droitte les leçons du cheual nouueau apprentif, ou tel qu'il soit: mais ie veux que la premiere fois qu'il y montera pour le dresser, il le mene à la campaigne en lieu qu'il le puisse faire trotter, ou galopper spacieusement pour rechercher & recognoistre à chasque main son inclination naturelle, & apres qu'il face d'ordinaire le commencement, le mitan & la fin de ses leçons indifferemment à main droitte, ou à gauche, selon l'art & les remedes propres à la mauuaise habitude, ou desobeïssance, qu'il aura descouuert au cheual, & sur tout qu'il se souuienne, & se represente en toutes ses leçons, que les effects de la rigueur n'apportent iamais à la fin tant de facilité & de perfection, que font les vrais moyens de l'art, par lesquels on peut gaigner peu à peu le consentement & le naturel du cheual.

Difference du cheual retif & de l'entier.

LE Caualerice ayant recogneu que le cheual fait beaucoup de difficulté de tourner à quelque main, ou qu'il ne tourne que selon qu'il luy plaist, il obseruera pour quelque temps la compagnie d'vn autre cheual paisible & dressé, gardant le mesme ordre, que i'ay dit parlant de ceux, qui sont retifs par le droict. Apres il le menera en

lieu plain & vny, où il y aye des ronds marquez & fort larges. Car ceste figure luy donnera quelque occasion de regarder en terre, & de cheminer plus librement sur la piste ronde & limitee: en ces ronds il le promenera patiemment le petit & le grād pas deux heures le iour, & ordinairement à la main qu'il se defendra, chāgeant souuent de rond, pour ne l'ennuyer trop, & quelquefois de main, afin que le tourner trop continué sans changer ne l'estourdisse: & tant qu'il tournera du costé qui luy sera mal-aysé, le Caualerice taschera de luy faire plier le col, & porter la teste dedans la volte auec la corde du caueſſon, sans s'attacher à la bride: & s'il est besoing auec la pointe du nerf, ou de la gaule, sans toutesfois le contraindre trop. Car le moins de desplaisir qu'on luy pourra faire en ses commencemens, sera le meilleur.

Plusieurs fois il le menera en lieu incogneu, & en iceluy le fera cheminer dix ou douze pas par le droit, & puis le tournera estroit vne, ou deux, ou trois fois, selō qu'il obeïra librement à la main qu'il sera recherché: & soudain fera encores autāt, ou plus, ou moins de chemin par le droit, pour aller tourner de nouueau en vn autre lieu, & du mesme costé: quelquefois faudra tourner sur la main que le cheual sera plus libre, afin qu'il aye moins d'occasiō de se fascher & despiter. Ceste leçon de pas sera fort profitable, si elle est bien effectuée & continuée auec art & patiēce: parce qu'elle se pourra faire tant longue, qu'on voudra, & mesmes que les leçons de pas sont propres pour fortifier la memoire aux cheuaux, qui en ont moins, & pour leur amollir & faire plier le col du costé, qu'ils sont entiers: à cause qu'elles sont les moins violentes, & par consequent le cheual en est en action moins tenduë.

Si le cheual estant fasché peut estre de tourner trop de tours en vn lieu, ou trop estroit, se met en defense en ce cabrāt, ou en fuiant en auant, ou de l'autre costé, cōme font communémēt ceux qui sont coleres & apprehensifs, le Caualerice taschera de l'appaiser, s'il est possible, sans le battre, en cheminant à loisir par le droict, luy tendant souuent la main: & quelquefois tournant du costé, qui luy sera plus facile, iusques à ce que ceste mauuaise fantasie luy soit aucunement passee, pour puis apres recommencer à tourner de l'autre en vne plus large & nouuelle place, en tirant accortement la corde du caueſſon à petites secousses, interrompues & differentes, qui feront souuent beaucoup plus d'effect, que si la corde estoit tousiours bandee d'vne façon: & principalement à certains cheuaux coleres & despiteux, lesquels au lieu de ployer le col, & porter la teste du costé de la corde, qui les doit attirer sur la volte, s'opposent & se bandent obstinément contre l'effort d'icelle corde. Il est aussi quelquefois necessaire à tels cheuaux de lascher entierement ceste corde, pour leur donner druëment de petits coups sur le bout du nez, du costé oposite auec la pointe de la gaule, qui du commencement leur pourront bien fort desplaire: toutesfois estans continuez auec iugement ils seront à la fin profitables.

Et pour l'attirer plus facilement, le Caualerice en le caressant l'accoustumera sans bouger d'vne place, à prendre de l'herbe, qu'il tiēdra entre son pied & l'estrieu, du costé qu'il ne voudra tourner librement. Et luy ayant fait recognoistre ce plaisir, continuera la susdite leçon: & toutes les fois que le cheual refusera de tourner, le Caualerice au lieu de cōtester & de le battre, luy donnera quelque liberté de bride & de caueſſon, pour luy faire ammolir l'action trop tenduë du col: & en auançant le pied & l'estrieu luy monstrera l'herbe le plus pres du nez qu'il pourra: & comme le cheual tournera le col, portant la teste de costé pour prendre l'herbe, le Caualerice reculera le pied peu à peu faisant cheminer doucement le cheual sur la volte, & remettant en mesme tēps les renes & les cordes accortement en bon estat. Ce remede

ſera fort profitable au cheual de nature paiſible: mais s'il eſtoit colere & vindicatif, & qu'en voulant prendre l'herbe il ſe ſentiſt piqué de ce coſté, ou qu'en ce temps il fuſt en ſouuenance de l'auoir peu auparauãt eſté, il apprendroit facilement à ſe defendre, & à mordre le pied du Cheualier, au lieu de prendre l'herbe: mais en tel cas on pourra faire la meſme choſe, ayant l'herbe attachee au bout d'vn baſton.

Il ſera bon auſſi de le tenir attaché auec le caueſſon, deux heures du iour, cependant qu'il ſera en l'Eſcuyrie, de façon qu'il tienne le col vn peu plié du coſté qu'il tournera difficilement, & faut le mettre en telle place, qu'il puiſſe ordinairement voir de ce meſme coſté la porte de l'Eſcuyrie: afin que l'entree des viures & des perſonnes, & meſmes le ſon du crible & l'arriuee de l'auoine, luy attirent de ce coſté le col & la teſte auec le courage.

A meſure que le cheual ſe rendra facile à tourner de pas, le Caualerice le laiſſera quelquefois haſter en eſlargiſſant la volte, afin qu'il ſe gliſſe, & ſe mette de ſoy au trot ſur icelle: & premier qu'il ſe ſoit raduiſé, ou qu'il commẽce à ce faſcher du trot, le Caualerice le remettra doucement au pas, ſans l'arreſter, en le flattãt & reſſerrant ſa piſte, iuſques à ſa premiere proportion. Si ces moyens ſont continuez auec ordre & bon iugement, le cheual apprendra à tourner facilement de pas à toutes mains, & ſe mettra par pratique du pas au trot ſur les voltes larges, ſans vſer de plus grande importunité.

Le cheual eſtant reduit en ceſt eſtat, le Caualerice le reſoudra viuement au trot à chaque main, & l'exercera ſouuent à l'entour de quelques arbres, ou des mottes, pour ayder à luy tenir la crouppe hors la volte, qui eſt vne action du tout contraire à celle qui rẽd les cheuaux entiers: & tout ainſi qu'il aura eſté gaigné du pas au trot, il faudra auſſi le mettre d'vne meſme ordre, du trot au galop, en l'eſueillant ſouuent de la voix & du ſon de la langue, ou du mouuement du bras, & du nerf: & luy aydant s'il eſt beſoing, (en tournant à la main difficile,) quelquefois de l'eſperon dedans la volte, & de la gaule, ou du nerf ſur l'eſpaule contraire: ou comme i'ay dit, ſur le bout du nez. Quant à l'eſpace des ronds, il ne ſe doit limiter en toutes ces leçõs, ny pour l'ordre general de l'eſcole: parce qu'il les faut obſeruer large ou eſtroit ſelon la durté du col, & de la bouche, l'obſtination, l'obeiſſance, la ſtature, & diſpoſition du cheual.

Si le cheual ſe defend trop à tous ces remedes, i'approuue lors l'ayde d'vn hõme à pied dedans la volte, qui tienne la corde du caueſſon, de la façon que les Caualerices ſçauent qu'il la faut tenir: & de ceſte corde l'hõme de pied luy donner des ſecouſſes, pour le chaſtier ſeulement quand il voudra fuïr la volte, & nõ autrement. Mais il aura ordinairemẽt de l'herbe ou quelque autre friandiſe en ſes mains, pour l'attirer à ſoy par douceur: car ſi le cheual, de nature rebelle n'en receuoit que du deſplaiſir, au lieu d'en approcher il ſe metroit ſouuent en deuoir de luy eſchapper, pour euiter le chaſtiment trop continué & mal à propos. Voyla pourquoy il faut que, tant que l'homme de pied tiendra la corde, le Caualerice face ce qu'il pourra pour faire tourner le cheual ſans que l'homme de pied s'en meſle: ſi ce n'eſt quand le cheual voudra forcer la main du Caualerice: & encores faut-il que le cheual reçoiue du cheualier touſiours le premier & le dernier deſplaiſir du chaſtiment, afin qu'il luy obeyſſe mieux, & qu'il craigne moins l'homme de pied.

Avcvns Caualerices ſe ſeruent en cecy d'vn arbre, d'vn pillier, ou poteau aſſez

haut & fiché fort auant dans terre, auquel y a vn gros aneau entaillé, qui l'acolle à vne aulne, ou enuirõ, de haulteur sur terre: lequel aneau tourne facilemẽt sans pouuoir monter ny descendre: & en cest aneau ils attachent le cheual entier, ou retif, auec vne corde, qui tient à vn autre petit aneau expressémẽt mis au mitan de la voute d'vn cauessõ retors & d'vne piece, ou d'vne seguette, assauoir au mitan, tãt pour luy faire mieux plier le col, & tenir la teste dans le rond, que pour auoir plus de moyen de chãger de main. Apres ils fõt trotter, ou galopper le cheual large, ou estroit autour de ce pieu, ayant des hommes tous prests pour le foüetter s'il s'arreste, ou se met en defense, & par ce moyẽ le contraignẽt de tourner & d'obeïr. Ie ne veux pas du tout reprouuer ce remede: car ie sçay qu'il peut aucunesfois reussir & aduancer l'obeyssance de certains cheuaux de peu de courage, & durs de col & de teste: mais ie veux biẽ que le Caualerice cõsidere que si le cheual entier ou retif est colere, sanguin & fort vigoureux, ce remede tant contraint sera du tout contraire à son humeur, & le mettra plustost en desespoir, qu'en obeyssance: & s'il est aduste & malicieux, ceste grãde subiection luy engendrera facilement quelque vile & nouueau vice, au lieu de le terminer sur la main entiere. Et quand bien il sera facile & de bon temperament, ceste corde limitee & condamnee luy pourra faire hayr l'escole & l'exercice, à cause de la trop grãde contrainte. De maniere que tous ces plus forts chastimẽs doiuẽt estre reseruez en general pour les cheuaux chargez, pesans, & qui ont beaucoup pl9 de force, que de courage ny de vigueur. Et encores n'approuue-ie pas en ce remede, que ceste corde soit du tout arrestee, mais plustost qu'vn homme la tienne en cest aneau, qui accolle le pilier, estant tout contre iceluy: de façon qu'il aye moyen de l'alonger, retenir & accourcir, selon que le cheual se defendra, ou consentira, & qu'il pratiquera l'action du tourner: afin que par ce moyẽ il puisse cognoistre peu à peu l'effect & la cause du chastiment.

Accidents qui peuuẽt arriuer par la trop grãde cõtrainte du poteau.

Il faut icy noter, que si pour contraindre le cheual entier à tourner fort estroit, on luy acoursit & areste souuent & long temps la corde du caueſſon au poteau, de façon que presque la teste y touche, & que cepẽdant en le chastiant on luy pousse sans cesse la croupe en dehors, de sorte que les pieds de derriere facẽt le tour, & que par la cõtrainte du poteau la teste & les pieds de deuãt soient au cẽtre: Il est à craindre que cest effort, en auillisant ou estourdisant le cheual, luy cause aussi quelque accident fort dommageable en la ceruelle, mesmes vne defluction sur les yeux qui le priue de veuë, & tant plus s'il est colere & fort sensible ou aduste. Partant il faut tousiours obseruer, que tous les remedes de cest art, se rapportẽt au naturel du cheual à qui on les applique.

Si quelquefois en ceste occasiõ le Caualerice se veut seruir de la corde du caueſſon attachee aux sangles, ou pour plus de cõmodité, à la teste de l'harçon, & passee entre le liege de la selle & de son genoüil, (afin d'auoir moyẽ de la lascher diligẽmẽt si le cheual recule, ou se cabre, ou pour quelque autre necessité,) & encore repasser s'il est besoin l'autre corde par le mesme aneau de celle qui sera ainsi arrestee, (afin de la pouuoir tenir à la main de la volte mal-aysee, de façon que les deux cordes soyẽt ensemble du costé que le cheual se defẽdra,) il est necessaire que ce cheual aye desia quelque pratique d'escole: car autrement l'incongruité seroit trop grande. Et sur tout ceste corde ne le doit tant incommoder, ny contraindre, qu'il aye occasion de s'opposer obstinéement au remede, en se bandant & tirant au cõtraire d'icelle corde: principalement en changeãt de main, & en tournãt du costé plus facile: car cela luy feroit faire vne action d'espaules & de col diforme & tant penible, qu'elle l'induiroit à craindre & hayr d'auantage la main difficile. Mais afin de l'attirer &

vaincre auec plus d'art & de douceur, & moins de desordre, il suffira que quand la bride sera en son appuy ordinaire la corde condamnee puisse tenir le col & la teste du cheual vn peu plus sur le costé entier, que sur l'autre: & que s'il faut vser de plus grande violence, ce soit auec le bras & la main, & l'autre corde passee du mesme costé. Et pour rendre la raison pourquoy le chastiment fait auec la corde, qui ne préd sa force que du bras & de la main du Caualerice, est ordinairement en cecy beaucoup plus profitable que l'autre, c'est que celuy de la corde arrestee n'a que le seul effect de tenir le col & la teste du cheual au poinct limité par la lõgueur d'icelle corde, & celuy qui se fait auec le bras & la main estant guidé du bon iugement du cheualier, peut contraindre le cheual, & luy donner liberté, selõ qu'il se defend ou qu'il obeit: & par consequent le remede en est plus naturel, & luy doit mieux faire cognoistre la franchise, qu'on recherche en son exercice, ensemble l'occasion du chastiment. Et combien qu'aux communes escoles l'on voye faire vne reigle generale de chastier & gaigner toutes sortes de cheuaux fort entiers à force de les contraindre à tourner longuement du costé mal-aisé, si faut-il que le bon Caualerice considere, qu'il se peut faire en cela beaucoup d'erreurs. Car toutes les humeurs & complexions des cheuaux ne sont pas propres à ceste grãde subiection extraordinaire, ny tous les cerueaux disposez à ceste continuelle actiõ de tourner, ny les forces capables de fournir tant de voltes d'vne aleine, & en vn lieu. De maniere que tãt s'en faut que ce remede puisse bien faire la souplesse du col, ou des espaules sur les voltes, & gaigner le consentement de toutes sortes de cheuaux entiers, que plustost il emmenera l'occasion de rebuter en peu de temps celuy, qui sera aysé & determiné en quelque bon manege. Que si l'on en void quelqu'vn qui se reduise en obeissance, par les moyens plus contraints & violens, il faut croire que c'est par hazard, & qu'il doit estre de fort bon tẽperament, ou de peu de vigueur. Il sẽblera par aduẽture à quelque esprit curieux, q̃ tout ainsi que l'on void chastier le cheual fingart en le chassant & poussant rudemẽt en diuers lieux, & plusieurs fois par de longues courses, & celuy qui tire à la main, en le faisant souuẽt & lõguement reculer, q̃ par mesme raison il doit estre licite de cõtraindre celuy, qui est entier, à tourner souuent & grãde quantité de tours, du costé qu'il se defend. Il faut en cecy cõsiderer deux choses: la premiere que la course, ny le reculer, n'estourdit pas le cheual, comme fait le tourner: l'autre qu'en toutes occasions il aduient cõmunement, que les plus excellens remedes & chastimens estãs excessiuemẽt effectuez, ou trop continuez & recogneus, perdent à la longue leur proprieté plus vtile à l'escole & à l'obeissance du cheual. Et partãt il vaudra beaucoup mieux l'attirer peu à peu sur la main plus malaysee par la mediocrité des chastimens & des caresses, sans le precipiter, ny luy dõner, que le moins d'occasion que l'on pourra, de se mettre en defense: & ne laisser, (pour quoy que ce soit,) de l'exercer vn peu du costé qu'il tournera facilement. Car la practique & facilité d'vne main peut seruir à celle de l'autre, quãd ce ne seroit que pour diuertir le cheual d'aucuns desseins, qu'il fait souuẽt pour se defẽdre estãt trop importuné. C'est pourquoy la premiere fois que le bon Caualcadour de bardelle veut faire comprendre l'action du tourner au poulain neuf & sauuage; pour euiter l'occasion de contester & le mettre en defense, il doit prendre le premier tour du costé auquel le poulain a plus d'inclination: & mesmes quand aucunefois le cheual desobeyssant & obstiné à quelque main, ne se peut vaincre, il vaut mieux finir l'exercice de l'escole sur le costé, qu'il tourne librement, que sur le refus de l'autre. En fin les plus beaux moyens de cest art sont ceux qui sont moins contraires au naturel du cheual.

Il se trouue souuent des cheuaux entiers ou retifs à quelque main, qui n'õt pas

le co

le col trop dur ny trop tendu, mais quand ils ne sont en humeur de tourner du costé qui leur desplaist, & qu'on les y veut contraindre, ils se haussent, se cabrét & s'elancent fuyans sur la main contraire. En ses defenses les effects de la camarre bien-pratiquez apportent ordinairement beaucoup d'aide. Mais d'autant qu'il pourra estre que le cheual ne craindra pas assez le caueßõ ny la seguette, ou qu'il sera si malitieux qu'aussi tost qu'il n'aura plus la camarre, & recognoissant sa liberté il refera ses premiers desordres, alors ie veux que le Caualerice prẽne en double vne corde, semblable à celles dequoy l'on se sert pour tenir les cheuaux tournez au fillet, & qu'il passe le mitan & le ply de ceste corde dedãs la bouche du cheual: de façõ qu'elle luy accolle & serre ensemble la langue, les barres, les leures, & la barbe: Et si elle prend aussi l'emboucheure du costé qu'il aura accoustumé de se ietter, ou desrober, le remede en sera meilleur, pourueu qu'icelle emboucheure soit d'vn simple canõ. Ce ply de corde doit entrer par l'archet de la branche du mors, du costé que le cheual refuse à tourner, & sortir par le mesme archet, ayant fait le tour de la barbe : & les deux bouts assemblez de ceste corde doiuent passer dedans le ply & mitan d'icelle, de sorte que tout contre ledit archet il se face vn las qui serre & s'eslargisse, à mesure que le Cheualier tirera & laschera ceste corde doublee. Ce chastiment donnera quelque occasiõ au cheual de tenir la bouche ouuerte, & de faire les forces: mais il aydera beaucoup aucunesfois à le gaigner sur la volte qu'il refusera, toutesfois il ne doibt estre long temps continué.

En la susdite imperfection l'on peut vser aussi d'vne muserolle entiere & canallee, laquelle soit dentelee en forme de seguette, seulemẽt du costé que le cheual fuyra la volte, ou qu'il portera trop la teste: & outre les dẽtelures, on y adioustera trois ou quatre vis, qui percent ceste muserolle, desquelles les pointes aduãceront autãt comme les dentelures ou moins ou d'auantage, s'il est besoin, par le moyen des escroües faites en ladite muserolle, ou seguette, à laquelle il ne faut point de cordes appliquees à la façon du caueßon ordinaire: car elle se doit arrester dessous la maschoire, & au dessus de la gourmette par la courroye & la boucle, qui tiendront aux aneaux des deux bouts d'icelle muserolle: parce que d'autant que le cheual tient ordinairement le nez, ou le courage, trop d'vn costé, l'incommodité & la douleur du remede doit estre aussi continuelle. Et par le moyen d'vne longe, qui tiendra à vn autre petit aneau attaché & bien riué du costé que la volte desplaira au cheual, il se pourra aucunefois faire des chastimens extraordinaires, selon son obstination, & non autrement.



I'APPROVVE en ces imperfections le remede de mettre & peigner souuent le crin, du costé que le cheual tourne plus difficilemẽt, si d'auenture il estoit de l'autre part: car tout ainsi que le crin attire naturellement à soy l'humeur, qui le nourrit, il peut par mesme raison dóner quelque occasion au cheual de tourner, & porter la teste plus librement du costé que ceste humeur est attiree. Toutesfois le Caualerice impatient ou mal fondé pourra souuent precipiter, ou du tout empescher les effects des plus beaux & naturels remedes de cest art, qui ne reüssissent qu'entát qu'ils sont entendus & faits à leur temps.

CHEVAVX QVI PORTENT ORDINAIREMENT *le nez plus d'vn costé que d'autre.*

CHAPITRE XXVI.

IL aduient aucunefois que le cheual a la posture du col belle & iuste & la teste ferme, neantmoins il tient ordinairement le nez tourné d'vn costé. A cela l'ayde du caueſſon ne profite pas beaucoup, quoy que la corde soit passee en aucũs petits aneaux, qui se peuuẽt ioindre à l'espace qui est depuis le gros aneau ordinaire, iusques au ply, ou au mitã de la voute du caueſſon: parce qu'il ne se peut mettre assez bas pour dresser le visage du cheual sãs luy faire plier le col, ou sãs mettre l'œil de la branche du mors en desordre: mais la fausse rene y est propre auec le canõ simple. Car s'il estoit ouuert, ou qu'il fust accõpagné d'autre chose que de la ceciliane ordinaire, sãs doute la fausse rene luy feroit offenser, & falsifier la bouche.

ENCORES vaudra-il mieux luy tenir d'ordinaire les deux renes du costé, qu'on luy voudra attirer le nez, soit en l'exerçant à l'escole, ou en allãt par païs: car les deux branches du mors estans mises d'vn mesme costé, & par consequent hors du rencontre du col & de la poitrine, elles ferõt tourner la bouche & le nez du cheual sans luy incõmoder le col, ny la teste, pourueu que le Caualerice tiẽne la main de la bride iustemẽt au droit de l'harson, comme si le col du cheual estoit entre les deux renes & la corde du caueſſon de l'autre costé, ou la fausse rene fort pres du col, afin qu'elle asseure le cheual au defaut de la rene, sans que pour cela elle laisse de faire son commun effect. Chose qui sera assez mal-aysee au Caualerice, s'il ne se sçait biẽ & diligemment ayder de la bride & du caueſſon, également auec les deux mains. Ce qui ne se void pas souuent, combien qu'il se doiue.

I'APPROVVE en cecy quelquefois les petites pointes, qu'õ met aux portemors ou enuiron d'iceux, pourueu qu'on en vse auec discretion, & principalement quand le cheual est sensible & leger à la main. Mais s'il est pesant, ou que de nature il ayt la bouche dure, ce remede ne seruira pas beaucoup: parce que le cheual faisant peu de compte de la bride, (laquelle fait sa principale operation dedans la bouche, & par consequent sur la chair despourueuë de cuir,) à plus forte raison deura-il moins craindre ces petites pointes, qui ne sont appliquees que sur la ioue.

PAR ses moyens le cheual fera la souplesse du col, & s'accoustumera à porter la teste droitte, & la veuë sur la piste de la volte, & se rendra facile à toutes mains, si le Caualerice s'y comporte auec iugement & patience: & au contraire s'il est mal fondé, ou si en se presumant faire en trois iours ce qui sera peut estre impossible en vn mois, il precipite le bon ordre de ses leçons, & le consentement du cheual, il sera ordinairement à recommencer ces moyens: & le plus souuent à la fin de ses peines mal employees il n'en receura honneur ny plaisir.

Si quelque accident, ou empeſchement naturel, rend le cheual du tout incapable de tous ces remedes, tant moins en faudra-il vſer, meſmemẽt auec violẽce, ains pluſtoſt taſcher de remedier par autre voye à la cauſe de l'incapacite: & ſi elle eſt incorrigible ou incurable, il faudra ceſſer par conſequent tous les moyens de l'exercice de l'eſcole, & faire ſeruir ce cheual à ce qu'il ſe trouuera plus propre. Car ce ſeroit trop grand erreur de vouloir contraindre nature à plus qu'elle ne peut. L'on void quelquefois des hommes qui naturellement, ou pour quelque accident, ont le col & le viſage touſiours tendu, & tourné d'vn coſte, à quoy il eſt impoſſible de remedier: autant en peut-il aduenir au cheual.

I'ay dreſſé autresfois vn beau genet de la campaigne de Rome, d'auſſi bõne nature, & autãt ayſé à toutes mains, qu'il s'en pouuoit voir, auquel ſuruint vne defluxion dedans vne oreille, qui le rẽdit ſourd d'icelle l'eſpace de ſix mois. Ceſt accidẽt le fit auſſi toſt venir ſi entier, qu'il ſembla n'auoir iamais apprins à tourner du coſté de la ſurdité, & iuſques à ce qu'il en fuſt guery, il ne tourna libremẽt de ce coſté, ny ne tint la teſte droitte. I'ay veu depuis deux autres beaux & bõs cheuaux en vne bõne eſcole, dont l'vn a eſté extrememẽt entier d'vn coſté, quoy qu'on aye ſçeu faire, pour auoir eu vne arquebuzade au trauers du col: & l'autre deuint retif à toutes les deux mains, pour vn coup de pierre, qu'il reçeut ſur la nuque. Aucunefois vn coup ſur vn œil, ou quelque difficulté de veuë, ſoit accidẽtale ou naturelle, peut auſſi faire venir le cheual entier à quelque main. Ie le puis dire pour auoir vne fois eſté quaſi ſur le point de faire inciſer vn œil veron, du coſté duquel le cheual ne vouloit tourner qu'à grãd force, ſi ce n'eſtoit quand ie l'ẽpeſchois de veoir de ceſt œil: qui eſtoit ſigne que ce, qui luy eſtoit rapporté par la veuë d'ou l'œil inparfait, luy deſplaiſoit. Mais en fin ie m'aduiſay de le laiſſer ſeulement voir de ceſt œil veron, & luy faire tenir l'autre fermé tant qu'il y auoit quelqu'vn deſſus: & me reſolus de le faire ainſi monter & exercer vn peu tous les iours, & d'attendre patiemment l'effect final de ce moyen qui me reüſſit de telle façon, qu'en moins de deux mois le cheual tourna facilement à toutes mains. Mais la premiere fois que ie le voulus faire manier ſans l'engin, qui auoit accouſtumé de luy tenir le bon œil fermé, ie le trouuay fort deſbauché, & euſſe bien toſt perdu le fruict de mes peines, n'euſt eſté que ie luy remis ledict engin, auquel ie fis pluſieurs petits trous à trauers pour donner quelque clarté: & tous les iours i'aggrandiſſois vn peu ces trous, tellement que dans deux mois ceſt engin fut tout ouuert, & le cheual libre & bien maniant, ſubject toutesfois à eſtre ſouuent exercé, & contraint ſur ceſte main.

Aucuns accidens qui peuuent rendre le cheual entier.

Vn accident en vn pied, à vne iambe, ou à vne eſpaule peut eſtre auſſi cauſe que le cheual ſera entier, du coſté qu'il aura la douleur, ou l'incõmodité: vn mal de reins, ou de hanche, vne courbe, & meſmes les eſparuins, & eſpauénts le peuuẽt auſſi empeſcher de ſe bien appuyer ſur les iarrets, & par conſequent de bien tourner. Puis donc que les maladies & incommoditez naturelles & accidentales, le plus ſouuent incogneuës, peuuent empeſcher le cheual de bien manier, il me ſemble, quand cela aduient, que les plus aſpres & violens remedes de l'eſcole ny apporterõt pas beaucoup d'vtilité: mais pluſtoſt augmentans la cauſe principale de l'imperfectiõ, pourront amener de nouueaux & plus grands inconueniens. Ie diray encores ſur ce propos, que i'ay eu vn cheual d'Italie ſouz ma charge, qui manioit & redoubloit ſur les voltes d'vn bel air, egalement & fort iuſtement à toutes mains, quand il eſtoit en aleine & en eſcole. Il aduient qu'vn Gentil-homme mien amy, & bien entendu en ceſt art, en eut ſi grand enuie, qu'il ne ceſſa de chercher tous les moyens, qui luy ſemblerent propres à ſon deſir, iuſques à ce que ce cheual fut à luy. Bien toſt apres

Cheual de manege du tout auilly par vn chaſtiment trop rigoureux & mal iugé.

l'auoir recouuert,il luy furuint des affaires, qui l'empefcherent quelque temps de monter fur fon cheual,ce qui fut caufe que la premiere fois,qu'il y remonta,il ne le trouua plus fi ayfé,comme il penfoit,mefmement à main gauche:à laquelle,quand il auoit efté trop feiourné,il eftoit moins ayfé. Cela l'incita à le battre afprement, & à luy faire vne longue efquiauine à fa façon,penfant le remettre en vne caualcade, à la iufteffe qu'il l'auoit autresfois veu. Mais trouuant à la feconde qu'il eftoit plus desbauché, & à la troifiefme plus confus & eftonné,il en fut fi mefcontent, qu'il fe refolut d'en auoir fa raifon par la violence. Et parce qu'il auoit veu, du temps que le cheual eftoit en mon pouuoir,que pour le tenir en efcole,entre autres remedes ie le faifois fouuent attacher eftāt à l'Efcuyrie,de façon qu'il eftoit contraint de plier vn peu le col,& de regarder fur la main gauche,il voulut vfer de ce moyen, mais il en abufa,car dés la premiere fois,& tous les iours apres,il l'attacha fi court & fi contraint,que le cheual en eftoit(de trauail & de defplaifir)à toutes les fois dans demy quart d'heure,tout mouillé de fueur,mefmes à caufe que c'eftoit en la plus chaude faifon de l'efté. Et voyant que pour tout cela,reuenant à l'exercice, il n'en pouuoit tirer ce qu'il pretendoit,il le battoit de colere,& d'ordinaire du cofté droit à grands coups de bafton ou de nerf fur le nez, & fouuent fur la tefte, felon que le defpit le tranfportoit,fans confiderer que ce cheual eftoit de fon humeur flegmatique,melancolique,&par confequent de peu de vigueur & de courage. Il eftoit auffi vieux & defia foulé,tellement que ces chaftimens du tout contraires à fes aage & temperament,à fon indifpofition & à la faifon extremement chaude, furent conuertis en tels defordres,qu'ils firent vn accident dedans le cerueau du cheual, qui le rendit fi retif du cofté gauche,qu'au lieu de cheminer droit eftant au long d'vn grand chemin,ou en autre part, il alloit de biais fur la main droitte, iufques à ce laiffer cheoir quelquefois dans les foffez,cōme s'il euft efté aueugle quoy que fçeuft faire l'hōme qui eftoit deffus pour l'empefcher: & quand on l'arreftoit en vne place,luy dōnant entiere liberté de la bride & du caueffon,il tournoit de foy inceffammēt le petit pas à main droicte,penfant toufiours tirer & réfifter au chaftiment de la corde gauche du Caueffon,bien qu'il n'euft que la bride: & depuis il n'a bien feruy. Il y a plufieurs Caualerices hazardeux,que fi ce cheual fuft tombé entre leurs mains en ceft eftat,ie m'affeure qu'ils euffent tafché de le rebuter fur la main droicte par tous les defordres & defplaifirs,qu'ils luy euffent peu faire,afin de luy ofter le defir & le recours de fuïr & fe ietter fur icelle,eftant recherché de tourner à la gauche outre fa volōté, & moy-mefme en euffe peut eftre fait autant, fi d'autres moyens m'euffent manqué, & s'il euft efté plus ieune,plus fain & d'autre naturel.

Vne autrefois i'ay veu vn tresbeau & courageux cheual d'Efpagne,entier à vne main,qui eftoit ordinairement exercé à l'efcole d'vn bon Caualerice,lequel penfāt vfer d'vn remede pour luy faire le ply,ou la foupleffe du col, du cofté qu'il eftoit dur,luy attachoit aucunefois la tefte contre les fangles auec les cordes du caueffon: & apres le faifoit menacer & foüetter,fans qu'il y euft perfonne deffus,le contraignāt par ce moyen de tourner inceffamment: iufques à ce que quelquefois il tomboit eftourdy par terre. Ce cheual eftant bien fort,fenfible,colere & vigoureux, fe rendoit d'autant plus obftiné & refiftoit plus long temps,& auec plus de defenfes à ce chaftiment rigoureux & mal iugé,felon le naturel du cheual: tellement, que au lieu de fe corriger de cefte dureté de col,il fe defefpera de telle forte qu'il ne voulut plus tourner d'vn cofté ny d'autre,ny ne fe vouloit laiffer approcher pour eftre mōté. En fin ces eftourdiffemens trop continuez luy cauferent le mal caduc,auquel il a efté depuis fubjet,iufques à ce qu'il eft mort. Voyla cōme les chaftimens violens & trop extremes offenferēt tellemēt ces deux cheuaux differēs en cōplectiōs, que ce-

Accident aduenu à vn bon cheual pour l'auoir trop contraint à tourner trop eftroit.

luy,qui estoit flegmatique & mélácolique,perdit du tout le courage & la vigueur: & l'autre,qui estoit colere,sanguin & trop actif,se desespera,& en fin tous deux tóberent en des accidens irremediables. Ie sçay que de fort bons Caualerices font profession d'vser ordinairement en leurs leçons des remedes,violents à toutes sortes de cheuaux,lesquels reüssissent aucunesfois:mais aussi sans doute la plusspart de leurs cheuaux sont plustost foulez,que bien dressez.

Si le lecteur a quelque bonne pratique en cest art,& que taschant quelquefois de vaincre le vice des cheuaux entiers à quelque main,il aye essayé les effects de ses derniers remedes extremes,ie m'asseure qu'il les aura trouuez communement inutiles,& qui pis est,fort preiudiciables à la vigueur & sáté du cheual obstiné. Enquoy il pourra facilement considerer que tel cheual,ayant la teste ainsi attachee,par les cordes du caueßon, contre les sangles & par consequent,le col tant & si long téps plié,il ce fait par ceste action trop forcee,vn tel effort en nature,que les nerfs & les tendons du costé oposite,en sont grandement offensez par des douleurs si extremes,que soudain qu'ó a destaché ses cordes,le cheual cherchát la liberté & le soulagement de son plus grand mal,porte la teste de l'autre costé plus qu'il ne faisoit auparauant, & se trouue par ceste violence extreme, fort estonné, harassé & plus ennemy de la main entiere.

Il me souuient d'auoir veu donner vne infinité d'autres tourmés mal cósiderez à plusieurs cheuaux entiers & retifs,& moy-mesmes,en cela trop curieux imitateur m'en suis autrefois meslé à mon tour assez indiscretemét,& à d'aucuns cheuaux six ou sept mois d'ordinaire,voire vn an. Que si tels desplaisirs eussent esté faits sur la main,que le cheual tournoit libremét,ie m'asseure,que dás peu de iours il y eust esté rebuté. Aussi en ay-ie veu arriuer plusieurs inconueniens. C'est en quoy ie me trópois,cóme font beaucoup d'autres,qui,à faute de cognoistre le naturel du cheual, veulent remedier à quelque vice par des moyens inconsiderez,qui seroiét suffisans de le faire naistre, s'il n'estoit pas. Quoy qu'il en soit ceste rigueur peut aucunefois reduire plusieurs sortes de cheuaux à quelque obeyssance:mais c'est lors qu'ils n'ót plus force ny courage pour se defendre,& seulemét tát qu'ils sót en ce piteux estat. Au contraire ie voudrois que le Caualerice prinst plus de loisir,& qu'il cogneust & sçeust si bien attirer le naturel & le consentement du cheual,que generalement en toutes ses regles il luy cóseruast la vigueur & l'allegresse naturelle. En fin ie ne veux pas tát blasmer les remedes violés,que ie n'aduoue qu'ils sont en ce téps bié fort necessaires,& que ie ne sçache aussi que les desordres peuuét aucunefois faire plustost perdre le vice d'vn cheual,que ne ferót beaucoup d'autres remedes faits par raisós. Toutefois il faut que ces desordres soient pratiquez auec ordre, & subtil dessein; mais l'vsage d'iceux n'appartiét qu'aux Caualerices,qui par l'art & l'experience en cognoissent bié les occasions,& en preuoyét les effects,& sur tout qui en les effectuát ont le iugemét capable de se pouuoir dispéser & retenir,selon la nature & les forces du cheual, & les dommages & vtilitez,qui peuuent aduenir de ces desordres premeditez & necessaires.

L'on void fort peu de cheuaux borgnes, qui tournent egalement & librement aux deux mains:les vns sont,ou deuiénent entiers ou retifs du costé,qu'ils ont perdu la veuë,pour ne pouuoir regarder dás la volte: & les autres pour les mesmes incómoditez pliét le col,& portét trop la teste de ce mesme costé,afin d'auoir moyen de veoir auec le bon œil sur icelle main. De maniere que i'ay autresfois diuerty des cheuaux qui auoyent trop d'inclinatió,ou d'habitude particuliere sur vne main,en leur bouchant l'œil du costé d'icelle:& en ay attiré & gaigné d'autres, qui estoyent entiers & retifs,en leur bouchant aussi l'œil,du costé qu'ils refusoient à tourner.

Qvand il aduient qu'aucuns cheuaux bien dressez perdent par quelque acci-

dent,& peu à peu,la veuë des deux yeux l'vn apres l'autre, l'on void ordinairement qu'ils manient plus aysément & plus librement,quâd ils sont du tout aueugles,que durant le temps,qu'ils sont seulemẽt priuez de la veuë d'vn œil, & qu'ils ne voyẽt que fort peu de l'autre. Tellement que par ces experiences il y a eu des Escuyers de grande Escuyrie,qui pour sauuer la franchise du manege de tel cheual excellẽt,qui auoit perdu vn œil par quelque accident,luy ont osté expressément la veuë de l'autre:chose que ie ne voudrois faire,que pour la commodité necessaire de quelque ieune Prince,ou grand Seigneur,que i'exerceasse à cheual.

EMPESCHEMENS QVE LE CHEVAL PEVT auoir à bien parer.

CHAPITRE XXVII.

La plus grâde & generale preuue que le cheual puisse mõstrer de ses forces & obeïssance ensẽble,est de faire vn bel arrest,ferme & leger à la fin d'vne lõgue & furieuse course. Quelques-vns en pourront douter,parce qu'il se void beaucoup de cheuaux de grãd nerf & qui ont les iambes bõnes & fortes, qui neantmoins parent auec beaucoup de peine: & d'autres,qui ont fort peu de force & de vigueur, qui s'arrestẽt facilemẽt. En cela l'on doit premieremẽt sçauoir,que la plus grãde facilité procede du cõsentement que le cheual y apporte. Apres il faut considerer la stature & proportiõ d'iceluy,& de quelle façon il employe sa force en courant. Car combien qu'il soit fort de iambes,d'espaules & de reins,s'il est bas de garrot,ou que naturellement il coure sur le deuant,sans doute il aura peaucoup de peine à se ramener sur les hanches pour bien parer.

Av cõtraire,s'il est biẽ releué d'espaules & d'encoleure,& qu'il coure sur le derriere,il pourra parer plus facilemẽt,cõbien qu'il n'aye pas beaucoup de force: à cause qu'il est naturellemẽt planté & cõme contrepoisé sur les hâches pour faire de beaux arrests. Toutesfois s'il est foible & mal fondé,mesmemẽt sur le deuãt,il sera en danger de tomber & de faire la culbute,pour si peu qu'on le precipite en l'arrestant.

S'il est foible, & qu'il coure abandonné sur le deuant,à grand peine se pourra-il bien disposer à faire vn bel arrest.

S'il est fort biẽ party & releué de deuãt,& qu'il coure sur le derriere,à sçauoir tenãt l'eschine droitte,il aura la plus grãde partie des qualitez principales,pour pouuoir parer facilement & de bonne grace,sans donner beaucoup de peine au cheualier.

Les cheuaux,qui ont le corsage generalemẽt trop lõg, s'arrestent cõmunement de mauuaise grace,& auec la teste mal asseuree, à cause de la difficulté,qu'ils ont de rassembler en si peu de tẽps leurs forces pour se ramener sur les hâches. Et ceux qui ont le corsage fort court & le col gros,parent ordinairement sur le deuãt. Toutesfois il semble que d'autant qu'ils ont la taille fort vnie,au cõtraire de ceux qui sont trop longs,il leur doit estre plus aysé de faire l'arrest soustenu sur le derriere. Mais il faut considerer, que quand le cheual court,les forces des reins, des hanches & des iarrets sont entieremẽt employees à pousser tout le corps en auant: & celles des espaules & des bras à soustenir ceste action, embrassant neantmoins spacieusemẽt le terroir. Or estant les forces de derriere ainsi furieusement agitees & de trop pres sur celles de deuant,elles apportẽt telle violence,que les espaules,ny les bras n'en peuuent suffisamment,soustenir,ny ramener l'action pour faire l'arrest si releué,si iuste & si beau,comme si le cheual estoit de stature moins raccolte & plus allegre,par laquelle il eut moyen,en recueillant & distribuant nerueusement ses forces,de se dõ-

ner vn certain contrepoids naturel ſur les hanches, qui n'eſt bien cogneu que des bons hommes de cheual. C'eſt en quoy l'on peut iuger, qu'vne des cauſes principales de la facilité de l'arreſt, procede de la force des eſpaules & des bras, & non ſeulement des hanches & des reins, comme la pluſpart des cheualiers penſent.

Il y a encores en cecy d'autres conſideratiõs, qui conſiſtẽt particulieremẽt aux proportions du col & des maſchoires du cheual, à la diſpoſition des pieds, & au tẽperament de ſon humeur naturelle. A ſçauoir que pour rẽdre l'arreſt ayſé & beau, le cheual doit neceſſairement faire la premiere action d'iceluy en ramenãt le col & la teſte: car de là depẽd la facilité, l'obeiſſance & la grace du parer. Or ſi le col eſt faux & naturellemẽt renuerſé, ou ſi la maſchoire eſt ſi eſtroitte: ou le col ſi gros qu'il ne puiſſe eſtre libre autour du goſier dans ſa place naturelle, qui eſt entre les deux maſchoires, l'action ſuſdite ne ſe peut bien faire, ny par conſequent l'arreſt bon ny aggreable.

Si le cheual a le col trop vouté ou ſerpentin, au lieu de ſe ramener ſur les hanches, il s'armera contre la poitrine, & fera l'arreſt dur, courbé & deſplaiſant.

S'il a les pieds foibles & douloureux, cela luy pourra faire haïr & fuir le parer, ou le luy faire faire timide & tout à coup, aucunefois plus abandonné ſur le deuãt, & ſur l'appuy de la bride, que ſi la foibleſſe venoit des iambes ou des eſpaules.

Et quand bien ces defauts ne ſe trouuerõt au col, aux maſchoires, ny aux pieds, ſi le cheual porte naturellemẽt le nez auãcé, & qu'il aye le dos foible & enfoncé, tel que le cõmun appelle encellé, il luy ſera quaſi impoſſible de ramener la teſte, pour bien dreſſer & preſenter le front à l'arreſt: parce que la force de la nucque & du col depend de celle de l'eſchine. Or telles forces eſtans deſunies, ou venãs à mãquer, sãs doute le cheual parera neceſſairement auec le nez trop auancé, & ordinairemẽt ſur les eſpaules. En fin toutes ces raiſons n'ẽpeſchent pas qu'on ne voye beaucoup de cheuaux mal proportionnez, leſquels ne laiſſent pas d'eſtre naturellemẽt determinez à la courſe, & fort ayſez à l'arreſt, qui ſont deux des pl⁹ principales qualitez enſemble, qui ſe puiſſe deſirer au cheual de guerre: d'autres, ſont de iuſte taille pour biẽ parer, qui ne ſe peuuent arreſter, que par grãde cõtrainte. Mais ce sõt exceptiõs & particuliers effects de nature: & encores faut-il, pour la facilité que ce qui defaut en quelque partie de la ſtature du cheual, abõde aucunemẽt en vne autre, & outre ce que le cheual y apporte beaucoup d'obeiſſance. En cela l'õ peut apprẽdre, que la cognoiſſãce de l'humeur & cõplection du cheual de quelque taille & poil qu'il puiſſe eſtre, eſt vne ſcience tres neceſſaire au Caualerice, puis que la iuſte ſtature & proportion & la force enſemble, eſt peu ſans la bõne inclination. Auſſi void-on qu'vne des plus belles preuues que le Caualerice puiſſe faire en ſon art, eſt de rẽdre leger & bõ à la main, tãt au manege que par le droict & a l'arreſt, le cheual qui de nature eſt colere & impatient, principalement quand il a la bouche dure ou faulſe, pour ſi biẽ proportionné qu'il ſoit du reſte. La raiſon eſt que toutes les fois que l'apprehenſiõ fougouze luy ſuruient & le poſſede, elle luy precipite la vigueur, la force & l'aleine, & luy empeſche la memoire & le ſentimẽt de la bouche: & par conſequent rẽd inutiles les effects de la pluſ-part des regles & remedes de nos eſcoles, tellemẽt qu'il eſt impoſſible, qu'il puiſſe gouſter, ny cõprendre les leçons de l'obeïſſance du manege ny du parer, que premierement il ne ſoit deſſaiſy de ceſte inquietude extreme. En quoy il faut que le Caualerice aye beaucoup de iugemẽt, de pratique & de patience, pour ſe preualoir des moyens de l'art, par leſquels on peut remedier aux ſuſdites imperfections en aydãt à nature. Il ſemble que ces raiſons ne ſe rapportent pas fort aux communes opiniõs d'vne infinité de perſonnes, qui penſent qu'vne bride puiſſe remedier à tant d'incommoditez du tout contraires à la facilité de la bouche, & meſmement à l'action legere de l'arreſt. Ie remets l'explication de la diuerſité des

bouches & des effects diuers des brides differetes à vne autre occasiō,pour dire cependant le styl,qu'il faut tenir en l'art, pour apprendre le cheual à bien parer selon sa capacité,& pour le remettre, s'il est egaré & desbauché auec le simple canon,qui est la mere des bonnes emboucheures.

DES CHEVAVX ESGVEREZ DE BOVCHE ou desesperez.

CHAPITRE XXVIII.

SI le Caualerice veut que le cheual,en quelque façon qu'il soit desbauché,esgaré de bouche,ou desesperé, face son profit des leçons du parer pour se remettre en obeyssance,il luy doit premierement faire perdre l'apprehésion de la course& de l'arrest trop cōtraint,& de toutes sortes de chastimens,qui le peuuent auoir rebuté:car autrement il luy sera impossible de gaigner le consentemēt de tel cheual, (sans lequel ses moyens & sa peine se trouueront inutils:) & pour ce faire il le faudra ordinairement promener dans des carrieres, ou autres lieux soupçonneux & propres à le tenir en alarme,ausquels le Caualerice taschera de l'appaiser patiemment par caresses,& l'arrestera de quinze ou vingt en vingt pas,& à chasque fois le fera soudain reculer à loisir quatre ou cinq pas,en luy rédant souuét la main de la bride.Et si par boutades la colere & les inquietudes luy font faire quelques desordres,le Caualerice ne cōtestera,ny vsera d'aucune sorte de chastimens,soit qu'il refuse de reculer,ou qu'il aille de biais,ou de trauers: Mais il essayera encore de l'appaiser par les plus doux moyens,qu'il se pourra aduiser, en cheminant le petit pas par le droict.Et quand la fougue luy sera passee,il l'arrestera denouueau,& taschera à tous les coups de le faire reculer,comme i'ay dit.Et si estant esmeu de colere& despité il se obstine à ne vouloir reculer, il le faudra chastier auec le caueçon, & quelquefois auec la bride,pourueu que ce ne soit qu'vn simple canon:& s'il est besoin, le battre sur les bras & sur le nez auec le nerf,ou la gaule,& sur tout bien à propos. Toutefois s'il est colere,sanguin & bien fort sensible, il vaudra mieux luy tourner aucunefois la teste tout court du costé,qu'il sera venu au lieu qu'il sera l'opiniastre, recherchant soudain de le faire reculer.Et par ce moyen il obeyra plus facilement: parce que bien souuent le cheual colere & impatient se fasche de s'arrester & de reculer,quād il a la teste droitte au lieu,qu'il desire se rendre,mesmement quand il est en action fougouze. Plusieurs hommes de cheual pourront penser que ce soit incongruité de ne tirer quelque raison d'vn cheual à l'instant,& au mesme lieu,qu'il fera vne si grande faute,estant mesmement à la campagne.Ie l'aduouë pour la consequence generale:mais sans doute pour bien iouïr des cheuaux coleres,sāguins& qui ont beaucoup de feu, il est souuent necessaire de leur permettre & pardonner beaucoup de fautes:parce que d'ordinaire ils se despitēt & desesperent des remedes & chastimens,qui peuuent corriger ceux,qui sont de plus facile & douce temperature. A cause dequoy il vaut quelquefois mieux adherer aucunement à leurs mauuaises fantasies & habitudes licentieuses, que les vouloir corriger & vaincre,en ce qu'ils ne veulent,ou ne peuuent consentir,& en fin estre contraint de laisser le chastiment imparfait & inutile,qui pourra par apres estre cause que le cheual perseuerera d'auantage en son obstination.Or s'il est si fougoux qu'il ne se vueille tenir ferme,ny cheminer droit dedans la Carriere,il faudra faire marcher à reculons,vn hōme de pied,qui se tienne cinq ou six pas deuant le cheual:car il luy ostera vne partie de l'apprehension,l'empeschant de voir le bout de la carriere:lequel hōme l'attendra souuent pour le caresser,& luy donner quelque friandise:& faut que cest hom-

me regarde ordinairement le cheual droit aux yeux, afin de luy tenir la veuë occupee sur la siéne,& qu'il ſçache ayder,s'il eſt beſoin, au Caualerice, pour adiuſter,ou faire reculer le cheual en le menaçant,ou en le touchant,ou frappãt auec diſcretiõ, de la gaule,ou du nerf ſur le bras,ſur la poitrine,ſur le nez,ou aux flancs:& quelquefois en le pouſſant auec la main ſur le ply,ou le mitan de la voute du caueſſon,pour luy ayder à reculer, ou contre l'eſpaule,ou le flãc,pour le dreſſer,au lieu des chaſtimens de l'eſperon ou de la gaule,lequel hõme auſſi s'aduancera & s'eſloignera plus ou moins,ſelon que le cheual perdra la fougue & l'apprehẽſion. Cependant le Caualerice ne s'attachera à la bride,que le moins qu'il pourra,au contraire rendra ſouuent la main au cheual.

Apres donc que le cheual ſera aſſeuré à ce premier exercice de pas,& qu'il cõmencera de reprendre,ou comprendre l'ordre du parer & du reculer, le Caualerice l'aſſeurera tout de meſme au trot,& apres du trot, au petit galop, obſeruant touſiours la meſme regle,horſ-mis qu'il ne l'arreſtera plus ſi ſouuent. Et par ce que ces léçons longuement & ſouuent continuees pourroient trop importuner le cheual impatient,il ſera bon & neceſſaire,le mettant quelquefois en plus de liberté, de le faire aſſez long temps trotter & galopper à la campaigne de mediocre largeur à chaſque main,& par le droict,sãs l'arreſter iuſques à la fin de l'exercice. Et pour luy oſter plus facilement la fougue,ou le ſoupçon de la courſe,ce galop ſe doit faire le plus lent,qu'il ſe pourra,& le moins ſubiet de la main: ſur tout en ſes premieres leçons,il ne faut nullement contraindre le cheual en l'arreſtant,quelques deſagreables mouuemens qu'il face:au contraire,on doit le laiſſer arreſter à ſa commodité. Car les principaux remedes & chaſtimens des defenſes, que les cheuaux eſgarez & deſeſperez ont accouſtumé de faire,craignãt la violence de l'arreſt,faut qu'ils naiſſent peu à peu de la patience & douceur du Caualerice, & ſur tout de la facilité & commodité du reculer,faict auec art & iugement. D'autant que toutes ces choſes enſemble peuuent,auec le temps,aſſeurer & diſpoſer le cheual,à la pratique & facilité de l'arreſt,beaucoup mieux que ne feront les remedes violents.

Ayant ainſi appaiſé & aſſeuré le cheual,auparauant fougoux & eſgaré,le Caualerice luy fera apres paſſer d'aſſez lõgues carrieres au petit galop,luy rendãt ſouuent la main,& ſans le picquer, ny battre en façon quelconque:& comme il aura perdu la fougue & l'apprehenſion du courir,il n'y aura point de danger de le haſter peu à peu,& en fin le chaſſer à toute bride,ſans toutefois luy faire deſplaiſir auec les eſperons,ny la gaule,que le moins qu'il ſera poſſible,& ſans obſeruer vn bout de la Carriere plus que l'autre,pour commencer, ou pour finir la courſe,afin qu'il ne recognoiſſe & apprehende trop le lieu du partir. Et pour empeſcher que l'ardeur & les inquietudes ne le reprẽnent,il le faudra ramener le petit pas ſur la meſme piſte, (ſoudain qu'il aura couru & paré) iuſques au lieu dont il ſera party,pour luy faire repaſſer encor vne ou deux carrieres au petit galop,& apres vn autre de trot,ou plus, s'il eſt beſoin,& en fin le promener au petit pas,paſſant & repaſſant ſur icelle piſte, pour l'appaiſer,auant que mettre pied à terre,ou que le rẽuoyer de la Carriere. Car communément le cheual ſe reſouuient plus de la derniere choſe,qu'on luy fait à la fin de ſon exercice, (principalement quand c'eſt quelque deſplaiſir,) que de tout le reſte de ſa leçon:& pour ceſte cauſe le bon Caualerice le doit touſiours laiſſer en bonne bouche. Ceſt ordre eſtant bien obſerue & continué,ie m'aſſeure que le cheual ſe repatriera & remettra en eſcole,pourueu auſſi qu'on y mette le temps neceſſaire à ſon naturel & à ſa memoire.

Sans doute auant que les cheuaux coleres & fougoux, qui comme i'ay dit, auront esté gourmandez & desesperez, ayent bien retenu l'ordre de ceste escole, & qu'ils y puissent patiemment consentir, ils entreront souuent en tels soupçons des desplaisirs precedents, que peut estre en naistra il plusieurs desordres, & entre autres, ceux qui auront la bouche dure, ou fausse, se faschãs de demeurer fermes en vne place, & beaucoup plus de reculer, forceront communément la bride & la main du Caualerice pour fuyr l'obeyssance de l'escole, comme vn supplice: & ceux, qui l'auront trop sensible & esgaree, se cabreront, en dangar de se renuerser, au hazard de la vie de celuy, qui sera dessus: & ceux, qui l'auront temperee, & qui neantmoins seront coleres, sensibles & fingards, baisseront la teste, mettãs presque le nez entre les iambes pour reculer, ou pour mordre les greues, ou les pieds du Caualerice, & quelquesfois se mordront eux-mesme de colere & de despit.

Or en cecy il faut considerer que le cheual pourra estre tant sensible & desdaigneux, que la subiection & la douleur du caueſſon luy fera aucunefois plustost faire ses desordres, que ne feront tous les autres desplaisirs, qu'il pourroit receuoir: mais quand cela aduiendra, il faudra vser des caueſſons de cuyr, ou de corde, encores qu'ils ne luy portent pas beaucoup de cõtrainte: car par l'appuy d'iceux, il receura par fois auec le temps celuy du caueſſon de fer: & s'il ne peut souffrir en aucune façon l'vn, ny l'autre, il vaudra beaucoup mieux l'exercer seulement auec le simple canon, & le secours des fausses renes, auec celuy de la gaule, que d'estre trop long temps en contestation, pour luy faire recognoistre & accoustumer cõtre son naturel, les chastimés & les aydes du caueſſon, qui luy pourront quelquesfois faire hayr la pluspart de tous les autres bons moyens de l'escole. Et puis c'est vne maxime qu'en ces cheuaux coleres & desdaigneux, il faut euiter, tant qu'il est possible, toutes les occasions, qui les peuuent plus offenser en l'exercice de l'escole, autrement il sera mal-aysé d'en venir heureusement à bout.

Et parce que quelques-vns pensent que la fausse rene offense la bouche du cheual, ie les aduise de nouueau que cela ne se doit point craindre: pourueu que l'emboucheure, à laquelle on la ioindra, ne soit composee que d'vn simple canon: si ce n'est qu'on s'y attache trop, ou qu'on en vse indiscretemment, mais pourtãt ie n'en ay presque point vsé en mon escole.

DES CHEVAVX COLERES REBVTEZ ET *impatiens, qui forcent la bride pour fuyr la bonne escole.*

CHAPITRE XXIX.

Qvand le cheual desdaigné & desesperé s'en ira forçãt la bride, le Caualerice se doit bien garder de le battre, & de s'attacher à l'appuy d'icelle: mais plustost laschera souuent la main, pour apres reprendre l'appuy. Car tant plus il tiendroit le poing ferme les renes tenduës, ce seroit lors que le cheual s'armeroit, & s'en iroit auec plus d'asseurance, & au contraire se sentant souuent comme abandõné de l'appuy de la main, la crainte d'vne estrapade de bride le tiẽdra en soupçon, si bien qu'il se retiendra beaucoup mieux, sentant apres tirer les renes. Quant à l'ayde du caueſſon, elle sert peu en ces extremitez: Au contraire, quand le cheual

ſe peut appuyer en iceluy bien ſouuent, il en craint d'autant moins la bride.

La pluſpart des cheuaux coleres & courageux, qui forcent le bras & la main du Cheualier ne s'enfuyent pas ſeulement à la courſe, mais en s'abandonnant ils s'eſlancent, renforçans les esbalançons, comme s'ils ſe vouloient precipiter. Le premier remede en cecy eſt de ſe tenir ferme, & laiſſer paſſer, comme l'on pourra, la premiere furie de ces deſordres licentieux, taſchant tant qu'il ſera poſſible, de les appaiſer auec douceur & patience : & ſur tout rendant ſouuent la main de la bride. Mais ſi le cheual deſdaignoit tant la douceur, qu'il n'en tinſt aucunement compte, lors il luy faudra faire vne charge à grands coups de nerf à trauers le viſage, communément des yeux en bas, quelquefois entre les deux oreilles, ſur la fin de ſes efforts : afin qu'il aye moins de deffenſe, & à l'extremité prendre, s'il eſt beſoin, l'vne des cordes du caueſſon, ou vne rene, ou la corde & la rene enſemble auec la main droitte, laſchant en meſme temps la main de la bride, pour auoir moyen de luy faire plier le col, & tourner la teſte d'vn coſté. Car par ceſte action, il peut perdre la force de tirer à la main, le temps des eſbalan-çons, & la furie de la courſe.

Et quand le cheual eſt ſi dur de bouche & deſeſperé, que les moyens ordinaires de l'eſcole ne le peuuent faire conſentir à l'obeyſſance de l'arreſt, l'on pourra prendre vn gros ruban de ſoye, ou de laine, & d'vn bout d'iceluy lier les genitoires de ce cheual par vn neud coulant ou arreſté, & attacher l'autre bout à l'arſon de la ſelle, laiſſant la longueur de ce ruban tant auantageuſe, que le cheual n'en puiſſe eſtre aucunement contraint, ſi ce n'eſt quand le cheualier voudra : & lors qu'il emportera la bride & le caueſſon à la deſeſperade, le Caualerice tirera diſcretement ce ruban, cependant qu'il ſe mettra auſſi en deuoir de retenir le cheual auec la main de la bride : & à meſure qu'il s'arreſtera, il faudra laſcher le ruban : & par ce moyen aucuns cheuaux ſoupçonneux s'arreſteront, aſſauoir, tant qu'ils en ſeront en doute : parce qu'il leur ſemblera que pour les arreſter, on les tirera en arriere par les genitoires. Mais ſi le Caualerice ne ſe preuaut diſcretement de ce remede, le cheual le pourra tellement recognoiſtre, & accouſtumer, que quelque douleur & incommodité qu'il en reçoiue, il n'en fera non plus de compte que de la bride deſdaignee. Et partant il en faudra ſeulement vſer ſelon que le cheual en fera ſon profit.

DES CHEVAVX COLERES ET SOVPCONNEVX, *qui ſe cabrent d'impatience, ou de deſeſpoir.*

CHAPITRE XXX.



Povr les cheuaux qui ſe cabrent, on ſe peut ayder ordinairement en trois façons lõg temps y a pratiquees. La premiere, ſi le cheual a naturellement la voulte du col bõne, & qu'il tienne le frõt droit le Caualerice peut tenir les renes fermes & baſſes contre l'harſon de la ſelle, & peſer auec la main droitte ſur le col du cheual, en meſme temps qu'il ſe haulſera pour ſe cabrer, ſans pour cela le laiſſer acculer, mais pluſtoſt le pouſſer en auant auec les eſperons. Ceſte ſubiection & fermeſſe de main, l'empeſchera de dreſſer & allonger le col & le nez, qui eſt l'action premiere, par laquelle il s'abandonne pour ſe renuerſer, lors qu'il ſe ſent la teſte en liberté, & qu'on le laiſſe arreſter & reculer.

POVR l'ayde seconde, le Caualerice le battra auec la gaule, ou le nerf sur les bras les plus bas qu'il pourra, en mesme temps qu'il haussera le deuant pour se cabrer: & continuera les coups, afin que la douleur d'iceux le contraigne de se rabaisser & retourner en terre, empeschant aussi sur tout, qu'il ne s'arreste ny recule.

LA troisiesme & plus asseuree, pour ceux qui n'ont pas beaucoup de pratique en cest art, est, quand le cheual se dresse de le chasser en auant auec les esperons voisins des flancs, & à coups de gaule dessous le ventre, & au trauers des fesses, pour luy oster l'occasion de se charger tant sur le derriere, que la cheute ou quelque autre dāger s'en ensuyue.

ET si le cheual est si desesperé que tous ses moyens luy soyent inutiles, ou si le Caualerice se mesfie de les effectuer diligemment & bien à temps, & de pouuoir corriger par iceux l'apprehésion & la fougue du cheual, lors il se pourra preualoir des effects de la camarre, qui est propre pour quelque temps à ce re. nede, pourueu que le cheual ne soit trop actif, sensible & despourueu de memoire. Car par ces contrarietez la subiection iointe à la douleur continuë qu'apporteroit ce remede, le mettroit communément en telle rage & inquietude, qu'il luy seroit quasi impossible, de comprendre l'occasion du desplaisir, & mesmes il s'en trouueroit aucuns qui se defendroyent obstinéement par des actions presque enragees. Tellement que les Chastimens plus aspres & plus contraints, les confondroient doublement, au lieu de les vaincre. Toutesfois en vsant de la camarre de corde, ou de cuir, & tenant les tirans d'icelle de mediocre longueur, & les accourcissant & alongeant peu à peu, selon que le cheual se corrigera, elle pourra aucunesfois beaucoup ayder aux susdits remedes.

IAPPROVVE en cecy à l'extremité, (mais rarement,) les coups de nerf sur la teste du cheual à sçauoir sur les oreilles ou enuiron, en mesme temps qu'il se dresse pour se vouloir cabrer, Car c'est vn chastiement que de nature tout les cheuaux craignét bien fort: & de fait, pour tascher de s'en garentir, quād l'on en vse, ils baissent communément la teste, la tournant d'vn costé & d'autre: qui sont actions du tout contraires à celle du cabrer. Voyla comme les coups de la teste, qu'on doit tenir en general pour vrais desordres, peuuent aucunefois seruir de chastiment profitable en ceste occasion, & en beaucoup d'autres: mais ie remets ceste pratique seulement aux meilleurs Caualerices.

ON se peut seruir en cecy du chastiment de la corde de laine, ou du rubā attachee par vn bout aux genitoires du cheual, & de l'autre à l'harçon da la selle, comme i'ay desia dit ailleurs, lequel le Caualerice peut prendre & tirer en mesme temps, que le cheual se hausse pour se cabrer, aucuns attachent ce ruban à la camarre au lieu des tirans, qui d'ordinaire tiennent aux sangles: Mais d'autant que ce remede, & beaucoup d'autres desquels, i'ay autresfois vsé sont tres-dangereux la pratique n'appartient non plus que seulement à ceux, qui auront plus de dexterité & discretion.

DES CHEVAVX COLERES, FINGARDS ET MALITIEVX, QVI DE DESPIT RECVLENT, OV QVI VEVLENT MORDRE *les iambes de celuy, qui les pique : ensemble de ceux qui eſchappent, forçans la bride & la main du Caualerice.*

CHAPITRE XXXI.

EN combattant le vice des cheuaux retifs qui reculent, ou qui taſchent à mordre les iambes du Cheualier, les menaces de la voix violente, & les coups de nerf, dónez des yeux en bas, iuſques au bout du nez, & deſſous le ventre, & quelquefois de gráds & fermes coups d'eſperõs meſlez parmy, chágeant ſouuẽt de place, les diuertira cómunement de leurs malignes & rebelles fantaſies: au contraire s'ils ſont batus ſur la nucque, ou ſur les oreilles, ce chaſtiment leur fera baiſſer la teſte d'auantage, & leur donnera plus d'occaſion de reculer: & les eſperonnades timides les attireront à ſe defendre auec morſures, ou coups de pieds, & par autres vices vindicatifs: comme auſſi pourrõt faire les plus grands coups d'eſperons trop continuez. En fin il faut neceſſairement battre le cheual en telles occaſions, ſans toutefois ſe departir de toutes ces conſiderations, & ſeulement tant qu'il perſeuerera en ſon vice: & particulierement pour ceux, qui ſe mettent en fuitte, ou qui ſe cabrent, i'aduiſe le Caualerice que durant le temps qu'ils ſeront en apprehenſion, & en extreme fougue, qui eſt vne eſpece de freneſie, eſtans lors incapables de memoire, & par conſequent de corrections, il les faudra ramener au pas auec beaucoup de douceur, ſelon l'art & les occaſions, iuſques ſur le lieu, duquel ils ſeront partis licétieuſement: afin que par les careſſes & plaiſirs, qu'ils y receuront, & par la patience & diſcretion du Caualerice, ils ne craignent ny apprehendent plus ce lieu, ny le deſplaiſir des moyens rigoureux.

Si nonobſtant les careſſes tels cheuaux font difficulté de retourner au lieu, duquel l'inquietude les aura chaſſez, lors il les faudra menacer auec voix furieuſe, & leur donner quelques coups d'eſperons, de gaule ou de nerf, enséble quelque chaſtiment de Caueſſon, pour leur rompre le deſſein & l'occaſion du fuyr, ou de ſe defendre, aſſauoir tant qu'ils ſeront loin de ce lieu craint & ſoupçonné. Car ſi eſtant pres, ou ſur iceluy, on les battoit, cela leur redoubleroit l'apprehenſion, & les deſplaiſirs : tellement qu'il vaudra mieux à l'extremité, les y faire conduire par vn homme de pied, qui les tienne par vne des cordes du caueſſon, ou par vn coſté de la teſtiere.

DES CHEVAVX QVI SE DEFFENDENT A L'EXERcice de l'escole par grande obstination, ruans incessamment iusques à l'extremité de leurs forces.

CHAPITRE XXXII.

VN des plus apparens, indices, qu'on puisse recognoistre de la malice naturelle du cheual retif, est quand pour s'opposer à la volonté & aux mouuemens du cheualier il a recours aux ruades extremes, & autant perseuerées que ses forces en peuuent fournir. Or pour remedier à ce vice les Caualerices vsent communément des chastimens des esperons auec grande violence, qui toutesfois ne reussissent pas tousiours, mesmement à certains cheuaux obstinez & vindicatifs, lesquels au lieu de desloger, euitans d'estre ainsi asprement picquez, au contraire s'arrestent tout court, ou reculent renforceant l'action maligne des ruades, ou taschent de mordre les iambes, & les pieds du cheualier. En telles fautes les menaces de la voix & les coups de nerfs donnez bien serré dessoubs le ventre, pourront souuent diuertir & chasser le cheual de tel naturel, comme feront aussi les cris furieux, & les coups de foüet d'vn fort homme qui soit à pied. Le ruban attaché aux genitoires (comme i'ay dit cy deuant en diuers lieux) seruira aucunefois de remede à ceste imperfection, pourueu qu'il soit accortement & sagement appliqué & pratiqué. Et si pour tous les moyens ordinaires le cheual ne se peut corriger, il luy faudra mettre vn brasselet d'entraue renforcé & bien fourré, ou feutré à chasque pasturon de derriere, auquel brasselet y ayt vn fort anneau de fer, & attacher en ses anneaux deux bouts de deux plattes longes d'egale longueur, lesquelles se ioindront apres, entre les bras & au bas de la poictrine du cheual, & de là se separeront encores & s'estendront iusques à la teste de l'harçon de la selle, à laquelle il les faudra attacher & arrester, le col du cheual estant entre ces deux plates longes. Mais en icelle il faut obseruer vne mesure si bien cósiderée, que le cheual n'en soit empesché de trotter, de galopper ny de courir, & que neantmoins il ne se puisse estendre pour finir du tout, l'effort & le reject de la ruade, ce qu'on a moyen de faire facilement en passant les plattes longes entre le poictral & la poictrine du cheual, & en les faisant hausser & soustenir de derriere par deux petites cordes assez fortes, qui tiennent à la bouche de la crouppiere, & qui descendent sur le flanc iusques à l'endroit plus commode.

SANS doubte ceste façon d'entraues empeschera le cheual de ruer, & aucunefois le chastira du tout, s'il n'est extrememét bisarre, incorrigible & éuieilly en son vice: Pourueu aussi que le Caualerice aye la patience d'vser de ce remede ordinairement & assez long temps, lequel temps ne ce doibt limiter, si ce n'est en tant que le cheual oubliera, ou delaissera l'habitude de sa vitieuse deffence: Car autrement ce sera autant d'industrie & de peine mal employee, & vne occasion de le rendre plus rebelle & obstiné, quand il recognoistra sa liberté premiere. Iusques à present ce remede a esté peu pratiqué, & ié croy que le premier homme de cheual qui l'a mis en vsage est le Sieur du Trauet, l'vn de mes meilleurs escolliers, qui par beaucoup d'honnestes & belles qualitez honore le desir que i'ay long temps eu de le voir tel, qu'il se faict cognoistre de ceux qui iouïssent de sa douce & vertueuse conuersation.

Ie pourrois encor' dire d'autres chaſtimens faits ſur la croupe auec vn eſperon, ou aguillon, qui ſeruiroient à corriger par fois la ſuſdicte imperfection: Mais d'autant que la queuë du cheual en ſeroit ordinairement eſmeuë & falcifiee, ie les remets à ceux, qui ſeront plus curieux.



REGLES GENERALES POVR ASSEVRER LA TESTE ET LA BOVCHE *au cheual, & luy apprendre à bien parer.*

CHAPITRE XXXIII.

Les moyens plus certains pour vnir les forces du cheual, luy aſſeurer la teſte & les hãches, le rẽdre leger, à la main, & capable de la iuſteſſe & fermeſſe de toutes ſortes d'airs, & de maneges, depẽdent de la perfection du parer. Et pour cõmencer l'ordre des plus belles leçõs propres à ceſt effet, il eſt, tout premier neceſſaire que le cheual tourne à toutes mains, au trot, & au galop, & qu'il ne refuſe iamais de partir de la main: car ce ſeroit trop grãd incõgruité de le vouloir reſoudre à la iuſteſſe de l'arreſt, s'il eſtoit ramingue ou retif par le droict, ou entier à quelque main: meſmement, comme i'ay dit ailleurs, que les remedes, qui aſſeurent plus le col & la teſte du cheual, ſont ceux qui le font pluſtoſt deuenir entier & ramingue, ſi premierement il n'eſt libre à tourner egalement à chaſque main.

Estant doncques ainſi diſpoſé à faire ſon profit des bonnes regles du parer, le Caualerice l'entreprendra: & pour les premieres leçons le menera dedans vn grãd chemin droit, long & vny, auquel il le fera trotter par le droit, ayant les renes & les cordes du caueſſon en tel eſtat dedãs les mains, qu'il puiſſe mediocremẽt ſẽtir l'appuy de la teſte & de la bouche du cheual: & comme il aura trotté enuiron ſoixante pas, le Caualerice l'arreſtera, en reculant vn peu le corps, & tirant eſgalement & ferme, les deux cordes du caueſſon. Soudain qu'il l'aura arreſté, il le fera reculer quatre ou cinq pas, en tirant les cordes l'vne apres l'autre. Car ce mouuemẽt luy deſtẽdra ſouuẽt le col, & le gardera de s'appuyer cõtre le caueſſon, ou fera qu'il s'appuyera moins, que ſi les cordes eſtoient égalemẽt tirees & tenduës. Apres que le cheual aura reculé, le Caualerice en luy rendant les mains, le fera auancer le petit pas ſur la meſme piſte, enuiron autant d'eſpace, comme il l'aura faict reculer, ſans pour cela luy abandonner la teſte, ny l'appuy, & à l'inſtant le careſſera & le tiendra vn peu de temps ſans bouger d'vne place. Apres il le fera cheminer encores vn pas ou deux par le droit, & ſoudain le tournera, du coſté qu'il voudra, deux ou trois tours, de pas ou de trot, eſtroit ou large, ſelõ la pratique que le cheual aura de tourner: ayãt acheué ces deux ou trois tours, le Caualerice le fera encores reculer, auancer & tourner cõme deſſus, à la main qu'il cognoiſtra eſtre neceſſaire, luy tenãt touſiours le col & le corps le plus droit, qu'il ſera poſſible ſur ſa iuſte piſte, & apres repartira encores de trot, pour aller faire vn autre arreſt, & tourner tout de meſmes plus auant, ou vers le lieu d'où il ſera party ſelon que le cheual recognoiſtra la leçon: & s'il veut, il pourra tourner autant en vne main, comme en l'autre, auant que repartir.

Ceste leçon sera tous les coups continuee, iusques à ce que le cheual commencera de se lasser, & ordinairement finie en tournāt. Et auec le temps il faudra allonger le chemin & la distance des arrests, selon que le cheual apprehēdera & attendra l'action du parer, ou accourcir ceste distance, selon qu'il s'abandonnera sur la bride & le caueſſon allant par le droict.

Si le cheual ne veut reculer par la douleur du caueſſon, & le susdit mouuement des cordes, il faudra tirer les renes d'auantage: & toutes les fois qu'il se bandera, & qu'il se voudra opiniastrer contre la bride & le caueſſon, le Caualerice pour luy en oster l'occasion luy rendra les mains, & le fera cheminer à loisir, & par le droict deux ou trois pas, ou tant qu'il voudra: & puis taschera d'erechef à le faire reculer paisiblement: & si le cheual ne luy veut encores ceder, ou qu'il n'en puisse tirer que seulement vn pas, il luy rendra de nouueau & aussi tost les mains, & l'auancera vn peu, pour soudain apres le rechercher de reculer, sans s'attacher trop aux cordes, ny aux renes: & par ce moyen il le gaignera plus facilement, que s'il vsoit de plus grande contrainte. Et afin de le faire mieux consentir au parer & au reculer, cesdites reigles se doiuent faire auant qu'il soit las, ou hors d'aleine, principalement s'il n'a pas beaucoup de force.

PERFECTION DV PARER DE TROT.

CHAPITRE XXXIIII.

LA perfection du parer de trot est, quād le cheual s'arreste court & à l'impourueu au gré du cheualier sans traisner, & seulemēt en vn temps, auquel le cheual doit vnir, ramener & appuyer également les forces sur les hanches & les iarrets, asseurer la queuë, essargir & ancrer les deux pieds de derriere en terre droit à droit & de façon que l'vn ne soit nō plus auancé que l'autre. De ces choses ensemble depend la ferme action, & la iuste posture du col & de la teste du cheual, & en fin la facilité & la grace du parer: à quoy la premiere & susdite reigle perseueree par ordre, & auec patience, peut donner vn cōmencement fort profitable, & quelquefois la perfection, si le cheual est naturellement leger & de bonne inclination.

AYANT assez long temps continué les leçons precedentes de trot par le droit, il en faudra faire autant au galop, cōtinuant de tourner seulement de pas ou de trot, pour auoir moyen de faire la leçon plus tranquille, plus longue & plus profitable.

ET afin que le Caualerice face ces regles auec plus de consideration, & qu'il ne se serue iusques au moindre mouuement d'icelles, que entant qu'il sera besoin, il doit sçauoir que l'ellection de ce grād & long chemin susdit, auquel il n'y a nulle figure d'escole, se fait pour oster l'occasion au cheual de premediter le lieu de l'arrest, & celuy du tourner: afin de le rendre par ce moyen plus attentif aux actions du cheualier, que si on l'exerçoit en vne escole figuree & l'imitee.

LE reculer apres l'arrest est vn moyen mis au nombre des chastimens qui seruent pour faire cognoistre au cheual la faute de n'auoir pas assez diligemment obey en s'arrestāt, & vn remede pour luy faire ramener ses forces sur les hāches, & par cōsequent luy affermer la crouppe & la queuë, le fortifier sur les iarrets, luy accōmoder & adiuster les pieds de derriere, luy asseurer la teste & le rendre plus leger de deuant

de sorte que s'il pare legerement & de iuste proportion, c'est erreur de le faire reculer: & s'il s'arreste trop soudainement, il faut au contraire le faire auancer, autant comme il aura fait l'arrest trop court & retenu.

Les deux ou trois petits pas faits par le droit apres auoir reculé, seruent quand il consent librement à l'action de la main, afin de luy faire moins hayr, ou craindre la subiection du reculer, principalement quand il est nouueau apprétif: & s'il est colere & dur de teste & de col, ces petits pas en auant seruent aussi pour le desbander, quand il est en fougue, & trop bádé contre le caueſſon & la bride: & mesmes afin, s'il est sensible & fingart, qu'il ne côuertisse ceste leçon de reculer en quelque vice.

Le tourner apres l'arrest se fait pour maintenir, ou rédre le cheual plus facile au manege, & pour le diuertir des inquietudes, & de plusieurs mauuais desseins, q̃ les premiers remedes & chastimés propres à la iustesse de l'arrest luy pourroiét causer.

Les deux ou trois pas faits en reculant apres auoir tourné, seruent pour oster au cheual le trop grand desir qu'il aura, ou qu'il pourroit conceuoir de partir trop tost du lieu de l'arrest, & de celuy, auquel il aura tourné. Mais si sans apparéce de ces occasions, l'on obserue indifferemmét & sans propos les susdits remedes, à l'imitatiõ de la plusspart des communs hommes de cheual, on les pourra conuertir en vrays desordres, qui confondront facilement la memoire & obeyssance du cheual.

Il se trouuera vne infinité de cheuaux extrememét pesans ou durs de teste & de bouche, qui ne feront pas grád côpte du canõ, ny du caueſſon, ny des susdites leçõs & qui tát plus le Caualerice tirera les cordes & les renes, tát plus fort s'appuyrõt ou tirerõt à la main, principalemét à l'arrest & en les faisát reculer. Quád cela aduiédra il faudra vser de la seguette, & si nõobstát icelle & les susdits moyés, le cheual refuse de reculer, il faudra qu'vn hôme de pied le chastie auec le nerf sur les bras, & quelquefois sur le nez, dõnant sagemét sur la seguette. Mais d'autát que ce chastimét estát fait & côtinué auec violéce, peut quelquefois offenser les iábes du cheual & luy faire craindre le mouuemét de l'espee, & autres coups de main, il vaudra mieux que l'hôme de pied préne vne grosse pierre, de laquelle il dõnera sans la lascher, vn grád coup sur le mitá du tour de la seguette ou du caueſsõ. Mais il faut que cela se face auec cautelle, soit en la luy môstrant assez lõguement, auát que de dõner le coup, ou en luy faisát boucher les yeux, afin de pouuoir frapper plus iustemét & cõmodémét, sans que le cheual s'en apperçoiue, & de façon qu'il soit cõtraint par la douleur & estõnement de ce coup, d'aller en arriere: & pour auoir en cela plus de cõmodité, il le faudra mettre au lõg d'vne muraille, afin qu'il aye moins d'occasion d'euiter & fuïr ce chastiment: Apres lequel toutes les fois que le cheual fera difficulté de reculer l'hôme de pied luy môstrera sa pierre d'assez pres: & sans doute ce moyen bien effectué trois ou quatre fois, commencera de mettre le cheual en quelque obeyssance, apres laquelle il faudra que l'homme de pied l'asseure & le caresse, afin qu'il n'en aye plus de peur, & qu'il ne refuse à se laisser librement manier la teste & le visage.

Si le Caualerice pense allegerir le cheual foible, poisant, ou dur de bouche & de teste, seulement à force d'exercice de trot ou de galop, & de chastimés extremes de caueſſon, ou de seguette, sans estre secouru de personne, ny d'autres moyés, que de ses forces, il se trouuera souuent trompé. Car c'est vne maxime, que dés que la lassitude se ioint à la foiblesse, ou pesanteur, il faut que toutes sortes d'exercices cessét, sur peine d'abatre trop les forces, & le courage du cheual, & de luy endurcir dou-

blement l'appuy de la bouche:d'autre part il faut confiderer,que tout ainfi qu'il fe peut defefperer,ou auillir,& du tout affoupir fous les afpres tourmens de la bride trop rude,autant en peut-il faire par les mefmes defordres du caueffon:& sãs doute auffi toft que le nez du cheual eft fort rompu,enflé & affoupy,tous les chaftimẽs de caueffon,qu'on luy peut apres donner,ne font pas feulement inutiles, mais qui pis eft,autant d'occafions pour l'eftonner & appefantir, ou le faire tirer & defendre d'auantage. Partãt il ne faut iamais,s'il eft poffible,reduire le nez, non plus que la bouche & la barbe du cheual, en telle ruine,qu'il ne refte toufiours le fentiment naturel,par lequel on doit faire reuffir les meilleurs & plus beaux effects de la bride,& du caueffon.

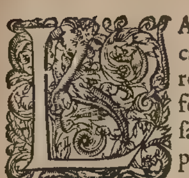
Si apres que le cheual fera paffé par ces leçons,& qu'il les aura comprifes & pratiquees,il eft neãtmoins fi defobeyffant,ou naturellement chargé,ou dur de col ou de bouche,qu'il refufe aucunefois de reculer,apres auoir fait l'arreft trop abãdonné fur les efpaules, ou fur l'appuy de la bride, ou fi quand on le voudra tenir en vne place,arrefté,ferme,aduerty & en pofture pour faire vn beau partir, ou pour commencer quelque autre actiõ nerueufe,il tient le nez aduãcé & bandé cõtre l'appuy du caueffon ou de la bride,monftrant par ceft indice l'extreme defplaifir,qu'il recevra,ou fa mauuaife inclination,le Caualerice ne fera comme la plufpart de ceux,qui ont accouftumé,quand cela arriue,de le chaftier à force de grandes caueffonnades & esbrillades:car au contraire la crainte & l'eftonnement d'icelles, luy dõneroient encores plus d'occafion de hauffer la tefte:& parce il vaut beaucoup mieux, eftant le cheual reduit par les premieres regles en quelque bon commencement d'efcole, tenir le bras & la main de la bride fermes, & les renes & cordes tendues d'vne mefure egale, sãs luy dõner,tãt foit peu,de liberté,pefant ce pendant de la main droicte fur le crin,iufques à ce qu'il aye desbandé le col,& par confequent baiffé le nez: ce qu'il fera communément pour fe foulager de la fubiection & douleur du caueffon,ou de la bride,& particulierement pour auoir moyen de mouuoir & remuer la langue & prendre mieux fon haleine,pourueu que le cheualier aye la patience d'attendre,& fe tenir ferme affez long temps,fans bouger d'vn lieu: & foudain que le cheual aura desbandé & ramolly le col,& confequemment baiffé le nez,il luy faudra rendre les mains,pour luy donner plus de plaifir,foit en la mefme place, ou en partant d'icelle. Et en continuant ce moyen,il pourra auec le temps, recognoiftre fa faute,& fe chaftier fans eftre tourmenté par de plus afpres remedes,quoy que du commencement il demeure long temps obftiné, premier que vouloir ceder à la fubiection du caueffon ou de la bride.

Il femble que cefte reigle foit contraire à ce que i'ay dit,aux premieres leçons du parer & du reculer:mais ie n'entends qu'elle fe face,que feulement pour ramener le col & le nez des cheuaux,qui fe bandent fur l'appuy de la bride,eftans en foupçõ de quelque chaftiment,ou de quelque action violente,& qui neantmoins ne laiffent, pour eftre ainfi bãdez, de reculer libremẽt en eftans recherchez. Or comme i'ay dit cy deuent en quelques leçons des cheuaux entiers,tout ainfi qu'en picquãt & preffant de l'efperon fur cefte partie chatoüilleufe,qui eft enuiron le coude du cheual, entre l'aiffelle & la premiere fangle,ou peut par le chatoüillemẽt,ou par la douleur qui en procede,attirer la tefte du cheual,du cofté que ce moyẽ eft pratiqué:auffi le peut-on quelquefois contraindre de baiffer la tefte, & d'approcher le nez vers la poitrine,(mefmement s'il eft ramingue & fort fenfible,)en le ferrant difcrettement des deux efperons,enfemble aux deux coftez, & és fufdites parties,tenant les iambes les plus fermes qu'il fera poffible. Toutesfois comme i'ay dit cy deuant,quand

ces remedes & chastimens sont mal iugez, & faits à certains cheuaux coleres & malitieux, cela leur peut estre aucunefois autant d'occasions, entrant en quelque espece de rage, de porter les dents aux iambes, & aux pieds du cheualier, & peut estre de se mordre eux mesmes, en quelque endroit des espaules, ou de faire quelque autre acte vindicatif & enragé: principalement si le Caualerice n'a le iugement & la pratique de preueoir & remedier à ces euenemens, par les chastimens necessaires tant du nerf, que de la voix, tels que ie les ay ailleurs expliquez parlant des cheuaux coleres & mordeurs.

COMMODITEZ DES BASSES POUR L'ARREST.

CHAPITRE XXXV.



LA plus grand part des Caualerices se seruent indifferément des calates gaillardes, pour cõtraindre plus facilemẽt le cheual à parer sur les hãches: mais tous n'en sçauẽt pas bien les differẽts effects. Pour moy ie les approuue fort, & tiens qu'elles sont necessaires aux cheuaux naturellement estẽdus, abãdonnez & pesãts, principalemẽt quãd ils s'arrestent sur le deuãt: car le remede en est propre pour les ramener sur les hãches, leur asseurer la teste & la queuë, & les rẽdre legers de deuãt: pourueu que les forces des pieds, des iãbes, des espaules, des reins & du courage y puissent resister. Autremẽt ie blasme infinimẽt les calates fortes: d'autãt qu'elles peuuẽt estre cause de la ruine du cheual, qui en sera tourmenté à faute de la capacité des susdites parties necessaires, lequel apres y auoir esté poussé & arresté pour mõstrer vne preuue euidente des efforts & incõmoditez qu'il y receura, peut estre ne voudra-il plus partir pour y aller, ou s'il part, ce sera auec tel regret, qu'en aprochãt de la pente, il se mettra souuent en deuoir de fuyr d'vn costé ou d'autre, ou de s'accroupir & se retenir cõtre la volõté du Caualerice: de maniere que quelquefois il le faudra cõtraindre & chasser à coups d'esperõ & de gaule pour le faire dõner dedãs la calate. Voyla cõment par la crainte d'icelle, les cheual peut aucunefois plustost apprẽdre à fuyr, ou à soupçõner & trop premediter le lieu de l'arrest, que à biẽ parer par vne nerueuse, obeyssante & legere pratique. Ce n'est pas à dire pourtãt qu'on ne doiue iamais parer les cheuaux foibles dedãs les basses, & qu'elles ne leur puissent souuẽt apporter quelque cõmodité, & aucunefois beaucoup: mais il est necessaire que le Caualerice aye le iugemẽt & l'experiẽce de sçauoir choisir la calate, facile ou forte, selõ le naturel & les forces du cheual: & encores quãd il s'en voudra seruir, ce doit estre seulemẽt au trot, & au petit & mediocre galop, selon la proportion, ou disproportion, qui pourra estre de la calate, à la capacité des forces, & disposition du cheual: car par mon aduis on ne le poussera iamais tel qu'il soit, à toute bride dans vne forte descente sans necessité.

QVAND le Caualerice parera le cheual, principalemẽt dedans la basse, il doit appuyer son action & sa force sur ses cuisses & ses genoux: car si en tirant les cordes du caueсson, il tient les iambes trop auancees & bandees sur les estrieux, il tirera la selle auec les estriuieres sur les espaules du cheual, au contraire de la pretenduë vtilité de la calate, qui doit allegerir le deuant du cheual: & par ce moyen l'incommodera bien fort, mesmement en reculant: à cause que l'vn des plus grands trauaux & desplaisirs, qu'on sçauroit donner au cheual timide, ou foible, ou tel qu'il soit, s'il est trop las, ou hors d'aleine, est de le faire reculer cõtremont, & tant plus si la basse est forte. C'est pourquoy en ces occasiõs on doit peser le moins qu'il se peut, sur le de-

uãt du cheual: & parce que la pente de la calate empesche que le Caualerice le puisse bonnement soulager de ceste incommodité, il vaudra quelquefois beaucoup mieux vser du chastiment & de la commodité de la muraille, tres-necessaire aux cheuaux foibles & de peu de memoire, qui s'abandonnent sur le deuant, & qui neantmoins sont coleres & courageux.

COMMODITE' DE LA MVRAILLE POVR FAIRE *bien parer aucuns cheuaux.*

CHAPITRE XXXVI.

Si par les regles & leçons precedentes le cheual ne se peut disposer à faire l'arrest leger & sur les hanches, il le faudra exercer au trot & au galop par le droict, au long d'vne lõgue muraille, qui face angle & espaule par les deux bouts, aupres desquels le Caualerice arrestera le cheual, & le fera reculer & tourner, comme i'ay desia dit: & selon qu'il s'abãdonnéra, le Caualerice l'arrestera pres de la muraile, ou espaule du bout de la courtine, afin que la crainte de choquer ceste muraille contraigne le cheual de se mettre ensemble, pour s'arrester sur le derriere: & s'il continue de s'appuyer trop sur le caueſſon & la bride, il n'y aura point de danger de luy laisser heurter vn peu la muraille auec le nez & le caueſſon, sans toutesfois l'y contraindre: au contraire quand le Caualerice voudra vser de ce chastiment, il se doit mettre en quelque deuoir, d'arrester le cheual, pour luy faire cognoistre, que le mal qu'il receura, ne luy aduiẽdra que par sa seule faute. D'autre part il pourroit receuoir si grand coup contre le front, que quelque accident dommageable, & peut estre incurable, luy en aduiendroit dãs la ceruelle, à l'ouye, ou aux yeux: & pour empescher qu'il n'esquiue ce chastiment de muraille, il sera bon qu'il y ait vn homme de pied à chasque bout de la courtine, ayant vne longue gaule, pour ayder, s'il est besoin, à le tenir à l'obeyssance de ceste regle. Or il ne faut point douter, qu'en peu de temps ce chastiment ne tienne le cheual bien fort aduerty: en quoy le Caualerice doit sagement employer son iugement pour arrester le cheual loin, ou pres de la muraille, du bout de la courtine, selon la crainte, qu'il en aura, ou qu'il cõtinuera de s'appuyer, & peser sur la bride & le caueſſon: afin qu'auec le temps, & par ce moyen bien continué, il puisse faire vne habitude, qui sans le fouler le face parer facilemẽt en s'esloignãt peu à peu, & puis se rapprochant, s'il est besoin, de la muraille iusques à ce qu'elle ne soit plus necessaire. Et afin que le cheual, de quelque cõplexion qu'il soit, ne se rebute, mais au cõtraire, qu'il face mieux son profit de toutes ces leçons, il sera bon aucunefois de les varier & mesler: car les regles trop continuees, tant soient elles excellentes, luy peuuent souuent amener tels desplaisirs, qu'ils luy feront faire des mutations diuerses & inopinees: mesmement tant plus qu'elles le contraindront en son naturel.

Or cõbien que generalement les cheuaux qui ont les iambes, les pieds & les espaules, foibles, ne se puissent bõnement arrester à la course: si est-ce qu'il s'en trouue aucunefois, qui pour les mesmes imperfections, s'arrestent trop court sur les espaules, & sur les dents: combien qu'ils soient naturellement releuez & legers, à la main, & en toute autre action. Voyla comment les vns ne peuuent, ou n'osent cõsentir & se disposer à l'arrest à cause de l'incapacité des membres: & les autres pour la mesme incommodité & imperfection, font vne trop prompte resolution, employans tout à coup toutes leurs forces, sans espargner reins, espaules, iãbes, pieds, ny bouche, pour plus soudainemẽt mettre fin à la douleur, & importunité, que leur

apporte la violence de l'arrest. La mesme briefueté peut proceder de quelque imperfection de veuë, qui leur fera soupçonner qu'on les arreste pour estre pres de quelque danger, qu'ils s'imagineront confusément, & qu'il soit vray, on void fort peu de cheuaux aueugles, qui ne s'arrestent facilement.

A ces cheuaux qui s'arrestent ainsi tout à coup, les basses & le rencõtre de la muraille sont extremement contraires, & le reculer ne leur est nullement necessaire: parce qu'ils ne s'assemblét que trop pour s'arrester. Au contraire pour les asseurer & attirer à vn appuy plus resolu, il leur faut oster au commencemét la gourmette, ou la tenir fort large, & les arrester lentement, & en traisnant, iusques au trot & au pas, & mesmes en montant, regaignát peu à peu, & auec le temps le terroir plat, à mesure que le vray appuy de la main se fera, vsant sur tout d'autát de douceur, comme on doit apporter de rudesse à ceux, qui sõt fingards, & qui desirét s'arrester par malignité de courage, ou par poltronnerie. Quelques vns pourront penser, que le caueßon de corde soit propre à téperer l'appuy de ces arrests trop cours & precipitez: mais aucunefois ce sera vne occasiõ au cheual de se soustenir plus pesantement sur le caueßon, & partant elle luy donnera moyen de faire l'arrest encores plus bas & plus court. C'est pourquoy le caueßõ doit plustost estre de fer, pour releuer & chastier le cheual, qui fera ceste action sur les dents: & ce chastiment doit estre quelquefois accompagné de bonnes & fermes esperonnades, pour le chasser, pourueu que le cheual ne soit trop sensible, colere, & aysé à desesperer.

La raison pourquoy la susdite leçon de la muraille, est propre pour le cheual foible, est parce que le terroit ne le contraint aucunement, & que l'apprehension de ceste muraille, luy peut faire mettre ses forces ensemble, & le ramener sur le derriere, sans luy offéser la bouche, la barbe, les iambes, les espaules, les reins, ou les hanches: ny le desesperer, s'il est fort sensible & courageux. Et pour le regard des cheuaux coleres, c'est que les lieux contraints & limitez leur peuuent souuent oster beaucoup de desirs licentieux, desquels naissent le plus souuent les inquietudes & la fougue, qui les saisit, quand ils sont recherchez en lieu plus spatieux. Et quant à ceux qui ont faute de memoire, (pourueu qu'ils ne soient ramingues,) la muraille fait aussi qu'ils ont la veuë & la pensee plus occupee à l'escole, que s'ils estoient à la campagne, ou en part qu'ils eussent moyen de voir plusieurs obiects propres à les diuertir de l'attention de l'escole.

Ie veux encores que le Caualerice sçache, que les calates & autres lieux contraints & limitez, sont generalemét inutils, & contraires aux cheuaux legers, coleres, sanguins & apprehésifs, quoy qu'au reste ils soient bien partis de mébres: parce qu'estans de ce téperament, ils ont d'ordinaire trop d'inquietude, qui est cause que souuent ils s'offensent de la grande subiection & obeyssance, principalement de l'arrest & du reculer: & si le Caualerice obstiné les pense gaigner, ou contraindre par les plus aspres chastimens, & plus fortes, ou plus iustes caualcades, & leçons de l'escole (combien que les effects en fussent propres à d'autres cheuaux de differente nature) il y perdra souuent son latin, tant sur les voltes, comme au parer. Car l'apprehension (qui les saisira d'ordinaire) des aydes & chastimés contraires à leur humeur, & mesmes recognoissans les lieux de la subiection, cela les mettra souuét en tel soupçon ou desespoir, qu'au lieu de se rasseurer, & de comprendre, l'obeyssance desdites leçons contraintes, ils chercherőt plustost les moyens d'eschapper, forçás la main du Caualerice pour fuyr l'escole. Et pour moy ie conseille celuy, qui voudra bien dresser les cheuaux de telle humeur impatiente, de leur apprendre plustost

à manier,que s'amuſer à la iuſteſſe de l'arreſt,qui les trouble ſi fort:i'entēds manier librement & legerement,large & eſtroit ſeulement,au trot & au galop aiſé,& dene les arreſter que rarement,& lors qu'ils ne penſeront nullemēt à l'action de l'arreſt, ou ſeulemēt en faiſant la fin de la leçō.Ceſte regle eſt bien fort eſloignee de ce que i'ay dit parlant des cheuaux chargez,qui poiſent,ou qui tirent à la main:& qui sōt naturellement moins coleres & ſenſibles,que ceux-cy,& par conſequent plus patiens pour ſupporter les remedes,& chaſtimens violens de l'eſcole,leſquels, ayans quelque commēcement d'obeyſſance & de pratique ſur les voltes de trot & de galop,ſe doiuēt le plus ſouuent allegerir par les regles du parer, afin de les rēdre apres plus libres & faciles au manege plus eſtroit:& au contraire,ſi l'on veut biē iouyr de ceux,qui ſont eſceruelez,& qui ont la bouche deſdaigneuſe, il les faut aſſeurer & faciliter ſur les tours ou ronds auec beaucoup de douceur & de patience,auparauāt que les adiuſter à l'arreſt. Pluſieurs hommes de cheual trouuerront poſſible ceſte regle eſtrange,& au rebours des communes eſcoles.Toutesfois la raiſon en eſt fort naturelle:car l'action du parer eſtant generalement la plus ſubiecte & la plus penible de toutes celles,que le cheual peut faire,& à laquelle il doit rendre plus d'obeïſſance,ſans doute s'il eſt naturellement deſobeyſſant,colere & courageux,tant plus on le voudra rechercher & cōtraindre à la iuſteſſe de l'arreſt, tant plus entrera-il en fougue,& en inquietude: & quelquesfois:comme i'ay dit,ſe mettra en defenſe tōbant d'ordinaire en quelque dangereux vice,ſelon qu'il ſera ſuperbe,malitieux ou apprehenſif.Ie veux donc qu'on le gaigne en l'exerçant,premieremēt au trot & au petit galop ſur les voltes larges,& peu à peu eſtreſſies & haſtees par la pratique de l'eſcole,en diuers & differens lieux:& ſur tout ſans s'attacher à la bride, & ſans rien oublier de la douceur & patiēce neceſſaire en telles occaſions:car il eſt certain, que l'action de tourner eſt beaucoup plus naturelle que celle du parer: c'eſt pourquoy par l'exercice deſdites voltes on peut appaiſer & aſſeurer les eſprits, & l'aleine du cheual fougoux & impatient:& par meſme moyen l'attirer plus facilement,& ſans le troubler,à l'obeyſſance de pluſieurs & neceſſaires mouuemens de la main & de la iambe.Qu'il ſoit vray,on void vne infinité de cheuaux ſenſibles & impatiēs,qui neantmoins ſont attentifs à l'eſcole,leſquels aſſemblēt leurs forces,& ont l'appuy de la bouche temperé, tant qu'ils vont ſur les voltes:& toutesfois partant d'icelles,ou comment qu'ils aillent par le droit,ils ſe mettent en fougue,& tirent bien fort à la main:qui eſt vn vray teſmoignage que l'exercice des voltes, fait auec iugement & douceur,les aſſeure & leur occupe plus attentiuement les forces & la memoire que celuy qui ſe fait par le droict.

Or ayāt repatrié & reduict le cheual fougoux, à l'obeyſſāce & pratique des voltes du trot & du galop,le Caualerice aura moyen,à la fin des leçons,de luy faire entendre doucement & auec le temps,les proportiōs & iuſteſſes du parer,pour deux raiſons principales.L'vne que le cheual deſia exercé,& accouſtumé à beaucoup d'actions & mouuemens du Caualerice,n'en ſera plus ignorant,ny par conſequēt, en ſi grand ſoupçon:L'autre que n'eſtant d'ordinaire arreſté que ſeulement pour mettre fin à l'exercice & pour la deſcēte du Cheualier,il aura plus d'occaſion de deſirer & bien faire l'arreſt pour ſon repos, que de craindre & fuyr: toutesfois,quelque grand reſpect que ie vueille qu'on porte au cheual colere & ſenſible, ce n'eſt pas à dire,qu'on doiue touſiours ſupporter toutes les fautes,qu'il fera:car en fin il eſt neceſſaire qu'il entēde & cognoiſſe tous les chaſtimens de l'eſcole,ſur peine que quād il ſera en humeur de faire,ou lors qu'il fera quelque action fauſſe & maligne,& que tout à l'heure le Cheualier le pēſera diuertir,ou corriger,il aduiendra facilemēt que le cheual entrant en plus grāde colere,meſpriſera les remedes & chaſtimens, ou ſe

defendra contre iceux, ne pouuant ſupporter ce, qu'il n'aura accouſtumé de ſentir. A cauſe dequoy le Caualerice doit aucunefois deſirer que le cheual luy face de ſon propre mouuement quelque faute fort licentieuſe, & quelque traict procedant de mauuais & obſtiné naturel, pour auoir occaſion de conteſter, & de le chaſtier & vaincre par les bons moyens de l'art. Car c'eſt autant d'auantage, pour apres le faire plus facilement ceder à ces leçons & aux chaſtimens des fautes moindres & ordinaires: & ſi pour le tenir aux premieres caualcades, en quelque crainte ſans le mettre en action inquiete, ou en deſeſpoir, le Caualerice luy veut aucunesfois donner quelque coup d'eſperon, ou de gaule, il faut que ce ſoit lors, qu'il n'attend, ny ſoupçonne le chaſtiment: & ſi ſoudain apres l'auoir receu il ſe met en fougue: pour le diuertir à l'inſtant de quelque inſolẽce extraordinaire, le Caualerice doit changer de place, & en le menaçant varier l'ordre de ſa leçon, ſans pour cela ſe departir du tout de la proportion d'icelle, & apres le remettre accortement & à temps ſur le ſtil des regles ſuſdites.

DV CHEVAL DVR, ESGVERE' ET deſeſperé de bouche

CHAPITRE XXXVII.

AVCVNS Caualerices eſuentez ſont d'aduis, quand le cheual ne ſe veut arreſter par quelques moyens, peut eſtre mal propres, ou mal appropriez au naturel d'iceluy, de le laiſſer eſchapper par ſa fougue: voire d'accompagner ſa fuite à grands coups d'eſperons, & de gaule, iuſques à ce que l'aleine & les forces luy venãs à mãquer, il ſoit contraint de s'arreſter de ſoy-meſmes, preſt à tomber par terre, du tout outré, & comme demy eſtouffé. Il ſemble que ceſte reigle vienne de l'eſcole de ce fol, duquel on racompte, qu'vn iour ſe plaignant de ſon cheual, qui l'emportoit outre ſon gré, diſoit, tout eſmerueillé, qu'il ne ceſſoit de le piquer de toute ſa force, & ſi pourtãt ne le pouuoit retenir: ou de l'imitation du medecin, peu ſçauant & trop hazardeux, qui pour ſon dernier remede met au ſort la gueriſon, ou la mort du malade. D'autres Eſcuyers tirent quelque conſequence d'aucuns, qui eſtant emportez par des cheuaux, leſquels eſchapans & courans de deſeſpoir, dreſſoyent fortuitement leurs fuites à quelques precipices, & dit-on que ces hommes, ſe trouuans pres des extremes dangers, ont voulu folement pouſſer, & meſmes cõtraindre les cheuaux effrenez, à ſe precipiter auec eux: dont il eſt aduenu que la frayeur du peril à retenu ſes cheuaux tout court, leur laiſſant le ſouuenir d'vne crainte ſi grande, que depuis ils n'ont oſe refuzer l'obeïſſance de l'arreſt: pour moy ie m'en raporte à la verité, & tiens que la pratique de ces moyens tant ſcabreux n'eſt propre qu'à ceux, qui ne ſont gueres ſages, ou qui ont faute de meilleur recours. Ie penſe qu'il ne ſera pas hors de propos que i'allegue icy quelques traits eſtranges, que ma fait vn cheual Gaſcon, qui eſtoit ieune, de bon poil, & de fort belle taille, mais naturellement le plus dur de bouche & plus court de memoire, qu'õ euſt, peut eſtre, ſçeu trouuer au monde: & ce qui eſtoit encores pis, il auoit eſté tellement tourmenté & deſeſperé par pluſieurs mains & diuerſes brides, rudes & rigoureuſes, qu'il en auoit la bouche du tout corrõpue & falſifiee, à laquelle deſia les cals eſtoient formez, & à pluſieurs fois vlcerez ſur les parties, qui ſe doiuent conſeruer ſaines, & en leur naturel, pour iouyr des bons effects de la bride. Ie ne trouuay mords qui l'embouchaſt mieux, qu'vn vieux canon vſé, par le moyen duquel ie le promenay long temps en diuers

diuers lieux,luy tenant ordinairement du miel rozat dās la bouche, auec des drapeaux qui enueloppoiēt ceste emboucheure,iusques à ce que ces vlceres furēt gueris,& presque du tout consolidez. Apres ie voulus cōmencer de luy apprendre à parer: mais il auoit receu tant de desplaisirs par la diuersité des brides precedentes, qu'aussi tost que ie le voulois arrester allant le pas,il ouuroit & tournoit la bouche, faisant les forces,& entrant en alarme se mettoit au trot: & si allāt le trot, il sentoit extraordinairement tirer les renes, ou les cordes du caueſſon, soudain il prenoit le galop : & quand il entroit en fougue, si ie ne luy laschois diligemment la main, le mettant en sa liberté,il prenoit vne fuite desesperee,autāt quād la gourmette estoit en bon & iuste poinct,comme n'en ayant point du tout:de maniere que quād cela aduenoit à la cāpagne,ie n'auois autre remede que de tirer vne corde du caueſſon, pour luy tourner le col & la teste d'vn costé,afin que ceste action me donnast quelque moyē de l'arrester:car de me seruir de la bride,c'eust estévn plus grād desordre, à cause du soupçon qu'il en auoit,& aussi des cicatrices de la bouche, encores fraisches & sensibles, lesquelles ie ne voulois rompre ny alterer en aucune façon : tellement que si ie ne me fusse souuenu vne fois entr'autres estāt à la chasse,de luy ietter mon manteau sur la teste,pour luy bouscher les yeux cependant qu'il m'emportoit en sō desespoir,sans doute il m'eust precipité,& mis en quelque peril.Cela me mettoit quelquefois en tētatiō de hazarder le susdit extreme & bizarre chastimēt. Mais quād ie me representois que les lōgues & furieuses courses,sont ennemies capitales de la facilité de la bouche,de la memoire & de l'obeïssance du cheual,& cōbien celuy,à qui i'auois affaire,estoit naturellement disposé aux inconueniēs & desordres, qui procedēt des courses extremes,ces raisons me retenoiēt,& me faisoient naistre vne infinité d'autres moyēs,qui me promettoiēt beaucoup plus d'effets, que ie n'ē voyois reüssir,à cause de l'obstinee resistēce du peruers naturel,& encores plus de la mauuaise habitude de cest animal desesperé : si est-ce que ie l'adoucis peu à peu, & trouuay moyen auec le temps & la patience,de luy faire aucunemēt gouster la bride,& de le parer au pas & au trot,& quelquefois au petit galop. Mais il me fut impossible de le faire reculer deux pas:car la douceur y estoit inutile:& quād ie le voulois tāt soit peu contraindre , aussi tost il se preparoit pour s'en fuïr & m'emporter: tellement que pour empescher aucuns de ses traits licētieux,ie l'exerçois ordinairement dedās vne allee estroitte, longue & fermee de muraille, tāt par les costez que par les bouts,laquelle par bonne aduenture me vint à grande commodité. Ie cherchois toutes les cauteles & tous les moyens,que ie me pouuois aduiser,pour le faire reculer:mais c'estoit autant de peine perduë. Or vn iour ie me trouuay si mescontēt & rebuté d'auoir tant respecté & caressé ce meschant & incorrigible cheual,& d'en estre si mal satisfait,que la patience m'eschappa, & luy donnay deux ou trois grāds coups de nerf entre les deux oreilles, & au long du frōt, afin que le bout de ce nerf arriuast iusques sur le caueſſon,pensant me vēger par le chastimēt, & tirer d'iceluy quelque satisfactiō,cōme i'auois fait de plusieurs autres cheuaux. Mais au cōtraire il se mit à secouer la teste,& à tendre le nez en auant, m'arrachāt presque les cordes & les renes des mains:& s'en alla courāt à toute bride, droit à vn des bouts de ceste allee,là où il y auoit vne petite porte de la hauteur d'vn homme,qui par bō heur fut fermee:cōme ie me vis enuirō à cinquāte pas pres de ceste porte, ie cognus biē que le cheual & moy couriōs vne fole & hazardeuse fortune:car il estoit des plus vistes, qui se pouuoit voir: & au lieu d'apprehēder le bout limité de ceste allee,il sembloit qu'il renforçast sa course contre ma volonté:tellemēt qu'il estoit comme impossible,d'euiter vn choc estrange & furieux.La crainte de ce danger fut cause que ie ne me peux empescher de tirer & m'attacher à la bride,& au caueſſon : ce qui le mit en plus grand desespoir,& donna si grand coup cōtre la porte,que peu s'en falut qu'il

ne l'enfonçast & mist en pieces, quoy qu'elle fust double, fort espaisse & presque neufue: & de ce coup il se rõpit la bouche, le nez, & vn sourcil, s'escorchea vne espaule, pour le moins aussi grand comme la main, & se donna vne grãde atteinte à vn pied. Il n'y eut plus moyẽ de faire seruir la bride, les deux harsõs de la selle furẽt ouuerts, & le cauesson tout faussé. Pour moy, Dieu merci, ie n'eus pas beaucoup de mal, & me iettay soudain en terre, estõné tant du danger que i'auois couru, que de voir ce miserable cheual estourdy & tout en sang, lequel ie tenois pour perdu. Ie le fis promener enuiron vn quart d'heure, cependant qu'on me promenoit aussi me soustenant par dessous les bras: & apres ie le renuoyay à l'escuirie pour le faire pẽser, là où de tout ce iour il ne cessa de trembler, & durant iceluy ne voulut mãger ny boire. Et par ce que ces grands chastimens ne se peuuent, & ne se doiuent faire souuẽt, & que ce cheual auoit naturellemẽt fort peu de memoire, & point d'obeyssance, ie remontay le lendemain dessus, en quelque mauuais estat qu'il fust, & le menay dedans ceste allee seulemẽt pour le promener, & pour descouurir ce que ie pouuois esperer de ce chastimẽt: là ie prins ses façons de faire pour bõs indices: car aussi tost qu'il eut faict enuiron trente pas dedans l'allee, il commença à dresser les oreilles, signe de quelque soupçon: & comme il fut au bout & pres de la porte, qu'il auoit le iour auparauant choquee si rudement, il en eut peur, & se mit à rõfler, & à trembler: toutesfois il en approcha assez pres, sans y estre fort contrainct. Ie cuiday lors le faire reculer, par ce que les murailles, & la porte me dõnoyent occasion de me seruir de la bride, du caueßon & du nerf, pour le contraindre, sans qu'il me peust eschaper: ioinct que i'estois secouru de deux hõmes de pied, qui tenoiẽt les deux cordes du caueßon, & qui vsoyent de tous les remedes, dont ie me pouuois aduiser, tant par la douceur que par la force. Mais pour tout cela il n'y eut moyen de le tirer en arriere, que tant qu'il se pouuoit bander, & acculer en allõgeant les espaules & les bras, sans partir les pieds de deuãt de terre. Ie ne le voulus rechercher, ny tenir trop longuement pres de ceste porte, craignant qu'il en perdist l'apprehension, ou que le second desplaisir, qu'il y eust peu receuoir, luy fist oublier le premier, qui estoit plus consequent. Mais ie le menay doucement à l'autre bout de l'allee, où il y pouuoit auoir trois cens pas, & puis le remenay au petit galop: parce que l'action en est fort propre, pour appaiser les cheuaux fougoux & desesperez, & mesme pour asseurer les bouches esgarées. Ie voulois aussi mieux recognoistre, auant que le renuoyer au logis, la memoire qu'il auroit de l'auertissemẽt de l'arrest, & du choc de la porte, & ne faillis à l'aduertir fort doucement, dés qu'il en fut pres enuiron vingt pas: mais d'aussi tost qu'il sentit tirer les renes, il secoüa la teste par des mouuemẽs estranges, & en haulsant le nez il s'elança de telle sorte, qu'il redõna encores contre la mesme porte: & quoy que ce fust beaucoup moins rudemẽt que le iour auparauant, il se fit de grandes douleurs, à cause de ses playes, qui furẽt renouuellées: & croy qu'il n'eust point donné ceste fois à la porte, n'eust esté qu'il auoit la teste si enflée du premier choc, que la veuë en estoit trouble. Ie le renuoyay tout à l'heure au logis, pour euiter l'occasion de quelque plus grãd desordre. Cinq ou six iours apres il eut la veuë esclarcie, & par ce qu'il auoit ce grand defaut de memoire, ie le ramenay dans nostre allée, là où sans faire autre ceremonie ie le fis partir au petit galop: pour aller encore droict à la porte, laquelle il apperceut d'assez loing, & en se retenant il r'acourcissoit son galop à mesure qu'il approchoit de la porte: tellement que sans aucune difficulté il s'arresta aussi tost que ie l'eus aduerty en tirant mediocremẽt la bride & le caueßon: & ce qui plus me contenta fut, qu'au lieu qu'il souloit haulser le nez, quand on le vouloit arrester, il fit cest arrest en dressant les oreilles, en se ramenãt & regardant fixe ceste porte: qui fut signe qu'il cõmençoit à recognoistre le chastiment: mais de reculer il y eut aussi peu de moyen,

qu'auparauant. En fin ie m'aduisay de prendre la porte d'vne petite maison, qu'il y auoit dans ce iardin, laquelle ie fis porter & mettre, sans que le cheual s'en apperceust, dedãs l'allee, à quatre ou cinq pas pres de l'autre porte, qui auoit receu les deux chocqs & secousses du cheual, & la fis tenir en ce lieu toute droicte, par vn hõme de pied, que ie mis en grand hazard: car si le cheual eust encore choqué ceste secõde porte, il ne l'eust pas seulement renuersée sur cest homme, mais il eust passé dessus son corps & moy-mesmes n'eusse pas esté quitte de quelque mal. Mais le mescontẽtement, auquel i'estois, m'auoit tellemẽt esmeu, que ce doute ne me garda pas de reuenir encores au petit galop d'assez loing sur ma premiere piste, & mõ cheual ne faillit non plus ceste fois d'obeïr à l'actiõ que ie fis pour l'arrester, estant à quatre ou cinq pas pres de la porte empruntée: mais ce fut bien par le plus incõmode & soupçõneux arrest, que iamais i'aye senty: toutes-fois il me cõtenta selon l'occasiõ. Apres que i'eus caressé mon cheual, ie me mis de nouueau en deuoir de le faire reculer: & cepẽdant ie fis aduãcer cest hõme, en poussãt la porte deuant soy. Cõme le cheual la vid approcher, sans recognoistre ce qui l'auançoit, il en eut vne telle peur, qu'il en recula confusẽmẽt cĩq ou six pas: lors ie fis arrester cest hõme, afin d'auoir moyẽ de flatter & appaiser le cheual, & de peur aussi, qu'il ne tournast la teste de lautre costé, pour se mettre en fuite. Deslors ie me seruis ordinairement de ce remede pour l'arrester, & toutes les fois qu'il ne vouloit reculer par la bride, ou le caueçõ, ie faisois encores aduãcer ceste porte, me faisant ayder par des hommes à pied Par ce moyen & vne infinité de caresses & cõtraintes, trop lõgues à discourir, ie le fis consentir à la parade, & luy apprins peu à peu à reculer: sans cela ie croy qu'il n'eust iamais entendu l'aduertissement de la bride, ny la proportiõ de l'arrest. Ie l'exerçay apres si long temps dedans ceste allee, & l'arrestay si souuent, esloignãt peu à peu la porte, que dans sept ou huict mois il oublia, & perdit entierement ses soupçõs & frenesies, & se rendit à force d'escole & de pratique, le plus franc & plus aysé cheual, tant au parer qu'au manege terre à terre, que i'eusse pour lors sous ma charge: ie dis si franc, que combien que les courses continuées, soyẽt du tout cõtraires à la franchise de la bouche du cheual, ie m'en seruois ordinairement à courir la bague, à cause qu'il couroit aysément & rondement, & que de sõ naturel il n'estoit pas fort colere, ny sensible: & par ce mesmement que tous les cheuaux de bague: qui durant leur course premeditée recognoissent le lieu, auquel ils ont accoustumé s'arrester, sans doute, en y arriuant, ils se disposent à la parade, pour finir leur effort, si le cheualier ne les chasse plus auant. Par ce discours particulier il est aysé à iuger, que le reculer bien considéré & fait à son temps conuenable, est vn moyen necessaire pour apprendre le cheual à bien parer, & pour le rendre obeyssant & leger, quand il est pensant, ou qu'il s'appuye, ou tire plus qu'à pleine main. Toutes-fois, s'il est trop continué & mal à propos, plusieurs cheuaux s'accoustumeront, & en feront vne telle habitude, qu'en fin, ils ne s'en chastieront plus: mesmemẽt ceux qui sont extremement fougoux & durs de bouche, à cause que l'impatience & ardeur, qui les possede, quand ils sont eschauffez, les empesche de recognoistre la cause & l'effet du reculer: & ceux qui sont trop courts d'écolure en font quasi de mesme: parce qu'ils sont communement chargez d'espaules, & qu'à cause de la dificulté qu'ils ont de se ramener sur les hãches, ils appuyent facilemẽt les brãches du mords, cõtre leur poitrine, & par ce moyẽ rẽdent souuẽt le reculer inutile. Et si le cheual, duquel ie viẽs de parler, n'eust esté assez lõg à la main, à grãd peine eust-il choqué la porte auec le nez, cõme il fit: & s'il fust aduenu autremẽt, le chastimẽt n'eust pas esté si profitable: car il n'est necessaire que aux cheuaux, qui nõt poĩt de creãce qui ẽportẽt & s'en võt le nez en l'air à la desesperade. La raisõ est, que le nez est vne partie des plus sẽsibles qui soit au cheual, & en laquelle par

consequent, il craint extremement les coups: de maniere que pour la garentir du chocq & de la douleur, qu'il aura desia recogneuë, il sera cõme contraint de baisser la teste, pour hazarder le front. Puis donc que le propre de ce remede, est de ramener le nez du cheual esgaré de bouche, c'est à dire, qui n'a nulle obeyssance ny fermesse de teste, ny d'arrest, il ne peut estre necessaire à ceux, qui s'armét, quoy qu'on ne les puisse arrester; car ce seroit plustost vne occasion de leur faire baisser la teste d'auantage. Mais ie diray vn autre chastiment, lequel neantmoins ne se doit faire, non plus que cestui-cy, sans y estre contraint apres tous autres remedes.

DV CHEVAL DVR DE BOVCHE ET PESANT

CHAPITRE XXXVIII.


L se void peu de ieunes cheuaux, qui ne pesent, ou ne tirent à la main, quelque chose qu'on puisse faire, iusque à ce qu'ils ont atteint l'aage de cinq ans: combien qu'ils soient de taille bien partie. La raison est, que plustost ils ne peuuẽt estre en leur vraye force, ny ne sçauroient auoir formé, & asseuré la iuste posture du col & de la teste. Toutes-fois pour cela on ne laisse pas aux communes escoles, de les rechercher aussi viuement en la quatriesme annee, comme s'ils en auoiẽt dix. Ces desordres sont cause, que cõmunément ils sõt plustost foulez, que bien dressez: & ceux, qui sont de leur naturel chargez d'espaules & de teste, ne se rendent legers, qu'ils n'ayent neuf ou dix ans: & le plus souuent point du tout, si ce n'est quelque espace de temps à force d'art & d'exercice: & si nonobstant ceste grosseur de stature, il s'en rẽcontre quelqu'vn, qui soit nerueux & courageux, & qui aye la taille belle, & legere sous l'homme, l'on ne doit faire estat de ceste vigueur, & legereté, que pour partir de la main à la Françoise, & pour en tirer tout au plus, cinq ou six passades estroittes & furieuses. Car de penser qu'ils puissent resister à vn effort de longue aleine, comme s'ils estoyent de legere & nerueuse taille, ce seroit erreur: puis que l'on void par leur stature, qu'il semble que nature s'y oppose. Voyla d'où viẽt que, pour courir le cerf, les bons piqueurs treuuẽt que les plus excellẽts courtauts, doiuent estre plustost vn peu estroits de deuant, longs à la main, & hauts sur terre, que fort trauersez & racourcis. Aussi à la verité pour galopper longuement & legerement, le cheual a plus besoing d'aleine & de facilité, que de fougue, ny de grãde force, & celuy qui a la posture plus racourcie, & plus belle, n'en saute pas plꝰ seurement les hayes & les fossez: Au contraire pour bien partir & parer ferme auec iustesse, & pour repartir tride & furieusement, mesmes pour redoubler les voltes de ferme à ferme, le cheual doit estre trauersé, & fort de reins & de tous ses mẽbres. Car pour fournir longuement le manege iuste & serré, & principalement celuy des sauts, il est necessaire que naturellemẽt il aye moyen de tenir ses forces assẽblées, & neantmoins prestes à les distribuer en l'ordre des bonnes leçons. Or parmy les cheuaux chargez d'espaules & de teste, il s'en troue qui ont quelque gaillardise legere, neantmoins naturellement liée & retenuë, de laquelle le Caualerice ne se peut preualoir pour en tirer vn bel air releué, combien que tels cheuaux soyent de bon aage, à faute de moyen de les faire parer legerement, & de les rendre bons à la main. Quant à moy ie les renuoyray tousiours aux premieres leçons de ce liure: mais si elles ne sont suffisantes, & que par curiosité, ou par necessité il soit questiõ d'vser à l'extremité de remedes excessifs, il faudra trouuer vne allée fermée par les costez, dedans laquelle on puisse plãter & accõmoder vis à vis & de la hauteur d'vn

homme, deux forts crãpons, ou aneaux de fer, ausquels l'on attachera deux fortes cordes, chacune par vn bout, longues également, enuiron quinze ou dix-huict pas, assauoir vne de chasque costé. Apres il y faudra amener le cheual, & l'on ioindra les autres bouts de ces cordes, à celles du cauessõ, obseruãt les lõgueurs pareilles: & afin qu'elles n'entrauẽt ou enbarassent les iãbes du cheual, il faudra qu'elles soiẽt soustenues & haulsées iusques enuirõ les cartõs de la selle, par d'autres petites cordes, qui tiendront à la boucle de la croupiere. Cela fait, le Caualerice fera partir ce cheual de trot, par le droit, & pour la premiere fois ne fera nulle actiõ pour l'arrester, mais luy laissera sentir l'effect de ces cordes, & cõme elles l'auront arresté, le Caualerice le fera reculer dix ou douze pas, plus ou moĩs, selon qu'il pourra auoir recognu le lieu & la secousse de cest arrest contraint, & limité. Et afin que le Caualerice n'aye occasiõ de s'attacher beaucoup à la bride, & que la bouche & la barbe du cheual ne patissent trop, il doit estre secouru d'vn hõme à pied, qui sache menacer & battre discrettemẽt ce cheual auec la gaule, ou le nerf, sur les bras ou sur le nez, selõ qu'il refusera de reculer. Et apres luy auoir rendu la main, & fait quelques caresses vn peu de temps, le Caualerice le fera repartir. Et cõme il sera pres du lieu, iusques auquel lesdites cordes se pourront estendre, il se mettra en deuoir de le parer: afin que s'il n'obeist assez diligẽment, il aille soudain prẽdre de soy le chastimẽt, selon sa faute. Ayant cõtinué cecy plusieurs fois, il en faudra faire tout de mesmes au galop: & si le cheual n'a bien recogneu l'effect desdites cordes, & qu'il ne se dispose pour obeir prõptement à l'actiõ du Caualerice, & à l'aduertissemẽt de la bride, sans doute ces cordes luy donneront vn grand chastiment. Et si d'auenture estant en inquietude, & fasché de reculer, ou d'estre recherché longuement en ce lieu, il entreprend de faire quelque escapade licentieuse, ce chastimẽt l'arrestera, & le ramenera si rudemẽt sur les hanches, que peut estre il en sera porté par terre, & fust-il aussi pesant qu'vn taureau.

FORT peu de cheuaux receuront ces grandes estretes, que quelque temps apres n'en soient estonnez, & ne s'en ressentent, voire les hommes qui serõt dessus, n'en demeureront pas quittes: car elles sont extremement violentes, & dangereuses. Aussi void-on que là où les cheuaux en ont esté deux ou trois fois surprins, ils repartent apres auec tel soupçon, que tant s'en faut qu'ils tirent ou qu'ils pesent à la main, que au contraire le Caualerice a plustost de la peine à les pousser, & les chasser en auant.

OR quand le cheual sera en ces grands soupçons, il le faudra faire reculer d'auantage, assauoir doucemẽt, & à plusieurs fois, luy rendant souuent la main de la bride: & apres estre reparty, l'arrester, deuant qu'il arriue si pres de l'extremité du lieu limité & recogneu, à peine de racourcir les cordes, s'il se fait trop soustenir, l'arestant en vne nouuelle place. Et s'il ne veut plus repartir, & qu'il se defende quãd on le voudra contraindre, le Caualerice fera destacher les cordes des crãpons, & en les laissant traisner par terre, meinera le cheual en quelque autre lieu incogneu, où il le fera partir, & parer cõme deuãt: & si le cheual recognoissant la liberté, ne se veut bien arrester, le Caualerice, fera prendre chaque bout des cordes trainantes, à deux ou trois forts hommes qui sans bouger d'vne place les tiendront fort & ferme: & fera reculer assez loin son cheual, sans luy forcer la bouche, ny la barbe, & apres repartira de trot ou de galop, & par le moyen de ces hommes à pied, luy laissera encores prendre vne estrapade, assauoir selon la difficulté, qu'il fera de s'arrester: car de luy continuer ces chastimens extremes, sans se mettre en quelque deuoir de l'arrester, estant pres d'iceux, ce seroit plustost vne occasion de le rebuter, ou desesperer, que de le faire obeyr.

QVAND il aura esté de nouueau ainsi chastié pésant estre en liberté, ie m'asseure qu'il sera apres ordinairemét en doubte, quoy qu'il change souuét de place, mesmes tant qu'il traisnera ces cordes, & qu'il verra des hômes de pied autour de soy, craignát qu'ils ne prennent & tiennent lesdites cordes pour l'arrester de secousse. Qui sera cause qu'il se disposera à l'obeissance de l'arrest & du reculer, & qu'il se pourra rendre bon à la main, auec la longue habitude, la discretió & la patience du Caualerice: mais s'il ne peut attendre que le cheual aye vne assez longue pratique de se ramener & alegerir sur les hanches, par cest effort qui se fait à nature, & que plustost il le vueille mettre en sa premiere liberté, ou en d'autres leçós, & exercices esloignez de l'estroitte obeissáce du parer, à grád peine en sortira-il à son honneur.

LA commodité de l'allée fermeé ne sert pas seulement pour attacher & tenir les susdites cordes, mais aussi pour empescher que le cheual aye la veuë & la memoire occupée ailleurs, qu'à l'escole, afin qu'il entreprenne moins de defenses & qu'il comprenne & retienne mieux les effects de ces remedes. Quoy que ce soit i'aduise icy le Caualerice que les cheuaux, qui sont naturellemét les plus choleres, impatiés, & apprehésifs, sont aussi extremement ennemis des plus grádes subiectiós, & qu'ils me l'ót souuét appris à mes despés, par estráges actes, se sentát trop cótraints. De maniere qu'il m'a fallu plusieurs fois auoir recours à d'autres remedes plus lógs & moins rudes: mais aussi ay-ie exercé d'autres cheuaux plus patiés, qui par les susdits moyens se sont en fin rendus obeissans & legers à l'escole, ou en autre lieu premedité, & ont esté en fort bóne reputatió: quoy que de leur naturel ils fussent extremement chargez & pesants d'espaules, & de teste: mais non pas peut estre en si peu de temps, que voudra mettre en semblable occasion quelque ieune, ou impatient Caualerice. Toutesfois si tous ces remedes ne peuuent rendre obeyssans, aucuns cheuaux disgraciez, il ne s'en faudra estonner, puis qu'entre les hommes mesmes, qui sont, ou doiuent estre capables de raison, il s'en trouue de si mal nez, que les plus sages ne peuuét persuader, ny cótraindre leur mauuais naturel aux honnestes occupations. Ie pense que ceste difference se peut considerer en toutes especes d'animaux domestiques, mais pour les cheuaux i'en suis asseuré. C'est pourquoy ie ne cóseilleray iamais à homme de cheual, de se mettre en peine pour certaines rosses, qui ne seront propres que pour la charrette, ou pour la malle, si ce n'est tant qu'il sera ieune, & encores en doute d'vne infinité de choses de cest art: desquelles il se faut necessairement rendre expert par la diuersité des cheuaux bons & mauuais, & de toutes sortes de complexions.

DES CHEVAVX QVI ONT L'APPVI de la bouche foible.

CHAPITRE XXXIX.

CEST vne belle partie de sçauoir alegerir le cheual, qui a la stature pesante ou autrement imparfaite, & l'inclination licentieuse: mais le Caualerice ne doit pas estre moins curieux de rechercher les moyens, qui peuuent asseurer la bouche de celuy qui naturellement l'a trop sensible, foible & incertaine: car il est imposible de luy resoudre en bonne posture la teste, ny le col, & par consequent, qu'il se puisse rédre ferme, ny iuste à quelque sorte d'air ou de manege propre au plaisir de la carriere, ny aux necessitez des combats, si premier on ne luy rend l'appuy de la

bouche, aysé & solide. Et pour ce faire aucuns bős Caualerices, veulẽt en telle occasion qu'on exerce le cheual, sans le parer, que pour finir l'exercice, & sans le faire reculer. La regle en est bonne pour l'ordinaire: mais quand à moy ie suis d'aduis, que par caualcades variées on le pare souuẽt: assauoir en galopãt, & lors qu'il n'attend ny espere l'arrest, pourueu que ce soit auec iugemẽt & douceur, & sans le faire ordinairemẽt reculer: mais au contraire qu'on le face repartir sans le precipiter aussi tost qu'il aura paré. Car les arrests aysez estendus & continuez, auec le tẽperament de la bonne main, le pourront diuertir de diuers soupçons, qui peut estre l'empeschent de s'appuyer, principalemẽt des efforts excessifs, qu'il aura plusieurs fois receuz, en s'arrestãt trop court, & aussi des douleurs desordonnées, qu'il aura souffert à la bouche ou à la barbe, par les brides & gourmettes trop rudes, ou mal appliquées.

Or en cecy il faut cősiderer, que tout ainsi que les lieux limitez sont ordinairemẽt propres pour allegerir les cheuaux, qui pesẽt à la main, aussi ceux, qui ont l'apuy de la bouche foible, doiuent estre exercez à la cãpaigne, où il ne se voye nulle figure d'escole, qui leur puisse dőner occasiő de premediter l'arrest, ny autre proportiő estroitte & limitée. Et tout ainsi qu'on ne leur doit iamais permettre de reculer, sãs y estre cőuiez, ou cőtraints: il est aussi tres-necessaire, qu'on leur apprẽne à reculer par les accoustumez mouuemẽs de la main de la bride, & du caueçő: à cause que l'ő void souuẽt que les cheuaux qui ont la bouche foible, se bãdent autãt ou plus sur le mords, lors qu'ils sőt las, ou hors d'aleine, ou ayãs les barres eschauffées, que sçauroient faire ceux, qui naturellement sont chargez & pesans. De maniere, qu'il est mal-aysé, quãd cela aduiẽt, de les faire reculer, s'ils ne l'őt auparauãt appris par pratique: & si en ces extremitez le Caualerice les y veut cőtraindre par la force, il se peut asseurer que, outre qui les trouuerra bien fort desobeissãs & obstinez, les efforts qu'ils receuront au barres & à la barbe (qui pour lors sont partie endormies, & presques insensibles) leur causeront apres telle douleur, que la bouche en demeurera plus falcifiée, qu'elle n'aura auparauant esté. En quoy l'on peut apprẽdre qu'il n'est pas seulement bon que le cheual trop leger à la main, (pourueu qu'il ne soit retif) apprenne à reculer par l'effect de la bride: mais qu'il se faut garder de luy trauailler tant les forces & l'aleine, que la bouche, qui est de soy trop delicate, en soit offensée, sur peine des desordres qui en pourront naistre.

Tovs ceux qui ont pensé que les fauses renes, qui s'attachent aux archets des branches du mords, offencent la bouche delicate, se sont bien fort trompez: car plus tost elles la soulagent, & mesmemẽt la barbe: pourueu qu'en vsant des fausses renes on tire moins les renes ordinaires, & que l'eboucheure soit vn simple canő, & la gourmette ronde, assez longue & grosse, comme i'ay dit ailleurs. Pour tirer vne preuue suffisante de ce precepte, c'est que les antiques & premieres brides estoyẽt presque des filets, & des longes ou renes attachées aux archets: depuis pour tenir le cheual en plus grande subiection, les Caualerices ont inuenté les branches & la gourmette. Or donc les faulses renes bien appliqués ne serőt point rudes, ains apporteront sans doute beaucoup de commodité, pour fortifier & resoudre l'appuy de la bouche du cheual, qui l'aura foible & trop sensible.

DES CHEVAVX QVI TIENNENT LA bouche ouuerte & tournée.

CHAPITRE XL

QVAND le cheual de sa nature, ou par accident, a quelque defaut aux pieds, aux iambes, aux espaules, ou aux reins, qui l'empeschent de fournir facilemẽt à quelque exercice nerueux & principalemẽt à l'action de l'arrest ferme & leger, il ouure ordinairement la bouche & fait souuent les forces: en quoy il monstre le soupçon & la crainte qu'il a d'estre contraint par les violents effects de la bride. Qu'il soit ainsi, l'on void par experience, qu'il ouure & tourne la bouche d'auantage, quãd il soupçonne la course furieuse, ou qu'il est recherché de quelque iustesse, estant fort las, & hors d'aleine. Il y en a d'autres aussi qui font ceste desagreable cõtenance, seulemẽt pour n'auoir point d'inclinatiõ au manege, ou pour auoir la bouche tant desdaigneuse, ou la barbe tãt gastée, qu'on ne peut inuẽter aucune bride, ny gourmette, à la quelle ils puissẽt prendre plaisir. Or quãt aux remedes de ceux, qui ont ceste imperfectiõ, à faute de force & d'aleine, il leur faut premieremẽt oster le soupçon des plus violẽs desplaisirs, qu'ils peuuẽt auoir receus, & qu'ils redoutẽt, principalemẽt l'apprehẽsiõ de la course violẽte, & de l'arrest trop contraint & limité. Pour ce faire il n'y a moyen plus propre, que aucunes fois le trot aysé, & cõmunément le petit & paisible galop continué, en tournãt fort large, & par le droict, sãs parer que sur la fin de l'exercice, & encores le plus lentemẽt, qu'il se pourra, ne laissant toutes-fois le cheual trop abãdonné d'appuy de bouche: sur tout la douceur de la main, est requise en cecy, auec la fermesse d'icelle. Par ce moyen le cheual se peut appaiser, & en se repatriãt se mettre auec le tẽps en bonne aleine, & par cõsequent se fortifier: & si pour tout cela il ne redresse, & ne r'asseure sa bouche, ce sera vne apparẽce qu'elle pourra auoir esté si long tẽps offẽlée, par les differẽs effors de plusieurs & diuerses brides & gourmettes, que l'abitude de ceste imperfectiõ l'aura tellement gaignée & falsifiée, qu'il faudra necesseremẽt vser de remedes, comme si le cheual auoit de nature la bouche faulse & desdaigneuse.

QVAND doncques le cheual fera les forces pour ne vouloir gouster aucune sorte de bride, il faudra en l'exerçant vser du simple canon, & de la gourmette ronde, & assez longue, auec les faulses renes: car par le moyen d'icelles, le Caualerice pourra auec le temps corriger le cheual, en le chastiant, par quelques secousses bien considerees, & propres au naturel de sa bouche, lesquelles luy seront dõnées à tous les coups, du costé qu'il tournera les maschoires: & pour bien comprendre les effets de ce chastiment, il faut considerer que la faulse rene est attachée à l'archet de la brãche, qui est vn endroit fort voisin de la barre, & que au tẽps que ceste faulse rene fait son operatiõ, elle ne peut offenser la barbe, ny que fort peu la barre, à cause que la gourmette demeure en telle occasion cõme inutille. Or est-il que plusieurs cheuaux desdaigneux font les forces, tãt à cause de l'importunité de la gourmette, que pour l'incommodité de l'emboucheure: c'est aussi en quoy l'on peut iuger, que les faulses renes sont necessaires au remede de telle imperfection. Toutesfois si le cheual boit sa bride, elles luy donneront plus de commodité en ce vice, & mesmes pourront faire que le canon pressera extraordinairement la langue, & par consequent dõnera occasion au cheual, qui l'a grosse, ou trop sensible & serpẽtine, de la passer dessus l'enboucheure, & de tenir la bouche trop ouuerte: à quoy la cõmune

De l'utilité des faulses renes.

contrainte du caueſſõ, pourroit beaucoup ſeruir. Mais d'autãt qu'il eſt beaucoup plus facile de faire, que le cheual continue de tenir la bouche fermée, & la langue en ſon canal, & que l'enboucheure ſoit en ſa iuſte place, que de l'ẽpeſcher de faire les forces, y eſtant accouſtumé ie ſuis en ce cy d'aduis, s'il eſt aſſez auancé en exercice & en aage, qu'on mette aucunefois le caueſſon à part, pour vſer deſdites faulſes renes, tenant la muſerolle fort eſtroitte, & plus baſſe que ſon lieu ordinaire. Et ſi le cheual a l'appuy de la bouche dur, & tendu, il faudra neceſſairement que ſon exercice ſoit fait patiemment, & ſouſtenu par vne grande douceur, accompagnée d'vne ferme legereſſe de main, principalement ſi le cheual eſt ſenſible, apprehenſif & fougoux.

POVR METTRE LE CHEVAL DV trot au galop,

CHAPITRE XLI.

ON ne doit iamais exercer le cheual au galop, tant qu'il peſe, ou tire à la main en trotant, ny iuſques à ce qu'il ſoit deſgourdy & alegery par l'actiõ du trot, car autrement ſans doute le mouuement du galop le fera abandonner d'auantage ſur l'appuy de la bride, & tant plus s'il eſt chargé de deuant. Et quand bien il ſera libre au trot ſur les grands, & premiers ronds, & que le Caualerice voudra commencer à le faire galopper ſur la piſte d'iceux, il le faudra faire encor, trotter quelques iours au parauãt, plus eſtroit que l'eſpace ordinaire des ronds, enuiron vne tierce partie, ou la moitié, afin de l'attirer apres plus facilemẽt: car de le precipiter, pẽſant tout à coup luy faire reſoudre le galop ſur la meſme proportion, qu'il aura eſté exercé ſeulement au trot, cela luy pourroit dõner occaſion de ſe rebuter & ſe departir de la piſte premiere, ou de ſe deffendre par quelque autre moyen, & ſe rendre entier. Mais ayant eſté pluſtoſt extraordinairemẽt ſerré & cõtraint au trot, & venãt apres à eſtre eſlargy, ceſte liberté le fera conſẽtir plus facilement à l'action du galop, ſur les premiers rõds: & pour le laiſſer en moins de fougue, & plus de legereſſe & d'obeiſſance, il faut finir ceſte leçon ſur le meſme trot & eſtroitte proportiõ des tours, qu'elle aura eſté cõmencée: ſur tout ſi le cheual tourné difficilement, il le faudra longuemẽt promener à la fin de la leçon, beaucoup plus eſtroit qu'il n'aura trotté, ny galoppé, ſans toutesfois le cõtraindre beaucoup: car bien ſouuẽt ſi le caualerice eſt patient, & aduiſé, ce paſſage pourra ſeruir autãt, cõme tout le reſte de la leçon: & ſi le cheual a la bouche ſi legere, ou ſi foible, qu'il ne puiſſe bonnemẽt prendre appuy ſur le trot, il ſera bon de luy faire cõmencer ſon exercice au galop, apres l'auoir promené & vn peu recherché pour le faire trotter. Et cõme le Caualerice ſentira qu'il ſe reſoudra ſur l'appuy de la bride, il le remettra peu à peu au trot eſtẽdu, & furieux, duquel il fera le pl⁹ ſouuẽt la fin de ceſte leçon: & de ces moyens peut naiſtre auec le temps le bon temperament de l'appuy de la bouche, autant au trot, cõme au galop: & quãd le cheual, leger ou peſãt, ſera libre à toutes mains au trot & au galop ſur les rõds mediocres & au parer, lors il ſera tẽps de cõmencer à l'adiuſter plus eſtroittement, le mettant premierement par le droit aux premieres regles des paſſades.



POVR ADIVSTER LE CHEVAL AV TROT SELON SON NATVREL.

CHAPITRE XLII

ON peut desia comprendre iusques icy, que l'exercice de trot est le premier & plus necessaire fondement de la legeresse, & de toutes les leçons, qui peuuent rendre le cheual adroit & obeyssant, & sur lequel se doiuẽt bastir toutes sortes de maneges: mais il faut qu'en cest exercice les principales consideratiõs soyent diligémẽt obseruées. Assauoir que si le cheual est naturellement leger à la main, le trot estendu & resolu luy est propre, d'autant que s'il est besoing, il luy peut desgourdir les membres, asseurer la teste, & les hãches, resouldre le col & les espaules à la facilité des voltes: & mesmes luy peut communément donner le premier sentiment & la cognoissance du vray & ferme appuy de la bride. Au contraire si le cheual est naturellement pesant, ou que pour quelque autre imperfection, il tire à la main, ce trot long & resolu l'abandonnera sur les espaules, & le fera tirer d'auantage. Il faut doncques en ceste derniere occasion, principalement si le cheual est long de corsage, tascher à lexercer d'vn trot le plus court & releué, qu'il sera posible, afin de le mettre & tenir ensemble, sans toutes-fois s'attacher trop à la bride, ny au caueçon: afin aussi que par ce mesme moyen, il s'accoustume à porter la teste en belle & bonne posture.

DIFFERENCE DES CHEVAVX QVI PESENT à ceux qui tirent à la main.

CHAPITRE XLIII.

LA difference qu'il y a des cheuaux qui pesent, à ceux qui tirent à la main, est que ceux qui pesent, s'appuyent & s'abandonnent sur la bride & le caueçon, pour estre foibles, ou trop chargez, ou pour auoir la bouche naturellement trop charnue & endormie: & ceux qui tirent ont les barres dures, & cõmunément rondes & descharnées: à cause de quoy ils bandent le col, & les maschoires pour se deffẽdre & forcer le bras, & le poing du cheualier, lors qu'ils ne peuuẽt ou ne veulẽt fournir à ce, qu'on les recherche. Or quãt à ceux qui pesent, ils se peuuent allegerir selon l'art en se fortifiant, par l'exercice du trot: & ceux qui tirent se peuuent aussi ramener & amolir en leur accroissant l'aleine, & leur ostant la fougue par lexercice du trot, & du petit galop. Mais en fin ceux qui pesent sont ordinairement sots, & paresseux, & ceux qui tirent sont impatiens, desobeyssans, & par consequent les plus dangereux & incorrigibles.

DIFFERENCE DES BOVCHES TROP SENSIBLES, *foibles & fermes.*

CHAPITRE XLIIII.

LA bouche trop ſenſible & ſoupçonneuſe eſt celle qui s'offenſe de toutes ſortes de brides,& qui bat,ordinairemẽt à la main. La foible eſt celle qui eſt trop legere:c'eſt à dire, qui ne prend appuy ſur quelque bride douce qu'õ luy puiſſe mettre,quoy qu'elle ne batte iamais à la main. Et par celle qui eſt ferme,ſe doit entendre ceſt appuy mediocre,aſſauoir ſolide & temperé, que les bons hommes de cheual ont en tres-expreſſe recommandation.

PREMIERE LECON DE TROT *ſur les paſſades.*

CHAPITRE XLV.

POVR cõmencer d'exercer & adiuſter le cheual aux paſſades &aux voltes de trot,& pour euiter qu'il ne face au commencement de ces leçõs pluſieurs deſordres cõmuns,ou afin qu'il en face moins il luy faudra pluſtoſt faire cognoiſtre communément deux ou trois fois la proportion des paſſades& des ronds,allant le pas,aſſauoir le pas de l'eſcole,qui doit eſtre aduerty, racourcy & leger. Car il ya differẽce du pas de l'eſcole,à celuy qui ſe fait abãdonné,ou lẽtemẽt en allãt par pays,ou en promenant le cheual auant ou apres la leçon. Ceſte proportion de ronds,& de paſſades ſe doit faire ſelon que le cheual ſera deſuny,engourdy,ou peſant c'eſt à dire, que s'il s'abandonne ſur le deuant,&ſur l'appuy de la bride, il faudra tenir la paſſade plus courte,& les ronds plus eſtroits, que s'il eſtoit leger,ou ramingue. Mais pour l'ordinaire la paſſade doit auoir enuiron trente pas de lõgueur & chaſque rond quatre pas de diametre ou largeur, meſurant à trauers en ligne droicte,& paſſant par le centre. Or cependant que le Caualerice aduertira ainſi sõ cheual, il aura moyen d'adiuſter les renes en tel poinct dedans la main,& en ſi bon & temperé appuy,qu'il puiſſe tenir la teſte du cheual en belle ſituation,ſans le trop contraindre: enſemble de ſe bien aſſeoir dedans la ſelle, de redreſſer ſon corps & ſes iambes, de s'aſſeurer ſur les eſtrieux, & de bien accommoder ſon chappeau. Mais tout cela ſe doit faire ſi accortement,que à peine ceux qui aſſiſteront le puiſſent cognoiſtre. Car tout ainſi que le Caualerice ne doit eſtre groſſier en ſes façons de faire, auſſi ne doit il rien monſtrer de trop affeté. Apres il doit commẽcer à vn bout de paſſade, de mettre le cheual par le droict, au trot, qui ſera propre à sõ naturel, comme i'ay dit.

PLVSIEVRS ſont d'aduis,lors que le cheual eſt arriué preſque au bout de la paſſade, auant que le tourner à vne main, de l'eſlargir pluſtoſt vn peu, feignant de le vouloir tourner à l'autre. I'approuue fort ceſte reigle, quãd elle ſe fait pour trõper & corriger le cheual ramĩgue,qui ſe retiẽt,ou deſrobe pour prẽdre la volte,premier que le cheualier l'aye aduerti: & meſmes ſi en faiſãt la volte, il s'eſlargiſt trop de derriere, le Caualerice a moyen auſſi par ceſte feinte,de luy aſſeurer aucunement la

crouppe. Mais quand le cheual ne fait telles fautes, ie veux que la passade soit droitte, du partir iusques à l'autre bout, auquel iustement se doit commencer l'action, & le circuit de la volte, ou demy volte, autrement ce manege sera imparfait. La raison en est fort apparente : car le temps & l'espace qui se pert à faire la feinte susdite auant tourner, ne falsifie pas seulement la droicte ligne de la passade, mais cela faict que le serrer de la volte en est d'autant retardé.

D'AVTRES font aussi vne regle generale, d'arrester ferme le cheual á tous les coups, qu'il est arriué pres du bout de la passade, premier que prendre le tour : & d'autres qui ne l'arrestent iamais en ses larges & premieres leçons par le droit: mais ie veux que le Caualerice, sçache, que le style de parer sur le trot, deuant la volte, ne se doit obseruer, si ce n'est quand le cheual est desuny ou qu'il tire ou pese à la main. Car ce seroit vne grande faute de le tourner estant abandonné sur les espaules, ou sur l'appuy de la bride, & vne autre incongruité grossiere de l'arrester, luy sentant au bout de la passade ses forces vnies, & l'action generale legere, & en estat de bien commencer & fournir la volte. En fin le parer ne sert en ses leçons, que pour faciliter le cheual à bien tourner quand il n'y est pas dispose.

OR doncques le cheual estant arriué d'vn bon trot, & leger au bout de la passade, le Caualerice le mettra sur le rond à telle main qu'il voudra, & luy fera faire, selon le style des communes escolles, deux ou trois tours bien arondis: & en finissant le dernier, remettra le cheual sans confusion sur la droicte piste de la passade, pour en aller faire autant à l'autre main, & à l'autre bout, sans croistre, diminuer, ny rõpre aucunement s'il est possible, la iuste battuë du trot, propre à l'appuy de la bouche, à la stature & au naturel du cheual : & cõtinuera ceste leçon du mesme ordre, iusques à ce que le cheual l'aura comprinse selon sa capacité, & qu'il sera temps de l'arrester. Et afin qu'il s'accoustume à regarder d'ordinaire, là où il luy faudra poser les mains, & que ce moyen le rendre plus franc & plus facile au manege, il faut necessairement que le Caualerice luy face tousiours faire soit auec la corde du caueson, ou la pointe de la gaule ou du nerf, la premiere action de la volte, & fournir apres tout le reste d'icelle, en portant vn peu la teste sur le costé qu'il tournera. Ceste premiere action se doit entendre, auparauant que tourner le poinct de la bride sur la volte, ou pour le moins en mesme temps, sans pour cela acculer le cheual, le faire partir de sa ronde piste, ny luy interrompre la iuste battuë du trot.

IL se void fort peu de cheuaux, qui en ces premieres leçons non accoustumees par le droit & sur les voltes, ne se penchent sur le rond en eslargissant trop les iambes de derriere, iettant par ceste action la crouppe au dehors, principalement ceux qui sont plus coleres, sensibles, & impatients : à cause que toutes les fois qu'ils ont fait vn tour, ils pensent aller par le droit, ou voudroyent auoir desia mis fin à la leçon des voltes : tellement que le desplaisir, qu'ils reçoiuent de rentrer à l'obeïssance d'icelles, estant à l'autre bout de passade, leur faict ainsi falsifier encor la iuste rondeur des voltes. Car en fin ce des-aggreable mouuement de porter, ou ietter les pieds de derriere hors du vray circuit de la volte, procede le plus souuent de malignité.

DV CHE-

DV CHEVAL QVI AVX PREMIERES LECONS *des passades iette la crouppe hors du circuit des voltes.*

CHAPITRE XLVI.

QVAND le cheual fasché d'estre contraint de trotter sur les voltes assez estroittes, portera la crouppe hors de leur iuste rondeur, il faudra auoir la patience d'essayer, durant trois ou quatre leçons, s'il se voudra adiuster sans estre rudemét battu: car aucunefois il se pourroit eslargir seulemét à faute de pratique: & si l'on void qu'il perseuere comme malicieux & obstiné, l'on vsera lors des chastimens ordinaires de l'esperon, du nerf & du caueсson hors la volte falsifiée. Et en ce temps le Caualerice retiendra vn peu le cheual, & le soustiendra, en aduançant le poing de la bride & le poussant vn peu par le droit sortant du rond: car autrement le chastiment se trouueroit inutile. Et quoy que pour la premiere, ou seconde fois, que ce chastiment se fera, le cheual ne s'adiuste selon le desir du caualerice, pourtant il ne s'en faudra trop fascher: car tous les cheuaux ne sont pas prompts à comprendre les effects des mouuemens differens de la iambe, ny de la main.

Et si en faisant ceste leçon, il se trouue à commodité quelques lieux enfoncez ou creusez, à la forme d'vn fonds de bassin, pour en iceux trotter & tourner le cheual, sás doute ce sera vn grand secours pour le resoudre, & empescher de trop eslargir les iambes de derriere en tournant: & quand le Caualerice voudra partir d'vn lieu, pour aller par le droit changer de main, ou pour continuer de tourner du costé pl9 mal aysé en vne nouuelle place, il n'aura que faire d'obseruer aucũ endroit particulier du rond: mais il en pourra desloger par tel lieu qu'il voudra choisir, s'en allãt à son gré reprendre la mesme volte, ou changer de main, pres ou loing, selon les deportemens du cheual. Et souuent en partant du rond, il sera bon de luy pousser la crouppe, en dedans, soit de l'esperon, ou du nerf, ou de l'vn & de l'autre ensẽble, du costé qu'il continuera d'eslargir & falsifier la volte, sans le laisser, pour ce chastiment, trop retenir ny trop aduancer. Et par ce moyẽ il se rendra libre & iuste à toutes mains, sans se dispenser de mettre fin aux voltes, de parer, ny de tourner, que selon laction & l'aduertissement du cheualier. Cõmodité de terroir.

IL aduient ordinairement en ces leçons, que le cheual impatient tournant à vne main au bout de la passade, desire tãt finir la volte & de partir de la place, à la quelle il tourne, pour aller à l'autre bout de passade changer de main, ou finir la leçon, que souuẽt quãd il a tourné la teste du costé, où il espere serrer les voltes pour aller par le droit, & qu'on le veut tourner d'auantage, il se plie, se couche, s'acule, ou cõment que ce soit, se fait souuẽt battre, en passãt à regret ce lieu remarqué, pour redoubler les voltes. Quand cela aduient, le Caualerice luy fera chãger de main au mesme lieu qu'il desire serrer & finir la volte, & quelquefois en vn autre endroit: & soudain le remettra sãs desordre sur la mesme piste de la maĩ chãgée, pour luy faire cõtinuer sa leçon en vn seul rond, iusque à ce qu'il ne s'atẽde pl9 d'en partir: & puis à l'impourueu, le menera bien droit & esueillé au long de la premiere passade, ou par tel autre lieu qu'il voudra, pour luy faire chãger de maĩ, & poursuyure ceste leçõ qui seruira beaucoup pour les cheuaux, qui contẽt & veulẽt limiter le nõbre des voltes, & qui ne peuuẽt attendre le mouuemẽt & aduertissemẽt du cheualier: mais ie veux sur tout, que le Caualerice le soustiẽne par vn appuy, le plus leger & tẽperé

qu'il se pourra, tant du caueſſon que de la bride, & qu'il se garde de faire tant tourner le cheual à la main, qui luy sera plus difficile, que au lieu de le gaigner, il le rebute du tout. Car en fin ce sont vices ou imperfections, qui se doiuét vaincre auec les bonnes regles, le temps & la patience, principalement tant plus que le cheual est colere, apprehensif, ou fort timide.

Il est aysé à iuger à l'hôme de cheual, que la plusspart de toutes ces leçons, se doiuent faire en lieu spacieux, & qu'elles sont pl⁹ propres aux cheuaux coleres, bizarres, & neátmoîs legers à la main, qui se retiénent, ou qui ont la bouche trop legere ou molle, qu'à ceux qui sont lourds, & qui ont trop d'appuy, & faute de memoire: lesquels au contraire doiuent estre coûstumierement exercez en lieux ordinaires & recogneus, tant pour leur faire mieux retenir les leçons, que pour leur oster l'occasion de se trop appuyer & de tirer à la main, sur l'esperance de changer souuent de place pour mettre fin à lexercice, ou pour fuyr de tout l'escole.

Or ces autres leçons de memoire assauoir ordinaires recogneuës & obseruées se doiuent souuét faire en lieu auquel le terroir panche, de façon que la volte se puisse commencer contre bas, & serrer & finir en montant, pour r'entrer dans la passade: car ceste pête de terroir peut beaucoup seruir à la facilité, & à la iustesse du manege, par ce que le cheual prenant la volte côtre bas, il est presque contraint de ramener ceste action sur les hanches pour se tenir dans l'espace du rond: & si cependát qu'il est au plus bas du terroir de la volte, il veut desrober & jetter la crouppe hors de la iuste rondeur de ceste leçon, la cômodité de ce terroir se trouue tout à propos pour y remedier: d'autant qu'il faut de necessité, que pour côtinuer de tourner, il môte: & ceste autre action, qu'il fait en montát, estant aussi extraordinairemét soustenuë sur les hâches & es iarrets, luy oste vne partie des moyens de s'eslargir desrobát la crouppe. Et outre que ce terroir qui pâche est propre à la iustesse il sert aussi à desgourdir, allegerir le cheual, pourueu que ses forces y correspondent.

Le commũ des Caualerices, pour empescher que le cheual ne se couche sur la volte, & ne jette la crouppe hors la piste d'icelle, veulét que l'on face le chastimét de l'esperó, du costé qu'il fait la faute, fort en arriere: & que l'on tiéne d'ordinaire la iambe, qui chastie, reculée, & l'esperó d'icelle voisin du flanc. Pour moy, ie ne veux pas dire que ce remede ne serue à quelques cheuaux pesans, ou de peu de vigueur, & neátmoins assez séfibles, & que ie n'en aye plusieurs fois vsé: mais il a si mauuaise grace, que ie voudrois, que ceux qui receuront mon aduis ne le pratiquassent, que par gráde necessité: car il est beaucoup mieux seát & meilleur, de faire le chastimét de l'esperó sur la partie ordinaire, assauoir enuiró trois ou quatre doigts arriere des ságles, pourueu que ce chastimét soit en mesme temps soustenu, & accópagné d'vne action de poing, contraire à la volte, ou aduancée par le droit, sans toutesfois chasser le cheual que fort peu hors de sa piste rôde, s'il ne se retient trop ou s'accule. Mais ceste ayde de poing se doit faire auec beaucoup de fermesse, & de cósideratió, soit seulemét auec le caueſſó côtraire à la volte, ou auec la bride, ou tous les deux enséble: afin que l'actió de la main & le chastimét se raportét égalemét à la faute du cheual, & à l'appuy & téperamet de sa bouche, seló l'estat, auquel le Caualerice surprins, ou preparé, se trouuera auoir les renes & les cordes aux mains. Et au lieu de tenir la susdite iâbe ordinairemét en arriere, ie veux que le Caualerice la tiéne droitte, & qu'il s'appuye fermemét sur l'estrieu, du costé que le cheual s'eslargist. Car outre que cest appuy sert de côtrepoids pour redresser le cheual, qui se couche sur la volte, & qui s'elargist de derriere, il redresse aussi l'assiette du cheualier: & si

quelquefois en faisãt ce contrepoids, l'estrieu touche & passe l'espaule du cheual à l'endroit, ou fort pres, du coulde, cela pourra beaucoup seruir à luy tenir le corps droit, mesmemẽt s'il est chatouilleux: d'autant que c'est vne partie fort sensible, & que se sentant ainsi touché de cest estrieu, & aucunefois de l'esperon en ce lieu inaccoustumé, il y aura par necessité le courage occupé: & mesmes il aduiẽdra souuẽt qu'il y voudra regarder, ou pour le moins il portera la teste auec le courage, plus de ce costé que de l'autre: qui est vn tesmoignage que le remede en est propre, d'autãt que le cheual ne peut que dificilement, tourner la teste du costé qu'il desrobe la crouppe pour eslargir la volte. En quoy l'on peut aussi cognoistre l'erreur de ceux qui pour chastier & determiner sur la volte le cheual, qui est entier à quelque main le picquent ordinairemẽt d'vn esperon, pres de l'espaule hors la volte, & de l'autre enuiron le flanc dedãs icelle. Pour le chastiment du flanc, il est quelquefois necessaire: mais pour celuy de l'espaule, il est ayse à iuger par ceste explication, que le remede en est cõtraire, ou pour le moins inutile. Et pour le contẽtement des esprits subtils & curieux, qui penseront peut estre, que puis que l'esperonnade donnée au flanc du costé que le cheual se desrobe, peut chasser, ou pousser la crouppe à l'opposite, que le coup d'esperon, qui se dõne à l'espaule doit faire de mesmes: ie diray que l'vne & l'autre partie sont naturellement fort sensibles & delicates, & que les soupçons & chastimés des esperons, peuuẽt estre faits en chacune d'icelles, d'vne certaine façon si chatouilleuse, ou du tout si aspre & trop continuee, qu'ils attirerõt aucune fois plustost le cheual colere & malicieux, du costé & à la defẽce de l'aprehẽsiõ & de la douleur, qu'ils ne le disposeront à la crainte & fuitte d'iceluy. Neãtmoins il faut cõsiderer, que la cõmune & lõgue habitude de l'escole apprend au cheual, que les coups des esperõs luy sont donnez aux costez & aux flancs, pour le pousser & chasser en auant, ou de quelque costé: & cest attouchement d'estrieu, ou d'esperõ, cõtre le bout de l'os de l'espaule, entre l'aisselle & la premiere sãgle, est extraordinaire, & fait en lieu tant sensible, & auquel le cheual a si peu de deffense, & tant ne cõmodité de veoir ce qui le chatouille, ou l'importune, que nature l'incite à ietter l'œil, & par consequent porter la teste de ce costé. Et si en ceste mesme occasiõ l'on met aussi en cõsequence le chastimẽt de la gaule, qui se fait communément sur l'espaule du cheual hors la volte, & qui reüssit souuẽt à luy resoudre le deuant dedans icelle, il faut aussi entendre, que ce chastiment de gaule, ne se fait pas ordinairemẽt en ceste partie, que maintenant ie veux que l'estrieu & quelquefois l'esperon touche, ou batte: & que (outre la commune habitude des esperonnades données aux costez & aux flancs, & l'inacoustumance de celles qui se donnent aucunefois si pres des espaules, ou aux espaules mesmes) la nature des coups qui foüettent, est de chasser beaucoup plus, que ceux qui picquent, ou qui chatouillent. Encores faut-il que le Caualerice sçache, que tout ainsi que les coups de gaules bien considerez, aydent beaucoup à la legeresse du cheual, & à le chasser, quand il se retient, les plus violents & trop continuez, le peuuent aussi intimider & retenir tant sur les voltes, que par le droit.

POVR ne confondre le lecteur, sur ce que i'ay desia plusieurs fois noté, que pour rendre le cheual libre au tourner, il est necessaire qu'il porte d'ordinaire la teste sur la volte & d'autant qu'il semble que ie varie par ces derniers remedes & chastimés, ie desire qu'il considere que ie les baille seulement pour adiuster la crouppe du cheual, qui la desrobe en dehors, & que mon intention est que à l'instant, qu'il aura le corps droit sur la iuste piste du rond, on luy redresse diligemment le col, & la teste, en continuant de tourner.

Et parce qu'on est souuent contraint d'vser d'aucuns chastimens extremes, & bizarres, ie ne baille pas celuy de l'esperõ fait à l'espaule du cheual, & hors la volte, pour vn si grand desordre, qu'il ne puisse quelque fois seruir, mais c'est à certaines actions, si malitieuses, qu'il semble quasi qu'elles sont contre nature. Comme (entre autres) quand le cheual porte le col, & la teste du costé qu'il est entier (chose difficille à comprendre sans vne grande pratique, & à quoy il est malaysé de remedier auec le caueßon, ou la bride.) Alors ce chastiment se peut faire, d'autant qu'il en prouiẽt souuẽt deux effets cõtraires en vn mesme temps: car la douleur d'iceluy attire, cõme i'ay dit, la teste du costé qu'il est fait, & par mesme moyen pousse l'espaule de l'autre, mais en fin ces chastimẽs tant extraordinaires sont seulemẽt permis au Caualerice discret & bien fondé, qui n'en vse que par grande necessité, & selon qu'il cognoist le cheual disposé aux bons effects diceux.

Or ay ie desia dit la longueur ordinaire que doit auoir la passade du trot, & aussi l'espace des voltes. Il faut maintenãt entendre, que la fin & le serrer d'icelles, pour r'entrer dans la passade, sãs corrompre, ny desordõner le trot, se doit faire de biais comme l'on void communément pratiquer, en nos escoles.

L'on peut aussi faire que chasque bout de passade, my-partisse chacũ des ronds, de façon que la volte se commence par vne moitié, & se serre par vn autre: afin que pour repartir, le cheual r'entre dedans la passade iustement, par là où il aura commencé la volte: & pour ce faire il est necessaire de tenir les voltes plus larges que les precedentes: & afin de les proportionner plus facilement, il faudra faire ceste leçon en lieu, où le terroir soit plein & vny: lequel ne sera pas moins propre à soulager le cheual foible, que celuy qui pãche, à desgourdir le cheual nerueux, & fort sur ses membres. Et encores peut-on aux lieux plains ayder à la soupplesse des mẽbres debiles, sans les offenser, en mettant des mottes de terre assez grosses, qui trauersent en plusieurs lieux la piste des ronds obseruez: comme ie pẽse que le Sieur, Federic Grison, entendoit en escriuant aucunes de ces reigles.

PRINCIPAVX EFFECTS DV GALOP.

CHAPITRE XLVII.

Le propre du galop: est d'asseurer la bouche du cheual: car si elle est foible, ou trop sensible, le caualerice, a moyen en galoppãt) mesmes au large, & á la campaigne,) de l'attirer & resoudre peu à peu à l'appuy de la bride. Et si le cheual tire à la main, pour auoir trop de fougue, & de desir de courir, ou pour eschapper licẽtieusemẽt ou estant effrayé, le galop lent & doucement retenu luy peut appaiser & asseurer les esprits, augmenter l'aleine, & par consequent temperer la trop violente apprehẽsion. Il est aussi generalemẽt necessaire pour diuertir les mauuais desseins des cheuaux, qui ont le cœur double & fingart, & pour desnouër & bien disposer la vigueur superfluë de l'esquine des cheuaux trop gaillards. Or tout ainsi que le cheual se met à vn trot plus franc, quand il a esté plustost aduerty au pas, aussi d'ordinaire se resoult il plus facilement au galop, quand il a vn peu trotté auparauant.

POVR COMMENCER A METTRE LE CHEVAL *du trot au galop, ſur les voltes larges, & doubles des paſſades communes.*

CHAPITRE XLVIII.

[Q]VAND le cheual fera librement les ſuſdites leçõs, & que le Caualerice le voudra mettre aux premieres reigles du galop, ſur le meſme manege, il commencera ordinairement la leçon au trot, ſelon le ſtyle ſuſdit, continuant ce trot, iuſques à ce que le cheual ſoit aſſez deſgourdy. Lors eſtant enuiron quatre pas pres du bout de la paſſade, le Caualerice haſtera & chaſſera le cheual diſcretement par le droit, ſelõ ſa vigueur & legereſſe, le mettant au galop le plus ayſé qu'il pourra, duquel il luy fera commencer la volte, & ſoudain qu'il en aura fait au moins vn quartier, il le remettra doucement à ſon premier trot, & d'iceluy, ſans le plus interrompre, continuera de luy faire tourner & fournir au moins deux voltes, les fermãt comme i'ay dit au leçons precedentes: & allant apres de ce meſme trot, à l'autre bout de paſſade, il luy en fera faire tout de meſmes à l'autre main.

APRES que le cheual aura pratiqué ceſte entrée & commencement de volte, au galop, le Caualerice augmẽtera peu à peu les temps du galop, de quartier, en quartier, ſur la iuſte piſte de la volte, ſans precipiter le cheual, reprenãt à tous les coups le trot, iuſques à ce que auec le temps, & par la bõne pratique, il fourniſſe entierement, & facilement ce manege, ſans plus interrompre le galop, gardant ſur tout en galoppant toutes les proportions de la ſuſdite piſte du trot.

SI le terroir de ceſte leçon panche vn peu du coſté de la volte, comme i'ay cy-deuant expliqué, ſans doute il portera beaucoup plus de commodité, que ſ'il eſtoit plain & vni Car ſi le cheual eſt leger & ſenſible de bouche, outre que ceſte deſcẽte l'attirera, & reſoudra à prendre plus facilement la volte, la meſme commodité luy pourra affermir les hanches, la teſte & l'appuy de la bride enſemble: par ce que naturellement le cheual ſe rameine, & ſe laiſſe pluſtoſt ſouſtenir en galoppant cõtre bas, que en toute autre commodité de terroir.

SI le cheual a l'appuy de la bouche plus dur ou peſant, que à pleine main, ſoit de nature, ou pour quelque accident & mutation, il ſera bon, principalement en ces leçõs & forme de terroir, de le ſurprendre ſouuent le mettant ſur la piſte qui ferme les voltes, & par icelle luy faire commencer le rond à rebours & contre mont: & apres auoir fourny le nombre de ſes tours, r'entrer droit dedans la paſſade, au contraire de la commune reigle: car ceſte commodité luy donnera moins d'occaſion de ſ'abandonner en prenãt la volte, & meſme aydera beaucoup au mouuement du galop, & à la fermeſſe de la teſte: à cauſe que ceſte ſurprinſe & entrée de volte, ſe fait en montant, & par vne certaine feinte & action de corps, qui luy aſſeure & adiuſte les hanches, comme l'experience fait ſentir au bon Caluarice.

POVR LA IVSTESSE DV MANEGE DE GALOP.

CHAPITRE XLIX.

A Mesvre que le cheual pratiquera les susdites leçons de galop,& qu'il se rendra facile sur les voltes, le Caualerice proportionnera peu à peu le galop aux forces, legeresse & inclination du cheual,& à sa disposition de bouche: assauoir le hastant,& luy faisant eslargir la volte selon qu'il sera paresseux, ou fingard, ou qu'il se preuaudra de l'esquine ou qu'il s'acculera, ou se couchera sur la volte: le retenant selon qu'il se mettra en fougue, ou qu'il tirera à la main: estrecissant la piste du tout, selon qu'il se rendra libre & contestant ainsi, iusque à ce que le manege de galop soit à la proportion, qui conuiendra mieux au naturel, & à la pratique du cheual.

Et soit que le cheual trotte, ou galoppe sur les voltes, ie rediray encores, que toutes les fois que le Caualerice sentira qu'il voudra jetter la crouppe hors de la iuste rōdeur de son manege, il le portera diligēment en auāt, sans tourner le poing de la bride du costé de la volte, mais plustost à l'opposite, tirāt le caueſſon hors le rond,& en ce mesme tēps, se soustiendra pesantement sur l'estrieu contraire, touchāt & pressāt d'iceluy cōtre l'espaule du cheual. Et s'il se serre retenāt trop la crouppe dans le tour, le Caualerice aduancera aussi le poing, le tenāt & baissāt du costé qu'il tournera, tirāt aussi le caueſſō dedās la volte,& se soustenāt fort sur l'estrieu du mesme costé, faisāt toutesfois la moindre actiō de corps, qu'il sera possible, tāt à l'vne main qu'ē l'autre, empeschāt, autāt qu'il se pourra, par to⁹ ses mouuemēs necessaires, que le cheual ne rōpe le tēps ny la proportiō de sō manege. Et si l'effect de la bride & du caueſſō, ou le cōtrepoids dōné sur l'vn ou l'autre estrieu, ne suffit à redresser le cheual sur la iuste piste des voltes, il faudra vser du chastimēt de l'esperō, ou du nerf, ou de tous les deux ensēble, du costé que la faute se fera, & sur les parties cy deuāt dites: mais sur tout auec iugemēt. Car il faut cōsiderer, que si les chastimēs se fōt ordinairemēt extremes, & pour des petites fautes, le plus souuēt excusables, ils pourrōt aussi tost estōner le cheual flegmatique & timide ou desesperer celuy qui sera naturellemēt colere, sāguin & sēsible, que corriger l'vn & l'autre, principalemēt quād les fautes procedent d'ignorance, ou d'imposibilité.

AVTRES PRINCIPAVX ADVERTISSEMENS *pour l'air & la iustesse du galop.*

CHAPITRE L.

Il y a encores trois choses entre autres, que le Caualerice doit diligēment obseruer en l'exercice du galop, soit à la campaigne, ou aux leçōs ordinaires. La premiere & principale, est d'acompagner l'air du cheual auec telle legeresse,& temperature de main, qu'il aye moyen de luy sentir l'appuy de la bouche,& luy tenir la teste en belle posture, sans s'attacher à la bride: car cela luy ostera beaucoup d'occasions de se deffendre, mesmement par la dureté du col, ou des barres. Qu'il soit ainsi, l'on void cōmunément que le cheual, qui tire naturellemēt à la main, ou qui est coustumier de faire des escapades licentieuses & malicieuses,

reuient pluſtoſt en ſon vice, & ſe rend aucunefois plus obſtiné lors qu'on le péſe tenir plus ſubiect de la bride. La ſeconde que le cheual accompaigne & ſuiue iuſtement des pieds de derriere, la piſte de ceux de deuant, ſans porter la teſte, ny la crouppe en dedans, ny en dehors, cóme i'ay dit aux dernieres leçons de trot. La troiſieſme, que ſelon la fougue qu'il aura dóné au galop, par le droit ſur les paſſades, le cheual ſoit, auãt tourner, aduerti, retenu, & ſouſtenu par vn ſi bon & tẽperé appuy de bride & de caueſſon, & ſi bien à temps; qu'il ne ſoit contraint de faire la volte trop abandonnee ſur les eſpaules, ny trop ramenee & retenue ſur les hãches. La quatrieſme, de mettre fin ordinairement á lexercice, premier que le cheual ſoit ſi las, ou hors d'aleine, que par neceſſité il ſ'abandonne ſur les eſpaules, & ſur la bouche, autrement la leçon ſera le plus ſouuent inutile.

ADVERTISSEMENT GENERAL POVR les ſuſdites leçons.

CHAPITRE LI,

QVOY que les reigles generales doiuent communément eſtre obſeruées aux bonnes eſcoles, ſi eſt-ce qu'il eſt permis aux meilleurs maiſtres de ſe diſpenſer en pluſieurs choſes: car puis que le cheual à touſiours plus d'inclination naturelle à vne main, qu'en l'autre, & qu'il eſt ſubiect à faire diuerſes mutations en ſes leçons, il ſera ſouuent neceſſaire de le ſerrer à vne main, & l'eſlargir à l'autre: de le haſter ou retenir, & meſmes le faire trotter à vne main, & galopper à l'autre, de croiſtre ou diminuer le nõbre des tours, & les chãger d'vne main en l'autre, & d'accourcir où allõger les paſſades, les faiſãt vne fois de trot, vne autre de galop, ou s'il eſt beſoing, à toute bride, vſãt de toutes ces varietez, ſelõ que le cheual ſe rẽdra obeiſſãt ou difficile. Toutesfois ſ'il eſt ayſé & de bõne nature, meſmemẽt quãd on le voudra mõſtrer, & faire paroiſtre en ſõ manege, le Caualerice gardera les proportiõs de la reigle ordinaire: aſſauoir de ne faire que deux ou trois voltes à la fois, à chaſque main, pareille de vigueur, d'air, & de circuit: de faire les paſſades de meſme viſteſſe & longueur: de cõmencer & finir ſur la main de l'eſpee: & ſur tout que outre la iuſteſſe, toute la leçon ſoit viuemẽt ſouſtenue: A ſçauoir que tant qu'elle ſe fera au trot, ce ſoit vn trot vif releué, de iuſte battuë & continué d'vn meſme tõ, iuſques à la fin de la leçõ: & la faiſãt au galop, que l'air ſ'oit auſſi eſgal & vigoureux, renforçant pluſtoſt que diminuer la vigueur, ſans toutefois eſtre precipité, iuſques au parer.

QVAND le cheual a pratiqué l'obeiſſãce & la fermeſſe du parer, l'arreſt du galop ſe doit faire en tirant diſcrettement la bride & le caueſſon, ſans esbrãler, ny alterer tant ſoit peu, l'appui de la bouche, & en reculant vn peu le corps, pour accompaigner ceſte actiõ, & meſmes pour ſoulager d'autãt les eſpaules du cheual. Et ce tẽps ſe doit prẽdre ſans ſecouſſe par la fermeſſe du bras, & du corps enſemble, iuſtemẽt quãd le cheual dõne des pieds de deuãt en terre, au temps du galop: afin que ſoudain en les releuant apres par le mouuemẽt naturel, qui ſuiura le cheual, ſe trouue appuié ſur les hanches. Car ſi au contraire le Caualerice fait la premiere action du parer, cependant que les eſpaules du cheual ſ'aduanceront ou ſerõt en l'air, ce ſera autant d'occaſion de luy endurcir l'appuy de la bouche, & ſouuent de le faire parer ſur les eſpaules, & ſur la bouche, & meſmes de l'attirer à quelque faux mouuement de la teſte, eſtant ainſi ſurprins au temps de la deſcente des eſpaules. Et parce que ie ne puis propremẽt expliquer en combiẽ de temps ces arreſts de galop & de la cour-

ſe ſe doiuent faire, ie les remets à la diſcretion du bon Caualerice, qui aura le ſçauoir & le iugemnt pour s'y cóporter, ſelon la fougue qu'il aura donné au cheual, & les forces qu'il luy ſentira aux reins, aux eſpaules, aux iambes & aux pieds, & ſelon la fermeſſe de la teſte, & l'appui de la bouche.

POVR ADIVSTER ET ALLEGERIR AV MANEGE des paſſades, les cheuaux qui tireront à la main, de fougue ou de peſanteur.

CHAPITRE LII.

DEs ſuſdites reigles par le droit, & ſur les voltes, tant de trot que de galop, peuuẽt naiſtre vne infinité d'autres leçons, propres aux cheuaux patients & legers à la main, & meſmes à determiner par lé droit ſur les paſſades, ceux qui ſont fingards, & auſſi pour reſoudre à l'appuy de la bride ceux, qui ont la bouche foible. Mais pour les cheuaux peſans, & qui s'abandonnent ſur le deuãt, ou qui tirẽt á la main de trop de fougue, ou autremẽt, il faut garder en general vn autre ſtile, ſcauoir-eſt, qu'eſtãt party d'vn bout de paſſade, & arriué aſſez pres de l'autre bout, le Caualerice parera le cheual biẽ droit & ferme, premier que le tourner. La regle en eſt aſſez commune, & ſouuent mal pratiquée. C'eſt pourquoy ie veux que le Caualerice ſçache, que ce parer ſe doit faire par deſſain biẽ iugé, ſelõ les forces & l'inclinatiõ du cheual, & non comme font ceux, qui aux leçons des paſſades parent indifferément par le droit, & d'vne meſme façon toutes ſortes de cheuaux ſans cõſiderer que, comme i'ay dit cy deuant, le parer ferme & entier ne ſe doit faire en telle occaſiõ, que pour accouſtumer le cheual à ramener & aſſẽbler ſes forces ſur les hãches, quand naturellemẽt, ou en autre façon, il eſt deſuni, & qu'il ſ'abãdonne ſur les eſpaules, & ſur l'appui de la bride en galloppãt & en courãt: affin que par l'action & proportiõ du parer, il ait moyen de faire la volte ſeure, iuſte, legere de deuant & auec la teſte aſſeurée d'autãt que toutes ces parties neceſſaires dependẽt de la ferme poſture des hãches. Or ſi le cheual, pare auec trop d'appuy à la main, & trop ſur les eſpaules, il le faudra arreſter tout à fait, pour le faire reculer ſans deſordre deux ou trois pas, plus qu'il n'aura forcé l'actiõ de la volõté du Caualerice à l'arreſt: & ſoudain: ou vn peu apres, le faire auãcer de ce meſme pas, iuſque ſur la place, qu'il deuoit eſtre preparé pour bien prẽdre la volte: à laquelle place il le faudra tenir droit & ferme, quelque eſpace de temps, ſelon la fougue qu'il aura, & l'appuy & qualité de la bouche, ſãs en partir, iuſque à ce que l'inquietude luy ſoit paſſée, ou qu'il aye cedé legeremẽt à la ſubiectiõ de la bride, & du caueſſõ: & pares le Caualerice le fera cheminer paiſiblemẽt deux ou trois pas par le droit, pour ſoudain commencer de tourner, ſelon l'ordre de de ceſte leçon.

ENCORES que i'aye deſia expliqué l'action, que le Caualerice doit obſeruer en parant le cheual, ie ne lairay de redire en ceſte occaſion, qu'il doit tenir les reins droits, les eſpaules vn peu reculées, les coudes fermes & aſſez pres du corps, aſſauoir s'il a le caueſſon, & s'il n'en a point, i'entens que ſeulemẽt le coude de la bride ſoit tenu pres du flanc, & l'autre en liberté, ſans toutesfois, le trop reculer: les cuiſſes & les genoux roides & ſerrez, les iambes pareillement tendues & fort proches du cheual, afin d'auoir moyen par le ſoupçon des eſperons, & ſans faire grãd mouuement, de le tenir bien droit ſur la paſſade en faiſant l'arreſt.

ET à meſure, que par l'obeyſſance le cheual recognoiſtra, & pratiquera la pro-

portion de la parade propre à le preparer aux iustesses & facilité de la volte, le Caualerice fera l'action de la main & du corps moins violente, le fera moins reculer, & le tiendra moins de temps sur la place de l'arrest: & par ce moyen le cheual apprendra peu à peu à ioindre la volte à la parade, sans interualle, & fera en fin l'vn & l'autre legerement, & d'vne mesme vigueur.

SI l'inquietude saisist le cheual fougoux en parant, & premier que commencer de tourner, à plus forte raison finira-il & fermera impatiémment les voltes pour repartir, sans escouter, ny attendre le mouuement & la volonté du Caualerice: mais pour corriger ceste impatience, il le faudra arrester droit dās la passade ayant serré les voltes, & selō l'occasion de la desobeyssance, le faire reculer & le tenir ferme & patiēment, sur le lieu qu'il aura droittemēt serré la volte: & apres que l'inquietude luy sera passee, le Caualerice le fera repartir, comme i'ay desia dit aux precedentes leçons: & faut continuer tel ordre iusques à ce, que l'habitude de ces reigles: luy ayent apprins d'attendre l'action, & le mouuement du cheualier, tant en commençant, en serrant, que apres auoir serré la volte.

MAIS si ceste obeyssance fait deuenir le cheual ramingue, de façon que recognoissant, ou soupçonnāt le lieu limité pour l'arrest, il se retienne de soy, pour s'arrester, ou prendre la volte, sans attendre l'action du cheualier, lors il le faudra chasser par le droit, & le faire passer plus auāt, iusques à ce qu'il se delibere d'vn courage franc à tourner indifferēment, soit du costé premedité ou inesperé en vne nouuelle place incogneuë, sans estre arresté, non plus que s'il estoit naturellement fingart.

OV s'il a si peu de force, qu'apres auoir bien paré sur les hanches, il ne luy en reste plus pour bien fournir la volte, il faudra soudain apres l'auoir paré, le chasser sagement par le droit trois ou quatre pas, qui luy seruiront comme de course, pour luy ayder à tourner plus vigoureusement.

CETTE mesme regle ainsi aduācee, est aussi propre pour certaīs cheuaux qui sōt assez nerueux, mais que leur naturelle legeresse d'espaules & de teste, ou la grande obeissāce qu'ils rendēt au parer, & quelquefois la delicatesse de la bouche, leur occupe tellemēt les foces, ou les tient en telle attention qu'ils n'ont moyen de fournir, ou n'osent resoudre l'action de la volte. Ceux icy ne se doiuent parer d'ordinaire qu'à demy, & seulement pour les faire presenter a la volte premier que tourner la main: & encores les faut-il vn peu auancer par le droit en prenant le tour.

IL n'est aucunemēt besoing que le caualerice accōpaigne l'actiō de ce demy arrest en reculāt le corps, si ce n'est vn peu, pour ébellir son assiette. Car, cōme i'ay dit aux premieres reigles du parer, le reculemēt d'espaules que le cheualier fait, ne doit seruir que pour fortifier le bras & le poing de la bride, & pour dōner vn certain contrepoids, qui ce fait par ceste actiō, lequel peut aucunemēt soulager le cheual, qui se charge trop sur les espaules en parāt. En fin l'erreur est aussi grande de parer le cheual au bout de la passade, quād il se retiēt de soy pour prēdre la volte, comme de la luy presenter, quād il est en trop grande fougue, & premier qu'il soit disposé en bonne & ferme posture, pour bien commencer, fournir & serrer la volte, & de le chasser auec violence au partir de la main sur la passade, quand il est en fougue, comme de ne le soliciter assez quād il se retiēt. Partant ie ne puis approuuer la leçō qui est obseruee & cōtinuée d'vn mesme style, si ce n'est entant que le cheual n'y cōsent, que d'vne mesme sorte. Mais quand il varie ses actions & mouuements

ie veux aussi que à l'instant le Caualerice change l'ordre de la leçon, selon les diuers mouuemens du cheual, iusques à ce qu'il soit reduit à la vraye proportion du manege qu'on luy voudra apprendre, lequel sur tout se doit rapporter à son naturel.

Il y a beaucoup d'hommes de cheual, qui pour cõmencer l'ordre de ces leçons par le droit, font vne reigle generale, soit au trot, ou au galop, de ne faire qu'vne demy-volte à chasque bout de passade: les vns afin, ce disent-ils, de rendre le cheual confus, en entreprenant tout à coup vne leçon trop forte: les autres tiennent simplement ceste maxime, que le manege plus necessaire, & le premier, que le Caualerice doit apprẽdre au cheual, est celuy des passades simples: Assauoir celles, qui n'ont que demy-volte à chasque bout, pour tourner & pour repartir. C'est vn style que i'ay autrefois tenu, mais maintenant ie suis d'vne autre opinion: par ce que la pratique m'a apprins, que si du cõmencemẽt le cheual se fasche de faire deux voltes au bout de la passade, aussi sãs doute, apres qu'il sera accoustumé à ne faire que demie volte, fera il plus de dificultez, quand il sera recherché de tourner d'auantage: à cause de quoy le Caualerice n'a que faire de perdre le temps, qu'il pourroit mettre à ces premieres demy-voltes. Car enfin les deux ou trois tours, qu'on fait faire coustumieremẽt au cheual au bout des passades de guerre, sõt autãt de remedes pour le rẽdre plus libre à prẽdre & serrer la demie volte seule: tellemẽt que pour biẽ mettre, & tenir le cheual en escole, sur les passades simples, terre à terre, le Caualerice doit ordinairemẽt doubler les voltes, & sur tout à la fin de ses leçõs, pour le laisser en plus d'obeyssance & d'aleine: & faut necessairement cõme i'ay desia dit, que le cheual trotte & galoppe libremẽt à toutes mains, aux ronds premiers & mediocres & qu'il sçache bien, ou aumoins passablement parer, premier qu'on le mette aux leçons par le droit. Et pour la iustesse generale de ce manege, il faut que le partir de la passade soit vigoureux, le parer auãt la volte bien rapporté aux forces, & obeissãce du cheual, la demie volte, ou les voltes entieres ou doubles, viuement & iustemẽt cõmencées, fournies & fermées sans fougue ny confusion, & pareilles d'air, de force, & de toutes proportions, autant à l'vne main qu'en l'autre, du commencemẽt iusques à la fin de la leçon, & le dernier arrest iustement contrepesé sur les hãches, droict, facile & nerueux, sans aucun faux mouuemẽt de teste, de bouche ny de queuë, & sur tout, point precipité, ny trop estendu. Mais ceste iustesse ne se doit oseruer, que lors que le cheual y sera disposé par le temps, & la pratique de ces leçons.

Iustesse generale des passades.

COMMVNES LECONS POVR LES *passades simples.*

CHAPITRE LIII,

Serrer & fermer est vne mesme chose.

TOvs les cheuaux, qui doubleront librement les voltes de trot & de galop, ne serreront pas iustement les demy-voltes des passades simples & fort resolues: à cause qu'elles doiuẽt estre plus estroittes & diligentes, que les voltes doubles: & communément aux premieres leçons, ils porterõt la croupe tant en dehors, que par necessité la demy-volte demeurera ouuerte, ou autrement imparfaite, à raison dequoy ils repartiront, ayans les pieds de deuãt dessus la piste de la passade, & ceux de derriere trop eslargies & escartez d'icelle piste. Tellemẽt que partans ainsi de biais, ils s'abãdonnerõt sur les espaules, & ne poulseront le corps en auant, qu'auec la hanche, du costé de la volte. De maniere qu'ils serõt

preſque arriuez à demy paſſade, deuant qu'ils ayent les quatre pieds ſur la droicte ligne & piſte d'icelle.

Le terroir qui deſcend du coſté que la volte ſe doit commencer, eſt fort propre aux remedes de ces deſordres, & ſoit en iceluy terroir, ou en quelque autre, le Caualerice ſe doit ayder ſur la main droitte, en ſerrant la iambe gauche contre le cheual, & tournãt vn peu le poing de la bride en haut: de façon que auec la corde & la rené hors la volte, il puiſſe ſouſtenir la teſte du cheual, & le tenir ſi ſubject du col, & des eſpaules (le portant neãtmoins en auant auec le bras, & le poing de la bride, ou pour le moins l'empeſchant ſi bien, qu'il ne s'accule,) que auec le temps & peu à peu, il apprenne & s'acouſtume à s'errer ſi iuſtemẽt la demy-volte, qu'en la ſerrant, les pieds de derriere arriuent preſques auſſi toſt deſſus la droitte ligne & piſte de la paſſade, que ceux de deuant, pour eſtre par ce moyen touſiours ferme, & preſt à repartir vigoureuſement, auec le corps droit, & également pouſſé des deux hãches enſẽble, ſoit ſoudain qu'il aura ſerré la demy-volte, ou en tel autre tẽps que le cheualier voudra prendre: & à main gauche il redreſſera le poing de la bride, le tenant touſiours ferme, enſẽble le bras: & ſouſtiẽdra la teſte du cheual auec la corde droitte, ſelon qu'il eſlargira les iãbes de derriere, ou qu'il en ſentira d'autres occaſiõs, la tenant cõmunement contre ou fort pres du col du cheual. Et pour mieux l'empeſcher qu'il ne deſrobbe la crouppe en dehors, & afin de le cõtraindre plus facilemẽt à la iuſteſſe de la demy-volte, le Caualerice s'appuyera, pour contrepoiſer, tãt qu'il pourra ſur l'eſtrieu de dehors, lequel il tiendra voiſin de l'eſpaule, ayant la iãbe du meſme coſté fort pouſſée contre le cheual, & luy faiſãt quelquefois ſentir l'eſperõ pres des ſangles, & le nerf à la cuiſſe, & ſouuent à l'endroit de l'eſperon du meſme coſté, en le frappant & chaſtiant, ſelon qu'il ſera deſobeiſſant. Ces aydes ſeruiront beaucoup au cheual, qui aura la bouche legere, temperée & ferme: mais s'il l'a dure & qu'il tire, ou poiſe, ou comment qu'il aye l'appuy plus qu'à pleine main, il faudra faire ceſte meſme leçon au long d'vne muraille.

Commoditez en la forme du terroir.

LECON POVR FACILITER ET CONTRAINDRE le cheual au manege des paſſades ſimples.

CHAPITRE LIIII.

SI doncques le cheual s'abandonne, tant ſur les eſpaules & ſur la bride, qu'en faiſãt les demy-voltes des paſſades ordinaires, il force la main du Caualerice, lors il l'exercera, faiſant premieremẽt les paſſades au trot, le long d'vne muraille droitte, & au commencement diſtantes d'icelle, enuiron deux grands pas.

Ayant du tout, ou à demy paré le cheual, pres du bout de la paſſade, ſelon la diſpoſitiõ de la bouche & des forces d'iceluy, & apres l'auoir rechaſſé en auãt par le droit peu ou beaucoup, ſelon auſſi qu'il ſe ſera abandonné ou retenu au parer, le Caualerice le tournera doucemẽt au pas, du coſté de la muraille, luy faiſãt ſerrer la demy-volte, le mieux qu'il pourra, ſur tout le portãt en auãt, & le ſerrãt ſur la droitte piſte & ligne de la paſſade, s'il eſt poſſible ſãs le battre, ny beaucoup contraindre.

Apres que le cheual aura recogneu ceſte premiere leçon, il le faudra faire tourner de trot, gardãt au reſte l'ordre precedent: toute-fois s'il eſt entier ſur les voltes,

ou trop ſenſible & colere, il ſera bon au commencement, & meſmes ſi la leçon luy eſt incognuë, de le faire trotter par le droit, & tourner du meſme trot, ſans l'arreſter, à peine de faire la paſſade pl⁹ loing de la muraille : car peut eſtre qu'eſtant recherché & contraint d'aborder de ſi pres la muraille, ceſte nouuelle obeyſſance luy cauſeroit quelque colere & inquietude, qui le pourroit contraindre à pluſieurs deſordres.

QVAND le cheual trottera libremēt par le droit & ſur la demy-volte, ſans apprehender la ſubiectiō de la muraille, il le faudra mettre au petit galop: & ſ'il fait difficulté de faire la demy-volte, du meſme galop, le Caualerice le parera, aſſauoir à demy, s'il eſt leger à la main: & s'il a trop d'appuy, il l'arreſtera du tout, & apres l'auā-cera ſagemēt au trot, trois ou quatre pas par le droit, i'entends de celuy qui ſera leger, & de ce meſme trot fera la demy-volte ſans le haſter: & au contraire tournera plus eſtroit au pas, & au petit trot celuy qui tirera à la main, ſans le faire cheminer par le droit premier que le tourner, ſi ce n'eſt vn pas ou deux pl⁹ auant que la place, ſur laquelle il l'aura paré, & luy fera ſerrer la volte ſur la droitte ligne, & piſte de la paſſade, pour ſoudain le faire repartir ſur icelle, & aller à l'autre bout faire la meſme choſe, à l'autre main.

ET parce que le deſplaiſir d'vne leçon trop continuée, peut aucunefois cauſer au cheual ſenſible & colere, quelque mutation maligne, & auſſi eſtonner & rebuter celuy qui eſt naturellement timide, il ſera neceſſaire de varier ſouuent ceſte reigle: aſſauoir que lors, que le cheual aura bien recogneu ſes leçons, il le faudra remettre au trot le long de la paſſade: & quand il ſera enuiron trois pas pres du bout d'icelle le Caualerice le pouſſera diſcrettemēt, ſans le parer, trois ou quatre pas par le droit, pour le mettre à l'air du galop, bas & ayſé, duquel il taſchera de luy faire prēdre & fournir la demy-volte: & l'ayant ſerrée, ſoudain il reprendra & continuera le trot ſur la droitte ligne de la paſſade, obſeruant le meſme ſtyle à l'autre main. Et ſi d'auēture en ces cōmencemens le cheual confus ſ'embarraſſe, & rompt ſouuēt l'air du galop ſur la demy-volte, il ne faut pour cela que le Caualerice vſe de violence, ſ'il n'y eſt bien fort cōtraint. Car pourueu qu'eſtāt pres du bout de la paſſade, le premier mouuemēt du galop, ſe face communément enuiron deux ou trois pas par le droit, pour cōmencer ceſte demy-volte, & que en meſme temps que le cheual ſerrera celle qui ſe fera de pas ou de trot (ſelon l'ordre precedēt,) le Caualerice le face diligemment partir au galop, par le droit ſur la piſte de la paſſade, ſans doute le cheual ioindra par pratique en peu de temps, & ſans confuſion l'air de ce commē-cement de volte terre à terre, à l'ordre du partir du galop de la leçon precedente: & par ce moyen il comprendra & ſ'aſſeurera à lair, au temps, & à la vraye iuſteſſe des demy-voltes de ces paſſades.

AVCVNEFOIS il aduiendra, que lors que le cheual commencera à bien prēdre le temps de la demy volte, il entrera en telle inquietude, qu'il voudra repartir impatiemment, ſans ſerrer & parfaire la demy-volte: mais pour remedier à ce deſordre il luy faudra faire fournir au trot la volte entiere, (ſans perdre temps, l'eſtreſſir ny precipiter) à l'inſtant qu'il aura faite la demy-volte de l'air du galop, ou de terre à terre, & apres l'arreſter ſans luy permettre de ſ'auancer ſur la ligne de la paſſade à tous les coups, iuſques à ce que par ce moyen il aye perdu l'impatient deſir de repartir, auant qu'auoir iuſtement ſerré la demy-volte.

PAR ces explications le cheualier peut apprendre, que la muraille n'eſt pas ſeulement

lement propre,pour allegerir en ces leçons les cheuaux pesans,& qui ont trop d'appuy,mais aussi pour faire plus facilement consentir à la iustesse ceux, qui sont coleres & bizarres,& pour leur faire la memoire,sans vser de chastimẽs extremes:& afin que l'on comprenne mieux ces leçons,ie diray l'erreur cõmun, que font la pluspart de ceux qui se veulent preualoir en ces passades,de la commodité de la muraille.

ADVERTISSEMENS POVR BIEN FAIRE LES *leçons des passades,au long de la muraille,& les voltes du costé d'icelle.*

CHAPITRE LV.

QVasi tous ceux qui se meslent de faire les susdites leçons, font la piste de la passade fort pres de la muraille:& pour tourner du costé d'icelle,ils s'eslargissent necessairement de l'autre, afin d'aggrandir la place,à laquelle ils veulent soudain faire la demy-volte. En cecy ils errent beaucoup ce me semble, principalement en deux choses. La premiere,ils falsifient la passade, laquelle pour les raisons que i'ay desia ailleurs amplement dittes,doit estre droitte depuis le partir de la main, iusques au premier mouuement du tour:i'entends le premier mouuement qui se fait du costé,qu'on veut resoudre & serrer la volte: L'autre, ils ostent l'occasion au cheual de regarder,& porter la teste du costé qu'il doit tourner,& serrer la volte,qui est l'actiõ que ie recommande si souuent sur toutes celles, qui le peuuét empescher de deuenir entier,ou retif à quelque main. Quelqu'vn se souuiendra que i'ay ailleurs approuué, que ceste feinte qui se fait d'vn costé,pour soudain tourner de l'autre,peut quelquefois seruir pour adiuster les hanches du cheual,qui s'eslargist trop de derriere sur la volte. Il est vray,mais c'est rarement, & lors que le cheual ne veut aucunement entẽdre,ny consentir à la fermesse des hanches,& mesmement lors qu'il se desrobe,pour tourner de soy impatiemment (sans attendre l'actió entiere de la main du cheualier) aussi tost qu'on commence à le vouloir parer:mais d'en faire vne reigle generale, ce seroit proprement vn desordre. I'en ay dit les raisons plus apparentes aux reigles des premieres leçons par le droit,& des voltes entieres & doubles.

OR pour faire ces leçons plus profitables, soit au long de la muraille, ou sans le secours d'icelle, il faudra communément faire vne passade courte, vne autre lõgue, vne autre de mediocre longueur,& puis vne autre plus longue, ou plus courte, variant ainsi la distance des voltes,selon que le cheual se retiendra, ou s'abandonnera, afin de le tenir tousiours attentif à l'actiõ de la main & de la iambe du cheualier, sans luy laisser premediter,ny fuïr les lieux de la parade, ny des voltes:& sur tout, il faut que les premieres leçons se facent au trot,& au petit galop. sans augmẽter la vigueur du manege,qu'à mesure que le cheual pratiquera l'obeyssance & la facilité. Car il n'est rien plus contraire à la iustesse des passades: que la trop grande fougue. A cause de quoy pour tenir longuemét en escole,& en bon estat le cheual sur les passades viues & determinees,le Caualerice doit auoir la discretion, de faire communément la fin de ces leçons,au petit ou mediocre galop,& quelquefois au trot: assauoir si le cheual tire à la main, & si de son temperament il est colere,sanguin & impatient: mais s'il est ramingue,il sera bon de finir viuement ces leçons,& souuent par vne assez lõgue & furieuse course. Car le parer soudain apres le partir, & par consequent les passades sont extremement contraires à la determination des cheuaux fingards. Comment que ce soit toutes ces varietez d'escole ne sont inuentees, que pour diuertir le

cheual de ses mauuaises fantasies, & pour le reduire en fin à l'obeissance, & à la iustesse & facilité des bonnes leçons. Et quãt aux iustes & dernieres proportions de ce manege, i'ay desia dit, que les passades & demy-voltes doiuent estre pareilles d'espace, de vigueur, d'air, & de tous mouuemens.

COMMENT que le cheual soit composé, & laquelle de ces leçons qui se trouuerra plus conuenable à son inclination, le Caualerice la luy continuera d'ordinaire, obseruant patiemment toutes les iustesses, tant que le cheual en fera son profit, & changera la leçon, la place d'icelle, & la forme du terroir, selon les fautes & occasions que i'ay desia deduites, lesquelles peuuent aucunefois proceder des diuerses mutations, que le cheual faict auant qu'il soit bien dressé principalement celuy qui remarque mieux l'escole, qui se souuient plus des chastimens, & qui est de son humeur colere, aduste & malicieux, ou trop sensible & ramingue. Voyla d'où vient, qu'apres qu'õ a vn iour donné auec beaucoup de soin & de patience vne bonne leçon & quelque chastiment propre pour estressir vn peu le cheual, qui s'eslargit trop en son manege, il se serrera tant à la leçon suyuãte que le Caualerice aura quelquesfois la mesme peine à l'eslargir, & puis encore vne autrefois autant à le restressir. Ce sont les cheuaux, ausquels i'entends, qu'on change souuent l'ordre & les lieux de l'escole pour les empescher de deuiner, & premediter la volonté du cheualier, & afin de les tenir en ceste varieté auertis & attentifs aux actions & aduertissemens iustes & neantmoins variez du poing & de la iambe du cheualier.

EN cecy l'on peut apprendre que tout ainsi que le souuenir est vne partie belle & tres necessaire au cheual de bon temperament: pour pouuoir bien reigler les leçons, qui le peuuent bien acheminer à l'air & à la iustesse d'vn bon manege, le cheual de mauuaise nature & fingard: ou trop sensible se peut aussi preualoir aucunefois de ceste mesme partie de memoire, pour falsifier ses leçons ordinaires, & mesmes pour ce defendre contre les chastimens necessaires. Toutesfois ce n'est pas à dire qu'il faille que le cheual malicieux soit du tout despourueu de memoire, n'y qu'on ne doiue quelquefois varier les leçõs à celui qui est de bonne & paisible nature. Mais il est necessaire que le Caualerice soit diligent pour diuertir par plusieurs bõs moyẽs le cheual, quel qu'il soit des susdites fautes. Car ce n'est pas assez de le sçauoir chastier, apres qu'il a failly, il faut necessairement que le bon Caualerice aye le iugement & la pratique de le preuenir, taschant de l'empescher de faillir quand il s'y dispose.

Des escoles figurees, ou autrement limitees.

IE ne veux pas du tout blasmer le style de ceux, qui obseruẽt ordinairemẽt les escoles marquees & limittees, par ce que beaucoup de suffisans personnages en cest art s'en sont preualus, & en vsent encores: mais i'ose bien asseurer, que si on excerce souuent le cheual d'escole, es lieux non accoustumez & incogneus, & parmy d'autres cheuaux, il en deuiendra plus facile & attentif, & le Caualerice aura beaucoup plus de commodité de choisir & donner tel temps, telle proportion d'escole, & tel chastiment qu'il voudra, mesmement si le cheual est ramingue, ou trop leger & sẽsible soit au trot ou au galop, ou en toute autre sorte d'air & de manege. Car si le cheual se retiẽt & s'aculle sur la volte, le Caualerice est maistre de la cãpaigne pour le chasser à son gré, tãt pres ou loin, qu'il sera necessaire pour le resoudre en vne nouuelle place. Et s'il part d'vn lieu auec trop de fougue, le Caualerice le peut aussi retenir, & faire reculer tãt qu'il voudra, pour puis apres cõtinuer, ou varier son manege en tel endroit, qu'il cognoistra pl⁹ à propos, & s'il se serre trop à vne main, ou s'eslargist en l'autre, le Caualerice a par tout la place libre pour l'eslargir, & serrer en quelq̃ part qu'il se troue, augmentãt & diminuãt le nõbre des voltes de l'vne ou de l'autre main selõ, la bõ-

ne,ou mauuaise fantaisie qu'il sētira au cheual.Et pour moy,ie tiēs que c'est la meilleure escole,qui se puisse donner au cheual destiné pour la guerre, pourueu qu'il soit de leger appuy: car comme i'ay desia dit,les cheuaux pesans qui s'appuyent trop, & qui tirent à la main,ont ordinairement besoin de certains lieux premeditez,limitez, & propres à les disposer par grand artifice, à l'obeïssance,à la pratique & legeresse de quelque bon manege. Mais en fin ceux,qui sont naturellement nerueux, & bons à la main,se doiuent rendre plus parfaits aux maneges,principalemēt à celuy du combat de l'espee estans exercez en diuers & differēs lieux,i'entends bons à la main,quād la bouche n'en est ny dure, ny trop delicate: qui est celle qui se doit proprement nommer ferme, ou à pleine main.

Apres que le cheual sera libre & asseuré à ces maneges, ie permets au cheualier de varier le stile commun de l'exercice,soit en luy faisant redoubler les voltes,& chāger de main en vn mesme rond,ou en deux ioints ensemble,ou en faisant la bisse, au lieu d'aller par le droit, ou partant d'vn lieu, pour aller changer de main en vn autre, ou en faisant le lymasson, & en plusieurs autres diuerses façons de maneges. En fin il sera en liberté de le manier, comme il luy plaira, car le cheual estant facile & bien en l'escole,luy respondra sans s'estonner ny confondre,à tous ses iustes mouuemens:mais si premier qu'il soit accoustumé à tourner librement & plusieurs fois, autant en l'vne main, comme en l'autre, le cheualier le fait manier souuent en bisse ou en le surprenant,& ne faisant que demy-volte, ou vn seul tour entier à la fois,sans doute apres,il refusera souuent d'en faire d'auantage, s'il en est recherché. Et combien qu'il soit libre & determiné en tournant, si ne faut-il pour cela laisser de faire d'ordinaire la fin de la leçon variee, en redoublant les voltes,afin de le tenir en plus de soupplesse & d'obeyssance.

POVR APPRENDRE LE CHEVAL A SAVTER *les hayes & fossez.*

CHAPITRE LVI.

Le cheualier qui ayme la guerre,sçait bien,qu'vne des parties plus cōuenables au cheual de campaigne,apres la fermesse de la teste & de la bouche, le partir determiné de la main,& l'obeyssance de l'arrest, est la disposition & la pratique de sauter les hayes & fossez: & qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual ne sache tourner, qu'au pas, ou au trot,pourueu qu'il parte,& reparte viuement,& qu'il s'arreste biē, que s'il estoit fort aysé à tourner plusieurs fois à chasque main, & que neantmoins il fust subjet à cheoir souuent dedans les fossez,ou que les communes & petites hayes l'estonnassent ou l'arrestassent tout court. Car en fin les maneges si estroits & redoublez,qu'ō void cōmunément pratiquer aux escoles, ne sont pas tant necessaires aux combats,qui se font en gros, que beaucoup de personnes pensent: mais leur propre est quand l'on s'attaque à l'escart vn à vn,ou quād deux petits nōbres de cheualiers, s'assignent ou se rencontrent à vn combat espatieux & particulier. Or les cheuaux ne se trouuent pas empeschez par ces petites hayes, ny ne tombent dans les fossez seulement à faute de legeresse,ou de force:mais ordinairement pour ne sçauoir, ou ne pouuoir bien prendre le temps du saut. Qu'il soit vray,l'on en void souuent, qui sont biē fort nerueux, legers & courageux, qui pour auoir trop de fougue & d'affectiō de partir de la main pour sauter vn fossé,se cōfondent & precipitent tellement,

qu'ils ne peuuent recognoiſtre ny bien premediter le ſaut, ny par conſequent euiter vne cheute dangereuſe. D'autres, qui ont la bouche tant ſenſible, que cõbien qu'ils prennẽt bien le temps du ſaut, l'apprehenſion d'vne eſbrillade, les met en tel deſordre, eſtans en l'air, qu'ils ne peuuent franchir le foſſé. Auſſi eſt-il certain, que le cheual ne peut bien faire nul bel exercice, ſoit pour la guerre ou pour la carriere, ſi premier il n'a la teſte & la bouche aſſeurees.

Or pour leur enſeigner à bien prendre le temps du ſaut par pratique, & ſans dãger, il faut auoir vne claye, qui aye enuiron douze pieds de lõgueur, & trois & demy de haulteur, laquelle l'on couchera toute platte par terre, à trauers d'vn chemin, là où le terroir ſoit droit & doux, afin d'euiter l'eſtonnement des iambes, & des pieds, & les accidens des cémes & faux quarties. A chaſque bout de ceſte claye, il y doit auoir vn homme à pied: & le Caualerice menera le cheual au pas, ou au trot, le lõg de ce chemin, & droit à la claye, laquelle il luy fera ſauter ainſi abattue à plat, en luy aidãt doucemẽt de la voix gaye, ou ſeulement du ſon de la lãgue, & toutes les fois qu'il marchera deſſus la claye, le Caualerice luy baillera quelques bons coups d'eſperons, des deux coſtez enſemble, & au contraire le careſſera, s'il a ſauté nettement. Neantmoins s'il eſt bien fort fougoux & ſenſible, il vaudra mieux ne le point battre, & luy laiſſer recognoiſtre le ſaut tout à loiſir & à ſon ayſe.

Qvand il aura paſſé la claye enuiron douze ou quinze pas, le Caualerice le tournerà de pas ou de trot, deux fois, ou tant & ſi peu de tours qu'il voudra à vne main, & puis le ramenera droit à la claye, & le fera reſauter deſſus icelle, allant tourner de la meſme façon à l'autre main, pour reuenir continuant la meſme choſe.

Apres que le cheual aura ſauté ceſte claye abattuë, quatre ou cinq fois de trot, il faudra commencer à le reſoudre au petit galop: & ces deux hommes qui ſeront aux deux bouts, hauſeront vn coſté de la claye enuiron vn pied: & à meſure que le cheual pratiquera le temps du ſaut, & qu'il fera la diſpoſition & legereſſe, ces hommes tiendront la claye plus haute, la dreſſant auec patiẽce, & peu à peu, iuſques à ce qu'auec le temps, le cheual la ſaute toute droitte: & tant de fois qu'on aura hauſé la claye, & que le cheual l'aura ſautee, il faudra remettre en terre le coſté qu'õ aura leué, pour releuer l'autre de façon que la claye ſoit touſiours hauſſee de la part, que le cheual aura la teſte tournee en allant prendre le ſaut, & qu'il ne puiſſe veoir le vuide qui ſera entre ce coſté de la claye haute & la terre: car autrement il pourroit quelquefois rencontrer le trenchant de la claye, qui peut eſtre le bleſſeroit, principalement aux iambes de derriere, ou le feroit cheoir au preiudice du cheualier, qui ſeroit deſſus.

Qvand le cheual ſautera ceſte claye eſtant droitte, il la faudra garnir fort eſpais par le haut de fueilles de houx, ou de aious, afin que s'il ne la franchiſt gaillardement, ces fueilles ou ces aious luy piquent les bras & les iambes, & que cela ſerue de remede pour le faire hauſſer & retrouſſer d'auantage, ſans le tourmenter, ny le mettre tant en fougue, que pourroient faire les chaſtimens communs. Toutesfois s'il eſt peſant ou de nature endormie, il le faudra battre ſouuent à coups d'eſperons, & de gaule, quand il ſera pareſſeux à ſe bien haulſer & retrouſſer: mais il ſe faut ſouuenir, que les grãds coups de gaule trop continuez ſur les bras, ne ſont pas les plus propres en ces occaſions. Au contraire ils rabaiſſent le cheual, qui ſe hauſſe trop: c'eſt pourquoy l'on s'en ſert quand il ſe cabre: & ceux qui ſe donnent trop en arriere, chaſſent en auant, & mettent en fougue le cheual ſenſible: partant il faudra faire ce chaſtiment pres des ſangles, & ſur les eſpaules.

Si le cheual choque la claye en saultant, les hommes qui la tiendront droitte ne doiuent empescher aucunement qu'elle ne tombe: car s'ils la tenoient ferme elle pourroit porter preiudice au cheual. Ceste claye doit estre forte, & faitte comme vn rastelier d'escuyrie, & les rouleaux entrelassez de perches, tout du lõg: car si elle estoit faicte comme les clayes ordinaires, les bouts des rouleaux ou bastons qui la trauerseroient pourroient blesser le cheual, mesmement quand quelques perches des extremitez seroient rompues ou eschappees.

Apres que le cheual aura pratiqué le temps du saut de ceste claye, & qu'il y sera asseuré, sans doute il sautera beaucoup plus aisément les fossez: parce que la force & disposition, qu'il aura accoustumé d'employer à se hausser pour franchir la hauteur de la claye, se pourra plus facilement dispenser à eslancer & pousser le corps, pour estendre & alonger le sault du fossé.

SI L'EXERCICE DE LA CHASSE EST PROPRE au cheual de combat.

CHAPITRE LVII.

L'On doit aucunefois mener à la chasse le cheual qu'on veut faire seruir à la guerre, & ordinairement quand l'on est long temps arresté, escoutant ou voyant chasser les chiens, luy donner à l'impourueu & en diuers lieux quelque petite & bonne leçon, propre pour le cõbat, sans le trop presser. Car outre que c'est vn remede pour luy croistre l'aleine, & luy rẽdre le manege plus libre en tous lieux, le son & la rumeur des trompes, les voix, & cris des chasseurs, la diuersité des fossez & des hayes, & autres lieux mal-aisez que l'on trouue, & que l'on est souuent contrainct de sauter & passer suiuant la chasse, asseure le cheual, l'alegerist & le fortifie. Et s'il est extrememẽt fougoux, & ennemy de l'escole, ou qu'il soit poltrõ & ramingue, la chasse le peut aussi diuertir de plusieurs fantasies melancholiques desbordees & malicieuses. Peut estre que quelqu'vn lisant cecy, entrera en doute, ayãt appris que ce qui est propre au cheual ramingue, doit estre cõmunément contraire à celuy, qui est fougoux & fort courageux, à quoy il y a beaucoup d'apparence, d'autant que ces deux complections differentes procedẽt de deux temperamens contraires. Toutesfois la chasse peut beaucoup seruir au cheual ramingue, en tant que ie veux que le cheualier le pousse & repousse viuement d'vn & d'autre costé, selon que l'occasion de la chasse l'appellera, le faisant souuent courir & passer deuant les autres cheuaux, quelquesfois allant parmy la trouppe, & autrefois derriere, & aucunefois rebroussant chemin à l'improuueu pour l'escarter de la cõpagnie, & le faire galopper & courir au rebours de la route des autres: car sans doute, c'est vn remede tres-necessaire pour le diuertir de plusieurs fantasies retifues & malicieuses. Au contraire ie veux qu'on se serue de la chasse, pour appaiser & faciliter le cheual colere, trop sensible & apprehensif, assauoir en le retenant patiemment, & s'il est possible, sans luy forcer, meurtrir, ny blesser la bouche, ny la barbe, cependant qu'il se veut dispenser de courir plus que les autres: & en luy faisant suiure la chasse au petit, ou mediocre, ou grand galop, à l'escart, ou meslé parmy les autres cheuaux, luy rendãt souuent la main selon qu'il perdra le trop ardãt desir de courir, & se precipiter, & faut perseuerer ainsi iusques à ce, qu'il aye perdu la fougue. C'est en quoy le iugement & la pratique, sont necessaires au Caualerice pour bien cognoistre le naturel du cheual, & pour faire distinction, & bien juger des

effects differents, qui peuuent naistre d'vn mesme remede, duquel l'on doit quelquefois vser sagement en plusieurs occasions differentes.

Tous les cheuaux qui sont aysez à l'escole ordinaire, ne le sont pas ailleurs.

Ie baille ce remede, parce qu'on void souuent des cheuaux, qui semblent estre faciles, & propres pour la guerre, quand on les void manier en leur escole, ou en quelque autre lieu recogneu: mais si estans en la campagne, en trouppe de caualerie, on les surprend & recherche de ce qu'on leur aura veu si bien faire en particulier, il aduiendra souuent que les vns estans adustes, timides, ou malicieux se defendront, ou se feront battre pour ne vouloir abandonner la compagnie: & quelquesfois ne voudront manier non plus, que s'ils n'auoient iamais esté en bonne escole: d'autres, qui seront coleres, sanguins, & apprehensifs, voyans courir, ou galopper plusieurs cheuaux deuant eux, ou sentans & oyans venir furieusement quelque autre trouppe à leur queuë, ou se trouuans escartez de la compagnie accoustumee, entreront en telle fougue & impatience, qu'ils se souuiendront fort peu de l'obeissance, & iustesse de l'escole: & d'ordinaire se trouueront tellement saisis d'ardeur & de colere, & tireront autant à la main comme si auparauant ils n'auoient esté allegeris & bié dressez: & quelquesfois desdaignant la bride, se dispenseront de forcer la main du Caualerice l'emportant à leur gré où la fougue licentieuse les agitera. Ce sont les lieux & les moyens par lesquels on peut facilement cognoistre l'inclination naturelle, & la facilité du manege du cheual, & là où le Caualerice doit curieusement tascher de le rendre libre & paisible: & pour ce i'ay souuent dit, que le cheual doit estre ordinairement exercé en diuers lieux incogneus, & mesmemét en compagnie d'autres cheuaux pour le rendre plus propre à seruir à la guerre.

DES ACTIONS ET GESTES BIEN SEANS AV cheualier, en exerçeant le cheual au manege de combat.

CHAPITRE LVIII.

IL faut aduouër, que le manege du galop facile & resolu, & des passades determinees, n'est pas seulement le plus necessaire aux plus honorables & hazardeuses occasions, mais il est aussi fort propre à bien faire paroistre la grace du cheualier, qui se plaist à tel exercice. C'est pourquoy, (tout ainsi que ce manege est martial, & qu'il ne doit estre nullement contraint,) ie voudrois qu'en le faisant le cheualier fust libre & gaillard à cheual, & que toutes ses façons de faire fussent belles & braues: Assauoir qu'il fust tousiours droict & tendu, comme i'ay dit parlant de son assiette, sans faire vn certain & inutile mouuement, qui est si commun à quelques Caualerices mal propres, lesquels marquent d'vne action de corps & de teste, tous les temps de galop que le cheual fait. Ie ne voudrois non plus qu'il penchast les espaules, baissast la teste, ny tournast le visage pour regarder en terre, ny ailleurs: comme ceux, qui peut estre pour faire les entendus, ou pensans faire vne belle contenance en galoppant, se penchent d'ordinaire en auant, ou de quelque costé, comme s'ils vouloient regarder le visage ou le mords du cheual, ou les mouuemens qu'il faict des espaules, & des bras: ie ne voudrois aussi qu'il fist des iambes ces grandes allees & venues en auant, & en arriere, qu'on souloit tant faire le temps passé, mais que les tenant droittes & fermes, serrant le cheual du dedans des gras d'icelles, & des genoux, il le tinst tousiours en ceruelle, & en tel soupçon, que sans s'esbranler trop, il luy fist employer vigoureusement ses forces. Il semblera peut estre à quelqu'vn, que

ie fois d'aduis que le cheualier soit immobile & entier à cheual, presque comme vne statuë: Ie veux, tant s'en faut, que sans se contraindre aucunement, il consente au temps du galop, & de tous les autres ayrs auec le corps, les bras, & les iambes, par telle industrie & facilité, que presque on ne s'en puisse apperceuoir: car les plus grâds mouuemens ne sont pas ceux, qui aydent mieux au cheual. Et si quelquefois il veut regarder la piste d'iceluy, soit par le droit, ou en tournant, il faut que ce soit enuiron deux pas deuant ses pieds: car l'experience luy doit assez faire sentir & cognoistre (sans l'office de l'œil) tous les mouuemens que le cheual fait de la bouche, des espaules, des iambes, de la crouppe, & de la queuë, & mesmes iuger des lieux, d'où partent & où se doiuent poser, tant les pieds de derriere que ceux de deuant. Et quand le cheual dressé meritera vn bon coup d'esperon, il le luy doit donner nettement & si ferme, que le son d'iceluy se puisse entendre à cinquante pas à l'entour, remettant soudain les iambes en leur premiere & iuste place si diligemmment, qu'à peine ceux, qui le regarderont de pres, ayent peu veoir le mouuement d'icelles.

Ie veux aussi que le cheualier en poussant ou chassant le cheual, & quand il tournera à main droitte, mesmement estroit, il hausse souuent le bras de la gaule, faisant l'action d'iceluy, presque comme s'il auoit l'espee en la main, & qu'il allast au cõbat: & quãd il tournera à main gauche, qu'il face quelquefois siffler la pointe de la gaule, la tenant du costé droit, basse & pres du visage du cheual, ayant le bras d'icelle tendu en bas, droit à droit, & pres de sa cuisse, sans pour cela baisser, ny reculer l'espaule de ce costé: Que le poing de la bride soit ordinairement au lieu, que i'ay dit au chapitre de l'assiette, sans le porter du costé que le cheual tournera, que le moins qu'il pourra, s'il n'y est contraint par la desobeyssance, pesanteur ou dureté du cheual: que quelque mouuement que face le cheualier, sa iambe demeure estenduë & ferme, & le corps aussi tousiours droit & asseuré, sans aduancer, ny reculer vne espaule plus que l'autre. Qu'il accompaigne aucunefois le partir auec la voix gaye & mediocrement haute, en hausant le bras de la gaule: car, si i'ay dit cy deuant que le parler beaucoup au cheual, sied mal au cheualier, ce n'est pas à dire pourtant qu'il doiue estre muet estant à cheual: Qu'en faisant l'ayde de la langue le bruit d'icelle ne s'entende que le moins qu'il sera possible, & qu'il suffise que le cheual en soit aduerty, & tenu en ceruelle: Sur tout, si le cheual luy obeyst, qu'il se cõtente de la force & de l'aleine, qu'il pourra vigoureusement fournir, sans le reduire à telle extremité, qu'il aye occasion de tascher à se defendre, ou qu'il se rebute. Car quand le cheual est de bonne volonté, il faut pour beaucoup de considerations, que la fin de son manege soit soustenue auec autant de vigueur, comme le commencement.

PRECEPTES POVR FAIRE DE BELLES ET iustes courses en courant la bague,

CHAPITRE LIX.

VNE des pl⁹ hõnestes & vtiles dexterités, que le cheualier puisse acquerir: est celle des belles courses de la bague: mais c'est aussi vn moyen pour desesperer, ou au moins pour desbaucher & desordõner le cheual courageux, mesmes qui fait deuenir plus impatiẽt l'homme, qui se plaist à tel exercice & qui le pratique souuent, & par consequent qui le rend incapable de bien entendre les bonnes reigles de cest art. C'est pourquoy nous ne voulons que les cheuaux bien dressez, & adiustez aux maneges & plus beaux

Les courses de la bague defendues à l'escolier, & au cheual mal fondé à l'escole.

ayrs, courent souuent, si ce n'est quand ils sont ramingues de leur naturel, ny que l'escolier gouste le plaisir des belles courses de la bague que premier il ne soit fondé en la pratique de bônes leçôs de tous les maneges, mais puis que l'vsage de telle d'exterité est bien seant au cheualier, ie diray le stile que i'en ay appris de Monseigneur le Comte d'Aubijoux, mon premier maistre, lequel, entre ses belles & braues parties, outre ce qu'il est bon homme de cheual, on n'a point veu de son temps, vn plus iuste homme d'armes, & qui aye fait de plus belles & delicates courses.

Actions preparatiues auant que prendre la lâce.

PREMIEREMENT donc, auât que le cheualier prenne la lance, il doit visiter les renes, & les mettre en tel estat dedans la main, que son cheual puisse librement courir, sans toutesfois luy tât abandonner la teste, qu'il n'aye moyen de sentir aucunement l'appuy de la bride, selon que le cheual sera leger & sensible de bouche, & qu'il courra retenu, ou desuny car sans doute le sentiment de cest appuy, quâd il est leger & ferme apporte en courât quelque asseurance au cheualier, & au cheual. Il se doit aussi iustement asseoir dedans la selle, & en mesme temps s'asseurer égalemét sur les estrieux: de façon qu'ils ne luy puissent eschapper, en faisant sa course. Il ne doit oublier non plus d'accommoder si bien son chappeau, qu'il ne luy tombe sur la carriere. Tout cela se doit faire auec le moins de têps, de geste & de demôstration qu'il se pourra & sur tout sans afeterie. Apres il prendra la lance, & la posera sur le milieu de la cuisse, tenant la poincte d'icelle haulte & droitte, toutesfois vn peu panchee en auant, & plustost en dedans qu'en dehors: & la portant ainsi s'en ira au bout de la carriere, là où pour faire vn beau partir, il tiendra (s'il luy est possible) son cheual quelque peu de temps droit & ferme, ayant la teste tournee du costé de la potence: & premier qu'il parte furieusement, luy fera faire deux ou trois pas par le droict, mais, comme il arriue communément, si le cheual estoit tant impatent, que pour l'asseurer au bout de la carriere, il fallust estre lôguement à côtester, & faire trop le Caualerice hors de temps conuenable, il vaudra beaucoup mieux le laisser partir auec le moins de desordre qu'il se pourra, soudain qu'il sera dans la carriere, ou en tournât, j'entéds quand l'on court en partie, ou seulement pour paroistre: car à l'escole on ne doit iamais permettre au cheual les fautes, qui se peuuent corriger.

Aduertissement pour bié porter le corps en courant.

ET parce que la plusparte de ceux, qui se meslent de courir, reculent l'espaule du costé de la lance, mesmement quand le fer d'icelle arriue pres de la bague, il faut pour euiter ceste action mal seante, que le cheualier auance ceste espaule, & la hanche du mesme costé vn peu plus que l'autre, auant qu'il parte, ny qu'il haulse la lance de dessus la cuisse. Il faut aussi considerer premier que partir, la longueur que la carriere peut auoir: car tant plus elle sera longue, tant plus faudra-il, que le fer de la lance descende de plus haut en couchant, & tant plus elle sera courte, tant moins faudra-il tenir le fer de la lance haut en commençant la course.

L'endroit auquel le cheualier doit mettre la lâce en partant pour faire sa course.

EN partant le cheualier tiendra le corps ferme & droit, ensêble toute son assiette, mettant diligemmét le fer de la lance, comme à vn bout de ligne diagonale, qui face l'autre point au mittan de la bague, & ne permettra que l'ayr, où le vent de la course puisse hauser, baisser, ny esgarer son boys en dedans, ny en dehors: & ne haussera la lâce en l'ostant de dessus la cuysse, pour la mettre dessous l'esselle, que tant qu'il sera besoing, pour euiter que le tronc, ne heurte contre l'harçon de derriere, ou contre ses chausses: car cela la pourroit tellement esbranler au partir, qu'elle seroit en desordre tout le long de la course. Il doit aussi en mesme temps mettre le tronc de la lâce si bien à poinct, comme au dessus de l'arrest de la cuyrasse, qu'il ne luy touche tant soit peu le bras, ny le costé: mais que seulement la main soustienne la lance, sans

qu'elle soit autrement appuyee. Car c'est vne maxime, que toutes les fois qu'en courant la lance est soustenuë d'autre chose que de la main, & de l'ayr, ou que le tronç touche ferme en quelque autre part, elle est esbranslee durant la course. Or pour mettre le bras, & la main de la lance en belle & iuste posture, il faut considerer qu'au partir, l'arrest d'icelle ne doit estre tout au plus que demy pied plus auancé, que l'arrest des armes, & qu'il faut mettre le tronc de la lance, vn pouce ou deux doigts plus haut que l'arrest des armes; afin qu'il ny touche aucunement, & qu'il soit aussi enuiron vn pouce oux deux doigts pres du costé de la cuyrasse, & autant du brassal. Car pour courir de bonne grace, iustement & en bon homme d'armes, il faut faire les courses estant desarmé, tout ainsi que si l'on estoit armé de toutes pieces. L'explication de ces preceptes est longue, mais l'execution en doit estre faite en vn instant, & sans esbranler en façon quelconque le corps, le bras, ny la lance.

L'arrest de la lance est ce bord de cuir qui est cloué fermemēt au tronc enuiron trois doigts arriere la main.

Av temps que le cheual partira, quelque action que face le bras de la lāce, & quoy que le tronc d'icelle soit osté de dessus la cuysse, le bras & le poing doiuent estre en si ferme, & iuste situation, que la pointe de la lance ne se puisse baisser ny esgarer d'vn costé ny d'autre, principalement en dehors, mais qu'elle soit mise gayement & iustement, comme en la ligne susdite.

Pour bien partir du bout de la carriere.

Ainsi faut que le cheualier porte la lance assez haute, ayant le fer d'icelle droit dedans le fil & vent de la course, sans la mouuoir aucunement, que premier il n'aye accompagné vne ligne parallele de l'horisonale & piste de la carriere, iusques au premier poinct de la course, qui se verra en la figure prochaine, & qui sera enuiron vne troisiesme partie du chemin, qu'il y pourra auoir du bout de la carriere, iusqu'à la potence, & puis il commencera de baisser le fer de la lance à loysir, comme par vne autre ligne pendante, d'vne mesure si droitte, esgale & bien iugee, que sans bransler aucunement il ayt acheué de coucher nettement, & d'vn fil, quand le fer sera arriué à trois ou quatre doigts pres du bord d'en-haut de la bague: & à mesure qu'il couchera, il ouurira & hausera vn peu le coulde du bras de la lāce, afin que le tronc n'appuye, ny ne touche contre le bras ou le corps: mais pour cela il ne faut haulser ny reculer l'espaule, ny bouger le corps, ny la teste. Et d'autant que ceux, qui font les plus belles courses, sont souuent subjects à passer le fer de la lance dessouz la bague, & mesmes lors qu'il leur semble tenir le dedans asseuré, ie conseille à celuy, qui desirera mon aduis, de premediter le but & le poinct de sa course, au bord d'enhaut de la bague, comme ie viens de dire.

Pour bien cōduire la lance iusques au desouz de la carriere.

Sovdain que le cheual aura passé la potence, le cheualier rehausera diligemmēt la pointe de la lance, haussant & dressant le bras, tant qu'il pourra, commençant aussi à parer son cheual bien droit, sans le precipiter, & luy faisant faire la plus belle fin d'arrest qu'il pourra, selon qu'il aura esté dressé: & faut noter que pour finir les arrests de ces courses, le cheual ne doit faire au plus, que cinq ou six courbettes, ou groupades: & apres, auant que le tourner d'vn costé ou d'autre, pour sortir de la carriere, on le doit faire cheminer trois ou quatre pas, par le droict, ce pendant le cheualier s'empeschera soigneusement de regarder derriere soy, ny si la bague est à la lance, encor qu'il ait fait vn dedans.

Quand le cheualier a passé la potence.

Il se souuiendra aussi en courant de ne faire nulle grimasse, mesmement des yeux, ny de la bouche: de ne tourner le visage, comme l'on dit, en arbalestier: de ne baisser ny bouger aucunement la teste, en passant dessouz le baston de la potéce: de ne soliciter son cheual auec trop grāde action de iambes: de tenir les reins fermes & droits:

Aduertissemens pour euiter aucuns gestes malseans.

de ne reculer que fort peu le corps en parant, (car l'action n'en est point belle, tant que l'on a la lance en la main) ny renuerser trop la lance en arriere au parer, apres l'auoir ostee de l'arrest & releuee.

Erreur de ceux qui portẽt mal la lance en courant.

Tovs ceux qui pensent faire de belles courses, ne gardent pas cest ordre. Les vns au partir haussent & alongent tant le bras de la lance, que l'arrest d'icelle est quelquefois esloigné pour le moins vn pied & demy, de celuy des armes: Les autres ouurent tant ce bras, que l'on void beaucoup plus de iour qu'il ne faut entre les deux arrests: qui sont, ce me semble, des mouuemens inutiles & mal ceants: car enfin tousiours faut-il reuenir approcher, & presque ioindre ces deux arrests, pour acheuer de coucher, si l'on veut rompre, ou comment qu'on veuille parfaire iustement la course.

Le poinct de la bague.

La bague doit estre ordinairement penduë en tel endroit du baston de la potence, que quand le cheualier sera droict dans la carriere, & dessous le baston, elle luy arriue droit à droit, & vn peu au dessus ou au mitan du front: mais afin que la lance se trouue plus belle, en courãt il vaudra mieux tenir la bague vn peu plus en dehors, assauoir droit au dessus l'oreille droite du cheual: & si le cheualier craint qu'elle le blesse, au temps qu'il passera de vistesse dessous le baston: ie l'aduise que tant plus son cheual courra fort & tride, d'autant plus se trouuera-il plus bas que son plan naturel.

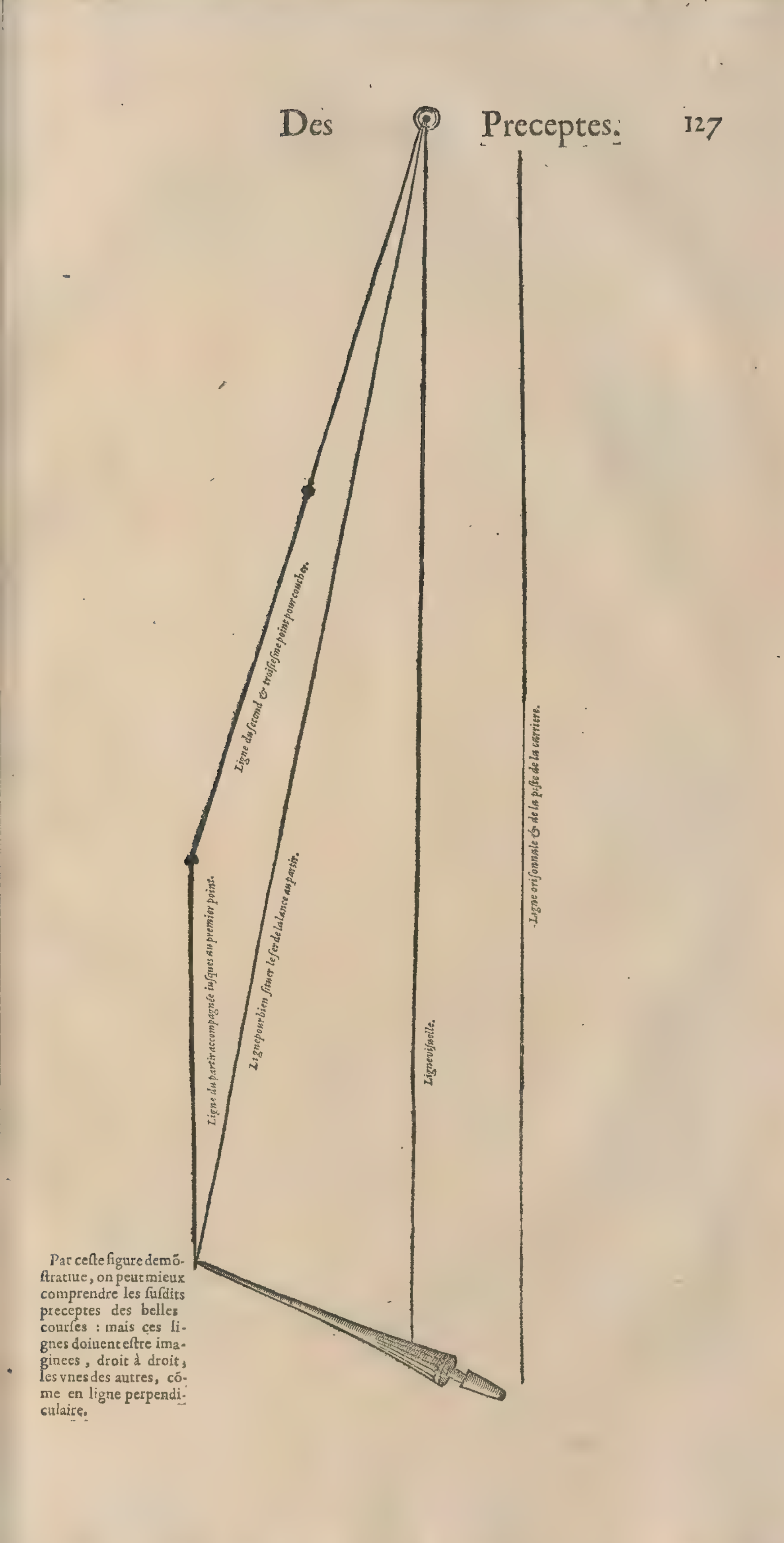
Plvsievrs hommes d'armes, sçachant que pour bien rompre en lice, il faut necessairemẽt que la lance soit situee de façon qu'elle croise sur l'oreille gauche du cheual, & sur la lice, n'approuueront pas ceste reigle, mais il est certain que si la lance est portee ainsi de biays, le vẽt de la course la peut pousser du costé qu'elle biaise ou croise, contraignant le cheualier, pour resister ou remedier à se desordre, de faire vn effort extraordinaire en serrant le poing d'icelle. Et toutes les fois qu'on est ainsi contrainct en courant, de serrer si fort se poing, la lance ne cesse de bransler. Or en ceste difference des courses de lice & de carriere, celles de la bague se trouuerõt sans doubte beaucoup plus aisees & plus belles, la lance estãt bien mise & tenue presque droit dessus la ligne, & piste de la carriere. Car par ce moyen le vent de la course la soustiendra commodeement: sans la pousser d'aucun costé, & le cheualier aura moins d'occasion de tourner le visage ou la veuë vers la potence, comme plusieurs font par mauuaise habitude.

La lõgueur de la carriere.

La carriere doit auoir au moins quatre vingts & dix pas de longueur, depuis le partir iusques à la potence: & si elle est bordee, elle doit auoir deux pieds & demy de large, & doit plustost monter que descendre, tant pour l'asseurance & commodité du cheualier, & du cheual, que pour la grace de la course.

La proportion de la lance selon la taille du cheualier.

La lance assez lõgue & forte, donne beaucoup plus de grace & de fiereté à la course, que ne font ces petites lances foibles, trop legeres & courtes, qui ne sentent pas beaucoup à l'vsage de Mars; & si elle est trop grosse aux fonds des canaux, elle cachera trop dedãs la carriere, le corps d'vn petit homme, & luy sera aussi mal seante (mesmement quãd il portera vn chappeau, qui aura les aysles fort grandes) comme à vn cheualier de grande taille, vne lance fort menuë pres de la main, ayãt vn petit chappeau trop estroit de bord. C'est pourquoy ie voudrois que le cheualier fust curieux de s'accommoder proprement, & à son aduantage: car il vaut beaucoup mieux n'estre point de la partie de ceux, qui font bien quelque exercice en bonne compagnie, que de seruir de lustre à ceux, qui se font mieux paroistre.



Par ceste figure demõstratiue, on peut mieux comprendre les susdits preceptes des belles courses : mais ces lignes doiuent estre imaginees, droit à droit, les vnes des autres, cõme en ligne perpendiculaire.

DES CHEVAVX IMPATIENS A LA CARRIERE, & les incommoditez que les courses continues leur apportent, principalement quand ils sont capables de seruir au manege du combat, ou de reußir pour la carriere aux ayrs releuez & gaillards.

CHAPITRE LX.

VE des choses plus malaysees en nostre art, est d'asseurer au bout de la carriere le cheual, qui a couru souuent, & qui recognoist & soupçonne la lance & la course, principalement si de nature il est colere, determiné & apprehensif, ou s'il a esté plusieurs fois battu en courant. Ie sçay, que le bon Caualerice, par ses bonnes reigles, & sa patience, luy pourra faire perdre auec le temps ses apprehensions, en le flattant & promenant plusieurs fois, & longuement sur la carriere auec la lance, luy faisant ordinairement passer & repasser la carriere au trot, & quelquefois au petit galop, cõmençant vne fois par vn bout, & apres par l'autre, mettant souuent pied à terre, & remontant en l'vn, & en l'autre bout, luy faisant plusieurs caresses & plaisirs. Mais de continuer à le faire courir, & neantmoins le pouuoir rendre sage, & paisible au bout de la carriere, c'est vne chose fort malaysee, & quasi impossible, quoy que le Caualerice soit extremement patient s'il n'est secondé de la bonne & paisible nature du cheual: & si d'auenture l'on en void quelqu'vn qui attende sagement l'action & aduertissement du partir, & qu'apres sans estre chassé & battu, il fournisse rondement la course assez longue, il faut necessairement que de son naturel, il soit sanguin-melancolique, qui est le temperament plus propre à l'obeyssance. Car ceux qui sont fort coleres, sont aussi naturellement disposez à ce laisser tellement trãsporter à l'inquietude, & à la fougue? qui procede de la violence de la course,) que quelque douceur qu'on y apporte, il n'y a remede de les pouuoir bien asseurer & tenir fermes au bout de la carriere, pour là leur faire regarder paisiblement, & pour auoir loysir de se bien accommoder auant partir, mesmes s'il a recogneu la lance. Et si le cheual est paresseux de son naturel, timide, aduste ou fort flegmatique, il pourra estre que le desplaisir & difficulté, qu'il aura de se resoudre à la diligence & à l'effort de la course, (contraire à son humeur) ou la crainte des coups, qu'il aura accoustumé de receuoir pour la bien fournir, luy feront aussi hayr la lance, & la carriere: & qui pis est, il en naistra vn extreme soupçon, qui se pourra auec le temps, conuertir en quelque grand vice. Voylà d'où vient que tant de cheuaux se defendent au bout de la carriere, les vns en reculant au lieu de partir, les autres qui ne veulent entrer, ny seulement regarder la carriere: d'autres qui taschent à mordre les iambes du cheualier, d'autres qui se cabrent, & quelquefois se renuersent, ou s'eslancent desesperement, pour euiter & fuyr la patience, & la iustesse du partir. Tellement que cest exercice rend les vns & les autres subiects à quelque vice, propre à leur complexion: & outre qu'il empesche la memoire & l'obeyssance du cheual, en toutes les reigles de la bonne escole, la santé en patit. Car si le cheual est iuste à quelque beau manege, la furie de la course le mettãt en extreme fougue, le rẽdra incapable d'obeyssance, & par consequent de iustesse, & s'il a la teste asseuree, & la bouche fine, la grande violence de la course, ne pouuant quelquesfois estre suffisamment retenuë, par les forces naturelles de tel cheual, la necessité le mettra souuent en desordre, & le contraindra à s'abandonner sur la bride, ou à plusieurs autres imperfections. Toutesfois, comme i'ay dit ailleurs, il aduient souuent, quoy que les cheuaux ayent la bouche mal-

chemalayſée, qu'ils s'arreſtent facilement au bout de la carriere, quãd ils ont couru plusieurs fois la bague, non pas tant pour obeyr à l'action du cheualier, cõme deſirãs mettre fin à la courſe, au lieu recogneu & premedité, auquel apres l'arreſt, on aura accouſtumé de les laiſſer quelque temps en repos: mais au partir de la courſe & meſmes quãd on les voudra ſeulement faire galopper ſur la carriere, ils monſtreront vne grãde fougue, & beaucoup de deſobeiſſance. Par ceſte facilité d'arreſt premedité, on peut particulierement iuger, combien le libre conſentemẽt du cheual ameine plus de commoditez, que les remedes par leſquels on taſche de le contraindre. Les courſes de la bague cõtinuées peuuent diſpoſer le cheual dur de bouche à l'arreſt d'icelle.

Si le cheual reſolu & determiné à la courſe, rend beaucoup ou trop de conſentemẽt à l'arreſt, les eſpaules, les iãbes, les pieds & les reins en patiront. Qu'il ſoit vray on void fort peu de cheuaux viſtes & courageux, dediez & accouſtumez à courir la bague, ou autremẽt à faire ſouuent de grandes courſes, qu'en peu de tẽps telles violences ne leur ameinent vn tremblement de membres qu'ils ne ſe retirent de deuant, ſe fendent les pieds, ou qu'ils ne s'ouurent ou desfilent: tellement que ie ſuis d'aduis qu'on ne face courir les cheuaux, qui ſont naturellemẽt viſtes, courageux & propres pour la guerre, qu'vne fois le mois pour le plus: & ſeulemẽt afin de leur maintenir la viſteſſe: & encores apres auoir couru, leur doit on faire repaſſer ordinairemẽt vne autre carriere de meſme lõgueur, au petit galop ſur la meſme piſte, ou aillieurs, leur rẽdant ſouuent la main pour les appaiſer & mettre hors de ſoupçon: & ceux qui auec la determination ſeront coleres, bizarres, & malayſez de bouche, ne doiuent courir, ſi ce n'eſt à la neceſſité, ou iamais ils n'auront la ceruelle, ny la bouche aſſeurée. Le dõmagé qui peut aduenir quand le cheual rend trop d'obeyſſance à l'arreſt de la courſe furieuſe.

Ie ne ſuis pas en cecy ſeul en mon opinion: car de tout temps l'on a veu, aux grandes eſcuyries des Princes, que les bons Eſcuyers ont voulu fort peu exercer à courir la bague, ny rompre en lice les cheuaux, qu'ils ont penſé eſtre plus propres à ſeruir le maiſtre, vn iour de combat. Si eſt-ce que tout cela n'eſt pas cauſe qu'il n'y ayt vne infinité de perſonnes, qui pẽſent que tels exercices ſont propres au cheual de guerre: parce qu'il ſemble que le rompre ſouuent l'aſſeure, & que les courſes continuées luy augmentent la viteſſe: enquoy l'on ſe trõpe. Car au contraire il aduient d'ordinaire que le cheual, qui a pluſieurs fois rompu, redoute tellement la lance, & l'effort du coup d'icelle, que ſi en courãt il n'eſt retenu de la contrelice, il s'eſlargiſt pour eſquiuer & fuyr l'endroit, auquel il penſe rompre, ou auoir auparauant rompu. En quoy l'on peut iuger que le cheual viſte, qui a le moins ſeruy à ceſt exercice, en court plus droit, & auec plus de reſolution: pourueu qu'il ne ſoit ramingue ny paoureux. Et quant à ceſte maxime que l'on tient, que la continuation des courſes rend le cheual plus viſte, ie l'aduouë: mais auſſi elle ameine pluſieurs accidens, dommageables cy deuant expliquez. Et puis ceſte viſteſſe extreme, n'eſt pas tãt neceſſaire au combat comme la mediocrité accompagnée de la legereſſe, & facilité de la bouche: car l'on ne part pas ordinairement de fort loing à toute bride, pour charger ce qu'on veut combattre: & ceux qui le font, ſe trouuent bien empeſchez, quand leurs cheuaux, voire les plus viſtes & courageux, ſont les premiers hors d'aleine, auant que venir aux mains, ou auſſi toſt qu'ils y ſont. En fin le bon Caualerice doit curieuſemẽt conſeruer la ſanté l'aliene, la franchiſe de la bouche & la iuſteſſe du manege tant aux cheuaux de guerre, qu'à ceux de carriere, ſe contentant de ſçauoir qu'ils ſont aſſez viſtes, pour ſeruir à la neceſſité, & reſeruer l'exercice de la bague pour d'autres, qui ſoyent moins precieux & neceſſaires. Si on doit exercer ſouuent à courir ou à rompre le cheual propre pour la guerre.

La taille du cheual de mediocre ſtature, eſt generalement la plus propre à tous les exercices, & principalement pour courir la bague: & par ce que ceſte medio-

crité n'acompagne pas tousiours la franchise & vistesse, & autres parties necessaires aux plus belles courses, & qu'il se faut seruir des cheuaux tels qu'on les a, i'aduise le cheualier, qu'il aura aussi peu de grace en courãt armé sur vn petit cheual, que desarmé sur vn qui soit fort grãd. Or quel que soit le cheual, il faut que pour faire la course belle, il parte rondement de la main, tenant la teste assez haulte & en bonne posture, & qu'il fournisse la carriere tride & renforcée, iusques au lieu de l'arrest, sans qu'il soit besoin que le cheualier s'esbranle, & s'imcommode pour le soliciter & chasser: & sur tout les proportions & forces des membres, doiuent correspondre à la violéce de la course: car c'est vn subiect prĩcipal des plus beaux effects de la bride, non seulement à l'arrest, mais en toutes autres occasions. Et d'ailleurs si le cheual viste tombe en courant, comme il aduient aucunefois par la debilité des membres, celuy qui est dessus, est en beaucoup plus grand hazard de sa vie, que si le cheual se renuersoit, ou prenoit quelque autre cheute: car s'il tombe en se cabrant, il se tourne d'ordinaire, d'vn costé ou d'autre, estant encores en l'air, tellement que la cheute en arriere, ne se fait pas tout à plat sur le dos, si ce n'est que le cheualier se tienne tant attaché à la bride, qu'il oste le moyen au cheual de faire ceste action de costé. Mais quand il tombe en courant à toute bride, c'est auec vn desordre precipité, par vne si grande violence que le cheual ny l'homme n'ont loisir ny commodité de s'ayder en façon quelconque, & partant le danger en est plus à craindre.

Le cheual de la bague doit estre ferme sur ses mẽbres.

La cheutte de la course est plᵒ dãgereuse que celle du cabrer.

POVR FAIRE ESTENDRE ET RESOVDRE *le cheual, qui en courant retient ses forces & son courage.*

CHAPITRE LXI.

TOVT ainsi que par les raisons susdites, le Caualerice doit fort peu faire courir le cheual, qui naturellement est fougoux, & grand coureur, il doit aussi trouuer moyen de resoudre à la course celuy qui est ramingue, & qui ne se veut estendre: car vne des plus belles parties que le cheual puisse auoir, est la resolution & perfection de la course. Or d'autant que l'action en est beaucoup plus naturelle, que celle de l'arrest, aussi sera-il par consequent beaucoup plus facile de chasser le cheual, qui se retiendra, que de faire bien parer celuy, qui se precipitera en courant. Mais il faut plustost recognoistre & considerer, que l'irresolution de la course vient aucunefois de quelque defaut de veuë ou de cerueau, ou bien de timidité, qui ne permet au cheual de hazarder ses forces en courant. Il y en a aussi qui se mesfient des forces de leurs membres, à cause de quelque imperfection naturelle, ou accidentale: de sorte qu'ils n'osent librement consentir à la furieuse diligence, & perfection de la course: d'autres qui sont pesants, & paresseux de leur nature, laquelle ils ne peuuent forcer: d'autres qui pour auoir esté trop gourmãdez & battus en courãt, ou pour auoir trop souuent couru, sont tellement rebutez, que la seule apprehension de la carriere, les rend vicieux & restifs: d'autres qui ont la force de l'esquine naturellement retenuë, de telle façon, qu'ils ne la peuuẽt bonnemẽt distribuer à l'action de la course: mais bien plustost à fournir vn bon nombre de sauts, & autres ayrs gaillards, s'ils y sont dressez: d'autres fingards, qui sont seulement retenus de vraye malice & poltronnerie. Or pour les remedes en general, il les faut premierement accoustumer à passer souuent des carrieres assez longues au grãd galop, sans les battre, ny precipiter, que le moins qu'il se pourra, mesmement au partir, & leur laisser prendre la fougue peu à peu. Car peut estre qu'auec le temps, l'habitude leur amenera la resolution & la vistesse, & s'ils

ne se veulét resoudre d'eux-mesmes, il leur faudra ayder de la voix, & des plus grands mouuemens des iambes, y adioustant quelques bons coups d'esperons parmy. L'on vsera aussi du foüet à trauers des cuysses, & des fesses, principalement au milieu de la course: & ce foüet doit estre fait de cordes de boyau, reuestu de fil d'archal, comme on les fait en Italie. Et s'il aduient que du commencement que le cheual sentira ces coups extraordinaires, il se defende en ruant, ou par quelque autre moyen, il faudra continuer de le frapper en criant, & redoublant les coups de ce foüet sur les fesses iusques à ce que le cheual parte viuement de la main, cessant aussi tost de foüetter & de crier: afin qu'il s'apperçoiue de la cause du chastiment. Toutefois si le Caualerice recognoist, que ces coups d'esperons & de foüet, au lieu de chasser le cheual, l'estonnent ou desesperent, il se seruira de la cópagnie d'vn autre cheual, assez viste & asseuré, & fera courir les deux ensemble, faisant partir celuy qui sera asseuré, le premier, & l'homme qui sera dessus, laissera gaigner peu à peu le deuant à l'autre, iusques à ce que par ce moyen le cheual ramingue (determinant son courage,) s'estende librement. Mais ie ne veux pas, que le Caualerice recherche, & presse si seuerement le cheual fingard, de quelque naturel qu'il soit, que par la trop grande violence, il luy vueille tout du premier coup, faire naistre la resolutió, la diligence, & la pratique de la course, ou l'obeyssance & facilité de l'arrest: car au contraire, i'entens qu'en iugeát les forces, le courage, & l'inclination du cheual, il luy gaigne sagement, (auec le temps & l'accoustumance du bon exercice,) le consentement, le pouuoir & l'aleine & qu'il n'employe le voix, le foüet, ny les esperons, qu'entant qu'il cognoistra l'vtilité, qui en pourra reüssir, & non pour accabler indiscretemét le naturel & les forces du bon cheual, le faisant deuenir vne rosse, comme il arriue assez souuent.

Ie aduise aussi le Caualerice, que si la carriere, ou le lieu auquel il voudra resoudre les cheuaux ramingues à la course, est vn peu en montant, cela apportera beaucoup de commodité à celui, qui sera foible de membres, & sera cause qu'il s'estendra plus librement: d'autant que les iambes de deuát, & les espaules, en seront moins foulées, que si la course se faisoit en descendant, ou en lieu plain. Et si le cheual a (comme i'ay dit) ces forces naturellement retenuës, & qu'il soit de grande esquine, il aura en mótant beaucoup moins d'occasion, & de commodité de s'agrouper, ou sauter. Et parce que les cheuaux ramingues sont communement legers à la main, & faciles au parer, & que les reigles & tous les remedes, qui sont propres à la vistesse, sont aussi cótraires à la fráchise de la bouche, ie ne veux pas, s'il est possible, qu'elle soit forcée, ny falsifiée par la furie de la course: à cause de quoy ie suis d'aduis (en ceste occasion, & cótre les communes opinions) que les arrests se facent plustost en montant, qu'en descendát iusques à ce que le cheual coure librement. La raison est, que le cheual de grande esquine, ou cóment qu'il soit ennemy de la course, ne se resoult & ne s'estéd aux premiers exercices, que le pl⁹ tard qu'il peut, & à mesure que la vigueur luy diminuë: & par consequent la force luy venant plustost à manquer en courant. qu'en la pluspart de tous les autres exercices, il sera contraint à la fin de la longue course, de s'abádonner sur la bride pour faire l'arrest comme il pourra: en quoy la montee de la carriere luy sera fort fauorable, à cause que le deuant se trouuerra plus haut, & comme i'ay dit, des cheuaux foibles, les bras & les espaules en patiront moins.

La quarriere qui se passe en montant vn peu, trauaille mois les mébres du cheual, que celle qui descéd

Les grádes courses cótinuées sót ennemies de la vitesse des plus beaux maneges.

Par ces raisons le Caualerice peut iuger que, outre que les courses continuës desbauchent les cheuaux, qui sont adiustez à quelque ayr & manege, elles abattent & desunissent la vigueur, & dipositió nerueuse des cheuaux gaillards & sauteurs, & que sás doute ceux qui sót foibles de reins, courét pl⁹ libremét, & sót d'ordinaire pl⁹ vistes, que ceux qui ont grand force d'esquine: i'entens foibles, & neantmoins suf-

Les cheuaux foibles de reins communemét sont vistes

fisammẽt courageux: car tout ainsi que la perfection du trot vient de la soupplesse des membres, & celle du galop de la legeresse des espaules & du temperamẽt de l'appuy de la bouche, la resolution de la course procede d'ordinaire du courage, & de la franchise naturelle du cheual. Or reuenant à la commodité de la carriere & du parer, il faut necessairement, que le Caualerice aye le iugement de cognoistre quãd le cheual employe toutes ses forces en courant, & qu'il se contente de ce que nature peut fournir, & mesmes de proportionner la longueur de la carriere, selon la capacité de l'aleyne & des forces du cheual, & d'amortir discretement & à loysir la furie de sa course, pour luy donner moyen à la fin d'icelle, d'assembler & preparer ses forces premier que resoudre la fin de l'arrest.

Le partir & repartir de la main furieusement & coup sur coup, contraire à la legeresse & facilité de la bouche.

En France, plus qu'en toutes les autres nations, les cheualiers se plaisent à faire souuent partir, & repartir de la main à toute bride, & soudain parer sur les hanches, toutes sortes de cheuaux; enquoy ils monstrent qu'ils sont nais auec ie ne sçay quoy de gaillard, & de Martial, qui les esmeut impatiemment à ses petites furies, toutefois communémẽt contraires à la perfection de nostre art: car si le cheual est determiné, grand coureur & obeyssant à l'action de l'arrest, le surprenant & precipitant si tost apres le partir, & lors qu'il fait son plus grand effort pour obeyr, & respondre frãchement au premier mouuement du cheualier, qui le pousse & le chasse, sans doute cela luy pourra facilemẽt amener plusieurs accidents preiudiciables: entre autres la bouche en sera bien tost gastee & falsifiee, ou le cheual sera en danger de se desesperer, forçant la main du cheualier, pour fuyr l'effort de la subiection insuportable, & trop continuee, ou auec le temps il deuiendra fingard, pour n'oser resoudre viuement le partir, craignant de ne pouuoir fournir à la violence de ces arrests, impourueus & precipitez: & s'il est naturellement malicieux & ramingue, cõme l'on void estre d'ordinaire les cheuaux d'Allemagne, il pourra peut estre partir furieusement vingt ou trente pas: mais sans doute soudain apres il commencera à se retenir de soy, pour se presenter à la parade, & souuent contre la volonté du cheualier. Doncques le Caualerice se doit resoudre à ne faire ordinairement partir le cheual fingard, qu'il ne luy face passer vne bonne carriere, auant que le parer: & de le menasser de la voix, le rechassant en auãt toutes les fois, qu'il se representera pour faire l'arrest, sãs en estre aduerty par l'action de la main de la bride. Et par ce que i'ay dit cy deuant, parlant de certains cheuaux qui ont trop d'appuy, ou qui tirent ou pesent de fougue ou autrement, que pour les rendre bons à la main, il est necessaire de les parer & faire reculer souuent, ie ne veux que maintenant l'on pense que ie retracte nul des remedes precedens en deffendant le partir de la main, i'entens icy estant trop violent & continué au cheual, naturellement sensible, vigoureux & colere ou de double courage. Mais ie veux bien, que si le Lecteur est de cest art, qu'il considere les differens effects, qui peuuent naistre d'vne mesme reigle diuersement effectuée, assauoir auec ordre & patience, & selon le naturel du cheual: ou auec violence & indiscretion, sans auoir esgard à son inclination, comme i'ay dit cy dessus.

En fin i'approuue fort que le cheual parte courageusement, & rondement de la main, toutes les fois qu'il en sera recherché: car c'est vne tres-belle & necessaire partie, pourueu qu'elle soit secondee de la fermesse & facilité de l'arrest. Doncques pour tenir le cheual (naturellement fougoux & determiné) en estat de bien respondre, à l'vne & a l'autre obeyssance, ie veux que le Caualerice ne le face partir & courir à toute bride, que le moins qu'il pourra, & qu'il l'exerce souuẽt au galop: afin d'euiter que l'apprehensiõ de la course, le face tirer à la main, & luy offẽse la bouche & la memoire, & aussi pour le tenir asseuré à l'action de l'arrest. Car il peut faire estat que toutes

les fois, qu'il le voudra chasser furieusement, il le trouuera plus disposé de nature à courir, que facile à l'obeyssance du parer. Et au contraire ie luy permets de pousser & faire viuement & souuent courir celuy, qui est fingard & malicieux: afin qu'il soit tousiours plus aduerty & deliberé: & mesmes d'autant que, comme i'ay desia dit, le temperament maling & aduste, qui le rend ainsi ramingue & malicieux, le dispose plus facilement à la legeresse de l'arrest, & par consequent l'exempte des plus grands forts des iambes, des pieds & de la bouche.

COMBIEN que i'aye cy deuant parlé des effects differens des esperons, ie rediray encores sur ce propos, que les grands coups, qui en sont donnez en arriere, sont les plus propres à chasser le cheual en auant. Toutesfois quand ils sont trop voisins des flancs & trop aspres, ils le peuuent contraindre de se retenir, & quelquesfois s'arrester pour se mettre sur l'esquine, ou pour ruër, mesmement s'il est nerueux, gaillard, ou fort chatoüilleux. Voila pourquoy l'on souloit anciennement vser de ce remede, pour haulser fort de derriere les cheuaux sauteurs. Et si les molettes des esperons sont trop grandes & trop pointuës, les grandes esperonnades trop continuees, au lieu de chasser le cheual, le pourront à la fin faire deuenir retif, s'il est timide & ramingue: & mettre en desespoir celuy, qui de nature sera colere & sensible, ou luy falsifier la bouche principalement s'il manque de force ou d'aleine.

Les trop grands esperons cõtraires à la franchize de tu cheuaux.

PARTIES GENERALES PROPRES AV cheual de campagne & de combat.

CHAPITRE LXII.

IL semble que de tout temps il y ait eu des cheualiers, qui ont pensé que communement les vieux cheuaux estoient les plus propres pour la guerre: à cause qu'à la verité ils sont d'ordinaire plus paisibles au montoir, plus legers à la main, moins apprehensifs & ombrageux, moins fougoux au manege, & en toutes leurs communes actions, & par consequét plus asseurez & faciles aux combats. Et ce qui a confirmé ces opinions, sont les exemples d'aucuns Princes & grands Capitaines, qui ont mieux aimé se seruir le iour d'vne bataille, de quelque vieux estelons, qu'ils gardoient pour leurs harats, que de beaucoup de ieunes cheuaux, desquels ils pouuoyent disposer à leur gré. En cela ie m'imagine que ces estelons auoient esté si excellemment bons, en leur ieunesse, qu'ils se ressentoyent encores beaucoup de leur premiere bonté, & que les ieunes cheuaux, qui estoient lors aux escuyries de ces grands personnages, n'estoient pas des meilleurs. Car sans doute si le cheual aagé de sept, iusques à quinze ans, est naturellement nerueux & courageux, il resistera mieux à vn grand effort, & à la commune fatigue de la guerre, mesmes auec moins de nourriture, que s'il estoit fort vieil. Et qu'il soit vray, l'on void souuét que les vieux cheuaux manquent plustost de courage, à faute de manger, que ne font les ieunes. Toutesfois cela n'empesche pas qu'il ne se trouue encores des guerriers, qui aymeroient mieux vn vieil & bon cheual pour vn iour de combat, qu'vn ieune, bié qu'il fust bon aussi. Mais si pour arriuer à ceste iournee, il estoit necessaire de tracasser deux ou trois mois, & faire beaucoup de telles caualcades, qu'on fait souuent aux armees, ie m'asseure qu'à ce iour d'affaires, ils verroient leur vieil cheual en tel estat, qu'ils voudroient qu'il fust moins aagé: & s'ils pensent le faire mener en main, iusques au temps de la necessité, cela luy pourra soulager les pieds, les iambes, les reins, & la bou-

Cheuaux vieux desirez d'aucuns pour seruir aux cõbats, & iugement qui se doit faire de ces opinions.

che(si l'appuy en est ferme) mais aussi l'accoustumance d'estre mené par vn hôme de pied, luy peut abattre le courage, quoy que pour demy-heure, il se trouue plus frais & vigoureux, quād le cheualier sera monté dessus: & si on luy fait accompagner, ou suiure vn autre cheual, estant tiré par la fause rene, ou par vne longe, cela le peut aussi auec le tēps rendre ramingue, ou retif. C'est pourquoy il vaut beaucoup mieux qu'vn garçon leger soit dessus, que de le faire mener en main, mesmement, s'il est allegre, ou s'il a la bouche delicate. Or pour toutes ces choses, ie ne veux pas blasmer les vieux cheuaux, pourueu qu'ils ne passent quinze ans. Au contraire ie tiens que s'ils ont esté bien nourris, & qu'on ne les aye souuent precipitez par des trauaux trop lōgs & violents, leur plus grande force, bonté & beauté, doit estre en l'aage de sept, iusques à quatorze ans: mais ayāt atteint la seiziesme ou dixseptiesme, annee, il me sēble qu'ils sont plus propres, à seruir aux querelles particulieres, & combats premeditez, qui se peuuent presenter enuiron le vol du chapon, qu'à faire de grādes coruees, ou à monter les iuments. Car sans doute pour tirer de bons & vigoureux cheuaux d'vne race, l'estelon doit estre aussi frais & gaillard, comme pour seruir au manege, & aux combats. Il est vray qu'il y a des naturels, qui ne monstrent pas les cheuaux si vieils à vingt ans, que d'autres à dix: & ceste difference se void communément entre ceux, qui naissent aux pays meridionaux, & ceux de septentrion: car (selon la diuersité des climats,) les vns sont naturellement plus humides que les autres, & par consequent plus pesants & subiects aux communes defluxions : à raison dequoy ils durent moins de temps en leur vigueur plus nerueuse. Mais reuenant, à la reigle generalle le cheual de douze ans, qui n'a encores esté trop gourmandé ny foulé, doit estre en sa vraye force en quelque climat qu'il puisse estre né.

De quel aage doibt estre l'estelō pour en tirer de bons poulains.

Quelle stature de cheual est la meilleure.

TOVT ainsi qu'il se faict entre les hommes de cheual, des iugemens differents, de quel aage les cheuaux sont plus propres pour seruir aux combats : Aussi en y a-il qui sont de diuerses opinions pour les statures: les vns trouuent qu'ils ont quelque auantage estans montez sur vn cheual grand, comme veritablement il y a beaucoup d'apparence pourueu qu'il aye assez de force, & qu'il soit maniant, courageux & bon à la main. Car outre que ceste grādeur de corsage paroist beaucoup, & embellist la grace du cheualier, soit en trouppe, ou à l'escart, il doit mieux soustenir vn grand choc, & sortir plus aysément d'vne meslee, principalement la nuict, que s'il estoit de moindre taille: & pour maxime, le cheualier allant la nuict à la guerre doit desirer vn plus grand & plus fort cheual, que le iour: parce que s'il aduient qu'il se trouue meslé, ou embarassé, parmy les ennemis, il chocquera en diuers lieux beaucoup plus souuent, que si c'estoit le iour: à cause que l'obscurité empesche de voir & bien iuger là où l'on dōne. Et par ceste mesme raison les cheuaux, qui ont la ceruelle & la veuë asseuree, & qui sautent bien les fossez & les hayes, sont plus necessaires la nuict que le iour. Les autres ne s'estimēt pas moins asseurez, sur vn petit cheual fort & trauersé, parce que communément il se trouue plus grand trauailleur, & plus diligent & vigoureux, soit à la course, au manege, & à se releuer d'vne cheute. Et croyent que si ce petit cheual estant viste & determiné, rēcontre & chocque au plus fort de sa course, vn autre cheual beaucoup plus grand & moins viste, il portera le grand par terre, cōme l'on a veu quelque fois aduenir plus, ce me semble, par hazard que par raison. Car ie tiens que tant plus grand coup le cheual donne en chocquant, tant plus le reçoit il grand aussi: tellemēt que les deux cheuaux estans grands courreurs, il faut que le fort emporte le foible. Et puis il est certain, que pour si courageux que puisse estre vn petit cheual, le poids du cheualier armé de telles armes qu'on porte en ce temps, le doit plus facilement & plustost accabler, qu'à vn plus grand: mesmemēt en lieu qui enfonce, & en tous les efforts ou les reins, & les iambes patissent beaucoup, quoy que le petit monstre vne extreme

Le Cheual grand propre allant à la guerre la nuict.

vigueur, tant qu'il peut fermement soustenir le fais, & l'action du cheualier. Car en fin tant plus le cheual, quel qu'il soit, employe sa force auec violence, plustost doit-il estre vaincu & hors d'aleine, & par consequent abandonné sur les dents. Or d'autant donc que les petits sont ordinairement plus sensibles, & courageux que les grands, aussi doiuent ils plustost flechir souz vne pesante charge. Mais ils sont propres pour la carriere, ou pour l'homme de querelle, qui ne va le plus souuent armé que d'vne cuyrassine, & d'vn pistolet, & sur tout en pays sec. En fin la plus noble & riche taille & la meilleure, soit pour la guerre ou pour la carriere, est la mediocre, que le vulgaire nomme entre deux selles.

Qvoy que le cheual soit grand, mediocre ou petit, la plufpart de ceux, qui se congnoissent aux statures & à la bonté, desirent qu'il soit plein & trauersé deuant & derriere: parce que sans doute la proportion en est beaucoup plus belle, que s'il estoit trop estendu. Toutesfois quand il est vn peu estroit & haut, il n'en doit pas estre moins estimé, pourueu que le flanc en soit assez plain & releué, & les jambes bien iointees & fermes: car s'il n'est aussi beau que celuy qui est plus racolt, il se trouuera communément plus nerueux, & moins subiect à se charger, & deuenir paisont.

Il y a encores entre les hommes de guerre, & de cheual, des opinions differentes sur les temperaments des bouches des cheuaux: les vns veulent que l'appuy en soit à pleine main, par-ce que c'est celuy qui se rapporte plus à la fermesse de la teste, & qui fait par consequent que le cheual doit mieux accoster & donner dans vne foule: & mesmes qu'il semble que par ce ferme appuy, le cheualier se sente aucunement plus ferme à cheual: les autres veulent qu'il soit fort leger à la main: & pour moy ie suis de ceste opinion, pourueu que la bouche soit asseuree. La raison est, que le cheual qui estant en sa force entiere se laisse, ou se fait naturellement soustenir à pleine main, sans doute se trouuant las, ou pressé par quelque effort violent, s'abandonnera sur l'appuy, & trauaillera plustost le bras, & la main du cheualier, que ne fera celuy, qui de sa nature aura la bouche fort legere: pourueu qu'elle ne soit trop descharnee. Or est-il qu'vne des plus grandes imperfections que puisse auoir le cheual de guerre, & vne des choses qui lasse, & combat plus le cheualier, qui est dessus, mesmement armé de toutes pieces, est quand son cheual pese ou tire à la main, soit de fougue ou pour quelque autre occasion. Et pource ie n'ay iamais conseille honneste homme de mettre beaucoup d'argent en cheual, qui n'eust de soy la bouche legere & ferme, & les pieds bons: ie desire que le Lecteur tienne tousiours ce precepte de moy, auquel i'ay adiousté l'imperfection des pieds: pour vne infinité de desplaisirs & d'afflictions: que ie sçay que souffre le soldat, ou l'homme de guerre quel qu'il soit, qui n'a qu'vn bon cheual de combat, lequel a les pieds fort mauuais, soit pour auoir la solle trop molle & sensible, le tallon bas ou serré, ou le sabot si brusque, ou corrompu, qu'il se fende souuent aux cartiers, ou qu'il ne peut longuement porter les fers, & sur tout ie l'aduise, qu'il ne se doit laisser gaigner à la commune opinion, qui trompe la plufpart de ceux qui pensent remedier à la pesanteur, ou dureté & desobeissance de la bouche du cheual, seulement par l'artifice des brides rudes & fortes, & en ce que nature defaut aux pieds, à force d'onguents & de remedes: car le plus souuent ce sont vrayes pipperies.

Quel appui de bouche est le meilleur.

Le cheual de guerre doit auoir sur toute bonne bouche & les pieds bons.

Le cheualier doit sçauoir aussi que le cheual, qui est bas de deuant, & qui court tride & vn peu sur les espaules, sans doute s'il n'est ombrageux ou poureux, rompra vne forte lance de droit fil plus rudement, & se ressentira moins de l'effort du coup, & communément inuestira & accostera auec plus d'asseurance, à vn combat de main,

Par quelle action de course le cheual choque plus fort & in-

neſtit plus hardimētou auec moins de dāger de tomber.

& meſlé, que s'il eſtoit fort releué, & qu'il couruſt plus ſouſtenu ſur les hanches: mais ſans doute, il ſera plus ſubiect à peſer, ou à tirer à la main, à donner du nez en terre, & à tomber tout à fait, non ſeulement en galoppant & en courant, mais auſſi en bronchant, allant au pas, ou au trot: & par-ce que l'homme qui eſt monté ſur vn cheual viſte, & qui le fait courir à toute bride, eſtant pour quelque imperfection en danger de tomber, cependant qu'il fournit furieuſement la courſe, ou à l'arreſt d'icelle, ſe met en grand peril de ſa vie, comme i'ay deſia dit. I'eſtime auſſi beaucoup plus le cheual, qui eſt naturellement releué, & leger de deuant. Ioinct que ceſte poſture haulte fait paroiſtre beaucoup plus belle l'aſſiette du cheualier: & meſmes que ſi le cheual bien releué eſt viſte, courageux, & que la bouche en ſoit aſſeuree, & principalement qu'il porte le front droit, il ne laiſſera pas de bien rompre, n'y d'entrer furieuſement dans vne foule, & d'accoſter & ioindre pour venir aux mains.

Du dangereux vice du cheual colere & mordeur.

Le cheual retif ſe determine en cōpagnie de pluſieurs autres cheuaux.

Ie veux auſſi ſur ce propos aduertir le cheualier, que tel que puiſſe eſtre le cheual, s'il eſt enclin ou accouſtumé à ſe jetter ſur les autres cheuaux pour les mordre, qu'il euite tant qu'il pourra de ſe trouuer deſſus à la guerre, principalement au combat meſlé: d'autant que ce vice n'eſt pas ſeulement tres-dangereux, & propre à faire perdre vn honneſte homme: mais plus malaiſé à chaſtier, que s'il s'arreſtoit ordinairemēt pour ruër, ou qu'il fuſt retif tout à faict. Car en fin l'on void fort peu de cheuaux, tant ſoyent-ils timides ou fingards, qu'eſtans en compagnie de Caualerie, ne donnent & ne chargent, s'il eſt beſoing, à toute bride, (pourueu qu'ils partent dans la furie de la trouppe,) & qui ne ſe retirent parmi les autres: & l'on en trouue rarement de ceux qui aprochent, & qui ioignent franchement & par obeiſſance la rumeur des armes, en attaquant quelque cheualier à l'eſcart, quoy-qu'ils ayent beaucoup de vigueür: ie dis à l'eſcart, parce que c'eſt l'occaſion, àlaquelle ſe cognoiſt l'aſſeurance, & la franchiſe du cheual, mieux qu'eſtāt accompagné & pouſſé iuſques dans vne meſlee par pluſieurs autres cheuaux, leſquels partant & courant, enſemble aportent vne certaine furie qui peut aucune fois diuertir l'apprehenſion, ou la malice de ceux qui de nature ſont plus ramingues, paoureux, ou ombrageux.

Si le cheual de combat doit eſtre fougoux & ſenſible.

I'advise auſſi le cheualier qu'il ne ſe doit arreſter au iugement de ceux, qui veulent que les cheuaux de guerre ſoient ardans, & bien fort ſenſibles: & tant s'en faut que ceſte temperature ſi violente, ſoit neceſſaire au cheual de combat, qu'il doit eſtre au contraire de nature facile & paiſible. Car comme i'ay dit ſi ſouuent, il eſt impoſſible que le cheual colere & fougoux, qui naturellement precipite & abandonne ſa force, & ſon aleine par grande inquietude, ſans pouuoir attendre l'action du cheualier, puiſſe tant reſiſter & durer à vn effort, ny eſtre ſi bon à la main, ſoit en maniant, eſtant meſlé, ou en ſuyuant vne victoire, ou à quelque longue retraicte, meſmement quand l'on veut ſouuent tourner pour faire teſte, & rendre combat en ſe retirant, comme fera celuy qui ſera moins actif & violent, neantmoins vigoureux, courageux & aſſeuré: lequel n'employera ſon aleine, ſa vigueur ny ſa viſteſſe, que tant & à meſure que le cheualier y conſentira, ou l'en recherchera: & ceux qui penſent pouuoir retenir, & meſnager la force & l'aleine du cheual colere & fougoux, eſtans engagez en vn combat de main, ſe trouuent ſouuent trompez: car en ces occaſions il arriue d'ordinaire que les hommes meſmes, iuſques aux plus aſſeurez ſont tellement eſmeus & empeſchez, qu'ils ne ſentēt la laſſitude du poids des armes, ny des extremes efforts, qu'ils font en combattant, iuſques à ce qu'ils ſoyent deſnuez d'aleine, & de force. De façon que combien qu'ils ſoyent montez ſur d'excellens cheuaux, fort viſtes, ſenſibles & vigoureux, qui employent librement tous leurs efforts, ſans que la contrainte ſoit neceſſaire, ſi ne laiſſent-ils pour cela de les piquer, le plus ſouuent ſans

y penser, en telle sorte qu'ils se trouuent à la fin du combat auoir les esperons tous sanglans, comme s'ils estoient montez sur des rosses : en cela lon peut iuger que l'homme, qui est meslé dans vn furieux combat, n'a pas loisir de penser à la complexion de son cheual : & c'est aussi en quoy les cheuaux coleres, mordeurs, rueurs, ou trop fougoux & sensibles, ont occasion de se deffendre, ou se desesperer, forçans le bras & la main du cheualier pour se mettre en fuite ou faire quelque autre action rebelle & dangereuse, ne pouuans souffrir d'estre ainsi desordonnément piquez, & gourmandez contre leur naturel, ou de s'arrester, s'abandonnans du tout sur l'apuy de la bride, & (comme l'on dit communément) sur les dents, ayans precipité leurs forces & aleine trop soudainement, & presque tout à coup. Or c'est chose fort certaine, que toutes les fois que l'aleine & la force manquent au cheual, l'on recherche en vain l'obeïssance du manege, & principalement celle de l'arrest par les effects de l'escole, ou de la bride, En fin le cheual de campaigne & de combat, pour estre digne d'vn braue cheualier, doit estre d'aage, qui passe six ans venant aux quinze : d'assez grande & forte stature ; paisible au montoir & à descendre ; vigoureux, ferme de teste & de bouche ; leger à la main, au pas, au trot, au galop, & à la course, hardy & asseuré, grand coureur, & facile au parer & au manege, également à chasque main : dispost & seur en sautant les hayes & les fossez, & de nature sage & docile.

Par les reigles iusques icy desduites, le Caualerice peut rendre le cheual obeyssant & capable de bien seruir à la guerre, & aux combats particuliers : & si outre cela, il le veut rechercher & dresser de quelque air plaisant & releué, il doit premierement bien considerer, & iuger ce que le cheual pourra faire, Car de le vouloir cõtraindre, à ce que nature ne pourra fournir, ou à ce qu'elle s'opposera directement, le Caualerice y aura beaucoup plus de peine que de contentement, ny d'honneur : mais s'il fait bonne eslection des exercices, & qu'il s'arreste à l'ordre, & à l'air qui conuiendra mieux aux forces & inclinations du cheual, sans doute son dessein luy reussira : & par ce moyen il conseruera sa reputation, ensemble les bonnes & naturelles parties du cheual.



LECONS POVR LES AIRS ET MANEGES RELEVEZ.

CHAPITRE LXIII

COMMVNEMENT l'on oyt dire parmy ceux, qui viennent veoir nos escoles, c'est grand dommage de dresser ce cheual par haut, qui pourroit bien seruir à d'autres choses plus necessaires: mais bien souuent tel, qui tient ce langage, se trompe fort: car l'erreur est presque aussi grande de vouloir faire seruir à la guerre le cheual, qui est nay pour les sauts, comme de faire sauter celuy, qui n'est propre que pour le manege bas. Qu'il soit ainsi, c'est vn grand desplaisir au cheualier armé de toutes pieces, qui est sur vn cheual nerueux & naturellement sauteur, duquel il ne peut tirer quatre passades ou voltes de guerre, qu'il n'aye plustost souffert l'incommodité d'vn nõbre de sauts sur l'esquine, qui seront quelquefois suffisans de le mettre hors d'aleine & de combat. Il est vray qu'vn bon homme de cheual luy pourra faire perdre auec le temps la gaillardise de ces sauts à force d'exercices, & de chastimens selon l'art. Mais pourtant, il n'ostera pas à ce cheual l'inclination, ny le desir de sauter, ny ne l'empeschera qu'il ne face souuent quelque tour de son mestier, à certains premiers mouuemens, mesmement quand il sera de seiour. Quel contentement peut non plus aduenir au Caualerice, qui pour contraindre de sauter, ou agrouper le cheual, qui n'est propre que pour le manege du combat, ou de demy-air, l'aura recherché par tant d'efforts, & de moyens violents & variables, que premier qu'il l'aye reduit en estat de faire six bons sauts bien à temps, trois iours de rang, il l'aura desia foulé, ou souuent rebuté. Et qui pis est, si apres tant de soing & d'artifice mal employé, il est seulement huit iours sans exercer tel cheual, ou s'il le veut faire manier en quelque lieu qui luy soit inaccoustumé ou incogneu, il sera ordinairement à recommencer ses premieres leçons. Ce sont les effets, & les succez de la peine, que l'on employe mal à propos. Ie dis de vouloir trop forcer le naturel du cheual. Car l'exercice ne le gaste iamais, quand il est propre à son humeur & complexion, & a ses forces, s'il n'est excessiuement effectué: au contraire cela l'embellist, & le conserue, sain & allegre. Qu'il soit vray, l'on void communément aux grandes escuyries des Princes, de vieux cheuaux, qui ont autresfois manié gaillardement, enuiron douze ou quinze ans, lesquels donnent encores du plaisir à la carriere, & qui ont les iambes belles & saines. L'on peut iuger par là, que les airs releuez ne sont dommageables qu'au cheuaux, qu'on y employe forcément outre leur capacité: & que pour les y contraindre, & maintenir, on leur fait ordinairement tant de maux, qu'il est impossible qu'ils puissent durer long temps. En cela le Caualerice peut perdre sa bonne reputation,

en gaſtant pluſieurs cheuaux, deſquels peut eſtre l'on pourroit retirer beaucoup de ſeruice; ſi l'on en vſoit ſelon, & à ce que nature les a deſtinez. Il faut auoir eſgard que tous ne peuuent pas eſtre nez, pour le plaiſir de la carriere, & que meſmes l'on fait tort au cheual, qui n'eſt propre que pour la charruë, ou pour le baſt, de le faire ſeruir à la ſelle. Ie ne doute pas, qu'il ne s'en trouue, qui ont tant de bõnes & naturelles parties enſemble, qu'on peut auec l'art les faire également bien reüſſir aux ſauts, & au maneges bas: mais ils ſont fort rares. Ie ſçay auſſi qu'il ſemble, qu'il y aye en ce tẽps preſque plus de Caualerices que de bons cheuaux, & que pour mõſtrer leur ſçauoir, ils ſont quelquefois contraints de prattiquer par neceſſité, vn fracas de toutes ſortes d'airs & de maneges, auec le peu de cheuaux qu'ils ont, bons ou mauuais, & aux deſpens de qui il appartient. Mais ie remets ces coups d'eſſay à ceux, qui ne ſont encore bien cognus, ou experimentez. Car pour moy, il me ſemble que le Cheualier qui a reputation d'eſtre bon Caualerice, & qui en a fait aſſez de preuues, peut paroiſtre pour le moins autant ſur vn cheual facile, bien dreſſé, & bien adiuſté au manege de guerre, qu'il ſçauroit faire ſur celuy, qui maniera de quelque air releué, duquel neantmoins l'action en ſoit deſplaiſante, aſſauoir forcee, & faite comme par deſpit. Et par comparaiſon des exercices de l'homme curieux: y a-il peine plus mal employée, que celle qu'il met à vouloir danſer gaillardement & par haut, quand ſon inclinatiõ n'y eſt aucunement propre? ne vaudroit il pas mieux, qu'il ſe contentaſt de bien faire de beaux cinq pas, & des paſſages bas, pourueu que ce fuſt d'vn temps net, delicatement proportionné, & auec grace, que de faire rire ceux, qui le voyent trauailler groſſierement & contre ſon naturel en vne choſe, qui ne doit eſtre eſtimee, qu'entant qu'elle eſt faicte gayement, & auec facilité? tout ainſi en eſt-il des cheuaux: car en fin ce que le Caualerice leur peut apprendre, outre le manege de guerre n'eſt que pour vne delectation particuliere, & pour faire mieux paroiſtre le cheualier, en faiſant l'amour, ou comment que ce ſoit, paſſant honneſtement le temps, en exerçant à cheual ſes forces & dexterité. Or ce qui trompe d'ordinaire en cecy pluſieurs Caualerices, eſt que d'auſſi-toſt qu'ils voyent faire deux ou trois ſauts volontairement, à quelque cheual allegre & ſeiourné, ſoit en s'eſgayant, ou pour y eſtre aucunement conuié, ou pour ſe desfaire malicieuſement de ſa charge, ils ſe promettent à linſtãt de le faire bien reüſſir, à quelque air releué & gaillard ſans conſiderer, ſi outre l'inclination qu'ils luy penſent auoir deſcouuerte, les forces & autres qualitez neceſſaires à ſouſtenir les ayrs plus penibles, accompagneront leur deſſein. De façon que lors qu'ils veulent apres rechercher & contraindre ce cheual à ce, qu'ils luy ont veu faire pour ſon plaiſir, ils y trouuent le plus ſouuent ſi peu de fonds & de ſubſtãce, ou tant de flegme, ou d'humeur colere aduſte maligne, & du tout contraire à l'ordre des bonnes leçons, qu'ils ſont contraints de reculer leur entreprinſe, & de ſe cõtenter à leur honte & grãd regret, de beaucoup moins qu'ils ne ſe ſont perſuadez. Toutesfois, ſi le Caualerice a beaucoup de ſçauoir & de pratique, & qu'il face vne reſolution obſtinee de haulſer le cheual, & luy donner quelque air obſerué, ie ne dy pas qu'il ne le puiſſe faire pour vn temps, bien qu'il n'y ſoit nullement propre: car lors que ie trauaillois à Rome, ſouz les preceptes de deffunct le Sieur Renaldo, fort digne perſonnage en ceſte profeſſion, l'on à veu à ſon eſcole vn mulet, qui manioit de longue aleine & librement terre à terre, & qui faiſoit des voltes redoublees à caprioles iuſtes & bien fournies. Et vne vache qui ſouffroit les eſperons & la bride, & qui partoit de la main de toute ſa force, s'arreſtoit & tournoit également de chaſque coſté au trot & au galop. L'on doit à plus forte raiſon tirer quelque obeïſſance, & quelque air bon ou mauuais, d'vn cheual, quoy qu'il y ſoit mal né, pourueu que la taille en ſoit aſſez bonne, meſmement quand le bon Caualerice ſe reſout, de n'y eſpargner l'art, la peine, la patience, ny le cheual: mais en fin ce ſera touſiours quelque choſe

goffe, de beaucoup de peine, & de peu de plaisir. Il en est passé par mes mains, de plusieurs sortes de naturels, de disposition, & de force, depuis que ie manie le caueſſon, lesquels m'ont donné quelque intelligéce de ce qui se peut faire par l'art. C'est pourquoy ie ne conseilleray iamais à vn honneste homme, qui ayme ceste profession, & qui soit bon Caualerice, d'entreprendre tant contre le naturel du cheual, qu'il aye ordinairement plus de fatigue, & de desplaisir à contester & à le combattre, que le peu d'obeyssance, & de legeresse qu'il en pourra tirer, ne luy dônera de cõtentemẽt. Mais ie veux que tousiours la capacité & l'inclination naturelle du cheual, soit l'obiect & le subiect principal du Caualerice, dont en toutes ses leçons il ne se departe mal à propos, pour chose que le cheual face, mesmement aux airs gaillards, ausquels est requis beaucoup de patience, & d'industrie pour le maintenir en disposition & en courage. Dautant que tels airs sont plus violents & moins naturels, que les autres exercices & par ce moyen le Caualerice pourra iouïr du fruict de son sçauoir, & de son labeur, auec honneur & contentement.

COMBIEN D'AIRS RELEVEZ ET DIFFERENTS ON *a pratiquez iusques à present, & ausquelz ils sont reduits.*

CHAPITRE LXIIII.

EN mes ieunes ans, l'on exerçoit encores sept sortes d'airs releuez, assauoir pesades, sauts du moutõ, le galop gaillard, qu'à present on nõme vn pas, & vn saut: saults de ferme à ferme, qu'on a depuis nommez caprioles: balotades, que nous appellons groupades, & courbettes, qui est le plus moderne, & qui n'a encores changé de nom. Depuis ils ont esté reduits à trois assauoir capriolles, groupades & courbettes, qui sont à la verité les plus propres & gentils. Toutesfois il me semble que celuy d'vn pas, & vn saut, (qu'on a presque delaissé du tout,) outre qu'il est le premier & plus naturel, est aussi celui qui fait mieux paroistre le cheualier à l'entree de quelque tournoy, ou mascarade faicte à cheual: car cest air apporte plus de furie, de gaillardise, & ie ne sçay quoy de plus apparent & Martial, que ne font tous les autres. Et peut estre que tous ceux, qui se meslent de faire bien aller toutes sortes de cheuaux de manege, n'entendent pas bien les proportions de ce galop gaillard, combiẽ qu'il leur semble estre assez facile. Et parce que ie l'ay particulierement aymé, & qu'il m'a donné quelque reputation en mes premieres escoles, ie me mettrois volontiers en deuoir d'en renouueller l'vsage, si la santé me le permettoit, & que i'en eusse les moyens. Or le moins, violent & plus commun de ces quatre airs derniers, est celuy des courbettes aussi en veux ie escrire leurs regles les premieres.

REGLES DE L'AIR DES COVRBETTES ET GROVPADES.

CHAPITRE LXV.



POVR mettre le cheual à l'air des courbettes, il doit estre premierement ferme de teste, aysé & determiné au trot & au galop, aux voltes larges & estroittes, & à toutes mains, obeissant à l'arrest, aduerty & asseuré aux actions & communs mouuemens de la main, & de la iambe du cheualier. Estant ainsi fondé, il se pourra trouuer aucunefois de si bon appuy, de si gentille nature, & si leger, que facilemẽt on le pourra

on le pourra mettre à l'air des courbettes,ou des groupades sur le trot,sans l'arrester, ou sur le petit galop, le retenant par vn doux appuy,& l'esueillant gayement du son de la langue,luy aydant aussi de la pointe de la gaule sur l'espaule,pour luy faire releuer peu à peu,& sans violence,les temps de ce galop,ce pendant qu'on les r'acoursira, & soustiendra à loisir : par le moyen de certains arrests longs aysez, & attendus propres à la legeresse du cheual. Et en ceste reigle les basses aisees,& mediocres apportent beaucoup de commodité à la fermesse des hanches,& par consequent à la legeresse releuee des espaules.

QVAND le cheual commencera par ceste reigle , à former quelque air selon sa force & disposition, on le pourra mettre sur les premieres leçons des demy-voltes, par le droit. Assauoir à chasque bout d'vne passade bien droitte, luy faire faire , vne demy-volte. Et pour mieux expliquer ceste reigle,ie diray qu'il faut mettre le cheual au trot par le droit enuiron trente pas ou plus, ou moins,selon l'impatience & difficulté,ou la franchise qu'il monstrera à prendre la iuste battue d'vn trot, esgal,ferme & resolu : auquel il le faut resoudre necessairement, auant que cesser d'aller par le droit,quand bien l'on deuroit allonger la passade de cinquante pas, ou d'auantage. Mais s'il le met franchement au bon trot, la mesure d'enuiron trente pas, sera propre à tous cheuaux.

QVAND le cheual trottera rondement par le droit, il le faudra parer à demy,ou pour mieux entendre ceste leçon,le retenir peu à peu,luy aydant doucemẽt à se mettre sur l'air de sa legere disposition,iusques à ce qu'il aye fait sur la droite ligne de la passade,pour le moins trois courbettes , les mieux proportionnées & plus esgales, qu'elles se pourront faire,selon le bon commencement,& la pratique que le cheual aura en sa premiere & bonne escole:car de rechercher la perfection de quelque air, en ces leçons si nouuelles,il en naistroit souuent plusieurs desordres.

APRES il le faudra encores auancer par le droit,enuiron trois pas du mesme trot, assauoir s'il se retient de soy,ou au pas,s'il se laisse trop soustenir,& de l'vn ou de l'autre,prendre la demi-volte vn peu estroitte,s'il se veut trop eslargir, & assez large,s'il s'accule ou se serre:& si c'est à main droitte,en fermant la demi-volte , le Caualerice tournera le poing de la bride en dedans , & vn peu en hault sans l'esbranler aucunement:& en mesme temps serrera la jambe contraire contre le cheual pres l'espaule, luy aidant & le contraignant par le soupçon,ou mediocre chastiment de l'esperon, de se remettre,allant de biais & presque de costé , sur la droitte ligne de la passade, (ayant la teste tournee droict au lieu d'où il sera parti,) pour luy faire refaire autant de battues de son air,comme il en aura fait auant que prendre la demy-volte. Apres auoir bien finy ces battues le Caualerice le fera partir (par le droict,) de ceste place, pour en aller faire autant à l'autre main,& sur tout il le faut si bien porter de deuant, qu'il ne se puisse acculer, & qu'il ne haste trop les battues droites.

PARCE qu'il est necessaire en cecy que le Caualerice sçache la distinction de ces termes,haulser,soustenir & porter,ie diray en passant que haulser, est seulement leuer & mettre le cheual sur son air releué ; soustenir est empescher qu'il ne redonne trop tost des mains en terre,sans qu'il recule ny s'auance:porter est proprement haulser,soustenir & auancer ensemble,cependant qu'il est en l'air. La difference de haulser, soustenir, & porter.

PEVT estre que le cheual sera si leger & de si facile nature , que en le releuant, (au parer du petit galop) sur les courbettes, & ayant desia recogneu & pratiqué le

temps & les mouuemens d'icelles, on le pourra mettre legerement, sur la demy-volte, sans interrompre l'air, & la luy faire peu à peu fournir. Mais pour le plus asseuré, le Caualerice doit auoir la patience de laisser pratiquer au cheual la leçon precedente iusques à ce qu'il y soit asseuré: car sans doute en continuant durant quelques caualcades de prendre le temps de l'air, ayant serré la demy-volte de pas, & apres en la serrant cela luy fera naistre le desir de se rendre sur la droitte ligne de la passade, ou il aura accoustumé de faire ses dernieres battuës, & sera cause qu'en peu de temps, il se mettra de soy à son ayr, en arriuant de trot ou de pas, au demy circuit de la demy-volte, (& quelquefois plustost,) pour la fermer & finir: de sorte, que formant desia par ceste habitude, volontairement la fin, & la moitié de la demy-volte par son ayr releué: il ne faudra plus sinon qu'en faisant les battuës precedentes du parer, le Caualerice commence, à le tourner, cependant qu'il fera celle qui auparauant aura esté la derniere par le droit, & d'icelle faire maintenant la premiere action, & soudain toute la demy-volte releuee. Mais en faisant ceste leçon, le Caualerice doit estre curieux de porter le cheual en auant, ou pour le moins empescher qu'il ne s'accule, ny ne se haste, & sur tout de le faire tousiours regarder dessus la piste de la demy-volte: mesmes en la commenceant: & par ce moyen il apprendra facilement à la fournir, sans interrompre l'egalité de son air. Et combien que du commencement ceste premiere action de volte releuee, (le surprenant sur ces battuës par le droict) luy face faire quelque petit desordre, il ne le faudra pour cela chastier rigoureusement, de peur de l'estonner, ou rebuter. Car sans doute en continuant auec patience cest ordre, il comprendra en peu de leçons l'entiere proportion de l'air, & de la demy-volte ensemble. Et pour le faire consentir plustost, & plus facilement à ceste leçon, il se faudra seruir de la commodité d'vn terroir, qui panche vn peu du costé que le cheual prendra la demy-volte. Et faut noter, que tant plus il sera enclin à porter la croupe hors du circuit de la demy-volte, tant plus pour y remedier, le faudra-il soustenir de la main, la tenant auancee, sans la porter au dedans de la piste, le serrant aussi de la iambe contraire, en finissant la demy-volte, & mesmes luy tenant la panthe du terroir plus gaillarde du costé qu'il tournera. Et à mesure qu'il s'adiustera, il le faudra aussi soulager peu à peu de ceste panthe de terroir.

Apres que le cheual sçaura bien, & nettement faire ceste demy-volte, autant à l'vne main comme à l'autre, si le Caualerice luy recognoist assez de force, pour fournir son air d'auantage sur les voltes, il changera de terroir, & augmentera la leçon, en quelque endroit plain & vny, assauoir qu'au lieu de faire les susdites battues par le droit ou de ferme à ferme sur la droitte ligne de la passade, & d'arrester le cheual apres auoir serré la demy-volte, il passera outre sur le rond, soudain que la battue, qui serrera la demy-volte sera faicte, le mettant au trot, ou au grand pas, pour d'iceluy continuer de tourner, croissant & arrondissant le reste de la volte entiere, iusques à ce qu'il sera arriué, (& qu'il aura les pieds de deuant) sur le lieu, qui souloit commencer la demy-volte precedente, auquel lieu sans l'arrester ny perdre temps, le Caualerice l'aduertira & luy aydera pour le faire refaire, sur la iuste rondeur du terroir, encores vne demy-volte de son air, comme deuant: & à la fin d'icelle luy fera battre par le droit, ou de ferme à ferme, (selon que l'appuy de la bouche sera foible ou pesant,) pour le moins trois battues de son air, & s'il est possible, sans interrompre sa plus nette & iuste mesure.

Or tout ainsi que cõme i'ay dit en la leçon precedente, l'accoustumance des battues, qui doiuent serrer la demy-volte, occasionne & attire le cheual à se mettre sur sõ air, auant qu'il arriue sur la fin d'icelle, il aduiendra aussi que l'habitude de la reprin-

ſe de ces battues, en trottant ou allant le pas, pour arrondir ceſte volte, & en arriuant ſur le lieu, qu'il aura aupatauant accouſtumé de la prendre & commencer, le fera remettre de ſoy ſur ſon air releué le plus ſouuent, pluſtoſt qu'auoir fait ceſte demy-rondeur de trot ou de pas, qui ſe commence à la fin des battues de la demy-volte premiere, pour eſlargir & faire l'entier circuit de la volte: de ſorte qu'ayant ainſi diſpoſé le cheual, on luy pourra faire continuer ſon air, en tournant ſans le mettre au trot ny au pas, & ſans l'interrompre, finiſſant d'ordinaire, & ſerrant la volte ſur la droitte ligne de la paſſade, bien planté pour aller à l'autre bout. Et par la pratique de ceſte leçon, il fournira en peu de temps l'air de la volte entiere: & du meſme ordre l'on pourra croiſtre les leçons, d'vne volte ou de deux, & puis de trois, ſi le cheual ne manque de force & de legereſſe: tellement qu'il ne reſtera plus qu'à luy apprendre à changer de main. Et ſi en faiſant ces leçons le cheual ſe ſerre trop, ou ſe fait entier, ce ſera à faute de l'auoir accouſtumé à regarder deuant ſoy, & ſur la piſte de ſa volte; ie rendray ceſte reglo intelligible au ſecond liure.

PREMIERE REGLE POVR LE CHANGEMENT *de main des voltes redoublees.*

CHAPITRE LXVI.

QVAND le cheual doublera iuſtement les voltes à chaſque main, ſouſtenant également l'air de ſon manege, ſans manquer de vigueur, ny d'aleine, le Caualerice luy accourcira peu à peu la paſſade & diſtance des voltes, continuant l'ordre ſuſdit, iuſques à ce que les ayant preſque iointes enſemble, il n'aye plus qu'vn pas à s'auancer, pour reprendre les voltes, & que conuertiſſant en fin ce pas en vne battuë par le droit, il puiſſe changer de main, ſans interrompre la meſure de ſon air, pour redoubler le manege de ferme à ferme, ſuyuant touſiours vne ſeule piſte & iuſte rondeur.

SI en ſuyuant l'ordre de ces leçons le Caualerice ſent, que la force & diſpoſition du cheual, ſoit incapable de ſouſtenir vigoureuſement l'air releué des voltes redoublees, de ferme à ferme, ſoit à courbettes, ou à groupades, ie ſuis d'aduis qu'il ſe contente de ce qu'il en pourra tirer, ſans le trop contraindre: car, comme i'ay deſia dit cy deuant, il n'y a rien qui deſcouure tant l'indiſcretion, ou l'ignorance du Caualerice mal fondé, que de luy veoir rechercher & contraindre, obſtinément le cheual à ce, qu'il ne peut fournir: ny qui contente moins le cheualier bien entendu en ceſt art, que de veoir vn manege contraint, ſans vigueur & engendré à force d'aides & de chaſtimens rigoureux. C'eſt pourquoy il vaudra beaucoup mieux s'arreſter aux voltes ſeparees ſimples ou doubles, ou aux demy-voltes & paſſades ordinaires, pourueu qu'elles ſoyent iuſtes, nettes & eſgales d'air & de toutes proportions.

PERFECTION DES PASSADES ORDINAIRES *& releuees.*

CHAPITRE LVII.

SI donques le cheual est iuste, & asseuré sur la demy-volte, le Caualerice le pourra mettre au petit galop sur les passades, & du petit au mediocre, & puis au grand, croissant & fortifiant ainsi peu à peu l'action du galop, à mesure que le cheual s'asseurera, & qu'il pratiquera ensemble la velocité du partir bien accompagné, l'obeissance & fermesse du parer, & la iustesse & facilité de la demy-volte, également à chasque main. Car de le vouloir autrement, ou plustost pousser furieusement, à toute bride, si ce n'estoit qu'il fust fingard, ou qu'il se retinst trop, il sembleroit que le Caualerice ne sçeust pas les communs desordres, qui procedent du parer desuny & abandonné, duquel entre autres choses, despend la faucete de la volte, & par consequent l'incommodité du repartir comme i'expliqueray mieux en lieu plus à propos. Cependant ie diray, que le Caualerice doit obseruer en ces passades trois choses principales. La premiere que le cheual parte viuement, estant droit dessus la ligne de la passade. La seconde, il soustiendra & retiendra discretement la violence de la passade, auant qu'arriuer au bout d'icelle, afin de mettre le cheual en estat de bien proportionner son air releué, & par consequent de commencer nettement la demy-volte à la troisiesme battuë, (assauoir la troisiesme, si elle est iustement & nettement faite.) Et fera serrer la demy, volte, sur la droitte ligne de la passade, sans acculer, ny trop estressir le cheual. La troisiesme, il ne laissera, ny fera repartir le cheual, qu'il n'aye encores fait deux battues entieres, fermes & droittes sur la passade, & en la mesme place, qu'il aura serré la demy-volte. L'on souloit anciennement nommer ces passades de l'air, de tout temps: mais d'autant que la plus grand part des vieux termes de cest art, ne sont plus en vsage, ie les passeray sous silence.

Le Caualerice peut recognoistre par l'ordre de ces leçons, qu'elles doiuent estre propres aux cheuaux qui sont naturellement bons à la main, & qui ont plus de legeresse que de force. Car le premier fondement des airs susdits faicts au galop sur l'arrest estendu, & neantmoins soustenu, se fait afin que ce galop serue comme de course, pour resoudre le cheual à l'appuy de la bride, si d'auanture il a la bouche foible & molle, & pour luy ayder à releuer & racourcir, peu à peu les temps du parer, iusques à ce qu'ils soient conuertis en courbettes, ou groupades, selon la disposition du cheual, comme i'ay desia dit. Et ceste distance, qui se doit obseruer entre les voltes de l'vne & de l'autre main, sert pour luy soulager & maintenir le courage & l'aleine, iusques à ce qu'il soit asseuré à l'air, & à la iustesse de son manege. Car tous les cheuaux ne peuuent pas bien respondre aux leçons estroittes, & mesmement à celles de ferme à ferme, combien qu'ils ayent quelque legere disposition.



REGLES DE L'AIR D'VN PAS ET VN SAVLT, ET DES CAPRIOLLES.

CHAPITRE LXVIII.

TOVT ainsi que les cheuaux d'allegre nature, & legers à la main, se mettent auec peu d'aide & de contrainte à l'air des courbettes, & des groupades seulement sur le trot, ou en soustenant & s'accourcissant legerement les temps du galop, aussi peut-on faire naistre de ce mesme stile, l'air d'vn pas & vn saut, & celuy des capriolles, pourueu que auec la bonne inclination, le cheual soit assez nerueux, & naturellement leger. Or pour bien fonder ces deux airs, il faudra premierement que le Caualerice reduise le cheual, à quelque facilité sur l'air des pesades, courbettes ou groupades legeres, l'étes, & assez hautes, de deuant, car ainsi faut-il qu'elles soyent faites pour donner au cheual plus de fermesse, d'appuy, d'air, de course, & de loisir, pour prendre mieux & plus gayement le temps du bon saut. Et parce que le saut & sa grace, se doit commencer en haussant assez le deuant, il faut aussi de necessité pratiquer plustost la facilité de ceste premiere action.

QVAND le cheual aura quelque commencement d'air releué, peut estre qu'en partant legerement de trot par le droit, pour prendre son air, ou en raccourcissant & releuant les temps du galop, presentera-il aucunefois de soy la legeresse du derriere, pour accompagner la hauteur du deuant, & formera entierement le saut oyant la voix gaye du Caualerice, & le siflet de la gaule. Et si pour cela il ne se presente à la vraye action du saut, le Caualerice luy recherchera la legeresse de la crouppe, auec la pointe de la gaule, en le foüettant d'icelle diligemment sur le mollet des fesses cependant qu'il haussera le deuant. Et si la crouppe respond à ceste aide de voix & de gaule, il faudra en ces commencemens faire suyure le saut, à l'instant qu'il sera fait bon ou mauuais, par quelque nombre de battuës de l'air precedent, (assauoir hautes, & l'entes) sans perdre temps car en recommençant, & faisant souuent ceste reigle en diuers lieux, il apprendra peu à peu la iuste proportion, des sauts ensemble la facilité de leur temps, & de la suitte d'iceux.

APRES que le cheual aura comprins, & pratiqué la disposition & le temps de ce premier saut, il luy faudra augmenter sa leçon à tous les coups, seulement d'vn saut faisant ainsi entrer les deux & apres le dernier, quelque nombre de battues des airs: mediocres & susdits, ou des temps du galop r'accourcy, s'il se retiét trop, choisissant & prenant celuy, qui donnera plus de loisir & de commodité à l'homme, & au cheual de faciliter le saut. Car en ces premieres leçós, l'on ne doibt obseruer le nombre des téps & battues, qui separent les sauts, ny de ceux qui se font apres le dernier saut, pour finir l'air, que selon que le cheual s'allegerist, se presente & s'asseure.

QVAND le cheual sera sans confusion, & nettement quelque nombre de sauts, ainsi meslez parmy son premier air de pesades ou courbettes assez lentes & atten-

dues, il sera aisé au bon Caualerice de iuger, & eslire l'exercice, qui conuiédra mieux au naturel du cheual, assauoir du temps d'vn pas, & vn saut, ou des capriolles : & sur tout s'il recognoist que le cheual manque de force, ou qu'il soit ramingue, & se retienne aucunement ou beaucoup, celuy d'vn pas & vn saut, luy sera plus propre parce que le temps qui separera les sauts, & qui se doit entendre par le pas, l'aduancera, & luy seruira comme de course pour faire le sault suyuant, plus gaillard & plus net. On n'aura donc plus à faire apres, qu'à retrancher peu à peu les pesades ou autres temps que le cheual aura faits auparauant, separant les sauts, iusques à vn, que maintenant il fera seulement entre les deux sauts, qui est propremét ce temps, qu'on nomme le pas auant le saut. Et si le cheual a quelque fougue, ou qu'il s'abandonne trop sur l'appuy de la main, l'air des capriolles se rapportera mieux à c'est appuy & à son humeur: parce que pour ioindre & ranger les sauts, sans interualle de temps, il sera plus contraint de se ramener, & de tenir ensemble sa disposition, sa force & son attention. Et pour rendre cest air de capriolles en sa perfection, le Caualerice reduira peu à peu, tous les temps de l'air de ces dernieres leçons, en sauts ioints, suyuis & pareils de toutes proportions, faisant esparer le cheual également à tous les tẽps, horsmis les deux ou trois derniers, qui se doiuent tousiours faire auec le deuant seulemét en l'air, & par consequent soustenus sur les hanches, pour bien finir cest exercice.

QVAND le cheual du naturel, que ie viens presentement de parler, aura quelque pratique & bon commencement au temps des capriolles, si le Caualerice le veut mettre sur les voltes du mesme air, il obseruera iustement l'ordre, & les reigles des voltes precedentes & dernieres, tenant neantmoins d'ordinaire, (& mesme au commencement,) le circuit & la rondeur d'icelles, vn peu plus spatieuse: à cause que l'action du saut, est beaucoup plus malaysee & plus grande, que celle des courbettes, ou des grougades. Et afin que le cheual prenne le temps des capriolles sur les voltes, auec plus de facilité & d'asseurance, il luy faudra faire encores commencer, les prinses & reprinses de l'air de ces leçons, par quelque pesade, ou groupade assez auancee, qui luy seruira de commodité (& s'il est besoin d'aide & de course) pour mieux proportionner l'air & la volte, & doit aussi faire toutes les fins sur les hanches & sur tout sans s'acculer.

IE veux en cecy aduiser le Caualerice, que les prinses & reprinses de l'air de toutes ces leçons, tant par le doict que sur les voltes, se doiuent faire par fois differentes, selon les deportemens du cheual, & les diuerses mutations qu'il fera. Assauoir au pas, quand il s'estend ou s'appuie trop sur la bride, ou le caueſson: au trot, quand il se maintient en vn bon & temperé appuy, & au galop, s'il se retient trop, ou s'il à la bouche foible.

OR quoy que i'aye dit cy deuant, que l'vn des principaux fondemens de tous les airs gaillards, & mesmement de celuy des sauts, se doit ordinairemét faire sur l'appuy de la bouche temperé, & à pleine main, ie veux aduertir le cheualier sur ce propos, du naturel des cheuaux fort legers à la main, (pour lesquels i'ay commencé de discourir ces leçons) que l'action que le cheual doit faire en haussant la crouppe, pour bien accompagner le deuant, & pour esparer & parfaire le saut, & mesme la descente du saut le peut souuent resoudre à l'appuy de la bride, si naturellement il a la bouche molle & foible.

DES CHEVAVX QVI SE PRESENTENT *naturellement à quelque ayr gaillard.*

CHAPITRE LXIX.

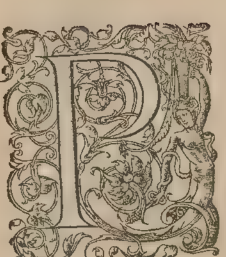
IL faut encores conſiderer en l'ordre de ces leçons, que les cheuaux qui ſe mettent gayement, & preſque d'eux meſmes aux airs releuez, qui ſont plus propres à leur diſpoſition, ſont auſſi ceux, qui ſe rebutent auec moins d'occaſion; eſtans trop recherchez & contraints: à cauſe de quoy on leur doit pardonner beaucoup de fautes, en les adiuſtant. La raiſon eſt, que communément ils ſont tant ſenſibles & d'vn naturel ſi gentil, que les aydes & chaſtimens faits auec plus de iuſteſſe & de violence, les eſtonnent; & l'exercice long & trop continué, leur rauit auſſi ceſte allegreſſe, qui les fait naturellement preſenter aux airs gaillards: tellement que ne leur pouuant bien faire comprendre & accouſtumer les effects des leçons, & moyens de l'art, rudes & ordinaires, il faut par neceſſité remettre la plus iuſte proportion de leurs airs & maneges, à vne douce & aſſez longue habitude d'eſcole, & leur conſeruer curieuſement la vigueur & le courage, les exerçant plus delicatement & auec beaucoup plus de patience, & de reſpect, que ceux, qui eſtans au contraire d'vn naturel plus robuſte & retenu, ſe peuuent ou ſe doiuent contraindre à force d'exercice, d'aydes & de chaſtimens.

QVELQV'VN penſera peut-eſtre par ces raiſons, que les cheuaux, qui ont la diſpoſition & la force naturellement liee & retenuë, & qui ont eſté dreſſez par grand contrainte & à force d'artifice, doiuent eſtre ceux qui donnét plus de plaiſir, & qui moins ſe deſbauchent, ie ne l'entends pas ainſi: il eſt vray qu'ils endureront & cõprendront auec plus de patience, toutes ſortes d'aydes & de chaſtimens. Mais leur diſpoſition & gaillardiſe ne paroiſtra, ny ne reüſſira que tant qu'ils ſeront tenus continuellement en aleine, & en eſcole: & qui pis eſt, ayant eu quelque relaſche d'obeyſſance & de iuſteſſe, & meſmes ayant du tout diſcontinué quelques iours leur exercice plus obſerué, ce ſera apres à recommencer le plus ſouuent iuſques aux premieres leçós: & faudra touſiours mettre beaucoup plus de temps & de peine à les alegerir & adiuſter, que ceux qui ſont naturellement allegres & legers.



AVTRES REGLES PLVS AMPLES POVR LES COVRBETTES ET GROVPADES AVEC AVCVNS PRECEPTES PARTICVLIERS POVR BIEN IVGER LE CHEVAL qui pourra mieux reüßir à tels airs.

CHAPITRE LXX.



POVR vn cheual, qui reüßira facilemẽt aux airs des courbettes & des groupades par les leçons cy deuant expliquees, il y en aura cent de differente nature, qui au commencemẽt refuserõt tout à fait les susdites reigles: mais pour cela il ne faudra laisser de les rechercher par les bõs moyens de l'art. Car aucunefois on void tel cheual, qui s'est extremement defendu à la bonne escole, qui neantmoins s'est à la fin rẽdu, bien maniant & fort aysé. Quand dõc le cheual sera ferme de teste & de bouche, asseuré au manege de trot & de galop large & estroit, & à l'obeyssance des cõmuns & bons chastimés, le Caualerice le menera (s'il est leger à la main) en diuers lieux pleins & vnis, là où en allãt le pas par le droit, il taschera à le haulser de deuant, sans l'arrester, le soustenãt de la main, & luy aydant auec le gras des iambes, la pointe de la gaule, & le son & aduertissement de la langue. Et s'il est naturellement colere, terraignol, ou trop sẽsible, & que au lieu de se haulser, il trepigne, s'accule, s'auillisse, ou se defende, alors, il luy faudra souuent changer de place, au trot, & quelquefois au galop, selon qu'il se retiendra, car c'est vn moyen de le diuertir d'aucuns desseins malicieux. Et si pour tout cela, il ne se presente pour se leuer gayemẽt, ou par obeyssance, il n'y aura point de danger à l'extremité, de le contraindre auec la bride, la gaule ou les esperons, iusques à ce qu'il aye haulsé le deuant mal ou bien, l'empeschant sur tout de s'arrester, & de reculer, afin de luy oster beaucoup d'occasions de se defendre. Soudain qu'il aura fait vne pesade bonne ou mauuaise, le Caualerice luy rendra la main, & le caressera en cheminant le petit pas par le droit, & luy fera donner quelque friandise par vn homme à pied, qui se tiendra expressément deuant ce cheual.

AYANT encores cheminé quelque peu de temps, & cõme l'apprehension de ceste leçõ extraordinaire, & au cõmẽcemẽt incogneuë & fort cõtrainte luy passera, le Caualerice recommencera à l'aduertir, & rechercher doucement de haulser le deuant, & s'il est besoin le contraindra de nouueau, pour en tirer encores vne autre pesade, comment qu'elle soit faite, sans s'amuser beaucoup à la iustesse, si d'auenture il ne vouloit tenir le corps droit, ou s'il faisoit quelque autre desordre des bras ou de la te-

ſte: car en ces commencemens, la diuerſité des chaſtimens le confondroient d'auantage. Continuant ceſte reigle auec iugement & patience, il faudra venir peu à peu, & lentement d'vne peſade à deux & de deux à trois, haultes, aduancees, neantmoins legeres, augmentant le nombre & les carreſſes, à meſure que le cheual s'aſſeurera, & qu'il conſentira au temps, & aux mouuemens de la main, & de la iambe. De ſorte que venant apres à ſerrer, haſter & raccourcir peu à peu, & par pratique le temps des peſades, elles ſe conuertiſſent en courbettes.

La difference des courbettes aux peſades eſt, que les peſades ſe font lentemẽt, fort haultes de deuant, & peu accompagnees de derriere: & les courbettes doiuent eſtre plus baſſes de deuant, plus auancees, plus preſtement battuës, & accompagnees, auec la crouppe ferme: les iarrets accroupis & tendus: & les deux pieds de derriere faiſans leurs actions enſemble & pareilles, en auançant & prenant terre à chaſque temps & battue, par vn mouuement raccolt, ſi iuſte & limité, que l'vn ne haulſe, ny aduance non plus que l'autre. *Difference de courbettes aux peſades.*

Revenant à l'ordre de ceſte leçon: ſi le cheual eſt chargé de deuant, il le faudra arreſter premier que le haulſer, au contraire de celuy qui ſera leger: & s'il a trop d'appuy, il ſera bon de le faire aucunefois reculer deux ou trois pas, auant les battues: afin de luy accommoder & aſſeurer les pieds de derriere. Et pour le contraindre de ſe mieux ſouſtenir ſur les iarrets, & de leuer le deuant plus facilement, ſans qu'il s'appuye trop à la main, il ſe faudra ſeruir de la calate, & continuer ces meſmes reigles, à ſçauoir, quand il ſçaura librement faire trois ou quatre peſades: car par la pratique d'icelles il receura moins de deſplaiſir à la calate.

Les courbettes bien appropriees au cheual, qui en ſera capable, ne ſont pas ſeulement belles, & plaiſantes au cheualier, mais elles ſont quaſi neceſſaires pour aſſeurer la teſte du cheual: d'autant qu'elles ſont, ou doiuent eſtre fondees, & adiuſtees ſur le vray appuy de la bouche. Elles ſont auſſi propres pour luy allegerir le deuant, parce qu'elles ne ſe peuuent faire, que le cheual ne ramene ſes forces ſur les hanches, & par conſequent, luy peuuent ſoulager les iambes de deuant, & les eſpaules, meſmement à l'arreſt. Auſſi tenõs nous l'action des peſades, vn remede principal pour les cheuaux qui ſont bas de deuant, & qui de nature parent peſamment ſur les eſpaules. *A quoy ſõt neceſſaires les courbettes.*

Mais ſi le cheual n'a nulle inclination aux courbettes, & que pour les luy faire pratiquer, il ſoit beſoin de le contraindre ordinairement, à force de leçons aſpres & fatiguables, à la verité elles pourront à la fin eſtre cauſe de ſa ruyne, & beaucoup plus les chaſtimens, & les longues eſquiauines, qu'il receura ſouuent, que ne feront les courbettes, groupades, ou ſauts. *Les leçons qui cõtraignent le cheual à quelque air contre ſon naturel le peuuent fouler.*

Si le cheual a les pieds mauuais & douloureux, les courbettes luy ſeront contraires, & d'ordinaire reüſſiront mal, quelque legereſſe & autres bonnes parties qu'il puiſſe auoir: parce que la deſcente & cadence des airs releuez, luy mettront ſouuent la teſte en deſordre, ou le contraindrõt à quelque autre vice, ou imperfection, quoy que le Caualerice puiſſe faire, à cauſe de la douleur qu'il receura en donnant des pieds de deuant en terre, meſmement ſur vn paué, ou en autre lieu trop dur. Communément on void que le cheual monſtre la certitude de la douleur des pieds par l'action de la teſte en cheminant. *Les airs releuez ſont les plus cõtraires aux pieds foibles.*

Et s'il eſt fingard de nature, l'action des courbettes, ſera ſouuent ſon recours

Les courbettes accõpaignent le vice du cheual ramingue.

quand il refusera la volonté & l'aduertissement du cheualier: & notamment l'on ne sçauroit eslire exercice plus conforme au vice du cheual retif & ramingue, que celuy des courbettes: car elles se font en le tenãt subiect, & par vn ordre limité: & au contraire pour le diuertir de ces impressions viles, ou adustes, & malicieuses, qui luy font retenir ses forces & son courage: la pluspart de ces leçons doiuent estre determinees, variees,, & communément incogneuës, ou inopinees.

Les cheuaux trop fougoux sont mal propres pour la iustesse des maneges releuez.

Courbettes bien rabatuës.

Le cheual qui est extrememẽt fougoux, sẽsible & determiné, est plus propre pour la cãpaigne, que pour les courbettes, ny les sauts: à cause que les inquietudes extremes le priuent communémẽt de memoire & d'obeyssance: de sorte que le plus souuẽt au lieu de battre vne mesure iuste & nette, il ne fera que trepigner, pl⁹ par despit & de colere, que pour consentir à l'action, & mouuemẽt du cheualier: qui est vn vice tres-desplaisant & difficile à corriger, mesmemẽt quand l'habitude en est faite: par ce que les chastimens & leçons ordinaires des courbettes, augmentent la colere qui tient le cheual en impatience: & neantmoins sans estre chastié, il ne peut bonnement perdre l'inquietude, qu'il ne soit tousiours subiect d'y retomber aussi tost que le cheualier le recherchera de quelque iustesse extraordinaire. Mais les remedes & chastimens necessaires à tels cheuaux, ne se laissent pas pratiquer à tous ceux, qui se meslent de les vouloir dresser: & peut estre que telles pensera bien comprendre en lisant les leçons suyuantes, que long temps apres il sera bien empesché de les effectuer si proprement & patiemment qu'il est necessaire. Aussi faut-il croire qu'il n'y a chose en nostre art, en quoy l'on puisse mieux cognoistre, l'experience & bonne pratique du cheualier, qu'aux remedes qui empeschent l'inquietude du cheual colere, mesmement quand il trepigne. Il y a toutesfois aucuns peu sçauans, qui tiennent ces courbettes trepignees, & malicieuses pour fort bonnes, & disent que c'est vn air prest & rabatu. Mais tant s'en faut, il est plustost confus & precipité: d'autant que la vraye prestesse des beaux airs nettement rabatus ne consiste pas à la diligence que le cheual peut faire en redonnant des pieds de deuant en terre, soudain apres les auoir haulsez: car si cela estoit, il n'auroit pas le temps suffisant pour se haulser assez de deuant, ny pour bien plier le bras, qui sont deux des plus belles actions faictes ensemble, en tous les airs releuez. Mais le vray & plus beau son du iuste rebat se fait, quand les pieds de derriere accompaignent bien & legerement, & qu'ils respondent promptement à ceux de deuant, les rehaulsant soudain qu'ils donnent en terre.

Difference d'inquietude.

Il y a plusieurs sortes d'impatience & d'inquietude, qui saisissent souuent le cheual, & deux qui sur toutes sont plus contraires à la franchise necessaire des bonnes reigles de cest exercice: assauoir celle qui procede proprement d'humeur colere, violente & d'vn courage superbe, & celle qui ne prouient que de crainte & de timidité. Toutes les deux peuuent bien fort interrompre la memoire du cheual, & par consequent empescher les bons desseins du Caualerice: car de l'vne vient que le cheual entre souuent en desespoir, ou se defend en plusieurs sortes contre les vrays remedes, aydes & chastimens de l'escole, ne les pouuant endurer, ny comprendre: l'autre fait aussi que pour les mesmes occasions, le cheual se confond, s'effraye & s'auillit: tellement, que ie ne sçaurois bonnement dire, laquelle de ces deux imperfections doit estre plus blasmable, ny à laquelle il est plus mal-aysé de remedier. Toutesfois l'on verra par le discours de ces leçons, ce qui se doit obseruer selon l'art, pour euiter plusieurs desordres, qui peuuent naistre de ces inquietudes.

Encores veux-ie sur ce propos notãmẽt aduertir le Caualerice que cõmunémẽt il tirera meilleur party du cheual colere, sanguin & superbe, qui aura le courage & la

force d'effectuer ses folles & violantes fantaisies,) s'il n'est trop despourueu de memoire, que de celuy) qui sera naturellement melancolique, malicieux & poltron. Car en l'vn on peut vser de la patience & des remedes de l'art, propres à le diuertir, peu à peu des resolus efforts, par lesquels il s'oppose à l'obeyssance: mais en l'autre: on ne peut pas si bien iuger ses mauuais desseins: d'autant qu'il retient ordinairemét la plufpart de ses actions, & n'obeyst que par cautelle. Tellement qu'il aduient souuent, ou que les chastimens de l'escole trop continuez, luy accablent facilement la vigueur & le rebutent, ou que la douceur & le respect luy rend son double, & vilain courage plus obstiné, & plus entreprenant contre le caualerice.

Aduertissement des effects differens des cheuaux colleres & determinez & de ceux qui sont ramingues & poltrons.

Ce n'est pas sans cause, si ie veux que les premieres leçons des courbettes, se facent lentement & fort hautes de deuant: car ceste espace de temps que le cheual met, premier que redonner des pieds de deuant en terre, luy donne moyen d'asseurer les hãches, & la teste, de bien plier les bras, le diuertit des apprehensions & les inquietudes, & par consequent l'empesche de trepigner. Par ceste mesme action la queuë faulse & trop mauuaise, se peut aussi asseurer auec le temps: & qu'il soit vray l'õ void fort peu de cheuaux, qui en maniant soient bien appuyez, & tendus sur les hanches & les iarrets, (sans neantmoins estre acculez,) & qui battent également & nettemét la mesure d'vn bon air releué, qu'ils n'ayent aussi la crouppe, la queuë, & la teste fermes: & au contraire presque tous ceux, qui manient bas de deuant, & haut de derriere, portent d'ordinaire les bras droits, & ont la teste, la crouppe, & la queuë mal asseurees. Et si au commencemét le cheual se met de soy à rabatre diligemment les batües de ces premieres leçons, c'est vn tesmoignage de sa colere & impatience, & vn indice de trois aduenemens. Assauoir que sa force ne fournira pas longuemét au manege de cest air fortuitement rabatu, que bien tost il trepignera, ou qu'il se fera entier. Mais si le cheual se leue librement & assez haut de deuant, sans se haster, ny se tenir trop tendu & roide, il sera apres fort aysé au Caualerice de luy estressir, & resoudre sa mesure, pour rendre l'air des belles courbettes en sa perfection, selon les forces & legeresse du cheual.

L'air volontairement & trop tost rabatu, signifie quelque accidét d'imperfection.

REGLES POVR LES VOLTES DE L'AIR
des courbettes ou groupades.

CHAPITRE LXXI.

La plus grand part des Caualerices, tiennent d'vn commun accord, que le cheual doit estre libre & adiusté aux courbettes par le droit, premier qu'on le mette sur les voltes du mesme air: & moy mesme ay autrefois esté en ceste opinion: mais i'ay depuis troué, qu'il se peut faire mieux: car le cheual ayant desia fait ceste habitude seulement par le droit, quand apres on le voudra rechercher sur les voltes, la peine & le desplaisir noueau, qu'il receura en faisãt les premieres actiõs du tourner, sans rompre son air releué, luy donnera occasion d'hayr la volte, & de se desrober, ou faire quelque autre desordre, pour ne se haulser qu'à sa commodité, sãs bouger d'vne place ou s'auançant par le droit. Ceste reigle est souuent cause que plusieurs cheuaux refusent de tourner, & se font entiers: il vaudra donc beaucoup mieux commencer de luy faire pratiquer le temps & les proportions de la volte, d'aussi tost qu'il sçaura faire cinq ou six pesades, comme il s'ensuit.

Apres que le cheual aura la teste asseuree, qu'il sera libre & determiné à toutes mains au trot & au galop, & qu'il sçaura seulement faire cinq ou six pesades, ou courbettes par le droit, le Caualerice le pourmenera sur la volte assez large, & de la plus

parfaicte rondeur, qu'il sera possible, cheminant d'vn pas, qui ne soit abandonné ny trop aduerty & luy faisant porter la teste vn peu dedans ceste rondeur, afin qu'il s'accoustume de regarder ordinairemẽt dessus la volte, sans toutesfois que les pieds de derriere, s'esgarent tant soit peu de la piste de ceux de deuant.

Lvy ayant ainsi mõstré à chasque main, par ce passage le premier espace de la volte, le Caualerice luy fera faire de trois, ou de quatre en quatre pas, vne pesade paisiblement & legerement sans l'arrester, & sans partir les quatre pieds de sa ronde & iuste piste: & comme il aura fait ainsi enuiron deux voltes à vne main, il luy en fera faire à l'instant, & d'vne aleine, encores autant de trot, & puis l'arrestera sans le haulser, le caressant cependant qu'il se reposera & reprendra son aleine. Apres il changera de place pour faire tout de mesmes à l'autre main, car ce changemẽt de terroir luy maintiendra aucunement le courage plus franc, & fera par consequent que la leçon luy desplaira moins, que si elle se fournissoit entierement en vn lieu.

Qvand le cheual entendra ceste leçon, il faudra ioindre deux pesades ensemble & soudain cheminer comme deuant: & gardant cest ordre, sans rien precipiter, on pourra croistre le nombre des pesades, & diminuer celuy des pas, selon que le cheual se rendra facile. Et par ce moyen, il fournira en peu de temps vne volte entiere de l'air des pesades, & peu à peu viendra à vne & demie, & puis à deux, & en fin à tant que sa force pourra fournir. Sur tout il faudra tousiours faire les commencemens de ces premieres leçons au pas, & les fins au trot: tant afin que le cheual s'accoustume à prẽdre plus gayement son air dessus la volte, que pour l'empescher de deuenir entier, ou de premediter le lieu auquel il voudroit finir de soy, l'air & la volte ensemble sans attendre la iuste action du cheualier. Et pour faire qu'il s'accoustume à tourner encor plus librement & longuement, il ne faudra iamais fermer, n'y finir s'il est possible, les voltes de ses premieres leçons, deux fois de rang, en vn mesme endroit: car ceste coustume luy donneroit autant d'occasion de s'arrester à tous les coups, qu'il se trouueroit sur le lieu, ou il auroit accoustumé de faire la derniere battue de la volte. Et quant la colere & l'inquietude saisira le cheual en ces leçons, tant par le droit que sur les voltes, il sera bon de faire quelquefois cheminer à reculons vn homme à pied, deux ou trois pas deuant le cheual, & iustement sur sa piste, lequel aye quelque friandise en sa main, pour l'asseurer & le caresser souuent. Et à toutes les fins de ces leçons, premier que le Caualerice mette pied à terre, il fera faire quelque nombre de pesades, par le droit au cheual afin de le maintenir plus leger & en courage, mais il faut que ce soit apres qu'il sera party de la place, où il aura fait la derniere volte de la leçon: car pour rendre le cheual plus libre au manege, l'air des leçons des voltes se doit communément finir en tournant, & sur le pas ou le trot & nõ de ferme à ferme, ny par le droit comme plusieurs Caualerices obseruent indifferemment, ie dis des leçons de l'escole. Car pour faire manier le cheual bien dressé, en parade ou deuant quelque personne de respect, il le faut haulser quelque nõbre de battues de ferme à ferme, ou par le droit, en finissant toutes les proportions de son manege releué.

Apres que le cheual aura comprins, & qu'il fera librement ces voltes larges & lẽtes, le Caualerice estressira peu à peu (sans rien precipiter) la rondeur & l'espace du terroir, ensemble la mesure des pesades, iusques à ce que l'air & la volte soient également en leur iuste & entiere proportion, empeschant par les chastimés, ou le soupçon des esperons, & de la gaule & du caueſſon, qu'il ne mette la croupe dehors, ny trop dedans la volte, & qu'il ne face aucune mauuaise action de la teste. Et pource

faire, le

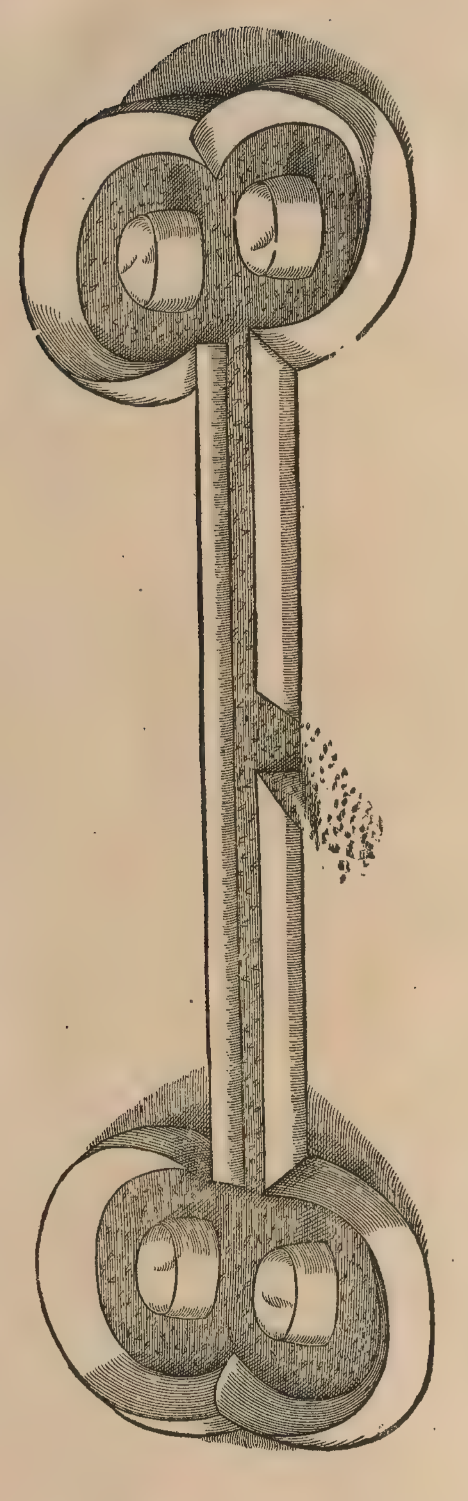
faire,le Caualerice sera tousiours attentif,& curieux de le soustenir temperement, & de tenir ses iambes fermes,aduerties & pres du cheual:afin de ne perdre point le temps en la mesure de l'air,ny en la proportion du terroir.

SI en ceste occasion le cheual porte la croupe trop dedans la volte,& s'accule, ie veux bien que le Caualerice vse du chastiment ordinaire auec la corde du caueſſon, l'esperõ & le nerf,du costé qu'il se serrera,pour luy tirer la teste sur la main qu'il tournera & luy remettre les hanches en leur rondeur limitee:mais s'il porte la croupe en dehors, ie n'approuue pas que pour le redresser, le Caualerice s'attache beaucoup à la corde de dehors,la tenãt ordinairemẽt tenduë,ny qu'il tienne l'esperõ long tẽps ferme & planté,contre le ventre du cheual,comme plusieurs font:car cela luy plieroit & falsifieroit bien tost le col,& luy feroit porter la teste, & le courage du costé de ce chastiment:qui est vne action fort faulse & desplaisante:d'autãt que par reigle generale& infaillible,il faut que le cheual tienne tousiours l'œil & le cœur sur le terroir, & le lieu qu'il doit marcher en toutes sortes de maneges, où il n'y durera pas long temps sans se rebuter,ou tomber en quelque autre vice.

QVAND dõcques le cheual portera la crouppe dehors la volte,en faisant ces leçons,le Caualerice le chastiera premierement auec le nerf,dessus le mitan du vẽtre ou sur la cuisse pres du iarret à sçauoir du costé qu'il s'eslargira:& en mesme tẽps,l'auãcera deux ou trois pas sans tourner portãt le poing de la bride plus en dehors que dedans la volte: & soudain qu'il sentira que son cheual sera redressé,il cõtinuera de tourner en quelque part qu'il le trouue droit, & assez soupple: & si nonobstant ce remede, le cheual continuë de s'eslargir du derriere, il faudra ioindre à ce chastimẽt quelque bon coup d'esperõ du mesme costé, & quelque fois chãger en mesme tẽps le coup du nerf,à vn coup de caueſſõ,cõtraire à la volte,laschãt bien tost apres la corde en le menaçãt,& touchãt, s'il est besoin,du bout du nerf,ou de la gaule,sur le nez du mesme costé,pour luy faire regarder sa piste,&afin aussi qu'il s'apperçoiue que l'escaueſſade dõnee en ce temps,n'est pas pour luy attirer la teste,(quoy que ce soit son effect plus naturel,)mais seulement pour chastier,& remettre la crouppe en sa vraye place limitee. Sur tout,il faut que ces chastimens,& tous en general, soient discretemẽt effectuez:assauoir auec violence,ou mediocrité,selõ que le cheual fera la faute grande ou petite: car autrement ce seroit plustost desordres que remedes.

Amesure que le cheual pratiquera l'air & la volte, le Caualerice le disposera au changemẽt de main,de ferme à ferme,approchãt peu à peu,la piste de main droitte de celle de main gauche, iusques à ce que les deux soient iointes ensemble.

POVR faire ces leçõs,auec beaucoup plus de cõmodité & moins de chastimens,il se faut seruir de ceste escolle anciẽne & limitee, qui est cauee enuirõ deux pieds dãs terre, à laquelle il y a vne passade large,d'enuiron deux pieds & demy,droite & longue de quinze ou vingt pas:& à chasque bout de ceste passade deux rõds,qui ont chacun trois pas de diamettre, lesquels ronds sont separez par la passade, & y a au mitã de chacũ diceux,cõme d'vn noyau de la grosseur d'vne barique ou pippe,esleué de deux pieds& demy ou enuiron. De façon que la piste de la volte se limite entre l'extremité&haûteur,qui la circuyt,&ce noyau au moyẽ dequoy on peut contraindre le cheual à tenir en sa leçõ les quatre pieds dans vne mesme rondeur,&de regarder droit sur sa piste:d'autant que ceste extremité &circonferance rehaulsee l'empesche de s'eslargir,& le noyau de se serrer, comme l'on peut comprendre par ceste figure.



FAISANT aucunefois ces reigles dedans ceste escole cauee, le cheual profitera beaucoup, pourueu que le Caualerice entende l'art, & qu'il aye bien disposé la posture de la teste, & l'appuy de la bouche du cheual, qui ne soit timide, ny fingard: & quand bien il le seroit, la mesme escole luy seruira à quelques leçons: principalement pour l'empescher de s'acculer. Et s'il tire à la main en faisant ces leçōs, on le peut aussi faire reculer dedans ceste escole limitee, autant en tournant comme par le droit: qui sera vn tresbon remede pour la legeresse, s'il est effectué bien à temps, & auec bon ordre. Et en quelque part que ces leçons se facent, le Caualerice doit considerer que le tourner assez, sans changer de main, est propre à la facilité de la volte: & que le trop, peut facilement estourdir & rebuter le cheual, mesmement s'il a le cerueau foible.

CESTE escole cauee, est aussi propre pour tenir la veuë du cheual occuppee auec son courage & sa memoire, à la leçon qu'on luy donne, & sans ceste attention, il ne se peut bien resoudre, ny faciliter à pas vn bon manege.

POVR afiner & adiuster l'air & les voltes, apres que le cheual sera alegery de deuant, & qu'il tournera lentement & facilement à toutes mains, le Caualerice proportionnera sans confusion l'espace & la rondeur de la volte, selon la taille, la disposition & la force du cheual. Premierement au pas racourcy, & releué: & pour ce faire, il le soustiendra de la main, selon qu'il luy sentira l'appuy de la bouche leger ou pesant & le tiendra d'ordinaire aduerty, par la corde du caueßon contraire à la volte, ensemble du bout du nerf, ou de la gaule sur le flanc, & s'il est besoin, sur la cuisse du mesme costé, sans pour cela luy incommoder la teste, le còl, ny la queüe, n'y l'empescher de regarder sur la rondeur de sa piste: il le pressera aussi auec le gras des iambes, pour le tenir subject, & plus de celle du costé hors la volte, que de l'autre: luy faisant quelquefois sentir l'esperon, afin qu'il s'auance tousiours, & que les pieds de derriere ne s'escartent, & ne desbordent la piste de ceux de deuant.

AYANT ainsi adiusté le passage de la volte, le Caualerice aduertira le cheual, & sur la mesme piste le resoudra à son air releué: & gardant curieusement ceste rondeur & iustesse, il continuera l'air & la quantité des voltes, selon qu'il sentira l'estat du courage, & de la force du cheual.

COMBIEN que la proportion de la volte soit iuste, pour cela elle ne satisfera pas vn bon homme de cheual, si elle n'est accōpagnee de la perfection de son air, tel que ie l'ay desia expliqué, & que i'en ay fait la difference des courbettes aux pesades. Or pour faire que le cheual rabatte son manege nettement, & d'vne mesure egale, le Caualerice tiendra les renes en bon appuy, le bras & la main de la bride fermes, les jambes auancees & bien jointes contre les sangles, & d'icelles battra la mesure à tous les coups, & à mesmes temps que les pieds de deuant donneront en terre, en serrant le cheual, non seulement du dedans des gras des iambes, mais s'il se peut ordinairement vn peu auec les estrieux enuiron les bouts des espaules, principalement du costé hors la volte. Ceste battuë faut que se face sans ouurir les jambes & sans faire certains mouuemens en auant, & en arriere trop malseans. Mais en serrant le cheual pres des espaules, comme i'ay desia dit, & d'vn temps semblable à celuy, qui se fait en ioüant à la paulme, quand on prend l'esteuf entre le bon & la volee: Aussi le Caualerice portera le cheual en auant, de façon qu'il ne puisse auoir moyen de s'acculer, ny de redonner trop tost des pieds de deuant en terre, afin qu'il ne s'accoustume à trepigner.

Il faut icy noter, que la reigle de tenir ordinairement les pieds assez auancez,& pres du cheual, est fort importante, non seulement pour embellir l'assiette du cheualier de mediocre stature,mais aussi pour les iustesses des airs & des maneges. Car sans doute quand le mouuement de la iãbe vient de loin, soit pour ayder ou pour chastier,)il met le cheual en trop grãde incertitude,&par consequent luy interrõpt la bonne habitude de l'ordre de ces leçons. Mais le talon estant cõmunémẽt tenu en lieu voisin de la partie,plus propre aux aydes & chastimẽs de l'esperõ, le cheual en peut estre aduerty,aydé & chastié aux occasions,en moins de tẽps: & partãt il en sera maintenu en plus iuste obeïssance. Dequoy on tire vne preuue,que les hommes petits,& de mediocre stature,sont beaucoup plus propres pour les iustesses des maneges,& pour la diligẽce de tous les airs,que ceux qui sõt fort grãds.

REGLES POVR LE CHANGEMENT DE main des voltes redoublees.

CHAPITRE LXXII.

POVR adiuster le cheual au changer de toutes mains,sur la proportion des voltes, redoublees de ferme à ferme, tant au passege, que sur son air releué,le Caualerice le fera auancer,& sortir par vn petit pas ou deux, ou (s'il est sur son air) par autant de batuës, hors du circuit de la volte. Et au mesme temps luy poulsera, & serrera la crouppe, auec le gras de la iãbe,ou l'esperon,autant dedans la rondeur du tour, comme il l'auancera par le droit. Et soudain que par ce moyen,il aura le corps dressé cõme dans la ligne du mitan,& diametre du rond, il changera de main allant reprendre la mesme piste de la volte desia proportionnee,pour continuer & redoubler les voltes en vne place,sans rompre ny precipiter le temps,ny la iustesse,iusques à la fin du manege, laquelle se peut faire au chois en auant par le droit,ou de ferme à ferme,pourueu que le cheual ne s'accule,& qu'elle soit autant nerueuse, & de mesme air, que tout le corps du manege.

Ie ne veux pas blasmer le style de ceux,qui changent de main en partant la volte par le mitan ,sans sortir du circuyt d'icelle : car ceste action chastie le cheual qui a le col dur,ou les espaules pesantes,en tournant,mesmement quãd elle est accompagnee d'vn temps, iustement pris auec l'esperon dedans & quelquefois d'vne secousse de caueсson,ou de rene dedans la volte,ou des deux costez ensemble,ou de quelque coup de nerf sur l'espaule hors la volte, & aucunefois s'il est besoin, sur le bout du nez du mesme costé de dehors sur tout donné diligemment & à propos empeschant que le cheual ne se retienne & ne s'accule.

Ie tiens aussi pour bon le changer de main, qui se faict aux voltes, en sortant les espaules du circuit du rond,sans trop auancer le cheual, ains luy tenãt les hanches subiectes sur la piste de la volte mesmement s'il a la crouppe trop legere & mal asseuree. Car ceste surprinse peut ayder, à luy tenir les pieds de derriere vnis & fermes, iusques à ce que ceux de deuant soient remis dessus la piste, & rondeur de la volte changee: mais s'il est libre & iuste à toutes mains, & qu'il entende bien l'aduertissement de l'esperon & de la jambe, le premier changement, que ie viens d'expliquer, est le plus parfait: parce qu'il tient le corps du cheual droit,& luy fait moins abandonner le circuit de la volte. Comment que le changement de main

se face le Caualerice doit obseruer trois choses: Assauoir, que le cheual face la premiere action (soit au passege ou estant sur quelque air releué) auec le courage & la teste: c'est à dire, en regardant sur la piste, sans retenir le libre mouuement des espaules, ny plier le col: La seconde, qu'il ne s'escarte tant du circuit de la volte laissant la main qu'il changera qu'il ne se puisse remettre au plus, en trois temps sur la piste desia arrondie: La troisiesme, qu'il ne s'accule, n'y ne change nullement la cadence de son air: & que tout ainsi qu'il faut que les voltes soient pareilles de toutes proportions, qu'il face aussi tout de mesmes les reprinses semblables.

QVAND le cheual sera libre, & bien asseuré à ces regles, le Caualerice luy pourra lors varier quelquefois le manege, soit en changeant de main à chasque volte, ou de demy en demy-volte, ou par le droit, en façon de passades fort courtes, ou en serpegeant, selon qu'il sentira le pouuoir & l'obeïssance du cheual, & quoy que i'aye dit, cy deuāt, qu'il ne le doiue iamais arrester deux fois de rang, en vn endroit, estant à l'escole: neantmoins s'il est en quelque lieu pour paroistre, soit deuant vn grand, ou en presence des dames ou autres personnes de respect, ie veux qu'il face ses commencemēs, & les fins de tous ces maneges, droit à droit, ou à costé de ceux qu'il voudra plus honorer: de façon qu'ils ayent moyen de bien voir la grace, & la face du cheualier, & du cheual ensemble, & s'il est possible, du costé dextre.

TOVT ainsi que la perfection de l'air des courbettes, tant sur les voltes que par le droit, vient premierement de la facilité des pesades, celuy des groupades despéd aussi des mesmes reigles, hors mis que le circuit de la volte se doit tenir vn peu plus large, afin de contraindre moins l'agillité & legeresse du cheual, & l'action des espaules vn peu moins haulte: afin aussi qu'il aye la crouppe plus libre, & que par ce moyen elle puisse mieux, & plus legerement accompagner l'air & le manege ensemble. Car les groupades sont differentes des courbettes, entant qu'elles sont plus releuees de derriere, & par consequent batuës d'vne mesure plus alegre & plus attenduë. C'est pourquoy le Caualerice doit aucunefois faire sentir au cheual le bout de la gaule, enuiron les fesses, pour luy tenir la crouppe aduertie, le soustenāt vn peu moins de deuant: & doit faire aussi le temps de ses jambes, vn peu moins hasté & auancé, que celuy des courbettes tenant, d'ordinaire les pieds assez pres du cheual. Toutefois pour quelque ayde, qui se face du gras de la jambe, ny de l'esperon, ie ne veux que le talon recule qu'enuiron quatre doigts plus arriere, que la derniere sangle, si ce n'est aucunesfois pour chastier & poulser le cheual, qui se retient, ou qui s'accule: car c'est le vray endroit où l'esperon doit faire l'ayde de tous les airs gaillards, & plus beaux: cōme i'expliqueray mieux en lieu plus expres: & quand le Caualerice voudra adiuster, & affiner les voltes & l'air des groupades, il obseruera en tout le reste, les susdites reigles & proportions, & au lieu du nerf, il se seruira d'vne gaule ferme & sifflante, par le moyen de laquelle sans doute le cheual se leuera beaucoup plus gayement, que s'il n'auoit seulement accoustumé, le nerf. Mais il aduient souuent, que ceux qui font estroitement & nettement rabatre l'air des courbettes, ne peuuent ou ne sçauent pas bien prendre le temps des groupades.

OR il faut que les cheuaux que i'entends, qu'on mette à l'air de ces groupades, ayent la bouche reduite en ferme & leger appuy, & qu'ils ayent la disposition naturellement alegre & nerueuse: car si le Caualerice luy pensoit engendrer à force d'exercice, & à coups d'esperons & de nerf, ou de gaule, vne nouuelle force, & quelque gaillardise suffisante pour soustenir & maintenir long temps le manege

des groupades, il se trouueroit à la fin trompé : car c'est l'air mediocre, & celuy qui sur tous les autres doit estre delicatement effectué, & fondé sur vne legere & vigoureuse disposition, iointe à vn bon naturel : les Italiens ont ainsi nommé cest air, Agropato, c'est à dire, Noué, & par consequent nerueux, vny & viuement accompagné.

I'APPROVVE l'escole de ceux, qui pour mettre le cheual sur les voltes des airs susdits, veulent reigler les premieres & ordinaires leçons par le droit, en recherchant à chasque bout de passade, vne demy-volte à tous les coups, commencee & finie d'vn mesme ordre, en ses lieux communs & limitez, sur la droite ligne qui separe les demy-voltes : & apres auoir pratiqué & facilité ceste demy-volte, l'accroistre d'vne autre, pour rendre la volte entiere, augmentant par ce moyen le manege de demye en demye-volte, iusques à la perfection qu'il se peut reduire, selon la capacité du cheual, comme i'ay dit, cy deuant : L'ordre en est tres-beau, & fait bien paroistre la grace du cheualier : & d'auantage ce style est presque necessaire pour reigler l'escolier, qui est desia exercé & disposé à comprendre les premieres proportions de la iustesse des voltes, d'autant que telles reigles sont en tout limitees. Mais pour tirer en moins de temps le subtil de la force & de la legere disposition du cheual, & pour le rendre obeyssant, si par les moyens de l'art, il le doit estre, sans doute les dernieres leçons, que ie viens d'expliquer, auront beaucoup plus deffect, si le Caualerice s'en sçait bien preualoir. La raison en est assez facile. Car l'on void par experience, que le cheual ayant remarqué l'endroit, où il doit finir les demy-voltes, ou les voltes entieres, apres il tasche communément de desrober quelque temps, ou quelque espace de terroir, pour se rendre plustost au lieu, où il espere faire la fin de ce qu'on le recherche : Et qui pis est, si le Caualerice le veut faire tourner d'auantage, ce cheual se met souuent en deuoir de s'arrester, en ce lieu recogneu. Et au contraire ne sçachant quand n'y où, il doit commencer, ou finir les proportions de ses leçons, il ne s'amuse qu'à obeyr, & par consequent il employe beaucoup mieux & plus longuement sa disposition & sa force. Il est vray, que si en ces leçons le Caualerice est indiscret & insatiable, le cheual se pourra facilement estonner & rebuter. C'est pourquoy ie remets l'vsage de ces reigles seulement à ceux, qui s'en sçauront ayder par bonne pratique & sain iugement.



REGLES POVR L'AIR DES CAPRIOLES PAR LE DROICT ET SVR LES VOLTES.

CHAPITRE LXXIII.

SI l'air des groupades se donne au cheual, qui en soit capable il le pourra auec le temps, & l'ayde de la gaule & de la voix, peu à peu conuertir en caprioles, sans vser d'autres remedes contraints, & violents. Ie ne veux pas dire, que pour venir à l'air des caprioles, il soit necessaire de passer par ceux des courbettes, & des groupades: car il y a des cheuaux, qui naturellement ont la gaillardise de l'esquine beaucoup plus legere, que nerueuse, & ceux-là reüssissent quelquesfois aux sauts, qui neantmoins ont fort peu de vigueur aux airs, où il faut plus estroittement vnir, & mesnager la disposition & la force. Mais il est certain que si le cheual peut renforcer, & releuer peu à peu les airs mediocres, iusques à celuy des sauts, il se foulera beaucoup moins, donnera plus de plaisir, & se tiendra plus aisément, & plus longuement en escole, que celuy qui aura esté mis sur les sauts, aux premieres leçons releuees. Or les reigles precedentes, monstrent assez ce me semble, les moyens par lesquels on peut haulser le cheual, selon & à mesure qu'il augmente & asseure sa disposition, & qu'il comprend les reigles de l'escole, par l'action du bon Caualerice: mais puis qu'il faut contenter plusieurs personnes curieuses, & de differentes opinions, i'escriray encores quelques leçons plus briefues, pour l'air des caprioles.

I'AY desia dit, que les reigles des pesades, & des courbettes releuees, sont propres pour asseurer, & alegerir le col & la teste du cheual, chargé du deuant, d'autant que leur principale action se fait sur les hâches, & par l'appuy téperé de la bouche: mais les caprioles n'apportent pas ceste commodité. Au contraire elles donnent communement trop d'appuy, ou esgarét la teste au cheual, qui a les espaules, les iambes, ou les pieds foibles: parce qu'au contraire des courbettes, la fin & la descente de la plus forte action du saut, (laquelle se fait en esparant) est soudain soustenue sur le deuant du cheual. Il faut donc necessairemēt qu'il ayt la teste bien asseuree, qu'il soit bien alegery de la bouche & des espaules, pour le moins aux pesades, & qu'il aye bon appuy de main & s'il est possible, qu'il soit exempt de fingardise, d'inquietude & de crainte superfluë, auant que le mettre à l'air des caprioles. Car l'exercice des sauts apporte de soy beaucoup d'occasions, qui peuuent disposer le cheual tant soit-il paisible & bien composé, à se rēdre en peu de temps, impatient & à faire beaucoup de mutatiós licentieuses, si le Caualerice n'est sage. Apres doncques que le cheual sera en ce bon estat, le Caualerice le menera en vn chemin plain & vny, là où en cheminant au pas par le droit, il le tiendra vn peu subiect de la main, sans toutefois l'arrester tout à fait: & cependāt le fouettera tout doucement auec la pointe de la gaule sur la crouppe, & sur le mollet des fesses, iusques à ce qu'il aura haulsé le derriere. L'ayant apres caressé & fait encores cheminer quelque espace de temps, il recómencera à le foüetter tout de mesmes, pour luy faire rehaulser la crouppe, sans

luy donner occaſion de leuer le deuant,ny l'empeſcher non plus, s'il s'y preſente de ſoy: & le caraſſera en cheminant au pas,ſoudain & à tous les coups qu'il aura haulſé la crouppe. Il faudra continuer cecy quelques iours,& aucunefois eſtant tourné au filet & aux poteaux en ſa place de l'eſcuirie ou attaché en lieu ſemblable: car par ce remede,il commencera à faire la legereſſe du deuant & de la crouppe enſemble, & meſmes à eſparer,ſans y eſtre autrement forcé.

Qvand le cheual entendra bien ceſt aduertiſſement de gaule, le Caualerice le remenera à la campagne où il le mettra ſur les peſades de mediocre hauteur par le droit: & comme il commencera de haulſer la ſeconde ou troiſieſme, en ce meſme temps,il le fouëttera diligemment ſur les feſſes, pour le faire accompagner & tirer tout enſemble: & ſi le cheual reſpond,il le rehauſſera de deuant en meſme tẽps,qu'il donnera des pieds de derriere en terre, pour faire encores deux ou trois peſades ſur les hăches: & apres le careſſera ſans bouger d'vne place,aſſauoir s'il a l'appuy ferme: ou le fera reculer,ſi la bouche en eſt trop dure: ou l'auancera doucemẽt par le droit, s'il eſt fort leger & bon à la main. Apres il faudra refaire la choſe meſme, commençant de luy faire entendre peu à peu le temps,& l'ayde de la voix mediocre.

Et pour donner plus d'occaſion au cheual,de bien prendre ce premier temps du ſaut apres qu'il l'aura recogneu,le Caualerice n'obſeruera plus de nombre aux peſades,deuant n'y apres le ſaut: mais ſelon qu'il le ſentira diſpoſé, tandis qu'il ſera ſur les peſades,il luy aydera diligemment de derriere,faiſant en ces commencemens le temps qu'il choiſira pour le ſaut, moins haut de deuant, que les precedens: afin que le cheual aye la crouppe plus libre, & que par ce moyen il eſpare plus facilement. Et à meſure qu'il pratiquera la legereſſe de la crouppe, le Caualerice le haulſera peu à peu, & le ſouſtiendra dauantage de deuant, iuſques à la vraye proportion du ſaut.

Qvand le cheual fera bien ce premier ſaut, le Caualerice ne mettra plus fin aux peſades ſuyuantes,qu'il ne luy aye fait faire vn autre ſaut, ſans le precipiter, & ſans garder aucun nombre aux peſades: mais choiſiſſant à loyſir le temps d'icelles, qui donnera plus de commodité au cheual de haulſer la crouppe, & d'eſparer legerement. Car la cholere,l'apprehenſion ou l'inquietude,ne luy permettront pas,durant ces commencemẽts contraints,de garder d'ordinaire l'eſgalité des bonnes peſades: partant ie dis,en ceſte occaſion,qu'on taſche de prendre le temps de la peſade qu'on rencontrera ou qu'on ſentira plus propre à reſoudre le ſaut, lequel doit eſtre touſiours ſuiui par les peſades,faiſant la derniere à toutes les fins,plus haute que les autres pour auoir moyen de conſeruer la legereſſe du deuant, meſmes ſi le cheual eſt tãt ſoit peu peſant de ſon naturel: & principalemẽt pour le garder de trepigner, s'il eſt colere & ſubiect aux inquietudes extremes. Mais s'il eſt fort leger,ou ramingue,il faudra aucunefois finir les peſades par des temps,& mouuemens de galop auancé,ſans neantmoins abandonner l'appuy de la bouche n'y precipiter les forces du cheual. Par ceſte reigle le nombre des ſauts,ſe pourra croiſtre peu à peu parmi les peſades,ſelon que le cheual pratiquera le temps, & qu'il ſe fortifiera de legereſſe, d'aleine & de memoire.

Apres que le cheual entendra l'aduertiſſement & l'ayde de ces leçons, le Caualerice commencera de retrancher peu à peu,le nombre des peſades, qui aurõt ſeparé les ſauts,iuſques à ioindre deux ſauts enſemble,pour puis apres venir de meſme ordre (& auec le temps & la patience) de deux à trois, de trois à quatre: & en fin à

tãt qu'il s'en pourra tirer de mesme air,& de pareille force,faisant tousiours les fins sur les hanches:car en telle occasion c'est vn remede principal,pour diuertir le cheual de plusieurs desordres,ausquels l'inquietude & la trop grande apprehension le peuuent precipiter.

Plvsievrs bons Caualerices se sont autrefois seruis, pour l'ayde des sauts, & se seruent encores,d'vne longue perche,ferree d'vne molette d'esperon,ou d'vn esguillon,par vn bout:auec laquelle estant à pied,ils suiuent le cheual,qui ne tient cõpte de l'ayde de la gaule,qui se fait sur la croupe.Et pour le faire tirer, le piquent de ceste perche dans les fesses,en mesme tẽps que celuy,qui est dessus,luy hausse le deuant pour commencer le saut. En cecy aucuns mauuais imitateurs, qui ont pensé que l'effect de ceste perche,alegerist la crouppe du cheual, se sont tellement trompez,que le plus souuent,au lieu d'aider à sa disposition & legeresse pour faire le saut, l'õt rebuté & fait deuenir vicieux,à faute de sçauoir que ce remede ne sert, que pour le contraindre de ruër,& que par consequent il ne se doit faire que lors,que le cheual haulse assez la croupe,sans se vouloir resoudre à esparer:& encores doit-il auoir bon appuy de bouche.Car s'il se laissoit soustenir plus qu'à pleine main, ces poinsonnades continuees dans les fesses,le pourroient auec le temps desesperer & mettre en fuite.Ie n'escris pas ce remede estãt d'auis qu'on le pratique,si ce n'est à quelque extremité:& s'il aduient qu'on soit contraint d'en vser,il faut que celuy qui tiẽdra la perche,aye beaucoup de pratique & de iugement,pour sçauoir bien prendre le temps,& choisir l'endroit,auquel il doit auec ceste perche piquer le cheual: car si son coup estoit negligent,& que le cheual le rencõtrast d'vn contre temps, en esparant,il se pourroit bien fort blesser, mesmement si la rencontre se faisoit en la partie,depuis le fondemẽt du dos,iusques aux genitoires:il pourroit aussi aduenir,que de ce coup la perche seroit repoussee,de telle roideur contre celuy, qui la tiendroit mal,qu'il en patiroit autant ou plus que le cheual,comme i'ay veu plusieurs fois aduenir.C'est pourquoy il doit estre diligent,pour faire son coup à temps, & à point prefix,plus sur le dehors de la cuisse,que en dedans.Et afin que le cheual ne s'accoustume à esparer plus d'vn costé que d'autre,il le faudra piquer vn temps,à vne fesse, & vne autrefois à l'autre, accompaignant ces poinçonnades de perche,de l'ayde de la voix.Assauoir que quand le cheual commẽcera de hausser le deuant,celuy qui sera dessus,fera la voix du saut,& à l'instant qu'elle finira,celuy qui tiẽdra la perche, le piquera si diligemment, que le coup soit donné presque en mesme temps, que les pieds de derriere,partiront de terre: & par ce moyen l'on euitera la rencontre du contre-temps de la perche,& le cheual apprendra à recognoistre l'aide de la voix,& à respondre à l'effect d'icelle.

L'ayde de la perche & de l'esguillõ pour haulser le derriere du cheual sauteur.

Qvand le cheual respondra facilement à la voix,& à ce remede de perche,apres il luy faudra ayder seulement de la voix,& de la gaule sur la crouppe,& quelquefois des esperons ensemble,faisant tenir neantmoins l'homme de la perche, derriere le cheual,tout prest & en garde attentiue pour le picquer,toutes les fois qu'il refusera de tirer:& si le cheual force la main du Caualerice pour fuir les susdits remedes,il se faudra lors seruir d'vne encoigneure de muraille, semblable à celle que i'ay dit, à quelques leçons de l'arrest:car ceste contrainte empeschera (auec l'ayde de l'homme,qui tiendra la perche) que le cheual puisse euiter & fuir les susdits moyens , & chastimens.

Il aduiendra quelquefois que l'hôme, qui suyura ainsi le cheual le piquant souuent auec ceste perche, luy fera si grand peur, que ne pouuant fuyr, n'y se mettre en defense (à cause de la subiection de la muraille ou des poteaux) il en perdra le courage & la vigueur, s'il est fort flegmatique: ou deuiendra malicieux & parauanture retif, s'il est colere-aduste & melancolique. En tel cas il faudra que le Caualerice face tout seul, estant sur le cheual, le mesme effect de la perche, ce qui se peut facilement par le moyen de cest instrumēt representé.

LE propre de ceſt eſperon, conſiſte en deux effects neceſſaires à la perfection du ſaut: Le premier il hauſſe le derriere du cheual, qui en eſt piqué à temps, bien iugé & bien prins ſur la croupe, depuis l'endroit de la boucle de la crouppiere, iuſques enuiron la fourcheure du culeron, ce qui ne ſe peut faire que fort difficilement auec la perche. Le ſecond, il peut ſouuent contraindre le cheual d'eſparer, ſans le chaſſer trop en auant: d'autant que le Caualerice a moyen de le piquer auec ceſt eſperon, en tel endroict chatoüilleux des feſſes & des flancs, qu'il veut choiſir, & la doüille, qui ſe voit en ceſt eſperon, ſert pour y plãter, ſi l'on veut, le gros d'vne bonne gaule, ferme & ſiflante: afin que le Caualerice ne ſe ſerue de la mollette de ceſt engin, que lors que le cheual ne voudra reſpondre aux aydes ordinaires de la gaule, des eſperons & de la voix: & fin auſſi que ſans perdre temps il ſe puiſſe preualoir de ceſte mollette, quand il ſera beſoing. *Les effects de l'eſperon propre à piquer le cheual ſauteur ſur la croupe ou aux flancs.*

PEVT eſtre que pour quelque temps, ceſt engin incommodera & eſbranlera la queuë du cheual: mais il faut cõſiderer en cecy, qu'il ne ſe peut bien remedier, à pluſieurs choſes à la fois, quand elles ſont differentes, ſans faire quelque deſordre: meſmement quand il eſt queſtion de contraindre nature: Toutefois quand le cheual cognoiſtra l'ayde ordinaire des ſauts: & qu'il y reſpondra ſans autre ſorte d'artifice, la queuë ſe pourra apres aſſeurer auec le temps & les bonnes leçons, comme i'expliqueray mieux ailleurs.

LE remede des deux cordes de pareille longueur, iointes chacune par vn bout à celles du caueſſon, & par l'autre attachees & retenues dedãs, & aux deux coſtez d'vne allee aſſez eſtroitte, ou à deux forts poteaux, de la façon que i'ay dit aux dernieres leçons de l'arreſt des cheuaux peſans d'eſpaules, & durs de nez & de bouche, ſert beaucoup, quãd tels cheuaux ont quelque diſpoſition ſolide, parmy ces imperfectiõs, & qu'on les veut dreſſer & contraindre à l'air des capriolles: car par ces cordes le cheual de telle nature, eſt chaſtié & retenu, ſi pour ne ſe vouloir aider à la legereſſe & obeyſſance des ſauts, ou ſi pour fuyr aux ſuſdits remedes, il veut eſchapper au Caualerice. De ſorte qu'apres s'eſtre donné de ſoy quelque bonne eſtrette par le moyen de ces cordes, indubitablement le ſoupçon d'vn autre, & pareil chaſtiment le retiendra, & le fera hauſſer beaucoup plus legerement: meſmes quand il ſera, ou penſera eſtre pres du lieu, iuſques auquel la longueur des cordes ſera limitee: & ſ'il remarque ſi iuſtement ce lieu, que premier qu'il en ſoit pres, il ne ſe veuille alegerir, ny retenir, il le faudra faire ſuiure à deux forts hommes de pied, qui tireront les cordes vers eux, à meſure que le Caualerice voudra faire reculer le cheual, tant pour empeſcher qu'elles ne ſ'embaraſſent parmy ſes jambes, que pour les accourcir egalement aux crampons ou agneaux, qui les retiendront contre les murailles de l'allée, ou aux poteaux, ou ſeulement en leurs mains: afin de tenir ce cheual en ceruelle, & en obeïſſance. quand a l'ordre des leçons de la muraille, comme de celuy de ces cordes, l'homme qui aura bien pratiqué ceſt art, le comprendra aſſez, ce me ſemble, par les regles precedentes: Toutesfois, ie diray encores, que ſi le cheual à trop d'appuy, & qu'en hauſſant le derriere, il face l'action du ſaut trop abandonnee ſur le deuant, il faudra pour l'alegerir, que la plus grand part de ces leçons, ſe facent en reculant: aſſauoir que comme le cheual aura fait trois ou quatre temps en eſparant, ou ſans tirer, ou meſlez ſelon la pratique qu'il aura de la meſure & proportiõ des ſauts, ſoudain le Caualerice le fera reculer, trois ou quatre pas premier que le careſſer, ny le tenir ferme en vn lieu: & vn peu de tẽps apres, le fera reculer encores vn pas ou deux, pour apres le rehauſſer ſans partir d'vne place, taſchant de le faire eſparer, prenãt les ſauts au temps des peſades plus commodes, & ſelon la diſpoſition & la pratique *La ſubjectiõ des cordes au caueſſon arreſtees & cõdamnees aux poteaux ou boucles peuuent ayder à la legereſſe des ſauts.*

du cheual.Et pour faire ceſte leçon plus profitable,il faudra aucunefois receuoir,& ſouſtenir par vn temps bien prins,la deſcēte du dernier ſaut auec vne ferme ſecouſſe,des deux cordes du caueſſō enſemble,& ſoudain tirer le cheual en arriere: car par ce moyen,il craindra auec le temps de s'abandonner ſur l'appuy de la bouche,en redonnant des mains en terre.

COMME le Caualerice cognoiſtra que par le moyen de ceſte leçon faite en reculant,le cheual tiendra ſes forces aſſez vnies,& qu'il ſe rendra leger,il luy fera faire la meſme choſe allant en auant& le careſſera ſelon qu'il rendra d'obeyſſance:& toutes les fois,qu'il s'appuyera lourdement,ou qu'il ſe licētiera de ſe trop aduancer, entirāt à la main,ſoudain le Caualerice le chaſtiera modeſtement auec le caueſſon,ou quelquefois auec la bride,le remettāt à ceſte reigle & leçon reculee.Et ſi le cheual continue en la difficulté de s'alegerir,il faudra faire ces leçons face à face d'vne muraille,l'approchant d'icelle ſelon qu'il ſe ſouſtiendra peſamment ſur l'appuy de la main:car cela le contraindra à raccourcir les ſauts,& à penſer mieux à ſa leçō: Toutefois ie ne veux pas qu'on l'accouſtume tant à la contrainte de la muraille, qu'eſtāt en autre part,ceſte reigle ne luy ſerue plus,à la facilité & iuſte proportion des ſauts:

Aduertiſſement notable pour les leçons qui ſe donnent face à face de la muraille, pour allegerir l'appuy de la bouche & la diſpoſition du cheual.

car il aduient ſouuent que les cheuaux,qui ont eſté trop exercez & chaſtiez continuellement,contre la muraille,ne s'alegeriſſent plus par le moyen d'icelle,ſi ce n'eſt lors qu'ils y ont le front preſque tout contre:& meſmes la craignēt ſi peu,que quād on les met ſur les ſauts vn peu loing, & face à face de la muraille,tant s'en faut qu'ils en apprehendent la ſubiection & l'abord,que pluſtoſt ils ſe mettēt en fougue, precipitant auec impatience,l'air des ſauts,ſur l'appuy de la main, comme eſtans extrememennt deſireux de ſe rendre le plus pres qu'ils peuuent de la muraille, & ſemble qu'ils reſeruent en ce lieu trop recogneu la legereſſe des ſauts:tellement, que par là on peut iuger,que ce n'eſt pas,aſſez de trouuer les moyēs propres à l'obeyſſance,& à la memoire du cheual: mais auſſi qu'il faut bien cognoiſtre, iuſques à quand ils peuuent apporter l'vtilité qu'on en deſire.L'on doit donc continuer les bonnes leçons,tant que le cheual en fait ſon profit,& les diuerſifier ſelon qu'il les neglige,ou qu'il s'y arreſte trop par malice ou autrement.Continuant ces regles auec iugemēt, ainſi en diuers lieux le cheual ſe pourra alegerir,& reſoudre auec le temps & la diligence,à l'air des capriolles,ſi bien que la faueur de la muraille, des cordes des poteaux ny de tant d'autres moyens extraordinaires,ne ſera plus neceſſaire.Toutefois le cheual qui aura eſté dreſſé par tant d'artifice, ne ſera pas propre à l'eſcole de ceux

Erreur de ceux,qui fōt l'ayde principale des ſauts auec les eſperōs.

qui font vne reigle generalle,de faire l'ayde principalle des ſauts,à coups d'eſperons dedans les flancs:choſe que ie ne puis approuuer,au contraire ie tiens, qu'il eſt quaſi impoſſible,que le cheual qui aura eſté contraint,& qu'on cōtinuera d'exercer par ce moyen à l'air des capriolles,ou à celuy d'vn pas & vn ſaut, puiſſe durer long tēps ſans eſtre rebuté, meſmement s'il eſt leger ſenſible & colere. Et quand bien il ſera naturellement chargé,ou qu'il tirera à la main,les grandes eſperonnades ne ſeruiront pas beaucoup à ſa diſpoſition releuee:car tant s'en faut qu'elles apportēt quelque remede à la durté de la bouche,que pluſtoſt elles y contraindront le cheual.Or il ne peut bien commencer,ny finir la capriolle,s'il eſt abandonné ſur la bride. C'eſt pourquoy en ceſte occaſion on doit faire le principal fondement des leçons des capriolles,ſur l'obeyſſance&legereſſe du cheual,& ſur le bon temperament de l'appuy de la bouche d'iceluy.

SI la diſpoſition du cheual eſt ſi fort liee & retenuë,que le Caualerice ne s'en puiſſe preualoir,ſans l'ayde des eſperons,il doit obſeruer pour maxime, que tant plus le cheual a l'appuy ſuperflu,tant moins doit-il reculer la iambe,pour faire l'ayde & les

chaſtimens.

chastimens. Car communément les coups d'esperons, qui se donnent plus en arriere, que l'endroit ordinaire, que i'ay cy deuant dit en diuers lieux, sont ceux qui chassent plus le cheual en auant: pourueu qu'ils ne portent du tout dessus les flancs, qui est vne partie tant sensible & chatouilleuse, que les esperonnades donnees en icelle arrestent aucunefois le cheual, & le font ruer malitieusement.

PAR toutes ces raisons le Caualerice pourra iuger, qu'au lieu de desgourdir le cheual au trot, auant les leçons des sauts, selon les reigles generales des cheuaux de grande esquine & legers à la main, il est souuent necessaire de faire seulement troter, & aucunefois galopper apres ces leçons, ceux qui sont chargez, & qui ont la bouche plus qu'à plaine main: afin que l'apui des sauts, soit plus leger & temperé, & que l'exercice du trot apres iceux serue pour croistre l'aleine au cheual, & pour le distraire de la trop grande apprehension des aydes & chastimens qu'il aura receuz, & de la violéce des sauts: & aussi que par ce moyen il consente & se presente apres plus librement & plus gayement à la leçon du iour suyuant. Mais si sur la fin de cest exercice de trot ou de galop, que i'entends qui se face, apres la leçon des sauts, le Caualerice impatient veut encores le plaisir de quelque nombre de capriolles, il pourra rendre sa caualcade confuse, desordonnee & dommageable. Car il n'est rien qui rebute plustost le cheual, qu'on met aux leçons des sauts, que de le contraindre à sauter lors qu'il est las & hors d'haleine, ou comment que son courage soit trop abbatu, & ses forces desunies.

IL y a vn autre naturel de cheuaux, qui ont assez de legeresse & de force pour sauter, mais ilz ont la bouche si foible, qu'on ne les peut bonnement attirer au vray appui de la bride, qui est vne grande imperfection pour tous les airs releuez, & principalement pour les sauts: parce que manquant ceste fermesse d'appui, on n'a pas beaucoup de moyen de leur aider de la main, ny seulement de leur sentir la teste, (quant l'action du deuant se fait trop lente, & trop basse,) sans les acculer, ny de les porter quant ils haussent le derriere, & qu'ils esparent, ny de les soustenir à la descente du saut: & par consequent il est difficile de leur asseurer la teste, & de leur faire obseruer l'egale mesure, & proportion des bons sauts: & outre ce le Caualerice n'en peut estre si droit, ny si ferme à cheual, comme quand l'appui de la bride est à pleine main, ou enuiron.

Le cheual qui a l'appui de la bouche foible, n'est point propre pour les sauts

OR pour disposer le cheual, qui aura ce defaut de bouche, au meilleur appuy, qui se pourra selon son naturel, il est necessaire, que le Caualerice face le commencement de toutes ces leçons au trot resolu & auantageux, & souuent au galop en quelque lieu spatieux: afin que le continuel & libre mouuement des membres, le face resoudre au vray appuy de la bride.

MAIS pour vouloir rendre cest appuy plus ferme, que la nature du cheual ne permet, il ne le faut pas tant faire trotter & galopper, qu'il ne luy reste assez de vigueur, & de force pour fournir à la leçon des sauts. Ceste mediocrité ne se peut bien entendre, que par vne bonne & longue pratique: aussi ie la remetz à ceux, qui la comprendront, & qui sont maistres en c'est art.

SI le cheual est nerueux, leger, de bon appui & de bonne nature, qui sont les parties necessaires à l'air des caprioles, il faut necessairement que le Caualerice le tienne tousiours, s'il est possible, en courage & en allegresse: car c'est le propre de tous les airs gaillards, lesquels ne peuuent reüssir en leur perfection, si le cheual est continuellement tourmenté de cris violents, & de coups d'esperon & de nerf, qui au con-

Le cheual sauteur doit estre maintenu en courage & en sa force & vigueur.

traire le mettront souuent en confusion, ou luy accableront le courage, & la vigueur: mais l'ayde de la voix gaye, & le siflet & chatoüillement de la gaule, y apporteront beaucoup plus d'effect, que la rigueur, ie dis quand le cheual est leger & de bonne nature.

Et d'autant que lexercice des sauts, est l'vn des plus violents: c'est aussi vne regle generale, qu'il ne faut ordinairemet faire les leçons tant aspres, ni si longues aux cheuaux, qu'on y veut employer, qu'ils en soyent reduits à l'extremité de leur force. Au contraire on leur doit tousiours conseruer la disposition & gaillardise temperée, par les bonnes leçons courtes & continuées, sur peine de les rebuter. Toutesfois si le cheual estoit de si grand nerf, qu'il se retint long temps sur l'esquine, auant que vouloir librement consentir à la iustesse des susdites leçons, ie ne veux quoy que ce soit, qu'on l'etrecisse que premierement on ne luy oste, au trot, ou au galop, ceste vigueur superflue, qui engendre les sauts desunis & incõmodes: afin qu'il soit apres plus disposé à l'escole, & aux bonnes reigles. Mais sur tout ie desire, que le Caualerice cognoisse à quoy, & iusques ou peut fournir la force & legeresse du cheual, & qu'il se contente de la satisfaction, qu'il en pourra sagement tirer en ces leçons, sans venir souuent aux extremitez.

Le cheual chargé d'espaules & dur de bouche se met difficilemét sur les voltes à l'air des caprioles.

Le cheual naturellement chargé, ou dur de bouche, qui contre son inclination sera alegeri, & reduit à force d'artifice à l'air des caprioles par le droit, se mettra malaysément sur les voltes iustes, & de mesme air: parce que le consentement & les forces de tel cheual estans necessairement & du tout occuppees à retenir & temperer ceste dureté de bouche, & à haulser & soustenir l'excessiue pesanteur d'espaules & de corps, il ne luy restera plus de soupplesse, n'i d'autre suffisant moyen, pour faire l'action du tourner en sautant.

Le cheual ramingue ennemy de la iustesse des voltes fournies de l'air des caprioles.

Il aduient cõmunément aussi, que le cheual trop ramingue, ayant quelque pratique par le droit á l'air des caprioles, & qu'apres on le veut mettre sur les voltes de ce mesme air, quelque force & gaillardise qu'il puisse auoir, se serre & s'accule d'ordinaire en telle sorte, que le Caualerice a beaucoup á faire à le chasser en auãt, pour empescher que les plus iustes proportions du manege, ne lui accablent la vigueur, ou le reduisent plustost à quelque vice, qu'à la perfection des voltes, comme il aduient facilement, quand le Caualerice n'est sage & bien experimété, pour preuenir le malicieux, vile, ou timide naturel du cheual, en le chassant souuent du lieu, auquel il se retient & s'accule, & en luy diuersifiant les leçons, de façon qu'il ne puisse premediter les effects malicieux de son courage double & fingard.

Le cheual qui a la bouche foible & mole, n'est pas propre pour les sauts.

Et combien que le cheual soit vigoureux & determiné, & que par l'art il soit reduit à l'air des caprioles par le droit, s'il a le col trop mol, & la bouche foible, comme i'ay desia dict, il reüssira mal aux voltes du mesme air: parce que n'ayãt point d'appuy suffisant, il sera fort difficile de l'empescher, qu'il ne plie le col, ou le corps en tournant: & s'il se couche sur la volte, & jette la crouppe trop en dehors, le principal remede, pour l'adiuster manquera: car c'est vne maxime, que pour tenir le corps du cheual droit, & luy asseurer la crouppe, & pour rédre l'air de son manege net, & d'egale mesure, il est necessaire, qu'il se laisse soustenir la teste par vn ferme, & temperé appuy de bouche. Et si nonobstãt ces difficultez, le Caualerice curieux & obstiné recherche, & se presume de faire plus par ces remedes, qu'il ne doit esperer, il receura si peu de plaisir à la fin d'vne infinité de peines, qu'il sera contraint de quitter l'entreprinse des voltes, pour retenir à ce qui se pourra faire seulement par le droit: à quoy

peut eſtre le cheual haraſſé,& confus par la diuerſité des caualcades longues & violentes,reſpondra moins qu'auparauant,& quelquefois point du tout:tellemét que pour le repatrier,il le faudra remettre aux premieres leçons.

MAIS ſi le cheual a l'inclination,l'appuy de la bouche,la diſpoſition & la force qu'il doit auoir,pour bien reuſſir à l'air des caprioles ſur les voltes le Caualerice cõmencera de luy faire eſbaucher l'eſpace, & la rõdeur de la volte,auſſi toſt qu'il ſçaura faire quatre ou cinq caprioles de ſuitte, ſans attendre d'auantage: afin qu'il face l'habitude de l'air & de la volte enſemble, comme i'ay dit aux leçons des courbettes & groupades. Et parce que l'action,que le cheual fait du derriere en accompaignant,& en eſparant eſt penible,& luy jette la crouppe beaucoup plus hors la volte, que ne fait celle des courbettes ny des groupades, il faudra moins vſer de chaſtimens aux premieres leçons,& faire le circuit& la rondeur de la volte plus large:afin d'auoir moyen de luy tenir le col,& le corps droit,auec moins de contrainte & de deſplaiſir.

LE Caualerice fera donc recognoiſtre au cheual l'eſpace,& circuit de la volte aſſez large à chaſque main,allant d'vn pas aduerty & obſerué, apres il le haulſera ſur l'air des caprioles,luy en faiſãt faire,vne ou deux,ſuyuies d'vne peſade ou deux : & ſoudain le fera cheminer ſur la piſte de la volte,deux ou trois pas,& puis le rehaulſera ſemblablemẽt ſur le meſme air des ſauts, empeſchãt tant qu'il pourra,auec la corde du caueſſon,& la iambe hors la volte,qu'il ne s'eſlargiſſe trop du derriere:& à meſure qu'il fera la pratique de ceſt air,& du tourner enſemble,il faudra croiſtre auec le temps neceſſaire,la ſuitte & le nombre des caprioles,ſans precipiter ceſt ordre,tout ainſi que i'ay dit,aux leçons des courbettes,iuſques à ce que la volte entiere en ſoit fournie. Et combien qu'il l'acheue parfaictement, il ne le faudra pour cela arreſter, pour luy donner aleine,ny le careſſer qu'il n'aye pluſtoſt fait,trois ou quatre pas en auant,ſur la piſte de la volte,afin de le tenir touſiours en action,d'employer ſa force, & de continuer l'ordre de ſa leçon,ſans premediter l'endroit qu'on le voudra arreſter,non plus qu'il ne doit cognoiſtre celuy-là,où il doit faire le premier temps de la volte.Et ſi le cheual a plus de legereſſe,que de force,ou ſi naturellement il retient ſa diſpoſition, il faudra ſouuent changer de place,en luy donnant leçon, principalement pour changer de main:& ſur tout luy faire commencer viuement & gayemẽt les premiers temps de la volte,en le chaſſant vn peu au cõtraire de celuy,qui eſt trop fougoux,& qui tire à la main:ce ſera vn moyen de luy faire mieux employer ſa vigueur & ſon courage.

QVAND le cheual fournira & fermera facilement la volte, ſans interrompre l'air des caprioles,ſoudain le Caualerice luy fera reprendre, & continuer ſans l'arreſter,le premier ſtyle ſur ſa meſme piſte,luy faiſant encores faire d'vne aleine vne autre volte compoſée,& meſlée de pas,& de caprioles, iuſques à ce que retrancheant encor peu à peu,les pas de la ſeconde volte, & augmentant le nombre des caprioles,il fourniſſe à la fin les deux voltes, d'vn meſme air, ſans l'interrompre: & ſelon qu'il ſe rendra leger, & qu'il tournera facilement, le Caualerice pourra eſtreſſir le circuyt de la volte,& r'accourcir l'air & la meſure des caprioles,iuſques à leur vraye proportion.Et pour adiuſter le cheual à ce manege auec moins de chaſtimens,& de peine,il ſe faudra ſeruir de l'eſcole limitée,& cauée dans terre,telle que ie l'ay figuree aux leçons des voltes precedentes,par le moyen de laquelle le cheual ſera empeſché de ſe trop ſerrer,ou eſlargir:& ſi dedans icelle il tire à la main,le Caualerice aura moyen de le faire reculer cõme il voudra,tãt en tournant que par le droit, pour le cha-

ſtier &alegerir,&de le chaſſer& determiner ſur la meſme piſte au trot,ou au galop, ſelon qu'il ſe retiendra, En fin la proportion du terroir de ces voltes,doit eſtre ſemblable à celle des courbettes, & des groupades, hors mis que pour tenir le corps du cheual plus droit,ayant la crouppe ſur la rondeur de la volte,le circuyt d'icelle doit auoir vn peu plus de largeur: d'autant que le mouuement de la capriole, eſt plus eſtendu,& plus penible: & notamment quand le cheual redouble les voltes à caprioles, il faut communément finir ſes leçons,le laiſſant en courage & legereſſe,ou en eſtroitte obeyſſance:aſſauoir ſur les bons ſauts: s'il eſt en diſpoſition d'eſquine pour les bien fournir, ou du tout ſur la reſolution du manege bas, s'il eſt las, ou hors d'aleine.

Combien que generalement l'eſcole ſoit bonne & ſouuent neceſſaire,de promener longuement le cheual de manege ſur le lieu, qu'on le veut faire manier, ou auquel on l'aura manié,meſmement quand il eſt impatient,entier à quelque main, ou de peu de memoire, ſi eſt-ce que quand le cheual ſauteur tourne librement de chaſque coſté,& que neãtmoins il n'a pas beaucoup de vigueur,ou pour quoy qu'il ſe face communément ayder,& ſoliciter auec les eſperons ou la gaule, en maniant, ie ne ſuis pas d'auis,qu'on tienne d'ordinaire ceſte reigle de tant le promener:car le temps & le paſſege lent & ſuperflu,qu'on employe deuãt & apres l'exercice releué, peut aſſoupir la diſpoſition & la legereſſe du cheual, qui n'en a pas aſſez, lequel au contraire,ſe doit tenir en telle apprehenſion de l'eſcole des ſauts, qu'il ſe mette de ſoy en ceruelle,& en poſture racolte & legere,auſſi toſt qu'il apperceura la place,en laquelle il penſera qu'on le vueille faire manier. Tant s'en faut donc que le paſſege lent,paiſible & abandonné,qui ſe fait long temps deuant,ou apres la leçon eſtroitte,ſoit touſiours propre à ceſte action nerueuſe & determinée,que pour l'effect d'icelle,on doit ſouuent commencer & finir l'exercice gaillard , par les mouuemens du cheual plus hardis & vigoureux:afin que les aydes & chaſtimés propres à iceux, le tiennent plus eſueillé & aduerty,il vaut donc mieux,ayant affaire à tels cheuaux, ne les guiere promener auant la leçon releuée,&à la fin d'icelle mettre ſoudain pied à terre.

Or pour faire la capriole en ſa perfection,il faut que le cheual,leue le deuant & le derriere d'eſgale hauteur:Aſſauoir que quand il eſparera le milieu,& la cyme de la crouppe,& le garrot,ſoyent haucez au niueau l'vn de l'autre:que la teſte,ny la bouche,ne facent aucun mouuement eſgaré,en hauſſant le deuant,en eſparant,ou à la deſcente du ſaut:mais que le front ſoit touſiours droit & ferme:que tant que le deuant ſe hauſſera,les bras ſoyent bien & egalement pliez : qu'en eſparant, les iarrets s'eſtendent nerueuſement, & que les deux pieds de derriere,ne s'aſcartent tant ſoit peu:mais que voiſins de meſme hauteur,& de pareille action, ils facent gaillardement& en vn temps leur rejet en l'air. Que la queuë ſoit aſſeuree:& que le cheual retombe à tous les coups ordinairemẽt à vn pied,& demy ou deux pieds pres du lieu, qu'il ſe ſera hauſé pour faire le ſaut.

DIVERSES OPINIONS DE LA IVSTESSE des voltes.

CHAPITRE LXXIIII.

ON void fort peu de Caualerices, qui s'accordẽt en la iustesse des voltes redoublees: les vns veulent, que le cheual tienne toute la crouppe dedans le circuit de la volte, les autres vne hanche seulement: Les autres, que les pieds de derriere suyuent ceux de deuant: Aucuns veulent que la volte soit fort large, autres d'espace mediocre, & d'autres si estroitte, qu'elle soit faicte & serrée, en quatre ou cinq temps: chacun tient son opinion pour la meilleure: & qui pis est, il y en a qui n'estiment que ceux, qui sont de leur aduis en ces iustesses differentes: comme si toute la science de cest art ne consistoit en autre chose. Pour moy, ie ne m'arreste pas à ceste seule partie, pour iuger du sçauoir d'vn homme de cheual: car chacun se peut plaire à quelque proportion particuliere. Au contraire, ie tiens pour bons tous ceux, qui obseruent vn bel ordre pour bien asseurer la bouche, la teste la crouppe & la queuë du cheual, luy dresser le col, & l'asseurer en belle posture, l'alegerir & le rendre obeyssant, & facile à tourner egalement à toutes mains, à courir rondement & à bien parer: & que pour arriuer au but de la proportion qu'ils approuuent & affectionnent, comment qu'elle soit large, estroitte, ou mediocre, cherchent & pratiquent de beaux, & industrieux remedes, propres à se bien preualoir du naturel, & des forces du cheual. Toutefois il y a vne proportion en ces voltes, qui m'a semblé la plus belle, & plus commode, apres auoir longuement pratiqué toutes les autres, qui ont esté vsitées de mon temps, de laquelle ie traicteray le mieux que ie pourray, au second liure. Mais il n'y a ordre, ny iustesse, qui ne puisse naistre commodément, des reigles de ce premier liure, le cheual estant facilité & asseuré à la pratique d'icelles: C'est pourquoy ie les ay escrites les premieres, comme le fondement de toutes les autres: or reuenons encores à la deffinition de l'air des caprioles.

I'AY desia dit ailleurs, que ces caprioles se souloyent nommer sauts, de ferme à ferme, c'est à dire, faits en peu de place, & sans aucun temps different entre les sauts. Mais depuis les Neapolitains luy ont ainsi changé le nom, disant, que c'est à l'imitation de l'air des sauts, que le cheureul fait en courant: & parce que au lieu de ce mot cheureul, ils disent en leur langue (caprio,) ils ont attribué à cest air le nom de caprioles: mais s'ils eussent prins en cecy l'aduis d'vn bon veneur, ce terme n'eust pas esté si mal adapté: car le vray air de la disposition, & diligence du galop, & fuitte du cheureul, est celuy que nous appellons, vn pas & vn saut: d'autant qu'il fait ordinairement en courant, vn temps de galop & vn saut, continuant en sa course les mesmes mouuemens. Et de là nos premiers maistres ont prins le nom du galop gaillard, comment que ce soit, ie ne me veux rendre reformateur des termes de cest art, mais les laissant tels, qu'ils sont, ie diray encores l'ordre qu'il faut tenir aux leçons, de l'air d'vn pas & vn saut.

Sauts de ferme à ferme, & d'où [illegible] le nom de caprioles, & celuy d'vn pas & vn saut.



REGLES DE L'AIR D'VN PAS ET VN SAVT.

CHAPITRE LXXV.

ENTRE toutes les sortes d'exercices que le cheual peut apprẽdre, l'air d'vn pas, & vn saut, est celuy, qui apres la course, le met plus en ardeur & inquietude: c'est pourquoy auãt que le reigler sur les leçons de cest air, le Caualerice le doit mettre bien en aleine, & luy oster la fougue, sans toutesfois luy abattre le courage, ny la gaillardise necessaires à la perfection des sauts. Il luy doit aussi faire perdre la trop grande apprehension des chastimens, principalement des esperons, luy asseurer la teste, luy rẽdre l'appuy de la bouche temperé & à plaine main, plustost moins que plus dur, l'alegerir de deuãt sur les pesades, & luy faire entẽdre l'aduertissemẽt de la gaule sur la crouppe, comme i'ay dit aux premieres leçons des caprioles.

ESTANT reduit en cest estat, le Caualerice le menera en vne carriere, où le terroir soit doux & ferme, laquelle il luy fera recognoistre en le desgourdissant de pas, & de trot par le droit, sans toutesfois le mettre trop hors d'esquine. Apres il le haussera, & luy fera faire pour le moins quatre pesades de suitte, & soudain le fera cheminer quatre ou cinq pas assez retenus, s'il tire tant soit peu à la main, ou autant de trot, s'il se veut trop retenir, au bout desquels il le rehaulsera, & luy fera encores refaire quatre autres pesades, pareilles de temps, & de hauteur, apres lesquelles il le fera semblablement cheminer, pour continuer le mesme ordre, iusques au bout de ceste carriere: & en rebroussant chemin dedans icelle, il continuera la mesme chose, selon son aleine & disposition allant & reuenant iusques à la fin de la leçon.

QVAND le cheual sera asseuré à ceste reigle, le Caualerice continuera de l'exercer sur la carriere, ou en quelque autre lieu semblable, gardant le mesme style, hors mis que de la seconde pesade, il en fera vn saut, en aydant au cheual auec la voix, & la pointe de la gaule sur les fesses, & vn peu des esperons ensemble, s'il est besoing, mais rarement, & le tout en vn temps, iustement prins, cependant que le cheual haulsera le deuant. De sorte qu'au lieu des quatre pesades susdites, ce sera apresent vne pesade vn saut, & deux autres pesades de suyte.

POVR bien faire ceste seconde leçon, il faut principalement obseruer deux choses, l'vne de faire le temps qui commencera le saut, vn peu plus bas de deuant, que les pesades: afin que le cheual aye moyen de haulser le derriere, & d'esparer plus facilement: L'autre de faire tousiours la pesade derniere plus retenue, & plus haulte de deuant, que toutes les autres, tant pour garder que le cheual ne s'accoustume à trepigner, s'il est impatient & d'humeur cholere, que pour le tenir en obeissance, & leger à la main, s'il est naturellement chargé, ou s'il prend trop d'appuy : toutesfois s'il est fort leger, & qu'il se retienne trop, il le faudra au contraire chasser ou porter en auant, auec ordre & sans rigueur, pour le resoudre à l'appui de la bride.

APRES que le cheual fera bien & facilement ceste seconde leçon, sans entrer en

fougue,ny en foupçon, le Caualerice reduira encores le quatriefme temps des pefades,en vn autre faut, femblable au premier, auquel il ioindra à l'inftant deux autres pefades de fuyte:& foudain fera cheminer le cheual quatre ou cinq pas paifiblement pour recommencer autant de pefades femblables,& d'vn mefme ordre. Et felon que le cheual comprendra, & pratiquera ces leçons, il faudra augmenter ainfi les fauts vn à vn,fans hafter ny alterer ceft ordre, faifant toufiours vne pefade feule, entre deux fauts plus baffes, que celle de la premiere leçon, & encores deux autres pefades affez haultes, apres le dernier faut. Et à mefure qu'il pratiquera la legereffe du derriere,il le faudra haulfer & fouftenir d'auãtage de deuant, afin de reduire par vne habitude bien reiglee,le faut en fa perfection. Et fi en faifant ces leçons le cheual tire à la main,ou fe licentie de s'auãcer plus que le Caualerice ne voudra,foit de fougue, ou de pefanteur,il faudra faire quelquefois ces pefades,& ces fauts fans partir d'vne place,& les pas en reculant: afin que fe chaftiant par ce moyen,il fe retienne ou perde le defir de fe trop auancer. Et par ainfi on pourra diminuer peu à peu les pas, qui fe font par le droit,pour recommencer les temps des pefades, iufques à ce que l'air foit en fa vraye proportion: apres on continuera à le faire pratiquer au cheual,felon la force & l'agillité qu'il aura. I'ay defia dit aux leçons precedentes, qu'il s'en trouuerra plufieurs,qui le mettront quafi naturellement, & en peu de temps à ceft air, fans eftre reiglez par tant de leçons & de patience: Mais d'autant que ce fera vn air proportionné par hazard fans doute,il fera auffi fubiect à beaucoup plus de mutations,que s'il eft apprins & bien fondé.

Ayant ainfi monftré,& fait pratiquer au cheual ces leçons,& proportiõs,le Caualerice leur donnera peu à peu,le vray air naturel du galop gaillard, qui eft beaucoup plus diligent que celuy des caprioles, à caufe du temps qui fepare les fauts, & qui fert comme de courfe, pour le refoudre & haulfer d'auantage. Toutesfois ce temps doit eftre beaucoup plus leger que furieux: & pour la vraye iufteffe de ceft air, il faut que l'action du faut foit accomplie,& femblable à celle que i'ay dit, à l'air des caprioles,hors mis qu'il doit eftre vn peu plus eftendu,& la pefade, qui fe fait entre les fauts, fe doit auffi conuertir en vn temps de galop raccourcy: affauoir nerueufement accompaigné des deux pieds de derriere enfemble, comme les courbettes de demy-air, mais plus auancé & determiné, & moins releué. Or en la perfection de ceft exercice,le Caualerice doit obferuer plus de particuliers mouuemens, qu'en celuy des caprioles,n'y en tous les autres, qui fe font par le droit: car s'il retient trop ce temps,qui fe fait entre les deux fauts, le faut qui s'enfuyura, n'aura plus fa vraye & neceffaire vigueur: & s'il abandonne trop ce temps & pas,le faut fera auffi trop eftédu: & s'il haulfe trop le deuant du cheual, pour faire le faut, l'action du derriere demeurera baffe, & imparfaicte: & s'il laiffe les efpaules du cheual trop baffes, & que par ce moyen il haulfe trop le derriere, (fi le cheual n'eft extremement leger,& bien fõdé fur fes membres,) cefte improportion le contraindra d'auancer le nez ou à faire quelque autre mauuais mouuement de la tefte, fur la defcente du faut, ou de faire le temps & pas fuyuant fi precipité, que l'autre faut d'apres fera trop abandonné, ou trop appuyé fur la bride: mais pour bien pouruoir à tous ces mouuemens,le Caualerice ne doit iamais forcer, efbranler, ny abandonner le ferme & vray appuy de la bouche de fon cheual,(quoy qu'il tire à foy le bras & la main de la bride,ou qu'il l'auance,) pour haulfer,fouftenir,retenir,ou chaffer le cheual.

Perfectiõ de l'air d'vn pas & vn faut.

Pas f'entent icy le temps de galop raccourcy qui fe fait entre les fauts.

Povr bien faire ces aydes & aduertiffemens de bride,il ne faut pas feulement que le Caualerice tienne le bras,& la main en ferme action, mais il eft neceffaire que toute fon affiette foit droicte,iufte & forte,depuis les bouts des pieds,iufques à la tefte.

Diligence du cheualier en faifant aller

le cheual à l'air d'vn pas & vn saut.

Car puis que le bras de la bride tient au corps, il ne faut point douter, que si l'action du cheual esbranle, & incommode le corps, ou si par mauuaise habitude le corps, consent trop par quelque molesse ou debilité, à l'action du cheual, le vray soustien de la bride ne soit souuent esbranlé & falcifié, par l'excessif mouuement du corps, quoy que la faute ne vienne nullemẽt de l'action particuliere du bras, ny de la main, D'autre-part, quand bien le Caualerice aura les reins, les espaules, le bras & la main, en bonne situation & que neantmoins il aye l'assiette si foible, que ne pouuant resister à la violence des sauts, les iambes luy eschappent, mesmes qu'il se trouue à tous les coups en desordre, rompant plustost le temps au cheual, que luy apporter ayde & commodité pour bien soustenir son bon air: ou s'il a le talon si gaillard, & si aspre, que au lieu de se preualoir de la disposition du cheual, (qui peut estre sera colere-sãguin, & trop sensible,) par l'ayde mediocre des esperons, il le pousse à vn desespoir, ou en quelque autre vice: en telles fautes la iustesse & temperature de la main, ne seruira pas beaucoup. Il faut donc que la fermesse du corps, du bras, & de la main ensemble, se rapporte à l'appuy de la bouche du cheual, & le mouuemẽt & l'ayde des iambes, & des esperons, à ses forces, disposition & complexion naturelle. Toutefois il y a des Caualerices, qui sans auoir esgard à toutes ces raisons, pensent & veulent que les sauts, s'engendrent & naissent des esperonnades, quoyque plusieurs choses, qui leur sont incogneuës, s'y opposent. Il me souuient qu'en mes premieres escoles, l'on m'a fait pratiquer en cest air pour vn singulier secret, deux aydes d'esperons, faites soudainement en deux temps, premier que le cheual eust acheué le saut: assauoir vn à quatre doigts, ou enuiron pres des sangles, soudain qu'il auoit haussé le deuant, & l'autre fort reculée & serrée pres des flancs premier qu'il eust acheué de hausser le derriere, afin de le faire esparer plus haut & plus roide, & ce remede m'est souuẽt reüssi, mais c'estoit aucunefois plustost sauts, de desplaisir & de defence, pour mettre le cheualier par terre, que faits de gaillardise, ny de bonne pratique: & encores estoit ce, à certains cheuaux ramingues, & neantmoins de bonne force & dispositiõ, lesquels à la verité sont propres pour cest air, à cause qu'il apporte plus de fougue que tous les autres, & principalement pour l'vsage de certains hommes de cheual, qui estans encores stilez à la vieille coustume, ne se soucient pas beaucoup commẽt que le saut soit fait, pourueu que le cheual ruë fort haut, & roide & que par ceste ayde d'esperons, ils ayent moyen de se fortifier dedans la selle, en s'accrochant presque iusques aux paneaux, cependant que le cheual espare. La raison est, que le cheual ramingue se trouue communément leger à la main, & d'ordinaire il retient sa force, mesmement quand on le veut faire partir viuemẽt: & s'il est leger & fort nerueux, il se met cõmunément sur l'esquine, pour se defendre quãd on le veut cõtraindre, & chasser à coups d'esperons. Voyla pourquoy, il ne faut pas tant craindre que l'apprehension de l'ayde des esperõs, luy rompe le temps des sauts, ny le mette en desespoir & en fuyte, comme s'il estoit naturellement fort sensible & determiné. Toutesfois ie ne baille pas ceste ayde d'esperons, pour estre necessaire, ny de bonne grace: au contraire, i'aduertis de nouueau le Caualerice, que si elle est continuee au cheual colere-sanguin & courageux, cela le mettra en desordre, & en fougue extreme, & pourra rebuter, & auilir celuy, qui sera flegmatique & timide. Aussi ceste ayde ne sert qu'au cheual fingard, & encores le contraint-elle, (mesmement si les molettes des esperõs sõt trop pointues,) de ioüer de la queuë, de s'arrester & quelquefois de pisser, qui sont indices d'vn tres-grãd desplaisir, d'vne crainte effroyable, ou d'vne humeur extremement vile ou malicieuse. D'autre part l'action en est mal seãte: car quãd l'on void le cheualier ainsi accroché, ayant les talons si pres des fesses, cependant que le cheual hausse le derriere, & qu'il espare, il ressemble mieux vne crotesque, qu'vn hõme bien proportionné. Mais si l'ayde des esperons, se fait ordinairement enuiron le

Deux aydes d'esperons faits en deux temps, cepẽdant que le cheual fait le saut.

Action malseante de reculer fort les iãbes, cepẽdãt que le cheual espare.

Le cheual ramingue propre à l'exercice du galop gaillard.

mitan,& au costé du ventre,le cheualier en sera plus droit,le cheual moins affligé,& le saut plus net,plus égal,& plus facile. Car quand le saut,tant haut puisse il estre, est fait selon les plus belles & iustes proportions de la bonne eschole, l'assiette du bon cheualier n'en est iamais incommodée,& si le saut bien recherché & soustenu secoue & incómode le caualier, sans doubte il n'a point les iustes proportions requises à la bonne escole.

MAIS c'est peu que le Caualerice face l'ayde des esperós en lieu propre, s'il n'obserue curieusement la iustesse du temps:car s'il picque le cheual,auát qu'il aye les espaules en l'air,ou trop tost apres qu'il aura haulsé les pieds de deuant, le saut se trouuera trop estendu & desuny: & s'il le picque sur la descente du saut, il reussira trop contraint,&sans vigueur. Il faut doncq serrer le cheual,auec le gras des iambes,& les talons, & l'aduertir de la gaule à mesme temps que le deuant sera en sa vraye hauteur,ou(pour luy donner plus de vigueur) vn peu auparauant, sans ouurir aucunement les iambes,ny les talons, que le saut ne soit finy. Or pour bié soustenir la gaillardise du cheual,à la descente du saut,& pour se rendre plus propre,& plus fort dedans la selle,le Caualerice tiendra le corps ferme & droit,en son plan naturel,cependant que le cheual leuera le deuant,& quand il haussera le derriere, & qu'il espарera, le Caualerice se trouuerra les espaules vn peu reculées,sans tourner la teste d'vn costé,ny d'autre,& sans abandonner le mouuemét du bras de la gaule. Mais en se roidissant sur les reins si accortement,qu'à peine ceux qui le regarderont se puissent apperceuoir de ceste actió,laquelle doit estre égalemét accópagnée de la iuste posture du bras,& du poing de la bride:afin que l'appuy de la bouche du cheual corresрóde à tous les mouuemens susdicts. Il est donc aysé à iuger par toutes ces considerations, que pour bien adiuster & afiner le cheual,principalemét aux airs gaillards, le Caualerice doit estre diligent,droit,ferme,tendu,& par consequent beau à cheual.

Iustes proportions pour bien prendre les temps des aydes de l'air d'vn pas & vn saut.

L'AYDE de l'esguillon,ou esperon sur la crouppe,ou par les fesses,faicte par celuy mesmes qui est à cheual,comme i'ay cy deuát dit,sert beaucoup plus en cest air, que celle de la gaule,assauoir aux cheuaux,qui ont l'appuy plus qu'à pleine main, & qui font les sauts trop longs,à cause que l'effect de ce remede,haulse le derriere du cheual,sans le chasser: mais aussi l'ayde de la gaule,est beaucoup plus necessaire à ceux, qui se retiennét trop,parce que son propre est de haulser,& chasser ensemble. En fin tous les moyens qu'on cherche pour haulser le cheual, & pour luy faire parfaire ses leçons,ne se doiuent pratiquer,que pour faire la disposition, & l'habitude de l'air, qui luy est propre:& à mesure qu'il comprent les mouuemés & la voix du cheualier, on doibt retrancher les remedes extraordinaires. Or tout ainsi que ie veux,que tous les susdits mouuemens,se facét subtilemét,& auec vigueur & bel ordre,i'entens aussi que l'ayde de la voix soit faicte modestement,& auec consideration, & non à l'imitation de certains cheualiers,qui comme estourdis font des cris si extremes en haulsant le cheual,qu'au lieu de luy soustenir,ou augméter le courage&la legeresse, (comme il se peut par la vraye ayde de la voix alegre,)ils le troublent & mettét souuent en desordre,& outre ce, au lieu de donner grace à l'exercice par ceste voix, ils faschent les assistans,& quelquefois se confondent eux-mesmes. En telle sorte que perdant le iugement,ils ne sentent plus les fautes,qu'eux & les cheuaux font & par lesquelles la perfection du saut est empeschée. Quand à la plus belle posture du bras de la gaule,en faisant l'ayde de la crouppe,c'est celle qui se fait par dessus l'espaule, pourueu que la gaule donne droit au mitan des fesses du cheual, qu'on ne recule ladicte espaule,& qu'on ne tourne tant soit peu, le visage d'vn costé ny d'autre,comme font la plus part des hommes de cheual. Toutesfois ceste ayde de gaule se fait d'ordinaire,par vn mouuement de bras si grand,si haut & si apparent,que si le che-

Proprieté de l'ayde de l'esguillon ou esperon sur la crouppe, & la difference de celle de la gaule.

La voix trop haulte est mal seante au cheualier en faisant sauter le cheual.

ual sauteur est naturellement fort apprehensif, le soupçon d'iceluy mouuement, luy desreglera souuent la ferme situation de la teste, le temps, & l'ordre de ses leçons. C'est pourquoy aucunefois, il vaudra mieux tenir la gaule dessouz le bras, & la pointe d'icelle en arriere. Il est vray que la tenant de ceste façon, l'ayde en aura moins de grace, mais aussi les effects en seront plus diligens & plus certains.

Or i'ay desia dit, qu'vn des plus extremes & violens exercices, que le cheual de carriere puisse faire, est celuy des sauts, à cause dequoy le Caualerice ne sçauroit rendre vne plus belle preuue de sa passiēce, & de son sçauoir, que de maintenir le cheual sauteur long temps en bonne & iuste escole, mesmement si de sa nature il est colere & fort sensible. Et l'vn des plus notables preceptes, que ie puisse redire & recommender en ceste occasion, est de ne rechercher iamais l'extremité de la disposition, & de la force du cheual en l'exerçant principalemēt aux leçons ordinaires des sauts: mais au contraire s'il se presente comme de soy, pour se vouloir hausser tant qu'il pourra, le bon Caualerice ne doit ordinairement consentir à ses grandes & gaillardes resolutions, si ce n'est pour luy laisser quelquefois exercer sa gaillardise, & legeresse plus nerueuse, ou quand il le voudra faire paroistre, en quelque compagnie extraordinaire: mais communément il luy doit suffire que les sauts soient bien, & nettement proportionnez, luy laissant, ou luy faisant dispenser ses forces, par vne telle mediocrité, qu'il aye moyen d'augmenter & fortifier peu à peu, sa legere disposition, en faisant vne habitude attenduë & bien confirmee, qui luy donne occasion d'aymer, plus que craindre l'escole: & que par ce moyen il en parte le plus souuent plus desireux de sauter apres sa leçon, que las, n'y en apprehension des extremes efforts des sauts trop precipitez & continuez: car en fin il faut curieusement conseruer le courage, & l'alegeresse des cheuaux sauteurs, autrement ils ne dōneront pas beaucoup de contentement au cheualier, qui sçaura beaucoup en cest art, ou ne dureront pas long temps, sains & entiers. Et pour bien obseruer tous ces preceptes & proportions, il faut aussi que le bon Caualerice rencontre les cheuaux bien nez, & enclins aux plus beaux exercices, & qu'il face bonne ellection de l'air, & des maneges qui seront plus propres à leurs forces & dispositions.

Ie me suis voulu exactement & longuement expliquer aux reigles & preceptes de ces airs plus gaillards. Parce que ie n'en parleray pas beaucoup au second liure. Et ie m'asseure que les bons Caualerices, qui comprendront bien toutes ces proportions, cognoistront assez qu'elles se rapportent à la perfection de cest exercice, & que la verité & bonne experience les recommande fort à ceux qui sont capables, de les bien pratiquer. Peut estre s'en trouuera-il plus grand nombre que ie ne pense: Mais ie tiens, qu'il n'y a cheualier peut estre au monde, qui en puisse iuger plus dignement que Monseigneur le Duc de Mont-morency à present Connestable de France, qui a mieux haussé & soustenu les cheuaux sauteurs que Cauaressire ny autre que i'aye encor veu.

Pour le dernier precepte de ce premier traicté, i'admoneste tous ceux qui ayment cest art, d'euiter soigneusement l'imitation de plusieus, qui se plaisent à faire les biē disans, depeignans les perfections des cheuaux qu'ils veulent louër, par vne infinité de comparaisons superflues, & tant esloignees de la verité, que le style n'en est propre qu'à faire le charlatan de cest art: car en discourant des belles & bonnes parties que le cheual peut auoit, tant en ces forces & courage, en sa generale stature, qu'en l'adresse des bons exercices, le cheualier bien entendu doit dire nettement, & en peu de mots, ce qui en est, par des bons termes & raisons propres, veritables, ou au moins vray semblables.

Fin du premier Liure.



TABLE DV PREMIER LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

Fin de la table du premier tome.

SECOND LIVRE DES PRECEPTES DV CAVALERICE FRANÇOIS, COMPOSE' PAR LE SIEVR DE LA BROVE.

Sur l'ordre des plus iustes proportions de tous les beaux airs & maneges qu'on peut apprendre au cheual qui en est capable.

Troisiesme Edition, reueuë & augmentee par l'Auteur, outre les precedentes Impreßions.



A PARIS,
Chez la vefue Abel l'Angelier, au premier pillier de la grand' salle du Palais.

M. DC. X.

Avec Privilege du Roy.



A MONSEIGNEVR LE DVC DE MONT-MORENSY PAIR ET CONNESTABLE DE FRANCE.

MONSEIGNEVR.

Il y a peu de personnes entre tous ceux qui me cognoissent en ce Royaume ou ailleurs, qui ne sçachent que i'ay l'honneur d'auoir esté domestique de vostre illustre Maison: mais tous ne sçauent pas les obligations particulieres que ie doibs aux biens & honneurs qu'il vous a pleu me faire par dessus mon merite, ny la cause principale, qui de bien loing m'attira si prés de vostre grandeur, en mon aage plus vigoureux. Ie m'asseure que la pluspart aura pensé que ce fust quelque necessité de biens de fortune, & l'espoir d'en acquerir par les honnorables effects de vostre liberalité: neantmoins beaucoup de ceux qui ont mieux & plus long temps recogneu mon libre naturel, & la curiosité par laquelle i'ay tousiours recherché les qualitez plus seätes au Gentil homme bien né, n'ont pas faict difficulté de croire, que riẽ ne me poussa & retint tant à vostre seruice, qu'vn honneste desir de pouuoir comprendre & retenir quelques traicts de beaucoup de nobles & loüables parties qui se pouuoient aprendre, comme en vne escole de vertu, ayant moyen de veoir d'ordinaire vos accorts & genereux deportemens. Et ceste paßion auoit commencé à me posseder dés mon enfance: car estant page & encor fort petit, ie commençay à veoir que tous les Princes, & generalement toute la plus braue & curieuse Noblesse de la Cour, taschoient soigneusement à se façonner à la Danuille, recherchant l'exemple de tous vos gestes iusques à la moindre proprété qu'õ voyoit en vos habits, ce qui pouuoit aucunefois reußir aux plus habiles. Mais en ce que vous vouliez particulierement monstrer vostre merueilleuse grace & Martiale dexterité, mesmemẽt estant à cheual armé ou desarmé, ie puis dire auec verité n'auoir veu en ma vie Cheualier qui vous aye peu bien imiter. Par ainsi quand vous n'eussiez esté que simple Gentil-hõme, tant de belles qualitez qui vous faisoient admirer m'eussent tousiours adstraint à vous dõner comme ie feus ma tres humble affection. I'vseray encor à present s'il vous plaist, Monseigneur, *de ceste mesme frãchise, vous offrant en toute humilité ce secõd traicté de mon Caualerice, cy deuant voué à Monsieur le Comte d'Osemon vostre fils defunct, à qui i'auois heureusement donné les principes de tous ces plus beaux exercices à cheual & à pied, & lequel ie cherissois par vne extreme amitié pleine de reuerence & de respect, tant à cause du bon vouloir dont il luy plaisoit m'honorer, que parce qu'il promettoit desia en son aage pueril, par ses douces mœurs & agreables actions, l'imitation de vos vertus; & ceste belle ame quittant le monde pour aller à Dieu, me laissa le dueil perpetuel de la plus grande perte que ie pense auoir iamais faite. Or en cest offre que ie vous fais,* Monseigneur, *qui est comme mon chef-d'œuure, se trouueront expliquees & figurees beaucoup de belles & vtiles proportions modernes qui ne pourront estre bien cogneues ny practiquees que par les plus excellens hommes de cheual. C'est pourquoy ce subiect ne regarde pas seulement la protection de vostre grande authorité, mais plu-*

st est la longue & rare experience que vous auez acquis en l'exercice de cet art, & la certitude que vous estes plus capable d'en iuger que Seigneur ny autre qu'õ ait iamais veu en ce Royaume. Ie sçay, Monseigneur, *que cest œuure n'est pas digne de vostre veuë, ny de l'appuy de vostre grandeur; toutesfois ie la supplie tres-humblement de la vouloir agreer & accepter, puis qu'elle vient & vous est offerte par*

Vostre tres-humble & tres-fidele seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.

SONNET.

FRappant d'vn pied poudreux le pied du mont Parnasse,
Pegase fit sortir le doux coulant ruisseau,
Qui va precipité, abreuuer de son eau,
Le vert des prez herbeux qui iamais ne se passe.

La BROVE *tout ainsi regardant face à face*
Et pressant de sa main le beau tetin gemeau
De la neuuaine trope en tire vn suc nouueau
Qui de bonté, douceur, le doux Nectar surpasse.

Vi donc, cheual heureux au milieu de la pree
Que tu fais ondoyer de ta diuine onglee:
Et toy Bellerophon raui sur les sommets:

Du haut mont consacré aux Nymphes Pierides,
Apres l'auoir armé de selle, mors, & brides,
Succe ce doux Nectar & te pais de ses mets.

A. ROVSSEAV.

SONNET.

LA BROVE, *c'est œuurer surnaturellement*
Qu'œuurer en ta façon: Raison la raison tire
Comme le feu, le feu, la terre, terre attire,
L'eau coule auecques l'eau, de leur droit mouuement.

Mais douër de Raison, adresse & iugement
Ce qui est sans raison, est chose qu'on admire
Autant que si le feu, ou l'eau pouuoient eslire
Leur domicile és cieux, dans le haut element.

C'est toutesfois ainsi que tu œuures la BROVE,
Digne d'estre admiré: ainsi ta raison douë
Le cheual de raison, tes escrits en font foy.

Et ces contraires ioints par ta belle science,
De toy auec la mort ont fait telle alliance,
Que dés meshuy tu n'es plus suiect à sa loy.

I. BOYSSEVL.

SONNET.

LE gentil Rossignol au mois delicieux
Dégoise ses fredons sur le mollet herbage,
Aux oyseaux debattant l'honneur du vert bocage,
Son chant est dessur tous le plus melodieux:

La Brouë, tout ainsi vos écrits gracieux
(Adoré d'vn chacun admirant vostre ouurage)
Debatent les lauriers aux premiers de cet aage,
Qui desia vous sont deuz comme victorieux.

C'est pour auoir trouué parfaictement l'adresse
Des cheuaux façonnant la Françoise ieunesse,
A toute autre vertu qu'on vous en doit l'honneur.

Quant à moy, s'il vous plaist accorder m'a demande,
De grace receuez ces vers pour mon offrande,
„ Le recueil entre amis oblige le donneur.

Le Seigneur du Bourdet.

Pulchrum mori succurit in armis.



SECOND LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE, SVR L'ORDRE DES PLVS IVSTES PROPORTIONS DE TOVS LES beaux airs & maneges.

PREFACE.

TOVS les hommes de cheual, & mesmes les meilleurs maistres, ont tousiours eu certaine inclination à quelque air, ou manege particulier, qu'ils ont aussi mieux pratiqué que tous les autres, qui se peuuét exercer selon l'art: qu'il soit ainsi, l'on void ordinairemét que les vns ont beaucoup de naturel à dresser les cheuaux terre à terre, qui neátmoins ne rencōtrent pas facilement les temps des maneges releuez: Les autres à demy air, & aux courbettes rabatuës, qui resoluét mal les cheuaux de guerre, & qui se perdent aux airs plus gaillards: les autres dōnent beaucoup de legeresse, & de grace aux groupades, qui ont de la peine à faire rabatre nettemét vne mesure plus estroite, & ne sont assez nerueux ou n'entédét pas bien les vrais temps, & mouuemés des bós sauts: d'autres qui leuent & portent les sauts par des aydes grádes & faciles, sur tous les airs & maneges que le cheual les peut fournir, qui toutesfois n'ōt pas beaucoup de iustesse aux proportions plus basses: d'autres luy donnent ou cōseruent en maniant, la legeresse & facilité de la bouche, qui luy laissent la teste vague auec trop de liberté: d'autres qui luy asseurent curieusement le col & la teste, mais ils endurcissent d'autant l'appuy de la bride: d'autres qui generallemét entédét bien les temps, de tous les airs releuez, qui ne gardent pas beaucoup de iustesse aux proportions du terroir, & d'autres qui obseruent si estroittement vne gráde iustesse, (auát qu'auoir acquis la facilité suffisante, en ceste pratique) que la franchise, disposition, & legeresse du cheual en est amortie: & ceux qui ont plus de iugement, & de dexterité peuuent plus acquerir de ces belles, & principales parties ensemble, sans que les susdits desordres s'en ensuiuent. I'ay veu en diuers lieux aucuns excellens hómes en cest art, mais fort peu, qui également ayent bien fait & entendu les aydes, chastimens, & iustesses de tous les beaux exercices qui en dependent. Et sur tous les plus dignes maistres que i'ay cogneus, ie dōne la supreme loüáge au Seigneur Iean Baptiste Pignatel, dót la memoire doit estre à iamais honoree parmy les hómes de cheual, cōme de celuy, qui le premier inuéta la iustesse de nos escoles, & qui a cōmencé de nous mōstrer le vray ordre des plus belles proportions de tous nos airs & maneges bas, mediocres, & hauts: Toutesfois ie ne sçay si pour cela, ie dois dire qu'il aye apporté beaucoup d'vtilité, d'autát que pour vn qui pourra auoir bien cóprins la perfection de ces reigles, ie m'asseure qu'il y en aura vne infinité qui les penseront sçauoir, & qui neátmoins ne les entédrōt peut estre iamais, quoi que desia il n'est si petit escuyer de quatre, ou cinq ans, d'escole, qui ne tasche de les mettre à son vsage, à tort ou à tra-

uers. Et ce qui en eſt plus faſcheux, il n'y eut iamais tãt de cheuaux retifs, ramingues, auillis, falſifiez de col, de bouche & de queuë, rebutez & eſtropiez, que nous voyõs à preſent. Ce ſont auſſi les communs effects des reigles plus iuſtes, & plus excellentes, eſtant mal effectuees: car par icelles le Caualerice preſumptueux, impatient, & mal fondé, peut gaſter vne infinité de bons cheuaux, en ſe flattant, & preſumant de faire auſſi bien, ou mieux, que les meilleurs maiſtres. Et au contraire elles peuuent reduire le cheual à beaucoup de perfectiõs, eſtans bien entẽdues, & appropriees ſelõ les conceptions des doctes inuẽteurs. A cauſe dequoy ie voudrois, que ceux qui ont plus de ſçauoir en ceſt art, tinſſent pour maxime, de ne faire ny laiſſer iamais recognoiſtre, l'eſtroitē & plus obſeruee iuſteſſe de nos exercices, aux ieunes hommes eſcoliers, non plus qu'aux cheuaux, ſi premier il ne ſont bien fondez & diſpoſez pour en faire leur profit: & ſi le commun de ceux qui font les maiſtres, veulẽt prendre mon aduis en bõne part: ie les conſeille de ne s'amuſer pas, par vne trop curieuſe preſomption en certaines iuſteſſes modernes recherchez de pluſieurs: mais ſeulemẽt cõuenables à ceux, qui ſans preſumer d'eux meſmes plus qu'ils ne deuoiẽt auec le tẽps, le trauail & la patience ſont venus de degré en degré, quaſi à la perfection de ceſt exercice. Ains pluſtoſt qu'ils ſe mettent en deuoir par vne exacte diligẽce, de bien cõprendre toutes les raiſons, proportions & mouuemens que i'ay voulu expliquer, le plus facilement que i'ay peu en ce Second Liure, ſur peine d'eſtre contraints, (apres beaucoup de trauail d'eſprit, & de corps) de reculer, & retourner tous cõfus, & mal cõtents à leur premier & ordinaire ſtyle, ou de n'auoir autre contẽtement en leur erreur, que celuy que leur apportera l'eſperance de rencontrer & apprẽdre deux meſmes ce qu'ils cherchent, à quoy ils ne ſçauroiẽt paruenir, ſans l'aide de ceux qui auront plus de ſçauoir, auſquels peut eſtre ils penſeront faire trop d'honneur, où eſtans ſaiſis de la commune & vaine ambition, craindront d'offencer leur reputation, recherchans en la ſuffiſance d'autruy, ce qu'ils n'auront peu bien comprendre. Combien de Caualerice ay-ie veuz, & y a il encores de ceſte humeur glorieuſe, qui ne voulans ceder aux plus excellents maiſtres, cherchent couuertement les moyens de les voir trauailler, aux iuſteſſes de leurs eſcoles, penſans au partir de là effectuer iuſtement, & bien à temps, ce qu'ils ſe preſument auoir deſrobé, & eſtre exempts d'obligation, comme du regret d'en confeſſer l'imitation: ſans conſiderer que par ceſte fineſſe inutile, ils ne peuuent deſcouurir ny recognoiſtre, que ce qui eſt le plus general & apparent, ny rien conceuoir de ce, qui excede leur capacité. Et quand bien ils auront comprins beaucoup des plus belles & iuſtes proportions, c'eſt aſſauoir ſi pour cela, ils en cognoiſtront les fondemens, ou s'ils iugeront bien en quel eſtat d'eſcole, & à quelle nature de cheuaux, elles ſeront propres. Et ſi eſt-ce que ſans ceſte cognoiſſance, leur acquiſition fortuite, ne ſera pas ſeulement vaine, mais le ſujet d'vne infinité d'erreurs. Nonobſtãt tout cela ils preſumeront que ce leur ſera vne grande preuue de ſuffiſance, de faire manier des cheuaux à courbettes, groupades ou ſauts, choſe qu'on a pratiqué bien ou mal, il y a enuiron cinquante ans, aux moindres eſcoles d'Italie: Meſmes ie puis dire auec verité, qu'en mes premiers coups deſſay, eſtant encore preſque ignorant en ceſt art, i'ay aide à dreſſer a tels airs & maneges, vn aſne, qui faiſoit eſmerueiller le peuple badin. Mais depuis ce temps, tels exercices ſe ſont rendus ſi familiers, qu'à preſent il n'eſt pas iuſques aux laquais qui ne les ſçachent apprendre aux ſinges & aux chiens. Ie m'attens de voir encore que les bergers en feront faire de meſme à leurs moutõs & aux boucs: ie dis auſſi bien pour le moins, que pluſieurs de ceux, qui penſent eſtre bien entendus & ſubtils Caualerices, les font faire à leurs cheuaux mieux dreſſez. Surquoy ie ne diray ſinon, que ce n'eſt pas de ce temps ſeulement, que les plus beaux arts ont eſté diuerſement praticquez ou prophanez par pluſieurs ſortes de perſonnes: toutesfois en touts aages on n'a veu reuſſir que fort peu d'excellens artizans, principalement en

cest exercice, qui semble estre si cõmun. Ie suis donc d'aduis que les cheualiers mieux nés & plus industrieux, taschent de s'acquerir l'honneur & contentement d'estre de ce petit nombre, & non pas s'arrester à certaine routine grossiere, rigoureuse & despourueu de bon fondement & de raisons pertinẽtes. Aussi n'est-elle approuuee que de ceux, qui sont les moins iudicieux & sçauans en ceste honneste vacation. Ie ne m'ebahi plus si plusieurs suffisans Caualerices de ma cognoissance ont souuent voulu faire leurs maneges à l'escart & quasi seuls. Entre lesquels, ie sçay que le seigneur Horace de la mare, nepueu du seigneur Iean Baptiste Pignatel, se cachoit d'ordinaire, quand il vouloit adiuster & affiner l'air, & le manege de quelque cheual, digne de ses plus belles leçons, non pas estant fasché, (comme chiche de son sçauoir;) qu'on descouurist vrayement l'excellence de ses reigles: car il en estoit assez liberal: mais seulement pour ne pouuoir patiemment supporter, le desplaisir de les voir pratiquer sans ordre, ny iugemẽt, à certains mauuais & presumptueux imitateurs, qui ne s'estimoiẽt pas beaucoup moins sçauãs que luy, quoy qu'en son art, il fust le principal chef-d'œuure, que son oncle eust iamais fait. Or me ressentant, comme ie dois, du bien & de l'honneur, d'auoir fraternellement possedé, tant que i'ay voulu, non seulement l'entiere amitié, de ses deux tres dignes, & rares personnages, mais aussi leur vertueuse & domestique conuersation. Ie veux faire paroistre en ce second liure, leur belle & artificielle curiosité, à tous les hõmes de cheual de ce temps, & à l'aduenir aux successeurs de nos escoles: & vsant de ma franchise & liberalité naturelle, ie ioindray aux enseignemens de ces deux, & de quelques autres excellens personnages les obseruations, que mes longues peines on fait naistre, en mon peu d'entendement. Ie m'asseure que la pluspart des hommes de cheual, qui seront capables de comprendre, & de bien effectuer ce qu'ils trouueront icy apres assez grossierement expliqué, confesseront en leurs consciences, qu'ils auront auparauant esté fort esloignez de leurs pensees, d'autres entendront aussi peu ce qu'ils liront, comme si le discours n'auoit rien de commun auec leur profession, & d'autres qui tous confus entreront en doute de la vraye pratique des reigles, & leçons representees par les raisons, & figures qu'ils ne pourront bien entendre. Surquoy ie les aduise de nouueau, que tout ainsi que le bon Caualerice ne doit iamais rechercher, & contraindre le cheual, à ce que ses forces, disposition & memoire ne peuuent fournir, il ne doit non plus temerairement entreprendre de faire plus qu'il n'entend soy mesmes, que pour se mettre en deuoir de l'aprendre des meilleurs maistres, & veux encore redire, que c'est erreur de croire qu'on se puisse rendre bon Caualerice, seulement par la lecture, puisque les effects d'vn tel exercice, consistent en l'action & aux iustes mouuemẽs du corps & des membres, si ce n'est que voulant effectuer ce qu'on aura leu, on soit assisté & secouru des maistres plus excellens: i'entens pourtant, que l'ample & profond discours de ce qu'on entreprendra, en soit vn principal gouuernal. Mais il doit estre secondé de la bonne pratique, & entre autres de mes communs desirs, c'est que l'escolier de c'est art, se souuienne pour l'amour de moy, qu'il est mal seant à celuy, qui sçait bien faire quelque honneste exercice, d'en parler long temps & trop souuent, mesmement quand il en dit beaucoup plus qu'il n'en sçauroit faire.

PROPOSITION GENERALE POVR LES LECONS DE CE SECOND LIVRE.

CHAPITRE I.



OVT ainsi que l'architecte qui a cõmencé vn edifice, sans auoir plustost recogneu si la place de son plan, est capable d'en soustenir les fondemens, ne se doit esmerueiller si lors qu'il pense auoir beaucoup aduancé son œu-

ure, il trouue ses peines, & despenses perdues & sa bóne reputation d'autant amoindrie, aussi quand le Caualerice entrepréd de bien dresser vn cheual, sans recognoistre le naturel, & les forces d'iceluy, il ne doit trouuer estrange, si la pluspart de ses moyés & trauaux, sont cómunément inutiles, quoy qu'en exerçát des cheuaux dressez, il sçache iustement garder les proportions de tous les plus beaux airs & maneges: car la iuste pratique & le téps de la main, & de la iambe, se peut apprendre en trois ou quatre ans. Et quoy que ses parties soyent belles & necessaires, si est ce que les effets en sont incertains & souuent preiudiciables, sans la cognoissance & le próptiugement, tant de l'inclination & complexió du cheual, que des occasions ausquelles, il faut diuersement vser des leçons, & bons remedes de l'art, chose qui ne se peut bien comprendre q̃ par l'affection naturelle de l'esprit curieux, & la longue experiéce des bónes escoles pourueuës de plusieurs cheuaux de diuers courages & téperamens: & pour pouuoir paruenir en la bonne pratique de tel exercice, il est necessaire que le Caualerice sçache premierement que le cheual est de sa nature generalemét moins adroit que nerueux, plus timide que courageux, plus colere que mal faisant, qu'il a beaucoup d'apprehension & peu de memoire, mesmes tát plus il est sensible & vigoureux: que si aucunesfois on luy voit faire des choses apprinses, ausquelles il obserue plusieurs actiós & mouuemens d'obeissance, de iustesse & d'esgalité, c'est plus par la crainte des bons chastimens, qu'il a accoustumé de receuoir, ou par la longue habitude des bonnes reigles bien pratiquees, & refaites vne infinité de fois, en leur vray temps & occasiós que pour se bien souuenir de l'ordre des leçons qu'on luy a donné: & quád il entre en quelque desespoir, c'est plus pour euiter & fuir l'extreme douleur, ou la subiectió qu'il reçoit ou qu'il apprehende, que pour entreprédre contre celuy qui le tourméte. Il est bien vray qu'il y a des exceptions en certains cheuaux, ausquels aussi il se faut seruir des remedes extraordinaires: mais pour bien obseruer les maximes generales, & plus necessaires en la bonne escole, & ausquelles plusieurs tenus pour bons maistres neátmoins se perdent manquans de iugement. On doit vser d'vne grande patience, ayant affaire aux cheuaux coleres sanguins, les tenans plus en crainte qu'en subiection, parce que d'autát qu'ils sont naturellement sensibles & apprehensifs, les remedes & chastimens plus contraints, les peuuent rebuter & desesperer: & à ceux qui sont coleres adustes, il faut aussi obseruer en leur exercice beaucoup de discretion, & de diligence pour les diuertir de leurs mauuaises impressions, premier qu'ils facent les desordres qui se peuuent euiter: parce que communément ils sont timides & malicieux, & par consequent la douceur & les caresses, ne les reduisent pas à l'obeyssance, & la rigueur de l'escole les auilist souuent: & en recherchant ceux qui sont coleres flegmatiques, il est necessaire d'vser de leçons courtes, faciles, & souuent refaictes en diuers & differens lieux, tant à cause qu'ils sont ordinairement plus foibles de memoire que les autres, que parce qu'ils n'ont pas beaucoup de force ny de courage: & quoy que d'ordinaire les sanguins melácoliques, soyent plus patients, & moins malicieux que ceux qui de leur nature, sont autrement composez, il faut aussi en les exerçant, garder cómunément vne mediocrité sagement iugee, entre la douceur & la rigueur de l'escole afin de conseruer tousiours leur facilité & bonne inclination. Pour toutes ces considerations, le Caualerice doit tousiours proportionner en son escole l'exercice du cheual, aux forces qu'il descouure en luy, l'habitude de ses leçons, à la memoire qu'il y recognoist, & les menasses, chastimens, & caresses à la disposition du courage qu'il peut auoir, cóme il se trouuera cy apres en leurs lieux par ordre, & si i'vse souuent de redites, le Lecteur doit aussi auoir esgard, qu'il est communément besoin en la pratique de ces exercices, de faire plusieurs fois vne mesme chose, en diuerses occasions.

EFFECTS PRINCIPAVX DV TROT ET DV *galop, qui peuuent diſpoſer les bonnes parties que le cheual doit auoir pour rendre les plus beaux maneges en leur perfection.*

CHAPITRE II.

LA premiere, & principale obeyſſance neceſſaire en to⁹ les airs & maneges du cheual de cāpaigne & de carriere, deſpend de ſa bōne inclinatiō, de ſes forces, diſpoſition, legereſſe, facilité d'aleine, & ſincerité de bouche. Toutes ces parties neceſſaires ſe doiuent, & ſe peuuent generalement bien diſpoſer par le trot, & le galop, diſcretement & iuſtement pratiqué: Aſſauoir les forces, diſpoſition, facilité d'aleine, & bonne inclination: parce que les mouuemens du trot, aduerty & bien ſouſtenu, & du galop ayſé, & neantmoins vigoureux, ſont les mediocres exercices, qui par l'art ſe peuuent donner au cheual, & par conſequent ſe trouuent plus temperez, ſupportables & amis de nature, que les moindres ou plus violens: la legereſſe, à cauſe que tous les mouuemens du trot ſe font, le corps du cheual eſtant touſiours porté d'vn coſté ſur vne iambe de deuant, & de l'autre ſur vne iambe de derriere: tellement que le deuant, & le derriere eſtans enſemble, ainſi également ſouſtenus de biays, le Caualerice à moyen d'alegerir l'appuy, & la teſte du cheual, ſans luy rompre ny alterer la bouche, & de luy deſgourdir les membres ſans les offenſer. Le temperament de la bouche ſuruient auſſi, par la commodité de l'action du galop: d'autāt qu'il faut neceſſairement que le cheual leue à tous les temps, les deux eſpaules & les bras enſemble: de façon que le deuant n'eſtant ſouſtenu en tels mouuemens, iuſques à ce que les mains redonnent en terre, cela ſert de commodité au Caualerice de receuoir, & ſouſtenir peu à peu, la deſcente deſdits mouuemens de galop, par la fermeſſe & ſubtilite du bras, & de la main de la bride, & de dōner par ce moyen l'appuy à la bouche, qui en a faute: mais il faut en ceſte derniere occaſiō, que le galop ſoit aſſez reſolu: partant les principaux effets du trot ſont propres à la legereſſe, & ceux du galop à la fermeſſe de la bouche, i'entends, comme i'ay deſia dit, le trot eſueillé, racourcy & ſouſtenu: car au contraire quand il eſt abandonné & trop continué, il appeſantit autant & quelquesfois plus, les eſpaules, le col, la teſte, & l'appuy du cheual, qui eſt bas ou chargé de deuant, ou qui a la bouche trop charnuë ou dure, que pourroit faire le galop mediocre: & le galop trop retenu peut aucunefois faire deuenir ramingue, & affoiblir de bouche le cheual qui naturellement eſt leger à la main, tout ainſi qu'eſtant trop furieuſement agité, il peut trop endurcir l'appuy, qui de ſoy eſt à pleine main.

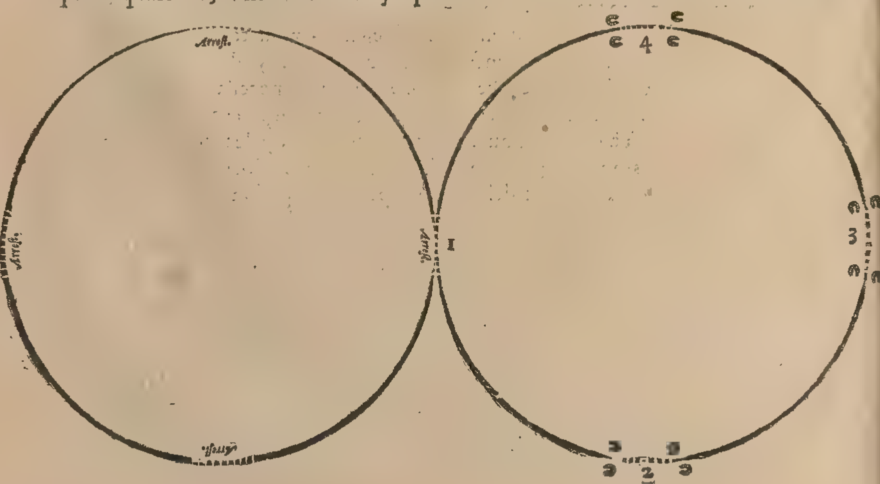
QVOY que par ces raiſons l'exercice du galop, ne ſoit pas neceſſaire à la ſoupleſſe des membres, ny à l'obeyſſance des cheuaux trop chargez, qui peſent à la main, ſi eſt ce qu'il ſert beaucoup à faciliter la bouche de ceux, qui ont trop de fougue: d'autant que ſi d'ordinaire le galop eſt legerement & lentement, ou mediocremēt diſpenſé, il leur peut auec le temps accroiſtre l'aleine, & faire perdre l'apprehēſion ou trop grande affection de courir, qui eſt la cauſe principale des difficultez des bouches, de la pluſpart des cheuaux fort ardents & courageux. C'eſt pourquoy, i'aduiſe le Caualerice qui faict vne reigle generale d'appaiſer, & rendre bon à la main le cheual ſoupçonneux, & de peu de memoire, en le faiſant longuement trotter, que le remede en eſt trop lōg & incertain: car quād il l'aura exercé cinq ou ſix mois, voire vn an, couſtumierement au trot, & qu'il penſera l'auoir deſia bien appaiſé, voulant apres commencer à le faire galopper, il le pourra remettre par ce moyen en ſa premiere action, fougouſe & ſoupçonneuſe, à cauſe que la furie & velocité de la courſe, n'eſt autre choſe que les mouuemens du galop eſtendus, haſtez & determinez: tellement que pour diuertir le cheual impatient, de ce grand, & naturel ſoupçon, qui le tient ordinairemēt hors de l'obeiſſance de l'eſcole, il eſt neceſſaire de luy faire douce-

ment accouſtumer, par vne longue pratique, le commun exercice du petit galop, lét & facile, afin que par l'habitude diceluy, il perde le trop grand deſir d'aller plus viſte, & ſur tout, il ne le faudra faire courir à toute bride, qu'vne fois le moys au plus, & encores le doit-on remettre à tous les coups, vn peu ſur le petit galop, par le droit, auãt que deſcendre : c'eſt comme il faut iuger, & ſe ſeruir des diuers effects du trot, & du galop. Mais ce n'eſt pas tout de comprendre tous ces preceptes, car on les doit ſçauoir proprement pratiquer eſtant à cheual, ſelon les leçons ſuyuantes.

PREMIER ADVERTISSEMENT SUR LA IUSTESSE de tous les airs & maneges, & pour alegerir & faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui poiſe ou qui tire à la main.

CHAPITRE III.

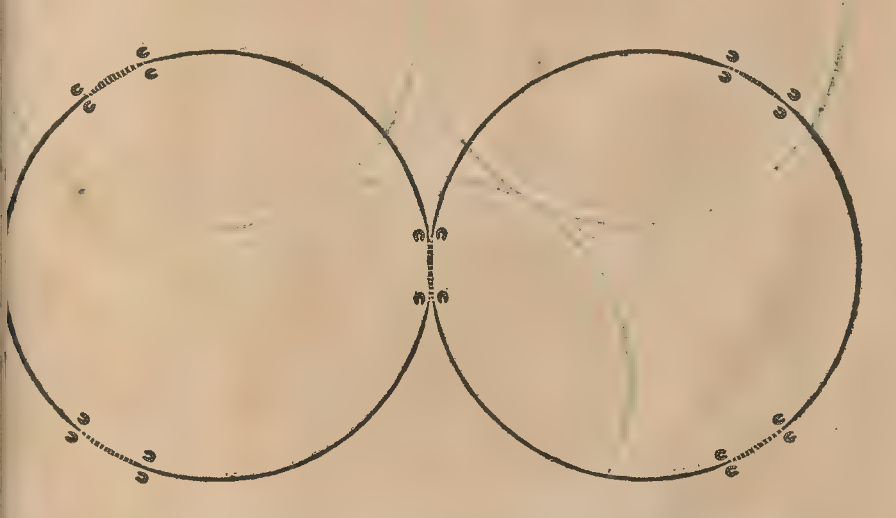
LA principale curioſité que doit auoir le Caualerice deſireux de reduire par ſon art & ſa diligence, le cheual en la perfection de ſes plus beaux exercices, eſt de le rendre premierement paiſible, & bon à la main: car de la faut que naiſſe la frãchiſe, & facilité de tous les beaux airs & maneges. Or pour ranger ainſi le cheual, qui a deſia quelque bon commencement d'eſcole, & qui neantmoins pour eſtre peſant ou trop fougoux s'abandonne, ſe bande ou s'appuye trop ſur la bride en trottant, & en galoppãt tant aux voltes, que par le droit, il luy faut aſſembler & retenir en obeiſſance les forces: Mais il eſt aucunefois neceſſaire de ſe departir des reigles ordinaires: d'autant que le plus ſouuent elles ſont inutiles à tels cheuaux, à cauſe que, comme i'ay deſia dit au premier Liure, les communs exercices & chaſtimens longuement continuez auec violence, leur peuuent ſouuent, ou amortir la ſoupleſſe des membres, où pluſtoſt aſſouplir, & endurcir que alegerir l'appuy de la bouche, tant à cauſe de la laſſitude, qui ſuruient facilement aux foibles ou plus peſants que de l'apprehenſion, qui ſaiſit d'ordinaire ceux qui ont plus de fougue. C'eſt pourquoy ie veux maintenant que le Caualerice obſerue en chacun de ces ronds, grands & ordinaires quatre quartiers, comme ils ſont icy repreſentez.



Si le Caualerice veut faire recognoistre ces ronds ordinaires au cheual, allant le pas, auant que le mettre au trot, sans doute il le trouuerra apres plus libre en trottant & tournant, que s'il commençoit de trotter, sans estre plustost aduerty de l'espace, & rondeur de sa leçon: toutesfois quand le cheual sçait trotter & galopper facilement large & estroir également à chasque main, & bien parer, ie n'approuue pas qu'on luy continue tousiours la reigle d'estre pourmené sur la proportion de son manege, premier que le resoudre en iceluy, car l'habitude de cest aduertissement le pourroit rendre negligent: mais en quelque sorte que le commencement se face, si apres que le Caualerice luy aura fait faire deux ou trois voltes de trot à chasque main, il le sent tirer ou trop appuyer sur la bride, lors il l'arrestera tout court & droit, cóme dessus vn des cartiers qui se voyent cy auant marquez, choisissant tel qu'il voudra, & s'il est besoing le fera reculer de pas, selon qu'il aura trouué abandonné ou dur à l'arrest, sans que pour cela, les quatre pieds partent, ny s'esgarent de la piste arrondie.

L'ayant ainsi assemblé, il le faudra faire doucement repartir d'vn bon trot d'escole, & le parer tout de mesmes sur l'autre cartier plus proche, continuant ceste reigle de cartier en cartier à chasque main, & faisant en l'vne & en l'autre, à tous les coups, trois tours ou plus ou moins, selon qu'il sera besoing pour le tenir en l'obeyssance de ses larges, & premieres leçons.

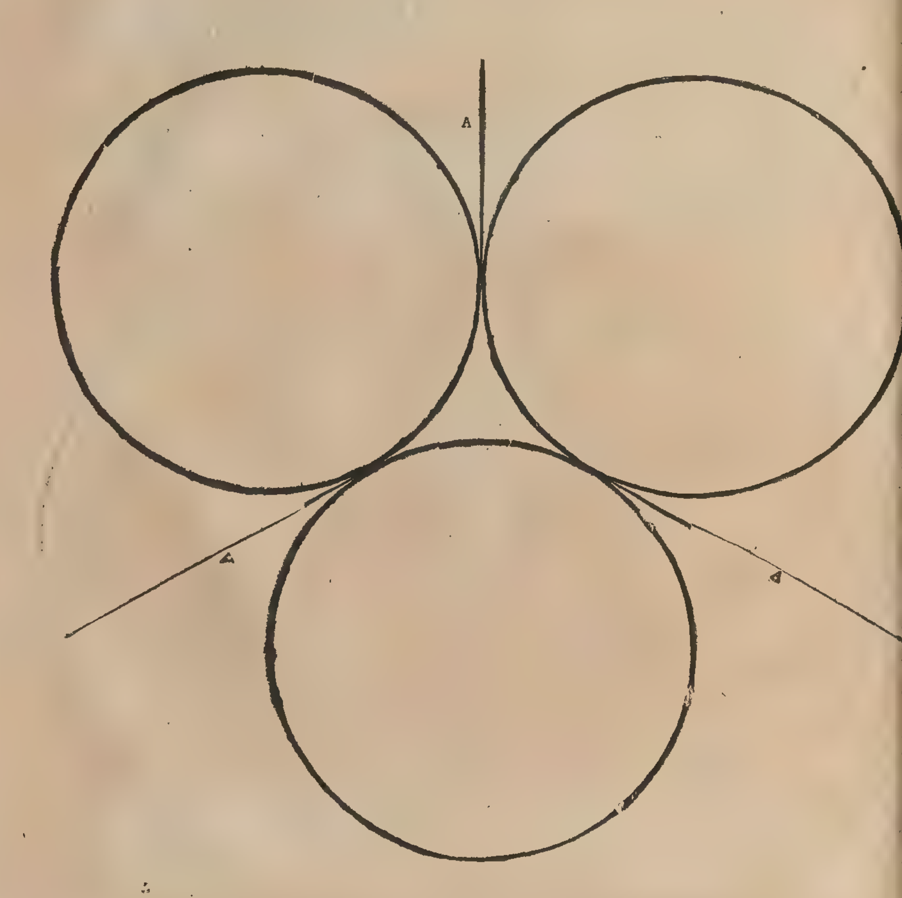
Il faudra obseruer la mesme reigle au galop, hors mis que d'autant que les mouuemens sont plus auantageux, au lieu qu'en trottant la volte doit estre au commencement composee de quatre arrests, celle du galop le sera de trois, principalement si elle est plus estroitte que les ronds mediocres & ordinaires.



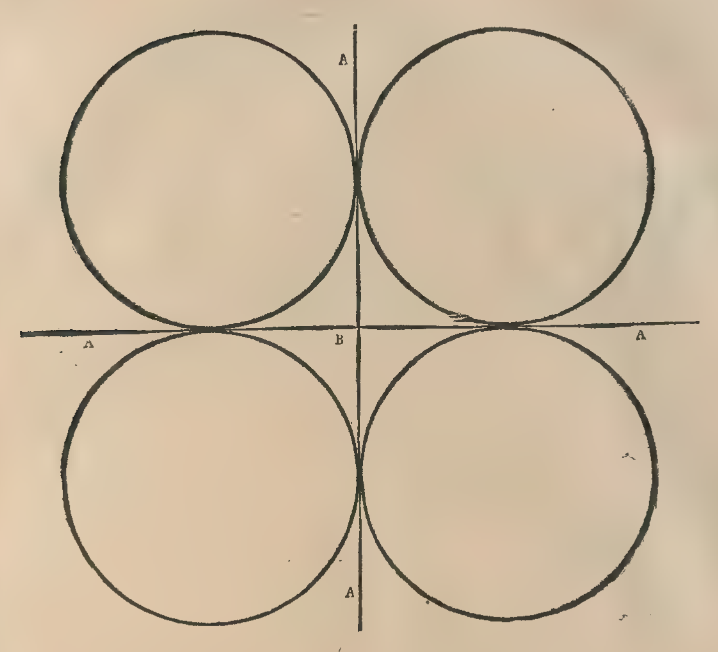
Mais si en faisant ces leçons le cheual apprehende recognoist tellement les surprinses de ces arrests continuez, qu'il ne vueille ou n'ose repartir apres auoir paré ou reculé: ou que arriuant au quartier plus proche ou autre il s'arreste de soy, alors il le faudra faire passer outre, sans interrópre s'il est possible le trot ou le galop, & l'arrer-

ſter ſur le cartier qu'il ſoupçonnera moins, gardant touſiours les iuſteſſes de l'arreſt. Et en le ſupprenant ainſi d'ordinaire ſur tous les cartiers qu'il cuydera licentieuſement paſſer, transporté d'impatience, ou qu'il s'abandonnera trop peſamment ſur le deuant, & le chaſſant par des menaſſes & chaſtimens, propres à ſon naturel, de tous les cartiers qu'il ſe voudra arreſter, outre le gré du Caualerice, ſans doute le continuel ſoupçon de ces ſubiects remedes diligemmét pratiquez, ſera cauſe qu'il s'abandonnera moins ſur les eſpaules, & ſur l'appuy de la bride) s'il eſt naturellement peſant) ou qu'il diſtribuera ſes forces, vigueur & diſpoſition, auec moins de violence, s'il eſt trop ſenſible & fougoux, tellement que par le ſtil de ces leçons, il ſe pourra rendre leger & ayſé à l'exercice & manege du trot & du galop.

Si en l'exercice ſuſdit, les ronds ſont placez comme ils ſont icy repreſentez, le cheual recognoiſtra moins les changemens & ſeparations d'iceux, & par conſequent ſe rendra plus attentif aux actions du cheualier.



Ie diray



A pour entrer ou pour ſortir. B pour changer de main en croiſſant.

IE diray icy en paſſant que les cordes du caueſſon, & les renes eſtant ordinairemẽt tenuës aſſez longues & hautes, allegeriſſent la bouche, & releuent la teſte du cheual, qui de ſoy eſt parreſſeux ou trop chargé, moyennant le vray temps & l'air du bras & de la bonne & legere main: mais elles n'apporteront point de fermeſſe ny de reſolution à la teſte ny à la bouche, qui ſeront naturellement eſgarees, ou foibles: & les cordes & renes eſtant tenuës aſſez baſſes & ſerrees, elles rameneront & aſſeureront les teſtes & bouches qui ſeront trop vagues: mais elles endurciront l'appuy qui de ſoy ſera à pleine main, & la mediocrité de ces deux poſtures de bras & de main, & de ces meſures de cordes & de renes, pourra alegerir, ramener & aſſeurer enſemble, les teſtes & bouches communes.

QVAND LE CHEVAL REFVSE DE GALOPPER *aux ronds plus communs soit à faute de pratique ou estant rebuté.*

CHAPITRE IIII.

PAR ce que ie sçay que le cheual peut faire plusieurs mutations aux premiers & susdits exercices de galop sur les ronds ordinaires, & mesmes qu'il se peut aucunesfois rebuter par telle obstination que seulement il ne refusera de tourner en galoppant, mais aussi se deffendra ou se mettra en fuitte, quand on le voudra contraindre, il me semble que tels vices suruenans, on doit vser des communs remedes & chastimens de cest art, lesquels, peut estre, rameneront & rengeront le cheual licétieux: Toutesfois si le Caualerice n'est sage & bien entendu, par les mesmes moyens, trop continuez ou mal effectuez, il le pourra auillir ou desesperer, selon qu'il trouuerra son temperament diuersement disposé auec ses forces & haleine: Et pour euiter en telles occasions la rigueur, qui amene souuent beaucoup d'accidens differens & preiudiciables, ie suis d'aduis qu'ayant battu ou menacé le cheual, (taschant de luy faire recognoistre sa desobeyssance) au lieu de s'ahurter opiniastrement recourant aux effects des plus aspres contraintes de nos escoles, on cesse pour quelques caualcades, les coups, les douleurs & les menaces, & qu'ó eslargisse beaucoup l'espace des premiers & plus grands ronds: Asçauoir premierement au pas & au trot: Et quãd le cheual aura recogneu ceste grande largeur du tout extraordinaire, il le faudra mettre paisiblement au petit galop sur la mesme piste & d'iceluy faire seulement vn tour, commencé & finy comme au lieu de la lettre A, marquee en ceste figure, & soudain le remettre au trot & en fin au pas estrecissant la piste paisiblemét peu à peu en forme de limaçon iusqu'au centre de ce rond marqué B, & en ce lieu l'arrester pour luy rendre la main & redonner haleine, le caresser & le r'asseurer Apres il faudra allant doucement au pas prendre le tour à l'autre main & faire la semblable reigle au mesme rond ou en autre place.



Ayant ainſi commencé d'appaiſer le cheual par ceſte eſcole extraordinaire, il faudra augmenter le galop à toutes les caualcades d'vn quartier ou demy rond ſur la meſme piſte, obſeruant touſiours les ſuſdites fins iuſqu'à-ce qu'il face deux tours ſans rompre le galop, continuant encor' apres le meſme ſtil, pour croiſtre d'vn troiſieſme tour finiſſant ſur tout au centre par le trot & le pas: Car au moyen de ceſte fin eſtrecie de ſi loing, & par les careſſes receuës ſur le lieu du centre marqué, B. le cheual perdra peu à peu(& ſans eſtre plus aſprement tourmenté) le deſir vile ou malicieux de s'eſcarter de l'eſcole, comme l'on pourra voir en l'experiẽce bien recherchee: Et de la bonne habitude de ceſte premiere proportion (apres l'auoir diſcretement reduitte en moindre eſpace) naiſtra auec le temps, la facilité du manege de guerre.

C piſte pour partir du centre alant changer de main ſur la circonferance.

LES CHEVAVX QVI TIRENT PLVS A LA main en galoppant par le droit que sur les ronds.

CHAPITRE V.

IL aduient communément que les cheuaux plus courageux pesent ou tirent plus à la main, en trottant ou galoppant par le droit que sur les voltes, principalement s'ils ont les membres foibles: La raison est, que le cheual chargé & pesant, se trouue naturellement plus cõtraint de tenir ses forces vnies pour pouuoir bien tourner, que pour aller par le droit: & s'il est impatient, l'action de la volte estant aussi raccourcie & circuitte en son espace limité, luy occupe beaucoup plus la force des reins, la memoire, & la veuë que ne fait l'aller de long, qui au contraire se rapporte à l'inquietude, d'autant qu'il semble n'estre point borné, ou l'estre beaucoup moins que les voltes. Il faut donc faire communément vne partie, & mesme la fin des susdites leçons, en allant par le droict, faisant les distances des arrests courtes, mediocres, ou longues: selon que le cheual se voudra trop auancer, ou qu'il rendra le galop leger & attendu escoutant l'aduertissement du cheualier, & sur tout ne le laisser iamais repartir apres l'auoir arresté, tant que l'impatience le fera tirer à la main pour se vouloir auancer, sans attendre l'action de celuy qui l'exerce, ny quoy qu'il perde la fougue, que premier il ne luy ayt fait faire pour le moins vn ou deux pas de patience, autrement ceste reigle seroit imparfaicte, & peut estre inutile: mais estant practiquee auec bon iugement, elle apportera en peu de temps beaucoup de legeresse, & de facilité aux cheuaux des susdits naturels, pourueu qu'ils soient assez nerueux & fermes sur les membres pour resister à l'exercice.

Et parce qu'vne leçon, tant soit excellente, ne peut communément estre propre à tous cheuaux, bien qu'ils fussent d'vne mesme cõplection, i'aduise le Caualerice qu'il aduiendra ordinairement en la susdite reigle, que le cheual sensible, qui est trop long de corsage ou foible de reins, d'espaules, de iambes, ou de pieds, se ramenera auec tant de peine pour bien faire & continuer les susdits arrests sur le derriere, qu'il fera de trois desordres vn ou deux, & quelquesfois tous les trois ensẽble. C'est qu'il refusera de repartir, ayant esté souuent surprins au parer, ou qu'estant party il ira trop retenu comme vne espece de tracanart, n'osant resoudre le vray mouuemẽt du galop, ou au lieu de se mettre au galop aysé & attendu, il conuertira le temps d'iceluy en des eslans abandonnez, pensant par le moyen d'iceux, euiter, & fuyr la surprinse & subiection des arrests: En quoy il faut necessairement que le bon Caualerice vse de beaucoup d'art & de patience, assauoir, qu'il luy rende la main subtilement, souuent & bien à temps: car il faut que la sincerité du courage & celle de la bouche, se rapportent si l'on veut iouïr de l'obeyssance: qu'il ne le batte que le moins qu'il sera possible, pour ne le mettre en plus grande confusion ny en desespoir, ains doucement luy laisser prendre de soy le temps du petit galop: qu'il ne l'arreste plus si souuent, mesmement lors qu'il soupçonnera trop la subiection de l'arrest, afin de l'appaiser peu à peu, luy donnant moins d'occasion de craindre la surprinse & l'effort du parer: qu'il le laisse assez long temps galopper le plus lentement qu'il sera possible, pour luy oster la violente apprehension de la course & pour luy asseurer & accroistre l'aleine: Et finalement qu'il le pare d'ordinaire aupres de quelque muraille, ou en autre lieu qu'il le contraigne de se retenir, & de cõsentir à la parade sãs

qu'il soit besoin de tirer beaucoup la bride, ny les cordes du caueſſon, cõtinuant ceſt ordre iuſques à ce que la pratique l'ayt diſpoſé à l'obeyſſance & facilité du parer. Bref il faut conſiderer que les cheuaux foibles, qui neantmoins ſont courageux & ſenſibles, ſont auſſi ceux qui doiuent eſtre plus reſpectez, à cauſe que les plus aſpres remedes & chaſtimens, leur precipitent tellement les forces & vigueur, qu'ils en ſont, non ſeulement bien toſt accablez, & ſouuent deſeſperez & rebutez, mais auſſi rendus apres incapables de memoire & d'obeyſſance, & meſmes c'eſt vne maxime, qu'il faut touſiours euiter tant qu'il eſt poſſible, les occaſions par leſquelles le cheual, qui eſt naturellement malayſé de bouche, peut recognoiſtre les moyens de fuyr & eſchapper la ſubiection de l'arreſt, & taſcher par la longueur du temps, & tous les plus doux remedes, de luy faire oublier les traits licentieux, qu'il pourra auoir faits en forçant le bras, & la main du cheualier pour ſe mettre en fuyte, ſe mesfiant de ſes forces, ou par ſa malignité.

ADVERTISSEMENS NECESSAIRES SVR LA DIFFErence qu'il y a des cheuaux impatiens, qui n'ont point d'obeyſſance de bouche, à ceux qui ſont ramingues & malicieux.

CHAPITRE VI.

AVCVNS ont en doute, lequel de ces deux cheuaux imparfaicts eſt plus ou moins blaſmable, celuy qui a la bouche mauuaiſe & pour quoy que ce ſoit trop dure, peſante, ou forte, ou celuy qui eſt fort ramingue. Ie tiens que pour la guerre le cheualier eſt tres-mal monté eſtant ſur vn cheual ſuject à des fantaiſies fougouſes, bizarres & deſſobeyſſantes, ou à certains effrois qui le feront aucunesfois precipiter deſdaignant les effects de la bride, peut eſtre iuſques dedans quelque trouppe d'ennemis, ou à trauers pays, & en pluſieurs endroits malayſez & dangereux, fuyant la rumeur des armes & du combat, quelque effort que le cheualier puiſſe faire pour l'en empeſcher. Il n'eſt pas ce me ſemble beaucoup mieux aſſeuré ſur vn cheual qui ne ſe veut eſcarter ny departir d'vne trouppe, ou s'il en part, c'eſt à regret, & à force de coups d'eſperons, retenant tellement ſa vigueur, ſes forces & ſon courage fingard, qu'il ſemble que le cheualier rendroit pour le moins autãt de combat eſtant à pied, que monté ſur telle roſſe. Toutesfois ſi l'occaſion ſe preſentoit de combattre en trouppe, i'aymerois mieux eſtre ſur le cheual ramingue, parce que generalement il ne refuſera point d'aller en cõpagnie d'autres cheuaux, par tout où ils pourront donner & ſe retirer: & ceux qui ſont extremement ardens, ſe mettent d'ordinaire en action trop violente, voyant ou ſentant l'emotiõ furieuſe de pluſieurs autres cheuaux, qui courent & qui donnent deuant ou apres eux: mais pour les plus iuſtes & obſeruez exercices de nos eſcoles, horsmis la courſe & l'air du galop gaillard, i'entreprendrois communément plus volõtiers le cheual deſdaigneux, ou deſobeyſſant de bouche, pourueu qu'il ne fuſt trop peſant, & qu'il n'euſt vn trop grand defaut de memoire, d'autant que ſans doute il ſeroit plus ayſé à le reduire ſur les maneges retenus & limitez, que de contraindre le ramingue à fournir & diſtribuer ſes forces & diſpoſition, à quelque iuſte proportiõ d'eſcole: car par la longue patience & les bonnes reigles, le cheual deſdaigneux, fougoux & licentieux de bouche, ſe peut appaiſer, allegerir, & apres adiuſter à quelque exercice de memoire, eſtroit & mediocre: à cauſe que les leçons plus iuſtes, bien & patiemment effectuees, ſont pro-

pres à la memoire,&par consequent peuuent auec le temps diuertir la fougouse apprehension. Tellement que les forces du cheual sensible & cholere,(toutesfois desia repatrié & asseuré,) estans vnis par les effects des reigles d'vne bonne escole, & des caresses faictes à temps & à propos, se peuuent apres dispenser auec fort peu d'aydes, & de chastimens d'esperon ou de gaule, à quelque bon air ou manege iuste & aysé, au contraire le cheual qui de sa nature est ramingue & retif, quelque force & legeresse qu'il puisse auoir, ne se peut bonnement resoudre, ny bien adiuster aux airs & maneges des voltes estroittes, ou de mediocre subiection: parce que retenant naturellement ses forces, disposition & courage, il rend communément ses leçons si acculees, ou autrement faulsés & retenuës, que le bon Caualerice n'en peut estre suffisammét satisfait, & s'il entreprend de luy faire distribuer également & viuement sa vigueur, par les moyens ordinaires & plus violens, il trouuera le plus souuent qu'il aura fait deux choses ensemble, estant allé de mal en pis: assauoir qu'à mesure qu'il aura vaincu son cheual ramingue, & abattu l'humeur rebelle & malicieuse, qui empeschoit qu'on se preualeust de ses forces & disposition, il luy aura par mesme moyé tellemét assoupy & auily le courage, qu'il se sentira redoubler de peine & le desplaisir, le voyãt harassé & rebuté: si qu'il ne luy faudra pas moins d'art, & d'industrie à le r'asseurer & remettre, qu'il aura vsé de rigueur à le chastier & vaincre, durant le temps qu'il se sera defendu retenant ses forces. Ce n'est pas à dire que le cheual ramingue ne se puisse aucunesfois adiuster: mais il faut plustost auoir bien & diligemment trauaillé, à le resoudre & determiner diuersement, au trot estendu & au galop hasté & furieux, tãt sur les ronds larges & mediocres, que par le droit, sans obseruer place particuliere, espace limité, ou nõbre de tours, au contraire le chasser souuent par le droit, & quelquesfois à toute bride, changeant assez loing de place pour l'eslargir & resoudre en diuers lieux, selon qu'il se voudra serrer & retenir, & puis l'estrecir peu à peu, à mesure qu'il employera viuement ses forces; En fin les plus patientes, douces & industrieuses escoles, sont les plus necessaires aux cheuaux trop ardents & determinez, & les plus variables & hardis exercices, conuiennent mieux au cheual ramingue: car ils le peuuent aucunefois diuertir de ses desseins malicieux, & apres par consequent disposer peu à peu, à la iuste obeyssance de l'escole, pourueu qu'elle se r'apporte à ses forces & disposition.

REIGLES POVR ESTRECIR ET ADIVSTER le cheual aux voltes du trot.

CHAPITRE VII.

LEs communes iustesses des diuerses leçons de trot, sont assez expliquees au premier Liure, sans qu'il soit besoin que i'vse icy de beaucoup de redittes, mais ie veux d'auantage que le Caualerice pratique d'autres reigles, qu'il trouuera plus briefues & plus belles, lors que le cheual y sera disposé. Assauoir que toutes les fois qu'il voudra tourner son cheual, soit au bout d'vne passade, ou pour changer de rond, sans aller par le droit, il luy face faire, auec l'ayde du caueßon ou de la gaule, la premiere action de la volte, enportant vn peu la teste sur le costé qu'il tournera, comme i'ay cy deuãt dit plusieurs fois, afin qu'il s'accoustume à regarder tousiours sur la place, où il luy faudra poser les mains, & par ce moyen il rende son manege plus facile. Il faut aussi en ce mesme temps, que le cheual face le premier pas du tourner en auançant libremét l'espaule, & le bras hors la volte, & en passant & croy-

ſant ſans deſordre, ce bras deſſus celuy de dedans: & pour bien prendre le temps de ce premier pas, le Caualerice doit touſiours ſentir quels des pieds ſont en terre, & par conſequent quels ſont en l'air. Eſtant ainſi attentif, il tournera & portera le poing de la bride ſur la volte, cependant que le cheual aura le pied de deuant en l'air, du coſté qu'il le voudra tourner, iuſtement quād ce pied deſcendra de ſon mouuement, & preſque au meſme temps qu'il ſe poſera en terre, afin qu'en leuant apres l'autre pied de deuant, le cheual ſoit aduerty de tourner & contraint enſemble d'auancer l'eſpaule & le bras hors la volte, pour faire le premier pas d'icelle en cheualant ce bras de dehors, deſſus celuy de dedans: & pour bien faire ce mouuement, il faut diſcrettement ſouſtenir & porter le cheual en auant, auec le bras & la main de la bride, & le preſſer du gras des iambes, & s'il eſt beſoin luy faire ſentir les eſperons, pour l'empeſcher de ſe trop ſerrer, ou retenir, de plier le col, ou faire quelque faux mouuement de la teſte, & auſſi pour luy donner plus de moyen de bien auancer l'eſpaule & le bras de dehors, afin qu'il ne ſe heurte du fer contre le nerf de l'autre bras, ou qu'il ne ſe marche d'vn pied ſur l'autre. Il y a beaucoup de diligences comprinſes enſemble, ſous la brieueté du temps de ce commencement & premier pas de volte, qui de neceſſité doiuent eſtre iuſtement effectuees par vne facilité d'ayde, bien pratiquee. Car ſi le Caualerice tourne le poing de la bride ſur la volte, pour la commencer, cependant que le cheual aura la main dedans icelle, en l'air & trop haute, ſans doute il ſera contraint de faire ce premier pas, en eſlargiſſant le bras dedans la volte, qui eſt vne action qui naturellement luy donne beaucoup moins de commodité de porter la teſte, auec la veuë ſur la volte, que s'il fait ce premier pas en auançant l'eſpaule & le bras oppoſite: & ſi l'on commence de tourner le cheual, le ſurprenant durant le temps qu'il aura la main dedans la volte, en terre, ce temps luy ſera ſi court, pour pouuoir auancer l'eſpaule & le bras de dehors, & faire ce premier pas de volte en cheualant librement deſſus celuy de dedans, que ceſte premiere & ſuſdite action reſtera imparfaicte. Il faudra donc diligemment conſiderer le temps auquel le cheual faict la deſcente du pas, & du bras dedans la volte, & qu'il a la main à quatre doigts ou enuiron pres de terre.

Le cheual ne laiſſera pas de bien trotter & tourner à chaſque main, ſans obſeruer tant de iuſteſſe: mais il faut entendre que les mouuemens ſuſdits ne ſont pas ſeulement beaux, mais ils ſeruent à pluſieurs commoditez, principalement à deux qui sōt de grande conſequence. La premiere eſt que le cheual qui commence la volte en auançant l'eſpaule de dehors, ne ſe peut coucher, acculer, ny rendre entier ſur la volte, pourueu qu'on luy face guyder ceſte action auec le col & la teſte: car c'eſt vne maxime que pour le faire tourner librement, & tant qu'on veut, il le faut touſiours accouſtumer à porter la teſte deſſus la volte, c'eſt à dire, droit deſſus la piſte arondie, ſans toutesfois luy plier ny falſifier le col en aucune ſorte. L'autre il luy adiuſte les hanches, d'autant qu'il ne peut leuer vn pied de deuant, & vn autre de derriere, d'vn meſme coſté, en vn meſme temps, & faiſant ce premier pas du tourner en hauſſant & auançant l'eſpaule & le bras hors la volte, il faut par neceſſité que ce mouuement ſoit ſouſtenu de la hanche du meſme coſté, & par conſequent la crouppe du cheual ne peut eſchapper au Caualerice, que ce premier pas ne ſoit faict apres lequel s'il eſt diligent à porter le cheual en auant, il ne pourra falſifier la rondeur de la volte, qu'il n'en aye faict au moins enuiron vne moitié,

Povr neant le Caualerice penſera effectuer proprement ces reigles, ſi premier il

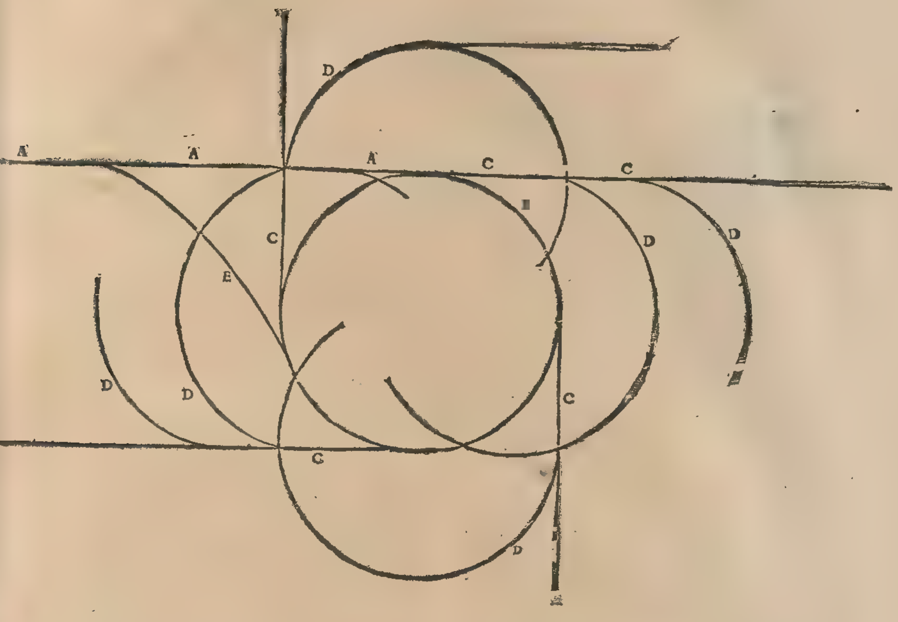
n'a bien recogneu, entre tous ces chaſtimens, lequel tient ordinairement mieux en obeyſſance le cheual qu'il exerce, ſans luy troubler trop la memoire, l'eſtonner, ny le deſeſperer. Car il trouuera pluſieurs cheuaux, qui ne pourront iamais patir les grãds coups d'eſperon (principalement ſi les molettes ſont trop longues & pointuës) ſans s'auilir, ou faire quelque deſordre, & communément ils auront le courage plus tẽdu à ſe defendre de la douleur, qu'à l'ordre des leçons: mais ils craindront le nerf, & ſe corrigeront par le chaſtiment d'iceluy. D'autres qui tout au contraire feront leur profit des aydes & chaſtimens des eſperons, qui neantmoins tiendront fort peu de compte des coups de nerfs. D'autres qui ne pourront patiemment conſentir à l'incommodité & ſubiection du caueſſon, ou qui ne le craindront nullement, mais qui obeyront auec plus de facilité aux bons effects de la bride, & d'autres qui chercherõt tous les moyens qu'ils pourront pour empeſcher les effects de la bride, qui d'ailleurs craindront bien fort le caueſſon. Or en vſant d'ordinaire du ſecours & chaſtiment qui auec moins de deſordre pourra contraindre le cheual à la iuſteſſe de la bonne eſcole, il faudra que le bon Caualerice le corrige, le gaigne & l'adiuſte, & que par ce remede, luy face auſſi, auec le temps, recognoiſtre les bons effects des autres aydes & chaſtimens qu'il n'aura encor peu, ny voulu ſouffrir ou comprendre.

QVAND LE CHEVAL IETTE LA CROVPPE *hors la volte du trot.*

CHAPITRE VIII.

Si le cheual a la crouppe ſi legere ou ſi fauſſe, que d'auſſi toſt qu'il aura fait le premier pas de la volte, ou en quelque autre temps ou endroit d'icelle, il ſe penche en eſlargiſſant les iambes de derriere, & les iettant en dehors, comme font communément les cheuaux coleres & de mauuaiſe inclination, il faudra en meſme temps, à tous les coups, vſer diſcrettement des chaſtimens de l'eſtrieu, du gras de la iambe, de l'eſperõ & du caueſſon, hors la volte, & du nerf ou de la gaule, ſur le meſme coſté. Mais en faiſant ces chaſtimens, le Caualerice ne portera nullement le poing de la bride dedans la volte, au contraire il ſouſtiendra l'appuy de la bouche du cheual auec la rene du coſté qu'il tournera, le faiſant ou le laiſſant marcher par le droit, trois ou quatre pas, aſſez retenus, ſortant de la iuſte & ronde proportion, comme il ſe void en ceſte figure, pour cependant auoir moyen de luy redreſſer la crouppe, & ſoudain apres le remettre ſur ſon trot ordinaire, recommençant de tourner ſans perdre tẽps, là où le cheual ſe trouuerra redreſſé par le droict, ſoit pres ou loin du lieu auquel il aura failly.

Pour la main droitte.



A ligne de la premiere passade.
B commencement du premier rond.
C pour redresser par le droit, le cheual qui falsifie la volte
D pour reprendre la volte quand le cheual sera chastié & adiusté.
E pour se remettre dessus la droitte piste de la premiere passade, quand la volte est iustement fournie.

En tous les endroits de la volte, où le cheual se voudra de nouueau trop eslargir de derriere, il faudra continuer la susdite action auancée par le droict, sans obseruer aucun lieu ny espace limité, ny nombre de tours, que selon l'obeyssance que le cheual rendra, & iusques à ce qu'il ne parte plus les pieds de derriere de la iuste piste de ceux de deuant, & mesme qu'il porte le corps, & le col en droitte posture, estant sur les voltes, autant en l'vne main, comme en l'autre, sans se coucher, plier ny acculer, comme sans doute il fera en peu de temps par ces leçons. Et quoy que le cheual corrigé de la susdite imperfection, ne face plus difficulté de tourner iustement, si ne faut-il laisser pour cela de finir aucunesfois ses leçons ordinaires, en le portant ou chassant souuent de droit en droit, sur les voltes, selon la susdite figure, & comme il sera cy apres encores mieux representé, afin de le maintenir en iuste escole, principalement quand il a esté difficile à corriger. Ceste mesme leçon peut aussi seruir au cheual, qui naturellement porte les hanches trop dedans la volte, & qui est entier ou en danger de l'estre, pourueu qu'on face les susdits chastimens du costé qu'il se serrera, afin de l'eslargir de derriere, chassant la crouppe dehors en mesme temps, que sortant du rond on l'auancera par le droit, pour continuer apres de le tourner, soudain qu'il portera la teste du costé qu'on le voudra faciliter.

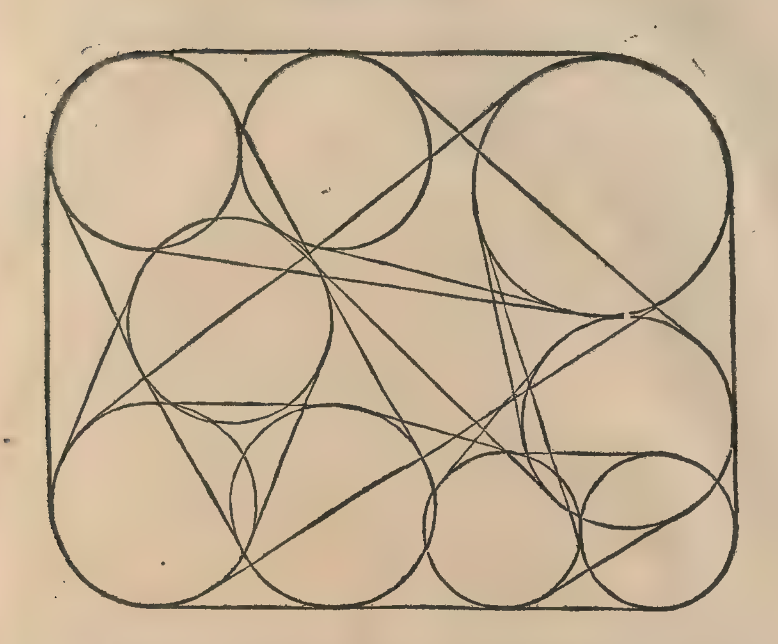
REIGLES POVR LES VOLTES de galop.

CHAPITRE IX.

EN prenant la volte de galop, soit allant par le droit, ou en changeant de main, le cheual doit faire la cadance du premier temps dudit galop, & apres de tous les autres suyuans, auec le bras du costé qu'il tournera, qui est tout le contraire de la reigle precedente du trot: & pour mieux entendre ceste cy, il faut considerer que lors que le cheual galoppe à main droitte, la iambe droitte de deuant doit faire la cadence de tous les temps, c'est à dire qu'elle doit deuancer l'autre, en donnant en terre, & consequemment à main gauche, la iambe gauche en doit faire de mesmes. Ce mouuemét est naturel, & presque commun à tous les cheuaux qui ont le galop leger, & qui manient franchement, & quand il ne se faict en ceste sorte, le cheualier & le cheual sont en desordre, & en dáger de s'abatre, si le terroir est tant soit peu mauuais. Or pour ayder au cheual, qui ne sçait ou ne peut faire ce premier temps, il faut que le Caualerice sente, & comprenne bien tous les temps du galop, & que lors qu'il veut prendre la volte, il tourne le poing de la bride, (en soustenant le cheual & le portant en auant) iustement quand il haulsera les espaules, pour faire l'action du galop, & en ce mesme temps, le cheualier doit peser du pied, & du corps sur l'estrieu, du costé qu'il veut tourner, afin que pour soustenir ceste action & ce poids, le cheual soit cótraint, (ayant le deuant en l'air,) d'auancer le bras du mesme costé, pour d'iceluy faire la cadance du galop dedans la volte: & par ce moyen le mesme changement de bras, se peut faire en galoppant par le droit, auec fort peu de feinte ou d'ayde de la bride, pourueu que le cheual soit bon à la main.

CESTE action d'espaule ou de bras, outre la commodité que ie viens de dire, donne beaucoup de grace au cheualier & au cheual, quand elle est nettement faicte au premier temps du galop, qui commence la volte. Mais il faut que le Caualerice redresse son corps diligemment, soudain qu'il aura bien rencontré ce premier temps, auquel la commodité de la pante du terroir peut aussi beaucoup seruir, mesmement si le cheual est trop chargé d'espaules ou de teste, ou s'il pese ou tire à la la main, qui sont les imperfections plus contraires à la facilité du susdit mouuement. Sur tout en faisant ce premier temps, il faut soustenir temperément le cheual, qui est leger de deuant: & à pleine main celuy qui a beaucoup de poids: afin que cest appuy luy donne moyen, & loisir de mieux hausser & auancer l'espaule & le bras du costé de la volte: & toutes les fois qu'en galoppant sur les voltes, il falsifiera la iuste rondeur, il faudra obseruer la mesme reigle cy deuant expliquee aux leçons de trot, tenant au commencement les ronds plus larges, & les retrecissant apres peu à peu, selon que le cheual pratiquera la facilité.

Pour les deux mains.



Ceste quantité & diuersité de lignes, qui parauenture ressembleront confuses à plusieurs, peuuent neantmoins monstrer au Caualerice clair-voyant, comme il faut auancer le cheual par le droict, & s'il est besoin le chasser & chastier sur icelles, en quelque endroict de la volte, qu'il vueille trop eslargir les iambes de derriere, iettant la crouppe hors du iuste rond & circuit de ladite volte, ou qu'il se vueille endurcir ou trop serrer, soit au trot ou au galop Ces lignes se doiuent faire courtes & longues, selon que le cheual mettra de temps, à se redresser en icelles, par les chastimens proprement faits du costé qu'il se sera esgaré, ou sans estre battu : & apres en quelque part qu'il se trouue droit & bien disposé, il faut recommencer & continuer la volte du mesme costé, la tenant estroitte, mediocre, ou plus large, selon que le cheual fera difficulté d'obeyr soit en se desrobant d'vn costé ou d'autre, en deuenant entier, ou en quelque sorte qu'il falsifie l'action du tourner: & à tous les coups qu'il fera les susdittes fautes, il faudra garder ceste metode, iusques à ce que le cheual soit libre & asseuré à son manege. Voylà pourquoy les ronds sont ainsi placez en ceste figure sans egalité, chose qui ne se peut bien marquer en terre, par la piste de l'exercice, à cause qu'elle ne doit auoir lieu prefix, ny autrement limité, que seulemēt selon que le cheual desobeyt, ou consent à la facilité & iustesse de l'escole. Et partant ces leçons ne doiuent estre guydees ny effectuees, que par le bon iugement & la docte pratique du bon Caualerice. Si ceste figure semble estre longue, ce n'est pas pourtant que le cheual la doiue suiure & fournir entierement, premier que changer de main, si ce n'est qu'il se rende extremement obstiné en sa desobeissance. Car au contraire ie veux que le Caualerice se garde soigneusement de le tant presser & chastier, pour quelque faulseté qu'il puisse faire, que l'excessif effort, ou le trop aspre desplaisir, le rebute du tout, ou le desespere. Il faut donc considerer que ceste figure n'est faite que pour la

demonſtration des diuers endroits de la volte ou le cheual peut faillir, & ceux auſquels il ſe peut diuertir & chaſtier, & que l'on n'en doit prendre que tant qu'il ſera beſoing conſeruant touſiours la memoire, la mediocre force, & l'haleine du cheual: & ſi en ces voltes de galop, il ſe defend ou s'oppoſe autrement à la iuſteſſe, auec plus d'obſtination qu'il n'a de force ou d'haleine, lors il faudra meſler le trot, & le galop enſemble, trottant aucunesfois ſur le rond, & galoppant ſur la ligne droite, & faiſant vne autresfois le rond au galop, & la ligne au trot, afin d'auoir moyen de faire la leçon plus lougue, ſans arreſter le cheual, & ſans luy precipiter la vigueur ny la memoire. En fin ſi le cheual qui falſifie les voltes en dehors ou en dedans, eſt quelque temps exercé & chaſtié par ceſte reigle proprement obſeruee, il ne faut point douter qu'il ne ſe corrige & diſpoſe beaucoup mieux à la iuſteſſe, que ſi l'on auoit vſé des remedes plus communs & plus contraints.

Povr mieux comprendre que ceſte reigle apporte plus de commodité en la iuſteſſe que les autres chaſtimens communs, il faut conſider que ſelon l'eſcole ordinaire, toutes les fois que le cheual iette la crouppe hors la volte, on le doit chaſtier de l'eſperon & du nerf, ou de la gaule, du coſté qu'il s'eſlargiſt: mais c'eſt en allant & en tournant, & ſans que les pieds de deuant partent de la rondeur de leur piſte. Or ſi le cheual obeyſſant veut ceder à ce chaſtiment ordinaire, ſans doute premier qu'il aye reparé ſa faute, il aura deſia paſſé l'endroit auquel elle aura eſté faite, tellement qu'au lieu de s'adiuſter par ce chaſtiment, il eſtrecira & falſifiera d'auantage la rondeur de la volte, en voulant obeyr, & peut eſtre là où il aura auparauant mieux obſerué la iuſteſſe d'icelle.

Ie m'aſſeure que quelqu'vn qui ſçaura beaucoup, voudra alleguer en cecy que le chaſtiment qui aura eſté fait ſans arreſter le cheual ſur la volte, ny le faire ſortir du circuit d'icelle, le peut tenir aduerty & que par iceluy il s'adiuſtera repaſſant apres ſur le meſme lieu qu'il aura eſté battu, & rendra ceſte obeyſſance craignant la nouuelle punition d'vne ſemblable faute : ie ne veux pas dire que cela ne puiſſe eſtre : mais ſi en faiſant ledit chaſtiment, on continue de tourner le poing de la bride ſur la volte, au cheual qui ſe rendra obeyſſant, l'offence & la douleur de l'eſperon & du nerf, le pourra ſouuent contraindre à quelque autre deſordre, auant qu'il ſoit reuenu & remis ſur le lieu où il aura deſia receu le chaſtiment: & ſi le Caualerice penſe l'en pouuoir diuertir, ce ſera proprement le vouloir chaſtier de ſa faute, & l'empeſcher en meſme temps de conſentir au chaſtiment, & par conſequent le troubler & mettre en confuſion. En fin, c'eſt vne maxime que toutes les fois que l'on veut pouſſer la crouppe du cheual d'vn coſté, il luy faut vn peu porter la teſte & les eſpaules de l'autre, ou au moins par le droict: autrement l'on fera deux actions contraires, qui n'apporteront pas beaucoup d'effect à la iuſteſſe, ſi ce n'eſt par vne grande longueur. Pour bien faire ces mouuemens, il eſt neceſſaire que le cheual aye la bouche aſſeuree, & qu'il commence à ceder de coſté à l'eſperon & à la gaule: & quoy qu'il ne ſoit dur ny entier d'vn coſté ny d'autre, ſi neantmoins il galoppe confuſément, il eſt aucunesfois neceſſaire en galoppant de le faire tourner pluſieurs fois d'extraordinaire à chaſque main, premier que la changer, afin de luy faire pratiquer l'action du bras, qui doit faire la cadence du galop. Quand à celuy qui eſt naturellement fougoux & exercé couſtumierement en lieu plein & vny, ſe trouuant apres dedans de forts garets, ou autres terroirs mal ayſez, il entrera facilement en inquietude deſordonnee.

QVAND

QVAND LE CHEVAL APPREHENDE TROP LES *esbrillades, & tous les mouuemens de la main de la bride.*

CHAPITRE X.

SI le cheual a la bouche trop ſenſible, peut eſtre fera-il difficulté aux reigles ſuſdites, de cōſentir à l'appuy & aux mouuemens de la main, tant fermes & temperés qu'ils puiſſent eſtre. De ſorte que pour les bien effectuer, il faudra neceſſairement luy oſter pluſtoſt la trop grande apprehenſion des eſbrillades en luy aſſeurant la bouche, par les moyens ordinaires des douces embouchеures & gourmettes, des branches foibles & aſſez lōgues, du caueſſon de corde ou de fer ſans eſtre dételé, retors ny rayé, mais autremēt propre aux cheuaux trop ſēſibles & deſdaigneux, & quelquefois auec les faulſes renes, & principalement par le bon temperament de la main. Surquoy ie veux aduertir le bon Caualerice, que quelquefois parmy les chaſtimens du caueſſon, ceux de l'vne ou de l'autre rene, faits à temps, bien prins & bien iugé peuuent beaucoup corriger, (aucunefois plus que le caueſſon ſeul,) les ordinaires battemēs de main, enſemble la dureté de la bouche & du col, & la commune defence que le cheual fait en s'armant, & en pluſieurs autres occaſions, tant ſur les voltes que par le droit. Car ſi le cheual ſe defend en appuyant la bride contre ſa poitrine, ou en ſe courbant pour ſe mettre ſur l'eſquine, le ſeul chaſtimēt de la rene d'vn coſté ou d'autre, aura ſouuent plus d'effect pour le deſarmer, & releuer, que celuy du caueſſon: & s'il ſe couche ſur la volte, ou s'édurcit à quelque main, auec l'vne ou l'autre rene, on luy peut parfois, mieux gaigner la teſte & le col, ſoit pour luy tenir la crouppe, ou pour le plier ſur la volte, que ne fera le chaſtiment ordinaire du caueſſon, principalemēt s'il eſt obſtiné & de ceux qui ont la teſte dure, & qui ſe bandent cōtre le caueſſon. Mais il faut que le Caualerice aye le iugement, & la pratique de ſçauoir faire ledit chaſtiment de rene, auec tant de diſcretion & ſi à propos qu'il ſerue autāt pour aſſeurer la teſte du cheual, comme pour le deſarmer ou luy faire la ſoupleſſe du col. Aſſauoir ſi pour ne vouloir porter la teſte ſur la volte, ou pour quelque autre occaſion, le Caualerice luy veut donner vn chaſtiment de rene du coſté de ladite volte, il faut que ce ſoit en auançant le bras & la main de la bride, & en l'eſlargiſſant ou pouſſant en meſme temps, par l'action hardie des iambes, & ſi beſoing eſt auec les eſperons: car par le mouuement general que le cheual fera eſtant agité ſur le deuā, & par conſequent ſur l'appuy de la bride, il ſe diuertira de beaucoup d'occaſions & de moyens d'incommoder & eſlancer ſa teſte, ou de ſe retenir ou cabrer par la douleur ou importunité qu'il pourra receuoir ſur la barre & gēſiue, ou à la barbe: en outre ce mouuement diſcrettement pouſſé en auant, determinera le cheual ſur la main qu'on le voudra gaigner. Mais il faut bien obſeruer le temps de ce chaſtiment de rene, aſſauoir iuſtement & à l'inſtant que le cheual aura fait le premier & reſolu mouuement, pour reſpondre à l'eſperon & à la gaule en s'auançant viuement, car autrement il en pourroit naiſtre pluſieurs deſordres.

De ceſte ayde & chaſtiment ne naiſtra pas ſeulement l'obeyſſance & facilité de la bouche du cheual, ſur la main qu'ō en vſera diſcrettemēt, mais auſſi vn remede pour empeſcher qu'il n'eſlargiſſe trop la piſte des pieds de derriere, & ne ſe deſrobe apres en tournant de l'autre coſté: & qu'il ſoit ainſi, quād le cheual ne veut libremēt tourner à main droite, l'ō a accouſtumé de le tirer & chaſtier auec le caueſſon droit, & par la ſubiection de la meſme corde droitte, on le peut auſſi cōtraindre tournant à main

gauche,de tenir les pieds de derriere dedans ou sur la piste de ceux de deuant,si d'auenture il veut jetter la crouppe trop en dehors. La rene (i'entends auec le simple canon, & par le temperament de la bonne main) en peut faire de mesme,& d'ordinaire auec plus de commodité,principalemét à certains cheuaux pesans ou durs à l'appui,qui se bandent souuent contre le caueßon: d'autát que l'effect d'icelle rene procede de l'appuy que l'embouchеure prent sur la barre, qui est vne partie interieure, musculeuse,& beaucoup plus sensible que n'est celle où le caueßon doit faire sõ vray effect ordinaire. En fin tous les moyens qui tirent la teste du cheual d'vn costé, doiuent estre propres à luy chasser en mesme temps la crouppe de l'autre, & ceux qui sont plus naturels apportent generalement plus de facilité. Or en ceste occasion l'on peut prendre ce remede de rene plus naturel,que ne sont les communs mouuemens des deux renes ensemble. Aussi voit-on que le cheual nouueau à l'vsage de la bride,veut tourner au contraire de l'action du poing d'icelle, à cause que ce poing estant porté sur le costé droit,la rene gauche tire la bouche & la teste du cheual à l'opposite,tellement que pour luy faire cognoistre & pratiquer la volonté du cheualier, par ce mouuement confus de soy,& neantmoins necessaire, il faut vser long temps de l'ayde du caueßon & de la gaule,en quoy l'on doit iuger que le remede de la rene selon la reigle susdite,doit aucunefois apporter beaucoup d'vtilité. Comment que ce soit,il faut tousiours cõseruer en la bouche du cheual les barres entieres & la peau de la barbe saine,& en son naturel.

Ie m'asseure que plusieurs hõmes de cheual,auront opinion que ceste reigle doit estre faulse: parce qu'il semble qu'il n'y ait nulle apparéce que les esbrillades puissent estre propres pour asseurer la teste du cheual: au cõtraire ils soustiendront que c'est le vray moyen de la mettre en desordre si elle est ferme, de luy rompre & falsifier la bouche,comme à la verité il aduient quand les esbrillades sont dõnées sans fermesse ny iugement,ou estant trop continuées. Mais il y a en cecy beaucoup de choses à considerer, lesquelles peut estre beaucoup de ceux qui les liront n'aurót iamais bien entendu, ou tel les pourra bien entendre,qui n'aura pas l'experience suffisante pour les bien effectuer.

Premierement il est certain que non seulement les esbrillades, mais tous les chastimens qui sont nouueaux & incogneus au cheual,le troublent & le mettét souuent en quelque desordre: qu'il soit ainsi on voit que du commencement qu'on luy fait sentir l'aduertissement ou les coups de nerf, de la gaule & des esperons,il s'en estonne ou se met en defense en plusieurs façons,selon que de son naturel il est timide,ou courageux & sensible. Les premiers sentimés de la bride l'importunent aussi: toutesfois quand le bon Caualerice par son art, luy a fait industrieusement recognoistre & accoustumer les effects de tous ces nouueaux desplaisirs, tant s'en faut qu'apres ils ameinent les desordres premiers,qu'au contraire,ils sont les vrays moyés de l'obeyssance & franchise du cheual,(i'entends si l'ordre des bonnes reigles est bié gardé:) Il ne faut dõc trouuer estrange que les esbrillades douteuses & incogneuës, soient si cõtraires au vray appuy de la bouche delicate & sensible,& par consequẽtà la iuste posture de la teste du cheual: mais sans doute si le Caualerice a la main asseuree,& qu'il luy sçache bien faire recognoistre & pratiquer les chastimens de la rene, faits par vn ferme temperament de main,adapté selon la nature de la bouche,& au temps propre à la cause du chastiment, les effects n'en seront point inutiles, pourueu que sur tout le cheual soit embouché d'vn simple canon, si proprement garny que le chastiment de rene ne luy puisse rompre ny trop offenser la bouche ny la barbe.

Ie sçay que sur le doute de ces preceptes, l'on peut alleguer l'imperfection & difficulté de certains cheuaux qui sont tant sensibles de bouche, que seulement le soupçon de la moindre secousse de bride les font battre à la main. Or quand à ceux-là, si ceste crainte leur procede d'aucunes blessures & vlceres, que la bride rude & mal ordonnee leur aye fait dedans la bouche, ou à la barbe, le remede premier & plus necessaire est de les faire bien penser, les laissant seiourner iusques à ce qu'ils soyét bien gueris: mais si ce battement de main ne vient que d'inquietude, d'apprehension ou de l'incertain appuy de la bouche, n'ayant le cheual, ainsi desdaigneux, peut estre, iamais bien recogneu le temperament & la vraye fermesse d'vne bonne main, lors il est quelquefois bon d'en faire punition auec la bride, pourueu qu'on puisse empescher que la teste n'eschappe & ne s'esgare du tout, & qu'on garde l'ordre susdit auançant le cheual au temps qu'on fait le chastiment. Et combien que du commencement ce remede incogneu luy face faire d'estranges & dangereuses actions, si est-ce que le Caualerice preuoyant & sage, se doit promettre qu'apres les premieres apprehensions passees, le cheual pourra recognoistre & comprendre peu à peu, les asseurez & doux mouuemens de la main maistresse: & que perdant par ce moyen le premier soupçon, il se resoudra par consequent à l'appuy ferme & temperé. Toutefois la pratique de ces remedes, n'est permise que seulement aux plus excellens maistres.

IVGEMENT SVR LES TEMPERAMENTS *de la main du Caualerice.*

CHAPITRE XI.

Covstvmierement on dict, pour loüer vn hôme de cheual, qu'il a la main fort douce: & pour le blasmer, qu'il l'a extremement rude: mais tous ceux qui se meslent de faire ces iugemens ne sçauent pas bien d'où procede la douceur ny la rudesse de la main. C'est pourquoy i'aduertis telles gens, que la main douce ne se doit pas entendre pour celle qui est lente & foible: car au contraire estant ainsi, elle conuie plustost le cheual à l'irresolution de la bouche, parce qu'elle ne donne point d'appuy ordinaire, & par consequent peut beaucoup offencer la barre delicate & sensible, à cause que la teste du cheual estant par quelque occasion ou soupçon esbranlée & comme abandonnée, à faulte d'appuy & de fermesse de main, les mouuemens en sont plus vagues & plus diuers: qui est cause que souuent il se surprend soy-mesmes, se faisant de certains rabats & contre-temps sur les barres & à la barbe, auec la bride mal conduitte, de sorte qu'il en est quelquefois plus offencé que s'il receuoit de fortes esbrillades, d'vne main bien ferme.

La main rude ne s'entend non plus pour la plus forte, & pour celle qui tient les renes plus tenduës: car au contraire estant ainsi elle fera ordinairement que le cheual, qui a trop d'appuy, ou qui a la bouche trop dure, se resoudra à tirer d'auãtage: & qu'il soit vray, on voit cõmunémét que lors qu'il force la main du cheualier, le remede plus prompt & necessaire, est de lascher souuent les renes, afin que la crainte d'vn rabat de bride, luy rompe & oste la commodité de tirer ou de s'apuyer si fort. En fin la rudesse & la foiblesse de la main, procede seulemét de faute d'art, d'experiẽce & de iugement: & la douceur & la force, vient du temperament subtil & solide, qui se doit entendre pour la vraye fermesse, laquelle ne se peut acquerir que par la

longueur du temps, employé à l'exercice des bõnes escoles, & en la pratique de plusieurs bouches differentes. Car ceste fermesse ne vient pas seulement de l'action du bras & de la main: mais il faut necessairemẽt que l'assiette generale du cheualier, soit forte & iuste, parce qu'ayant le corps esbranlé & en desordre, par les sauts ou autres rudes & diuers mouuemẽs d'esquine, que le cheual peut faire, le bras & la main sont aussi hors de leur bõne situation & mesmes quand le cheualier se trouue en telle extremité, que ses forces sont entierement occupees à se tenir ferme dedãs la selle, lors il perd le iugement & les moyens, non seulement du temperament de la main, mais aussi de toutes les autres iustes proportions de l'escole.

ENCORES ne suffit-il pas en ceste partie d'estre fort à cheual, ny de bien sentir & iuger la qualité de la bouche d'iceluy: car les plus subtils & temperez effects de la bride procedent du prompt raport qui doit estre és iustes mouuemens de la iambe, & de la gaule, auec ceux de la main de la bride: assauoir que quand ceste main r'ameine, met & retient en bon lieu la teste du cheual, qui a la bouche foible & vaine ou trop sensible, il faut qu'en ce temps le mouuement de la iambe, ou le soupçon du chastiment d'icelle, auance ou pousse temperément l'action du cheual, contre l'appuy de la main, autrement il se retiendra trop, ou s'acculera, & s'il est ramaingue, ou qu'autrement il donne occasion d'estre viuement poussé, & chassé par les plus hardis mouuement de la iambe, ou par les chastimens de l'esperon, la main doit receuoir, soustenir & acconpaigner bien à temps, l'action violentement agitee en auant, tant par le droit qu'en tournant, afin que l'obeyssance limitee ne puisse estre confuse ou precipitee, & sur tout que la teste demeure en sa droite & ferme posture. Par tous ces raports on peut encores cognoistre l'erreur de ceux, qui disent, vn tel a la main bonne, mais le temps de sa iambe est imparfait: l'autre tient & bat vne iuste mesure auec la iambe: ayde & chastie proprement & diligemmẽt auec l'esperon: mais il n'a point de iustesse ny de fermesse de main. La vraye cognoissãce de ces choses n'est pas tãt facile, comme la pluspart des cheualiers pensent. En fin la fermesse & le temperammẽt de la main est, quand par les susdittes proportions bien rapportees, tous les necessaires mouuemens de la bride, se font sans contraindre ny abandonner le vray appuy de la bouche du cheual.

RECEPTE TOVCHANT LE NATVREL DV CHEVAL, qui se presente plus librement à sauter qu'à manier terre à terre.

CHAPITRE XII.

IL se trouue souuent aucuns cheuaux lesquels estans de seiour, ou autrement en leur humeur plus gaillarde, se mettant naturellement & d'eux mesmes, sur certains essans inegaux & incommodes, perseuerãt en ce caprice, tant qu'ils se sentent duis en leur esquine plus nerueuse: de quoy on ne les peut du tout corriger que par beaucoup de fatigue, & vne grande longueur de temps, & encore apres tout ce qu'on y aura peu apporter, ils ne laisseront de faire à tous les coups quelque traict de ceste gaillarde inclination: mesme au cõmencement de quelque exercice limité, ou estans recherchez cepẽdant qu'ils ont leurs forces trop vnies. I'ay desia dit au premier liure, l'ordre des vrais remedes de l'art qu'il faut obseruer ordinairement pour chasser & resoudre les cheuaux qui par vn mauuais courage retiennent trop leur vigueur & legeresse,

& aussi pour leur retenir celle qu'ils abandonnent & precipitent par impatience ou debilité. Toutesfois ie veux encores en ceste occasion aduertir le Caualerice, que si le cheual continue long téps en l'imperfection de ces eslans, nonobstant les chastimens ordinaires, il pourra estre tellement nay pour les airs plus releuez, qu'il luy sera presque impossible de se tenir tousiours à la franche & aysee obeyssance du manege de guerre, & se haussant aucunefois par allegre esmotion, il se souuiendra à l'instát des chastimés qu'il aura accoustumé de receuoir en semblables mouuemés licécieux: de sorte qu'estant saysi d'vne craintiue apprehension, au lieu de se ranger soudain à quelque iustesse, il renforcera impatiemment ses esbalansons & sauts desordonnez, pensant euiter la punition ou pour se deffendre : mais la superfluité de ses gayes humeurs, & de ses gaillardises naturellement mal dispensees, se peut aucunefois mieux moderer & en fin diuertir, par les leçons des courbettes ou groupades bié pratiquees, que si on n'auoit recours que seulement aux menaces & chastimens, desquels on vse generalement en nos escoles pour desnoüer, determiner ou retenir les forces & le courage du cheual, qui se dispense licentieusemét de sauter outre le vouloir du cheualier. La raison en est assez apparente. Car le Cheual qui est souuent possedé de ceste dispostе & legere inclination, se doit mieux resoudre à distribuer sa vigueur, par l'action & l'ordre d'vn air à demy releué, qu'à contraindre du tout le naturel qu'il aura à sauter: & apres par la bonne habitude de l'exercice & manege à demy-air, il consentira mieux à la franchise & facilité de celuy du combat, que si en pésant le diuertir du desir de sauter, on le vouloit rigoureusement reduire tout du premier coup aux reigles plus basses, sans l'attirer doucement par quelque mediocre proportion. Toutesfois ie ne donne ce precepte qu'à ceux qui sçauront bien recognoistre le naturel du cheual, & preuenir diligemment les mutations de courage, qu'il pourra faire en ceste escole, si elle n'est bien entenduë, reiglee, & aucunefois diuersifiée, ou (s'il est besoin) delaissée, & puis reprinse à temps bien iugé, & selon les dissemblables mouuemens que le cheual fera.



REIGLES DES PLVS IVSTES PROPORTIONS QVI SE PEVVENT OBSERuer en tous les beaux maneges.

CHAPITRE XIII.

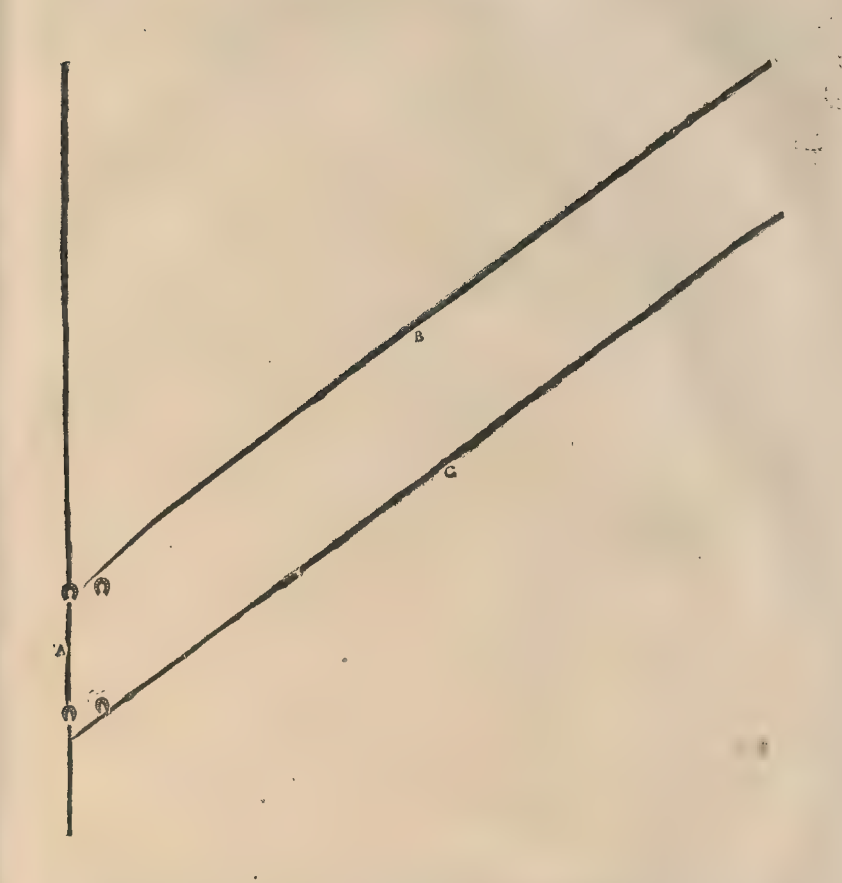
Ie veux maintenant entrer aux plus belles & subtiles reigles & leçons, par lesquelles le bon Caualerice peut adiuster & afiner les airs & maneges des cheuaux d'escole, commençant par les passades & demy-voltes. Non que ie sois d'aduis que d'ordinaire ce soit le commencement des maneges qu'on peut apprendre au cheual : car i'ay desia remis au premier liure, l'eslection de tous les exercices, au bon iugement, qui se doit premierement faire de la nature & capacité du cheual: mais c'est plustost pour rendre l'explicatió desdites reigles plus facile par la briefueté de la demy-volte. Et premier que passer outre, ie veux aduiser le Caualerice curieux, qui les voudra pratiquer, que son cheual doit estre desia exempt de trop de fougue & d'apprehension, bien desgourdy, alegery & determiné au partir de la main, facile à tourner plusieurs fois estroit, ou pour le moins de mediocre lar-

geur, au trot, &au galop, obeïssant au parer, en reculāt & allant de costé, entant qu'il en sera aduerty & recherché, & non de malice, de confusion, ou de timidité, comme font communément les cheuaux presque ou du tout rebutez, ou qui sont naturellement ramingues, retifs ou d'humeur colere aduste, trop sensibles & despiteux. Mais parce qu'il me semble auoir parlé au premier liure, trop sommairement des moyens pour faire que le cheual apprenne, & s'accoustume à ceder iustement à la iambe, à l'esperon & à la gaule, allant librement de costé, & que ceste obeyssance est vne des plus necessaires à la iustesse de tous les maneges, ie diray encores en ce lieu quelques reigles propres à cet effect.

DE L'OBEISSANCE DV CHEVAL ALLANT de costé par les expres mouuemens du Caualerice.

CHAPITRE XIIII.

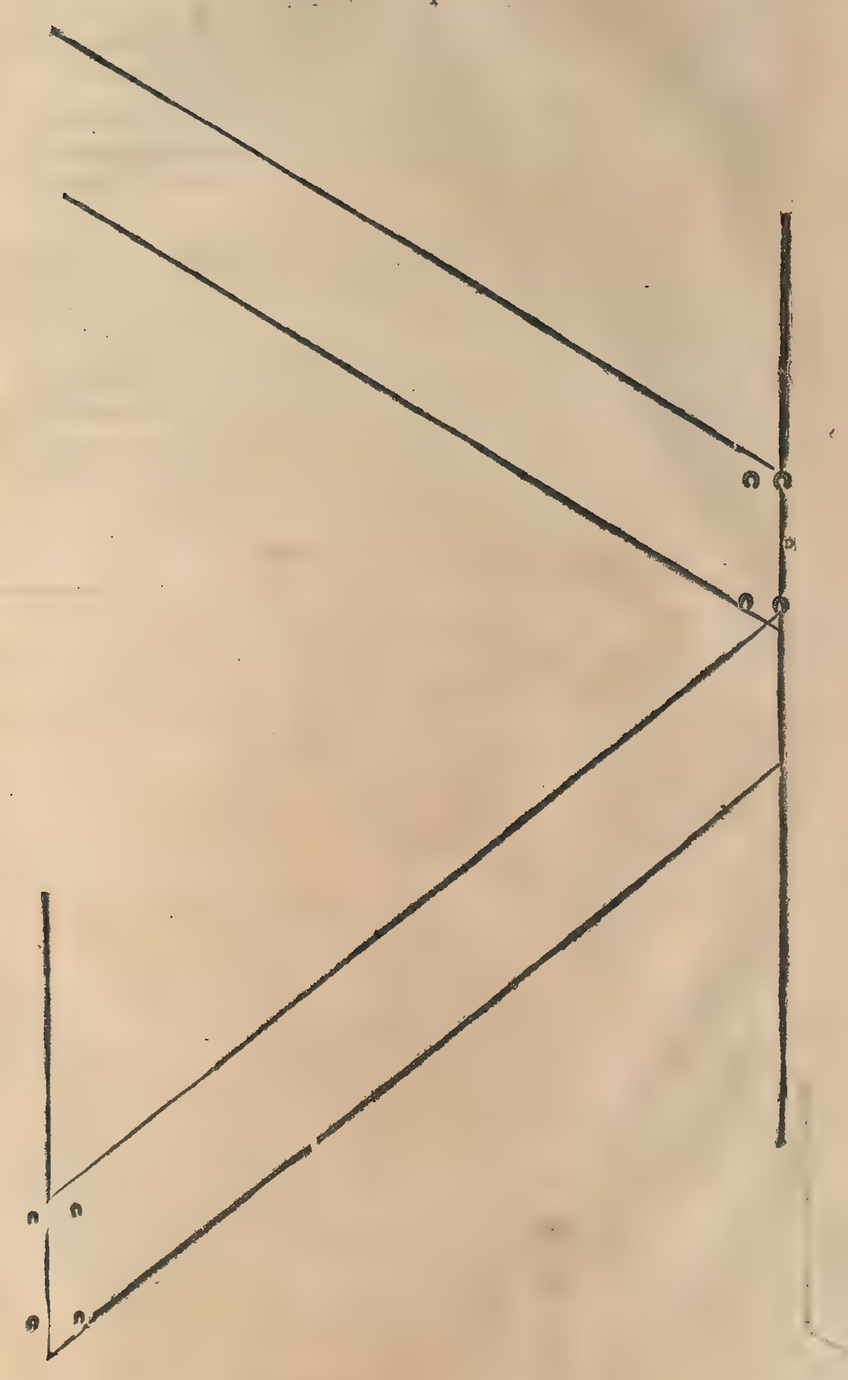
POVR faire que le cheual puisse entendre facilement l'obeyssance par l'action & chastiment qui le doit faire aller de costé, il faut sur tout, comme en tout autre exercice, que le Caualerice obserue les moyens plus propres au naturel du cheual, & recognoissant qu'il est sensible, colere & leger à la main, il le menera en quelque lieu plain & assez spacieux, auquel allant le petit pas, par le droit, il taschera à le pousser doucement de costé, par les aduertissemens & chastimens ordinaires, tant de la bride & du caueſſon que de la iambe, de l'esperon & du nerf, le faisant tousiours auancer, de façon, que sans rompre le pas, il chemine en auant & de costé comme de biais, selon qu'il est icy representé par ces deux lignes.



PAR la ligne de la lettre A, on peut iuger le plein droit & naturel auquel le cheual doit estre maintenu sans luy laisser plier le corps ny le col : par celle du B. est representé la piste que doit tenir en ceste premiere reigle le pied de deuant, qui deuance & cheuale : la ligne du C. signifie la piste du pied de derriere & du costé de l'obeyssance, comme il est aussi figuré par la peinture des fers.

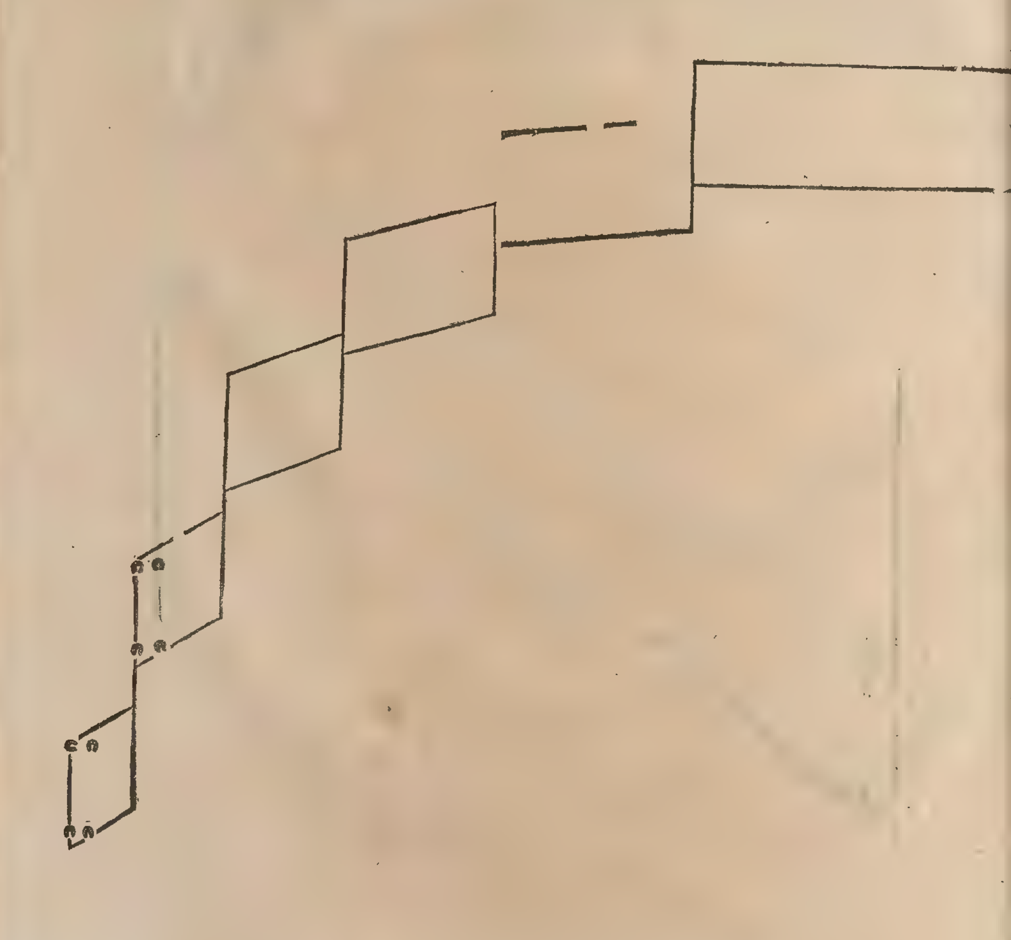
L'AYANT ainsi fait cheminer enuirõ douze ou quinze pas à vne main, il le faudra auancer par le droit, trois ou quatre pas, comme sur la ligne de la lettre D, cy apres figuree, & puis luy en faire autant à l'autre costé, empeschant sur tout qu'il ne plie le col, ny porte la teste plus d'vne part que d'autre.

MAIS si le cheual fait beaucoup de difficulté de ceder aux susdits chastimẽs, mesmemẽt à faute de les entẽdre, il ne se faudra pour cela opiniastrer sur les remedes violẽts, de peur qu'ils n'ameinent l'occasion de plus grãds desordres, ains plustost se faire ayder à vn homme, qui estant à pied & du costé du chastiment, tienne vne main cõtre l'espaule du cheual, & l'autre derriere, tout contre la batte de la selle pour pousser le cheual, toutes les fois qu'il haulsera le bras dudit costé, afin de le contraindre par ce moyen à passer & croyser ce bras desia haussé, dessus l'autre, qui necessairement soustiendra ceste action auancée, & à mesure que le cheual comprendra l'effect des susdits aduertissemens & chastimens, il le faudra retenir peu à peu, iusques à ce que sans estre ansi aydé par cest homme à pied, il chemine librement de trauers, à sçauoir de costé, portant le corps & le col droit, sans s'auancer, ny se heurter des pieds, ny s'embarrasser des iambes. Mais il faut que cest homme qui le poussera estant à pied soit Caualerice, ou pour le moins qu'il ayt iugement pour le pousser iustement quand le cheual haulsera & auancera le bras & l'espaule qu'il voudra faire auancer & cheualer & que celuy qui sera dessus, soit diligent & attentif, à le bien soustenir & porter en auant, cependant que celuy qui sera à pied le poussera, & aussi d'arrester & caresser le cheual: selon qu'il se rendra obeyssant.



CESTE reigle ſe doit continuer égalemenct à chaſque main, aſſauoir tant qu'il ſera neceſſaire pour rendre égale l'obeyſſance des deux coſtez : & ſi d'auenture le cheual ne peut ou ne veut ſouffrir, que ceſt homme eſtāt à pied le pouſſe ny le touche, il faudra neantmoins qu'il ſe tienne aſſez pres du cheual, ayant vne bonne gaule en main, de laquelle aucunefois il le menaſſera au droit de l'eſpaule & du flanc, ou le battra, ſelon qu'il ſera neceſſaire pour le faire obeyr, ſans toutesfois le mettre trop en colere ny l'eſtonner, ſi ce n'eſt qu'il ſoit fort obſtiné, & apres auoir eſſayé les plus doux moyens.

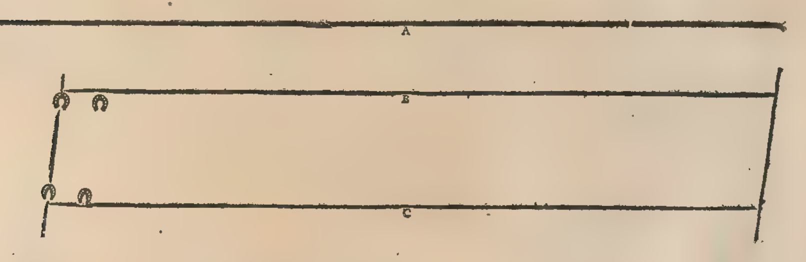
SI ceſte obeyſſance eſt tant contraire au naturel du cheual, que la ſuſdite reigle ſe trouue trop forte, il ne le faut faire cheminer au commencement qu'vn pas ou deux de biays, l'auançant ſoudain quatre ou cinq pas par le droit, & puis le faire encores cheminer de biays, & par ce moyen il conſentira plus facilement à l'ayde & au chaſtiment: & l'homme qui ſera à pied, pourra prendre auec plus de commodité le temps propre à pouſſer le cheual, cependant qu'il haulſera la iambe de deuant, qui doit auācer & cheualer ſur celle qui ſouſtient ceſte action. A meſure que le cheual recognoiſtra & comprendra ceſte reigle, il faudra ſubtilement retrancher les pas auancez par le droit, & augmenter ceux qui ſe feront de biays, le retenant peu à peu, iuſques à ce qu'il chemine librement & iuſtement de coſté ſelon ceſte autre figure.



L'on peut iuger par la facilité de ceste reigle qu'elle est propre, cōme i'ay desia dit, au cheual sensible, impatient & leger à la main. Parce qu'estant de ce naturel, il doit estre aussi ennemy de la subiection fort contrainte, & par consequent des plus estroites & iustes leçons & aspres chastimens, mesmement aux commencemens de l'obeissance. Mais si naturellement il est paresseux, ou qu'il tire & pese à la main le Caualerice cherchera la commodité d'vne muraille droite & assez longue, & menera ce cheual à vn pas ou enuiron, pres & face à face d'icelle.

Il taschera peu à peu, de faire cheminer le cheual de costé, au long de ceste muraille, autant d'vne part que d'autre, non pas au commencement tout à fait de trauers: car il se pourroit marcher d'vn pied sur l'autre, ou se heurter contre les bras: mais de biays, laissant la crouppe plus sur le costé contraire que les espaules, afin qu'il aye plus de moyen de regarder sur le lieu qu'il doit passer, & de hausser l'espaule & le bras qui doit auancer & cheualer: & selon qu'il pratiquera la facilité de ceste obeyssance, il faudra faire accompagner peu à peu la crouppe à l'egal des espaules, iusques à ce qu'il aille iustement de trauers, sans plier le corps ny le col, ny remuer la queuë.

Le secours d'vn homme à pied pour pousser le cheual, cōme ie viens de dire, peut beaucoup seruir au commencement de ceste reigle, lequel s'il est besoin le pourra contraindre d'aller de costé, par les menaces & chastimens d'vne grande & longue gaule ou d'vn nerf, qu'il tiendra en sa main comme i'ay dit cy deuant.



A ligne de la muraille,
B lige de la piste des pieds de deuant.
C ligne de la piste des pieds de derriere.

La raison pourquoy ceste reigle est propre au cheual pesant, ou qui tire à la main est, parce qu'estant ainsi pres, & face à face de la muraille, il n'en est pas seulement plus contraint d'aller de costé, mais aussi de se raccourcir & alegerir auec moins d'ayde de la bride & du caueſſon. Toutesfois s'il est ramingue tenant du retif, ceste reigle, ensemble toutes les plus estroites leçons, le disposeront d'auantage à son vice naturel. Et pource au cheual fingart, il vaudra beaucoup mieux vser de la reigle precedente, (mais auec moins de douceur,) principalement de l'ayde du nerf, qui est vn instrument propre à chastier & resoudre les cheuaux retifs, ausquels le respect & les caresses n'apportent pas communément beaucoup d'vtilité, si ce n'est en leurs premiers exercices, & tant qu'ils sont ignorans, ou si nouueaux à l'escole, qu'ils ne cognoissent encores les aduertissemens, aydes & chastimens d'icelle, & qui par consequent n'ont pratiqué les moyens de se defendre. Surquoy ie veux expressément aduertir le Caua-

lerice qu'il ne doit pour quelque occasion que ce soit (si elle n'est contrainte par necessité) vser de violence par des chastimens nouueaux & incogneus, principalement aux poulains & mesmes, aux cheuaux flegmatiques & timides, ou trop sensibles, coleres & adustes, de peur d'abattre & accabler la force & le courage aux vns, & desesperer les autres.

REIGLES DES PASSADES ET DEMY-VOLTES.

CHAPITRE XV.



Pres que le Caualerice aura ainsi sagement reduit son cheual aux susdites obeyssances, il le menera en quelque endroit, où le terroir soit plain & vny, sur lequel il le promenera patiemment, luy faisant recognoistre pour le moins deux fois l'espace commun, & les premieres proportions de l'ordre des passades, assauoir estant en ce lieu, il luy fera faire allant d'vn bon pas d'escole, vne passade droite de la longueur qu'il cognoistra propre à son naturel, facile, ramingue ou trop determiné, au bout de laquelle il le tournera à main droite, allant du mesme pas, & commençāt de tourner au temps qu'il posera la main droitte en terre, sur le point de la lettre B, ainsi que i'ay dit aux reigles precedētes de trot, afin que par le mouuemēt naturel de l'espaule gauche, il soit contraint de faire le premier pas de la demy-volte, & apres tous les autres, en auançant & passant librement le bras gauche sur le droit: En mesme temps il luy faut faire porter la teste droit deuant sa piste empeschant neantmoins par le soustien de la bride & du caueson, & par le soupçon & chastiment de la iambe & de l'esperon contraire, & quelquesfois du nerf ou de la gaule, qu'il ne s'accule ou qu'il n'eslargisse, ny parte les pieds de derriere hors de la piste de la passade, & du lieu où est marquee ceste lettre A, iusques à ce que les pieds de deuant soient arriuez sans confusion, au lieu de la lettre C, qui se voit sur la seconde ligne.

Pour la main droite.

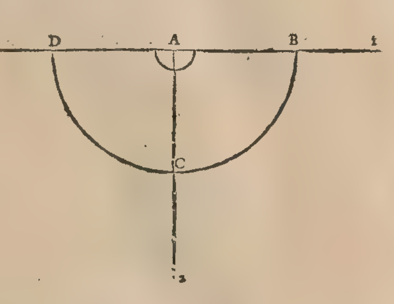


D ligne premiere.
E ligne seconde.
F ligne troisiesme, assauoir sur la passade fermant la demy-volte commencee au B.
G passade.

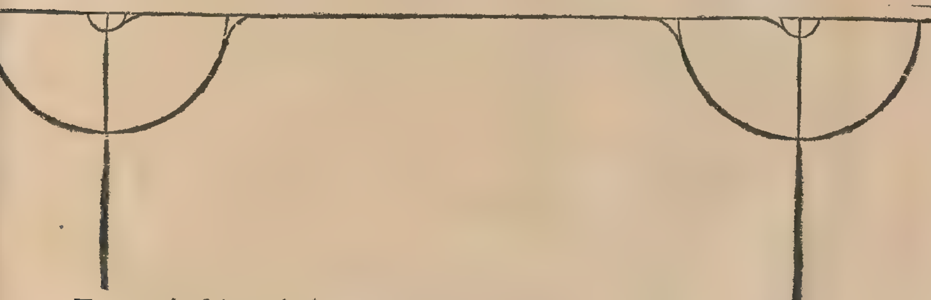
Et si au lieu de cheminer des pieds de deuant, iustement sur le tour figuré, & les poser directemēt cōme sur la lettre C, il s'estoit estrecy ou trop eslargy, lors il le faudra faire auancer, ou reculer, , ou aller de costé, iusques à ce qu'il soit placé droictement sur la ligne seconde & les lettres marquees en icelle.

L'AYANT

L'AYANT arresté sur ceste seconde ligne & iuste place limitee, autãt de temps qu'il sera besoin pour le diuertir de l'inquietude, qui le pourra auoir saisy, & pour le dispo-ser à l'obeyssance, & à la memoire: il luy faudra apres faire continuer du mesme ordre le reste du cerne de la demy volte, & la finir en mesme temps des quatre pieds ensemble, sur la ligne de la passade qui se doit à present entendre pour la troisiesme posant les pieds de deuant iustement sur la lettre D, plus aduancez que demeurez en arriere, selon cest autre dessein, gardant curieusement l'ordre susdit.



QVAND le cheual aura bien & patiemment commencé, & finy la demy-volte à main droite, il le faudra faire auancer par le droit, cheminant du mesme pas au long de la ligne de la passade, & estant arriué à l'autre bout d'icelle, luy en faire autant à main gauche.



TOVTES les fois que le cheual demeurera long temps, auant que vouloir cõsentir, ou que pouuoir cõprendre & bien faire ceste premiere proportiõ de demy-volte de pas à vne main, il faudra tenir la passade plus longue que l'ordinaire, principalement s'il a receu beaucoup de desplaisir, & si quelque inquietude l'a saisy sur le lieu de la demy-volte d'où il sera party. Car par la distance qui se fait sur les passades, entre les deux demy-voltes, il se peut souuent diuertir de plusieurs desdains, estonnemens ou mauuaises impressions, qu'il pourra auoir conceües, estant contraint en ces iustesses: ausquelles s'il obeit facilement sans se retenir & qu'il soit assez bon à la main, tãt plus courte se fera la passade, tant mieux se souuiédra il de sa leçõ: i'entends que la plus

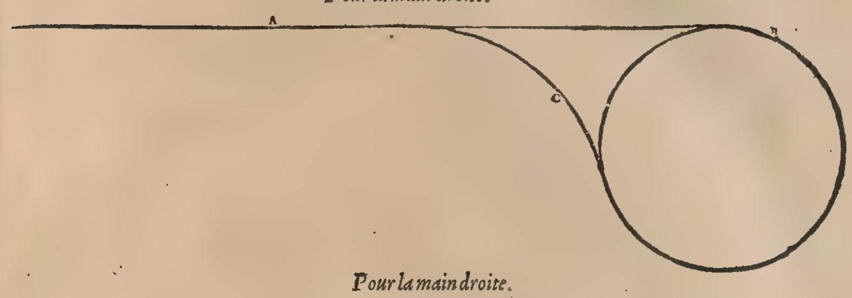
courte aye six pas. Mais s'il est ramingue, ou s'il a la bouche foible & trop legere, les passades courtes seront contraires à la resolution du manege, & au ferme appuy de la main, & partant, ie remets tousiours ces considerations au Caualerice, qui en aura le iugement capable.

Il faut bien considerer que pour effectuer ceste premiere iustesse, le cheual doit faire la passade droite, & le circuit de la demy-volte, auec les pieds de deuant, sans se haster ny embarrasser: & cependant ceux de derriere doiuent garder le centre, & le poinct de ceste demy-volte, soustenant également les hanches, sans que le corps du cheual s'accule ny le col se plie: car ce sont les communes fautes que font ou que permettent la plus part de ceux, qui se meslent de faire ces reigles.

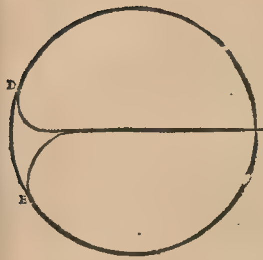
Plusieurs maistres tenus pour excellens, faillent beaucoup plus qu'ils ne pensent à la perfection de ceste iustesse de pas, & generalement en trois actions, desquelles le Caualerice clair-voyant se peut apperceuoir, assistant quand ils font ces leçons. En la premiere erreur, ils font ou laissent plier le cheual qui naturellement est sensible ou foible, tenant la teste & l'attention hors la iuste figure de la demy-volte, retenant par consequent en l'espaule contraire le mouuement qui doit estre libre & necessairement le plus auantageux, à cause qu'il marque l'espace de la demy-volte, & duquel depend la facilité d'icelle. Les autres communes fautes seconde & troisiesme, sont lors qu'ils laissét haster & trepigner le cheual impatiét, ou retenir & accroupir celuy qui est ramingue, en finissant, & fermant la demy-volte, sur la ligne de la passade. Au contraire, ie veux que le cheual la commence & finisse d'vn pas mesuré, soustenu, & du tout égal, portant ensemble, la teste, la veuë, & le courage, sur le iuste tour de son manege, ayant aussi le corps droit & ferme, depuis la queuë iusques à la teste, & également soustenu sur ses membres, & sur tout l'action de l'espaule contraire libre & auancée: à quoy le Caualerice doit vser d'vne diligence aysee & neantmoins si attentiue, qu'il ne perde point de temps, ny d'action en ses iustes mouuemens.

Il se trouuerra communément des cheuaux coleres & impatiens, qui naturellement se desplairont à ceste premiere obeyssance: de façon qu'ils y feront beaucoup de difficultez, principalement premier que vouloir tenir la crouppe ferme en la iuste place limitee de ceste demy-volte. Toutesfois le Caualerice ne doit pour cela vser de plus aspres chastimens, qu'il n'aye auparauant tasché de le gaigner par la douceur, se seruant s'il est besoin de l'ayde d'vn homme à pied, pour le caresser & pousser subtilement auec les mains ou par le soupçon ou chastiment du nerf ou de la gaule du costé que les moyens ordinaires de celuy qui sera dessus, ne suffiront à le contraindre: encores faudra il faire les fins de ces leçons, au trot ou au galop, sur la volte d'vne piste entiere & redoublee, seló que le cheual sera d'humeur violente ou ramingue, afin que par les diuers, & derniers mouuemens de l'exercice, il puisse estre diuerty du desplaisir de la nouuelle subiection de l'escole, qui luy sera incogneüe ou contraire à son naturel. Car si en ces commencemens, le cheual sensible & d'humeur trop ardante, ou a duste & vindicatiue, se sentoit trop rudement batu & gourmádé, peut estre tomberoit-il en telle confusion, qu'ils s'ensuyuroit quelque acte de desespoir, ou pourroit conceuoir telle hayne en ses premieres iustesses, que le Caualerice seroit contraint de le remettre comme rebuté, sur quelque autre stile d'escole plus commun & moins parfait. Mais si par vne ingenieuse patience, il luy sçait faire comprendre & accoustumer ces premieres reigles, sans doute beaucoup d'autres plus belles proportions s'en pourront ensuyure, & luy seront plus aysees, que s'il n'auoit eu recours qu'aux remedes plus communs & violens.

Pour la main droite.



Pour la main droite.



A ligne de la paſſade.
B volte d'vne piſte,
C pour ſe remettre ſur la ligne de la peſſade.
D pour commencer la volte.
E pour ſerrer & mipartir enſemble ceſte volte & ſe remettre ſur la ligne de la paſſade.

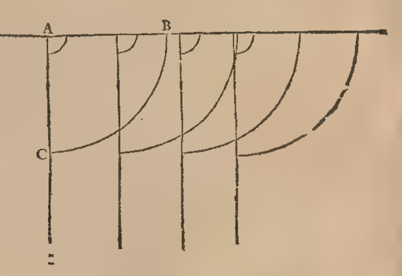
Ie laiſſe aux choix du Caualerice ces deux ordres de peſſades: toutesfois ie l'aduiſe que le premier donne plus de liberté au cheual, qui naturellement ſe retient, & que la proportion de ces voltes d'vne piſte eſt recognoiſſable quand les pieds de deuant & ceux de derriere ne font qu'vn meſme chemin.

Lors que le cheual aura bien comprins ceſte premiere reigle de pas, il le faudra mettre au trot par le droit ſur la paſſade, & l'arreſter aux bouts d'icelle, gardant l'ordre de l'arreſt ſelon la neceſſité de ſon naturel: c'eſt à dire, que s'il eſt peſant ou qu'il tire à la main, ſoit d'ardeur ou pour eſtre trop chargé de chair, ou ſeulement par pareſſe: il le faudra arreſter ſur les hanches, auec beaucoup plus de ſubiection, que s'il eſtoit leger à la main, & naturellement obeyſſant, ou qu'il ſe retint eſtant ramingue & non comme font ceux, qui en ces leçons arreſtent d'vne meſme façon toutes ſortes de cheuaux, ſans conſiderer la diuerſité de leurs naturels, ny à quoy l'arreſt eſt neceſſaire en ceſte reigle.

Ayant ainſi bien paré le cheual au bout de la paſſade, il le faudra auancer pour le moins vn pas ou deux par le droit, ſur la premiere ligne marquee B, pour bien commencer la demy-volte, laquelle doit eſtre iuſtement faite comme ie l'ay cy deſſus repreſentee: & ſi d'auanture le cheual ſe haſte, s'accule, s'eſlargiſt, ou comment qu'il falſifie le commencement de ceſte demy-volte de pas, (à cauſe du trot par le droit non accouſtumé, & de la ſubiection du parer ſur la paſſade) le Caualerice le retiendra ſur ceſte ſeconde ligne marquee C, qui limite le premier quartier, cõme il ſe verra mieux aux leçons des voltes entieres:

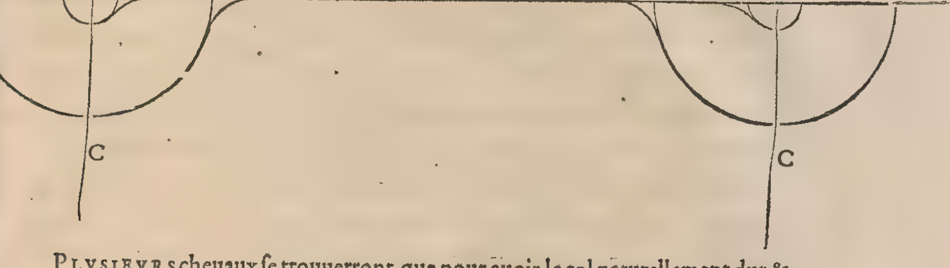


SOVDAIN le r'amenera par son iuste passege, à loysir & sans desordre sur la mesme piste figurée, iusques à la premiere ligne marquee B, sans que les pieds de derriere se partent du centre, là où est marquée la lettre A: & le caressera estant sagemét arrivé des pieds de deuant dessus le poinct du B, ou le fera auancer sur ladite ligne premiere, selon qu'en faisant ce retour, il se sera acculé, plié ou couché, ou le fera reculer en icelle ligne, selon qu'il se sera trop chargé ou abandonné sur les espaules, ou sur l'appuy de la main: ou le chastiera du costé qu'il se sera eslargy, serré ou endurcy: puis luy fera recõmencer, (sur la premiere ligne, & en la place qu'il le trouuerra plus disposé à l'obeyssance) la mesme quartier de volte, qui se doit finir sur la seconde ligne de la lettre C, qui sera la moytié de la demy-volte, vsant en la iustesse, de la plus grande patience & diligence qui se pourra.



PAR ce que ceste figure pourroit troubler l'esprit de celuy, qui n'auroit leu ce second liure que iusques à ce precepte, ie diray seulement, (attendant vne autre occasion plus necessaire (que les traicts qui se voyent figurés, outre le premier quartier marqué par les susdites lettres, signifient, que si le cheual se met en inquietude, à cause des chastimens receües pour les fautes qu'il pourra auoir faictes, estant mal reuenu par sa iuste piste sur la ligne premiere, que ie viens d'expliquer, ou commẽt que pour quelque autre occasion il ne soit nullement dispose pour bien commencer ce premier quartier, les pieds de deuant estant au lieu du, B, il faudra lors passer outre par le droit, alongeant la ligne premiere non seulement s'il y manque vne fois ou deux: mais aussi souuent qu'il ne voudra bien commencer ledict quartier. Car en quelque part qu'il le face bien durant ces premieres leçons, le lieu est bon pourueu qu'il soit bien commencé sur la droicte & premiere ligne.

Or toutes les fois qu'estant arriué sur la seconde ligne, marquée C, le Caualerice sentira quelque fauseté en ce premier quartier, aussi souuent fera il patiemment & iustement retorner son cheual sur la premiere ligne, pour luy faire recommencer & refaire le mesme quartier, & par ce moyen recognoistre peu à peu sa faute, ou pour le chastier s'il est besoin: Mais s'il commence à bien & iustement tourner, & qu'il arriue sur la seconde ligne, sans auoir failly en ceste iuste proportion, il le faudra faire passer outre, acheuant la demy-volte d'vn mesme pas, & d'vn mesme ordre, sans l'arrester ny l'interrompre en son action bien obseruee: mais à tous les coups qui falsifiera le second & dernier quartier de ceste demy-volte, il le faudra iustement ramener sur la secōde ligne marquee C, pour luy faire encores reparer sa faute, tout ainsi qu'au premier quartier, & apres reuenir encore sur la premiere ligne, pour recommencer toute la demy-volte: & quand il l'aura iustement & entierement faite, lors le Caualerice le remettra sur son trot, par le droit pour aller faire tout de mesmes à l'autre main. Ceste reigle est communément propre aux cheuaux sensibles, & de bonne inclination, qui neantmoins se desplaisent naturellement à tenir les hanches subiettes dedans la volte,



Plvsievrs cheuaux se trouuerront, que pour auoir le col naturellement dur & bande, ou pour estre trop chargez d'espaules, ou pour auoir l'appuy de la bouche trop pesant, & quelque fois de bisjarrerie, & de despit, se rendront entiers ou tardifs sur ceste demy-volte de pas à cause des retours & reprinses, & du seiour, qui se faict souuent sur la seconde ligne de ceste leçon pour les adiuster: & d'autres qui serōt tāt sensibles & impatiens que ceste regle les rendra plustost confus que faciles à la leçō. Or de quelle de ces humeurs, que le cheual puisse estre composé, au lieu de l'arrester sur la seconde ligne, il luy faudra ordinairement faire acheuer la demy-volte, sans interrompre son pas, quelque faute qu'il face: neātmoins le plus iustemēt qu'il se pourra, & ayant failly en la iustesse, soit au commencement, au milieu, ou à la fin de la demy-volte, il le faudra faire auancer droit dessus la ligne de la passade, deux ou trois pas ou plus ou moins, selon qu'il se fera retenu, ou le faire reculer selon qu'il se sera trop auancé, ou abandonné sur les espaules, ou sur l'appuy de la main: & au lieu de l'auancer par le droit, pour aller à l'autre bout de la passade, il le faudra r'amener iustement & à loysir & le remettre droit dessus la premiere ligne, dont il sera auparauant party, & apres luy faire recōmencer, & mieux obseruer la demy-volte, cōtinuant ainsi toutes les fois qu'il fera des fautes en la iustesse, iusques à ce qu'il s'apperçoiue qu'il ne peut auoir liberte d'aller à l'autre bout de passade, que le premier il n'aye bien cōmēcé & finy ceste demy-volte. Mais quand il l'aura faite iustement & nettement, il le faudra caresser, & puis le faire partir, trottant droit & viuement sur la ligne de la passade pour en aller faire de mesmes à l'autre main.



A premiere demy-volte.
B premier retour.
C reprinses de la demy-volte premiere, plus auancée s'il est besoin.

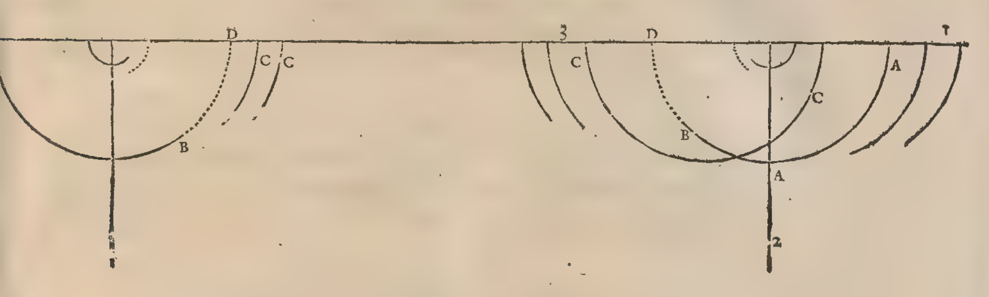
Le Caualerice doit sçauoir en ses retours de quartiers & de demy-voltes, comme aussi à ceux des leçons qui se verront cy-apres, que si au lieu que le cheual doit estre libre à tourner à toutes mains, il est naturellement, & en effect, dur & mal-ayse d'vn costé, & qu'il s'accule de l'autre, comme il aduient souuent, il faudra faire sur la main difficile, les retours plus larges des pieds de derriere, afin que ceste liberté diuertisse le cheual de deuenir paresseux ou entier: & s'il s'abandonne sur l'appuy ou s'eslargit trop de derriere, il le faudra serrer plus que la proportiõ ordinaire, & mesmes l'acculer si besoing est. Mais s'il est aysé & determiné au trot & au galop, égalemẽt à chasque main, (comme il doit necessairement estre, auant qu'on le mette en ces leçons estroittes,) il faudra obseruer autant de iustesse, & les mesmes proportions, à tous les retours, comme aux vrays quartiers & demy-voltes de la principale leçõ. Il faut aussi cõsiderer que les retours & reprinses, qui sont representees en diuers endroicts de ces figures, outre la proportion de la demy-volte premiere, signifient qu'il ny doit point auoir d'autres lieux limitez, que selon que le cheual se trouuera biendisposé à l'obeïssance & à la memoire: assauoir qu'il le faudra aucunesfois aduancer ou retenir sur la droitte ligne de la passade, auant que refaire & adiuster le quartier falsifié, (comme aussi apres l'auoir refait,) selon qu'il s'acculera & se retiendra, ou qu'il s'abandonnera ou sera trop desireux de s'auancer. Car notamment premier que faire les retours de ces demy-voltes, ou desvoltes entieres, il est à touts coups necessaire, que le cheual recognoisse, par les menaces ou chastimens, en quoy il aura failly. En fin tous les mouuemens de ces reigles, doiuent estre en tout si bien obseruez, que s'il est possible, il ny en aye point d'inutiles à la iuste obeyssance.

Ivsqves icy les susdittes leçons assemblées, desgourdissent & resoluent le cheual, par le trot, qui se fait sur la passade: l'alegerissent à la main, & luy asseurent la teste, & l'appuy de la bouche, par les bons arrests continuels: l'adiustent & luy font la memoire, par les proportions des retours & reprinses des demy-voltes, patiemment & diligemment obseruées.

SECONDE REIGLE DES PASSADES *& demy-voltes, terre à terre.*

CHAPITRE XVI.

QVAND le cheual trottera librement & legerement sur la passade, qu'il sera au parer obeyssant & bon à la main, iuste & facile à la demy-volte de pas: lors il faudra que le Caualerice considere l'air ou l'exercice, qui sera plus propre au naturel du cheual. Et s'il recognoist que le manege terre à terre, se rapporte plus à ses forces & complexion que les airs releuez, il continuera encores l'ordre susdit: hors mis qu'en mesme temps que le cheual arriuera de pas, droit sur la seconde ligne de la demy-volte, il le faudra aduertir haster & auancer ensemble, pour luy faire fermer le dernier quartier, par deux ou trois temps de galop raccourcy, & neantmoins bas & diligent, finissant par iceluy ladite demy-volte, en arriuant des quatre pieds ensemble, droittement sur la ligne de la passade, posant ceux de deuant sur la lettre D.



A piste du passege de la susdite proportion.
B piste des susdits temps de galop raccourcy.
C piste des retours au pas.

IE desire que le cheualier considere en combien de lieux & d'occasions, ie luy recommande la iustesse & facilité de tous les commencemens de ces proportions, afin qu'il ne face comme le commun des Caualerices, lesquels quoy que le cheual commence mal son manege, ne laissent pourtant de passer outre, soit pour ne sentir la faulseté, ou pensant le chastier en continuant de tourner, & luy faire reparer sa faute par vne meilleure fin. Ie ne veux pas dire que cela ne se doiue faire aucunefois, quand le cheual gaillard & de grande esquine, s'agrouppe trop en commençant son air & son manege, ou quand il veut deuenir entier, mais en ces leçons d'obeyssance & de memoire, propres au cheual de bon temperament & de bon nerf, ie n'entends pas seulement que quād le cheual (desia accoustumé à leur ordre,) aura falsifié vn quartier de volte, on le doiue ramener sur la ligne plus proche, & dont il viendra de partir. Ainsi ie veux qu'en quelque part, & endroit de son passege, ou en quelque temps de son air, & fust-ce au premier, qu'il falsifiera tant soit peu, les iustes proportions de ces demy-voltes, le Caualerice le rameine tout court, le plus paisiblement qu'il pourra, & sans desordre sur la place qu'il aura commencé la faulte, & encores plus outre, afin qu'en la luy faisant reparer, il la recognoisse & se corrige, comme ie diray mieux aux leçons des voltes entieres & redoublees. Et pour bien faire toutes ces reigles, le Caualerice doit premierement auoir disposé à toutes ces leçons, les forces, l'haleine

& le courage du cheual, par le bon exercice du pas, du trot ou du galop, selon qu'il aura recogneu son naturel.

A grand peine fera le cheual ceste derniere leçon, sans que au commencement il ne se serre, s'accule, se plie, ou s'eslargisse trop: mais pour faire qu'en tournant, il tiéne les deux pieds de derriere iustement sur le centre de la demy-volte, & que sur icelle il resolue viuement le mouuement des espaules, il faudra auancer vn peu le bras, & le poing de la bride, afin de porter le cheual en auant, sans toutesfois le chasser hors du circuit de ladite volte, le solicitant en mesme temps auec la gaule, discrettement sur le col pres des rennes, ou sur l'espaule contraire, & le tenant aduerty, auancé & ordinairement en soupçon, par le subtil & iuste mouuement des iambes, & beaucoup plus du costé, qu'il se voudra trop serrer ou eslargir.

TOVTES les fois qu'il manquera tant soit peu, en ceste seconde reigle de demy-volte, soit à l'air ou en la iustesse du terroir, il le faudra remettre aussi souuent, & sans passer plus outre, sur la premiere ligne: pour luy faire recómencer & refaire la demy-volte, iusques à ce qu'il l'aye proportionnee iustement & nettement, ie dis sur la premiere ligne, parce que le premier quartier qui se fera de pas, seruira d'ayde à la resolution de l'air du galop raccourcy, qui doit fermer le second quartier & la demy-volte, apres on le pourra mener à l'autre bout de passade, pour continuer la mesme leçon à l'autre main.

A mesure que le cheual pratiquera la facilité de ces deux, ou trois temps du galop raccourcy, par lesquels il aura fermé le dernier quartier de la demy-volte, sans doute il se disposera à se mettre de soy mesme à cest air, auant qu'il arriue de pas sur la seconde ligne, & lors il sera temps de commencer à le faire galopper paisiblement par le droit sur la passade, & non plustost.

TROISIESME REIGLE DES SVSDITES *passades & demy-voltes.*

CHAPITRE XVII.

QVAND le cheual sera reiglé, cóme i'ay dit iusques icy, le Caualerice luy augmétera l'ordre de ses leçons, luy faisant faire la passade au galop lent ou vigoureux, seló que naturellemét il se voudra retenir ou precipiter en galoppant, & au bout d'icelle, il le parera discretemét sans le ramener trop sur les hâches, ny le laisser abandóné sur les espaules ou trop appuye, mais de façon qu'estát vny en bóne & ferme posture, il puisse nerueusemét dispenser ses forces & legeresse à l'air & à l'obeyssance de la volte. Et toutes les fois que la parade se trouuera imparfaicte, le Caualerice fera reculer, auácer ou aller de costé son cheual, selon qu'il se sera trop estendu, appuyé, ou trop retenu ou acculé, ou qu'il aura falsifié d'vn costé ou d'autre la droitte ligne de la passade, & non autrement. Pour mieux expliquer l'ordre & les moyens de bien proportionner ces arrests, ie diray qu'à chasque fois que le cheual se retiendra, & s'acculera en parant, le Caualerice le fera repartir à l'instant droit, & sans perdre temps, le faisant viuement outrepasser l'endroit premedité, pour luy faire refaire, en vne autre place la parade plus hardie & plus nerueuse. Et si en le faisant, ou l'ayant ainsi fait repartir, le Caualerice sent qu'il retienne encore ses forces, il le doit rechasser plus fort, & plus auant, ne

ceſſant d'alonger la paſſade & la courſe, qu'il ne ſoit diuerty du deſir de s'arreſter.

MAIS au contraire ſi en l'arreſtant au bout des paſſades, il ſe charge trop ſur les eſpaules, ou ſur l'appuy de la main, il le faudra à tous les coups faire reculer, ſelõ qu'il aura failly, fut-ce iuſques à demie-paſſade, voire au lieu d'où il ſera party, ſans pour cela le laiſſer eſcarter de la droitte ligne: & apres luy auoir rendu la main, le tenant arreſté ſur la place qu'il aura faict le dernier pas en reculant, le Caualerice le fera ſagement repartir ſans le precipiter, pour prendre l'occaſion & le temps, & luy faire mieux ramener & raccourcir l'action de l'arreſt.

OR tout ainſi que ie veux que le cheual ramingue ſoit hardiment chaſſé, quand il refuſe la diligente reſolution de la paſſade, i'entends auſſi qu'on retienne ſur les hanches legerement & auec patience, celuy qui eſt trop impatient & determiné, ou qui s'abandonne trop ſur le deuant: ſoit à cauſe de quelque foibleſſe de membres, ou pour eſtre naturellement trop chargé: car par ces moyens on pourra diſpoſer l'vn & l'autre à l'obeyſſance, & aux iuſtes proportions de l'arreſt.

ET quand le cheual aura rendu au parer de ces paſſades, la legereſſe & facilité, qui pourront naiſtre de ſes forces, & diſpoſition ioinctes à la pratique qu'il aura des leçons precedentes: le Caualerice le fera auancer deux ou trois pas par le droit, & ſans confuſion, pour ſoudain prendre l'air & la demy-volte enſemble, luy aydant ſans violence de tous les ſecours neceſſaires, principalement de celuy de la gaule, qui eſt fort propre à reſoudre l'air de ces premieres leçons: & empeſchant ſur tout en ces commencemens, qu'il ne s'accule ny ne ſe haſte trop: car de ces deux premiers deſordres peuuent naiſtre pluſieurs autres fautes, meſmement la moleſſe, ou le trepignement de tous les airs, qui ſont deux imperfections differentes & bien fort deſagreables.

SI du commencement iuſques à la fin de ceſte demy-volte, le cheual manque à la iuſteſſe, & à l'air tout enſemble, il faudra à tous les coups, & ſans paſſer plus outre, le remettre par ſon iuſte paſſege, ſur la premiere ligne de la demy-volte, pour la luy faire recommencer & refaire, iuſques à ce qu'il l'aye iuſtement & nettement fournie, & apres le laiſſer repartir au galop, pour en aller faire tout de meſme à l'autre bout de paſſade, & à l'autre main gardant curieuſement l'ordre ſuſdit.

QVAND il ſera aſſeuré aux proportions & à l'air de ceſte demy-volte il le faudra reſoudre ſur la paſſade, haſtant peu à peu le galop, afin qu'à meſure qu'il ſe determinera, il aye auſſi le temps & les moyens de pratiquer & fortifier l'action du parer. Car ſi pluſtoſt on le chaſſoit à toute bride par le droit, (quoy que deſia il fuſt facilité, & aſſeuré à la demy-volte, la parade ſe pourroit trouuer foible & des-vnie à faute de pratique, & apres par conſequent la demy volte deſordonnee: à cauſe que la iuſte

proportion d'icelle, despend de la bonne disposition du parer. Et lors que le cheual aura comprins & bien pratiqué ces leçons, il le faudra resoudre luy faisant ioindre discrettement, & sans l'arrester du tout, la demy-volte facile & bien fermee, à la passade droitte & furieuse, par les moyens de la fermesse & temperee proportion du parer, & apres sans interuale, ou perte de temps, le faire repartir droit & vigoureusement, assauoir si la demy volte se trouue vnie, & nettement fermee & fournie d'air, de iustesse & de vigueur. Mais si elle se trouue imparfaicte, il faudra retenir le cheual tout court sur le lieu qu'il l'aura finie, & apres l'auoir auancé quelque pas, le ramener par son iuste passege sur la premiere ligne, pour luy faire recommencer & refaire la demy-volte terre à terre, iusques à ce qu'elle soit en sa vraye & iuste proportion : & si en la fermant la fougue saisit tellement le cheual, qu'il precipite le repartir sans attẽdre le mouuement du cheualier, il le faudra aussi arrester tout court apres auoir fermé la volte, & le tenir auec patience sur la mesme place, iusques à ce que l'ardeur superflue, & le trop grand desir de partir de ce lieu ne le possedent & confondẽt plus. Mais s'il a la pratique, & la patience de iustement commencer & finir la demy-volte, & de bien & seurement se presenter au partir, attendant & escoutant l'action & aduertissement du cheualier, il ne le faudra point arrester, ains continuer d'vne aleine l'effort de ce manege, sans vouloir surpasser la vigueur du cheual.

PAR ces reigles, le bon Caualerice peut auec le temps, la patience, le iugement & la bonne pratique de l'art, rendre aucuns cheuaux faciles, iustes & determinez aux vrayes passades du combat de l'espee, lesquelles ne sont pas bien cogneues de tous ceux, qui les pensent bien faire. Et pource ie desire que le Caualerice considere curieusement tous les mouuemens & proportions de ces leçons qui luy en feront naistre beaucoup d'autres en l'entendement, selon les occasions differentes des actiõs des cheuaux, qu'il y voudra reduire : Mais ie ne sçay s'il se trouuerra beaucoup de ieunes ceruelles, capables de bien comprendre ces preceptes, & les reigler auec la patience & diligence necessaire, veu que la nature de ce manege, estant fait viuemẽt, & en sa perfection, precipite plus la memoire & les forces du cheual, que tous les autres exercices qui se pratiquent en nos escoles. Tellemẽt que le Caualerice doit estre tenu au nombre des bons maistres, quand il maintient longuement le cheual en l'obeyssance & resolution de ces passades & demy-voltes : aussi voit-on beaucoup plus de cheuaux, qui se rendent aysez & obeissans à chasque main, au manege du galop, & terre à terre, & presques à tous les autres qui se peuuent faire, que de ceux qui sont propres pour ces passades de combat: car pour bien faire ce manege, le cheual doit estre accompaigné de beaucoup de parties, qui ne se trouuent pas souuent ensemble. Premierement il doit estre bien fort viste & determiné, pour partir tride & aussi furieusement de la main, que s'il se vouloit mettre en pieces, sans apprehender ny premediter aucunement le lieu, là où il faut qu'il s'arreste, ny là où il doit tourner : & neantmoins il doit auoir l'obeyssance iointe tellement à ses forces, & la bouche si franche & d'vn si bon appuy, que dés que le cheualier luy presentera le parer, soit pour le disposer à bien tourner, ou pour l'arrester du tout, il se prepare & se mette nerueusement en garde sur les hanches, pour obeir, sans faire aucun faux mouuement, sur tout de la teste, de la bouche, ny de la queuë. Il faut aussi qu'il aye le col ferme, & les espaules legeres & fortes, pour pouuoir faire la demy volte diligente & nette, sans se plier ny acculer aucunement, & par consequent, pour repartir auec vigueur: & sans toutes ces parties ensemble, les susdittes passades ne se peuuent faire en leur perfection : voila pourquoy nous trouuons si peu de cheuaux, qui en soyent capables. L'on void souuent que ceux qui sont les plus vistes & determinez, ont quelques imperfections & incommoditez de bouche, de pieds, de iambes, d'espau-

les, de reins ou de memoire, qui les empesche de reunir leurs forces, pour se dispofer à tourner iustement, au temps qui est necessaire : & pour si bien que l'on aye trauaillé à les faciliter par beaucoup d'artifice, si on les met à l'exercice de ses passades, sans doute en peu de temps la determination & furie dicelles, les emportera & mettra en fuitte. Il y en a d'autres, qui naturellement sont si ramingues, qu'ils ne se peuuent resoudre à partir viuement, ou que d'aussi tost qu'ils ont faict rondement trois ou quatre temps de la course, ils commencent à s'arrester d'eux mesmes, n'allans que d'vn certain galop contraint & fingard, pour pouuoir parer ou tourner plus facilement selon leur dessein & commodité. De façon que se desrobans aucunefois, ils parent & tournent outre le vouloir du cheualier: d'autres qui ont les espaules si foibles ou pesantes, ou le col si mol, que quoy qu'ils facent bien le partir, la course & la parade, ils ne peuuent apres tourner sur les hanches, sans se plier ou acculer, & mesmes n'ont plus moyen de fermer nettement la demy-volte, ny de repartir vigoureusement. Tellement qu'il ne faut pas trouuer estrange, si aucuns disent communément, qu'ils se contenteroyent que leurs cheuaux maniassent iustement à toutes mains, terre à terre, & qu'ils fissent de belles & furieuses passades. Et tel dict, que pour son vsage, il luy suffiroit de sçauoir seulement biẽ faire ces maneges, qu'il desire plus qu'il ne pense, ne scachant pas la difficulté de son souhait.

POVR rendre les demy-voltes de ces passades en leur iustesse plus parfaite, il faudroit qu'elles fussent fournies & serrees en deux temps, ou battuës : mais il se trouue à present peu de cheuaux, qui les puissent bien faire en ceste façon : & si par cas fortuit on en rencontre quelqu'vn, qui aye l'obeyssance & la prestesse naturelle propre à fournir la prompte facilité de telle proportion, encore faudra-il que ce soit cependant qu'il sera aduerty, & que ses forces seront vnies & bien disposees: car pour si biẽ qu'il soit dressé, si on le recherche à l'improuiste, quand il aura faict seulemẽt deux ou trois lieuës par pays, il n'obseruera pas ceste diligence. C'est pourquoy ie suis d'auis que communemẽt en ce manege, on adiuste & asseure le cheual à parfaire par trois ou au plus quatre temps la demy-volte.

LORS que le cheual est asseuré à ces passades, pour les reduire en leur perfection, il faut premierement que le cheualier aduertisse son cheual & le mette en garde, afin de le bien faire partir: apres il le poulsera droit, & à toute bride ordinairement enuiron trente pas, & premier qu'il soit arriué au lieu qu'il le voudra tourner, il le doit auoir discrettemẽt soustenu, retenu & mis ensemble, comme i'ay desia dit, afin qu'il aye moyen de faire la demy-volte en trois temps, iuste, nette & sur les hanches, ayant les deux pieds de derriere également appuyez dessus le centre d'icelle, sans toutesfois qu'il s'accule ny se plie, si bien qu'en mesme temps qu'il luy aura tourné la teste du costé qu'il sera party, les quatre pieds ensemble (ayant entierement finy & fermé la demy-volte,) se trouuent iustement posez dessus la droite ligne de la passade, pour pouuoir viuement repartir, également agité au premier temps de la course, par les deux hanches droit & ferme sur ladite ligne de la passade.

IE redis & aduise encores expressément le cheualier, qu'il doit vser d'vne grande discretion, pour soustenir & retenir mediocrement le cheual au bout de la passade: afin que premier qu'il tourne, il y soit bien disposé: car estant trop retenu il sera cõtraint (pour estre plus ramené sur les hanches, qu'il ne ce doit) de faire la demy volte lente & acculee, & par consequent cela luy ostera le moyen de se preualoir de sa force, pour repartir viuemẽt, soudain qu'il aura fermee sa demy-volte. Et s'il ne le retient assez, il faudra necessairement aussi, que se trouuant abandonné sur les espau-

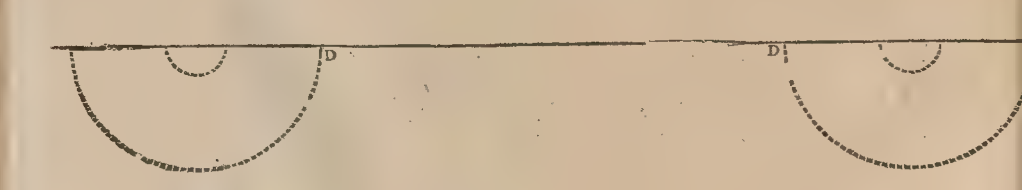
Serrer la volte & fermer la volte, n'est qu'vne mesme chose.

les, ou sur l'appuy de la bride, il porte la crouppe hors du iuste circuit de la demy-volte, ou qu'il la face trop large, & que de ce mesme desordre le repartir le face de biais, & hors de la droitte ligne des passades. Au contraire, il faut s'il est possible que le partir de la main, & tous les reparts se facent de pareille vigueur, les quatre pieds du cheual estans ensemble, droittement dessus la ligne de la passade, & les demy-voltes sẽblables d'air, de proportion, & de terroir, & consequemment que tout le manege soit soustenu du commencement iusques à la fin, d'vne mesme force & determination, & d'vn ordre pareil.

PASSADE A DEMY AIR.

CHAPITRE XVIII.

SI le cheual se trouue assez leger & nerueux, pour reussir au manege de demy-air, au lieu du galop raccourcy de ces demy-voltes terre à terre, elles ne seront pas ordinairement si diligentes, mais on les trouuerra beaucoup plus fermes sur vn mauuais terroir, & feront mieux paroistre la grace du cheualier, & celle du cheual à cause qu'elles seront plus releuees de deuant, & par consequent plus soustenues sur les hanches. Pour faire ce manege de passades à demy-air, l'on doit obseruer les mesmes reigles & leçons susdittes, hors-mis qu'au parer il faut soustenir le cheual d'auantage, luy faisant faire par le droit, (quand on voudra du tout resoudre son manege) vn ou deux temps, ou battues de plus, & vn peu plus releuez de deuant, afin de luy mieux adiuster les hanches & les pieds de derriere, & que par mesme moyen, il puisse mieux ioindre son air, à la iustesse de la demy-volte, laquelle bien qu'elle soit plus releuee, doit estre neantmoins pour la proportion du terroir, semblable à celle de terre à terre, & ordinairement commencee & finie en trois temps, & sur la mesme place du troisiesme (qui doit estre faict directement dessus la ligne de la passade) il en faudra encores faire vn ou deux fermes, de pareilles mesure & fort peu auancez, comme l'on peut iuger par la lettre D, qui se void en ceste figure.



POVR faire les reparts de main de ces passades, auec plus de grace, d'art & de furie, il faudra pousser le cheual à la seconde, ou troisiesme battuë des courbettes, faites de ferme à ferme par le droit, prenant le temps cependant que le cheual aura le deuant en l'air: de façon qu'il parte sur les hanches premier que redonner des pieds de deuant en terre: mais il faut considerer en ce temps du partir, que si l'on pousse le cheual ayant le deuant trop hault, il aduiendra qu'au lieu d'vn beau & ferme mouuement, ce sera vn eslans des-agreable: & s'il a les pieds de deuãt trop pres de terre quãd on le poussera, il fera aussi vne autre action sur les espaules en baissant la teste, qui ne

sera

sera gueres moins desplaisante. C'est pourquoy la perfection de ce temps n'est pas commune à tous les hommes de cheual.

QVAND ce partir est nettement fait il n'est pas seulement tres-beau & furieux dõnant beaucoup de grace, & de force au cheualier & au cheual: mais si en cõbattant à l'espee, le cheualier a le iugement & la pratique de l'effectuer cõme il se doit, & que son cheual luy obeysse bien à propos, indubitablement si le coup qu'il donnera se rencontre iustement sur la furie & facilité de ce partir de main, & principalement à six ou sept pas du lieu que le cheual aura esté poussé, & à vn des tẽps de la course auquel le deuant du cheual descendra, le poids & l'estonnement en sera beaucoup plus grand. Mais l'on ne trouue pas quantité de cheuaux determinez & courageux, qui ayent la patience d'attendre ce temps, qu'il faut choisir & prendre sur les hanches, & auec le deuant en l'air, ny d'hommes nõ plus qui le sçachent bien effectuer. Quant à l'arrest & à la fin de ce manege, il se doit faire par deux ou trois pesades ou courbettes, ou tant qu'on voudra, selõ que le cheual aura esté dressé. Et pour le maintenir en l'obeyssance & en la iustesse de ce manege, il faudra estant à l'escole, finir ordinairement les passades au petit galop, arrestãt le cheual tout à fait & le caressant, premier que faire la demy-volte, comme aussi apres l'auoir bien fournie & fermee, mesmement si de son temperament, il est apprehensif & colere, ou s'il tire à la main de trop d'ardeur: afin qu'estant asseuré & repatrié par ceste douceur & patiẽce, il puisse estre diuerty de l'apprehension qui le saisira d'ordinaire, à cause de la violence du susdit exercice: & encores le faudra-il quelquefois eslargir de la plus iuste proportiõ de ces demy-voltes: assauoir, que si naturellement il se serre plus qu'il n'est besoin, soit pour soupçonner & craindre trop les aydes & chastimens, ou pour estre impatient ou ramingue, il faudra sur la fin de l'exercice tenir les demy-voltes plus spacieuses, que de leur ordinaire iustesse: & s'il s'eslargist trop outre le vouloir du Caualerice, on doibt par consequent finir ces leçons en étrecissant les demy-voltes, iusques à la subiection necessaire: & par ce moyen le Caualerice de bon iugement, pourra tousiours maintenir le cheual en si bonne escole, sur ces passades & demy-voltes, que quand il voudra, il les fera pareilles de toutes proportions, autrement elles ne pourront estre en leur perfection.

IE pense auoir veu vne grande partie des plus excellents hommes de cheual, qui ont esté de mon temps, & auec beaucoup de peine me suis rendu curieux de les pratiquer & seruir, ou de pouuoir par d'autres moyens, voir le stile de leurs escoles en quelque part de la Chrestienté, que ie les aye peu trouuer. Mais en fin ie n'en ay point veu, qui fissent ce dernier manege, auec tant d'art & de grace, qu'a fait Monseigneur le Mareschal de Damp-uille, maintenant Connestable de France. Ie puis dire auec verité, luy auoir veu dõner en faisant ces passades, en deux combats, deux coups d'espee à deux braues cheualiers, bien armez & montez de tous les aduantages, qui se peuuent honnestement desirer, dont l'vn estoit Prince des plus genereux & galands, qu'il y en eust en ce Royaume, & l'autre auoit reputation d'estre vn des meilleurs hommes de cheual de son tẽps. Chacun d'eux receut vn si grand coup d'espee, donné si brauement, & d'vn temps si iuste & si heureux, que l'vn en fut reuersé tout à fait sur la crouppe de son cheual, & l'autre separé de la selle, & porté par terre: chose si mal-aysee à croire que ie ne l'oserois escrire, si vn grand nombre de personnes d'honneur ne l'auoyẽt veu comme moy. Le premier coup fut donné à Bayõne, quãd la Royne d'Espaigne y fut trouuer le feu Roy Charles son frere, & l'autre à Paris, au iardin derriere le Louure, & aux combats, qui furent faits durant le temps des nopces de feu Mõseigneur le Prince de Portian, & tous les deux en presence du Roy, de la

Ee

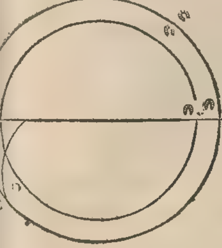
Royne sa mere, & de tous les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour. Il a aussi tres-bien fait en general tous les autres plus beaux exercices, qui se peuuent faire à cheual: de sorte que tant que nous sommes, faisans profession de cest art, & qui auons eu l'heur de voir ce vertueux & braue Seigneur, deuons confesser librement qu'il n'y en sçauroit auoir au monde, ny peut estre n'en fut iamais, vn plus accomply en toutes actions honorables & grandes, & particulierement tāt amateur des bons hommes de cheual, qu'il a esté, ny mesmes qui ayt pratiqué auec tant de grace & de sçauoir, toutes les plus belles reigles de cest art. Or pour reuenir à nos passades, on peut comprendre par leurs leçons, que le cheual doit faire la demy-volte, tenant les deux pieds de derriere sur le centre d'icelle, cependant qu'il fait le tour, & le circuyt auec ceux de deuant. Mais pour acheuer la volte entiere, ou pour en faire plusieurs il faut tenir le manege plus large, autrement il n'auroit grace ny vigueur: ioint qu'il n'est pas necessaire, que les voltes redoublees soyent si estroittes, comme les demy-voltes des passades: car en fin l'vn & l'autre manege se pratique pour seruir au combat de l'espee. Et pour en bien comprendre les raisons, il se faut imaginer que le cheualier ayant donné vn coup d'espee à son ennemy, en faisant la passade, tant plus diligemment aura-il apres tourné son cheual au bout d'icelle, plustost sera-il prest à repartir pour donner vn nouueau coup: c'est pourquoy la demy-volte doit estre estroitte & diligēte. Ie rediray encores qu'elle se fait sur les hanches, parce que le cheual estant ainsi r'accourcy, & le manege également soustenu sur les iarrets, les pieds de derriere se trouuent si fermement situez en terre, que le cheual ne peut glisser ny tomber en tournant que par grand hazard: mesmes par ceste ferme posture, il sera tousiours plustost prest (quand le cheualier voudra) à repartir également sur les deux hanches, & auec le corps droit, sur la ligne de la passade, pourueu qu'il ne soit trop acculé: & d'autre-part, le cheualier en sera moins incōmodé. Quant aux voltes redoublees, leur propre est de seruir lors que deux cheualiers sont accostez & aux mains, tournans l'vn autour de l'autre, se frappans & chamaillans à coups d'espee, & taschans chacun de gaigner la crouppe du cheual de son ennemy, en quoy il est aysé à iuger que ce manege doit estre plus large, & plus libre sur le deuant, que n'est la demy-volte des passades. Toutesfois ie veux, en ces voltes entieres & redoublées, que le cheual tienne ordinairement vne hanche vn peu dedans la volte: d'autant que par ce moyen, il sera empesché de se coucher ou de pancher sur le tour, & par consequét le manege sera plus seur en vn mauuais terroir, & le cheualier plus droit, & plus fort en son assiette.

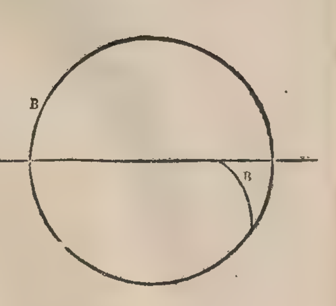
VOLTES ENTIERES ET REDOVBLES *terre à terre, & à demy-air.*

CHAPITRE XIX.

QVAND le cheual sera facile, & asseuré aux iustes demy-voltes, terre à terre, & qu'on luy voudra faire fournir, ou redoubler d'vn mesme air, les voltes entieres aux deux bouts des passades, il faudra commēcer la volte au trot, les quatre pieds ne faisans qu'vne piste: assauoir s'il est leger à la main, & principalement s'il retient ses forces: & au pas, s'il s'appuye trop, & s'il est assez nerueux pour fournir à la iustesse sans estre poussé au trot, & en ce passege luy faudra tenir la crouppe, vn peu dedans la volte.

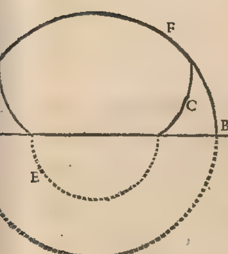
Pour la main gauche.





A passade.
B pour prendre & faire la susdite volte d'vne piste au trot.
C piste du susdit passege, fait auec les pieds de deuant.
D piste des pieds de derriere sur ledit passege.

Lors qu'il finira vne ou deux voltes de ce pas, ou de trot, iustemẽt sur la lettre A, qui se void en la figure suiuante, il luy faudra encores faire fournir sans l'arrester, vne demy-volte terre à terre, plus large des pieds de derriere, que celles des leçons precedentes, gardant neantmoins la iustesse tãt qu'il sera possible, & finissant ceste demy-volte terre à terre, droictemẽt des quatre pieds sur la ligne de la passade, posant ceux de deuant sur la lettre B, & puis l'auancer par le droit, & le faire aller le pas ou le trot, selon ses forces & obeyssance, pour faire la mesme reigle à l'autre main.



D piste des pieds de deuant, faite sur l'air de la susdite demy-volte.
E piste des pieds de derriere sur l'air d'icelle volte.
F piste seule de la demy-volte, de pas ou de trot.

En ceste figure, il faut entendre par la marque, ou raye marquee C, qui change la rondeur de la piste des pieds de derriere, & qui se ioint à celle des pieds de deuant, que quand le cheual prend l'air du galop r'accourcy, terre à terre, sur la lettre A, laissant le trot de la volte d'vne seule piste, les pieds de derriere, doiuent tenir tel ordre en s'adiustant, & allant prendre l'estroite place & rondeur, en laquelle les hanches doiuent soustenir l'air du manege susdit: & apres pour reprendre le trot arrondy, il faut garder par les pieds de derriere, la mesme proportion aussi marquee C.

Apres que le cheual aura cõprins ceste leçon, il la faudra augmenter comme en la mesme figure, la commẽçant par la demy-volte, terre à terre, finie des pieds de deuant sur la lettre B: & soudain sans l'arrester luy faire continuer le tour entier, au pas ou au trot, selon les occasions susdittes, empeschant soygneusement qu'il ne se serre, se plie, ny s'eslargisse, ny qu'il parte les pieds de deuãt, ny ceux de derriere, de leurs iustes places limitees, & cy deuant representees. Et aussi tost que les pieds de deuant seront arriuez en tournant sur la lettre A, il luy faudra encores faire refaire d'vne haleine, vne autre demy-volte terre à terre, iustement finie dessus la ligne de la passade, ayant les quatre pieds sur icelle ligne, & ceux de deuant au lieu de la lettre B. Sans doute apres que le cheual fera bien ces deux dernieres leçons, il sera fort aysé de luy faire commencer, & fournir la volte entiere, terre à terre, ou à demy-air selon ceste autre figure suyuante, & apres on pourra accroistre peu à peu, l'ordre de la leçon & redoubler selon qu'il pratiquera auec memoire, toutes ces proportiõs, & tant que ses forces & haleine luy permettront l'effort de l'exercice.

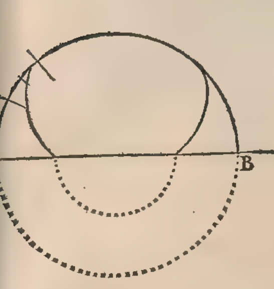


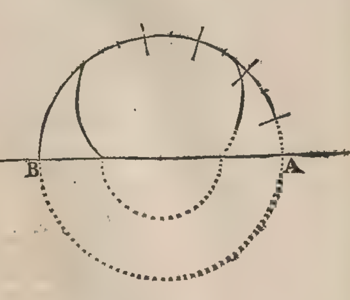
C posture du corsage du cheual, sur le manege de la susdite volte.

Ie sçay qu'il pourra aduenir en ceste derniere leçõ, que le cheual fera quelque desordre à l'air, ou en la iustesse du terroir, ou en tous les deux ensemble, au commencement qu'on le voudra resoudre du tout à prendre, & fournir la volte entiere, terre à terre, commencee & finie, ayant les pieds de deuant sur la lettre A, & tout le corps dressé sur la ligne de la passade, & apres en la voulãt encores accroistre d'vne moitié, iusques à la susdite lettre B, sans interrompre l'air du galop, diligent & raccourcy. En cela, il faudra considerer que ces desordres viendront communément, de ce que le cheual se trouuerra surprins, par la nouueauté de la leçon. Mais sans doute aussi tost, qu'il l'aura recogneuë, il y apportera la facilité necessaire, moyennant la patience, & les iustes & subtils mouuemens du bon Caualerice.

Si d'auanture le cheual a si peu de memoire, ou s'il est d'humeur si colere, qu'il ne vueille, ou ne puisse assez tost fournir l'air de ceste volte entiere: il faudra tascher à le contraindre, par les aydes & chastimens ordinaires, & plus propres. Mais s'il estoit tant sẽsible & despiteux, qu'au lieu de se laisser vaincre, il deuiẽt plus obstiné: lors sans attẽdre qu'il soit rebuté, il faudra cesser lesdits chastimẽs, ensemble cest ordre dernier, pour le remettre à la reigle de la leçõ precedẽte: & apres l'auoir bien remis & asseuré en icelle, au lieu qu'on aura auparauant essayé de le resoudre, terre à terre, en la demy-volte, iusques icy faite au pas, ou au trot, ie veux maintenant qu'on gaigne peu à peu, sur le circuit d'icelle, en commençant l'air & la diligence de la demy-volte, (desia apprinse) quelque espace du terroir arõdi, auant que le cheual arriue des pieds de deuãt

ſur la lettre A, ainſi qu'il eſt cy apres figuré, antiſſipāt vn peu à la fois, comme ſur les marques, qui ſe voyent en la circonference de ladite figure, aſſauoir auec le temps, & à meſure que le cheual ſe rendra aiſé, iuſques à ce que par la pratique de ceſte reigle, il fourniſſe l'air & la volte entiere, ſans venir à la rigueur.

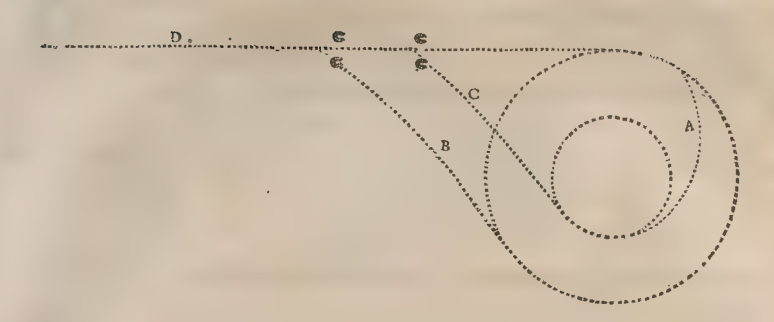




Afin qu'on ne ſoit confus, ſur l'ordre qu'il faut tenir en finiſſant & fermant ces voltes terre à terre, on doit conſiderer, que ſi le cheual obſerue iuſtement le tour plus grand auec les pieds de deuant, & le moindre auec les pieds de derriere, portant le corps, auec le col droit & ferme, la volte ſe trouuerra iuſtement finie, quand il arriuera des quatre pieds enſéble, ſur la droitte ligne de la paſſade, ſans qu'il ſoit beſoing de ſerrer le cheual de coſté, ny l'auancer, que fort peu plus que la ronde & iuſte proportion des voltes en les finiſſant: à cauſe que, comme il ſe void par la figure cy-apres repreſentée, elles ſont my-parties par la ligne de la paſſade.



Mais ſi le manege ſe fait ſelon ceſte autre figure, il faudra neceſſairement pouſſer & tenir d'auantage la crouppe du cheual dedans la volte, & l'auancer beaucoup plus en la finiſſant, à cauſe que la ligne de la paſſade, eſt à vne extremité du rond.



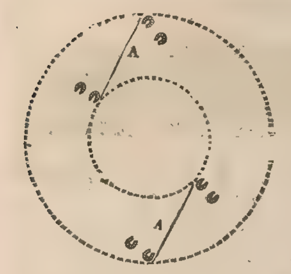
A piste des pieds de derriere pour entrer en la iustesse de la volte.
B piste des pieds de deuant, pour se remettre sur la passade, partant de la volte.
C piste des pieds de derriere, pour se remettre sur la ligne de la passade.
D passade.

MAIS en serrant ainsi de costé ceste volte, il faudra sentir l'appuy de la teste du cheual, auec le caueßon de dedans, afin de la pouuoir tirer & tenir en sa droitte posture, si d'auenture il la vouloit porter en dehors, se retenant & se pliant, cõme font ordinairement en telles occasions certains cheuaux foibles, paresseux, ramingues, ou mal dressez, pour ne pouuoir, ou ne vouloir tenir leurs forces vnies & disposees à l'obeissance perseuéree. D'autres font ceste faulse action, seulement pour auoir esté contraints à telle iustesse, à force de coups d'esperon, ou de nerf, le soupçon desquels leur attire encores craintiuement la teste, auec le courage du costé qu'ils ont accoustumé d'estre battus. En quoy l'on peut iuger, qu'õ ne doit iamais precipiter le cheual, par les douleurs & subiections extremes, aux iustesses plus subtiles & mal-aysees, que premier on n'aye tasché de les luy faire comprendre peu à peu, & par les plus beaux moyens de l'art. En fin, ie veux en cecy, que tousiours la teste ensemble le regard & l'affection du cheual, guydent toutes ces actions d'obeyssance, tant en tournant, que par le droit, & en tout ce qu'il sera recherché, par les iustes mouuemens du cheualier.

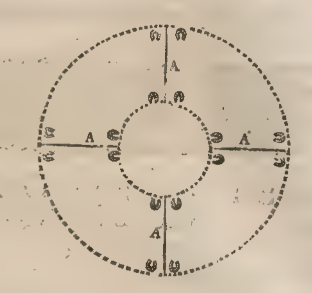
AVCVNS qui presumẽt sçauoir beaucoup en ces iustesses, veulent qu'en resoluant & continuant le manege des voltes redoublées, terre à terre, le cheual se tienne droit dessus tous les quartiers de la volte, comme il se verra representé en l'vne des deux figures suiuantes. Mais quant à moy (s'il est question de parler seulement du manege plus propre à venir aux mains) ie me tiens à la proportion que i'ay cy-deuant expliquee, allegant le combat de main de deux cheualiers accostez & ioints. Parce que si le cheual se trouue sur les lignes droites, à tous les coups qu'il passera dessus les quartiers en redoublant les voltes, de la largeur qu'elles sont necessaires pour le combat de l'espee, de ferme à ferme, il faut necessairemẽt qu'il manie en portãt tout le corps dedans le circuit de la volte, & par ceste posture on peut donner moyen à l'ennemy diligẽt de gaigner la croupe du cheual tant a iuste. Et si elles sont autãt estroites, cõme doiuent estre les vrayes demy-voltes des passades, il ne sera pas necessaire de les redoubler: car en fin, puis que le propre des voltes redoublees, n'est que pour enuironner diligemmẽt & plusieurs fois, ce qu'on peut combattre, il n'est pas besoin de redoubler en vne place le manege, auquel le cheual tient tousiours le poinct, & centre de la volte auec les pieds de derriere, & qui occupe par consequent toute la place d'icelle, si ce n'est pour plaisir, & pour monstrer vne grande & iuste obeyssance. Par ce discours, il semblera à quelque esprit subtil, que si le cheual tenoit le dedans

des voltes, auec les espaules, elles en seroient plus diligentes, comme elles pourroiét bié estre, & mesmes estát ainsi faictes, le cheualier aura plus de moyen de ne se laisser pas gaigner la crouppe de son cheual: mais d'autant que telles voltes n'ót grace, fermesse ny vigueur. Il vaut mieux qu'elles soient communémét proportionnees, de façon que le cheual puisse égalemét, & fermemét soustenir son manege sur les háches, laissant dedás iceluy vn vuide assez spacieux, sans que pour cela l'action libre des espaules du cheual soit empeschee, ny la commodité de porter ensemble la teste, la veuë & le courage, deuant & dessus la piste de la iuste rondeur de la volte, selon ceste figure, en laquelle la situation du corsage du cheual, est marquee de biays, & par les fers.

Volte susditte approuuee.



Volte susditte reprouuee pour le combat.



A situation du corsage du cheual, estant sur l'air du susdit manege.

Povr bien garder toutes ces proportions, il ne faut pas que le Caualerice aye faute de iugement ny de pratique, ny le cheual máque d'obeyssance ny de bó nerf: quoy qu'on trouue souuent aucuns cheuaux, de peu de force, & neantmoins naturellemét tant obeyssans & bons à la main, qu'ils manient fort longuement & iustement terre à terre, & auec telle facilité, que presqu'vn enfant de dix ans, les pourroit exercer: mais c'est vn manege d'obeyssance sans beaucoup de vigueur. Pour moy ie tiens que les voltes tant aysees, ne sont pas les meilleures pour le combat: au contraire qu'estant faictes vn peu sur l'esquine, elles apportent quelque furie, qui donne beaucoup plus de grace & de force, au cheualier & au cheual, & si elles apportent quelque incommodité à l'assiete du cheualier qui les pratique, elles incommodent aussi d'auantage, l'ennemy qu'il combat.

Ie ne parleray point de l'estroite iustesse du changement de main, parce qu'elle n'est pas fort necessaire, au vray combat de l'espee en duel. Mais pour finir ces leçons ie diray encores, que le Caualerice doit tenir pour maxime, que pour si iuste & asseuré que le cheual se monstre, aux demy-voltes des susdites passades, s'il n'est aucunesfois exercé lentement, en eslargissant & redoublant les voltes aux bouts des passades, il pourra estre en peu de temps tellement confus & desbauché, qu'au lieu de bien cómécer & former la demy-volte, il se couchera ou se rendra entier, ou pour le moins entrera en telle fougue, qu'il repartira à tous les coups licétieusement, premier qu'auoir serré la demy-volte, droit sur la ligne de la passade, sans attendre l'action du cheualier. Mais le redoubler des voltes, aucunesfois au galop ordinaire sur vne seule piste, seruira de bon exercice. pour le rendre plus attentif au manege, & plus patient aux bouts des passades, & apres par consequent plus aysé, & plus iuste aux demy-voltes estroittes.

Ce manege de voltes terre à terre, selon la iustesse qu'on recerche tant en ce téps,

est plus moderne que les voltes releuees & l'on ne me peut veritablemẽt desnier que ie n'en sois l'autheur. Le Seigneur Iean Baptiste Pignatel nous a le premier apprins, les iustesses des maneges releuez, & sur ces premieres proportions, i'ay commencé il y a plus de trente ans, l'vsage de ces voltes terre à terre, & depuis ie les ay continuees & reduictes en la perfection que i'ay peu, & m'a semblé, qu'estant bien pratiquees, elles font bien paroistre l'obeyssance & gentillesse du cheual, embellissent son actiõ & donnent beaucoup de grace au cheualier sçauant, & polly en cest art: Mais en fin ce n'est qu'vn exercice de carriere. Car sans doute les voltes redoublees propres pour le combat, sont celles qui se font sur vne piste, & les demy-voltes des passades sur les hanches, comme i'ay dit en ces leçons. Toutesfois si le cheual a esté bien aiusté & facilité sur le passege & les voltes de deux pistes, le manege d'vne seule piste ce trouuera plus perfit, plus libre & plus ferme en vn mauuais terroir.



REIGLES DES AIRS RELEVEZ SVR LES VOLTES REDOVBLEES & plus iustes.

CHAPITRE XX.

ENTRE tous les plus beaux exercices, qui se peuuent apprendre au cheual, le manege des voltes releuees & redoublees, donne d'autant plus de contentement au Caualerice, que plus l'air en est gaillard & releué: mais aussi il luy couste beaucoup de peine, premier qu'auoir mis ensemble, toutes les vrayes proportions de ce manege: assauoir la fermesse & legeresse de l'appuy de la bouche: la disposition & l'egalité des battuës bien accompagnees: le retroussement des bras: la iustesse du terroir, pareille à toutes mains: la facilité du tourner, & les fermes & droittes postures de la teste, du col, des hanches & de la queuë. Car le cheual peut fournir vn bel air, sans que les voltes soient iustes ny égales: & bien qu'elles le soient, l'air peut estre inégal & confus. Aussi l'air & les voltes ensemble se peuuent rapporter par vn bel ordre que la teste, le col, & la queuë, seront en desordre, tout ainsi que la queuë, le col, & la teste, estants en bonne posture, l'air & le terroir peuuent estre falsifiez: & le cheual peut estre dur d'espaules, de col, ou de bouche en tournant, qu'il ne laissera pas de manier iustement: & mesmes il pourra estre facile & leger sur la volte, qu'il ne tiendra pas la teste ny les hanches en leurs places, iustes & necessaires. Tellement que pour bien & longuement faire consentir le cheual à toutes ces proportions ensemble, comme il est besoing en la perfection des voltes, il faut que le Caualerice, ait beaucoup de iugement, & de pratique en son art, mesmement quand il a affaire au cheual, qui de sa nature est pesant, desobeyssant, ou sans memoire.

CAR il arriue souuent que le cheual timide, malicieux ou trop sensible & colere, voire quelquesfois celuy, qui est de meilleur temperament, se desplaist, s'auili, se cõfond, ou se defend en plusieurs & diuerses façons, estant recherché de la perfection des susdittes voltes, iusques à ce qu'il y soit accoustumé par les bonnes reigles: & cõmunément il iette la crouppe hors la iuste rondeur de son manege, ou se retient &

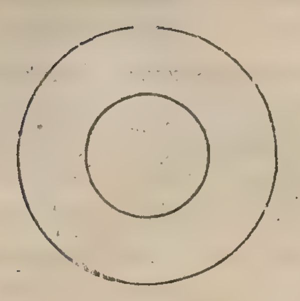
s'accule: ou entrant en grande inquietude, il trepigne, ou met en desordre la teste, ou la queuë: ou se rend entier à quelque costé: ou dur à l'appuy de la main.

Ie ne doute pas, que les bons Caualerices ne sçachent, que le cheual, qui neglige & amolit l'air de son manege, doit estre esueillé & animé, par la voix allegre de l'hōme & celle de la gaule: ensemble par les mouuemens hardis du bras, de la main & de la iambe du cheualier: & qu'il faut chasser viuemēt celuy qui s'accule: & chastier de l'esperon & du nerf, celuy qui se serre ou s'eslargit, le battant du costé qu'il fait la faute, iusques à ce qu'il soit remis sur sa iuste piste: qu'il faut aussi retenir patiemment, ou releuer & soustenir celuy, qui est en inquietude & qui trepigne, & tenir le col, la teste & la queuë de celuy, qui est trop sensible & desdaigneux, par la fermesse des mains, des bras, & des iambes de celuy qui l'exerce. Toutesfois ce n'est pas assez de sçauoir proportionner l'ayde & le chastiment, selon le mouuement & la faute que le cheual fait: car il est necessaire que le bon maistre considere en effectuant ces remedes, s'ils se rapportent au naturel du cheual: autrement ils se trouuerront ordinairement inutiles, & causeront des desordres: quoy qu'en apparence ils semblent estre bons, selon les fautes mal-iugees.

La diligence est aussi vne des plus belles parties, que le Caualerice puisse auoir: d'autant que les meilleurs secours & chastimens faits hors de leur temps, ameinent aucunefois plus de cōfusion, que de iustesse ny d'obeyssance. En fin ie louë fort les remedes, qui corrigent & chastiēt proprement le cheual, toutes les fois qu'il a failly. Mais à la verité, i'estime beaucoup d'auantage, les reigles & les moyens qui le peuuēt diuertir, (sans beaucoup de violence) des occasions de falsifier les mouuemens, & les iustes proportions, principalement des leçons estroites, propres aux voltes releuees de quelque bon air, par lesquelles on peut facilement cognoistre la suffisance, & le fonds du sçauoir du bon Caualerice: parce que c'est le manege plus nerueux, plus obserué & limité, & plus longuement soustenu, & auquel par consequent le Caualerice doit plus sagement & subtilement dispenser les forces, & disposition du cheual, en luy conseruant la franchise & la memoire, comme il se peut faire par les reigles & leçons, qui se verront cy apres expliquees, pourueu qu'elles soient bien entenduës, & diligemment effectuees.

Pour mettre le cheual sur les leçons des voltes iustes, il doit estre auparauant desgourdy, & libre au trot & au galop à chasque main: doit aussi sçauoir parer, reculer & ceder d'vn & d'autre costé, au chastiment & soupçon de l'esperon, & faire quelques pesades ou courbettes par le droit, pour le moins mediocrement bonnes.

Apres il luy faudra apprendre le passege de la volte, duquel doit naistre l'egalité de l'air, & l'obeyssance & iuste espace du manege. A cause de quoy, il faut que ce passege soit parfaictement rond, & qu'il aye deux pistes separees & limitees, selon les forces & disposition du cheual: l'vne piste faicte auec les pieds de deuant, & l'autre auec ceux de derriere, comme il est icy figuré.



En ſuyuant l'ordre de ces deux piſtes, le cheual doit faire autant de mouuemens & de pas, auec les pieds de derriere, comme auec ceux de deuant : mais beaucoup plus petits, à cauſe que leur place & rondeur eſt la plus petite : & d'autant que le cerne des pieds de deuant eſt le plus grand, le cheual doit auſſi neceſſairement faire les pas de deuant plus grands, & par conſequent, il faut que l'action de l'eſpaule hors la volte, ſoit libre & fort auancee, afin que le bras paſſe & croyſe en tous ces mouuemens, deuant & deſſus celuy de dedans, pour auoir moyen de croiſtre le pas, ſans falſifier la rondeur de leur circulaire, & ſans mettre en deſordre les pieds de derriere, qui doiuent auſſi marcher en poſant à chaſque pas, celuy de dehors, deuant celuy de dedans: non pas tāt ny ſi croyſez, que feront ceux de deuāt, parce qu'ils ont beaucoup moins de tour à faire, mais en fin le cheual ne ſe doit iamais trouuer trois pieds enſemble en terre, en faiſant ce paſſege.

Il faut bien noter en ce paſſege de volte, ces trois choſes principales: aſſauoir premierement les mouuemens obſeruez d'autant de pas auec les pieds de derriere, comme auec ceux de deuant: car communément quand le cheual ſe veut acculer, ou cōment qu'il vueille autrement etrecir la vraye piſte, & rondeur de la volte, il arreſte les pieds de derriere en vne place, dont il ne les bouge, que ceux de deuant n'aient fait vn pas ou deux, & quelquesfois trois, en deſrobant le terroir de la volte, ſans que le Caualerice mal poly en ces iuſteſſes, s'en apperçoiue: encores ne ſçay-ie ſi tous ceux, qui ſentent ce faux mouuement, ont la main aſſez diligente, & le talon aſſez friand, pour y remedier aſſez à temps, ſans eſtonner ou troubler le cheual, quoy que la pluſpart des hommes de ceſt art, penſent bien entendre la perfection de ce paſſege.

Secondement, que le mouuement de l'eſpaule hors la volte, ſoit libre & auātageux, afin que le bras de ce coſté auance aſſez, & cheuale facilement à chaſque pas deſſus l'autre, & que par ce moyen l'occaſion ſoit oſtee au cheual trop ſenſible ou ramingue, de ſe faire entier, ou ſe plier & coucher, comme il aduient d'ordinaire en ces proportions, à cauſe du deſplaiſir, qu'il reçoit en la ſubiection des pieds de derriere, & des hanches, meſmes quand il eſt de ſa nature deſobeyſſant & malicieux: en quoy l'ō peut aucunesfois cognoiſtre l'erreur de ceux, qui chaſtient indifferemment les cheuaux entiers, en les battant de l'eſperon, ou du nerf ſur le flanc, ou ſur la cuiſſe dedans la volte, quoy que les pieds de derriere, & les hanches, ſoient en bon lieu : ne iugeant pas que la durté du col & de la teſte, procede ſeulement du mouuement retenu de l'eſpaule de dehors, à cauſe que la facilité & difficulté de l'vne de ces parties, dependent indubitablement de l'autre: voyla pourquoy ie recommande ſi ſouuent en tous les

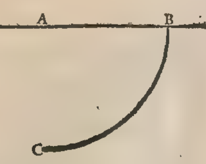
commencemens, le premier mouuement fait en portant la teste sur la piste, ou proportion de la volte.

En apres il faut obseruer auec la franchise & facilité des pas vne iuste égalité en l'ordre d'iceux, sans laquelle le cheual ne pourra bien cõprendre, ny retenir les vrayes proportions de ce passege.

Il y a encores vne belle consideration en la distance de la piste, des pieds de derriere à celle de ceux de deuant, qui se doit garder selon le naturel du cheual, & selon que l'on veut qu'il porte les hanches, & tout le corps sur la volte: mais ie remets ceste explication en lieu plus à propos.

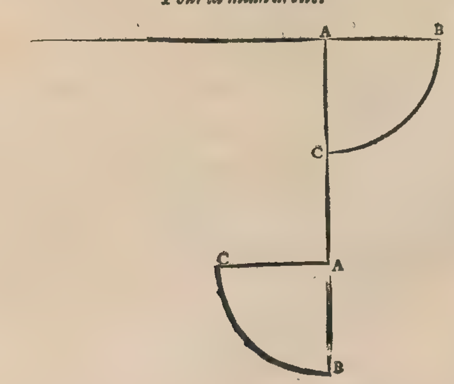
Or pour faire que par la pratique des bonnes reigles, le cheual puisse apprendre à bien proportionner ce passege, sans qu'il y soit contraint par les aspres, & incertains chastimens, qu'on void faire communément, & pour euiter que par les desordres d'iceux, il ne soit confus & rebuté, comme il aduient ordinairement, quãd le naturel du cheual contraire beaucoup aux susdits chastimens, & mesmes quand le Caualerice est obstiné, & mal fondé en son art, il le faudra mener en quelque lieu plain & vny, auquel apres auoir mis la bride & le caueſſon en bon appuy, on fera cheminer le cheual trois ou quatre pas par le droit, le Caualerice se figurãt en l'esprit, vne ligne ainsi qu'elle se void cy dessous, au bout de laquelle comme en la lettre B, il faudra tourner le cheual au temps, qu'il voudra poser la main de dedans en terre, le tenant si subiect du poing de la bride, & du caueſſon, & auec la iambe contraire, qu'il ne puisse partir les pieds de derriere de ladite ligne, & de la lettre A, que premier il n'aye fait vn quartier de volte, finy sur le C, comme il est icy figuré.

Pour la main droite.



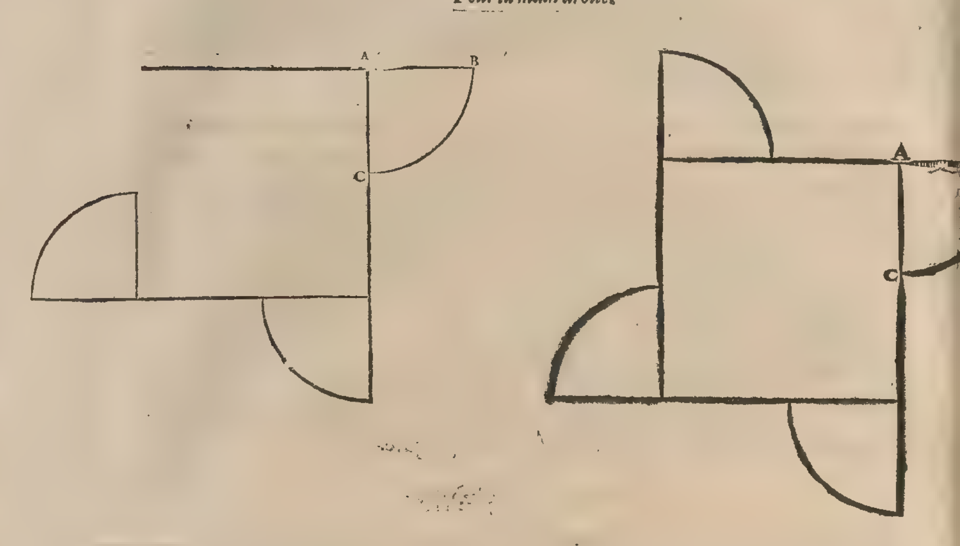
Ce quartier de volte finy, le cheual arriuant des pieds de deuant sur la lettre C, il le faudra encores faire cheminer par le droit, comme sur vne autre ligne angulaire, autant de pas & tout de mesmes, qu'il aura fait sur la premiere, & soudain luy faire refaire vn autre quartier de volte semblable au premier, selon ce second dessein.

Pour la main droite.



En finissant ainsi iustement ce second quartier, des pieds de deuant sur la lettre C, il faudra de nouueau faire auancer le cheual par le droit, suyuant vne troisiesme & semblable ligne, & puis le tourner sans confusion, de mesmes qu'il est desia representé aux bouts des deux lignes precedétes, gardant le mesme ordre, iusques à ce que la quatriesme ligne, ferme & finisse le quarré de ceste leçon, selon ces deux desseins.

Pour la main droite.

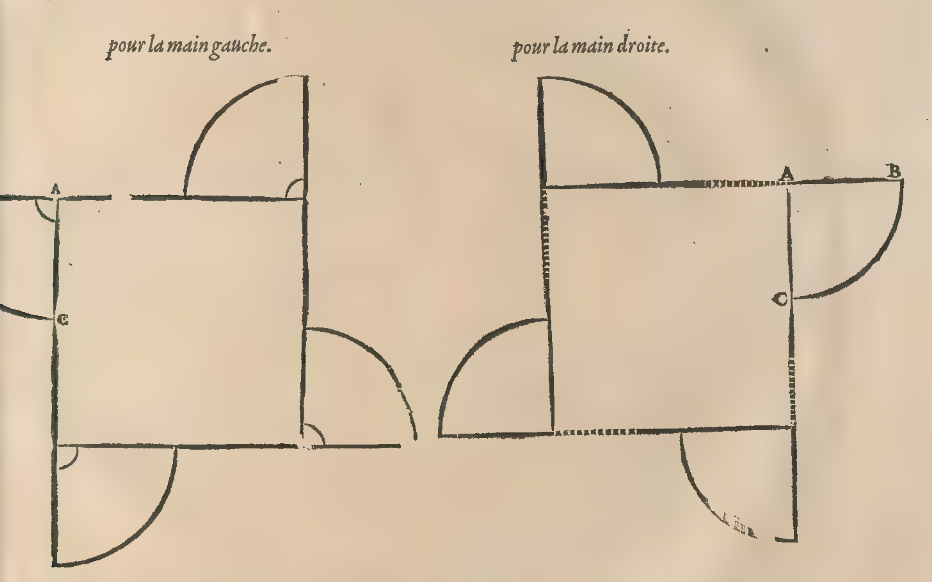


Le cheual de bonne nature comprendra facilement ceste leçon, en trois ou quatre caualcades: mais s'il est colere & desobeyssant il pourra faire quelque difficulté à tenir les pieds de derriere fermes, sur la susditte lettre A, en faisant les quartiers de la volte: & pour s'opposer à la iustesse & facilité, il iettera communément la crouppe en dehors, ou peut estre, la portera trop en dedans, principalement si premier on ne luy a appris à ceder librement de costé, au chastiment de l'vn & de l'autre esperon, & au mouuement de la iambe & de la gaule. Toutesfois le Caualerice ne doit vser de punitions seueres, en ces premieres fautes, si l'obstination du cheual ne le cõtraint: mais plustost le corriger & redresser peu à peu, en le remettant par des mediocres chastimens, sur les lignes droites, allant en auant & de costé. Car en fin ces trois ou quatre pas, ou plus ou moins, faits par le droit apres le quartier, doiuent seruir de remede pour oster l'occasion au cheual de falsifier la iuste proportion de la volte, quand il y est trop enclin, & pour luy redresser, ou plier le col, & luy tirer la teste du costé, qu'il se fera dur ou entier, sans vser de trop grande violence, afin de le disposer à refaire mieux les quartiers suiuans: & s'il estoit tant obstiné, que par les plus doux moyens, il ne se voulust tenir en l'obeyssance de ces quartiers, il le faudra necessairement battre auec l'esperon ou le nerf, sur le flanc, la cuisse ou le costé qu'il fuyra, ou refusera la iustesse. Mais cela doit estre fait industrieusement, & selon qu'õ aura recogneu son tẽperamẽt naturel: & en le chastiant, il le faudra soustenir & auancer, (ou comme i'ay desia dit) le pousser de costé sur la ligne, apres qu'il aura fait, pour le moins, deux pas en tournãt, commençant le quartier. Car il faut tousiours euiter tant que l'on peut, les occasions

de faire

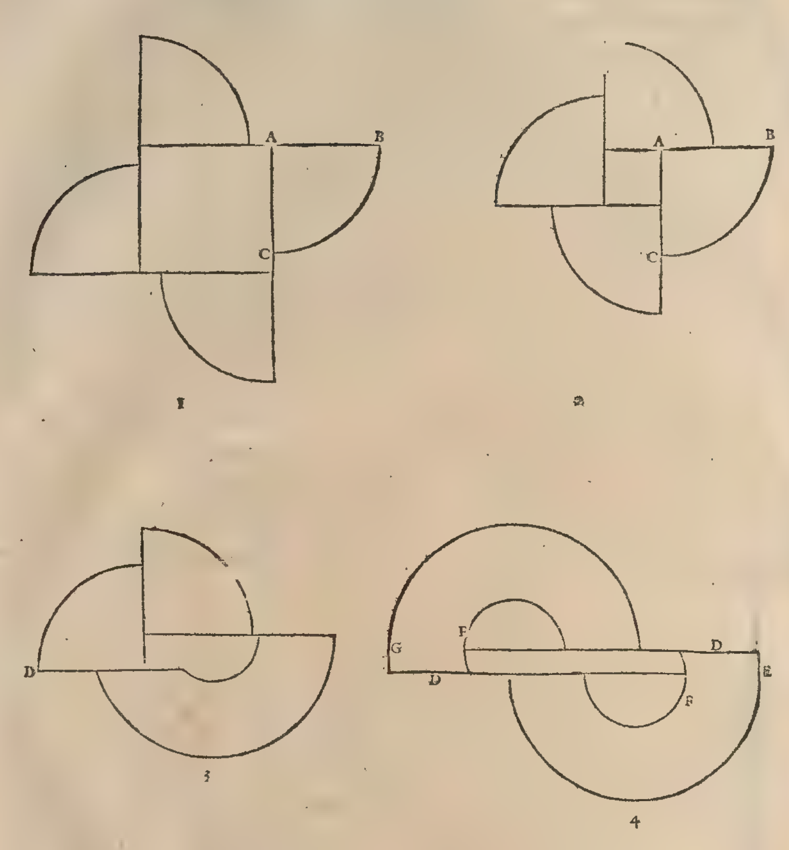
de faire desplaisir au cheual, nouueau, aprentif, mesme en cõmençant la volte d'autãt que auec l'obeissance, ce premier mouuemẽt doit aussi estre accõpaigné de frãchise & de memoire, à cause que par iceluy, on doit ordõner & prendre ensemble, l'air, la mesure, & la iuste espace du manege: & partant le cheualier peut iuger, qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual soit enclin à porter les hanches hors la volte, & la teste dedans icelle, que si naturellement il estoit dur & entier.

D'ORDINAIRE ceste reigle se doit faire, changeant souuent de place en diuers lieux, afin de tenir le cheual plus esueillé, & mesmes pour luy donner moins d'occasion de se desplaire en sa leçon. Toutesfois s'il est tant impatient & fougoux, ou de si peu de memoire, qu'il soit necessaire de luy faire refaire souuẽt vne mesme chose, seulement en deux places obseruees, assauoir l'vne pour la main droite, & l'autre pour la main gauche, il sera bon de les tenir ordinairemẽt assez pres l'vne de l'autre: & parce qu'il n'y a point de quartier en ceste reigle, qui se finisse à propos, pour tirer vne ligne en laquelle le cheual puisse aller, & reuenir commodément, de la figure de l'vne des mains, à celle de l'autre, sans faire quatre places, & quatre lignes, ie remettray ceste particularité de peu de consequence au Caualerice, qui en sçaura bien prendre l'occasion.



A mesure que le cheual comprendra & pratiquera librement ces proportions, il faudra retrancher peu à peu les pas, qui auront esté faits par le droit, sur les lignes figurees cy dessus, iusques à ioindre les quartiers, & par consequent arrondir la piste quarree des pieds de derriere, comme celle de ceux de deuant. Et quand il aura ioint deux quartiers ensemble, qui feront vne demy-volte, selon le troisiesme dessein, cy apres representé, soudain il faudra de nouueau auancer le cheual, enuirõ deux pas par le droit, iusques au D, puis luy faire encores refaire la demy-volte, en assemblant les autres deux quartiers, comme il se peut aussi voir en la quatriesme de ces figures.

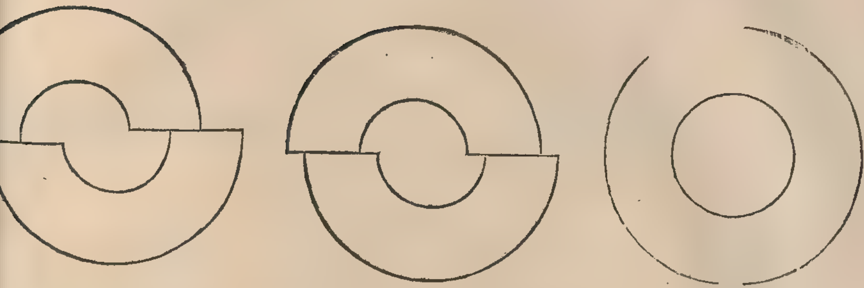
Pour la main droite.



D pour aller par le droit.
E piste des pieds de deuant, pour commencer & faire la demy-volte.
F piste des pieds de derriere.
G pour refaire l'autre demy-volte.

En retranchant encores peu à peu les pas par le droit, sur ceste quatriesme figure, la volte s'arrondira, & en fin se reduira en sa perfection, sans que le cheual s'en soit presque apperceu, quoy que de son naturel, il soit ennemy de la iustesse.

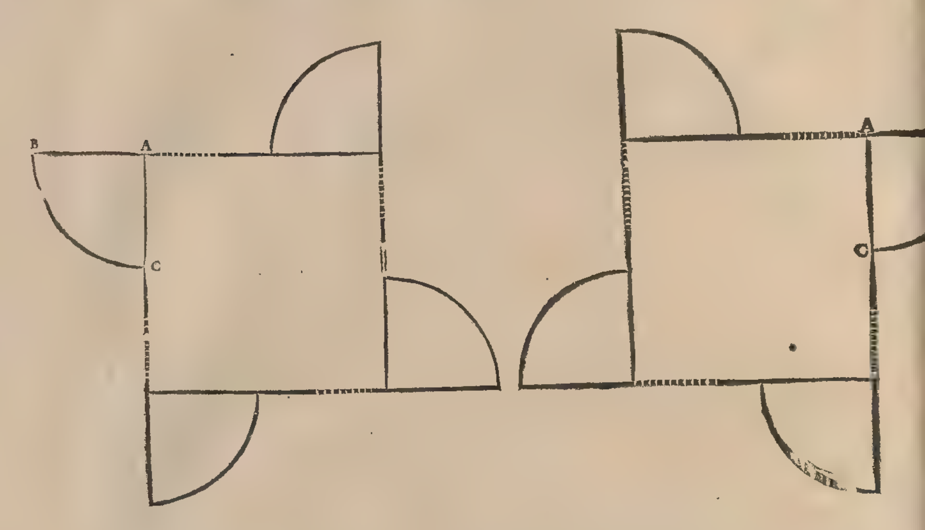
Pour la main droite.



SELON l'ordre des meilleures escoles, il faut auoir facilité le cheual, au iuste passege des voltes, auant que le mettre sur l'air, qu'on le veut dresser. Toutesfois il aduient d'ordinaire, qu'ayant asseuré & rendu facile à la iustesse du passege, le cheual colere, trop sensible & fougoux, ou malicieux, & le voulant apres rechercher à quelque air releué, sur le passege adiusté, il entre facilement en ses premieres inquietudes, & malicieuses defenses, tellement que le Caualerice est souuent plus empesche, qu'il ne s'est trouué en luy faisant comprendre, les premieres & susdittes proportions de pas, non seulement à cause, que les commencemens de l'air sont incogneus au cheual : mais aussi, parce que desia, il pourra auoir entreprins auparauant plusieurs moyens de se deffendre à la bonne escole, desquels il se ressouuiendra pour s'opposer à l'importunité de ces nouuelles lecons. Or c'est vne maxime, qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual superbe, colere & malicieux, se defende fort longuement aux remedes de l'obeyssance, (pourueu qu'à la fin on le puisse vaincre,) que s'il y consentoit en peu de temps, & qu'il vint apres à recheoir en ces bizarres, & dessobeyssantes humeurs, mesmemét quand ces recheutes arriuent souuent : car d'icelles procede la plus gráde obstination des cheuaux mal creés, qui ont passé par les mains de plusieurs Caualerices, qui tous n'ont peut estre, pas eu toutes ces considerations. A cause dequoy, ie ne suis d'auis que l'on attende tousiours en ces leçons, ou nous en sommes, que le cheual, s'asseure, tant à la facilité du iuste passege, qu'il soit du tout exempt d'apprehensió, & de doute de tous les chastimens qu'il pourroit auoir receus, iusques à la perfection des iustes rondeurs de la volte de pas.

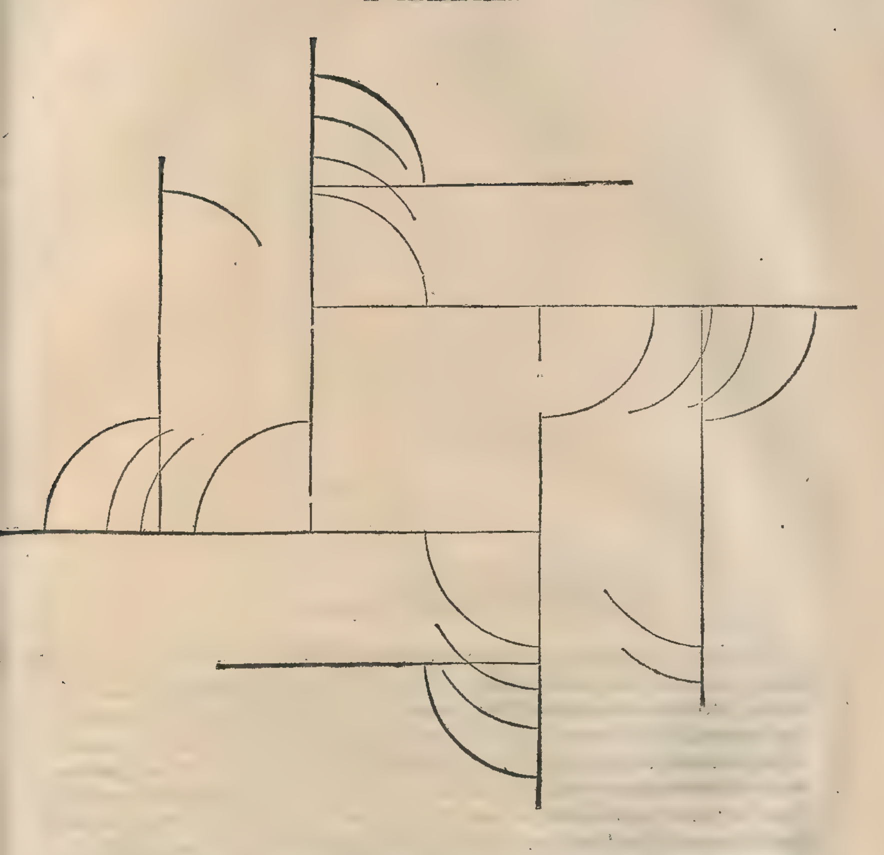
QVAND doncques le cheual sera arriué, iusques à la proportion de la susdite & derniere figure, par l'ordre bien pratiqué de toutes les leçós precedentes, il le faudra remettre sur la premierre figure carreé, qui se voyt cy dessouz de nouuea u represen- tee, & au lieu de ces trois ou quatre pas par le droit, il n'en faudra faire qu' vn ou deux & sur le reste de la ligne d'iceux, on leuera le cheual, luy faisant faire le mieux, & le plus doucement qu'il sera possible, vne ou deux battuës, propres à l'air qu'on cognoistra que sa disposition pourra fournir : & l'ayant fait auancer paisiblement, apres les battuës, encores quelque nombre de pas, sur la mesme droite ligne, on le fera tourner vn quartier de volte, gardant iustement en iceluy l'ordre premier du passeg e, & apres faudra continuer le mesme stil, sur toutes les lignes, & en tous les quartiers, iusques à ce que le cheual l'aura comprins & pratiqué.

pour la main gauche. *pour la main droite.*



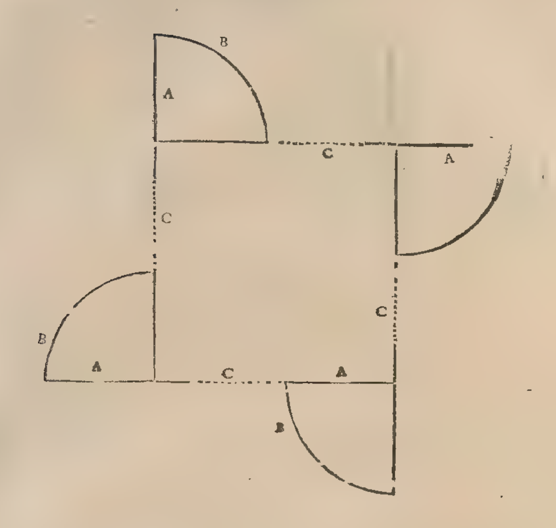
Ces longueurs des lignes, qui auancent plus que les quartiers ordinaires, ensemble les autres varietez qui se voyent en la figure suyuante, signifiét que si le cheual est naturellemét teragnol, ou trop flegmatique & timide, & qu'au lieu de leuer paisiblement les battuës susdittes, sur les lignes droittes, il s'arreste, s'accule, ou s'auilisse : ou s'il est d'autre temperament, colere, sensible ou bizarre, & qu'il entre en fougue, & en inquietude, ou commét que l'vn ou l'autre retiẽne ou haste ses pas, ou qu'il refuse de se haucer, ou qu'il se hause en desordre, ou auant l'aduertissement du cheualier: lors il le faudra auancer allant le pas par le droit, au long dela ligne droite qui outrepasse la figure premiere, afin de l'appaiser & disposer à faire mieux les pas, & les battuës, & apres les auoir faites legerement, & par obeyssance le tourner doucement, & à loysir en quelque part de la ligne qu'il se trouuerra droit & apaisé, & l'ayant iustement tourné sur ce quartier, il le faudra encores auancer, continuant la susditte reigle, en quelque part qu'il se trouue en estat d'obeïr à ceste leçon, selon qu'il est icy representé.

Pour la main droite.



Le cheual ayant comprins, & faisant libremẽt ceste leçon quaree, sans anonchalir ou precipiter l'ordre des pas ou des batuës par le droit, non plus que la iustesse des quartiers de la volte: lors il faudra augmẽter ceste reigle, commençant à leuer le cheual, & le mettant sur son air, au mesme temps qu'il finira le quartier de pas, sur la ligne droite, sans l'arrester, ny luy laisser faire aucun pas, qu'il n'aye fait quatre ou cinq battuës en auant, & droites dessus ladite ligne, apres lesquelles il le faudra encores auancer paisiblemẽt, vn pas ou deux, pour refaire iustemẽt l'autre quartier, (tousiours commencé sur le pied de dedans) comme i'ay desia dit, plus clairement ailleurs:) continuant apres le mesme ordre en sa perfection, selon ceste autre figure prochaine : & si d'auenture le Caualerice auoit trop de peine à prendre toutes les fois, le temps de ce premier pas obserué, au moins il fera faire au cheual la premiere action de ces quartiers, en portant la teste sur le costé qu'il tournera, sans toutesfois qu'il plie le col, ny retienne l'action des espaules.

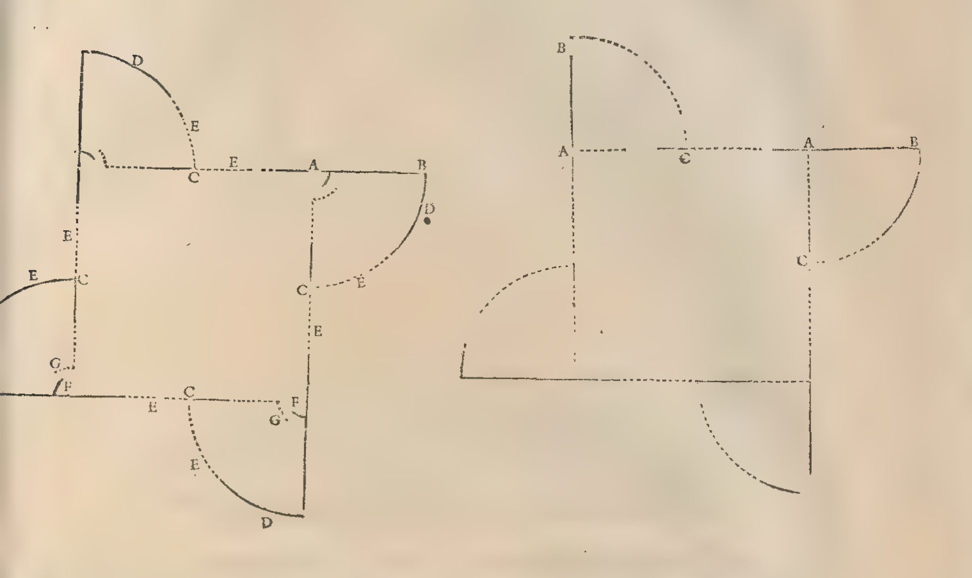
Pour la main droite.



A piste des pas auancez par le droit.
B piste du passege sur le quartier de volte.
C piste des battuës par le droit ayant finy le quartier.

Si le cheual recognoit le temps, & le lieu auquel il aura accoustumé de se mettre chasque fois à son air, finissant ou apres auoir finy au pas, les susdits quartiers : sans doute, il se disposera à se leuer de soy, premier qu'il arriue des pieds de deuant sur la ligne droite, & sur la lettre C, qui se void en la figure suyuante, & lors augmentant la leçon, il luy faudra ayder discretement luy faisant commencer doucement son air, auant que le quartier de pas soit finy, & en telle sorte, que sans falsifier aucune des susdites proportions, il serre ledit quartier par vne ou deux battuës aysees, continuant soudain apres icelles, son air par le droit, & sans interualle, selon l'ordre susdit : & apres à mesure qu'il comprendra & pratiquera patiemment & legerement ceste leçõ, il luy faudra faire entreprendre peu à peu d'auantage, sur le tour & l'espace du quartier, à mesure qu'il prendra son air, comme il est cy apres figuré, iusques à ce qu'il commence & finisse le quartier iustement, & sagement, sans interrompre le vray ordre & l'egalité de ces battuës, ce qu'il fera en peu de temps, s'il y est nay, & si ces leçõs sont bien obseruees,

Pour la main droite. *Pour la main droite.*

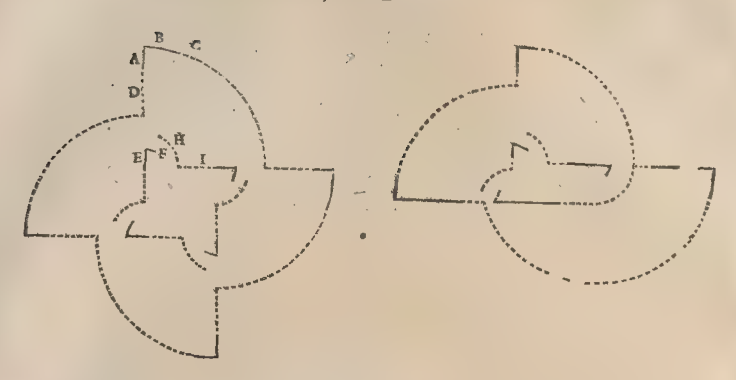


D piste du passege des pieds de deuant.
E piste des battues des pieds de deuant pour serrer le quartier, & finir par le droit.
E piste des pieds de derriere sur le dit passege.
G piste des pieds de derriere, releuant le manege pour serrer le quartier.

TOVTES les proportions de ces figures de iustesse, qui se voyét cóme picquees, signifient la piste des battuës de l'air du cheual, & celle du pas, ou du trot, est aussi representee par les autres marques & rayes.

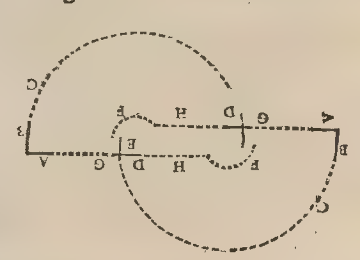
APRES que le cheual sçaura faire facilement, & iustement ces quartiers, sans interrompre la mesure de son air, il faudra r'accourcir peu à peu, les lignes droites, & retrancher par consequent sur icelles, le nombre des battuës, iusques à ce que sans plus aller par le droict, & en eslargissát & arrondissant les pistes des pieds de deuant, & de ceux de derriere sur les quartiers, il puisse proportionner vne demy-volte, assemblant deux quartiers, comme i'ay dit au passege precedent, apres laquelle il faudra auancer le cheual, vn pas ou deux, par le droit, comme il est icy de nouueau figuré, & puis l'arrester quelque espace de temps, & s'il est besoin le caresser sans partir de sa place.

Pour la main droite.



A piste des pieds de deuant faicte au pas par le droit auant tourner.
E piste des pieds de derriere, qui accompagne au pas par le droit auant tourner.
B piste des pieds de deuant faicte au pas pour commencer le quartier de la volte.
F piste des pieds de derriere pour accompagner au pas par le droit commençant à tourner.
C piste des pieds du deuant faicte par les battues sur le quartier.
H piste des pieds de derriere, pour accompagner les battues.
D piste des battues faictes auec les pieds de deuant par le droit ayant acheué le quartier.
I piste des pieds de derriere accompagnant les battues, qui acheuent le quartier.

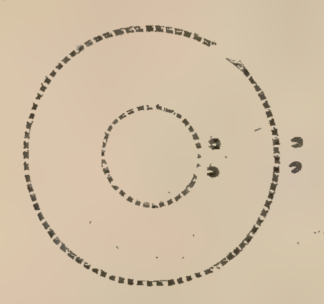
Ayant ainsi fait ceste demy-volte, & auancé le cheual quelque pas sur la ligne droite, il luy en faudra faire refaire vne autre semblable d'air, & de proportions du terroir, en assemblant les autres deux quatiers, comme il est cy apres figuré: & afin qu'en ces premieres leçons, le cheual resolue plus librement l'air & le tour de ces demy-voltes, il faudra commencer par vn pas ou deux, sur ledit tour, & apres faire le premier temps releué d'icelles, beaucoup moins contraint & vn peu plus bas que les autres suyuans: car sans doute ce commencement aysé donnera beaucoup de facilité à l'air, & à la iustesse: mais en faisant ce premier temps, il faut empescher diligemment que le cheual ne se serre, endurcisse, ou se couche, comme il aduiendra souuent, si le Caualerice n'est expert & diligent.



A piste des pieds de deuant, auançant par le droit premier que commencer la demy-volte.
D piste des pieds de derriere accompagnant les pas susdits.
B piste des pieds de deuant commençant au pas la demy-volte.
E piste des pieds de derriere accompagnant les pas, qui commencent la demy-volte.
C piste des pieds de deuant & de l'air releué de la demy-volte.
F piste des pieds de derriere accompagnant l'air releué de la demy-volte.
G piste des pieds de deuant, auançant le cheual par le droit soustenant l'air releué, duquel la demy-volte aura esté faicte.
H piste des pieds de derriere accompagnant l'air releué, duquel la demy-volte aura esté faicte.

Il se trouuera souuent, des cheuaux tant sensibles & impatiens, que du commencement, au lieu de releuer egalement & sans fougue, les battues des susdits quartiers, ou demy-voltes, ils se serreront trop ou trepigneront, & mesme refuseront aucunefois de se haucer, qui sont indices de n'auoir point d'inclination aux maneges releuez: Quand cela aduiendra, il les faudra mettre à la regle d'vne battue, suiuie d'vn pas, & soudain refaicte & continuée, rengeant ainsi les pas, entre les battues, sur la iuste piste, des susdites demy-voltes Et toutes les fois qu'il se hastera impatiemment, il faudra le retenir & arrester tout à faict, precisément sur l'endroit du iuste terroir, auquel l'inquietude l'aura saisi, & premier que partir d'iceluy, le faire obeir legerement (& sans le laisser haster) soit par la douceur ou la contrainte. Iugeant sur tout, selon le naturel du cheual, laquelle des deux pourra rendre plus d'effect. Et si outre celà, le cheual deuient fort entier en ceste leçon, il sera necessaire de l'eslargir du derriere, & là faire les quatre pieds formans vne seule piste, la raiustant apres peu à peu, en diuerses caualcades, iusqu'à ce que le cheual aye compris, par bonne habitude, l'ordre & la facilité de la vraye proportion de ces leçons. Or tout ainsi qu'il faut que le Caualerice soit soigneux de haucer beaucoup le deuant du cheual terragnol, principalement en faisant ces premieres leçons estroittes & releuées: ainsi doit-il empescher par douceur & patience, que celuy qui sera fort leger ou qui (sans mesure) se voudra eslancer, ne se hauce trop: Et soit que tout expres, le Caualerice releue ou retienne, ainsi extraordinairement les battues, son dessein final doibt estre, que le cheual, qui aura trop d'appui les face courtes & fort soustenues sur les hanches, & que celuy qui sera trop leger, les aduance d'auantage, autrement la leçon sera imparfaicte.

A mesure que le cheual pratiquera la reigle des dernieres demy-voltes, cy deuant figurées, il le faudra a tous les coups, moins auancer par le droit aux fins d'icelles, iusques à ce que sans confusion, il les puisse assembler, fournissant & arrondissant la volte entiere, apres laquelle il le faudra encores auancer vn pas ou deux par le droit, comme il est icy figuré par les fers.



Qvand le cheual aura ainsi fourny ceste volte entiere, que le Caualerice luy sentira assez d'escole, de memoire, de force & de bonne inclination pour la redoubler, il augmentera l'ordre de la reigle en ceste façon. Apres auoir arresté & caressé le cheual vn peu de temps, & selon qu'il aura librement obey, il luy fera faire vn pas ou deux en tournant tant pour luy dresser & attirer le col & la teste, sur le tour de la volte, & pour le tenir aduerty de la proportiõ de sa iuste piste, que pour luy dõner moyẽ,

de se mettre plus facilement à son bon air, du quel sans l'interrompre, il taschera par les bonnes aydes de la main, de la iambe, & de la gaule, propres à lactiõ & aux mouuemens de ceste leçon, de luy faire fournir vne volte & demie, de parfaite rondeur: & pour ioindre à ceste leçõ, l'autre demy-volte, qui finira les deux voltes entieres, & luy en faire soustenir d'auantage, (s'il se peut, par la pratique des bõnes reigles, & capacité de ses forces,) il faudra obseruer à tous les coups le mesme commencement susdit, d'vn, ou deux pas sur le tour: car c'est vn moyen pour resoudre le cheual, & luy ayder à finir la volte plus facilement, attendant qu'il soit libre & asseuré à la iustesse du manege, & à l'égale cadance d'vn bon air: & lors sans faire aucun pas, on le pourra mettre sus son air releué, estant engarde ferme & aduertie, & d'iceluy prendre la volte, à la seconde ou troisiesme battuë & en fin à tel temps qu'on voudra,

PAR le discours de ces riegles quarrees, le Caualerice bien fondé doit faire iusques icy quatre iugemens principaux : Le premier, qu'elles sont propres au cheual, qui naturellemẽt se desplaist plus à tenir la crouppe, & les pieds de derriere en quelque iuste proportion, dedãs la ronde piste de ceux de deuant, qu'à toute autre obeissance, & auquel les chastimens violens sont du tout contraires: car le surprenant, comme i'ay dit, pour faire les quartiers de pas, cependant qu'il chemine par le droit, & lors qu'il veut faire le mouuement haussé & auancé de l'espaule & du bras, hors le coste qu'on le veut tourner, il ne peut en ce temps eslargir, & falsifier commodément la iuste place de la crouppe, à cause que, comme i'ay ailleurs mieux expliqué, la hanche, & la iambe de dehors, est naturellement occupee à soustenir le mouuement de l'espaule & du bras, qui par ceste surprinse (nettement rencontree) auance, croise & cheuale sur celuy de dedans, faisant en tournant la premiere action du quartier: de sorte que quãd il veut cõmẽcer de mettre la crouppe en dehors, il faut necessairement que ce soit apres que ce premier pas est acheué, & lors qu'il haulse ensemble les mouuemens du pied de derriere hors la volte, & du bras de dedans: mais le Caualerice diligent, peut en ce second temps & mouuement, porter & auancer le cheual vsant du soupçon ou chastiment de la iambe, & de l'esperon cõtraire de façon qu'il l'aura reduit sur la droite ligne, qui serre le quartier, premier que la crouppe se soit beaucoup esgueree. Ainsi il fera soudain cheminer par le droit sur ceste ligne, le cheual qui n'aura aucune ocasion contrainte departir les pieds de derriere, de dessus la piste de ceux de deuant: cependant le Caualerice aura moyen de choisir & reprendre encores de nouueau, le iuste temps pour commencer l'autre quartier, quãd le cheual posera la main de dedans en terre. Voyla comment la pratique de ces reigles quarrees, peut adiuster peu à peu, & sans violence la croupe du cheual, & par consequent la teste & le col, sans presque qu'il s'apperçoiue de la subiection.

ET par les pas qui se font sur ces lignes droites, le bon Caualerice doit secondemẽt iuger, que ces leçons peuuẽt aussi apporter beaucoup de remede au cheual, qui naturellemẽt est leger à la main, & fort sensible: car les pas par le droit, refaits à chasque quarré, luy ostent l'occasion de se retenir trop, s'arrester ou s'acculer en, tournãt sur les hanches. Et par ainsi, c'est vn moyen de l'attirer & resoudre facilemẽt & doucement, l'obeyssance & à la iustesse des voltes, luy laissant neantmoins viuement employer sa vigueur, sans luy faire hayr, ny trop craindre l'escole, ny la domination du cheualier.

LE troisiesme iugement se doit faire, considerant que si le cheual a quelque manque de forte ou courage, la liberté qu'il sent en ces premieres leçons, chemi-

nant ainsi de pas par le droit, à tous les coups qu'il a finy par quelque subiection le quartier de la volte, est aussi cause qu'il se lasse, & s'estonne moins de l'obeyssance de l'escole.

En fin l'on doit aussi iuger que le cheual de nature trop colere, desobeyssant, & mesmes ennemy des proportions estroites, peut estre souuēt diuerty de beaucoup de fantasies licētieuses & malicieuses, par la generale largeur, & liberté de ces reigles quarrees, & principalement par la licence de les eslargir, & estrecir, en allongeant & accourcissant les lignes droites, & en changeant de place selon les deportemoins du cheual: & d'auātage s'il a le col foible, & la teste mal asseuree, les iustes & diuers mouuemēs, qui se doiuēt obseruer en ces leçōs, par vne curieuse diligēce, & sur tout par les actions subtiles, fermes & temperees, de la main du bon Caualerice, & par consequent des bons effects de la bride & du caueßon, seront autant de singuliers remedes, non seulement pour la fermesse de la teste & du col, mais pour la iuste & nerueuse posture de tout le corsage du cheual.



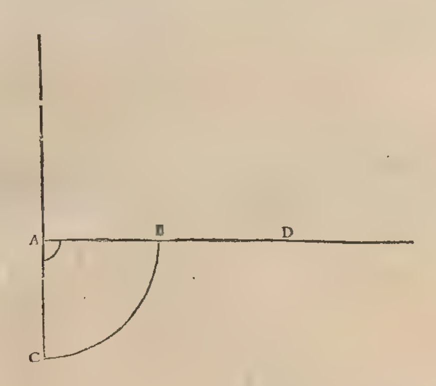
LES MESMES REGLES QVARREES APPROPRIEES AV CHEVAL QVI PESE ou qui tire à la main.

CHAPITRE XXI.

QVOY que le propre des susdites leçons quarées, soit d'asseurer la bouche, la teste & le col du cheual, qui naturellement est leger à la main, & de bonne inclination: & mesmes de le maintenir en action pour resoudre en auāt & par bō apuy de maī sa vigueur & sa dispositiō, ou au moins pour l'empescher sans vser de violence, qu'il ne s'acule ou s'eslargisse trop, cepēdāt qu'ō tasche à le biē reigler aux premieres iustesses des voltes. Les mesmes leçōs ont aussi beaucoup d'effect à faciliter le cheual, qui au contraire pese ou tire à la main, & à luy alegerir les espaules, & l'appuy de la bouche: car l'obeyssance & la pratique des quartiers des voltes, estans ainsi faits & soustenus sur les hanches, tenant les pieds de derriere placez sur le mitan, & le poinct du circuit, que font ceux de deuant, ceste posture vnit, & r'accourcit par necessité toute l'action nerueuse du cheual, luy r'amenant ses forces sur le derriere, & par consequēt, l'alegerit de deuāt, & luy asseure la crouppe: & les pas qui se font par le droit sur les lignes, donnent aussi commodité au Caualerice de rendre la main au cheual, qui s'appuye trop à la bride, ensemble de prendre le temps du mouuement de l'espaule, & du bras de dehors, pour commencer le tour du quartier, & faciliter la iustesse, en auançant & croysant ce bras dessus celuy de dedans. Mais il faut en ceste occasion faire d'ordinaire les quartiers plus ramenez sur les hanches, principalement en les finissant, & les lignes beaucoup plus courtes, que si le cheual estoit leger de deuant, afin qu'il aye moins de loisir & de commodité de s'abandonner sur les espaules, & sur l'appuy de sa bride: & quand la lassitude ou le desplaisir de la subiection, l'inquietude ou la desobeissance, le fera extraordinairement peser ou tirer à la main,

il luy faudra quelquesfois faire proportionner les lignes droites, en reculant selon les figures cy apres representées. Assauoir, que ayant reculé depuis le bout & commencement de ceste ligne premiere, iusques à ce que les pieds de derriere soyent arriuez sur la lettre A, il le faudra tourner commençant le tour, en partant les pieds de deuant du lieu où est la lettre B, & finissant par iceux, vn quartier de volte à la lettre C, sans que les pieds de derriere s'esguarent de leur iuste place, à laquelle se void ladite lettre A.

Figure pour la main droite.

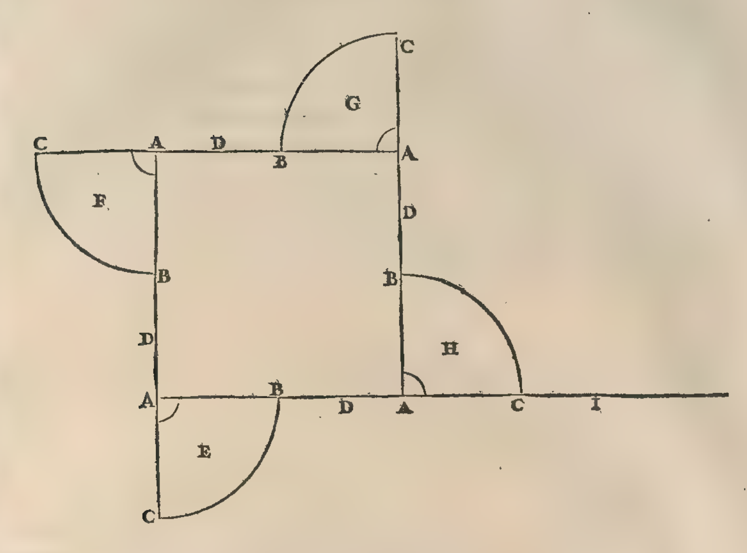


D premiere ligne pour reculer iusques à la lettre A.

APRES il le faudra encores faire reculer tout de mesme sur la secõde ligne, pour aller faire l'autre quartier, & cõtinuer la proportion de ceste reigle quarree: & à mesure qu'il perdra la fougue, ou le desir d'aller trop en auãt, & qu'il tiendra la teste releuee en bonne place, sans s'appuyer trop sur la bride, on l'auancera au lieu qu'il aura reculé sur les lignes droittes. Et tout ainsi que i'ay dit parlant du cheual leger de deuant, qu'ayant failly en ces iustesses, on le doit corriger sur les distances des quartiers, en le faisant cheminer en auãt & de costé, poussant la crouppe, & tirant la teste sur la part qu'il aura refusé la iustesse, & la facilité du quartier, ie veux aussi qu'on face tout de mesmes, tant en faisant reculer, comme en auançant celuy, qui naturellement s'appuyera trop sur le mords, ou le caueçon. Mais s'il est sensible, apprehensif & colere, il faudra en l'auançant de biais & de costé, ou par le droit, sur ces quarres, le tenir ordinairement en quelque soupçon de s'arrester & de reculer, afin qu'il ne s'abandonne sur les espaules, ny sur l'appuy de la main. En reculant il doit aussi estre souuent tenu en quelque action disposee à s'auãcer: pour empescher que ceste subiection retenue & acculée, le face deuenir retif, ou ramingue.

Figure

Figure de la main droite.



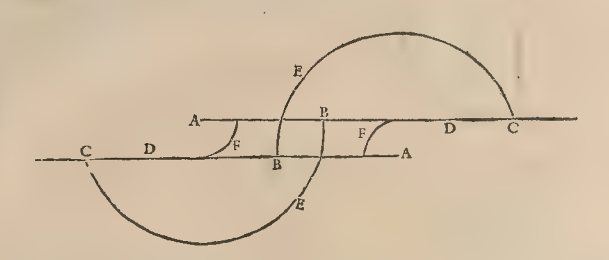
D ligne pour reculer iusques à la lettre A.
E premier quartier.
F second quartier.
G troisiesme quartier.
H quatriesme quartier.
I premiere ligne.

Or en auançant ou reculant ainsi de biays le cheual, qui aura failly en la iustesse, il se faudra necessairement departir des droittes lignes, & par consequent ceste reigle ne sera plus quarree, & semblera que les quartiers se placent en desordre. Toutesfois, il faut considerer que ceste façon de cheminer en auant ou en arriere, sur la distance des quartiers, poussant toute l'action du corps de costé, est vn chastiment assez doux qui ne se limite, que selõ que le cheual se dispose à l'obeyssance. Mais i'expliqueray mieux ailleurs, & mesmes par figures, ceste façon de cheminer en auant & de costé.

Il sera aussi presque impossible, en faisant reculer le cheual, de bien prendre le temps du mouuemẽt de l'espaule, & du bras de dehors, pour le faire cheualer dessus celuy de dedans, en commençant le tour du quartier. Mais d'autant qu'on ne doit rechercher ceste particuliere action d'espaule & de bras, que pour faire que le cheual tienne mieux, en tournant, la crouppe dedans la ronde piste des pieds de deuãt, sans s'acculer se confondre, ny retenir sa vigueur, & mesmes qu'on ne le fait reculer, selõ le bon ordre de ses reigles, que lors qu'on le sent trop desireux de s'auancer licẽtieusement, s'abandonnant trop sur l'appuy de la main. Il ne sera donc pas besoin en ceste occasion, de faire ce premier & tant auantageux mouuement de l'espaule, & du bras de dehors pour tourner: au contraire il faudra retenir le cheual, qui fera ces sautes, empeschant qu'il ne se charge sur les espaules, ny sur l'appuy de la bride, ou du caueſſon.

Povr arrondir ces leçons faittes en reculant, il faudra retrancher peu à peu les pas faits sur les droites lignes, iusques à ce qu'õ puisse ioindre deux quartiers, faisant sans interualle vne demy-volte soustenuë des hanches, sur le poinct de la lettre A, & commencee en partant les pieds deuant, du poinct de la lettre B, & finie comme sur le C, selon la figure suyuante. Apres on le fera encore reculer, sur la ligne droitte iusqu'à ce que les pieds de derriere soiẽt arriuez comme sur la lettre A, & puis par vn bel ordre, assembler tout de mesmes les autres deux quartiers, faisant aussi l'autre moitié de la volte. En fin, il faut icy obseruer en reculant, tant en l'ordre des battues, comme en celuy du pas, les mesmes proportions que i'ay dit, aux precedẽtes reigles, auancees & quarrees, hors mis que pour chastier & alegerir sur les voltes le cheual qui pese, ou qui tire à la main, il doit estre ordinairement plus retenu, & serré sur les hanches, en finissant ces demy-voltes. Sur tout, il luy faut tenir le corps droit, & luy faire aussi tousiours porter le col, la teste, la veuë, & le courage, droit deuant sa piste en tournant.

Pour la main droite.



D ligne de la piste pour reculer iusques à ce que les pieds de derriere soyent arriuez comme sur la lettre A, & ceux de deuant sur le B.
E piste des pieds de deuant pour tourner à main droite, iusques au C, finissant la demy-volte des quatre pieds sur la droite ligne.
F piste des pieds de derriere.

En r'accourcissant peu à peu les droites lignes, ces deux demy voltes se pourront facilement conuertir en vne volte entiere: & pour la redoubler, il faudra comme i'ay dit augmenter accortement, tant les battues de l'air du cheual, que les pas assauoir de quartier en quartier, ou de demy, en demy-volte, iusques à la vraye portee de ses forces: & si en faisant ces leçons ramenées & serrées sur les hanches, le cheual perseuere en la durté ou pesanteur de teste, de bouche ou des espaules, il sera bon de changer aucunefois de place en reculant, pour continuer ces demy-voltes, ou voltes entieres. Mais ce reculer doit tousiours estre proportionné selon l'appuy de la bouche du cheual, & l'obeyssance qu'il rẽd: c'est à dire, qu'à mesure que le Caualerice sẽt que le cheual s'alegerit de deuãt, & se soustiẽt la teste de soy, il le doit faire moins reculer & plus doucemẽt, que s'il s'abãdonoit ou s'appuyoit d'auãtage. Et lors qu'il est arriué à toute la legeresse que ses forces & stature luy peuuent maintenir, & que le col & la teste sont reduits en leur plus belle posture, & la bouche en son appui plus temperé, il faut cesser l'ordre ordinaire de ces reigles reculées, & neantmoins le reprendre, quand l'on sentira que le cheual voudra reuenir en son imperfection,

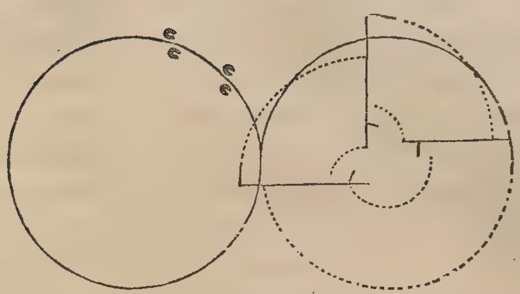
Car ſi on attẽd qu'il y ſoit reuenu du tout,le remede aura beaucoup moins d'effect: & tout ainſi que le bon Caualerice doit aucunesfois remettre le cheual,qui de ſa nature eſt leger à la main & aucunement ramingue, ſur les leçons auancées par le droit, afin de le maintenir en la viue action de ſon air & de ſon manege, quoy qu'en maniant, il ne s'accule,ny ne retienne en aucune façon ſa vigueur ny ſes forces,ie veux auſſi que de propos deliberé,il mette quelquefois ſur ces leçons, de droit en droit, ſubiectes & reculees, le cheual qui a le deuant trop chargé, ou qui naturellement peſe ou tire à la main, bien que par la pratique de la bonne eſcole, il r'ameine & ſouſtienne ſon manege ſur les hanches,& qu'il ſe tienne en ſon appuy plus leger:car en r'amenteuant ainſi aucunefois à l'vn & à l'autre, les reigles par leſquelles ils auront eſté gaignez, & reduits à l'obeyſſance & franchiſe des iuſtes proportions de leur manege, ſans doute ce ſera vn moyen pour les tenir touſiours en bonne eſcole.

Le bon Caualerice iugera facilement par le diſcours de ces leçons quarrées, faites ſur les hanches & quelquefois en reculant,qu'elles peuuent beaucoup r'amener & amollir le cheual,qui a le deuant trop chargé, ou qui de ſa nature à l'appuy de la bouche trop dur ou peſant.En quoy auſſi les leçons bien données dedans l'eſcuyrie à la place du filet,les cordes du Caueſſon eſtans attachées & arreſtées aux poteaux ou en autres lieux autant ou plus commodes, ayderont fort à la legereſſe & facilité de touts les airs, releuez tant du deuant que du derriere. Car ſans doubte l'habitude de ceſte ſubiection,contrainte & limitée,retiendra, r'accourcira & releuera plus facilement le cheual peſant,chargé,terragnol ou deſuni (qui toutesfois ne ſera trop ſenſible ni apprehenſif) que ne feront beaucoup d'autres remedes communs. Au contraire ces meſmes leçons ſi ſubiectes, pourront mettre en confuſion ou deſeſpoir le cheual fort ardent,ſenſible ou trop apprehenſif,& auillir le debile ou timide. Et communement auſſi augmenteront le vice de celuy, qui ſera malicieux & r'amingue, quelque choſe de beau,qu'on luy voye faire,cependãt qu'il ſera attaché au poteau ou qu'on l'exercera en lieu auparauant recognu & premedité.Et tant s'en faut, qu'il ſoit neceſſaire de r'accourcir l'action,& l'air reuelé du cheual fingard, en ceſte eſcole tant contrainte & limitee en vne place,que pluſtoſt il le faut pouſſer & chaſſer d'ordinaire,changeant diuerſemẽt de lieu en la plus part de ſes mouuemens malicieuſement retenus,meſmes quand il rabat,balotte ou ſaute,ſans ſe vouloir aduancer ni appuyer à la main,qui eſt vn indice des deſſeins malicieux,par leſquels il ſe rẽd à la fin du tout retif, s'il n'en eſt diuerti par la bonne pratique du Caualerice. Et pour vn precepte recommandable,ie veux qu'il ſe ſouuienne,que ce n'eſt ſans cauſe,ſi i'ay dict cy deuant en pluſieurs lieux, qu'il faut neceſſairement que le cheual parte viuement à toute bride,qu'il pare legerement,neantmoins par vn ferme appuy de main qu'il tourne libre & determiné,eſtroit & large,tant au galop qu'au trot eſgalement de chaſque coſté,premier qu'on le regle ſur les voltes plus iuſtes & releuées: principalement en ces dernieres qui ſe font en reculant. Autrement le reculer continué d'ordinaire,donnera aucunefois occaſion au cheual peſant & impatient, meſmes s'il a le col trop dur & tendu,de ſe faire negligent ou entier ſur les voltes; A cauſe que l'action tant ramenée eſt du tout contraire à la legere ſoupleſſe neceſſaire pour bien tourner.Mais ſi le cheual de quelque naturel qu'il ſoit à deſia auparauant pratiqué la reſolution des voltes baſſes, reſolues & redoublées, quand apres le Caualerice le ſentira diſpoſer à tous les euenemens contraires à la franchiſe de tous les beaux airs releuez & bons maneges, il l'en pourra ſouuent diuertir en l'eſlargiſſant, & le remettant bien à temps,ſur les voltes de trot, de galop ou viuement terre à ter-

re, finiſſant par la liberté & determination d'icelles, les caualcades des leçõs eſtroit-tes, qui luy pourront auoir cauſé diuers accidens deſordonnez.

Afin que le Caualerice puiſſe mieux comprendre l'ordre des ſuſdites reigles, & leçons au commencement quarrées & à la fin peu à peu arondies, i'ay voulu diſcourir leur ſuyte tout du long, ſans faire des digreſſions ſur les changemens de main: & meſmes, parce que ie n'entends pas que l'homme de cheual embarraſſe, & trouble ſon eſprit dans la confuſion de ſes iuſteſſes modernes, premier qu'eſtre bien fondé en la pratique des bonnes eſcoles de ſon art, par leſquelles il ſe ſoit rendu capable, non ſeulement de pouuoir auecques diligence, & proprement obſeruer toutes ces plus iuſtes & delicates proportions: mais auſſi de bien iuger, quand le cheual meritera d'eſtre chaſtié ou careſſé: quand en continuant la leçon, il luy faudra changer de place & donner relaſche à l'vne main, pour ſe mettre au ſtil de l'autre: & ſur tout, quand il ſera temps d'augmenter, & quelquesfois de diminuer l'ordre des leçons, ſelon ſes forces & memoire, & l'eſtat de ſon temperament naturel. Et d'autant que les plus aduiſez hommes de cheual, peuuent aucunefois faillir en ces occaſions, ie veux encores de nouueau expreſſement aduertir le Caualerice, que ſans doute en pratiquant ces iuſtes leçons, il aduiendra rarement que le cheual conſente & profite egalement aux deux mains: au contraire il ſera communément plus enclin à bien faire en l'vne qu'en l'autre, & le plus ſouuent à faire mal à toutes les deux: Or comment qu'il face, ie deſire que le Caualerice aye touſiours ces reigles & proportions en la memoire, pour ſon ſubiect principal, & que neãtmoins il s'en departe quelquefois, cherchant ailleurs & par diuers moyens d'y diſpoſer le cheual, qui ne peut ou ne veut bien cõprendre le vray ordre de nos iuſteſſes. Aſſauoir, que ſi en comprenant à vne main, les bons effects de ces leçons, il obeit & cede diligemment aux bons mouuemens du cheualier, il luy faudra faire ſubtilement & iuſtement obſeruer à ceſte main, comme i'ay deſia dit, l'ordre des figures cy deuant repreſentees: & ſi à l'autre main, il ſe ſerre ou s'accule, ſoit de nature, ou par quelque accident ou mutation, & qu'il perſeuere en ſon imperfection, il doit eſtre eſlargy, outre-paſſant s'il eſt beſoin, les limites cy deuant figurees, & meſmes luy faiſant arrondir ſa leçon, en le reſoluant au trot ou au galop, en diuers lieux, s'il s'endurcit & ſe diſpoſe à deuenir entier ſur la volte. Au contraire s'il s'eſlargit outre l'action & le deſſein du Caualerice, il faudra en le chaſtiant, le retenir, l'eſtrecir, & aucunefois s'il eſt obſtiné, l'acculer dedans le general circuit des ſuſdites reigles obſeruees: tellement qu'en vne meſme leçon, on peut garder à la main plus ayſee, le bon ordre premedité des figures plus iuſtes, & rechercher diuerſement, & comme on pourra, en la plus difficile main, la neceſſaire reſolution & facilité, du courage & de l'action du cheual, iuſques à ce que peu à peu, il ſoit également reduit à la franchiſe & iuſteſſe des ſuſdites leçõs, autant en vne main qu'en l'autre.

Pour la main droite.



Et si la continuation de ces reigles plus obseruées, faict souuét entrer en inquietude malicieuse, ou en desespoir le cheual, qui de sa nature est sanguin, colere & impatient : ou si les mesmes leçons assoupissent le courage, & la vigueur de celuy, qui est d'humeur flegmatique ou melancolique, il sera aucunesfois necessaire d'interrópre l'ordre des iustes & susdites proportions, pour exercer l'vn & l'autre, par des leçons rondes & d'vne seule piste, assez longuement fournie, de quelque stil commű, neantmoins bien consideré, assauoir au trot & au petit galop, ayát à faire au cheual, qui sera trop fougoux, qui tirera à la main, ou qui voudra sortir, ou du tout eschaper de l'escole, & assez rigoureusemét au galop furieux, ou terre à terre, celuy qui retiendra ses forces, ou qui s'auilira : afin que par ces moyens bien obseruez, l'vn se trouue plus sage, & l'autre plus determiné, & que tous deux goustent mieux la douceur & les caresses, qu'ils receuront apres, en faisant les iustes leçons reiglées auec plus d'art & de patience, & que par ceste voye, ils se rendét plus resolus à l'obeyssance, & en fin plus libres & asseurez, à la perfectió du plus beau & meilleur manege, que leurs forces pourront fournir.



AVTRES REIGLES POVR LES VOLTES AIREES ET REDOVBLEES.

CHAPITRE XXII.

De toutes les reigles que i'ay pratiqué iusques à present, les quarrees dót i'ay parlé, attirét plus facilemét aux airs, & à la iustesse des voltes, le cheual, qui naturellemét est ennemy de l'obeyssance : soit lors qu'on commérce à le dresser, ou quád on le veut remettre en bóne escole estát rebuté, ou autremét desbauché. Mais quád il se rencótre leger à la main, accompaigné de bonne inclinatió, d'assez de force & de legeresse, l'ordre qui se verra cy apres representé se trouuerra plus aysé, d'autant qu'il s'y pratiquera moins d'actions differentes, & si ne lairra pas d'auoir beaucoup de bons effects. Or i'ay desia dit en plusieurs lieux, que pour bien disposer les esprits, les forces & les bons mou-

uemens du cheual nerueux, vigoureux & leger, aux meilleures & plus iustes leçons; il est à tous les coups necessaire de l'eschauffer, & desgourdir communément au trot, ou au galop, s'il a la vigueur de l'esquine trop retenue & nouee: car ce commencement d'exercice, n'est pas seulement propre à l'haleine, & à la memoire du cheual, ou à la facilité de tous les bons airs, & aux iustes proportions des plus beaux maneges: mais il peut souuent diuertir le cheual colere & superbe, de s'opposer obstinément à l'obeyssance de l'escole, & de se defendre, comme il fait aucunesfois, desdaignant tellement les remedes & chastimens ordinaires du Caualerice, qu'il s'en ensuit des punitions, & esquiauines si longues & rigoureuses, que tant s'en faut qu'en fin le cheual (outré de coups & de fatigue) vueille ou puisse bien respondre ny consentir à l'air ou à la iustesse de ses bonnes & plus obseruees leçons, qu'au contraire, il se trouue souuent si reculé de leur ordre, & quelquesfois tant estonné, confus, ou du tout rebuté, que pour le bien remettre en son premier, & meilleur estat d'obeyssance & de facilité, il n'y va pas moins de temps, de peine & d'industrie, qu'on aura auparauant employé à le reigler & reduire, iusques à sa derniere & plus auancee leçon. Toutesfois sur ce propos, & premier que discourir l'ordre des reigles proposees, ie donneray icy vn aduertissemét, sur le naturel de certains cheuaux d'esquine, qui doiuent estre moins desgourdis auant leur leçon de iustesse, que beaucoup d'autres.

D'AVCVNS CHEVAVX TENVS POVR RAMINGVES *& neantmoins de bonne nature.*

CHAPITRE XXIII.

CE n'est pas assez de sçauoir pourquoy, il est necessaire d'esmouuoir ordinairement au trot, & aucunesfois au galop, le cheual, qui est naturellement leger, & vigoureux, premier que l'estrecir en quelque iuste proportion d'escole: il faut aussi iuger & limiter bien ce premier exercice, selon l'inclination & les forces de toutes sortes de cheuaux, sans s'arrester du tout aux actions plus apparentes. Car il y en a qui ont fort peu d'esquine, qui toutesfois accompaigneront nerueusement quelque bel air, tant qu'ils auront leurs forces vnies: que si le Caualerice leur veut croistre l'haleine au trot ou au galop, longuement cõtinué, pensant par ce moyé leur faire fournir plus de vigueur & de gaillardise, il leur trouuera apres au contraire les forces tellement des-vnies, qu'au lieu de faire mieux, ils traisnerõt l'air de leur manege, sans allegresse ny resolution. Il s'en trouue aussi beaucoup d'autres, qui sont de fort bon naturel, & de grande esquine, qui neantmoins ont les membres foibles, & qui se retiennent, se courbent, & s'agrouppent en trottant, & en galoppant, & mesmes ne peuuent librement resoudre la course, à cause qu'ils n'osent distribuer generalement leurs forces & determinations, se desfians naturellement de l'incapacité des espaules, des iambes, des pasturons ou des pieds, principalement quand ils sont hauts à la terre: & tels cheuaux sont, ou doiuent estre tenus entre les bõs Caualerices, pour ramingues, parce qu'ils retiennent trop leur actiõ nerueuse & legere, mais non pas pour retifs ny malicieux: d'autát que l'irresolution ne leur procede que d'vn sentimét naturel, qu'ils ont de la debilité des membres: & peuuẽt souuent reussir à quelque bel air, & manege estroit & releué, estans dressez en bonne escole. Or quoy que la cõmune reigle, dõt l'on doit vser aux cheuaux, qui s'agrouppent trop aux premiers mouuemens de leur exercice, soit de les trauailler au trot ou au galop, iusques à ce

que la vigueur de l'esquine soit temperee, premier que commencer les proportions des iustes leçons: en ceux-cy, ie veux particulierement aduertir le Caualerice, qu'ayãt bien recogneu que leur determination n'est retenuë par vn naturel dessobeyssant, mais seulement par la deffiance des membres, par nature ou par accident debiles & in capables, il ne doit vser de chastimens & remedes trop rigoureux, ny attendre que la trop grande force qu'ils monstreront auoir à l'esquine soit du tout abattuë, par l'exercice du trot ou du galop, auant que les mettre sur l'ordre des reigles raccourcies & iustement obseruees. Car il vaut beaucoup mieux qu'ils facent les premieres proportions de leurs iustes leçons, aucunemẽt raboteuses & retenues, que si en leur voulãt plustost temperer la generalle force de l'esquine, & l'appuy de la main, on leur laissoit & affoiblissoit tant les espaules, les iambes, ou les iarrets, que venans bien tost apres à s'acculer, ou à s'abandõner sur la bride, ils n'eussent plus moyen de soustenir, & fournir legerement & viuement l'air, & la iustesse desdites leçons, iusques à la fin d'icelles, selon l'ordre des bonnes escoles, & mesmes en tous les airs gaillards & mediocres, lesquels se doiuent ordinairemẽt finir auec vigueur, afin de maintenir le cheual en courage: c'est enquoy le Caualerice ne doit pas seulement preuoir & faire election de l'air, qui est plus propre à l'inclination du cheual, mais aussi doit dispenser les forces d'iceluy, auec telle industrie & discretion, que toutes ses leçons puissent estre biẽ & vtilement finies.

Il y a encor des cheuaux de manege, qui sont ramingues, lesquels crient aucunesfois en maniant, monstrans en cela leur malicieuse poltrõnerie, qui ne se doit pardõner: mais aussi y en a-il d'autres, qui crient en se mettans sur l'air de quelque manege releué, estans seulement agitez d'allegre esmotion de courage, & mesmes sentans en leurs forces dequoy fournir gaillardement à plus grand effort, qu'à celuy qu'on recherche en leur disposition. De sorte que le cheual qui crie par malice, faict de certains sauts falsifiez, ou autres actiõs mal plaisantes & desordonnees, qui tesmoignent son mauuais naturel, & particulierement le desir qu'il a de ietter par terre le cheualier qui l'exerce: quant à celuy, qui crie de gaillardise & d'allegresse, il monstre souuent par ceste action aucunement licentieuse, qu'il se sent quelque force superfluë, laquelle il employe legerement, renforçant de soy mesmes son air accoustumé, sans que pour cela le cheualier se trouue incommodé: ains plustost il en reçoit du contentement, & en asseure son assiette: aussi ne le doit-on pas chastier comme cheual vicieux: mais il suffit de le tenir aduerty & en soupçon, que s'il continue à se dispenser en ses inégalitez, le chastiment est tout preparé pour le remettre à son air ordinaire & limité.

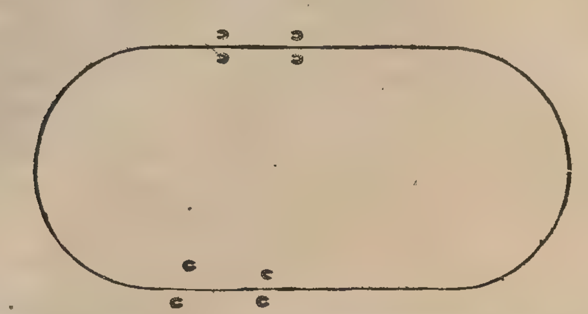
PREMIERE LECON DES SVSDITTES REIGLES.

CHAPITRE XXIIII.

Qvand doncques le cheual de bon naturel, se trouuerra enclin au manege des voltes, de quelque air releué, & qu'il y sera disposé par vn bon fondement de trot, & de galop, & vne assez ferme & legere obeyssance au parer, le Caualerice se pourra asseurer de l'auoir en peu de temps apres reduit, (par les effects de ces autres reigles bien obseruees) à la perfection ou ses forces le pourront accompaigner: & pour luy commencer ces bonnes leçons d'air & de iustesse sur ces voltes, il le promenera d'vn bon pas d'escole, égal & bien aduerty, luy tenant la teste en sa meilleure & plus belle posture, & luy fera premierement propor-

tionner vne piste de deux lignes droittes, & fermees aux bouts d'icelles, par vn demy-tour, presque en forme oualle, cõme il est icy representé en ceste figure, & ne luy laissera esgarer en façon quelconque les piedes de derriere, de la piste, de ceux de deuant.

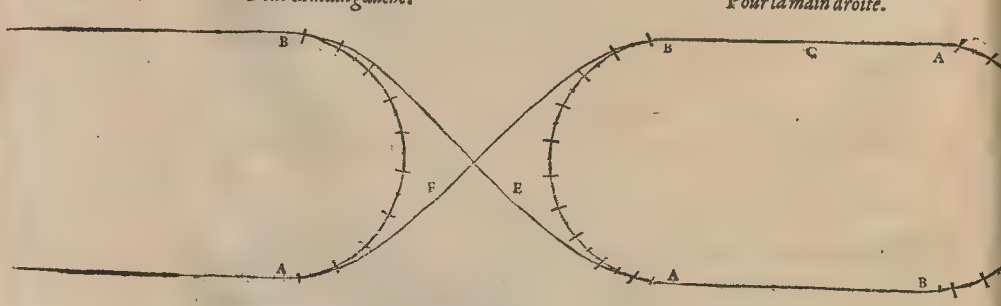
Pour la main droite



En toutes les figures où se trouuent marquees par lignes, rayes ou points, sur les voltes & demy-voltes, les proportions & distances des pas aiustez, & des batues releuees, il ne faut obseruer les nombres des marques, ains seulement l'ordre des reigles & leçons expliquees.

Apres que le cheual aura bien recogneu ce premier passege à chasque main, le Caualerice pourra commencer au bout des lignes à luy faire esbaucher son air, sur la mesme piste encore cy apres figuree, luy faisant faire sur la lettre A, vne battuë, & soudain passant outre sur le demy-tour, l'auancera deux pas, apres lesquels & à l'instant, il luy fera refaire vne autre battuë, & puis encores deux pas, continuant ainsi iusques à la lettre B, cheminant apres sur l'autre ligne droite, sans interrompre son pas ordinaire, & sur l'autre lettre A, faudra encores en l'autre demy tour recommencer vne battuë, suyuie de deux pas aussi ioints, à vne autre battuë sans interualle, & apres encores deux ou trois pas, arriuant de cest ordre sur la lettre B, & cheminant apres par le droit, comme deuant, pour aller recommencer & continuer le mesme stil, iusques à ce qu'il soit temps d'en faire autant à l'autre main.

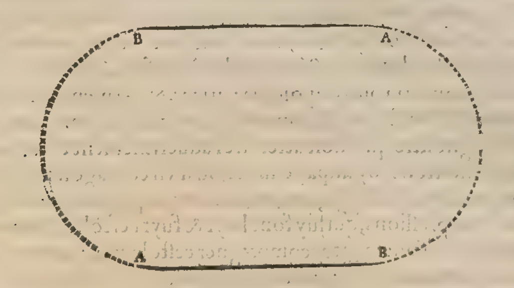
Pour la main gauche. *Pour la main droite.*



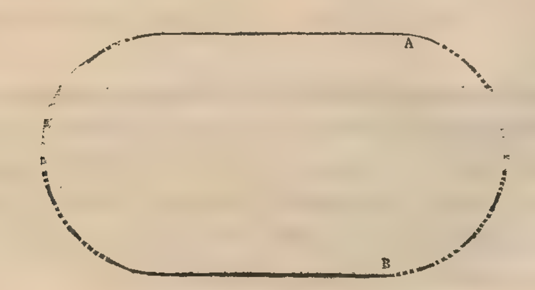
C premiere ligne par le droit.
D piste de la demy-volte.
E piste pour aller changer de main.
F piste pour reprendre la premiere main.

Ceste leçon est tant spacieuse & si aysee, que le cheual aura bien peu de memoire, de bonne inclination ou de bon commencement d'escole, si en cinq ou six caual-

cades, il ne commence à la comprendre & y consentir. Or quand il respondra facilement à ladite leçon sans estre esmeu d'inquietude ny de malice, il faudra retrancher vn des deux ou trois pas, qui auront esté faits à toutes les distances des battues, de sorte qu'on l'induise à ce qu'il ne face plus à tous les coups, qu'vn pas entre les battues, & vne battue entre les pas.

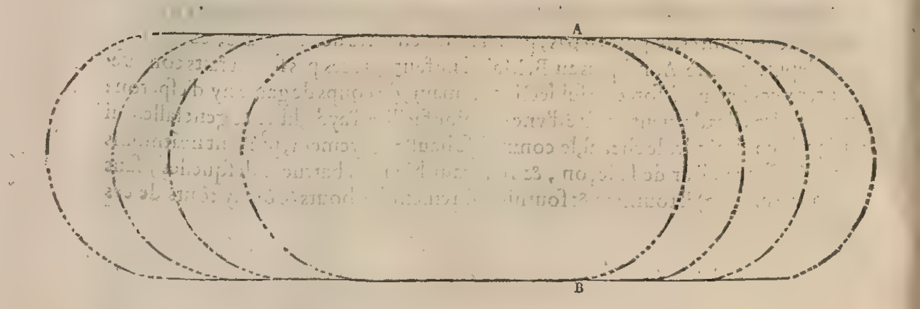


Apres que ceste leçon aura esté bien pratiquee, il la faudra augmenter en faisant deux battuës iointes, & puis vn pas, pour refaire encores deux battuës, continuant ainsi depuis la lettre A, iusques au B. Mais il ne faut que ces pas soient faits confusément, ny ces battues à force de subiection de main, de coups de gaule ny d'esperon: au contraire elles doiuent naistre d'vne certaine facilité d'ayde, libre & generalle, qui au lieu de contraindre le cheual, le conuie à se hausser gayement, prenant neãtmoins par obeyssance, l'air de sa leçon, & rengeant bien ces battues, desquelles) sans rompre la mesure) il tournera & fournira librement les bouts & demy-tours de ces figures.

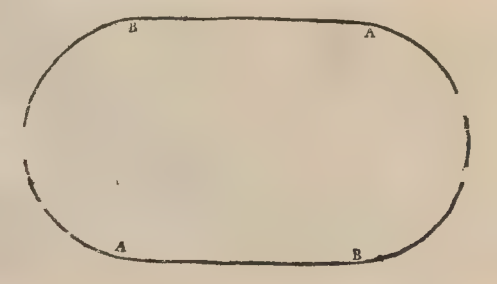


Qve s'il aduient que sur ces lignes droites le cheual, entrant en fougue, trepigne quelque air cõfus & retenu, ou que iettãt la crouppe d'vn ou d'autre costé, il chemine de biays ou de trauers, ou cõment que l'impatience, le regret, ou l'extréme desir de se hausser malicieusement, le pousse à quelque autre fauceté premier qu'il arriue, ou arriuãt sur le lieu de la lettr eA, (auquel iusques icy, il aura accoustumé de cõmécer les battues des susdites leçõs) alors au lieu de le tourner, ou de receuoir cest air licétieux, & volontaire, il le faudra auancer de pas ou de trot, ou le chasser plus viuemẽt, selon son action trop retenue, & passant plus outre sur la ligne droite, le chastier (si son temp era

ment se trouue disposé aux effects des bons chastimens) de l'esperon, de la gaule, du caueſſon, ou de la bride; ou l'asseurer paisiblement par vne aleure de pas alenti par le droit, si de nature il est fort sensible, ou saysi par accident de quelque aprehensiõ extreme. Mais si recognoissant ce lieu de la lettre A, il luy desplaist fort de se hausser, ou si estant esmeu de quelque autre humeur colere & bizarre, il s'abandonne sur le deuãt pour fuyr l'obeyssance, il faudra au cõtraire, le faire reculer sur la mesme ligne droite, selon qu'il se sera trop appuyé ou auancé. Sur tout, il faut bien iuger selon le temperament du cheual, la rudesse ou la douceur dont on doit vser en toutes ces occasions, principalement en céste derniere action reculee, à cause qu'elle est la plus subiecte: & à l'endroit où il se trouuerra plus disposé à la patiẽce, & à la memoire, il le faudra tourner & remettre au stil de sa leçon, & non autrement: afin que par ces moyens biẽ pratiquez, il puisse cognoistre qu'il doit attendre l'aduertissement & les mouuemens du cheualier, sans se mettre de soy impatiemmẽt, ou d'vn courage ramingue, sur les battues & proportions de ces iustes leçons, auant leur temps & lieu, & afin aussi qu'il soit diuerty des folles impressions, qui luy font hayr & fuyr l'escole. Toutes ces considerations ne doiuent pas seulement accompaigner ceste leçon, mais on les doibt generalement obseruer à toutes les precedentes, & à celles qui s'ensuyuront.

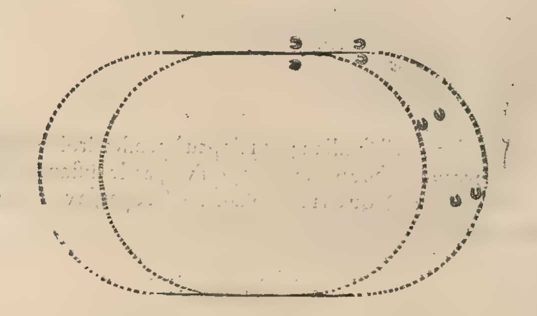


Povr auancer les leçons du cheual, apres qu'il tournera ainsi librement, fournissant d'vn bõ air, égal & attendu, les bouts & demy-tours de la susditte & derniere reigle, il faudra augmenter les battues vne à vne, en continuãt auec patience leur ordre, iusques à ce qu'il en face deux par le droit, premier que partir de la ligne, & puis prendre le demy-tour à la troisiesme, empeschãt curieusemẽt qu'il ne trepigne, & ne haste les battues de son air, ny l'interrompe en aucune façon: & apres estre arriué sur l'autre ligne, en faire encores deux comme sur le B, de mesme ordre par le droit, premier que l'arrester ny le mettre au pas, pour aller prendre l'autre main.



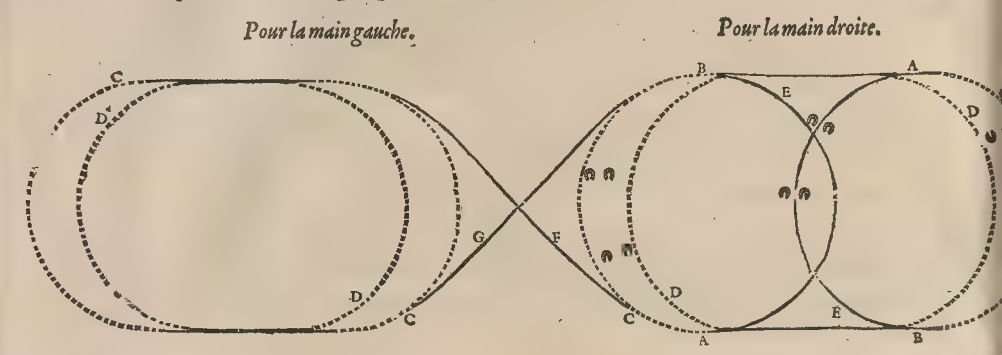
Si en ces commencemens, le cheual en tournant se monstre tant enclin à porter la crouppe en dehors, ou trop en dedans, que par les remedes ordinaires, le Caualerice ne le puisse contraindre à tenir les pieds de derriere, dessus la piste de ceux de deuant, ie ne veux pour cela qu'il vse de grande violence, tandis qu'il le tournera: car l'excessiue douleur des chastimens extraordinaires & rigoureux, ou l'estonnement d'iceux, le pourroyent rebuter, le faisant deuenir entier ou autrement confus, & ennemy de la volte, ou pour le moins son air, n'estant encores bien asseuré, en seroit interrompu, de façon que de long temps apres, il n'y seroit bien remis: mais ayant falsifié en tournant la susdite proportion, & cheminant apres par le droit, selon le stil de ceste reigle, il le faudra discrettement chastier, le dressant sur la ligne droite, auec l'esperon & le nerf, du costé qu'il aura faite la faute, de sorte que cedant aux chastimens, il aille comme de biays, tout ainsi que i'ay dit ailleurs, iusques à ce qu'il soit arriué droit sur ladite ligne. Apres il le faudra remettre à son air, pour tourner, & par ce remede, il comprendra & pratiquera peu à peu l'obeyssance, & particulierement la iuste place de la crouppe, sans que le desplaisir d'estre trop battu luy face hayr l'air ou la volte.

Qvoy que le cheual face bien & facilement toutes ces leçons, deux ou trois fois ou d'auantage, il ne les luy faut pour cela augmenter, s'il ne comprend & gouste les proportions de ce qu'il fait: autrement il en naistroit vne obeyssance confuse, & par consequent vn manege incertain & mal asseuré. A mesure donc que le cheual pratiquera ceste derniere reigle, il la faudra estrecir generalement, & peu à peu: assauoir, en approchant les lignes droites, l'vne de l'autre, & en serrant vn peu & sans violence la crouppe du cheual, dedans le demy-tour, iusques à ce que ses mouuemens, releuez soyent mediocrement soustenus sur les hanches, & que par ce moyen suruienne le bõ commencement de la iuste, & ferme posture de la teste, du col, & de la queuë, ensemble la soupplesse & legeresse des espaules, & le ply & retroussement des bras, dont procede la perfection des voltes.



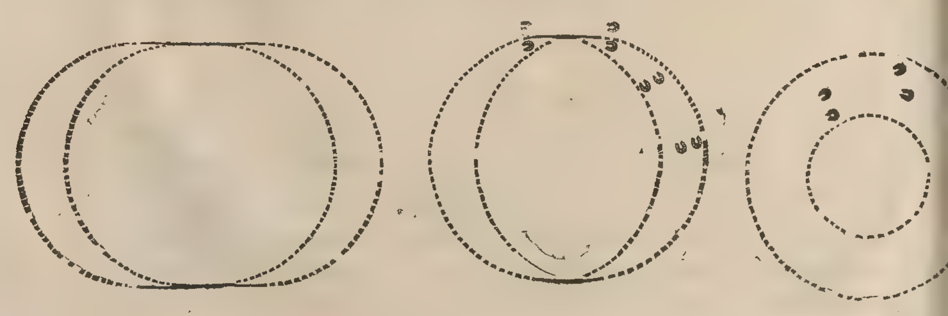
Et pour rendre le cheual plus facile & resolu, non seulement aux leçons precedentes, mais aussi à celles, qui se trouueront cy apres expliquees, il luy faudra faire ioindre au dernier temps du tour & de l'air susdit, au lieu des battues par le droit, vn demy-tour au pas, au trot, ou au galop, selon l'estat de son inclination, & de ses forces, cõtinuant à tourner ainsi de l'vn ou de l'autre, sur vne rõde & seule piste, iusques à ce qu'il ait fourny ou redoublé le tour entier: assauoir au pas, ou au trot, s'il est fort sẽsible, fougoux & determiné: & au trot plus hardy, ou au petit galop s'il est d'humeur plus retenuë: ou plus viuement au galop, en eslargissant la volte, ou changeant de pla-

ce,s'il eſt ramingue. Ceſte reigle pratiquee proprement, & à ſon temps diuertira le cheual de pluſieurs actions, & mutations contraires à l'obeyſſance, & particulierement quand il ſe retiendra ou s'acculera,& meſmes quand il ſera en danger de deuenir entier. En finiſſant les voltes de pas, de trot ou de galop,on pourra parer le cheual ſur la droite ligne,luy faiſant faire par le droit,enuiron trois battuës, s'il obeyt & reſpond auec patience & vigueur,& s'il a l'appuy de la bouche à plaine main. Mais s'il retient ſes forces,ou s'il a l'appuy de la bouche foible, il faudra faire ces fins de voltes baſſes & auancees,& pour aller apres reprendre l'air,& le tour de la reigle precedente, ſoit d'vn meſme coſté,ou pour changer de main, il ſera aucunesfois beſoin de le remettre au trot ſur la droite ligne,duquel trot,cõme du pas, on doit auſſi obſeruer les proportions lentes ou hardies,ſelon l'appuy de la bouche du cheual, & que ſon humeur ſe trouuerra diſpoſee:&ſi à vne main particulaire,il tourne & fournit ſon air,ſãs aucune difficulté,il ne ſera beſoin en icelle de ioindre ſouuent ces dernieres voltes de pas,de trot,ny de galop,à la leçon principale.



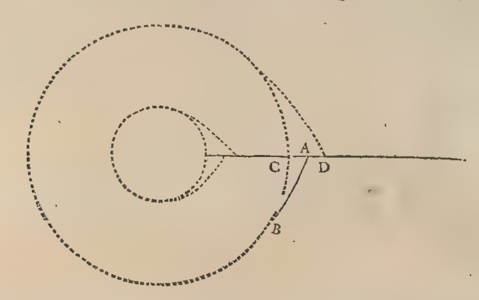
C piſte des pieds de deuant, ſur la demy-volte releuee.
D piſte des pieds de derriere ſur icelle demy-volte.
E demy-volte de trot.
F pour changer de main.
G pour reprendre la premiere main.

En pratiquant ces leçons, il faudra accourcir peu à peu,les droites lignes, iuſques à ce que le cheual n'aye plus affaire par le droit, qu'vn pas de diſtance entre les battues finies & recommencees,& qu'en retranchant apres ce pas,la volte entiere ſe forme,s'arrondiſſe,& ſe fourniſſe,ſans que l'air ſoit interrompu.



Pour

Povr redoubler ceste volte, il faudra arrester & caresser le cheual quelque espace de temps, apres qu'il l'aura entierement fournie, le tenant cependant raccourcy, & en action de reculer, s'il s'appuye trop à la main: ou de s'auancer, s'il se retient plus qu'il ne sera besoin. Apres on le fera cheminer par le droit, deux ou trois pas hastez ou retenus, selō qu'il distribuera ses forces à regret ou libremēt, & puis de ce mesme pas (partant les pieds de deuant, cōme de la lettre A,) on le tournera, luy faisant reprēdre la rōdeur de la volte, sur la lettre B, selō la figure cy apres representee, pour soudain le remettre à son air, & le cōtinuer d'vne mesure égale, finissant des pieds de deuāt sur la lettre C, s'il pese ou tire à la main, & s'il desire trop s'auācer, ou sur le lieu du D, si l'appuy de la bouche en est lēt & foible, & s'il a le courage irresolu. En fin on le pourra auācer sur la droite ligne, pour aller faire separemēt la leçon de l'autre main.



Cependant que le cheual se fortifiera en l'air de son manege & en to⁹ ces mouuemēs, & qu'il pratiquera l'action de ces deux voltes, on en pourra ioindre vne troisiesme à ceste leçon, tellemēt qu'il fera trois voltes de l'ordre susdit, sans riē precipiter, auāt que chāger de place ny de main: & apres selō qu'il cōprendra les iustes proportions de son exercice, & qu'il se rendra obeyssant, il faudra retrācher peu à peu, le tēps auquel on l'aura asseuré à toutes les fins des susdites voltes, & diminuer aussi les pas, par lesquels on aura repris l'air, sur le tour & le lieu de la lettre B, iusques à ce que ioignant ainsi subtilemēt les battuës de ce manege, sans aucun interualle, deux voltes se trouuēt entieremēt faites & finies, sans que l'air des battuës aye esté interrōpu: apres lesquelles, il faudra de nouueau arrester, & caresser vn peu de temps le cheual, pour luy dōner loisir de rasseurer sa memoire, ses forces & haleine, & luy faire encores recōmencer la troisiesme volte, par deux ou trois pas, sur la rōdeur d'icelle, cōme deuāt, afin que la leçon trop forte ne luy cōfonde les esprits & la vigueur: apres on pourra chāger de main & de place. Sās doute en peu de ces leçōs patiēment & subtilemēt obseruees, on reduira ceste troisiesme volte, en la perfectiō des autres deux, & se pourra ioindre à icelles, par le mesme stil, si les forces du cheual sont suffisantes.



Si le cheual eſt deſia auancé, iuſques à ceſte derniere leçon, ſeulement à vne main, & qu'à l'autre, il ſoit demeuré beaucoup en arriere, pour y auoir moins d'inclination, il le faudra ſouuent exercer au pas, ou au trot, à la main qu'il aura acquis plus de bonne pratique, cependant qu'on recherchera diuerſement la facilité, & qu'ō reglera & auancera peu à peu les leçons de la main difficile. Car ſi l'ō cōtinue touſiours l'air & la iuſteſſe ſur la main qui luy plaiſt, & à laquelle il a plus de propenſion, il retiendra ſa franchiſe à la main, qui particulierement luy eſt plus mal ayſee pour mieux reſpōdre & fournir à celle, qui naturellement, ou par quelque mutatiō luy ſera plus facile à laquelle neantmoins, ie n'entens que la leçon plus auancee, ſoit tant diſcontinuee, que la franche & iuſte pratique s'en perde. Au contraire, ie veux, qu'à chaſque caualcade on la face recognoiſtre, & rememorer au cheual, au moins vne ou deux fois: & pour luy cōſeruer le courage, & faire que l'obeyſſance & ſubiectiō de l'eſcole, luy deſplaiſe moins, il luy faudra aucunefois relaſcher l'ordre de ſon exercice plus contraint, luy donnant quelque leçon aiſee au trot, ou au petit galop, à chaſque main: neantmoins eſtreciſſant ou eſlargiſſant, & haſtant ou retenant les proportions du rond, du coſté auquel il ſe voudra trop ſerrer ou eſlargir, retenir ou haſter. Par ce moyen il ſe rendra touſiours attentif aux actions du cheualier, & reprendra vn autre iour plus gayemēt le ſtil de ces leçons plus eſtroites: & lors qu'il ſera également auancé aux deux mains, encores faudra-il ordinairement commencer, & finir ſon manege par celle où il aura moins de facilité, ſe gardant bien ſur tout de le preſſer & contraindre tant qu'il aye occaſion de ſe rebuter.

Il auient ſouuent que le cheual foible, timide ou ramingue, ayāt eſté dreſſé à quelque manege releué ſur les voltes, retient en maniant ſa vigueur & le bon appuy de la bouche, de façon que celuy qui l'exerce eſt contraint de le ſoliciter, par des aydes trop apparentes. A telles occaſions ces proportions expliquees & figurees bien entēdues auront aucunesfois & en peu de temps de merueilleux effects, eſtāt pratiquees comme il s'enſuit. Doncques quand le Caualerice ſentira que le cheual dreſſé deuiēt nonchalant ou ramingue ſur le manege des voltes redoublées, il faut ſoudain qu'il aura fait vne moitié de volte, arriuant comme i'ay dit des quatre pieds deſſus vne des ſuſdites lignes droites, qu'il le pouſſe & face partir droit, ſur ceſte ligne, au trot, au galop ou à toute bride, & de la longueur qu'il ſera neceſſaire, ſelon qu'il retiendra ſes forces & ſon appuy de bouche, & en le retenant il le releuera diſcrettement ſur ces batues pour luy faire encor proportionner vne moitié de volte, finie ſur l'autre ligne paralelle, & de nouueau le fera repartir ſur ceſte autre ligne, & en le parant le remettra de meſmes ſur les battues de ſon air, pour continuer ces demy voltes, de la largeur qu'il conuiendra, ſelon que le cheual s'auancera ou retiendra. Il ne faut pas doubter, que l'apprehenſion d'eſtre pouſſé & chaſtié de ceſte façon, ſur ces departemens de main, ne dōne quelque fermeſſe d'appuy de bouche, au cheual enclin & diſpoſé à ſe retenir, & ne le tienne par conſequent en action auancée & vigoureuſe. Le ſentant donc ainſi auerty & reſolu, le Caualerice pourra, peu à peu, ioindre ces deux moitiés de volte, en r'accourſiſſant les lignes droites, & faire que tel cheual, employera plus viuement ſes forces ſur le manege des voltes redoublees. Mais il ne le faudra pas chaſſer ſur ces lignes droites & paralleles, auec tāt de violence ny s'y ſouuent, qu'il aye occaſion de ſe mettre en quelque inquietude extreme. Brief en pratiquant touts les plus beaux artz, il faut neceſſairemēt auoir, cōme dit le diſcret Italien *ſempre il ceruello in caZa.*

AVTRES REIGLES DES VOLTES PROPRES AVX CHEVAVX NERVEVX ET GAILlards, qui ont l'appuy de la bouche à pleine main.

CHAPITRE XXV.

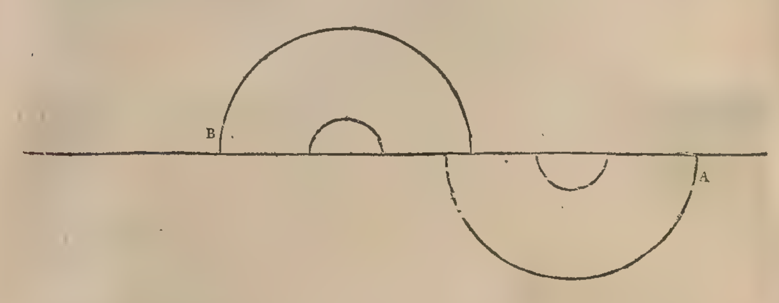
Les leçons dont ie viens de discourir, estans bien obseruees à leur tẽps côuenable, peuuẽt beaucoup seruir aux cheuaux, qui sont nais pour reüssir aux maneges des voltes releuees & redoublees, & particulierement à ceux, qui de nature sont fort sensibles & legers à la main, & que pour auoir moins de force & de patience, que de legeresse, craignent trop la subiection des reigles plus estroites. Et pour ce, les susdites leçons sont commencees, presque en forme d'ouale, & continuees gaignãt peu à peu la rõdeur, sans que le cheual aye occasion, ny qu'il soit cõtraint de r'accourcir, & retenir beaucoup ses mouuemens, pour serrer aucun quartier ny demy-volte: mais au contraire, afin qu'il ait moyen de se maintenir d'ordinaire en action de s'auancer en s'adiustãt, mesmes de fortifier l'appuy de la bouche, s'il est foible de soy: Toutesfois si le cheual à la force assez solide, la bouche à pleine main, & la facilité de tourner viuement au trot, & au galop, également de chasque costé (plus inclin neantmoins à porter la crouppe hors la volte, qu'à se retenir & acculer) le Caualerice cõmencera de l'adiuster, cherchant les moyens de luy faire vne demy-volte de pas, mediocrement r'amenee sur les hanches, & limitee comme il est icy figuré.



SELON les difficultez que le cheual fera en ceste premiere proportion, il faudra vser des moyens que i'ay cy deuant mis & figurez, principalemẽt aux reigles des passades: Toutesfois si desia il a la teste asseuree, & qu'il chemine librement en arriere & de costé, par l'action de la main, & de la iambe du cheualier, & que de son naturel, il soit patient & craintif, on le pourra aucunesfois contraindre auec moins d'artifice, seulement en tenant le poing de la bride auancé, ferme, & tourné, de façon que le cheual puisse estre empesché (mesmement par la subiection de la corde du caueßon, ou de la rene hors la volte) de s'acculer, se haster ou trop auancer, de tourner trop la teste, ny plier le col, ny l'espaule, du costé qu'il ne veut tenir la crouppe en sa iuste place, à laquelle cependant il la faudra pousser par les chastimens ordinaires de l'estrieu, de l'esperon ou du nerf, faits auec art & iugement, du costé qu'il se serrera, se fera entier ou s'eslargira.

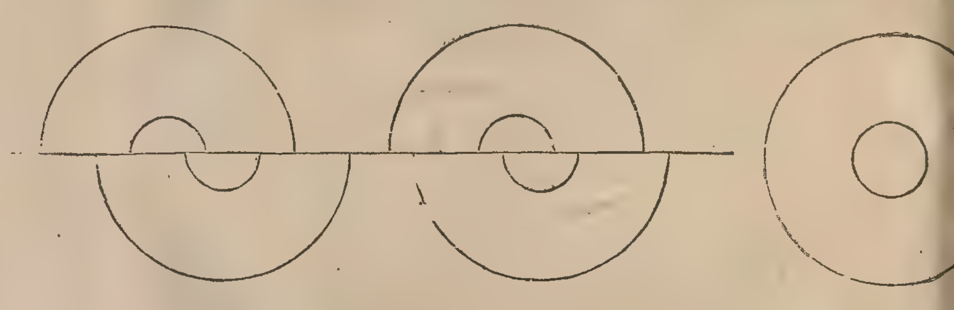
QVAND le cheual aura fait ceste demy-volte de pas, il le faudra faire cheminer vn peu par le droit, pour luy en faire former à la main mesme, vne autre semblable finie sur vne seule ligne, ayant la teste tournee du costé qu'il aura commécé la premiere, & apres le faudra auancer de nouueau, allant reprendre la iuste piste d'icelle, à son mesme lieu, ou s'il est besoin le tourner plus pres ou plus auant. Car tant plus il s'a-

bandonnera sur les espaules, & s'appuyera sur la bride ou contre le caueßon; tant moins le faudra-il auancer, ayant serré sa demy-volte, & s'il se veut trop r'accourcir & retenir, il le faudra viuemẽt auancer d'auantage, afin que par ces moyens bien pratiquez, & le temps necessaire, on luy face recognoistre en quel estat d'obeïssance, il doit tenir ses forces, & son courage.



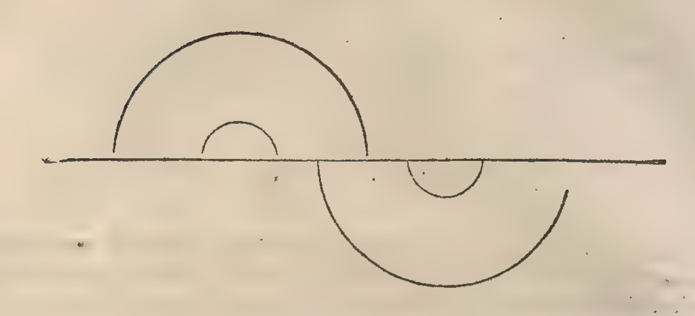
A premiere demy-volte susditte.
B seconde demy-volte.

En pratiquant à chasque main ceste premiere iustesse au pas; de demy-volte en demy-volte, il faudra r'accourcir auec iugement & patience, la ligne & separatiõ de ces demy-voltes, gaignant peu à peu, le cerne de la volte entiere & parfaite.

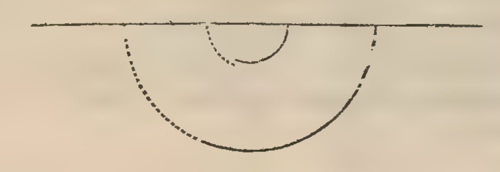


Ie ne redis pas particulierement en toutes ces proportions, tous les mouuemens du cheual, en quelles parties d'iceluy, en quel temps ny comment se doiuent faire les aduertissemens, aydes, soupçons, & chastimens, de la langue, de la voix, de la iambe, de l'estrieu, de l'esperon, & de la gaule: ny les occasions ausquelles il le faut brauer, menasser, esueiller, battre, ou carresser: parce que les leçons de ce Second Liure, ne se doiuent pas pratiquer par des Caualerices grossiers, & malfondez en leur art.

Apres que le cheual aura cõprins l'obeyssance, de la susdite volte de pas, & qu'il la passegera, redoublant iustement & plusieurs fois à chasque main, sans fougue ny fingardise, il la faudra encores my-partir par vne ligne droite, & separer les demy-voltes, comme celle d'auparauant, afin d'auoir moyen de commencer, & fonder sur ces demy-voltes, l'air du manege selon la disposition du cheual, auquel desia il doit auoir quelque cõmencement, faisant au moins trois ou quatre battuës de suite par le droit, plus bonnes que mauuaises: & luy faudra faire recognoistre de nouueau, la premiere & susdite reigle de pas, selon ce dessein.

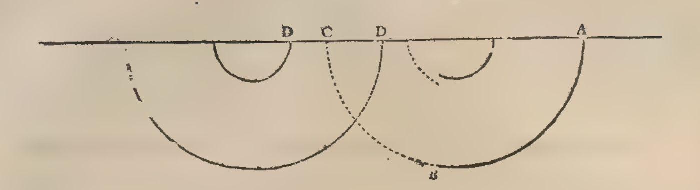


AYANT ainſi fait vne fois ou deux ceſte piſte d'vn pas d'eſcole, nerueux & r'accourcy, i'entends r'accourcy, le cheual ayant l'appuy de la bouche à pleine main, & n'eſtant point ramingue, auquel comme i'ay dit au commencement, ceſte reigle eſt propre, il faudra obſeruer le ſtil precedent de quelques demy voltes cõmencées, & faites de pas, iuſques à moitié, & finies & ſerrees par deux ou trois battuës de l'air, que le cheual commencera à preſenter & releuer.

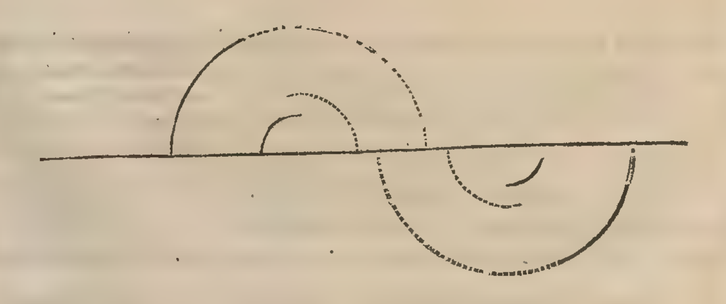


IE diray icy en paſſant, qu'il ne faut pas trouuer eſtrange, ſi en la pluſpart de toutes ces iuſtes leçons, on doit commencer le fondemẽt des airs, pluſtoſt en ſerrant les demy-voltes, qu'en commençãt de tourner. Car l'action releuee bien obſeruee, en eſt la plus penible: C'eſt pourquoy ce premier quartier ne ſe fait que ſeulement au pas, principalement pour deux raiſons. La premiere, que le cheual eſtant ainſi acheminé deſſus la ronde proportion de ſa demy-volte, & ſe trouuant pres de la fin d'icelle, il en prend ſon air plus facilement, & plus librement. L'autre eſt, qu'eſtãt arriué doucement, iuſques ſur le lieu qu'õ le veut hauſſer, ſans que les pieds de derriere ſe ſoiẽt departis de leur iuſteſſe, il en doit ſerrer la demy-volte, auec plus d'ordre & de facilité.

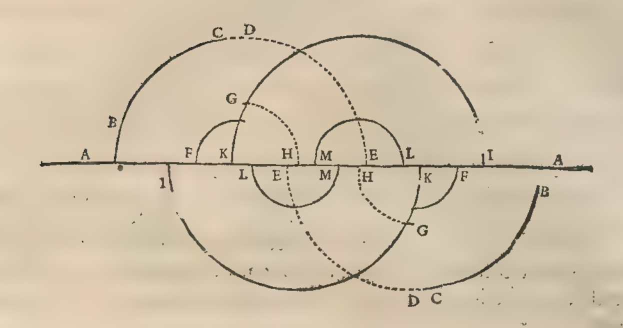
SANS doute le cheual fera difficilement ceſte premiere leçon, iuſques à ce qu'il l'aye comprinſe: c'eſt pourquoy toutes les fois qu'il aura failly, il faudra auoir la patience (l'ayãt faict auãcer quelques pas par le droit, & ſur la ligne droite) de le r'amener par vn iuſte paſſege, iuſques à la lettre D, qui ſe void en la figure cy apres, qui mõſtre que la iuſteſſe ſe doit garder autant curieuſement en ces retours, comme en la leçon principale, i'entends ſi le cheual eſt également libre à chaſque main.



ESTANT iustement arriué par le retour à ceste lettre D, il le faudra encores auancer sur la ligne droite, iusques à la lettre A, pour luy faire refaire sagement sa demy-volte, assauoir de pas, iusques au B, & apres l'acheuer & serrer de son air, arriuant au C, & recommencer & perseuerer en la mesme reigle, autant de fois qu'il respondra mal aux iustes proportiōs de ceste demy-volte: & s'il estoit tāt apprehensif, sensible, & d'humeur si colere, qu'au lieu de comprendre, lesdites proportions, & d'y cōsentir librement, il s'en estonnast, & se perdist comme confus, ou qu'il entrast en quelque fougue extreme, il faudra faire doucemēt vn pas entre deux battuës, & acheuer ainsi ce second quartier sur la lettre C, le flattant de la voix: & de la main droite sur le col, afin qu'auec le temps ses pas retranchés subtilement l'vn apres l'autre, le quartier second, se trouue nettement fourny d'air, & de iustesse ensemble. Or estant ainsi fait & bien finy, il faudra encores faire d'vn mesme temps, & sans interualle, ordinairemēt deux ou trois batuës auancees par le droit, & sur la ligne, assauoir si le cheual respond legerement: ou de ferme à ferme, s'il s'abandonne trop sur l'appuy de la main: & puis on le caressera selon l'obeyssance qu'il aura rendue, afin qu'ē s'appaisant & asseurāt, il s'apperçoiue de la satisfaction du cheualier. Apres il le faudra encore auācer sur la ligne, pour faire vne autre demy-volte à la main mesme, & du tout semblable, cōme elle se void icy figurée.



SI en ceste autre demy-volte, le cheual fait au commencement quelque desordre, se trouuant confus, il le faudra chastier discretement, selon qu'il aura failly, & puis l'ayant auancé quelque pas sur la ligne, le r'amener encores à tous les coups par vne autre iuste demy-volte de pas, pour luy faire reparer sa faute, tout ainsi que ie viēs de dire à la demy-volte precedente, qui est icy de nouueau figurée.



A ligne droite,qui ſepare les demy-voltes de la ſuſdite leçon.
B piſte des pieds de deuant faite au pas iuſques au C.
C piſte des pieds de deuant prenant l'air releué.
D piſte des pieds de deuant faite par les battues de l'air releué, iuſques à la lettre E.
F piſte des pieds de derriere,ſur le paſſege ſuſdit.
G piſte des pieds de derriere,accompaignee par l'air releué,iuſques à la lettre H.
I piſte des pieds de deuant,faiſant le retour,iuſques à la lettre K, pour refaire la demy-volte principale.
L piſte des pieds de derriere accompaignant le ſuſdit retour,iuſques à M.

En tous ces commencemens d'air & de iuſteſſe enſemble, il faut que le Caualerice,par la facilité de ſes mouuemens, (diſpoſe le courage & l'action du cheual, de ſorte que preſque de ſoy meſme,il prenne l'air de ſes battues, leſquelles il luy faut laiſſer cõmencer à ſon aiſe baſſemẽt & auec peu d'ayde,releuãt apres peu à peu les autres battues ſuyuantes, & le tenant ordinairement auancé ſur la vraye & generalle rondeur de ſa leçon,empeſcher ſur tout,qu'il ne ſe haſte trop, ny ſe deſrobe de deuant ny du derriere,qui ſont les communs deſordres, qu'il faut euiter en ces reigles de iuſteſſe. Car ſi directement ſur le lieu qu'il ſe doit,ou qu'on le veut premieremẽt hauſſer,& tout du premier temps, on le ſouſtenoit & raccourciſſoit, voulãt former la premiere battue de ſon air,comme ſi deſia il y eſtoit vſité & aſſeuré, cela luy retiẽdroit trop ſes forces,& l'aculeroit,ou pour le moins l'empeſcheroit de tourner librement,en danger de le faire deuenir entier ou ramingue.

Ie diray encore, que ſi le cheual falſifie ces proportions, en ſerrant mal les demy-voltes,il faudra bien iuger ſon naturel en le chaſtiant,principalement en ces leçons eſtroites & ſubtiles:car s'il eſt fort apprehenſif,ſenſible & timide, & que pour eſlargir trop la piſte des pieds de derriere,en finiſſant ces demi-voltes,il reçoiue ſouuent des chaſtimens rigoureux,ſoit de l'eſperon,du nerf,du caueſſon,ou de tous les trois enſemble, du coſté qu'il ſe deſrobera,la crainte d'eſtre trop aſpremẽt battu, le pourra tellement ſaiſir,approchant du lieu auquel la demy-volte ſe doit finir,& où il aura accouſtumé de receuoir ces chaſtimens rigoureux, que rompant & precipitant ſon air,il s'eſtrecira trop ſoudainement,ou,comme fuyant, portera la crouppe tant en dedans, qu'il ſera contraint de ſerrer la demy-volte, en allant trop large de deuant,& preſque de trauers,comme s'il eſtoit entier.

Et s'il eſt impatient,& d'humeur fort colere & aduſte,le meſme chaſtiment cõtinué auec extreme violence,pour la ſuſdite faute, le pourra auſſi mettre en defence ou en fuyte,cõme confus ou deſeſperé: c'eſt pourquoy aucunesfois,il vaudra mieux

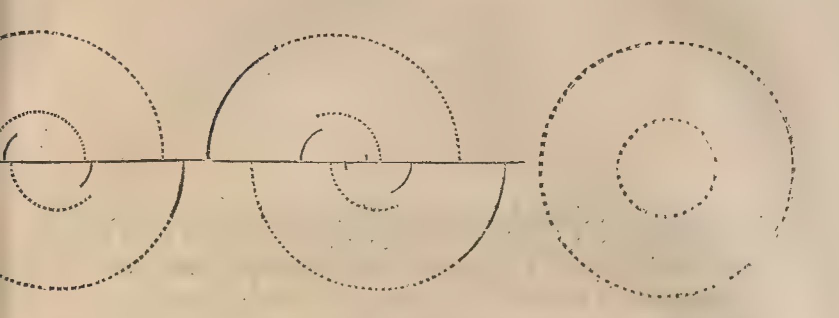
luy pardonner quelques fautes, i'entends auant qu'il ait comprins ces reigles de patience & de memoire, & pourueu aussi qu'en faisant mal vne chose, il en face bien quelque autre qui serue au bõ ordre de l'escole: car sans doute l'habitude des iustes & precedentes leçons de pas, & les aydes & chastimés mediocres, bien iugez & faits proprement & à leur temps, suffiront à le rendre aysé & obeyssant, & si ce n'est si tost que le Caualerice impatient, desirera, au moins ce sera en luy conseruãt la dispositiõ, & le courage, & l'adiustant ensemble, qui est le vray moyen de rendre l'exercice plus parfait. Qu'il soit ainsi, on void communément que les cheuaux qui manient des plus beaux airs, & qui durent plus long tẽps en bonne escole, sont ceux qui ont esté moins contraints par la violence à l'ordre de leurs bonnes leçons: & qui par consequent n'ont point esté souuẽt estonnez, rebutez ou desesperez: car en fin, il faut que la delicatesse & perfection de tous les airs gaillards, naisse autant de l'allegresse du cœur du cheual, comme de l'obeyssance.

Et pour euiter que la contrainćte & subiection, trop continuee d'ordinaire en ceste escole, ammene au courage du cheual, des mutations diuerses & ennemies de la franchise necessaire aux bons maneges, & mesmes qu'il ne s'en rebute. Ie suis d'auis que par caualcades extraordinaires & variees on separe aucunesfois, les susdites demy-voltes, comme par vne ligne droite semblable (en longueur) à celle des passades cy deuant figurees: car en ceste distance, le cheual se peut diuertir de plusieurs vices: soit en le mettant paisiblement au pas par le droict, s'il est saisi de trop grande inquietude: soit en l'arrestant & retenant sur ladite ligne, & mesmes le faisant reculer: s'il tire ou poise à la main: ou en le chassant & determinant s'il est ramingue, ou s'il s'auilit.

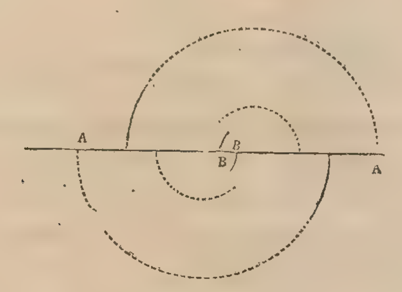
Qvelqv'vn pensera, peut estre, que ie vueille qu'on obserue tousiours les plus doux remedes à toutes sortes de cheuaux, quelque chose qu'ils puissent faire: mais tãt s'en faut, ie veux qu'on les flatte, quand il est temps d'vser de douceur, & qu'õ les chastie à bon escient, lors qu'ils l'ont merité, pourueu que ce soit par raison, assauoir selon les fautes qu'ils feront, & lors qu'ils sont disposez d'humeur & de memoire, à comprendre les effects des bons chastimens ou des caresses, & non autrement. Mais ie remets la pratique de ces preceptes au Caualerice, qui en est capable.

Qvant aux cheuaux qui sont naturellement si pesans & poltrons, qu'ils ne respõdent & n'obeyssent à nul beau exercice, si ce n'est en tant qu'ils y sont contraints à force d'ayde de bras, de main, d'esperon & de nerf, ie suis d'auis qu'on les traite cõme on fait aux galeres, à certains hommes vicieux, & neantmoins de leur goffe naturel, hebettez & paresseux, lesquels auec le temps & le continuel trauail, deuiennẽt diligens, ayans esté ordinairement esueillez à coups de bastons.

Or reuenant à l'ordre de nos reigles: quand le cheual fera bien les susdites demy-voltes iustement commencees, & faites d'vn pas égal sur le premier quartier, & acheuees de son air, sur le second, il faudra auec le temps augmenter les battues, vne à vne, selon qu'il retiendra & pratiquera ces leçons, gaignant par ce moyen peu à peu, sur les pas du premier quartier, & retrancher aussi les autres pas par le droit, sur la ligne, vn à vn, iusques à ce que les deux demy-voltes, soyent iointes ensemble & fournies, faisant la volte entiere sans interrompre l'air, ny falsifier la iustesse d'icelle.

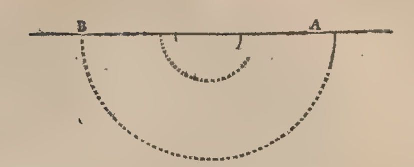


Si en faisant ces leçons, le cheual s'endurcit ou s'abandonne sur l'appuy de la main, ie veux, au lieu que i'ay dit qu'on l'auance de pas, ayant fourny d'vn bon air, & legerement serré la demy-volte, pour en recommencer vn autre semblable, qu'ō le face au contraire reculer sur la ligne droite, soudain qu'estant arriué en icelle il aura fait le dernier temps de son air, afin de le remettre par ce moyen en posture plus legere & retenue, & l'ayant vn peu arresté sur le lieu, qu'il aura fait le dernier pas en reculant, il le faudra encores auancer sur la ligne, ordinairement vn autre pas aysé & attendu pour prendre plus facilement, & continuer la demy-volte suyuante, & apres d'vn mesme ordre le reste de la leçon, selon ceste autre figure, qui sans doute le raccourcira & releuera, deschargeant l'appuy de la main, de la superfluité qui pourra proceder de fougue ou pesanteur.

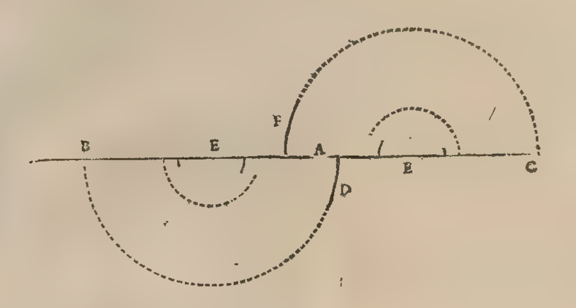


A ligne pour reculer iusques à ce que les pieds de derriere soient arriuez au lieu du B.

Povr mieux expliquer ceste leçon, le cheual estant droit sur la ligne, & desia party du bout d'icelle, & arriué des pieds de deuant, au lieu de la lettre A, il le faudra encores auancer ordinairement vn pas, pour d'iceluy commencer le tour de la demy-volte, lequel se doit finir iustement sur le B, de cest' autre figure.



Et si cependant le cheual s'est trop chargé sur l'appuy de la main, mesmement en serrant ceste demy, volte, il le faudra faire reculer de pas, sur la ligne droite, selõ qu'il pesera ou tirera, l'arrestant & luy rendant la main, les pieds de derriere estans passez, en reculant dessus la lettre A, de la figure suiuante & ceux de deuant arriuez sur icelle lettre: apres on l'auancera encores vn peu sur la ligne, pour faire l'autre demy-volte semblable, & à la main mesme finie sur le C.

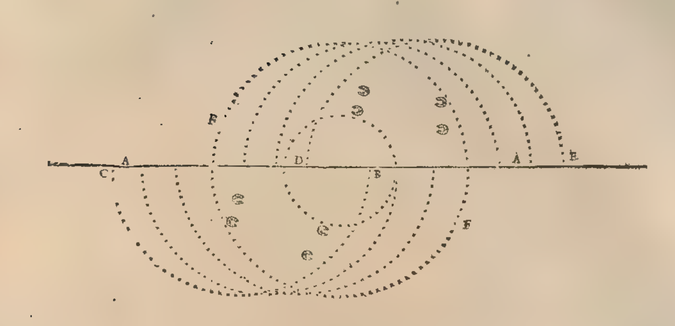


D premiere demy-volte à main droite.
E ligne pour reculer.
F piste de l'autre demy-volte à la main mesme.

Et pour continuer ceste reigle, il faudra encores reculer le cheual en ceste figure sur la ligne droite, iusques à ce que les pieds de deuant soiét sur la lettre A, ou plus ou moins, selon qu'il comprendra l'effect de sa leçon, recommençãt encores la premiere demy-volte finie au B : & suiuant ce styl à chasque main, le cheual se rendra obeyssant & leger, pourueu qu'auparauant il aye esté bien desgourdy, & resolu au manege estroit, & redoublé terre à terre, ou de galop: à faute dequoy ceste subiectiõ en contraignant ses forces, luy empescheroit la facilité du tourner, & peut estre le rendroit en peu de temps entier.

Tovt ainsi que i'ay dit aux reigles precedentes, que pour assembler les deux pistes des demy-voltes, sans troubler la memoire ny la force du cheual bon à la main, il faut retrancher patiemment les pas auancez par le droit, apres lesdites demy-voltes biẽ fournies & bien serrees, ie veux aussi qu'à mesure que le cheual qui aura trop d'appuy, s'allegira en pratiquant ces dernieres leçons, on le face à tous les coups moins reculer sur la ligne, afin que par ce moyen, il puisse peu à peu approcher ces deux demy-voltes separees, & en fin les conuertir en la volte entiere.

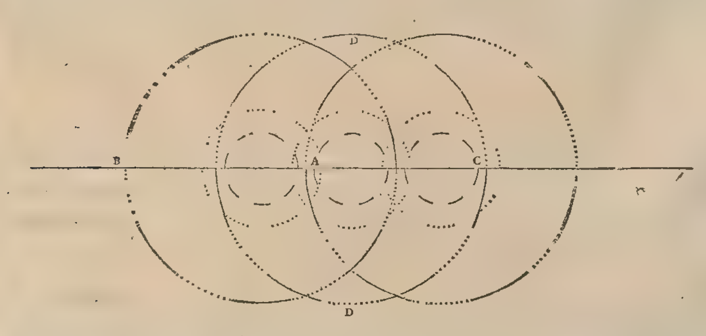
Pour la main droite.



A ligne pour reculer.
B premiere demy volte finie des pieds de deuant au C.
D seconde demy-volte, finie des mains sur la lettre E.
F Volte fournie.
Pour euiter la confusion, les pistes des pieds de derriere ne sont point icy figurees aux demy-voltes.

CESTE volte nouuellement apprinse, se doit finir & serrer gardant vn bon ordre d'escole, comme i'ay dit ailleurs, assauoir en auançant le cheual sur la ligne, s'il est ramingue ou foible d'appuy: ou le retenant sur la rondeur de sa piste, si l'appuy de la bouche en est temperé, & s'il a librement & iustement obey : ou en le retenant plus subiect, & mesmes le tirãt en arriere, si la fougue la pesanteur, ou la lassitude, le charge & l'endurcit sur les espaules & sur la bride.

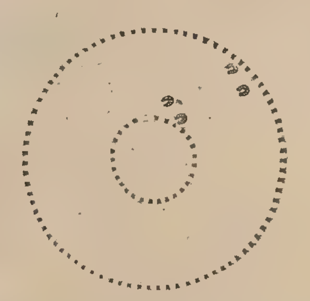
POVR redoubler ceste volte, sans estonner ny surprendre le cheual, qui peut estre la fera mieux qu'il ne l'aura encores comprinse, il luy faudra faire refaire (en la place que pour les susdites occasions, il se trouuerra ainsi auancé, reculé ou renu) vne autre volte de suyte composee & meslee patiemment de pas & de battues, de son air, plus aisé, sans se departir des iustes proportions du terroir, comme il est icy figuré.



A ligne pour auancer le cheual, iusques à ce que les pieds de deuant arriuent au B. s'estant acculé ou retenu en faisant la susdite volte, & aussi pour le reculer iusques à ce que les pieds de derriere soyent sur le C. ayant tiré ou pezé à la main en faisant la mesme volte.
D premiere volte de ceste leçon.

SELON que le cheual recognoistra ceste seconde volte, & qu'il se disposera à la

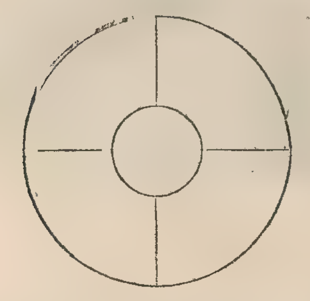
bien fournir, il faudra apres diminuer par vn bon ordre le temps, les careſſes & les pas, qui auront eſté faits par le droit, ſoit qu'il aille en auant ou en arriere, entre la fin de l'vne des voltes, & le commencement de l'autre, retranchant auſſi par meſme moyen les autres pas meſlez en tournant, & augmentãt par conſequent les battues de l'air, ſur ceſte ſeconde volte, qu'on rendra ainſi (auec le temps neceſſaire) ſemblable à la premiere, & en fin iointe à icelle, ſans interrompre l'égale meſure de l'air entier.



Et parce qu'il n'eſt aucun de ceux, qui ſe meſlent de pratiquer ceſt exercice qui ne penſe bien ſçauoir, qu'il faut reculer le cheual, qui a trop d'appuy & auancer celuy qui ſe retient & s'accule. Ie les aduiſe en general, que ce n'eſt pas aſſez pour les remedes de la peſanteur ou dureté, ny pour ſuffiſamment reſoudre l'action trop retenuë. Et donneray icy vn precepte pour maxime. C'eſt qu'ayant affaire au cheual, qui poiſe ou tire à la main, tandis qu'il fournit les battuës de quelque air ou manege releué, il ne ſe faut pour cela attacher trop à la bride, ny ſeulement auoir recours au reculer, car ceſt effort de main trop perſeueré, pourroit cauſer vne plus grande dureté. Mais on doibt receuoir ſubtilement la deſcente des battuës abandõnees ou trop appuyees, par le ferme ſouſtien de la bride ou du caueſſon. Iuſtement au temps, que le cheual donne des mains en terre, relaſchant ſoudain vn peu la main: & ce ſouſtiẽ doibt eſtre accompagné de la contrainte ou rigueur neceſſaire, ſelon que le cheual chargera ou endurcira l'appuy & non d'auantage: par ce moyen il s'abandonnera beaucoup moins ſur la bride & le caueſſon, & aucunesfois point du tout en maniant.

Et lors qu'il s'accule, il ne ſuffit non plus de luy rendre ſeulement la liberté de la main, pour l'auancer: car l'egale meſure de ſon manege en pourra eſtre interrompue, ou la ferme ſituation de la teſte deſplaſſee, ſi à l'inſtant & meſme temps, l'actiõ du cheual n'eſt directement pouſſee contre l'appuy de la main, par les iuſtes & hardis mouuemens des iambes du cheualier.

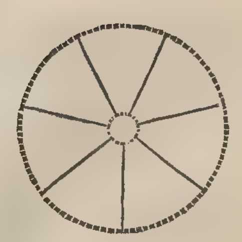
Povr rendre toutes ces reigles & iuſteſſes plus intelligibles, ie n'ay voulu iuſques icy, du tout interpreter la differẽce, qu'il y a des proporcions des voltes du pas, à celles des airs releuez, à cauſe dequoy, pluſieurs pourront auoir deſia iugé, que ſelõ mon intention, le cheual doit garder indifferemment en l'vne & en l'autre de ces voltes, l'ordre de ceſte figure generale.

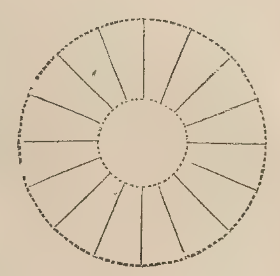


MAIS c'eſt choſe qui ne ſe peut, d'autãt qu'il eſt impoſſible au cheual de former ſon air releué, ſans ſe r'accourcir beaucoup plus que ſon aſſiette naturelle, à cauſe que l'action en eſt de ſoy r'amenée, & ſouſtenuë ſur les hanches. Tellemẽt qu'il faut par neceſſité, que communément les pieds de derriere s'auancent, eſlargiſſant leur piſte adiuſtee au pas, ou que ceux de deuant reculent, eſtreciſſant la rondeur de leur paſſege, ou que le deuant & le derriere enſemble, conſentent également à ce r'accourciſſement general: ces differences ſe doiuent ſubtilement obſeruer, en mettant le cheual à ſon air: aſſauoir que ſi de ſoy, il ſe retient ou s'eſtrecit, le Caualerice fera le premier aduertiſſement, & mouuement de ſon ayde auecques les iambes, afin que par ce moyen les pieds de deuant gardent (durant le manege releué) leur piſte auparauant arrondie au paſſege. Et s'il eſt diſpoſé à s'eſlargir, ou s'abandõner ſur les eſpaules, ou ſur l'appuy de la bouche, il faudra au contraire, que pour releuer le manege, le Caualerice face ſon premier mouuement par la ſubiection, & le ſecours de la main de la bride, afin que les pieds de derriere ſe tiennent en leur piſte, deſia limitee, par le iuſte paſſege. Que ſi le cheual eſt obeyſſant, & qu'il aye la diſpoſition hardie, & neantmoins temperée, le Caualerice le pourra également aſſembler, autant deuãt comme derriere, en faiſant l'action ordinaire de la main, & de la iambe en meſme temps, pour luy reſoudre ſon air, & ſon manege, de ferme à ferme: mais s'il eſt leger, & bon à la main, il rendra plus de vigueur, & de diſpoſition eſtant generallement aduancé outre la piſte du paſſege des pieds de deuant, en prenant ſon air.

D'AVTRE part, quand le cheual paſſege la volte, ſon action eſt touſiours ſouſtenue par vn pied de deuãt, & vn autre de derriere, leſquels ſont ferme en terre, cepẽdant que les autres deux ſont en l'air: tellement que par ce moyen, la piſte de deuãt, & celle de derriere, ſe font en meſme temps. Mais quand il releue ſon air, & l'auance ſur la volte, il change tous ſes mouuemens: car les deux pieds de deuant ſe hauſſent enſemble les premiers: & tandis qu'ils deſcendent ceux de derriere ſe leuent de terre également, pour parfaire & cõtinuer les battuës. De façon, que ceux de deuant eſtãt pluſtoſt auancez, doiuent auſſi neceſſairement redonner pluſtoſt en terre, que ceux de derriere, & par conſequent, le cheual ne peut arriuer en meſme temps, ſur les droites lignes trauerſées, comme quand ceſte volte ſe fait au pas: Et outre tout cela, quand le cheual releue ſon manege, il ne r'accourcit pas ſeulement toute ſon action mais pour fortifier la poſture, par laquelle il ſouſtient & accompagne l'air de ſa diſpoſition, il eſlargit les iambes de derriere, tenant les pieds pour le moins, deux fois plus loing l'vn de l'autre, que quand il paſſege la volte, & par conſequent, il fait les piſtes differentes.

VOYLA en quoy il faut iuger, que puis que le cheual s'accourcit ainsi en chāgeāt la proportion, & les mouuemens de son passege, pour se mettre à son air releué & auancé, il ne peut ordinairement auoir toute la crouppe dedans la volte, gardant en toutes les battuës son assiette droicte sur les lignes trauersees, sās tenir les deux pieds de derriere acculez, & comme condamnez au centre de la volte, ou allant trop de costé & de trauers, sans regarder sa piste, & faisant presque autant de battues au manege releué, comme de pas au iuste passege, qui sont deux proportions, que ie ne veux approuuer, estans si cōtraintes que l'air du cheual n'en peut estre gaillard, ny la volte determinée.

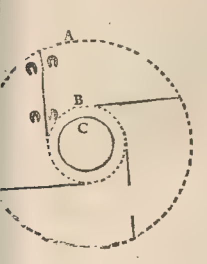


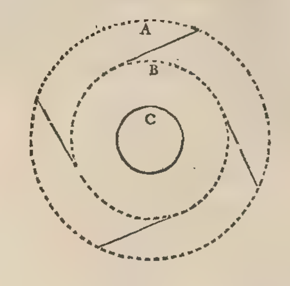


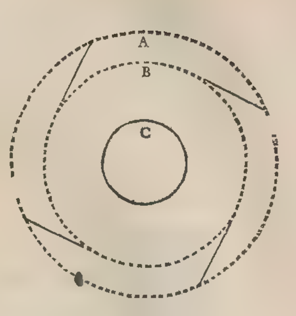
IL faut donc que le cheual porte le corps en tournant, comme de biays, tenant les deux pieds de derriere dedans la rondeur generalle de la volte: assauoir s'il manie à courbettes rabattues. Car tout ainsi que cest air est serré, le manege le doit estre aussi: & s'il va à groupades, vn pied de derriere tiendra le dedans de la volte, & l'autre marchera au mitan de la piste, de ceux de deuant, afin que la crouppe estant en plus de liberté, puisse plus gayement accompaigner l'action des espaules: & s'il a la force, & la disposition pour fournir gaillardement son manege à caprioles, il faudra pour donner plus d'espace, de vigueur & de legeresse aux sauts, que les deux pieds de derriere suyuent ceux de deuant, tenant neantmoins auec vne hanche, vn peu le dedans de la volte, pour rendre par ceste action le manege plus iuste & plus parfait, & l'assiette du cheualier moins incommodee, & par consequent plus belle.

ET parce que la pluspart des cheuaux de manege, ont plus d'inclination à porter la crouppe hors la volte, que dedans icelle, il est necessaire pour les tenir en iustesse, de faire le passege de tous les airs, en tenant toute la crouppe dedās la piste des pieds de deuant, mesmes si le cheual est nerueux, & s'il a la bouche à pleine main, & principalement s'il est trop chargé de deuant: car ceste action luy tenāt les hanches en posture estroite, serree & subiecte, luy rendra d'autant plus leger le deuant.

Pour la main droite.



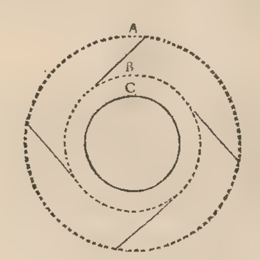




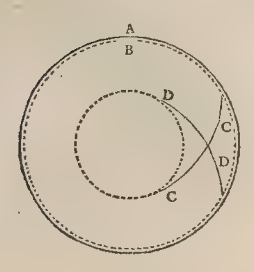
Demy air. Groupades. Caprioles.

A piste des pieds de deuant, fourniſſans l'air releué des ſuſdits maneges.
B piste des pieds de derriere, accompaignans & ſouſtenans les airs des ſuſdits maneges
C piste des pieds de derriere ſur le paſſege ſuſdit.

S'IL eſt fort leger à la main, & que naturellement il deſrobe moins la crouppe en dehors, quand il reſould ſon air & ſon manege, il faudra auſſi que ſon paſſege ſe face plus eſtroit de derriere, que ſon manege releué, aſſauoir comme ſur les lignes figurees de biays, en tous les quartiers: car vne plus grande ſubiection, luy pourroit retenir ſa diſpoſition quand il releueroit & reſoudroit ſon manege.

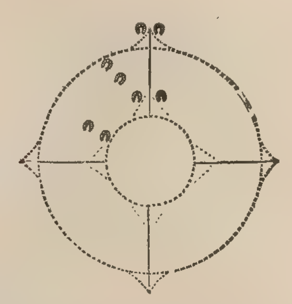


LE cheual qui a beaucoup plus de legereſſe que de force & qui eſt fort ſenſible & aucunemēt timide, doit eſtre d'ordinaire paſſegé d'vn pas fort, & reſolu, ſur la volte d'vne ſeule piſte: c'eſt à dire, faite auſſi large des pieds de derriere, comme de ceux de deuant, & quelquesfois chaſſé vn peu au trot, ſur la meſme piſte, afin que plus libremēt & legerement, il puiſſe fournir ſon air: & au contraire des autres, on le doit adiuſter peu à peu, cōmençant à luy ſerrer la croupe, apres qu'il aura fait en tournant, vn temps, ou deux de ſon air, ſans pour cela interrompre ſa meſure, ny eſtrecir la piſte des pieds de deuant. Et ſi en mettant fin au manege releué, on luy veut cōtinuer ſon trot en tournant, ou ſon paſſege, ſans l'arreſter ny luy faire ſerrer la volte, (comme il eſt aucunesfois neceſſaire pour luy maintenir le courage, & l'action auancee, & afin auſſi que par ce moyen, il ſoit empeſché de ſe trop ſerrer ou retenir,) il luy faudra faire eſlargir ſeulement la iuſte piſte des pieds de derriere, leſquels on remettra ſoudain apres la derniere battuë de ſon air, ſur la piſte de ceux de deuant.



A piste de la susdite volte de trot.
B piste de l'air releué.
C piste en adiustant les pieds de derriere au manege releué.
D piste des pieds de derriere pour reprendre la seule rondeur de la volte de trot.

Si le cheual tel qu'il soit, fournit rondement & iustement son manege tant au pas cóme en le releuant, sans premediter aucun lieu pour serrer les voltes, & que le Caualerice luy vueille faire finir son air, en fermant iustement lesdites voltes en diuers lieux, il faut que ce soit par vne action estrecie, auancee, & comme dessus vne des lignes trauersees aux quartiers:



Or il y a en cecy vne des susdites considerations, qu'il faut soigneusement entendre: c'est que si le manege est tant estroit & contraint, que le cheual porte ordinairement le corps acculé, ou trauersé dedans le circuit de la volte, comme i'ay desia dit, & figuré, il la pourra serrer & finir, par vne battuë ferme ou auancee par le droit, arriuãt en tel quartier qu'il voudra. Mais si la crouppe du cheual accompaigne plus librement l'air du manege, fait de biays (assauoir plus auancé, resolu, & neantmoins iustement obserué) il faudra que les pieds de deuant, arriuans par necessité les premiers dessus lesdites lignes trauersees, se haussent encores vne ou deux fois, & qu'ils redonnent soudain en terre, en la place d'où ils partiront, ou vn peu plus auant par le droit: afin que par ces temps & battuës, les pieds de derriere se puissent rãger dessus la mesme ligne, droit à droit de ceux de deuant, pour bien fermer la iuste rõdeur de la volte: & encores faut-il apres faire communément vne battuë ferme, pour rendre ceste fin en sa perfection.

Les quatre

Les quatre quartiers, qui se voyent marquez de biays ou de droict, sur ces voltes figurees, signifie la posture du corps du cheual, cependant qu'il manie, & non la quantité des courbettes ou groupades. Quant à la mesure des voltes & au nombre des battues, dont elles doiuent estre fournies, il faut qu'elles soient proportionnees à la nature des cheuaux. Si le cheual est fort leger, & qu'il se plaise à resoudre diligemment le manege redoublé : il faudra souuent, que la volte soit estroicte & composee, par consequent de moins de battues que l'ordinaire. Car de la faire trop large elle ne pourroit estre toute fournie en peu de battues, à cause de la grande distance, qu'il y auroit de l'vne à l'autre. De la vouloir faire fournir à vn tel cheual en plusieurs battues d'auantage, ce seroit retenir trop la legereté de son action accoustumee : Et son naturel ne les pouuant gayement proportionner, le manege en seroit trop lent & constraint. La mesme proportion que l'on garde au cheual de fort leger appuy, doibt aucunesfois estre obseruee à celuy qui est dur & chargé de deuant, quoy qu'il soit d'vn naturel contraire. Car le cheual pesant, aura moins d'occasion d'endurcir & abandonner son appuy & tous les mouuements se trouuerront plus aysez en vne volte estroitte pourueu qu'elle soit assez soustenue sur les hanches : parce qu'il fera moins de battues, que non pas en vne large, où il faut de necessité qu'il s'auance & qu'il se charge plus sur le deuant, à cause de sa pesanteur ioincte au trop grand nombre des battues, qui luy feront encor plus appesantir & endurcir l'appuy de la main, & si il en fournira moins de tours. Ainsi le cheual trop chargé ne peut que difficilement fournir à tant de temps & battues qu'vne volte large demande, pour l'incommodité de son grand poids, non plus que le cheual gaillard & fort leger à la main, à cause de la delicatesse de son appuy de bouche & de sa diligente disposition, qui requiert plus de brieueté. Toutesfois cestuy cy doibt estre moins ramené sur les hanches que cest autre.

Il y en a d'autres, qui ont plus de force & de disposition, qui aussi sont trop soupples de la main en auant, ausquels est necessaire de tenir la volte plus spacieuse, auancee & fournie de plus grand nombre de battues, afin d'auoir moyé de les pousser, & resoudre contre le vray appuy de la bride, & de leur tenir le col plus droit, en plus ferme posture, & la teste asseuree en bon lieu : d'autres, qui ont les mouuemens des hanches, tant licentieux & desordonnez, ou si peu d'inclination aux iustesses plus limitees, qu'en tournant ils veulent tousiours porter, & desrober les pieds de derriere en liberté, hors le circuit arrondy de la volte, ausquels il faut aussi necessairement eslargir le manege, & faire les battues de leurs airs plus retenues, soustenues, trauersees, & en plus grand nombre, que la reigle generalle ne requiert, afin de les tenir par ceste subiection plus droits : auancez & releuez sur la vraye piste limitee, & mieux appuyez sur l'ayde de la main. Mais si le cheual est bien proportionné de stature, & accompaigné de bonne inclination, d'assez de force, & de legeresse, pour soustenir l'effort & la facilité requise à quelque beau manege releué, on pourra garder la mediocrité, tant en l'égale & gaillarde mesure de l'air, qu'en la iustesse du terroir. En fin, ie ne limite ny aux vns, ny aux autres, aucun nombre de battues, pourueu que les voltes ne soient trop larges, ny trop estroictes, & que l'air ne soit inegal, precipité ny retenu.

Aux endroits où les quatre fers se trouuerront marquez, il faut aussi considerer, que c'est pour representer plus facilement le plan, & la posture du cheual, comme s'il estoit arresté, sur la iustesse de la volte : car de les peindre selon les mouuemens que le cheual fait en maniant, mesme de quelque air releué, la figure semble-

roit trop confuse à la plusspart de ceux, qui la voudroiét bien comprendre, s'ils n'estoient bons maistres: parce que tandis, que le cheual releue & soustient l'air de ces battues, il se dispose & fortifie, par vne action nerueuse & fort raccourcie, posant les pieds de derriere si pres de ceux de deuant, à chasque temps pour s'auancer, soit sur la rondeur de la volte, ou par le droit, que pour bié representer ceste piste si meslee, il faudroit faire des figures difficiles, qui arresteroient trop l'esprit du Lecteur, en des proportions, qui se peuuent beaucoup mieux comprendre par la pratique de l'exercice, que bien expliquer par escrit.



AVTRES REIGLES PROPRES AVX CHEVAVX IMPATIENS QVI PEVVENT FACILEMENT DEVENIR ENTIERS ET DVRS A L'APPVY DE la main, lesquels neantmoins on veut dresser à quelque manege.

CHAPITRE XXVI.

IE suis asseuré que de long temps ne se trouuerront pas beaucoup d'Escuyers, qui sçachent bien pratiquer les reigles de ce secõd liure: car les vns, pour auoir trop de routine à la vieille & plus commune escole de cest art, ne pourront assez patiemment arrester leurs esprits & actions, au vray ordre de toutes les iustes & necessaires proportions comprises en ces preceptes: Et mesme en l'exercice ne cognoistront ou ne sentiront suffisamment quand le cheual sera ou ne sera pas parfaictement aux vrais endroits du terroir, où les lignes, quartiers, demy-ronds, voltes entieres, & autres traits de toutes ces figures, se doiuent imaginer & obseruer exactement, durant la leçon: Et faisant par ces erreurs, la plusspart des choses qu'ils cõprendront, hors de leurs temps & places, la confusion suruiendra facilement, qui amenera plusieurs desordres. D'autres pour n'auoir assez de pratique en la susdite & vieille escole, plus furieuse que bien consideree, (& comme i'ay dict ailleurs) s'estans trop ou trop tost arrestez en nos iustesses plus limitees, contraindront & retiendront, mal à propos en icelles, le courage & les forces du cheual: Et souuent aussi telles fautes naistront, seulement de la rudesse ou de la debilité de la main mal conduite. D'autres manquans de iugement & d'industrie ne sçauront pas diuertir le cheual de plusieurs & diuers mouuemens du tout contraires à l'obeyssance & à la franchise, ny par consequent le disposer à la facilité des plus iustes proportiõs. Et ce qui est encores pis, les meilleurs maistres auront aucunesfois entrepris de dresser des cheuaux coleres, impatiens, bizarres & obstinez, que leurs plus beaux artifices ne suffiront pas à les pouuoir bien ranger aux bonnes leçons estroictement obseruees. Et parce que desia ie preuoy qu'é l'ordre des regles iusqu'icy deduictes & figu-

rees,plusieurs de ces cheuaux tant desobeyssans(entre autres vices) retiendrôt aucunesfois leur vigueur & gaillardise,s'aculeront ou se feront entiers, principalement aux premieres leçons de quelque air releué. Ie suis d'aduis, cela aduenant qu'on change l'ordre des leçons precedentes les faisant de droict en droict au long d'vne muraille, parce qu'elle sera propre à diuertir aucunesfois beaucoup d'inquietudes, qui peuuent altererle courage du cheual impatient, & le rendre plus incapable de memoire & d'obeyssance: Car sans doubte le mettant paisiblement par le droict sur vne passade assez lõgue il en apprehẽdera moins la nouuelle & incogneue subiection & iustesse des voltes: Et en le chastiant, ou recherchant par douceur sur icelle passade,on luy pourra faire recognoistre, la faute qu'il aura faite en tournant,comme il est cy apres expliqué.

OR doncques quand le cheual sera desgourdy & bien commence, comme i'ay dict cy deuant en diuers lieux; & mesmes qu'il sçaura iustement passeger au moins les quartiers & demy-voltes precedentes, il le faudra mettre assez pres de la muraille sur vne ligne droicte: assauoir au pas ou au trot selon que volontairement il s'aduancera ou se retiendra, & qu'il rendra l'appuy de la bride pesant ou leger. L'ayant ainsi faict cheminer enuiron vingt cinq pas, si le Caualerice sent qu'il tire ou poise tant soit peu à la main, il l'arrestera sur les hanches à vn bout de ligne,& le trouuant leger & bien disposé,il ne l'arrestera point, mais (comme aussi apres l'auoir paré,il le mettra sur son air releué, luy faisant faire par le droict d'ordinaire trois bonnes battues retenues ou aduancées, selon la disposition de son courage & de l'appuy de la bouche.

Ligne de la muraille.

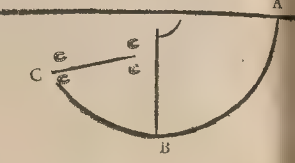
Ligne de la passade.

SOVDAIN que le cheual aura faict la troisiesme de ces battues & presque au mesme temps qu'il donnera des mains en terre, comme au lieu de la lettre A. le Caualerice luy tirera la teste diligemment sur la volte, le sollicitant pour le mettre

au pas resolu,& luy en faire fournir vn quartier , & sur la fin d'iceluy le rehausser, pour luy faire rabattre trois autres temps semblables sur la ligne marquee B , faisant à la fin du troisiesme encor' la mesme action aduertie, de la bride ou du caueßon auec celle des iambes, pour luy tirer la teste sur le tour ; & luy faire refaire au pas les deux parts des trois d'vn autre quartier,finissans sur la ligne & la lettre C, & en cest endroict le faudra tenir & hausser comme deuant.

Ligne de la muraille.

Ligne de la passade.



QVAND le cheual aura finy,ou en finissant ainsi la troisiesme de ces battues sur la lettre C. Il le faudra remettre au pas comme auparauant,& d'iceluy le tourner arrondissant la volte deux fois ou d'auantage par vne seule piste, comme il est representé en ceste figure.

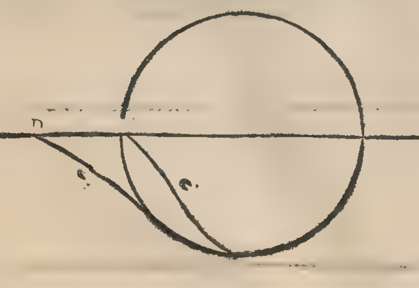
Ligne de la muraille.



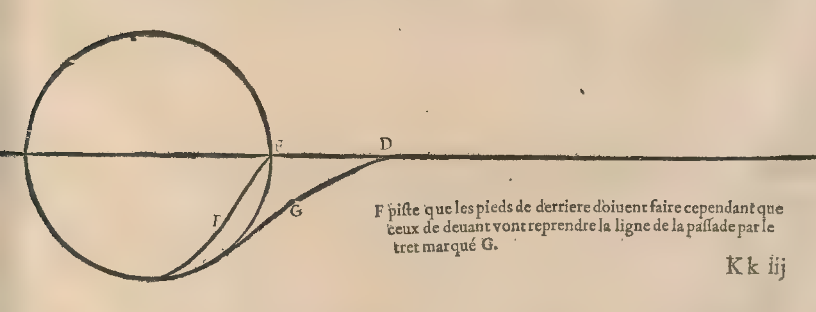
F piste des pieds de derriere pour aller suiure celle des pieds de deuant en arrondissant la volte au trot.

APRES on luy fera fermer ceste leçon sur la ligne de la passade en cheminant de biays, assauoir en auant & de costé, iusqu'à ce que les pieds de deuant soyent au lieu où se void la lettre D. & ceux de derriere sur E. comme il est cy apres figuré, & en la mesme place il le faudra encor hausser au moins trois fois, luy tenant le corps & le col bien droict dessus la ligne de la passade.

Ligne de la muraille.

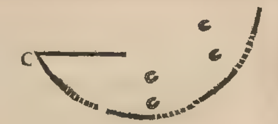


QVAND le cheual aura satisfaict à l'ordre de ceste leçon en vn costé, il le faudra aduancer & mener par le droict, iusqu'au lieu qu'on aura premedité pour faire de mesme à l'autre main.

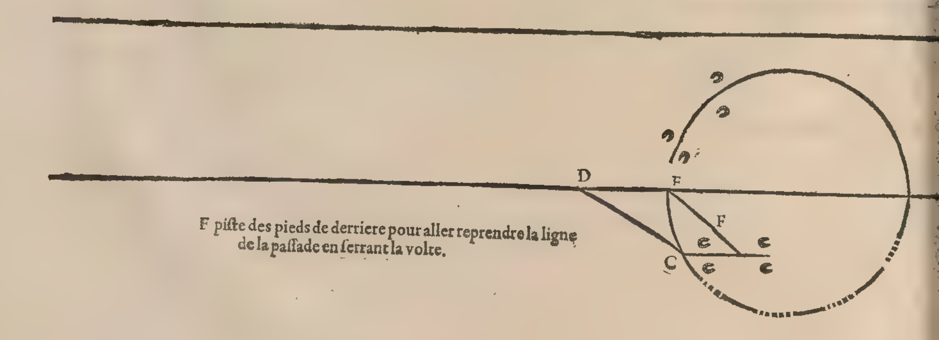


F piste que les pieds de derriere doiuent faire cependant que ceux de deuant vont reprendre la ligne de la passade par le tret marqué G.

Ayant bien pratiqué ceste leçon aux deux mains, & apres que le cheual l'aura comprinse & retenuë, on continura encor' à le mettre par le droict, comme i'ay dict, & au lieu des trois premieres & susdites battues droites & faites au bout de la passade, il n'en faudra faire que deux, & soudain aduancer le cheual vn ou deux pas en tournant, & apres luy faire releuer vne ou deux battues suiuies d'vn autre pas ou deux pour refaire encor'vn autre battue ou deux, continuant ainsi iusqu'à la lettre C. qui limite les deux parts, dont la troisiesme finiroit le second quartier de ceste volte. Et quand il sera arriué des quatre pieds ensemble, sur la ligne de la lettre C. on luy fera battre legeremét & en vne place, trois mesures de son air, comme i'ay dict à la leçon precedente, gardant sur tout la iustesse du terroir, selon les figures representees, comme aussi l'égalité en tous les mouuemens necessaires, bien qu'ils soyent plusieurs fois refaicts ou reprins.



A l'instant que la troisiesme de ces battues faictes de ferme à ferme sera finie il faudra encor' arrondir deux voltes au pas, par vne seule piste, & puis reprendre la ligne de la passade, en serrant le manege, comme i'ay cy deuant figuré, & qu'il est encor icy representé, pour refaire trois autres battues fermes, les pieds de deuant estant comme sur le D. ceux de derriere sur E. & apres on continura la mesme leçon à l'autre main.



F piste des pieds de derriere pour aller reprendre la ligne de la passade en serrant la volte.

PAR l'habitude de ceste leçon assez continuée, le cheual conuertira facilement ces pas en bónes battues, de sorte qu'il fournira les parties susdites de la demi-volte (desia esbauchee comme i'ay dit) sans interrompre l'egale mesure de son air releué.

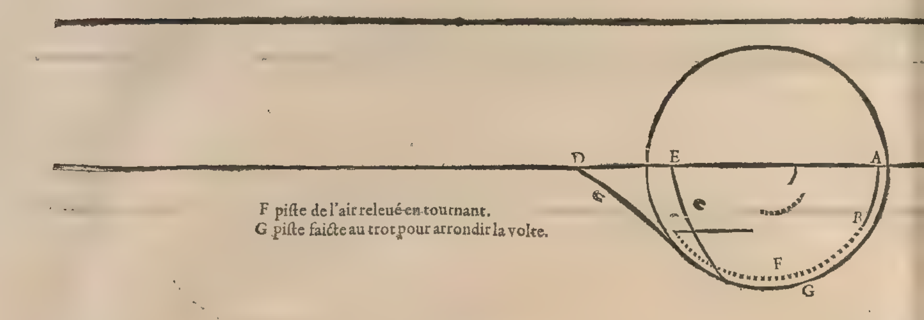


SI du commencement il faict difficulté de bien ranger les battues de son air, sur toute la susdite & derniere proportion, il la faudra commencer cheminant au pas, comme iusqu'au lieu où se void la lettre B. en la figure suiuante : & à mesure qu'il se rendra facile à releuer & bien battre la mesure de son air, on retranchera encor ces pas iusques aux premieres battues faictes par le droict sur la lettre A.

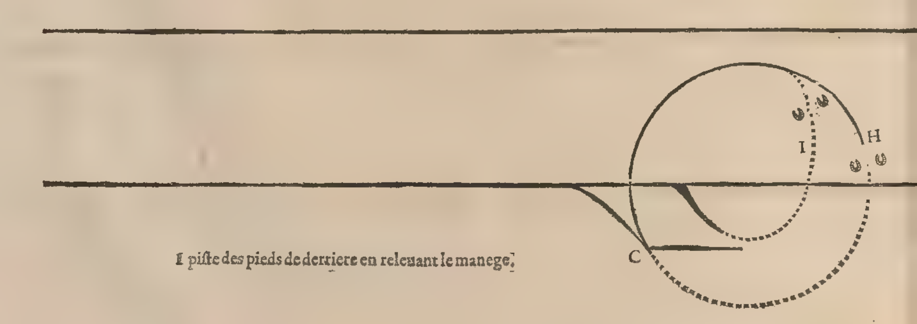
Ligne de la muraille.



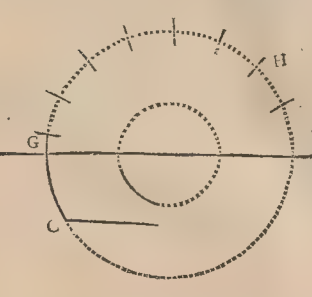
Sovdain il faudra encor arrondir la volte entiere au moins vne fois, par vne seule piste faicte allant le pas, remettant & redressant le cheual du mesme passege sur la ligne paralele qui accompaignera celle de la muraille, pour luy faire encor' releuer par le droict, trois ou quatre bonnes battues de son air, comme sur les lettres D. E. & puis passer outre au long d'icelle ligne, pour aller à la place de l'autre main, continuer ceste leçon.



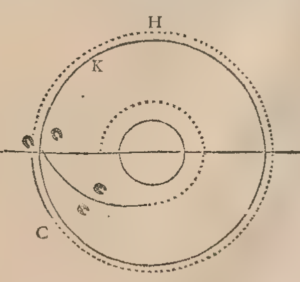
Povr augmenter l'ordre de ces battues sur l'entiere rondeur de ces leçons, il faudra gaigner comme pied à pied sur la piste desia arrondie au pas ou au trot: Assauoir qu'ayant nettement releué, en tournant, la premiere & susdicte proportion, iusqu'à la lettre C. & apres en acheuant au pas l'entiere rondeur de la volte, on mettra le cheual à son air releué en passant comme sur la lettre H. continuant l'egale mesure desia aprise & limitee iusques au C. & à mesme temps faudra estrecir & aiuster la piste des pieds de derriere, comme il est marqué en la figure suiuante, gardant apres l'ordre precedent: mais beaucoup plus serré, pour se remettre sur la ligne droicte & principale, premier que d'aller changer de main.



En augmentant ainsi chasque fois d'vne battue, sur le terroir arrondy & limité, par le iuste passege, sans doute la volte entiere se trouuerra en peu de caualcades du tout releuee & nettement fournie d'air & de iustesse, hormis la distance, qui se void entre le C. & le G. laquelle se doibt encore reseruer, pour tirer la teste du cheual sur la piste en faisant au pas la premiere action de ces dernieres voltes qu'on voudra releuer, afin que par ce moyen le cheual se rende plus souple en tournant: Car si les fins de toutes ces premieres proportiõs de voltes releuees, se faisoient d'ordinaire dessus la ligne de la passade, le cheual impatient pourroit prendre, vicieusement l'occasion de se serrer trop pres de la muraille, se couchant ou se faisant entier pour euiter l'obeyssance & facilité necessaire au redoublement des voltes.

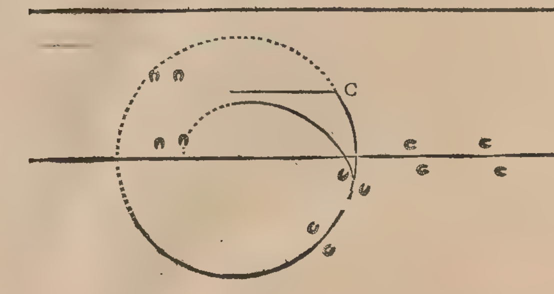


Apres la derniere battue faicte sur le C. il faudra encor' faire à l'instant vne volte de pas, assauoir d'vne ou de deux pistes, selon que le cheual se rendra dur ou souple en tournant.

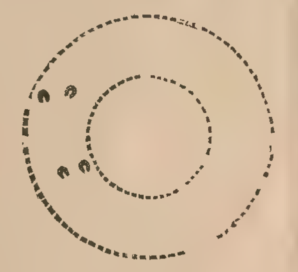


H piste des battues de ceste volte.
K piste de la volte faite au pas.

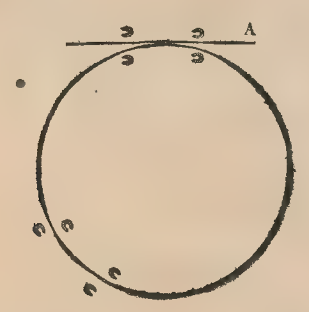
Povr rendre le cheual plus attentif & facile en ces reigles, il faudra aucunesfois prendre la volte du costé de la muraille : c'est à dire qu'en la place qu'on l'aura tourné à main gauche, on luy dônera la leçon de la droite : Et pour ce faire, la ligne de la passade doibt estre vn peu plus esloignee de la muraille, comme il se peut comprendre par ceste autre figure: & sans doubte telle varieté bien praticquee, diuertira le cheual impatient de beaucoup d'inquietudes contraires à la franchise & aux iustesses des plus beaux maneges.



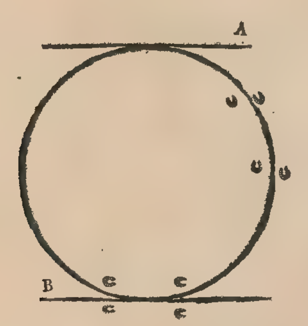
Apres l'habitude suffisante de toutes ces leçons discouruës & figurees, si le Caualerice recognoist & sent à son cheual assez de force, de legeresse & d'escole, pour doubler & redoubler les voltes releuees, il pourra gaigner peu à peu, augmentant à tous les coups d'vne battue sur la piste iustement arrondie, comme i'ay dict: Et à mesure que le cheual se rendra facile, mesmement à l'action du tourner, il luy faudra faire serrer les voltes, plus pres de la ligne de la passade, iusques à ce qu'il face librement toutes les fins sur icelle ligne. Cest ordre le pourra empescher de deuenir entier: mais si le Caualerice est sage, il se gardera sur tout, d'entreprendre plus d'effort que le cheual ne pourra viuement fournir.



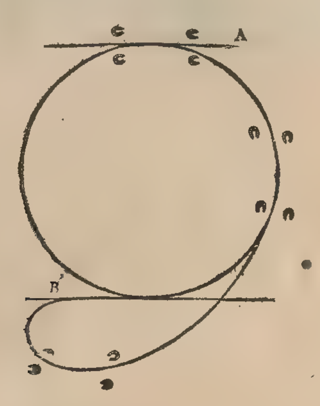
Povr rendre le cheual plus libre en ces leçons estroittes, il les faudra aucunesfois destendre & varier, par vne proportion plus large & quarree : A sçauoir que ayant arrondy au pas vne volte d'vne piste & de mediocre largeur, on mettra le cheual au trot sur la mesme piste, pour luy en faire accompagner enuiron deux tours, & apres l'arrester sur les hanches, comme en la ligne de la lettre A : & sur icelle luy faire battre legerement trois ou quatre temps de son air.



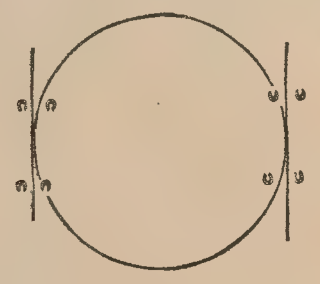
En finissant la derniere des susdites battues, il luy faudra tirer la teste sur la mesme main, pour l'aduancer assez viuement, le remettant au trot, en la mesme piste arrondie, pour luy en faire encor fournir vn tour & demy, & soudain le bien arrester, comme sur la ligne marquee B. Et puis le rehaucer comme deuant, & le remettre tout de mesme au trot resolu sur le rond.



Ayant aſſez continüé ceſte reigle d'vn coſté, il faudra changer de main reuenant ſur la meſme piſte, & garder la meſme proportion.

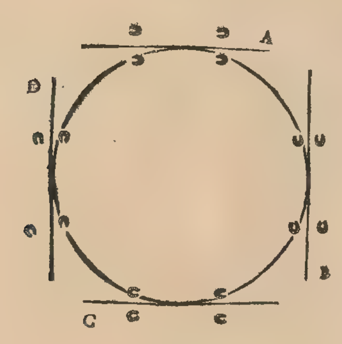


Reprenant apres la main premierement exercée, il faudra faire les arreſts en ces autres places figurées par les lignes gardant ceſt ordre indifferemment de chaſque coſté iuſqu'à la fin de la leçon.

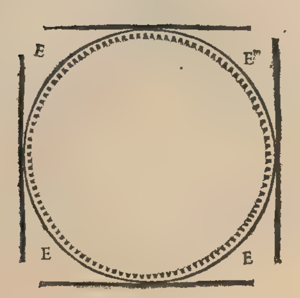


QVAND le cheual aura bien comprins deux ou trois telles caualcades, on racourcira leur ordre: Assauoir que l'ayant vn peu trotté & desgourdy en la susdite rondeur, on le parera & haussera de nouueau, comme sur la ligne de la lettre A. Et au lieu de le mettre soudain au trot, comme auparauant, on l'aduancera au pas, tournant iusques sur la ligne du B. de la figure suiuante, & apres l'auoir rehaussé on le fera encor cheminer & tourner de pas pour aller faire les semblables battues sur la ligne du C. & puis encor le remettre au mesme pas iusqu'à la ligne du D. continuant ainsi enuiron trois tours, suiuis à l'instant de deux autres de trot, premier que changer de main, ny que donner haleine au cheual de bon nerf.

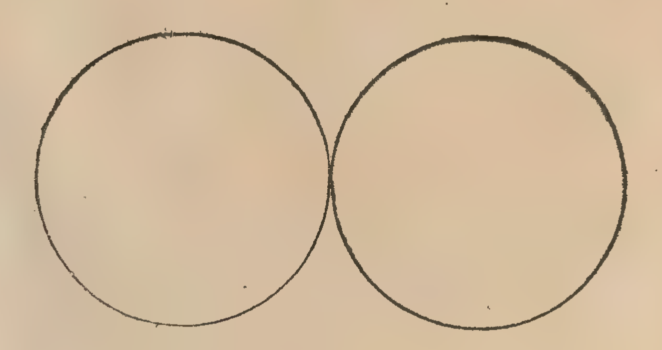
ET pour rendre le cheual plus souple, ou moins entier en ces leçons, il luy faudra mettre la croupe vn peu en dehors, & luy tirer aussi vn peu la teste dedans la volte, estant arriué sur chasque ligne droicte, & premier que luy faire commencer les battues.



L'HABITVDE de ceste leçon ainsi quarree & souuent arrondie, rendra le cheual si aysé & leger, que de soy (& à cause de l'estil precedent) il reduira en peu de tẽps les pas de toutes les encogneures (marquees E.) en battues aduancees, pour se rendre sur les lignes, ou il pensera soustenir son air de ferme à ferme: Tellement que par ce seul moyen, accompagné des subtils mouuemens du bon Caualerice, il arrondira peu à peu vne volte entiere de son air releué, sans l'interrompre, apres laquelle il faudra augmenter les battues, peu à peu, de quarre en quarre, finissant d'ordinaire au trot sur la rondeur d'vne seule piste.



Avcvnesfois il faudra varier aussi ces leçons, seulement, par quelque galopade léte& legere à chasque main, sur des rõds de mediocre espace,& reuenir apres aux proportions precedentes & proposées au long d'vne muraille. Car sans doubte le cheual s'y remettra beaucoup plus gayement ou auec moins de contrainte, que si on n'auoit vsé de telles diuersitez.



Ligne de la muraille.



Afin que le Caualerice pratique toutes ces reigles auec bon iugemēt, il se doibt souuenir, qu'en toutes les proportions qui se trouueront escrites & figurees, mesmement en ce second liure, i'ay voulu representer leurs ordres mieux rangez, tant en la iustesse du terroir, qu'aux mouuemens que le cheual bien commencé doit faire, pour paruenir facilement & de leçon en leçon iusqu'aux perfections de tous les maneges, qui donnent plus de grace & de contentement: c'est pourquoy i'ay limité precizément les lieux, qui se voyent marquez, comme aussi les nombres des pas, des battues & des tours: Mais si le cheual est tant rebelle & obstiné, que nonobstant qu'il soit aduerty & guidé par les bons mouuemens de la main, & de la iambe du cheualier, au lieu de ceder aux susdites proportions, il refuse ou s'oppose directement à l'ordre d'icelles, pour lors le Caualerice ne doibt garder autres regles, que les vrais moyens de diuertir ou chastier tel cheual, l'eslargissant au mesme endroit, qu'il se voudra trop estressir, le serrant où il se voudra trop eslargir, le chassant du lieu, où il se voudra retenir & acculer, & le retenant quand il se voudra trop aduancer, & en fin ne luy permettant iamais telles faucetez. Et encor' que par les bons remedes on le rende, comme vaincu, directement sur les iustes lieux, premeditez pour les pas adiustez & les battues limitees, si neantmoins tous les mouuemens qu'il y rendra ne sont propres à la franchise & facilité du bon exercice, il ne faudra receuoir pour nombre ny satisfaction d'escole quelque chose qu'il face par malice, par inquietude, ou par poltronerie, ny refuser l'obeyssance recherchee quand il s'y presente franchement: sur tout en ces executions, on ne doibt se rendre insatiable, ny se contenter de peu. Et partant il faut tousiours obseruer la douceur, la rigueur, & la mediocrité necessaire, qui ne se peuuent iuger que par la cognoissance du naturel & des forces du cheual, ny bien mettre en effect, que par vne grande & facile pratique: Et sans ceste obseruation l'escole est confuse. I'ay redict tout expres en diuers lieux quasi ce mesme precepte, pource qu'il n'est pas moins important en cest art, qu'est le timon au vaisseau, qui nauigue en pleine mer.

Ie n'ay pas tousiours obserué ces preceptes. Car en ma ieunesse i'ay faict les desordres que font encor plusieurs Caualerices mal fondez, qui en exerceant les cheuaux d'escole (soit au trot, au galop, ou aux airs releuez & plus gaillards) n'ont autre soin ny consideration, que de leur faire fournir furieusement l'exercice (bien ou mal entrepris) perseuerant iusqu'à l'extremité des forces qu'ils leur sentent à l'esquine & au courage, comme si on ne les deuoit dresser, que seulement pout leur faire

rendre de grands efforts & pour accabler leurs forces, sans auoir esgard si tout ce qu'ils leur font faire ou permettent qu'ils facent durant leurs leçons, iusqu'aux moindres mouuemens, peut seruir à la facilité des bons maneges: Et tant s'en faut que les regles de cest art se doiuent ainsi pratiquer sommairemẽt que au rebours il est tres-necessaire, que le bon Caualerice aye d'ordinaire l'esprit tendu & diligent à preuenir les causes, ou corriger les fautes, qui peuuent rendre le cheual negligent, confus, ou desobeissant, & à rechercher & suiure les vrais moyens de le gainer & faire flechir à l'obeissance & facilité de ce qu'on le recherche. Par ainsi il faut souuẽt se despartir de l'ordre des leçons & proportions premeditées, quoy qu'elles ayent esté bien conceües, & s'acoustumer à trauailler attentiuement à l'escole, selon les diuerses occasions promptement & bien iugées, & s'il est posible sans en perdre le temps de pas vne, mesmement par ignorance ou negligence, autrement cest art est incogneu & par consequent les leçons se trouuent inutiles,

Ie sçay qu'a l'escole du premier liure i'ay dict, que les leçons de trot doiuent estre soustenues d'vn mesme nerf du cõmencemẽt iusqu'à la fin, & celles du galop fournies aussi des mesmes airs & vigeur qu'elles auront esté commencees: Mais cela se doit entendre quand le cheual distribue libremẽt ses forces & legeresse, sans fougue, ny fingardize & seulement par les iustes mouuemens du cheualier.

DIVERS



DIVERS PRECEPTES SVR CES PLVS AVANCEES LEÇONS

ET MESMES QVAND LE CHEVAL EST TELLEMENT rebuté,& ennemy de l'eſcole,que les remedes ordinaires,ny apportent plus des effectz ſuffiſantz.

CHAPITRE XXVII.

IVSQVES aux dernieres leçons, de toutes les ſuſdictes reigles des voltes,le Caualerice pourra auoir monſtré ſon induſtrie,ſon ſçauoir & la bõne pratique de ſon art:mais la preuue n'en ſera pas moindre, ſi apres il peut empeſcher que le cheual face quelque mutation ſuffiſante de le reculer,iuſques aux premieres reigles, comme il aduient ſouuent: parce que beaucoup de cheuaux conſentent plus facilemẽt & reſpondent auec plus de vigueur,aux leçons de ſuyte, qui les acheminent peu à peu, & de reigle en reigle, à la iuſteſſe des maneges, propres à leurs forces & diſpoſition, qu'ils ne ſe reſoluent, y eſtans arriuez, à les continuer longuement en leurs vrayes proportions. La raiſon eſt, que cependant qu'ils comprennent, ou bien toſt apres qu'ils ont compris, & aucunement pratiqué chacune de leurs leçons, elles ſont ou doiuent eſtre ſuiuies bien à propos, d'vn'autre leçon nouuelle, augmentee d'art & d'effort,ou au moins differente des precedentes, en quelques mouuemens & proportions: tellement que ces diuerſitez occupent diuerſement, & douceuſement les eſprits,les forces,& particulierement l'atention du cheual nerueux & courageux, & partant le peuuent ſouuent diuertir de pluſieurs inquietudes ou fantaſies, & reſolutions licencieuſes & d'eſobeyſſantes, auſquelles il n'a bonnement loyſir de s'y reſoudre, ny à peine d'y penſer:& quand bien il n'aura pas beaucoup de force, il aduiendra aucunesfois que la diligence, par laquelle tous les ſuſdits mouuemens de iuſteſſe ſe doiuent obſeruer,& leſquels il n'aura encores peu biẽ recognoiſtre,le tiendra ordinairement en tel ſoupçon de faillir, & par conſequent d'eſtre chaſtié,qu'il offrira fort librement toute ſa vigueur & diſpoſitiõ, pour reſpondre à l'actiõ du Caualerice: ioinct auſſi qu'auparauãt que les leçons reiglees, & peu à peu fournies,ayẽt atteint la plus haute portee de la force du cheual,il a moins d'occaſiõ de ſe rebuter. Or afin qu'il s'aſſeure,& ſe maintiẽne en la iuſte pratique des ſuſdites & dernieres leçõs,il ne luy faudra pas tãt cõtinuer les caualcades fortes,nouuellement apprinſes,& encores irreſoluës,que l'effort exceſſif,ou l'ennuy de refaire trop ſouuent vne meſme choſe,le puiſſe mettre en tel deſordre,que comme confus auſſy,ou deſeſperé,il oublie ou refuſe tout à fait les principales proportiõs de toutes

ces leçons iustes & plus obseruées. Et pour euiter ces accidens, le Caualerice doit biẽ iuger par le bon ordre des susdites reigles & leçons, quand elles arriuent à peu pres au plus haut poinct des forces & disposition du cheual: & lors au lieu d'entreprẽdre d'auantage, & mesmes premier que venir en ces extremitez, il luy donnera quelque relasche d'escole, le remettant souuent, selõ qu'il luy recognoistra le courage dispo-sé sur des reigles moins difficiles, qu'il aye auparauant recogneuës & pratiquées : & mesmes luy faisant faire en diuers iours, entre deux de ses caualcades plus auancees d'air & de iustesse, vne mediocre leçon de trot r'accourcy, s'il a la bouche à pleine main, ou de trot plus resolu, & quelquesfois de galop, s'il a l'appuy assez leger : & ne le faudra exercer au plus souuent, que de deux iours l'vn, le tenant tousiours en vi-gueur & legeresse, s'il se rend obeyssant, & par ces moyens on le maintiendra en ha-leine, en courage, & en sa plus auancee iustesse.

Ceste escole ne se r'apporte pas à l'opinion des Caualerices, qui veulẽt indif-feremment qu'on solicite le cheual souuent, & beaucoup à la fois, pour le contrain-dre rigoureusement à ce qu'on le voudra dresser (quoy que par le trauail continuel, il se harasse & amaigrisse) iusques à ce qu'il soit paruenu aux plus fortes, & plus iustes proportions de l'air & du manege, qu'on luy aura fait entreprendre, auec dessein de le repatrier & restaurer apres, par les caresses & leçons plus douces & plus courtes, ou moins continuees. Ie sçay que ceste reigle peut aucunesfois reüssir : mais si tous ceux, qui la gardent exactement vouloient receuoir mon aduis, ils n'en vseroient que selon le bon iugement, qu'ils auroient premierement fait du temperament na-turel, & des forces du cheual. Car s'il se trouue ayant l'inclination corrigible, la vi-gueur de l'esquine assez nerueuse, les iambes assez fermes, les pieds assez forts, & la complexion assez robuste, pour resister assez long temps à l'exercice, & aux remedes tant seueres, cõtraints & perseuerez: il pourra par les effects d'iceux estre à la fin vain-cu, & rangé au but de l'entreprinse, que le Caualerice hardy, & bien fondé aura fait. Mais si le cheual est foible de memoire sensible & timide, quoy qu'il soit au reste as-sez fort, & bien party en tous ses membres, ou qu'il soit courageux, & neantmoins de douce humeur, & que l'esquine & les membres en soient despourueus des forces necessaires, il sera trop mal-aysé, & le plus souuent impossible, que par la violẽce or-dinaire, & le trauail excessif du susdit styl rigoureux, il puisse paruenir en si peu de temps, ny peut estre iamais, à ce que le Caualerice impatient le voudra contraindre, sans considerer qu'à mesure qu'il pensera auancer l'ordre de ces leçons, les membres de son cheual se debiliteront, & par consequent ses reigles, & ses peines se conuerti-ront en desordres & confusions, & si d'auenture il perseuere à la rigueur des chasti-mens, & moyens precipitez, pensant tirer des forces du cheual, ce qui ne sera plus en elles, il le trouuerra bien tost apres auily, rebuté ou desesperé.

Ou si le cheual nerueux, vigoureux, & assez fort sur ces membres, est impatiẽt co-lere, & fier de son humeur, il aduiendra facilement que l'importunité de la subiectiõ tant estroictemẽt continuee sans relasche, ou les douleurs & particuliers desplaisirs d'vne infinité de diuers chastimẽs faits, peut estre hors de temps, ou auec trop de se-uerité & de confusion, luy feront tellement haïr l'escole, qu'apres il se laissera creuer & assommer de coups, & de trauail, ou se mettra en deuoir de se defendre, par des moyens presque enragez, ou á l'extremité se precipitera soy mesmes, hazardant le Caualerice en quelque peril desesperé, plustost que de se laisser contraindre par la force aux iustes proportions des airs & maneges, qu'il pourroit bien fournir estant plus sagement disposé à l'obeyssance de l'escole, par la patience & bonne pratique de celuy qui l'exerce. Ce sont choses, qui arriuent communément aux lieux esquels

on void bien & mal, exercer grand nombre de bons & de mauuais cheuaux.

I'AY autresfois, & long temps esté curieux de rechercher les occasiõs de remettre les cheuaux, qui estoyent ainsi rebutez & abandonnez : en quoy, ie puis dire auec verité, que le bon heur m'a souuét, & fauorablement guydé. Car ie n'en ay pas seulemét remis vne grande partie en bonne escole: mais les Caualerices, qui les auoient auparauant entreprins, & en fin quittez, comme incorrigibles, (par mutations confuses ou malicieuses) neantmoins les ont veus depuis manier, auec plus de facilité & de iustesse qu'ils n'auoient encores fait. Ie puis asseurer d'auãtage, qu'il ne s'en est estropie ny perdu aucun, pour quelque traual ny chastiment, que ie luy aye donné. De la cõmença à naistre le peu de reputation, en laquelle ie puis auoir esté tenu entre les hõmes de cheual. Or pour r'appaiser & remettre ces cheuaux rebelles, confus, rebutez, ou desesperez, ie n'vsois pas des moyens ordinaires de l'art, recognoissant que c'eust esté en vain : d'autant qu'ils leurs estoient trop odieux : au cõtraire, le premier & plus grand soing que i'auois en tel cas, estoit de leur en faire perdre la memoire, & quand apres ie les voulois rechercher, c'estoit en lieu où il n'y auoit nulle piste, ny apparéce d'escole, & en temps qu'ils n'estoyent en aucun soupçon des desplaisirs, par lesquels ils s'estoyent rendus tant ennemis de l'obeyssance cõtrainte : & pour les premiers remedes, apres les auoir laissez quelque temps en repos, ie les menois assez souuent à la chasse, les faisant promener, trotter & galopper, à trauers les champs, selon que ie les sentois disposez, d'humeurs & de forces, sans toutesfois les fascher ny presser aucunement, si ie n'y estois contraint par quelque grande necessité, & auec le temps quand ie cognoissois qu'ils auoyent perdu l'apprehension de l'escole rigoureuse, ie les conuiois diuersement, par cautelle & en lieux non suspects, à se mettre comme d'eux mesmes sur les bõs airs de leurs leçons, aucunesfois allant le pas ou le trot, ou le petit galop, vne fois en les arrestant, & vne autre sans les arrester: quelquefois par le droit, & à vn autre temps sur les voltes, les caressant quand ils respondoyent librement, & ne les contraignant en façon quelconque, lors qu'ils refusoyent les aydes, & aduetissemens de la langue, de la gaule, de la main & de la iambe : mais plustost les diuertissant des desplaisirs & soupçons, que ie preuoyois en iceux, en faisant semblant de suyure la chasse, ou en allant vers d'autres cheuaux, ou par quelque autre moyen, qui me venoit à propos: & selon que ie les sentois en bonne ou mauuaise humeur, ie les recherchois de nouueau, ou les laissois r'asseurer: & quand ie n'auois moyen de les mener à la chasse, ie leur faisois faire pour le moins, deux fois la sepmaine enuiron deux lieuës par pais, ou d'auantage, allant veoir quelqu'vn de mes amis. Ce pendent quand ie les sentois en quelque vigeur & disposition temperee, & en tranquilité d'esprit & de memoire, & me trouuant ez lieux commodes, ie leur presentois à tous les coups gayement, ou lentement quelque proportion d'air & de manege, & par ces moyens ie les gaignois peu à peu, si bien qu'aucunesfois ils respondoient librement à tout ce que ie les recherchois ainsi à l'impourueu : & pour les faire paroistre deuant quelques hommes de cheual, ce n'estoit iamais le matin, à cause que c'eust esté à semblable heure, qu'ils auoient autrefois receu leurs plus grands tourmens & desplaisirs, ny en escole ou autre lieu, qui leur fust tant soit peu suspect : mais c'estoit communément sur le soir, qui est le vray temps que le cheual se mõstre plus gaillard, & plus beau : & apres les auoir assez longuemét & doucement promenez par le droit en diuers lieux, fust-ce à la ville ou aux champs, & principalement sans s'aquerelle, trosse-queuë, ny autre particulier equipage de carriere, qui les importunast ny tinst en alarme d'escole. Lors quand ie les sentois en bon humeur & hors de soupçon, ie les mettois doucement en leur plus beau manege, choisissant le lieu du terroir, qui me sembloit plus cõmode, là où aucunefois ils rendoyét vne telle franchise, qu'on trou-

uoit estrange de les voir reduits si paisibles, & si bien manians, qu'ils paroissoyent: Mais apres qu'ils estoient hors de mes mains, & que quelques vns, qui ne sçauoient pas le stil que i'auois tenu, pensoyent faire les beaux cheualiers & bons Caualerices, en maniant lesdits cheuaux, il aduenoit communément que les vns receuoyent quelque plaisir, pour vne ou deux caualcades: mais voulans apres continuer, il leur estoit impossible d'en tirer aucune satisfaction. Les autres receuoyent à la premiere fois l'affront entier, de s'estre presentez en bonne compaignee, pour faire voir leur galanterie, & la dexterité des cheuaux, qu'on auoit veu tres-bien faire vn iour ou deux auparauant, & neantmoins n'en pouuoient iouyr, que comme des plus ignorans, ou plus vicieux cheuaux qu'on eust sçeu trouuer: & ce qui les trompoit en cela, estoit que pensans faire mieux paroistre eux, & les cheuaux, ils les preparoient bien troussez, & accommodez de ce qui les pouuoit embellir; & mesmes les faisoient mener en main auec les lunettes, & leur conseruoient curieusement le courage, la vigueur & la disposition de l'esquine, iusques au lieu premedité pour l'exercice : comme sans doute l'on doit faire à la pluspart des cheuaux qui se maintiénent en l'obeyssance d'vne bonne escole: mais au contraire tous ces apprests ne seruoient aux cheuaux malicieux & rusez, que d'autant d'aduertissemens qu'on les menoit à leur escole ennemie, ou au lieu qu'ils deuoient encores receuoir les desplaisirs, par lesquels ils auoient auparauant esté rebutez & desesperez : de façon que les cheualiers, qui pensoient faire merueilles, les trouuoyent au contraire tellement disposez à se defendre, ou à faire des actes si malicieux & vilains, qu'il ne leur en restoit que la honte & le desplaisir.

C'est en quoy on peut apprendre qu'en semblables occasions, le Caualerice doit regler ses leçons, aydes & chastimens, par vn si bon ordre propre au naturel du cheual, qu'il aye moyen de se bien preualoir des forces & disposition d'iceluy, & de le faire consentir par vne habitude bien reiglee, à l'air & à la iustesse du manege qu'il luy voudra apprendre : qu'estant arriué par la suyte des bonnes leçons, au plus grand effort que le cheual pourra librement fournir, il ne doit entreprendre d'auantage: mais plustost luy donner souuent quelque relasche & soulagement en ses plus estroites, iustes, & fortes proportions de manege, attendant que par l'aage, la bonne nourriture, le soin de celuy qui le pensera de la main, & le continuel & temperé exercice de l'escole, nature se soit fortifiee d'auantage, pour pouuoir apres augmenter l'effort & la facilité de l'exercice apprins & obserué: que pour rappaiser & repatrier le cheual colere, sensible & malicieux, qui comme par desespoir, ou par adustion se sera rebuté & rendu extremement ennemy de l'escole, il ne doit tousiours vser de rigueur en ses remedes : mais plustost se departir ordinairement de tout ce qui le peut auoir plus offencé, & s'il est possible luy en faire perdre la memoire : que par les mesmes moyens que le cheual aura esté bien dressé, appaisé, ou remis en escole, il y doit estre maintenu: & en fin que l'exercice auquel le cheual consent plus librement, & plus long tẽps est celuy, qui se rapporte plus à son inclination, mesmes quand il y a faict habitude par le temps necessaire, & l'ordre des bonnes leçons.



REIGLES POVR LES CHANGEMENS DE MAIN DES VOLTES REDOVBLEES.

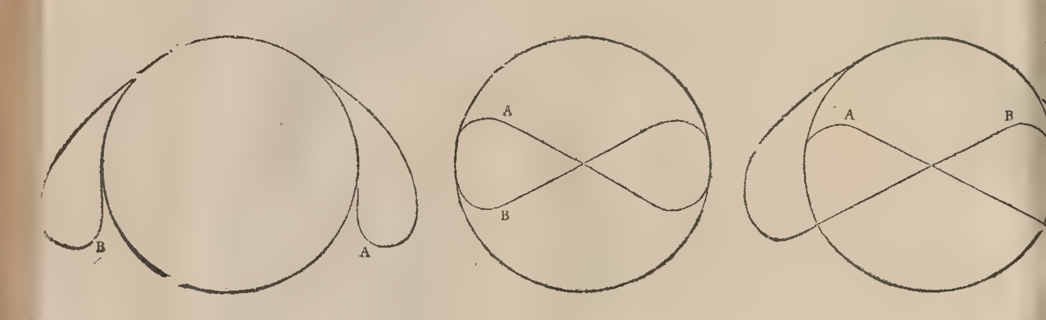
CHAPITRE XXVIII.

IE n'ay point encores parlé en ce Second Liure, de l'ordre qu'il faut tenir en changeant de main, de ferme à ferme sur les voltes redoublees, parce que ie ne suis pas d'auis qu'on se departe des voltes separees, iusques à ce que le cheual y soit bien fondé, iuste & asseuré: d'autant que le changement de main, pour estre bien proportionné en son vray tẽps & lieu, se doit faire par vne actiõ si nerueuse, obeyssante & limitee, que biẽ que le cheual soit desia facile & reiglé à son air, & à son manege, si outre ce, il n'a le courage fort franc, ceste action le pourra bien tost desbaucher de sa bonne escole, au lieu de l'auancer, comme ie diray particulierement aux occasions expresses. Par cest erreur il aduient souuent, qu'aucuns Caualerices ayans mal iugé de la capacité de quelque cheual, qu'ils ont veu en bonne main, peut estre bien commencé, & maniant desia d'vn assez bel air, selon son naturel & ses forces, se promettẽt d'abordee, de le pouuoir ranger & reduire à plus d'obeyssance & de perfection: neantmoins venant à l'effect, ils se trouuent tant esloignez de leur pensee, qu'ils sont cõtraints à leur honte de reuenir & s'arrester en l'estat qu'ils l'ont trouué, & quelquesfois à beaucoup moins. C'est pourquoy i'ay desia dit ailleurs, & veux encores redire sur ce propos, que tout ainsi que le bon Caualerice ne doit iamais laisser les forces du cheual en arriere & inutiles, estans propres à bien reüssir à quelque bon exercice, il ne le doit nõ plus rechercher par extreme contrainte, en ce qu'il ne peut fournir que par de trop grãds efforts: mais plustost qu'il se cõtente de ce qu'il pourra tirer de l'inclination, & des forces du cheual, par les bons moyens de l'art bien entendus & proprement pratiquez, sans l'accabler ny precipiter, & qu'il augmẽte sagement l'ordre des leçons, de son plus fort & plus iuste manege, seulement tãt qu'il recognoistra & sentira en nature, dequoy pouuoir vigoureusement fournir.

AFIN donc que le cheual puisse apprendre à changer, & reprendre iustemẽt chasque main, en maniant & redoublant d'vn bon ordre soustenu, & continué en vn circuit limité: le Caualerice luy doit auoir premierement bien asseuré la bonne posture du col, & de la teste, le temperament de l'appuy de la bouche, l'air de ses leçons, & la facilité du manege des voltes ordinairement triplees, (afin de luy rendre, quand il sera temps, les doubles plus faciles): & principalemẽt il doit obseruer, que le cheuel soit assez nerueux & leger, pour soustenir gaillardement, & d'vne haleine vn bon air égal, & bien formé, sans estre interrompu sur les voltes doubles, iustes & reprinses de ferme à ferme, ny sur la fin d'icelles: & mesmes qu'il ne luy recognoisse aucun

indice de deuenir entier,sur peine que le manege se trouuerra à la fin incertain, forcé, & par cõsequent,beaucoup moins plaisant,que s'il auoit esté limité à l'ordre des voltes,iustement redoublees & separees d'air,&communement de place,pour chãger de main,laissant à tous les coups prendre haleine & force au cheual, qui en aura faute.

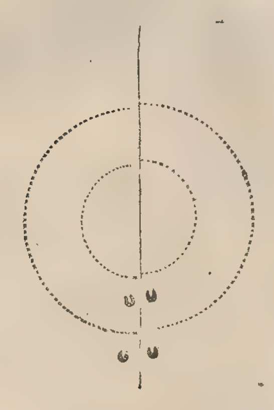
Il se peut faire plusieurs bonnes leçons,propres à faciliter le changement,& reprinse de volte,desquelles i'expliqueray seulemẽt les plus necessaires. Mais premierement i'aduise le Caualerice,qui les voudra pratiquer, que pour si asseuré que son cheual puisse estre,aux susdites & dernieres leçõs,encores luy doit-il faire quelques caualcades,sur les voltes estroites au trot raccourcy & resolu,ou au galop retenu ou determiné,selon qu'il aura l'appuy de la bouche pesant,dur, ferme,leger ou foible, luy faisant souuent changer de main,sans l'arrester, iusques à la fin du manege, ny l'escarter d'vn iuste rond,qui correspõde à ses forces,& à sa stature,si ce n'est en gardant l'ordre de ces pourtraits,plus amplement expliquez au premier liure, & non iusques icy figurez.



A piste pour aller prendre la volte de main gauche.
B piste pour reprendre la volte de main droite.

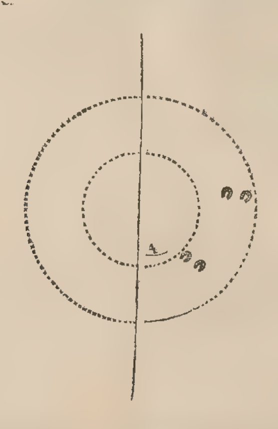
Cest exercice bas estant proprement fait,desnouëra les mouuemens du cheual mesmement sur le changemẽt de main:& luy seruant cõme pour l'aduertir de quelque autre action plus soustenue,sera cause,outre qu'il reprendra pluslibrement son manege releué, qu'il comprẽdra plustost les premieres leçons des susdites reprinses. Or pour les commencer,il faut premierement desgourdir,& temperer les forces du cheual:car s'il estoit trop en esquine, ou trop las,il pourroit faire quelque desordre, qui donneroit occasion au Caualerice de le battre,pour le resoudre ou pour luy ayder:& ce desplaisir viendroit mal à propos, d'autant que tous les commencemens mesmes des iustesses plus obseruees,se doiuent plustost fonder par douceur & caresse que par la seuerité: afin que la difficulté de l'escole en desplaise moins au cheual.

Ayant ainsi bien disposé les forces, & l'attention du cheual, on luy fera iustement faire à vne main, deux voltes de son air,les finissant par vn, ou au plus deux tẽps fermes & vn peu auancez,pour le dresser,en posant les quatre pieds,comme sur vne droite ligne,qui my-partisse la rondeur de sa piste.



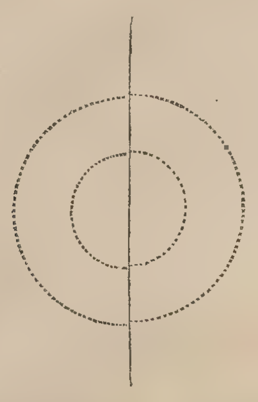
L'AYANT adiusté en ceste place limitee, il le faudra faire reculer doucemẽt quelque pas, pour le remettre sur la vraye rondeur de sa leçon, & apres luy tirer vn peu la teste à l'autre main, & soudain l'acheminer en icelle des pieds de deuant, enuiron deux pas de passege obserué, sans que les pieds de derriere se partent de la ligne marquée, où se void la lettre A, & sans faire nouuelle piste, pour reprendre son manege releué: & apres il fera encores de cest autre costé, deux voltes égales aux premieres, d'espace de temps, & de iustesse.

Pour la main gauche.

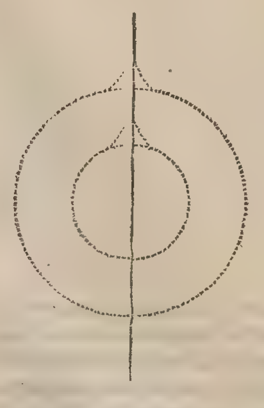


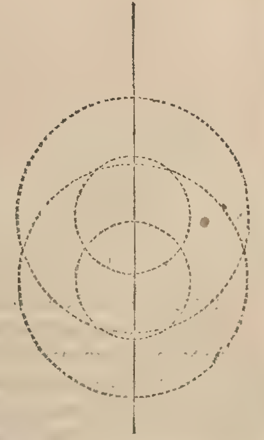
CES autres deux voltes estans finies sur la ligne droite, en la susdite place, on obseruera patiemment le mesme ordre, pour reprendre & faire encor les voltes de l'autre main: & en pratiquant ainsi sagement ce stil, sans partir d'vne piste & iuste rondeur, il faudra peu à peu, accourcir le temps auquel on aura arresté le cheual, apres auoir bien fait les deux battues fermes, par lesquelles à tous les coups, il aura esté dressé, & asseuré sur la ligne, à la fin des voltes de chasque main: & bien tost apres les deux pas, par lesquels on fait faire au cheual, auec la teste & les espaules, la premiere action de la volte, qu'on veut recommencer ou reprendre, se pourront facilement

retrancher, l'vn apres l'autre en haussant plustost le cheual, & par ce moyen son air ne sera plus interrompu en changeant de main: tellement que pour rendre apres ces reprinses plus iustes, il ne faudra faire qu'vne battue ferme, & vn peu auãcee sur la ligne, ayant serré la volte.



Si en faisant ceste leçon, le cheual se trouue trop leger ou retenu, il faudra auancer d'auantage les battues, qui le redressent, premier que changer de main, dessus la ligne qui my-partit la volte, cõme il est cy apres representé, en la premiere des deux figures: & au contraire s'il endurcit l'appuy de la bride, plus qu'à pleine main il faudra faire les battues dernieres, plus retenues en vne place, & quelques fois le reculer soudain à la fin d'icelles, pour changer de main, là où il se trouuera alegery, gardant tousiours les iustes proportiõs de ces voltes, en quelque part qu'elles se facét, solon l'obeissance que le cheual rendra.





DE L'ERREVR DE CEVX QVI PENSENT QV'IL ne faut pas beaucoup d'art, pour maintenir les cheuaux de manege en bonne escole, ayans esté bien dressez.

CHAPITRE XXIX.

LE vulgaire pense, qu'vn mediocre sçauoir soit suffisant pour maintenir en bonne escole, plusieurs sortes de cheuaux, pourueu qu'ils ayent esté bien dressez, en quoy l'on se trompe fort. Car il faut que pour ce faire, le Caualerice soit autant, ou plus sçauant, qu'il doit estre pour les entreprendre, n'ayans nulle bonne adresse, & les rendre bien manians: qu'il soit vray, on void communément des ieunes escoliers de cest art, qui desgourdirōt des cheuaux nouueaux apprentifs, & mesmes quelquesfois les reduiront pour vn tēps, soit par hazard ou autrement, à quelque bon manege: à cause que le cheual ignorant peut tellement apprehender & soupçonner les aydes & chastimens, qu'il n'aura encores bien recogneus, que pour y vouloir respondre, il fera plusieurs & tels efforts à nature, qu'il fournira beaucoup plus de bō air & de iustesse, qu'il ne fera quelque temps apres auoir pratiqué le styl, & l'escole de son ieune ou nouueau Caualerice, qui perdra bien tost son latin, quād il voudra passer plus outre: & le plus souuent estant au fonds de son sçauoir, il trouuera le cheual rebuté, lors qu'il cuidera l'auoir bien dressé. Or c'est vne maxime, qu'il n'appartient qu'aux plus sages & excellens maistres, de bien repatrier & remettre les cheuaux desbauchez, confus & rebutez: car il ne faut pas seulement qu'ils en recognoissent les humeurs & complexions naturelles: mais aussi que par aucuns deportemens & indices, ils iugent tout ce qui les peut auoir trop offencez, & confondus; & qu'ils les sçachent exercer, & rasseurer par des reigles & remedes porpres à les diuertir des soupçons qui leur fait hayr l'escole.

C'EST aussi vn tesmoignage assez facile, qu'il n'y a que seulement les meilleurs maistres qui puissent maintenir le cheual dressé en bonne & iuste escole, puis que l'ō void la pluspart des vieux cheuaux de manege, qui s'apperçoiuent presque d'aussi tost qu'ils ont quelqu'vn sur eux, s'il est bon ou mauuais homme de cheual: si bien qu'estās recherchez par vn cheualier qui n'aye assez de force sur la selle, ils n'en font conte, & semble proprement qu'ils s'en mocquent: & au contraire recognoissans qu'ils ont à faire au bon Caualerice, soudain ils se disposent à l'air, & à l'obeyssance de leur manege, ou en ce qu'ils sont recherchez. Ie pourrois icy alleguer vne infinité de traits malins & cauteleux, trop longs à discourir, que i'ay veu faire à plusieurs vieux cheuaux d'escole, entre lesquels ie m'asseure, qu'il s'en trouueroit de si esmerueillables, qu'on n'en pourroit bonnement croire la verité. Voila pourquoy ie ne me veux amuser à les escrire. En fin l'on voit fort peu de cheuaux bien dressez & adiustez, à quelque manege gaillard, qui ne soyent passez par les reigles d'vn bon maistre, & ordinairement de plusieurs, soubs lesquels ils peuuent souuent auoir pratiqué la pluspart des meilleurs aydes, chastimens & diuers moyens de l'art, à quoy peut estre ils se seront tant opiniastrement & longuement defendus, premier que vouloir librement consentir à l'air & à la iustesse de leurs leçons, qu'ils auront beaucoup & maintesfois troublé l'esprit de leurs meilleurs Caualerices: & mesmes l'on void assez souuent, que les cheuaux dressez & mieux adiustez, font naturellement plusieurs mutations en leurs exercices, plus aucunesfois à cause des humeurs bizarres & differentes, dont ils sont composez, que par les fautes des Caualerices. Tant

ſ'en faut donc que le cheualier, qui n'a pas beaucoup de fonds en ceſt art, puiſſe affiner ou tenir long tẽps en bon & iuſte exercice, les cheuaux de manege, qui par vne longue habitude & routine d'eſcole, ſe ſeront rendus cauteleux & ruſez, que les plus excellens maiſtres ſont aſſez empeſchez, à inuenter tous les iours de nouueaux & ſubtils moyens propres à les faire conſentir à l'obeyſſance de la bonne eſcole.



AVTRES REIGLES COMMVNEMENT PLVS PROPRES A REMETTRE EN ESCOLE LES cheuaux de grand force, & bons à la main, qui deſia ont eſté dreſſez, & qui ſont deſbauchez & hors de iuſteſſe.

CHAPITRE XXX.

IL ne faut pas trouuer eſtrange, ſi la plus commune difficulté de la iuſteſſe des voltes, conſiſte à l'ordre que le cheual doit tenir auec les pieds de derriere, d'autant que le cheualier, eſtant aſſis & porté ſur le deuant du cheual, tenant la bride en ſa main, & ayant ordinairemẽt ſa veuë ſur la poſture de la teſte & du col, ou ſur l'action des eſpaules, & des bras d'iceluy, & meſmes toutes les aydes & chaſtimens eſtans comme portez ſur les fautes, qu'il peut faire en ſes parties de deuãt, il luy doit eſtre auſſi plus aiſé, de proportionner iuſtement les mouuemens, que le cheual fait auecques les eſpaules & les bras, que de garder l'ordre limité des pieds de derriere, & de la crouppe: Toutesfois il eſt neceſſaire, que la facilité de l'vn & de l'autre, ſoit commune au bon maiſtre. Car il ne doit pas mieux voir tout ce que le cheual fait du deuant en maniant, que cognoiſtre & ſentir ce qu'il faict du derriere, iuſques aux moindres faucetez, tant des hanches, de la queuë, des jarrets que des pieds: & pour vſer plus ſagement des remedes propres aux fautes ordinaires, que le cheual fait en la iuſteſſe des voltes, il faut conſiderer que quand celuy, qui n'eſt point naturellement ramingue ſe ſerre, portant les hanches trop dedans la volte, il monſtre en cela vn indice commun, qu'il n'a pas beaucoup de force, ou qu'il eſt trop ſenſible, apprehẽſif & craintif, & quand il eſt fort mal-ayſé de l'ẽpeſcher qu'il ne jette la crouppe trop en dehors, c'eſt ſigne qu'il doit eſtre plus malicieux, vindicatif, & ennemy de l'eſcole. Or quand le cheual a la teſte & la bouche ferme, qu'il eſt libre au trot & au galop à chaſque main, & que toutesfois les plus eſtroits & iuſtes paſſeges des leçons cy deuant eſcrites & figurees, ne ſuffiſent pas à l'empeſcher de ietter ſouuent la croupe hors la volte, lors qu'il releue ſon manege deſſus quelque air gaillard, ie veux que ſans luy laiſſer ployer le col, ny le corps, on le face cheminer de coſté & de trauers, ayant les pieds de deuant, comme deſſus ceſte ligne de la lettre A, & ceux de derriere deſſus celle du B.

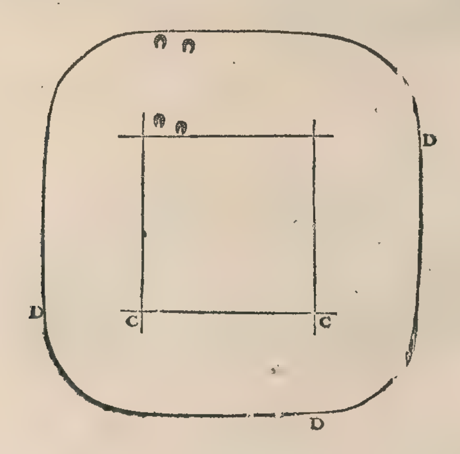
A

B

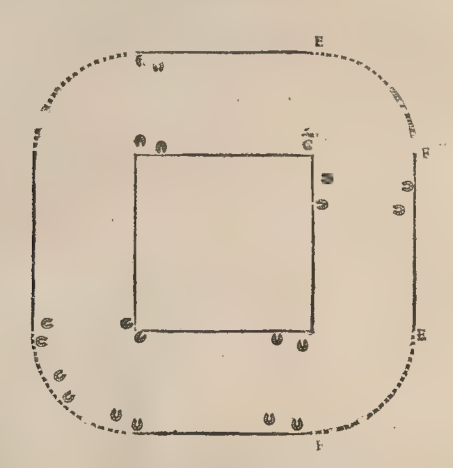
L'AYANT fait cheminer de ceste façon quelque nombre de pas, selon l'obeyssance qu'il rendra, il luy faudra arrester & retenir les pieds de derriere, cóme en la place de la lettre C, & cependant le faire tourner auec ceux de deuant, sans qu'il s'accule ny s'auance, iusques à ce qu'ils soyent arriuez sur la lettre D, & soudain formant vn angle auec les pieds de derriere, le faire encore cheminer en trauers, cóme deuant.



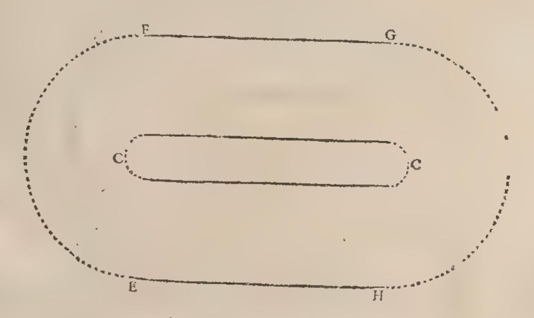
IL faudra continuer ceste figure, gardant le mesme ordre, iusques à ce qu'elle soit quarree & fermee, & si le cheual a l'appuy de la bouche trop dur ou pesant, la cómodité de quelque lieu assez estroit, & en fermé de quatre, ou au moins de trois assez hautes murailles, qui accompaignét & limitent vn espace quarré, propre à ceste reigle, donnera beaucoup de soulagement au Caualerice, & à la bouche du cheual: car ce sera vn moyen propre à la legeresse & à la memoire d'iceluy, joint que les leçons estroittes, qui se donnent ordinairement en lieu enfermé & limité, seruent souuent à resoudre le cheual impatient, à manier en peu d'espace, estant enuirôné de plusieurs personnes: mais aucunefois ceste subiection peut auilir celuy, qui de sa nature est timide, mesmement s'il a manqué de force.



Apres luy auoir bien fait recognoiſtre,& pratiqué ce paſſege quarré & trauerſé, il le faudra mettre à ſon air releué, en arriuant des pieds de deuant, comme à la lettre E, & d'iceluy tourner ſur l'appuy des hanches, iuſques à la lettre F, luy tenant les pieds de derriere ſubiects à la place du C, cõme i'ay dit au premier angle, cõtinuant apres à le faire cheminer de trauers au pas, ſur toutes les lignes droites iuſques aux coings d'icelles.

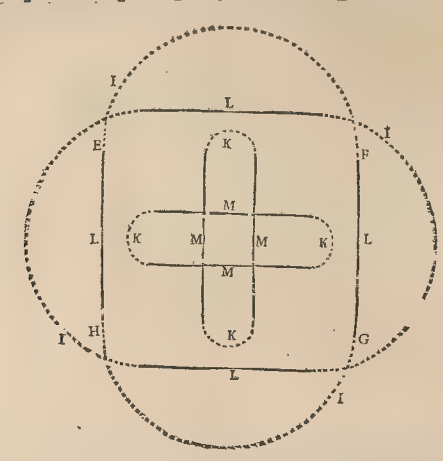


Qvand le cheual comprendra, & fera bien la ſuſdite leçõ, il faudra diminuer du paſſege trauerſé, & augmenter d'autant le tour & les battuës, ſelon la proportion cy apres figurée: à ſçauoir que les pieds de deuant eſtant arriuez de pas, & de coſté, iuſques à la lettre E, il faudra hauſſer le cheual en le tournãt de ſon air releué, ſans interrompre la meſure, que premier les pieds de deuant n'ayent donné deſſus le lieu de F, & cependant les pieds de derriere ſouſtiendront l'air & la ſubiection, & neantmoins accompaigneront le manege releué, ſuyuant la piſte repreſentee par C, cõtinuãt apres le paſſege trauerſé ſur les lignes droittes, iuſques à la lettre G, pour ſoudain reprendre l'air releué, & d'iceluy encores tourner aſſez large & à loiſir, fermant & finiſſant ceſte reigle, par meſme ordre ſur la lettre H.



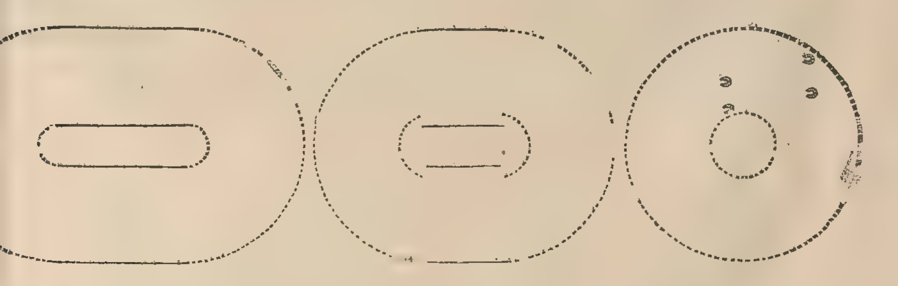
Afin

Afin que le cheual desobeyssant & cauteleux, ne remarque tant les endroits obseruez en ceste leçon, qu'en iceux il vueille de soy ordinairement commencer & finir à son gré l'ordre du passege, de l'air releué & du terroir, il faudra aucunesfois tourner la figure de ceste reigle, côme elle se void cy apres representee, gardant tousiours les mesmes proportions: car par ce moyen, il premeditera moins ses mouuemens, & se rendra par consequent plus attentif à ceux du cheualier.



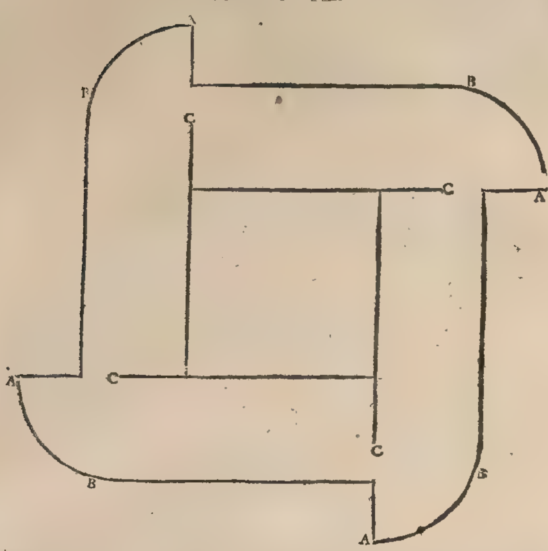
I piste des pieds de deuant, fournissant l'air releué sur la demy-volte de ceste leçon.
K piste des pieds de derriere, tenant le dedans d'icelle demy-volte.
L piste des pieds de deuant sur le passege trauersé.
M piste des pieds de derriere accompaignant le passege trauersé.

Apres que le cheual aura ainsi bien, & facilement pratiqué le passege, & les battues de ceste leçon, le Caualerice la luy fera estrecir en diminuant peu à peu les pas, faits de costé sur les lignes droites, iusques à ce que par ce moyen la volte soit arrondie, & fournie egallement d'air & de iustesse.



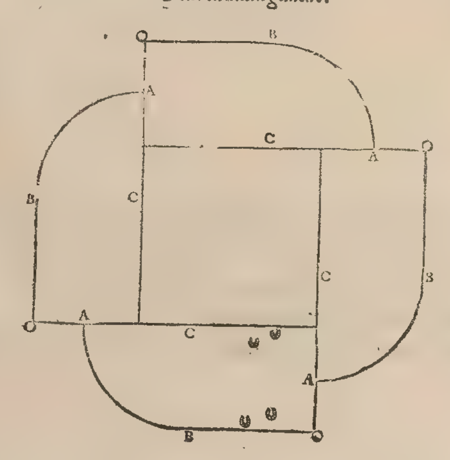
Si en faisant ces dernieres reigles, le cheual se rend trop leger, se marche ou s'accule, on l'auancera quelques pas le droit, apres l'auoir fait aller de costé, & quand les pieds de deuant seront arriuez comme sur la lettre A, soudain il luy faudra faire proportionner au pas, vn quartier de volte, finy sur le B, sans que les pieds de derriere partent du lieu du C, & soudain le faire encor aller de costé, comme auparauant, pour continuer la chose mesme, de carre en carre, selon ceste figure.

Pour la main gauche.



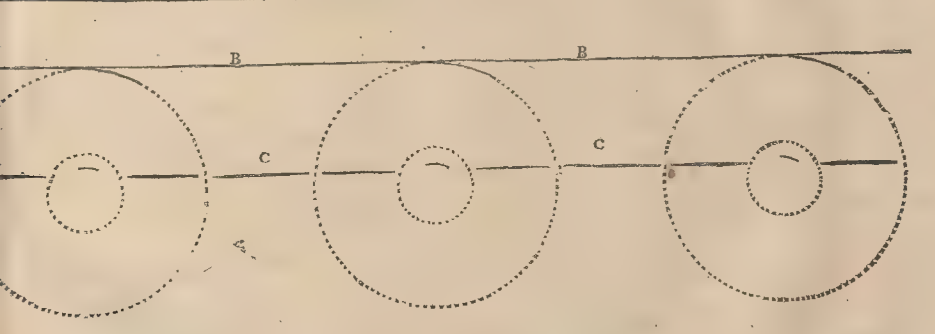
En retranchant peu à peu, & bien à temps les pas que le cheual fait, tãt allant de trauers que par le droit, ceste proportion d'escole se pourra arrõdir, iusques en sa perfection : ce qui se peut facilement comprẽdre, par la pratique des reigles precedẽtes. Et si le cheual au lieu d'estre trop leger, est si pesant & si dur à l'appuy de la main, que ceste reigle ne le puisse suffisamment alegerir, elle se doit faire selõ l'autre figure d'icy apres: assauoir, que le cheual allant de costé, comme i'ay dit, & se treuuant arriué des pieds de deuant, cõme sur la lettre O, on le reculera, iusques à ce qu'ils soyent sur la lettre A, & ceux de derriere sur le C, & de là, il le faudra tourner court au pas, vn quartier de volte, iusques au B, continuant la chose mesme, de quartier en quartier, gardant l'ordre de ceste figure: & du mesme style l'arrondir peu a peu, à mesure que le cheual se rendra leger & facile: & par ces moyens bien pratiquez, on verra en peu de temps des effects fort profitables. Sur tout, il faut empescher qu'en reculant ny en tournãt, le cheual ne porte la croupe trop en dedans ny la teste tant soit peu en dehors.

Pour la main gauche.



Parce que ie m'asseure, qu'il se pourra souuent trouuer des cheuaux rusez & coleres, tant desobeissans, dépiteux & obstinez, que ces leçons (quoy qu'elles ayent beaucoup de singuliers effects, qour l'obeissance de la crouppe) ne suffiront pas à la tenir assez subiecte dedans la volte, sans que l'action du cheualier en soit trop occupee & contrainte, ie veux qu'on exerce aucunesfois le cheual de tel naturel, au long & pres d'vne longue & droite muraille, & qu'en passegeant iustement la volte, on la luy face releuer & resoudre sur son air, ayant la teste presque au droit, & face à face de la muraille (hors mis vn pas ou deux pour mieux prendre l'air de ces battues sur le tour) & que soudain qu'il aura serré la volte, au mesme lieu, qu'il l'aura commencee, on le pousse & chasse en dedans & de trauers, auec l'esperon, le nerf, & le soustien du caueſſon du costé hors la volte, luy tenant cependant le front, droit à droit, & assez pres de ceste muraille: & quand il aura obey, cheminant librement ainsi de costé & de trauers, ordinairement enuiron six pas, il le faudra tourner tout court à la main mesme sans l'arrester, le remettant encore à son air, & luy faisant faire vne autre volte releuee, semblable, commencee & finie, face à face de ceste muraille, & à l'instant, s'il a trop eslargy la piste des pieds de derriere, le chastier & rechasser de nouueau du mesme costé, pour aller continuer & refaire plusieurs fois, s'il est besoin, la chose mesme, sans toutesfois accabler tant les forces, & les esprits du cheual, qu'il se rebute, fauilisse, ou desespere.

Figure pour la main droite.



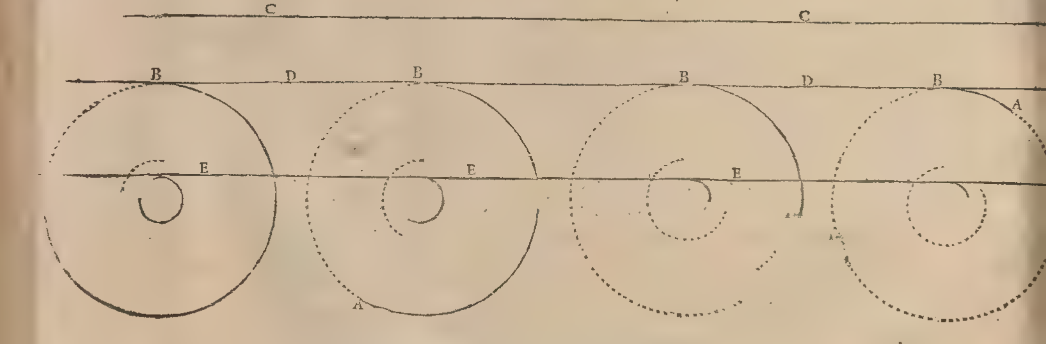
A ligne de la muraille.
B ligne de la piste des pieds de deuant, sur le passege de costé & trauersé.
C ligne de la piste des pieds de derriere, sur iceluy passege.

Encores aduiendra-il aucunesfois, que nonobstant l'estroite subiection de ceste reigle, le cheual extremement malicieux & desobeyssant, desrobera en quelque façon peu, ou beaucoup la crouppe en dehors, des aussi tost qu'il commencera à tourner, partant de la contrainte de la muraille, & par ceste action falsifiera la volte en eslargissant la piste des pieds de derriere, iusques à ce que pour la serrer, il se voye encores reuenu pres de ceste muraille, qui par necessité le r'assemblera & redressera, estant face à face d'icelle: ou s'il ne s'oppose par ce moyen à la iustesse, & facilité de la volte, il appesantira malicieusement, ou retiendra & refusera tout à fait les mouuemens releuez des espaules: ou comme de rage abandonnera tellement son action generale: sur l'appuy de la main, que le Caualerice tant soit-il nerueux, n'en pourra bonnement supporter le poids ou la dureté.

Or en quelque sorte que par tels moyens, le cheual contrarie ou se defende, le

Caualerice doit vser bien à propos, de quelques chastimens propres & ordinaires, afin seulement de luy faire sentir & cognoistre, qu'il n'est pas exempt de la punition de ses fautes malicieuses. Car d'entreprendre de le contraindre du tout, à l'obeyssance & facilité de l'air, & de la iustesse, d'vne leçon de patience & de memoire, à force de coups, de tourmens & de trauail, cependant qu'il sera en ceste humeur tant aduste & maligne, cela pourroit paraduenture reussir, ayant affaire à quelque cheual, qui eust plus de force & de disposition, que de fougue & de courage: mais estãt colere, sensible & courageux, il suruiendroit facilement vne telle egalité entre la desobeyssance & le chastiment, qu'il en naistroit non seulement le hazard, d'auilir & rebuter du tout le cheual: mais aussi de luy amener tel accident en la santé, que peut-estre, il en vaudroit moins toute sa vie, ou se perdroit tout à fait. Il vaudra dõc mieux rechercher en l'art, les expedients plus asseurez: à sçauoir qu'au lieu de hausser le cheual, comme i'ay dit, en prenant la volte, partant de la face de la muraille, on le meine doucement par son iuste passage bien obserué, iusques à la lettre A, qui est marquee cy apres en la premiere figure, & qu'arriuant à ladite lettre, on le mette auec peu d'ayde, legerement & lentement à son air, pour d'iceluy serrer la volte, en se rendant iustement au droit de la muraille ou se void la lettre B, le faisant apres aller de costé & de trauers, & le remettant sur la volte, selon la susdite reigle, & à mesure qu'il s'appaisera & s'asseurera, il faudra subtilement augmenter les temps de son air releué, gaignant par la patience peu à peu, sur le iuste espace de la volte, iusques à la perfection d'icelle, comme il est icy figuré.

Pour la main droite.



C ligne de la muraille.
D ligne du passege des pieds de deuant, allant de costé.
E ligne de la piste des pieds de derriere, sur iceluy passege, de costé.

Par ces quatre ronds, ie n'entens pas que la volte releuee, doiue estre entierement fournie en quatre fois, c'est seulement vne demonstration abregee, par laquelle on peut comprendre l'ordre de ceste regle. Mais en l'execution, il faudra gaigner pied à pied, les batuës de l'air du cheual, sur son iuste passage, & aucunesfois les diminuer selon qu'il se disposera, bien ou mal à l'obeyssãce: & partant le nombre des tours ne doit estre obserué que par le bon iugement du Caualerice.

Selon que le cheual pratiquera facilement le styl de ceste reigle de volte, il luy faudra sagement augmenter en icelle, l'ordre du manege releué de quartier en quar-

tier sur son passege, sans rien alterer, doublant peu à peu, & en fin triplant ou plus s'il se peut les voltes entieres, par les mesmes moyens, & tout ainsi que i'ay dit aux reigles precedentes, diminuant aussi ou eslargissant peu ou beaucoup l'ordre susdit, selon qu'on cognoistra que le cheual s'estonnera de la trop forte leçon, ou qu'il se disposera à ne vouloir plus consentir à la franchise de l'air, ou à la subiection limitee de la iustesse: Car vne des maximes, que le Caualerice doit obseruer plus curieusement, en toutes ces reigles & leçons, est de conseruer tousiours le courage & la memoire au cheual apprehensif, & de bonne inclination, & de preuenir & diuertir celuy, qui est colere aduste & bizarre, des fantasies licencieuses par lesquelles, il se peut opposer & defendre à l'obeyssance, & aux reglemens de la bonne escole.

PAR toutes ces considerations ioinctes aux bons effects des susdites reigles, sans doute le bon Caualerice reduira en peu de temps le cheual, à la perfectiō qu'il pourra paruenir. En fin les effects de ces leçons bien pratiquees, assemblent les forces du cheual, luy assubiectissent la crouppe, luy arrestent la memoire, luy asseurent la teste, la bouche & la queuë, & par mesme moyē l'alegerissent, pourueu que le Caualerice soit bien fondé, & qu'il aye l'ayde & l'action de la main subtile & temperee, ensemble tous ses autres mouuemens fermes, faciles & diligents. Mais aussi les mesmes leçons peuuent endurcir & retenir la facilité du tourner, n'estans aucunesfois eslargies, & souuent finies au trot, ou au galop, sur vne ronde & seule piste, cōme ie viens de dire, principalement quand le cheual est trop chargé d'espaules, ou quand il a le col naturellement dur ou tendu. Voila pourquoy i'ay dit en diuers lieux, que notāment la facilité des voltes releuees & plus iustes, doit naistre du manege terre à terre, diligent & resolu.

POVR ASSOVPLIR ET RESOVDRE SVR LA VOLTE, *l'action du cheual d'escole, sans le des-adiuster, quand par quelque accident contraint ou mutation malicieuse, il endurcit le mouuement des espaules, le col & l'appuy de la bouche deuenant entier en son manege plus iuste & plus obserué.*

CHAPITRE XXXI.

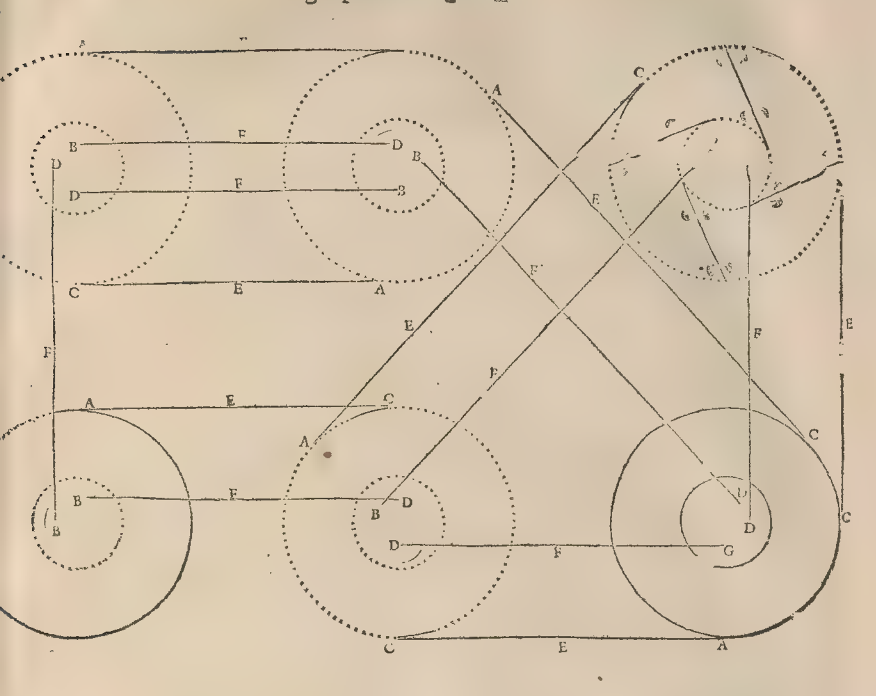
QVAND le Caualerice impatient veut haster, & precipiter l'ordre des plus iustes leçons sur les voltes, sans quelquesfois les eslargir, donnant loisir au cheual de les comprendre & pratiquer, pour peu à peu le disposer, de l'vne en l'autre, en leur perfectiō, sans doute au lieu de l'adiuster & resoudre, il luy dōne plusieurs occasions cōfuses: principalement de se serrer & se faire entier: à cause que la plus part des chastimens plus estroits, estans ordinairement faits du costé hors la volte, & en peu de temps trop continuez, le conuertissent en tels desordres, que le cheual colere & sensible, en pert la patience, & s'il est fort apprehensif & melancolique, il s'intimide de faço, que aucunesfois en vne caualcade, il semble que l'vn & l'autre ne recognoissent plus les vrayes proportions, & libres mouuemens du iuste manege des voltes, & qu'ils ne se souuiennent que seulement de ceder trop craintiuement aux chastimēs, le seul soupçon desquels les serre si fort de costé dedans la volte, qu'ils en deuiennēt durs à la main, & entiers. C'est en quoy le Caualerice encores mal fondé en son art, peut apprendre qu'il luy vaut mieux se tenir à l'ordre des reigles plus cōmunes, que d'entreprendre celles, qui ne peuuēt bien reüssir qu'à ceux, qui ont ensemble, beaucoup de iugement, de sçauoir & de pratique.

Povr remedier à tel accident, qui est l'vn des plus contraires, à la franchise de tous les plus beaux maneges, l'on doit communément vser du trot libre & estédu, & souuent du galop resolu, chassant de l'vn ou de l'autre, le cheual sur la volte d'vne piste, par l'action libre & auancee du bras, & de la main de la bride, & par les chastimens ordinaires, mesmes de l'esperon du costé qu'il s'estrecit, & souuent de la gaule sur le nez hors la volte, toutesfois discrettement: car par ce moyen, il se peut resoudre & diuertir des impressions ou mauuaises habitudes, qui le font retenir, endurcir, & trop serrer. Neantmoins puis que la iustesse des reigles plus estroites, aura desia esté cause de ceste fausse mutation, le cheual apprehensif, ou malicieux, pourra facilement reuenir à la mesme faute, quand apres on le voudra restrecir: à cause dequoy on doit aucunesfois pratiquer vne autre reigle, propre à le faciliter sur la volte, sans luy des-vnir les forces, comme il pourroit aduenir en luy donnant la susdite liberté du trot, & en le chassant & abandonnant au galop sur la volte d'vne piste.

Or dóc en quelque endroit de la volte, que le cheual endurcira plus fort l'appuy de la bride, soit au passege, ou en maniant de son air releué, tenant le col trop bandé, & retenant les vrays & necessaires mouuemens des espaules, auec le courage fingard & desobeyssant, ou du tout auily, & se serrant, portant ou tenant tout le corps d'vne piece, dedans ou au trauers la volte, pour ne la vouloir fournir ny regarder: Lors ie veux qu'au lieu de le determiner au trot ou au galop, sur vne pl⁹ large piste de la volte, on le chastie du costé qu'il se trouuerra ainsi dur & entier, le poussant au pas de trauers, & assez rudement de l'autre costé auec l'esperon, le nerf, & l'ayde du caueçson, seulement tant qu'il sera besoin seló son obstination: & que soudain qu'il aura cedé à ce chastiment fait de costé & de trauers, on le remette á l'ordre de son manege en la place qu'il se rendra plus obeyssant & leger, selon l'ordre qui se void representé, par la figure cy apres.

Povr bien comprendre ceste figure, il faut auoir en memoire les proportiós des voltes precedentes, iustes & redoublees, soit de celles où le cheual tient les quatre pieds dessus vne seule rondeur, ou celles ausquelles la piste ronde des pieds de deuát, & celle de ceux de derriere, se font separément l'vne dedans l'autre: & qu'en quelque endroit d'icelles, qu'on aye voulu chastier le cheual entier, en le poussant de trauers hors la volte, auec l'esperon & le nerf, ce soit maintenant cóme en partant les pieds de deuãt du lieu de la lettre A, & ceux de derriere de la lettre B, cedañt au chastimét en s'eslargissant de costé, sans se departir des lignes droites & trauersees, iusques aux lettres C, & D, qui signifiét le lieu auquel le cheual cósentira à ce remede & chastiment, & là où pendant ceste obeyssance, il le faudra ramener tout court & remettre à son manege, soit de pas ou par les batues de son air releué, où au trot sur vne piste pour continuer à la main mesme qu'il aura fait la difficulté, recommençant & refaisant les semblables chastimens, sur tous les lieux que le cheual s'endurcira, & se mettra en la susdite defence. Et s'il a l'appuy de la bouche trop dur où pesant, la commodité d'vne muraille sera fort vtile, pour l'alegerir, finissant souuent les voltes ou luy tenant le front pres de la muraille, & soudain le faisant aller de costé face à face & au long d'icelle.

Figure pour la main gauche.



E piste des pieds de deuant, sur le passege trauersé de la lettre A, iusques au C.
F piste des pieds de derriere, sur iceluy passege, trauersé de la lettre B, iusques au D.

Le bon Caualerice iugera facilement, que ceste reigle bié pratiquee sert de remede au cheual d'escole, qui par quelque accident se fait entier: qu'elle luy tient les forces vnies, à cause qu'il ne peut aller iustement de costé, sans se raccourcir: qu'elle luy interrompt l'action faulse & retenuë de la crouppe, par laquelle il s'endurcit, & se retiét refusant de tourner libremét, d'autant qu'il est ainsi poussé sur le costé opposite: qu'elle luy attire la teste auec le courage dessus la piste de la volte mal-aysee, par l'importunité & la douleur des chastimens, mesmes de ceux de l'esperon, faits seulemét dedans icelle, & souuent pres des espaules: qu'elle ne le peut desadiuster, estát ordinairement soustenu du ferme & temperé appuy de la main, & par consequent tenu en posture raccourcie & assez subiecte. Toutesfois il se trouuerra aucunesfois des cheuaux tant obstinez, estonnez ou confus, que ceste reigle ne leur apportera pas beaucoup de facilité, mesmement si elle est trop continuee, sans estre aux bõnes occasions relaschee & eslargie: partant il sera necessaire de l'arrondir souuét au trot ou au galop, à l'instant que le cheual aura librement cedé de costé, mesmes en finissant ces leçons & chastimens seueres. Car apres par ce moyen, il en apprehendera moins l'estroite subiection, & y reuiendra plus librement aux caualcades suiuantes. En fin ceste reigle obseruee auec bon iugement, sans doute apportera beaucoup de bons effets à la facilité de la volte.

ADVERTISSEMENT NOTABLE POVR LA CORRESpondance qu'on doibt obseruer aux actions ordinaires du caueſſon, auec celles de la bride, en exerçant les cheuaux encor mal aſſeurez aux bons maneges.

CHAPITRE XXXII.

EN dreſſant les cheuaux d'eſcole, on peut faire facilemẽt deux erreurs fort communes: l'vne vſant trop de la contrainte de la bride, negligeant la pluſpart des aydes du caueſſon: L'autre en s'attachant trop aux cordes & à l'appuy du caueſſon, laiſſant preſque du tout inutiles les bons effects, qui neceſſairement doiuent naiſtre de l'action de la bride, meſmement en tournant de chaſque coſté. Par la premiere de ces fautes le cheual, qui a l'appuy plus qu'à pleine main, eſt ordinairement vlceré en la bouche, & à la barbe. Et de l'autre viẽt que le cheual de quelque naturel qu'il ſoit, ſe trouue dur ou entier, quand on le veut faire manier ſans caueſſon. C'eſt pourquoy ie deſire, que le Caualerice ſe ſouuienne & tiẽne pour maxime, qu'en tous les mouuemens de la main, qui ſeruent pour aduertir le cheual en maniant de la volonté du cheualier, l'action du caueſſon doit eſtre touſiours ſuiuie de celle de la bride propre au meſme effect: Car l'vtilité du caueſſon eſt de guider & attirer le cheual poulin ou ignorant, à la facilité des iuſtes mouuemens de la main de la bride. Ceſte experience ſe void & ſe ſent lors, que l'on eſt deſſus le cheual, qu'on a accouſtumé, d'exercer auec le caueſſon ſans l'obſeruation de ſes preceptes, lequel parera legerement auec la ſeule bride, finiſſant & retenant la violẽce d'vn partir de main furieux, ou d'vne courſe pouſſee à toute bride, parce que d'ordinaire en tel ſubiect l'action des rennes & celle des cordes auront eſté faictes neceſſairement enſemble. Mais le voulant faire manier, ſans doute il ſe trouuera ſouuent dur ou entier. A cauſe qu'auparauant on luy aura apprins à tourner par l'action du caueſſon, ſans que les rennes ayent aydé, que ſeulement à luy tenir la teſte ramenee.

POVR



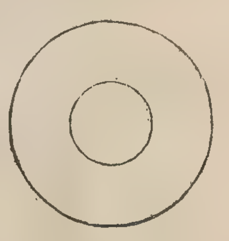
POVR ADIVSTER ET BIEN AFFINER LE MANEGE DV CHEVAL QVI AVRA ESTE DRESSE' AVX VOLTES RELEVEES ET REdoublees à demy-air, ſelon les regles precedentes, ou autrement.

CHAPITRE XXXIII.

PLVSIEVRS perſonnes diſcourans à leur ayſe de ceſt art, ſe meſlent de bien iuger les vrayes iuſteſſes des plus beaux airs, & maneges de nos eſcoles: que s'ils ſçauoient en combien d'actions, & de proportions ſubtilement gardees, conſiſte la perfection d'vn tel exercice, la pluſpart de ceux, qui le penſent bien entendre en parleroient peut eſtre moins hardiment, qu'ils ne font deuant les bons maiſtres. Ie diray d'auantage que, entre ceux qui ſont tenus pour excellens Caualerices, il y en a peu, qui ſoient bien capables de la iuſte pratique de telles proportions, quoy qu'ils ayent long temps trauaillé, & acquis beaucoup de ſçauoir en leur art. Car l'obſeruation facile de ces iuſteſſes eſt vne partie particuliere, qui ne ſe laiſſe pas comprendre à tous les eſprits qui les recherchent: & qu'il ſoit vray, l'on voit ordinairement par toutes les bonnes eſcoles aucuns cheuaux differemment mal nais & vicieux, qui par les moyens du bon maiſtre, ſont en fin rendus paiſibles, reſolus & bien manians, i'entends fermes de bouche, de col, & de teſte, fort obeyſſans au parer, & à tourner également à chaſque main. En quoy à la verité, il faut confeſſer que ce ſont preuues tres-apparentes, de la ſuffiſance du bon Caualerice. Mais ſi eſt-ce qu'apres tout cela, il y a beaucoup à dire, que tous obſeruent la iuſteſſe ſi exactement & facilement qu'elle ſe doibt, & que ie deſire qu'elle ſoit gardee. L'on ne void non plus en ce temps que fort peu de cheuaux, qui ſe puiſſent bien adiuſter & finir, ie dis meſmes au Royaume de Naples, où ſont les harats, qui en ſouloyent tant produire, & ie feray entendre d'où cela procéde, en lieu plus expres, afin qu'on ne s'eſbahiſſe plus s'il y a maintenant peu de cheuaux bien dreſſez en France, où la Caualerie ſe void ordinairement, & long tẽps y a, occupee en d'autres exercices, qu'aux plus beaux & delicats airs, & maneges de nos eſcoles: auſſi les meilleurs Caualerices ne ſeruent plus auiourd'huy aux eſcuyries de la pluſpart des grands, que comme d'inſtruments pour gouuerner les cheuaux, & les faire bien penſer.

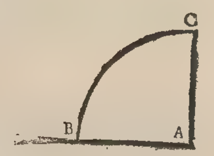
OR pour entrer au ſtyl des reigles, qu'il faut garder en la perfection des iuſteſſes, plus obſeruees ſur les voltes ayrees & redoublees, ie veux premierement aduertir le Caualerice, qu'il ſera mal-ayſé que le cheual y puiſſe bien paruenir pour y durer long temps, ſi de ſon naturel, il eſt fort impatiét & colere: parce que les inquietudes

luy feront communement faire plusieurs mouuemens diuers & inégaux. Et par maxime, il est presque impossible de tenir long temps en iuste escole le cheual, qui durant son exercice plus obserué tient ordinairement le courage occupé & tendu ailleurs, qu'aux leçons qu'on luy donne: il faut donc necessairement qu'il soit patient & aucunemẽt memoratif, & pour bien soustenir & fournir l'effort du manege gaillard & releué, il doit aussi estre nerueux, & bon à la main: outre ce, premier que l'estrecir sur les plus iustes proportions des voltes, il doit estre bien asseuré de teste & de bouche, & sur tout bien esbauché, à l'air & au manege, qui se rapportera mieux à sa disposition & gaillardise naturelle. Estant ainsi complexionné, & ayant desia vne assez bonne pratique d'escole, le Caualerice luy pourra affiner, & resoudre son air & son manege, en le mettant premierement au iuste passege des voltes, & luy faisant faire la piste des pieds de derriere, dedans celle de ceux de deuant, luy tenant le col, & le corps droit & ferme, sans le trop raccourcir, ny le laisser trop des-vny: mais gardant diligemment l'ordre cy deuant expliqué dessus ceste figure, & sur tout le faisant regarder sur sa piste.

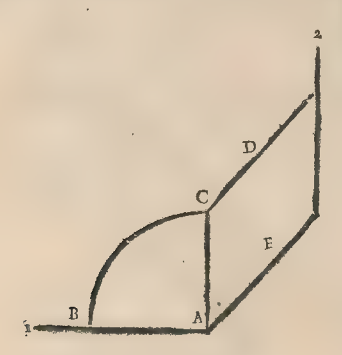


Si le cheual desia dressé ou nouueau apprentif (toutesfois libre au manege de galop) n'a encor recognu la iustesse de ce passege, il la luy faudra apprendre par les leçons precedentes, qui se rapporteront plus à son naturel, & comme il se peut aussi en peu de caualcades, par ceste autre regle proprement praticquee. Sçauoir est, que le cheual estant des quatre pieds ensemble comme sur vne droicte ligne, on luy fera faire au pas vn quartier de volte commencé, en partant les pieds de deuant du lieu, où se void la lettre B. & finir sur le point de la lettre C. en vne autre ligne droicte, sans que les pieds de derriere se soient partis de l'espace où se voit la lettre, A. tout ainsi que i'ay dict & figuré cy deuant en diuers lieux.

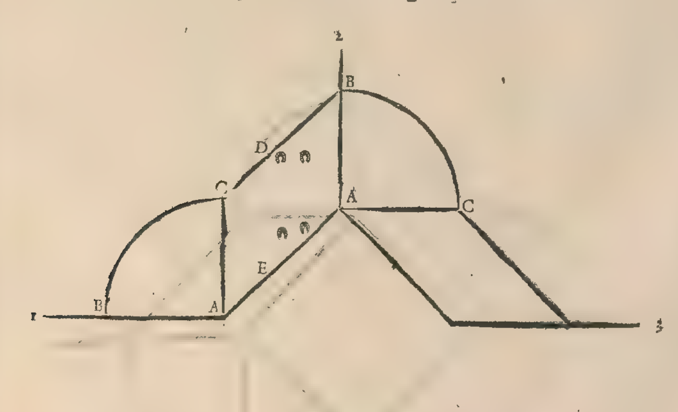
Pour la main droicte.



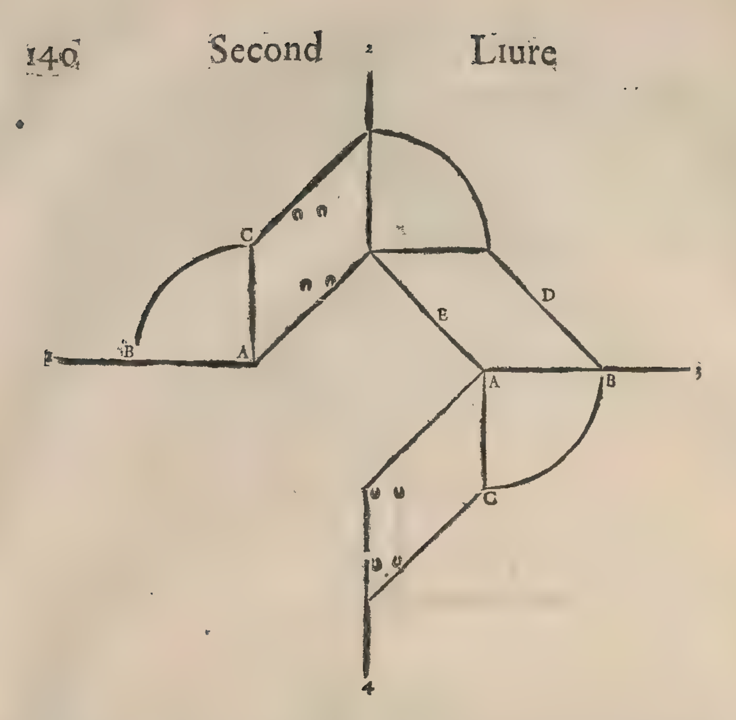
Sovdain qu'il aura bien proportionné ce premier quartier de volte, gardant aux pas l'ordre assez expliqué cy deuant, on l'aduancera en le faisant cheminer de biais : C'est à dire en auant & de costé comme iusques sur vn' autre ligne droicte pareille à la premiere, les pieds de deuant faisans leur piste, comme sur le tret marqué D, & ceux de derriere sur l'autre tret marqué E, ainsi qu'il est representé par cest'autre figure, empeschant sur tout, qu'il ne se retiéne trop & quil ne plie le corps ny le col, & mesmes qu'il ne tienne la teste, le regard ny le courage sur le costé opposite.



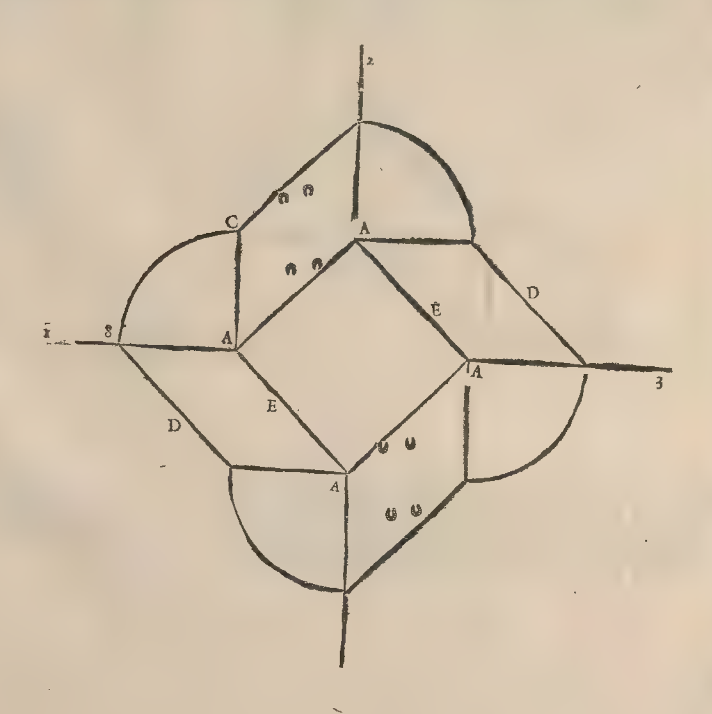
Estant iustement arriué sur ceste seconde ligne, si le cheual est fort impatient il le faudra arrester & retenir droictement en icelle quelque espace de temps : & s'il obeit sagement & sans fougue, il ne sera besoin de l'arester, mais soudain que les quatre pieds seront precisément sur laditte ligne secóde, on luy fera refaire du mesme pas vn autre & semblable quartier, & puis on l'aduancera alant en auant & de costé, comme auparauant, selon ceste autre figure.



En ceste troisiesme ligne, il faudra aussi faire vn troisiesme quartier du tout pareil au premier & second, aduanceant apres le cheual par vn' autre semblable piste, comme iusques à vne quatriesme ligne, ainsi qu'il se void cy apres.

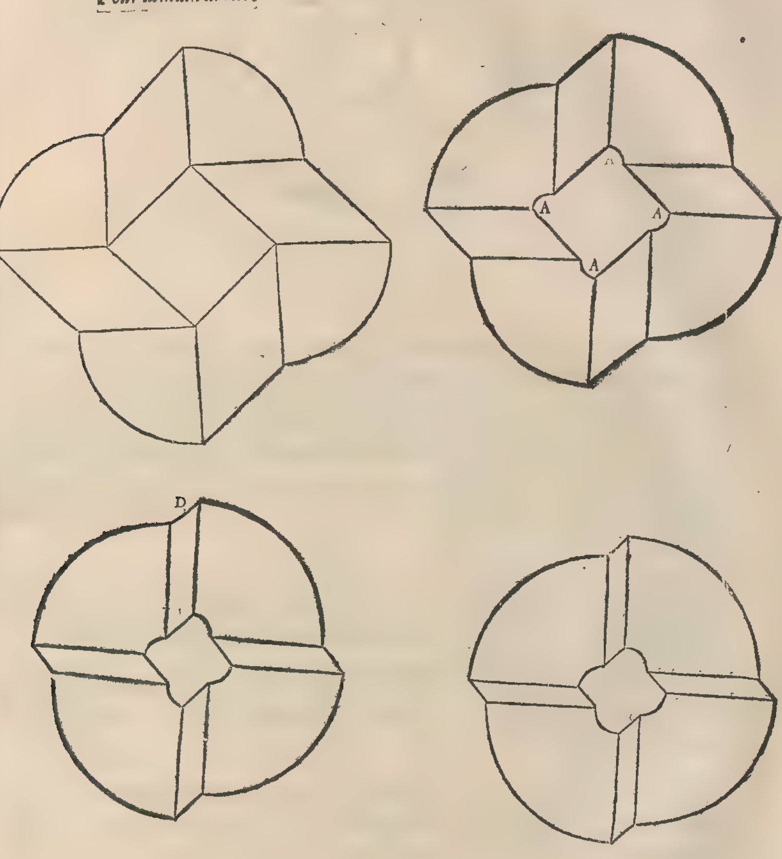


Povr finir cefte premiere figure, il faudra encor faire femblablement vn autre quartier, alant apres reprendre la place de la premiere ligne, en faifant cheminer le cheual en auant & de cofté, comme aux autres piftes, marquees, D, E.



Il faudra continuer ceste leçon, iusques à ce que le cheual l'aura comprinse, & qu'il la fera sans difficulté, apres on la pourra arrondir, en retranchant peu à peu les pas qui auront esté faits en auant & de biays, & à mesure qu'on approchera les quartiers, il faudra aussi croistre vn peu leurs espaces, tant par la piste des pieds de deuant, que de ceux de derriere, comme il se peut voir par ces quatre figures de suitte.

Pour la main droite.



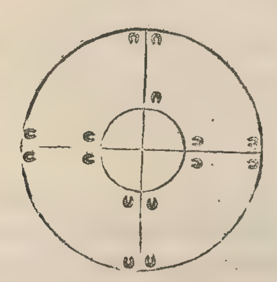


En ces leçons on doibt obseruer l'egalité des pas, tant en tournant, qu'en alant de biays, tout ainsi que i'ay dict parlãt de quelques regles precedentes, & principalement il faut empescher que le cheual ne s'accule, ny s'eslargisse, & ne se retiéne, ne se haste trop en faisant les quartiers: Et en alant de biays, qu'il ne chemine plus ny moins de costé qu'en auant, & que la croupe ne demeure en arriere, ny s'aduance trop: mais qu'elle accompaigne les espaules par vne droicte posture, selon ce, qui se peut iuger par les lignes des quartiers, & les fers pourtraicts sur les distances desdits quartiers & sur les lignes marquees D, E.

Ceste regle bien pratiquee apporte telle brieueté, que si par le moyen d'icelle le Caualerice ne rend le cheual libre & iuste au passege des voltes redoublees & plus parfaictes, en trois caualcades au plus, sans doubte il y aura quelque deffaut en sa capacité, encor' que le cheual n'ait iamais esté adiusté en aucun passege estroict: & quoy qu'il soit fougoux ou ramingue & de foible ou dur appuy de bouche, pourueu toutesfois, que desia il trotte & galoppe librement à toutes mains assez estroittement.

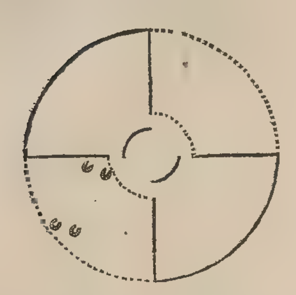
Ayant bien apprins au cheual ceste proportion ronde & double, il luy faudra faire recognoistre quatre quartiers en icelle, comme i'ay dit aux reigles precedentes, & qu'il est cy apres de nouueau figuré, assauoir en le tenant ferme, & luy faisant paisiblement faire droit dessus la ligne de chacun d'iceux, communément deux ou trois battues de son air, sans l'acculer ny trop auancer: & puis suyure l'ordre du passege, ainsi de quartier en quartier, gardãt le nombre des voltes à chasque

main, ſelon que le cheual obeïra à la leçon, & qu'il l'a comprendra: & changeant de place, ou continuant ceſte leçon, ſans partir d'vn lieu obſerué, ſelon l'inquietude ou la patience, que le Caualerice luy recognoiſtra Car il faut touſiours euiter tant qu'il ſe peut les deſdains, & plus grands deſplaiſirs, qui peuuent ſuruenir au cheual ſenſible, en toutes ces reigles de memoire & de iuſteſſe, principalement aux commencemens.



APRES que le cheual aura ainſi recognu le circuit limité de ſa leçon, il le faudra mettre à ſon air releué deſſus la iuſte piſte, & d'iceluy luy faire faire vn des quartiers, & puis vn autre de pas, & apres vn autre par ſes battues: & encores vn autre de pas, l'arreſtant vn peu de temps deſſus chaſque ligne des quartiers, où il finira ceux qu'il aura releuez: continuant patiemment ce ſtyl, d'ordinaire trois voltes, & plus ou moins, s'il eſt beſoin à chaſque main, (premier que changer) ſans haſter ny interrompre la meſure de ſon vray air releué, ny l'ordre du paſſege apprins & bien obſerué, ny falſifier les iuſtes proportions de la volte repreſentee par la figure, qui ſe void cy apres. Et pour bien comprendre ces proportions, il faut pluſtoſt auoir leu, & bien entendu l'explication d'aucunes reigles precedentes, qui apprennent que toutes les fois, que le cheual ſe met à ſon air releué deſſus la volte, il raccourcit beaucoup ſon plan naturel & ſa poſture, de laquelle il faict le iuſte paſſege, & que neceſſairement il porte le corps, comme de biays dedans la rondeur de ſa piſte, tant qu'il ſouſtient ſon manege releué, ſelon les plus belles reigles: & qu'en finiſſant leſdittes battues, les pieds de derriere reculent à l'inſtant, reprenant leurs piſtes du iuſte paſſege, i'entends ſi le Caualerice, qui exerce le cheual, eſt diligent & capable d'effectuer toutes les leçons contenues en ce ſecond Liure.

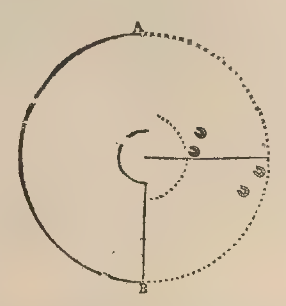
Pour la main droicte.



QVAND le cheual aura comprins, & bien pratiqué la leçon susdite, il luy faudra faire fournir de son air, deux quartiers de suite, qui feront vne demy-volte, cōmençant à la lettre A, & l'arrester vn peu de temps (soudain qu'il l'aura finie) comme dessus la ligne de la lettre B, qui se void cy apres figuree: sans s'amuser à luy faire batre plus d'vne mesure ferme, pour luy redresser le corps dessus la ligne droicte, pourueu que l'air d'icelle mesure, iuste & nettement battu: & si par icelle battue, il ne peut estre bien redressé, il le faudra adiuster au pas, en le chastiant discrettement, ou le menassant du costé qu'il manquera ou qu'il aura manqué: car par ce moyen il recognoistra en peu de temps, sans s'endurcir, estrecir ny acculer, qu'en serrant la demy volte, il se doit rendre des quatre pieds, iustement dessus la droite ligne au premier temps d'apres celuy, dont il y sera arriué des pieds de deuant.

POVR esclaircir la cause, pourquoy ie veux que le cheual ne face en ceste reigle, qu'vn temps ferme en serrant la demy-volte: c'est par ce, que s'il estoit accoustumé d'en faire d'auantage, il feroit apres plus de difficulte à continuer son air, en tournant & en augmentant l'ordre de ses lecons sans s'arrester.

Pour la main droicte.



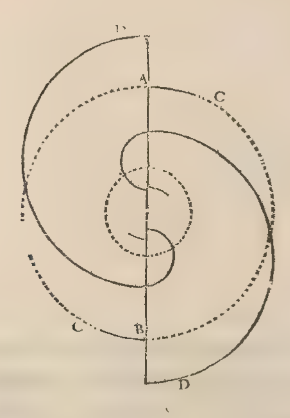
SI le cheual n'a bien obserué les iustes proportiōs, & facilité de ceste demy-volte il le faudra doucement r'amener (sans passer que fort peu plus auant) par l'ordre du iuste passege & sur la mesme piste, iusques dessus la ligne de la lettre A, dont il

sera desia

sera desia party releuant son air: en laquelle y estant bien adiusté, on luy fera recommencer par vn ou deux pas, la mesme demy-volte, & l'acheuer de nouueau par son air, dessus la ligne de la lettre B, le r'amenant encores apres, s'il n'a assez bien fait, par la piste du susdit passege, pour refaire la chose mesme: continuant ainsi ces retours & reprinses, iusques à ce qu'il aye iustement & nettement releué, resolu & bien proportionné, la demy-volte releuee, ou pour le moins, le mieux qu'il se pourra, selon sa capacité: & apres l'auoir caressé, il faudra passer outre dessus la rondeur de la volte, luy faisant faire autant à l'autre moitié de la prochaine figure, qui se verra cy apres: & pour l'attirer plus facilemét à la iustesse de ces demy-voltes, il faudra à tous les commencemens d'icelles, le faire doucement cheminer vn pas ou deux dessus la piste arrondie & adiustee, & en ce temps luy tirer vn peu la teste du costé qu'il tournera, auāt que le mettre à son air, ny que luy permettre qu'il s'y mette de soy: & mesmes luy laisser faire assez lentement la premiere battuë.

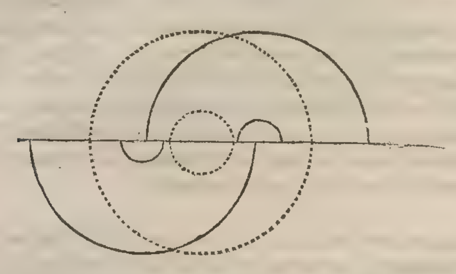
Ceste reigle sera ainsi continuee de demy en demy-volte, iusques à ce qu'il soit temps de changer de main, pour en faire autant à l'autre costé, assauoir lors que le cheual aura librement respondu, & satisfait à ceste leçon, par les iustes mouuemens du cheualier: mais il ne faut pas le tourner ou trauailler si longuement & seulement à vne main, que le desplaisir luy face naistre quelque vice. Sur tout, il faut empescher qu'il ne se haste en faisant son passege, ny estāt à son air releué, car comme i'ay desia dit ailleurs, & que ie veux expressément redire, c'est vne maxime notable, que toutes les fois que le cheual voudra de soy serrer le passege, ou r'abattre les battuës de son air, premier qu'il aye comprins & pratiqué les proportions de la leçon qu'on luy dōne, il mōstrera en cela vn indice de desplaisir ou d'inquietude, qui le disposera biē tost à deuenir entier ou à se rebuter du tout, si le Caualerice n'a le iugement bon, & l'experience des moyens, qui le peuuent diuertir de ces faux euenemens, au contraire de l'opinion de ceux, qui prennent ceste crainte ou fin garde obeyssance de passege, & ceste confuse prestesse de battues, pour bon commencement d'escole iuste.

Pour la main droite.

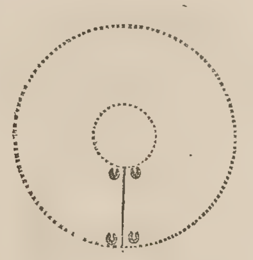


C piste de la demy-volte releuee.
D piste du retour au pas adiusté, pour aller mieux faire ce qui aura esté falsifié.

QVAND le cheual commencera à bien faire ceste leçon, il faudra aucunesfois tourner les testes de la figure, comme elle est cy apres representee, gardant curieusement l'ordre susdit: car par ce moyen le cheual se rendra plus attentif, & se disposera mieux à la leçon suyuante.



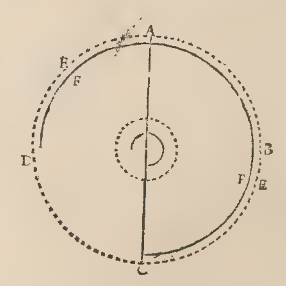
A mesure que le cheual s'asseurera en la facilité de ceste leçõ, il faudra retrancher peu à peu le temps, auquel ordinairement on l'aura arresté dessus les lignes, à toutes les fins des demy-voltes: afin que par la diminution de ce temps, les deux demy-voltes se puissent ioindre, faisant la volte iuste & entiere, sans que le cheual en soit troublé, ny qu'il aye occasion de rompre, ou alterer l'égalité de son air releué: en quoy il est necessaire, que le Caualerice soit patient & subtil au styl & en la pratique de ces reigles: & tout ainsi qu'on aura tenu le cheual quelque temps dessus la ligne, pour (selon ses deportemens) l'asseurer, caresser, auancer, reculer, ou luy rendre la main, ayant bien ou mal serré les demy-voltes, il luy faudra faire de mesmes, quand il aura fourni la volte entiere, premier que la luy faire recommencer: & par tel moyen luy faire continuer son air releué, en ioignant les deux voltes pour doubler, & en fin redoubler son manege.



OR en doublant, & redoublant ces voltes airees & iustes, il faut que le Caualerice aye continuellement les quatre quartiers d'icelles en la memoire, lesquels il doit obseruer en quatre endroits iustement limitez, sur la place en laquelle il donnera ceste leçõ: & toutes les fois qu'il sentira que le cheual falsifiera les iustes proportions de la volte, il l'arrestara tout court dessus le quartier qu'il se trouuerra, le chastiant sage-

ment du costé qu'il aura failly, pour soudain le r'amener, & luy faire recognoistre & reparer sa faute, au mesme lieu qu'elle aura esté faicte, gardant diligemment l'ordre de la figure qui est cy apres: sçauoir que si le cheual en maniant de son air releué, falsifie la volte comme au quartier, qui se void entre la ligne de la lettre A, & celle du B, il le faudra arrester en l'adiustant par vn temps ferme ou deux au plus, droit dessus ceste ligne du B, & à l'instât, sâs le caresser ny retenir d'auâtage, le faire retourner paisiblement au pas, par les pistes du iuste passege, iusques dessus la ligne du D, & luy ayant laissé asseurer vn peu en icelle les quatre pieds, ensemble l'haleine, la memoire & l'appuy de la bouche, il le faudra r'amener par son iuste & susdit passege, iusques à la ligne de la lettre A, & en arriuant des quatre pieds droit dessus icelle, on le remettra doucement & legeremêt à son air, luy faisant refaire d'iceluy le mesme quartier, qu'il aura mal faict, assauoir qui est entre les lettres A, & B, le tenant si proprement aduerty & sujet auec la iambe, la gaule, & la main, que s'il est possible, il ne traine ny se haste, s'eslargisse, ny se serre trop: & si la seconde fois, il ne proportionne iustemêt ledit quartier, il luy faudra encores faire recommencer la mesme & susdite reprinse, ie ne veux pas seulemêt dire deux, ny trois fois, mais bien vne douzaine s'il est besoin, & en fin, iusques à ce qu'il aye iustement & facilement obey: & s'il est naturellement timide ou trop sensible, il ne le faudra pas ordinairement battre à toutes les faulsetez qu'il fera en ces iustesses, car les retours continuez & les reprinses, luy seruiront de chastimens, si l'on y obserue la patience & la diligence requise.

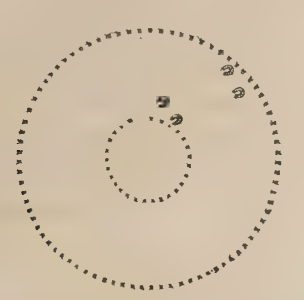
QVAND le Caualerice sentira, que le cheual aura satisfait à la diligence, & iustesse des battuës & du terroir, il passera outre sans interrompre l'egalité de son air releué, ny l'arrester que pour finir la volte, iustement faite & fournie, si ce n'est qu'il le sente manquer en quelque autre quartier, auquel si cela est, il le doit encores de nouueau arrester tout court, & si c'est comme dessus la ligne de la lettre C, il le r'amenera doucement par son iuste passege, iusques dessus la ligne de la lettre A, pour luy faire de nouueau recognoistre, & reparer sa faute en quelque endroit, qu'il l'aye faite.



E piste de l'air releué.
F piste du passege pour retourner à la reprinse du manege releué.

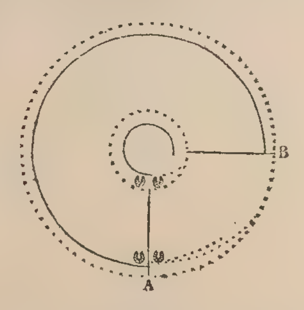
POVR expliquer particulierement pourquoy, ie veux que le cheual reprenne à toutes les susdites fautes, deux quartiers de la volte, n'en ayant falsifié qu'vn: c'est afin que reuenant doucement au pas par le quartier, qui semble estre superflu, le cheual aye plus de loisir, & d'occasion de recognoistre l'endroit sur lequel il aura

failly, que s'il y estoit surprins plus estroictement, & mesmes pour auoir moyen de le mettre plus facilement en posture, & en action d'obeyssance par le iuste passege, auant qu'il soit arriué, ou en arriuant sur l'endroit qu'il aura falsifié : & afin aussi qu'estant acheminé par le passege, iusques au quartier qu'on luy voudra faire releuer & adiuster, il puisse resoudre auec plus de vigueur, & de iustesse son air, & tous ses mouuemens.



Apres que le cheual aura bien recogneu, & fait l'habitude de toutes ces iustes proportions également à chasque main, si le Caualerice luy sent assez de force, de disposition & de franchise, pour soustenir son air releué d'vn mesme nerf, en changeant, reprenant & redoublant les susdites voltes, il pourra commencer à luy aprendre l'action, & la iustesse du changement de main & des reprinses en gardant l'ordre de ceste figure.

Pour la main droite.



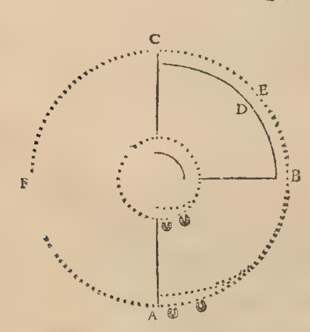
Assavoir, apres que le cheual aura fait deux voltes entieres bien fournies, & finies comme dessus la ligne de la lettre A, il le faudra faire passer plus outre en tournant, le mettant à son iuste passege, & d'iceluy suyure la rondeur de son manege, iusques à la lettre B, à laquelle sans l'arrester on l'aduertira par les communes aydes propres à son air, & principalement celles de la langue & de la gaule: afin qu'il releue legerement ce dernier quartier de volte, & qu'il le serre droictemét sur la ligne de la lettre A, ou les fers se voyét marquez en ceste figure, faisât neátmoins les battues plus basses & moins hardies que l'ordinaire, & tenant les pieds de derriere plus retenus & subiects qu'il se pourra sur leur piste plus estroite, sans estre acculez, au con-

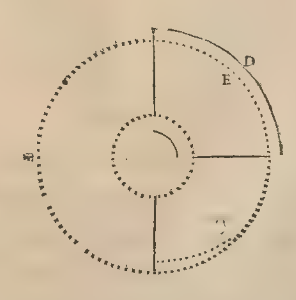
traire presque de la reigle generale des proportions precedétes:afin qu'il aye moyen en ceste occasion d'arriuer plus facilemét des quatre pieds sur ladicte ligne, en serrât ce quartier releué, sans faire à la fin d'iceluy, plus d'vn temps ferme, par le droit iusques à la lettre A, & sans deuancer & desborder le vray circuit de la volte.

Le cheual ayant ainsi bien finy, & serré ce quartier releué sur la droite ligne, & la lettre A, au moyen de ceste batuë, faite par le droit, il luy faudra faire prendre la volte de l'autre main, par la batue suyuante, sans l'arrester ny luy interrompre aucunement la mesure de l'air releué, luy tenant encor les pieds de derriere sur ladite ligne, & en la mesme piste (accompagnant neantmoins les battuës) iusques à ce que le premier temps, & mouuement du changement soit fait: apres lequel on doit remettre les pieds de derriere, sans rompre l'egalité de l'air des battues, au general espace de leur iuste piste, pour mieux accompaigner la disposition du manege, côme il est representé en la figure cy apres.

Si le cheual estant surpris par ceste nouuelle leçon du changement, ne respond librement & nettement aux iustes proportions, il ne le faudra pour cela battre ny menacer: mais le remettre doucement à son passegé, comme sur la lettre B, & d'iceluy passant outre luy faire serrer la demy-volte, sur la lettre C, & soudain le ramener par sa piste encores iustemét & sagement au pas, pour le remettre à son air, en repassant sur le B, faisant le susdit quartier releué, & le finissant sur la lettre A, pour continuer apres le changement de main, tout ainsi que ie viens de dire: & pour faciliter d'auantage (en ceste premiere proportion) l'obeyssance & les mouuemens du cheual, le premier temps du changement de volte, se doit aussi faire plus bas, & vn peu plus auancé que les battues ordinaires du corps du manege.

Pour la main gauche.



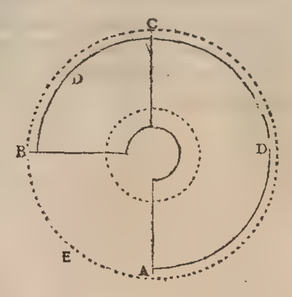


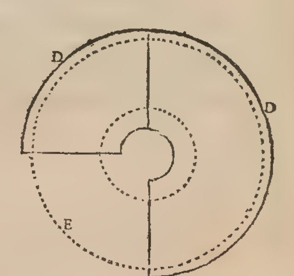
D piste du susdit passege: soit qu'on la vueille faire plus large ou plus estroitte, que celle du manege releué
E piste des battues en tournant plus large ou plus estroitte, que le passege.
F piste generale de la volte releuée & fournie.

La difference de ces deux figures est que en l'vne, la piste de l'air releué ce veoit marquée, tenant le dehors de la volte, & en l'autre la mesme piste tient le dedans, qui ne signifie autre chose sinon que en ces leçons le Caualerice, doibt faire ladite piste plus esttoite ou plus large que celle du passege, selon que le cheual s'appuyera trop ou peu à la main, comme i'ay dit en quelques leçons precedentes.

PEVT estre que de la seconde ou troisiesme fois, ny en vne ou deux caualcades, le cheual ne pourra pas bien comprendre, ou ne voudra librement consentir à la facilité & perfection de ce changement de main : comment que ce soit, autant de fois qu'il manquera en iceluy, soit au temps de son air releué, ou en la iustesse du terroir, aussi souuent le faudra-il r'amener, (par le retour que ie viens de dire) sur la lettre A, le chastiant aucunesfois pour tascher à luy faire reparer sa faute, au lieu qu'il l'aura faite, & gardant tousiours entierement l'ordre susdit : mais quand il obeyra facilement & iustement on le resoudra passant outre, & continuant le cours & tour de la volte commencee, & bien changee, iusques à ce qu'elle soit fournie, doublee, & en fin iustement serree sur la ligne & lettre A, soustenant sur tout l'égalité de ses battues : & soudain il luy faudra encores faire passeger du mesme costé, trois quartiers de volte, iusques à la lettre B, marquee en la figure cy apres : & en le passant surladite lettre, le mettre à son air pour releuer & finir le dernier quartier de ladite volte, sur la lettre A, & puis d'vn mesme temps reprendre la main droite, sur la piste marquee E, selon cest ordre diligemment obserué : l'arrestant s'il est besoin au lieu du C, & mesmes le faire retourner iustement sur la ligne, & sur la lettre A, comme i'ay dit au premier changement, pour recommencer ceste reprinse indifferemment à chasque main, toutes les fois qu'il la fera mal.

Pour la main gauche.





D piste du passege.

LES trois quartiers de volte de pas, qui suyuent en ceste reigle les voltes entieres & releuées, se font afin que le cheual ne se dispose à s'arrester de soy, sur la ligne de la lettre A, l'ayant desia recogneuë, & par consequent, afin qu'il s'accoustume à rendre plus de franchise en son iuste manege : ce styl est aussi necessaire à faciliter l'air, & l'estroite obeyssance du dernier & susdit quartier, afin que par le moyen d'iceluy, le cheual soit moins surprins, & incommodé en ces plus iustes leçons, du changement de main. Mais apres que le cheual aura biẽ recogneu les proportions limitees de ce changement de main, & qu'il aura fait de chasque costé l'habitude, & facilité de l'action, & des iustes mouuemens d'icelles proportions, il ne fera plus besoing de faire lesdits quartiers de pas, & partant il les faudra retrancher du tout, afin que les voltes releuees se fournissent d'vne haleine & de mesme vigueur, égalemẽt doublees, chãgees, & reprises de ferme à ferme, & en fin redoublees, sans que l'air en soit interrompu ny amorty, continuant ainsi iustement le manege, tãt que les forces du cheual en pourront fermement, & gaillardement soustenir l'effort.

Ie sçay que le cheual se resoudra plus facilement, & plustost à ce changement de volte, de ferme à ferme, ne faisant à tous les coups, qu'vne demy-volte releuee à chasque main. Toutesfois, si tel styl est continué, en peu de temps le cheual se trouuerra beaucoup moins libre & determiné, sur le manege des voltes finies & redoublees, qu'il n'aura auparauant esté, & pource ie suis d'aduis, qu'on se tienne à cest ordre dernier.

Si le cheual a l'appuy de la bouche dur, ou trop pesant, les susdites reigles se trouuerront plus profitables, estans faictes aupres d'vne assez haulte muraille : parce que les proportions ausquelles le cheual tirera à la main, ou s'abandonnera d'auantage sur ledit appuy, se pourront commencer & finir, approchant le front du cheual si pres de la muraille, que sans le trop grand effort de la bride ou du caueſſon, il sera contraint de se ramener, serrer & alegerir.

Pour rendre apres le cheual plus attentif à ces proportions, & aux iustes mouuemens du cheualier, il luy faudra faire aucunesfois changer de main, en diuers endroits de la volte, sans obseruer aucun nombre des tours, pourueu que ce soit sur les droites lignes des quartiers : & principalement on l'aduertira, & le disposera diligemment à la iuste & necessaire obeyssance, cependant qu'il fera & serrera le quartier sur lequel on voudra changer ou reprendre les voltes, & mesmes ayant mal changé soudain on l'arrestera, & rameinera patiemmẽt au pas sur la piste de la volte, pour luy faire reparer sa faute en son vray lieu, selon l'ordre des reigles susdites.

Or iusques icy i'ay dit qu'auant changer de main, il faut faire vne battuë droicte & quelquesfois deux dessus la ligne diametralle des voltes, c'est l'ordre commun des bonnes escolles, & la pluspart des hommes de cheual, tiennent que ceste proportion monstre auec la grace, l'obeyssance du cheual bien dressé, en attendant soustenu sur les hanches & dessus vne ligne droitte, l'action & l'aduertissement du cheualier, pour bien changer de main : Ceste reigle est belle & bonne & n'apporte point de confusion, toutesfois il est certain que le plus souuent au lieu qu'on dit que le cheual atant l'action du cheualier, par ses fermes battuës faictes par le droit c'est plustost que le cheualier atant que par icelles, il aye aiusté le cheual, là où il doit estre pour bien changer ou reprendre la volte : Mais pour rendre ses changemens & reprinses de main, en leur vraye perfection, il ne faudra plus attendre que la susdite battuë soit faicte de ferme à ferme sur la ligne diametrale, ains soudain que le cheual en tournant iustement, aura donné des pieds de deuant sur ladite ligne & au temps qu'il arriuera de ceux de derriere sur icelle, le cheualier tournera subtilement la main faisant son changement ou reprinse des voltes. En ceste action ie redits encor qu'il faut curieusement obseruer que le cheual ne se retienne, s'accule & ne se plie, qu'il ne falsifie les rondeurs des iustes pistes, qu'il ne porte ou ne laisse tant soit peu la teste hors la volte, que le premier temps du changement ou reprinse se commence auec la teste du cheual assauoir, en luy faisant regarder le dedans de la volte, sans luy faire ny laisser plier le col, & que ce premier temps soit vn peu moins hault & moins contrainct que les autres, afin que le cheual en obeyssant, puisse mieux & plus gayement distribuer sa vigueur : Il y a peu de personnes qui pratiquent ou comprennent assez facilement ces dernieres proportions, non seulement à cause de la difficulté des iustes & necessaires actions & mouuemens qu'il faut diligemment & nettement obseruer, mais parce qu'elles leur sont incogneues, comme les meilleurs maistres peuuent iuger par les effaits : Car comme i'ay dit cy deuant au lieu que la vraye & facile obseruation de toutes ces reigles & proportions, embellist la posture du cheual & le rend leger, iuste & fort libre en son manege, la fauce pratique des mesmes reigles fait qu'il se met en

extreme fougue, ou qu'il deuient en peu de temps auily, entier ou ramingue, qu'il se plie & porte le col & la teste du tout hors la piste de la volte: actions tres desagreables, fauces & directement contraires à la grace & franchise de tous les bons maneges, & mesmes on void d'ordinaire que ceux qui exercent tels cheuaux, se soustiennent tous panchez du costé hors la volte, aprochant fort du cheual la iambe du mesme costé, & tenant l'autre eslargie & situee comme vn auiron de galere, & encor on leur voit faire certains autres gestes & mouuemens de teste, de corps & de bras, qui font paroistre vne trop grande atention, & qui repugnent aussi à la bien seance & gentillesse du cheualier ennemy de ses mauuaises habitudes & pedanteries de cest art. Ce n'est pas assez d'auoir l'assiette belle, seulement allant au pas, il faut cependãt que le cheual manie de tous les plus gaillards & plus beaux airs, que le cheualier soit droit & libre sur le mitan du siege de la selle, qu'il ne baisse ny tourne la teste & ne face aucune mine desagreable du visage, ny mauuais geste des bras, que les iambes soyent également droites & tendues, sans faire l'escarquillé ny le caigneu. Que s'il est besoing d'empescher que le cheual se serre ou s'eslargisse en maniant, ou se iette de costé, allant par le droit, ce soit en le pressant de l'estrieu, de l'esperon, ou seulement du gras de la iambe necessaire, sans que l'autre parte de sa iuste situation ny le corps non plus: Ce sont obseruations à la Danuille tres-belles, & qu'il faut par vn bon heur auoir veues & considerees en leur merueilleux subiect pour les pouuoir bien obseruer, & sans icelles, il est impossible de bien sentir les vrayes iustesses des voltes, ny d'y pouuoir long temps maintenir le cheual bien dressé: Car si cependant qu'on le porte ou pousse d'vn costé, auec la iambe oposite, on eslargit beaucoup l'autre, il faut necessairement que le corps de celuy qui fait telle faute, panche de ce costé oposite, & outre ceste fascheuse difformité, si le cheual fort obeyssant, cede trop à l'esperon ou à la iãbe qui le pousse, & que le cheualier se vueille retenir en vn lieu limité auec la iambe qui se trouue trop esloignee de son iuste lieu, elle partira de si loing pour faire son action, assez diligẽte, que le cheual ne pourra assez tost bien cognoistre si ce doit estre vn aduertissement, vn ayde ou vn chastiment, & par ceste incertitude, il fera souuent quelque desordre pensant bien obeyr, mesmes à cause que ceux qui font telles grimasses ne faillent iamais à eslargir encor trop la iambe, qui estoit pres du cheual, cependant & à mesure qu'ils approchent celle qu'ils auoient desia trop escartee, & à mesme temps portent aussi le corps & la teste de l'autre costé: Il est fort aysé à iuger que la iambe doit estre ordinairement situee en tel lieu qu'auec la bien seance, elle puisse faire toutes ses iustes actions en leur vray temps, & auec le moins d'apparence qu'il se pourra, & parce qu'il y a quelque rapport de cest exercice à la musicque, ie dis que ceux qui se plaisent à ioüer du lut, de l'espinette, des violes, & de tous les plus beaux & honorables instrumens, manquent tousiours d'autant de grace & de diligence qu'ils haussent trop les doigts en cherchant & pressant les tons sur le manche ou le clauier de leurs instrumens. Les meilleurs tireurs d'espeé sont ceux qui estans en vne mesure de presence escartent ou esbranlent moins leurs armes, pour feintes ny autres actions hardies que puissent faire ceux qu'ils ont en teste taschant de gaigner l'occasion ou la brefueté de quelque beau temps, il en aduiẽt tout de mesmes en tous les honnestes exercices où il faut precisement obseruer l'ordre & l'egalité de certains nombres & mesures qui en rendent les proportions, excellentes & rares: Ie reuiens donc à mes maximes qu'il faut necessairement que le cheualier gentil & sçauãt en cest art, aye toute son assiette, ferme, iuste, libre, & droitte pour bien sentir les mouuemens que le cheual d'escole & bien dressé fait en maniant afin d'auoir moyen de le chastier assez subtilement des fautes qu'il fera, & principalement de les preuenir & empescher à quoy la fermesse des hanches est vne partie tres-necessaire.

Et à ce propos, ie diray que s'il y a quelque ame bien nee, qui desire voir bien exercer ce que ie viens de dire cy dessus, voire les choses les plus difficiles, dont ie parle en mon present liure, qu'il regarde exactement faire le Seigneur Pietro Vincensso de Lup. Italien de nation, qui l'a longuement pratiqué soubs moy, & lors il receura du contentement, tant il le verra trauailler de bonne grace, & faire les reigles & iustesses de nostre art, ou i'ay le plus employé ma ieunesse, qui me le faict extremement loüer, & dire sans flaterie que c'est vn tres-digne & parfaict cheualier

Sans doute, par la bõne pratique de tous ces preceptes, & le tẽps necessaire, le bon Caualerice reduira le cheual à la plus iuste obeyssance, & plus belle dexterité, qu'il pourra paruenir par les moyens de l'art, desquels doit naistre la perfection, des plus beaux & necessaires exercices, qui se peuuent apprendre au cheual: luy rendant en fin le courage franc, l'action des membres libres, l'haleine en son meilleur estat, la bouche saine & asseuree, la teste ferme & situee en bon lieu, le col droit, & en sa plus belle posture, le tronc de la queuë arresté, comme immobile entre les fesses: & auec tout cela la course droite, tride & determinee, l'arrest seur, aysé & leger, le manege resolu, facile, iuste & ferme, également à chasque main, & l'air de sa legeresse & disposition, soit hault, mediocre ou moindre, & tant sur les voltes que par le droit, asseuré en la mesure, & cadance plus égale, plus nette & mieux soustenue.

Ie recommanderay encores icy au Caualerice curieux ces preceptes particuliers & principaux, assauoir que toutes & quantes fois, qu'il aura reduit le cheual, qui naturellement sera fort colere ou apprehensif, à la meilleure & plus iuste escole, que ses forces & inclination pourront fournir, il ne la luy doit trop souuent cõtinuer estroitement obseruee, sur peine qu'il luy verra bien tost faire quelque faulse mutation: mais plustost aucunesfois, il essargira expressément son manege, par quelques leçons plus aysees, neantmoins limitees, & auparauant recogneues: car outre que ceste liberté conseruera le courage & la franchise du cheual, il sera apres beaucoup plus facile à le radiuster quand on voudra, que si l'estroite subiection trop perseueree, l'auoit rebuté ou fait ennemy de l'escole.

Sur tout, i'aduise celuy qui ne recognoistra en soy beaucoup de facilité aux aydes, & chastimens necessaires en ces grandes iustesses, qu'il ne les doit entreprendre seul: car elles ne reüssiront qu'à ceux, qui auront vne subtile & diligente pratique, en toutes les susdites proportions, & mesmes qui seront secourus d'vne grande inclination à les bien comprendre.

Ie redis & aduertis notamment, que tant que le cheual manie de quelque air qu'il ait esté bien dressé, le cheualier face ses aydes generales, auec telle diligence & subtilité, que nonobstant qu'elles soyent hardies & fortes, son action de corps & de membres, n'en soit apperceuë qu'à peine des plus experimentez & clair-voyans, afin qu'il semble aux assistans, que le cheual comprenne la volonté de celuy qui l'exerce, & qu'il y consente sans estre beaucoup aydé ny contraint, & qu'il paroisse aussi, que les mouuemens gaillards qu'on verra faire au cheualier, seruent plus pour embellir son geste & son assiette, que pour forcer le cheual à ce qu'on luy verra faire de plus excellent.

OBSERVATIONS APRES LA LECON OV L'EXERcice du cheual d'escolle.

CHAPITRE XXXIIII.

I'AY dit sommairement en quelques preceptes precedens qu'apres auoir donné vne bonne leçon au cheual d'escolle, elle peut estre confirmee par la discretion, & bonne pratique de celuy qui le promenera estant dessus, iusques à ce que la chaleur extraordinaire luy sera passee, & qu'il sera temps de le mettre en sa place de l'escurie, mais i'ay reserué en ce lieu de faire entendre les distinctions qui se trouuerront amplement desduictes. Le bon Caualerice doit donc sçauoir, que si durant le temps qu'il aura donné vne leçon de patience au cheual de manege, il le trouue saisy d'vne grande obstination ou inquietude, & que pour le vaincre il aye fallu necessairement auoir recours aux chastimens rigoureux, sans doute si celuy qui le promenera apres l'exercice est homme de cheual il pourra par sa discretion aporter beaucoup d'vtilité au bō dessein du caualerice. Car en promenant iuditieusement le cheual impatient & colere, il aura moyen de l'appaiser & diuertir de sa fougue ou trop grande apprehésion, en gardant bien à propos le bon ordre de sa leçon, & par consequent de le rendre plus capable de memoire, & de consentir à la leçon suiuante.

SI le cheual entier & dur à quelque main, s'est deffendu durant la caualcade qu'on luy aura fait, taschant à luy debander & amollir le col & luy faire regarder la volte, le bon escolier pourra aussi en le promenant long temps & paisiblement apres l'exercice le diuertir aucunesfois de son obstination, & mesmes, le recerchant doucement au temps qu'il le trouuerra disposé à quelque obeyssance, il aura moyen sans le violenter, de luy plier le col & luy mettre la teste là où il n'aura voulu regarder que par grande contraincte, de sorte que par l'habitude de ses longues promenades d'escolle apres la leçon ou l'exercice, le cheual se pourra en moins de temps rendre souple sur la volte à laquelle il se sera opiniastrement deffendu: que si on n'auoit vsé que des contrainctes ordinaires.

QVAND le cheual trop sensible & apprehensif ne peut comprendre ny attendre le bon ordre des leçons qu'on luy donne, & que par grande inquietude il precipite ses forces & son haleine, qu'il se haste trop au passege des leçons estroictes ou qu'il trepigne confusement les batues de quelque air releué, sans doute on pourra souuent remedier à sa fougue, & impatience, & luy faire moins hayr ou craindre les iustes obseruations de la bonne escolle, en le promenant patiemment & assez long temps apres l'exercice sur les proportions de ses bonnes leçons.

S'IL a la bouche tant foible ou si molle qu'il ne vueille ou ne puisse sans grande difficulté prendre aucun ferme & temperé appuy de main durant ses caualcades d'escolle. Il aduiendra aucunesfois que les bonnes & assez longues promenades apres ses leçons luy donneront quelque occasion & moyen de se resoudre peu à peu à l'appuy de la bonne main, qui le conduira & soustiendra en ses promenades bien considerees & necessaires.

MAIS si le cheual naturellement poisant ou debile s'est seulement trop appuyé

fur le mors ou le caueffon en la caualcade par laquelle le Caualerice aura tafché de l'alegerir, & qu'il l'aura recogneue propre à l'affembler & ramener en quelque pofture releuee & foustenuë, il ne faudra que perfonne monte deffus apres tel exercice pour le promener, car eftant las & defuny, il pourroit fans doute prendre trop d'appuy & mefmes il fera neceffaire de le mettre dans l'efcurie, apres luy auoir doucement fait faire en main enuiron cent cinquante pas.

Et de quelques des fufdits naturels & temperaments qu'il puiffe eftre, quand en fon manege à l'efcolle il refpond plus librement & gayement au bon ordre de fes leçons, qu'il n'aura fait auparauant, il faudra faire la caualcade moins longue & le mettre ou ramener en main à l'efcurie foudain que le Caualerice fera defcendu, car fi on le promenoit long temps apres la leçon ou l'exercice, il fe fouuiendroit beaucoup moins de fa leçon & du plaifir qu'il auroit receu aux iuftes proportions de fon manege auquel auffi il refpondroit ou fourniroit auec moins de gaillardife & de gayeté en la caualcade fuiuante.

Avssy les longues promenades apres l'exercice de l'efcolle confomment ou affoupiffent indifferemment la vigueur & legereffe des cheuaux melancoliques, aduftes & timides: & parce qu'il aduiendra fouuent que le cheual aura deux ou trois ou plus des fufdits vices ou imperfections contraires, à quoy on ne pourra remedier que par des contraires moyens, & que voulant ofter ou corriger l'vne des imperfections, on pourra augmenter l'autre. En ce cas il faudra que le bon Caualerice cõfidere, où il y aura plus de neceffité, & fur tout qu'il foit pourueu d'vne grande difcretion pour n'vfer des moyens de fon art, principalement des grandes contrainctes que bien à temps & à propos.

En France on promene beaucoup plus long temps qu'on ne faict ailleurs indifferemment les cheuaux de manege apres l'exercice, c'eft pourquoy plufieurs Efcuyers de grande efcuirie penferont que s'ils font autrement la fanté de leurs cheuaux en patira, mais c'eft chofe qui n'eft pas à craindre quand les efcuries font bonnes & que foudain qu'on y a mis le cheual efchauffé & mouillé de fa fueur, on luy met force paille frefche deffous la felle ou la couuerte, qu'on luy effuye & frotte la tefte autour des aureilles auec l'efpouffette de toille, qu'ó luy laue & nettoye, principalement fi c'eft en l'efté, auec de leaue claire, & l'efponge nette, les yeux, le nez, le dedans des nafeaux, les lipes, la barbe & le fondement, parties qui en tel temps fe trouuerront communement chargees de pouffiere meflee auec la fueur: qu'vn peu apres on le frotte generallement iufques à ce qu'il foit fec, & qu'eftant ainfi bié effuyé & rafrefchy, on luy laue les iambes auec de l'eaue frefche & non froide, fans luy mouiller les genitoires & le ventre, fi ce n'eft apres qu'il aura mangé, & quand on l'abreuuera en quelque riuiere qui ne foit non plus trop froide. Car fi cependãt que par quelques mouuemens violés, le cheual a toute la maffe du fang efchauffee, bien qu'il ne fue plus, on luy laue les genitoires & le ventre, en luy iettant indifcrettement trop grande quantité d'eaue fort froide, en fes parties extremement fenfibles, il eft à craindre qu'il s'en enfuiue de grandes trenchees, & qui pis eft que par vne grande repercution ou foudaine retraction, vn des genitoires entrant entierement dedans le corps, le cheual fe trouue encordé, maladie cogneue par les moindres marefchaux d'Italie, fort incogneue en France & indubitablement mortelle fi on ne peut retirer le genitoire entré & retenu par vn inteftin, en fin le cheual fort efchauffé par quelque exercice violent, eftant ainfi bien penfé & gouuerné fans eftre promené, reçoit vn plaifir & bien pareil à celuy que fent l'homme vi-

goureux, extremement las & enflammé pour auoir long temps ioüé à la paume prenant vne chemise blanche & se mettant dans vn bon lict.



POVR MAINTENIR EN BONNE ESCOLLE LES CHEVAVX DRESSEZ AVX airs des caprioles & du galop gaillard.

CHAPITRE XXXV.



PAR les derniers preceptes du premier Liure, on peut voir clairement l'ordre qu'il faut tenir pour bien apprendre au cheual suffisamment nerueux, & qui a le corps assez leger, les airs des caprioles & du galop gaillard, & pour ne vouloir vser de trop de redittes, ie ne representeray en ce second Traicté d'autres reigles, m'asseurant que les hommes de cheual, qui comprendront bien celles, qui se trouuerront iusques icy expliquees & figurees, n'auront non plus de difficulté en la pratique des sauts, sur les voltes & par le droit qu'à celles des airs precedens, à cause que tous se doiuent indifferemment fonder sur les forces suffisantes du cheual, sur l'inclination qu'il y aura, sur le ferme & leger appuy de la bouche, & sur la resolutiō du manege, du trot & du galop égalément facilité à chasque main : & la difference generalle, qui se trouuerra en la iustesse, n'est sinon, d'autant qu'entre tous les airs, le mouuement du sault estant le plus violent, plus grand & plus estendu, l'action en doit estre moins retenuë sur les hanches, que celles des courbettes & groupades, & par consequent il faut tenir les proportions du terroir mesmemēt des pieds de derriere, plus spacieuses, & les leçons plus courtes.

SVR ce sujet, ie diray encores seulement, que pour rendre les sauts esgaux d'actiō, de vigueur & de temps par le droit, & principalement sur les voltes, il est necessaire que le Caualerice sçache tousiours conseruer au cheual de bon naturel, la force & le courage qu'il employe franchement à l'ordre, & à l'obeyssance des bonnes leçons : & luy abatre & consumer la gaillardise superfluë, par laquelle il se licencie trop, retenant ou precipitant sa disposition, ou se defendant estant malicieux & obstiné: & sans doute l'exercice du trot, & du galop bien pratiqué, est ordinairement propre à ces effects moderatifs, comme i'ay desia dit en diuers propos, mais parce que la perfection du manege des caprioles, despend de plusieurs considerations plus particulieres & communément moins entendues, que l'ordre de tous les autres airs, que nous recherchons par nos reigles, le Caualerice se doit souuenir que d'ordinaire les cheuaux, qui outre beaucoup d'inclination aux sauts d'esquine, sont naturellemēt capricieux: & ceux qui outre cela ont plus de vigueur & de courage, ne monstrēt pas les effects de leur superbe, & bizarre humeur, seulement estans recherchez, de ce qu'ils n'ont iamais apprins: mais aussi apres qu'ils ont long temps, & vne infinité de fois comprins & pratiqué les vrayes proportions de l'air & du manege, qu'ils peuuent vigoureusement & iustement fournir: de sorte qu'il semble aucunesfois, qu'ils inuentent malicieusement plus de defenses differentes, que le Caualerice ne trouue

de moyens

de moyens pour les vaincre & reduire à l'ordre,& à la subiection de la bonne escole, qui pour l'heure leur desplaist: & monstrãs encore vn tesmoignage euident,de leur cauteleuse colere, tant qu'ils en sont possedez, ils consentiront librement à toutes sortes d'exercices qu'ils auront apprins, hors mis à celuy duquel pour lors,ils refusent l'ordre & la iustesse,& lequel neantmoins il sçauront tres-bien faire, & le feront & soustiendront gayement quand d'eux-mesmes,ils y aurōt l'humeur & la volonté disposée. Or toutes les fois que en ceste occasiō,le cheual se presente libremẽt au trot & au galop,seulement pour euiter l'obeyssance de ces iustes leçons,on peut iuger que la malignité de son courage,n'est pas diuertie: mais au contraire le cheual malicieux,qui toutes les fois que venant à refuser le temps & la proportion des bōs sauts,aura coustumierement esté appaisé au trot, ou chassé & determiné au galop, ne craindra pas beaucoup de refaire la mesme faute, sur l'esperance d'estre quite, pour vne longue galopade,qui en tel temps se r'apportera plus à sa malignité,qu'elle ne sera propre à vaincre son obstination: & si en ces occasions le Caualerice se resoult de gaigner,& chastier le cheual par la rigueur,sans se départir des proportions estroittes,qu'iceluy cheual rejettera par quelque caprice, ou pour auoir le courage occupé & tendu ailleurs qu'à l'escole, il en pourra venir à bout s'il est de naturel doux & corrigible. Mais si de son temperament, il est colere & fort aduste,le plus souuent il se rendra tant obstiné,que tous les chastimens & les aydes,& mesmes les caresses, qu'on pratiquera pour le renger & remettre à l'air, & à la iustesse de son plus beau & releué manege, luy augmenteront le feu de la desobeyssance: & suruiendra de pis,que durant son obstination, les efforts ou le long trauail, luy consommeront du tout la gaye disposition & les forces plus solides: & telles parties principales, venant plustost à manquer que son opiniastreté, lors on recherchera en vain l'action des bons sauts,Il est vray que si en ces extremitez le cheual se rend comme vaincu,faisant tout ce qu'il pourra pour fournir au mouuement & à la volonté du Caualerice,il faudra receuoir ceste obeyssance, comme si l'actiō en estoit plus parfaicte. Mais le pis que i'y voy,est qu'entre les cheuaux de ce naturel,rebelle & desloyal,il s'en trouue qui apres auoir consommé presque toute leur vigueur, en contestant contre le cheualier qui les exerce,& ne se pouuans plus defendre,ils font semblant de vouloir obeyr comme vaincus & rendus,mais c'est seulement pour eschapper le supplice des chastimens de l'escole: & qu'il soit ainsi, nous voyons ordinairement qu'aussi tost qu'ils ont reprins tant soit peu de force auecques l'haleine, ils ne cedent plus qu'à la susdite extremité,& quelquesfois point du tout.En ces occasions les maistres plus excellens ont assez de subiect pour monstrer les plus singuliers effects de leur sçauoir,non seulement en voulant chastier seuerement les fautes malicieuses:car tels cheuaux n'ignorent aucun remede commun: mais sur tout en recognoissant quand ils sont disposez au chastiment, & mesmes en vsant de diuers moyens propres à les diuertir,lesquels ne se peuuent bonnement enseigner par maximes,ny reigles ordinaires, ny apprendre que par vne bonne & longue pratique: c'est pourquoy ie ne diray,sinon que le sage & bon Caualerice, ne doit vouloir cōtraindre par violence le cheual colere & vindicatif, en ce qu'il ne luy recognoist aucun naturel ny capacité: & quand par l'ordre de ses bonnes leçons, il l'aura dressé à quelque air gaillard, il ne l'en doit apres rechercher, le sentant esmeu de trop grande apprehension,ou en inquietude extraordinaire,& en humeur de desobeyr. Car il aduient souuent que tel cheual aura librement employé ses forces & son courage, à fournir ses premieres leçons estroittes releuees, encore incogneuës, qu'apres les auoir bien comprinses & pratiquees, il neglige & mesprise quand il luy plaist, les moyens par lesquels il a esté reduit à la facilité de son plus iuste manege. Ie confesse que telles fautes ne sont point pardonnables, sans quelque particulier & necessai-

re deſſein:mais elles ſe doiuent ſoigneuſement euiter,meſmement ayant affaire aux cheuaux ſauteurs & courageux,parce que les aſpres chaſtimens fort longs, & ſouuent continuez,leur peuuent diuerſement cauſer pluſieurs vices,&tels que pour les en diuertir,il faudra vſer de remedes du tout contraires,à l'action des ſauts. Ce ſont les deſordres, deſquels procede que pluſieurs cheuaux, gaillards & vigoureux, eſtans ainſi rebutez, ne ſe peuuent plus remettre en leur premiere iuſteſſe. Tellement que pour euiter ces euenemens, il faut neceſſairement tenir le cheual ſauteur en alegreſſe, & en longue haleine, ſans luy abattre trop la nerueuſe gaillardiſe de l'eſquine: mais en ceſte facilité d'haleine,pluſieurs hommes de cheual ſe ſont trompez,d'autant qu'elle ne peut ſeruir en nos reigles plus iuſtes,n'eſtant ſecondee de la ſincerité du courage du cheual: à cauſe dequoy l'on ne doit faire eſtat de l'haleine, qui eſt augmentee par les longues caualcades, qui ſe font en chaſtiant les fautes du cheual,colere & irrité. Car les violens deſplaiſirs qu'il reçoit en icelles, le tiennent quelque temps apres en diuers ſoupçons,qui empeſchent ceſte franchiſe neceſſaire aux bons ſauts:au contraire,on ſe peut tres-bien preualoir de l'haleine, qui eſt fortifiee peu à peu,par l'exercice moderé,qui ſe fait à deſſein premedité, durant lequel le cheual eſt en paiſible temperament, & qu'il ne reçoit aucune grande douleur, ny importunité. Voyla pourquoy, quand autrefois i'ay voulu bien faire paroiſtre le cheual dreſſé à quelque air gaillard,le iour auparauant, & meſmes ſur le ſoir apres l'auoir fort peu recherché, en ſon manege eſtroit & plus releué, i'ay taſché à le faire aſſez longuement trotter & galopper à toutes mains, ou par le droit, viuement ou lentement ſelon qu'il eſtoit ramigue ou determiné, ſans l'offencer beaucoup: afin de trouuer le lendemain ſon humeur plus gaye,ſes forces plus ſoupples & ſa diſpoſition plus ſolide,que ſi à l'heure & ſur le lieu que ie penſois le faire bien aller, il m'euſt pluſtoſt fallu pratiquer, peut eſtre en vain, les moyens de temperer ſa vigueur ſuperfluë: & ſi l'action reſoluë des ſauts le diſpoſoit à quelque fougue deſbordee, premier que ceſte émotion rebelle äuint, ie cherchois l'occaſion, & le lieu propre de pouuoir faire la fin de l'exercice, ou de la leçon par quelque air mediocre & plus ſouſtenu ſur les hanches, ſi le cheual auoit l'appuy de la bouche aſſez ferme, ou au petit galop, s'il eſtoit leger à la main,ou qu'il retint ſon courage: car c'eſt vne reigle principale pour faire moins hayr l'eſcole eſtroite au cheual gaillard,& fort ſenſible, meſmement s'il eſt trop apprehenſif. En fin pour le tenir en bon eſtat de gaillardiſe & de iuſteſſe,ie ſuis d'aduis que iamais s'il eſt poſſible on ne le face manier de ſon air plus difficile,tant que ſes forces ſeront trop liees & retenues,ou trop des-vnies,ny lors qu'il eſt en ſa plus bizarre humeur,& ſur tout,qu'on luy face plus craindre que recognoiſtre les moyens qu'on peut auoir de le contraindre à l'obeyſſance de l'eſcole.

DISCOVRS INSTRVCTIF SVR LA DEMANDE QVI *se fait souuent en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé.*

CHAPITRE XXXV.

IL aduient d'ordinaire, qu'aucuns Caualiers impatiens ou curieux, s'informent des Caualerices, en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé, & le plus souuent ils s'adressent à tels, dõt leurs responces ne sont pas moins incertaines, qu'ils sont incertains en leur sçauoir: en cecy ie tiens, que si le cheual n'a esté estrapassé, qu'il soit desia en ses forces plus nerueuses, sain de bonne nature, & bon à la main, il sera dressé au manege que sa vigueur pourra fournir, en vn an, & affiné en la iustesse & à l'air, qui seront propres à sa disposition & memoire, en quatre ou cinq mois de plus: pourueu qu'il passe par les reigles d'vn bon maistre, & aussi qu'au bout de ce temps, il ayt atteint au moins l'aage de cinq à six ans: mais s'il est si ieune que ses forces assez fermes, ne soyent encores faites, il luy sera impossible de respondre à l'obeyssance des leçons estroites, penibles, & necessaires: quoy qu'il monstre au cõmencement quelque vigueur allegre, & vne facile inclination aux airs plus gaillards: car quand ceste gaillardise luy manquera en l'effort de l'exercice, si le Caualerice tasche à le contraindre par les chastimens rigoureux, les leçons se trouueront tousiours mal finies, & par consequẽt inutiles: & si pour vouloir precipiter le temps requis, ceste seuerité est continuee, le ieune cheual sera plustost desesperé, & auily, ou foulé, que bien dressé. Tellement qu'il est necessaire de l'exercer peu à peu, pour luy conseruer ou accroistre le courage, & la disposition naturelle, attendant l'aage, qui le pourra rendre capable des leçons plus estroites & plus fortes.

Si le cheual assez fort, leger & d'aage suffisant, se trouue de mauuais naturel, au lieu de comprendre & respondre à l'ordre des bonnes leçons, qu'on luy voudra dõner: au contraire, sentant & recognoissant son courage & sa vigueur, il employera d'ordinaire ses forces plus viues à se defendre: & le Caualerice ne luy pouuant, ny deuant pardonner ses fautes rebelles & malicieuses, mettra la plus part du temps, & de ses peines, à cõbattre les bizarres fantaisies de ce cheual mal né, qui ne se rendra le plus souuent, que par la longueur du temps, & mesmes iusques à ce qu'il se sente accablé par le trauail excessif, & les chastimens rigoureux & perseuerez: & l'ayant vaincu, il y va encores vne autre lõgueur de temps pour l'adoucir, l'asseurer, & luy laisser restaurer les forces & le courage: & apres faut encor' commencer à le reigler aux leçons plus estroites, qui peut estre se trouuerront tant contraires, à son naturel desobeyssant, qu'il n'y voudra consentir que par la rigueur des chastimens plus violens: de sorte qu'il faudra façonner vn manege du tout contraint, & par consequẽt confus & incertain, principalement à cause de la continuë apprehension, que le cheual aura des maux receus, pour ne vouloir ou ne pouuoir facilement faire, ce qu'on recherchera en luy, contre son inclination. Toutesfois il s'en dresse beaucoup par des moyens, qui les contraignent rigoureusement à la iuste obeyssance de l'escole: mais ils ne peuuent estre bien facilitez & confirmez en leurs maneges, que par vne longue habitude, & iusques à ce qu'à mesure que les chastimens auront esté retranchez, ils en ayent aussi perdu la trop grande apprehension: & par maxime, pour si bien qu'on voye aucunesfois manier le cheual de telle nature, s'il n'a perdu le trop grand soupçon des aspres chastimens, il ne continuera pas long temps la mesure, ny la iustesse d'vn beau manege, & encores moins si l'air en est releué. S'il plaist à

Dieu, ie traicteray encor' des moyens de l'art plus violens, & qui par leur rigueur sont propres à plier & contraindre sans desordre, le cheual en plusieurs actions d'obeyssance & de iustesse, quoy que son inclination y contrarie: mais ces moyens doiuent estre effectuez & conduits par vn bon iugement, comme l'on pourra voir au discours, que i'espere ioindre en ces preceptes: & ce qui est cause que ie n'en veux encor' escrire, est, qu'il ne se trouue que trop d'hômes de cheual, disposez à la rigueur, & bien peu, qui soyent assez patiens & industrieux, pour pratiquer proprement les bonnes reigles, & plus iustes proportions de cest art.

Si le cheual est vieux, mal dressé, ou du tout ignorant de l'ordre de nos escoles, & qu'on vueille commencer à le façonner à quelque manege d'obeyssance estroittement obseruee, il semblera à plusieurs qui le verront exercer, qu'on fera tort à sa vieillesse, le recherchant & le voulant contraindre en des choses, à quoy il ne doit plus estre propre, puis qu'en sa ieunesse ou en son aage plus vigoureux, elles ne luy ont esté apprinses & accoustumees: & à la verité, ce iugement procedera d'vne grande apparence: Car outre que d'ordinaire le vieux cheual n'a plus le courage si alegre, ny la disposition si nerueuse, qu'il peut auoir autrefois eu, quand il se despite de quelque importunité, il faut que le Caualerice, par vne industrie accompaignee de grande patience, cherche plus de moyens diuers, & propres à l'appaiser & asseurer, & qu'il y employe autant de temps, que s'il auoit à faire à vn ieune cheual: & qui pis est s'il est vieux, courageux & d'humeur colere, il n'vsera pas de si folles boutades qu'on void souuent faire aux ieunes: mais il oubliera moins les desplaisirs qu'on luy aura faits, & gardera tousiours quelque vindicte ou moyen de se defendre, ou du tout se perdra comme confus & auili, selon l'humeur qui le possedera. Si est-ce que outre tout cela, i'entreprendrois auec plus d'asseurance, de dresser vn vieux cheual sain, vigoureux de bonne nature, & qui n'eust point de vice enuieilly & irremediable, qu'vn ieune naturellemét desobeissant & malicieux, bié qu'il fust assez dispost & vigoureux. I'en ay adressé quelques vns en mon temps, qui ont bien manié de beaux airs releuez & differens, qui auoyent pour le moins dix ans, n'ayant encor fait courbette, grouppade ny sault, & entre autres vn qui estoit de l'escuyrie de Monseigneur le Connestable d'apresent. Ce cheual auoit esté peu auparauant amené de barbarie: son poil estoit gris argentin, auoit pour le moins quinze ans, & encor pis estoit à demi foulé des quatre iambes, fort apprehensif, mesmement du feu & du bruit des harquebusades, & ne se pouuoit estendre ny resoudre à la determinatiõ de la course, tant pour n'y auoir le naturel disposé, que pour la douleur & meffiance des iambes de deuant, mal seines: vray est, qu'il auoit assez de force, & de son humeur estoit sanguin melancolique, qui est vn temperament desirable, pour la facilité de tous les plus beaux & iustes exercices de cest art, quoy que ce fust, ie n'en faisois point d'estat, mesmement à cause que pour vn barbe, il n'estoit point viste à la course: mais parce que ie luy vis faire vn iour quelque action racolte & nerueuse, il me sembla, quoy que nature ne luy permist de resoudre sa vigueur en courant, que neantmoins il en deuoit auoir assez, pour fournir à quelque exercice plus vny, & releué, à quoy il me sembloit que ie l'eusse peu rendre bien allant, s'il eust esté plus sain & moins vieux: ce que ne pouuant estre, i'en portois quelque regret, qui m'amena la consideration que ce cheual n'estoit assez beau pour la housse, suffisamment fort pour le combat, ny determiné pour la bague, & ne seruoit que de nombre en l'escuirie: mais que tel qu'il estoit ayant recogneu son temperament & sa force, ie deuois essayer en luy les effects de quelques leçons, que i'auois conceues peu de iours auparauant: de sorte que ie me mis aprés, pour le disposer aux proportions d'icelles, continuant de l'exercer le plus industrieusement que ie pouuois: il me donna beaucoup de peine

durant vn mois, parce qu'il estoit terragnol, & aucunefois impatient, & m'occasionna contre mon vouloir de luy faire en diuerses fois, trois chastimens fort aspres & rigoureux, quoy que sur toutes choses ils se doiuent euiter en voulant dresser vn vieux cheual: parce que s'il s'auilist, il est fort mal aysé de le remettre en courage: & s'il se remet la vigueur ne luy dure, que tant qu'on ne le cherche plus aux exercices difficiles: car apres, la moindre contrainte l'estonne. La troisiesme de ces esquiauines fut si longue & si violente, à cause de son obstination extraordinaire, que Monseigneur le Connestable qui estoit present, ensemble tous ceux qui la veirent donner, pensoyent qu'il en deust mourir: & ce qui rendit son tourment plus aspre fut, que le chastiment se fit sans partir de la place, où il s'estoit opiniastré, & de laquelle il estoit voulu partir plusieursfois licentieusement, pour fuir l'obeyssance de l'escole. En fin, il s'efforça à faire ce que par caprice, il auoit refusé auec extreme opiniastreté, quoy qu'auparauant il eust apprins à le bien faire: lors le sentant vaincu, ie mis pied à terre, & l'ayant fait promener longuement, ie le renuoyé en l'escuirie: c'estoit en la saison de l'hyuer, & enuiron quatre heures du soir: ie pense que ceste nuict Mõdit Seigneur, & Madame la Cõnestable, enuoyerẽt voir vingt fois, si le cheual estoit mort, ou malade, ne pouuant croire qu'il deust eschapper, des accidens qu'il leur sembloit que ce grand effort luy deuoit amener: le lendemain au matin, ils trouuerent encores plus estrange, voyant de la feneſtre de leur chambre, qu'vn page estoit dessus ce cheual, & qu'il me l'amenoit au lieu où i'auois accoustumé de trauailler: Là où aussi tost qu'il fut arriué, ie montay dessus, curieux de recognoistre seulement la memoire & apprehension qu'il pouuoit auoir des maux, qu'il s'estoit fait faire le soir auparauant: & à dessein, le menay paisiblement en la mesme place, où il les auoit soufferts, en laquelle (quoy qu'il fut extremement harassé) il se meit soudain en posture aduertie, & r'acolte, tremblant comme si les tranchees l'eussent tenu en extreme douleur, & en fiéure, & lors que ie le voulois flatter & appaiser allant doucement au pas, il se vouloit mettre à tous les coups à l'air, & au manege auquel il n'auoit nullement voulu respondre le soir deuant, iusques à l'extremité de la cõtrainte que ie viens de raconter. Et au lieu que ie le pẽsois trouuer foible, ou auily, la crainte qui l'auoit saisi en la place recogneuë, où il estoit, & la memoire d'y auoir esté vaincu, en sa defence tant opiniastree, luy faisoit faire vn tel effort à nature, que le sentant ainsi disposé, ie l'aduertis vn peu, luy presentãt le manege qu'il auoit si fort rejetté, à quoy soudain il consentit fournissant si legerement, & auec tant de vigueur & de iustesse, que ie fus esmerueillé de ceste grande franchise: qui fut cause, que ie descẽdis soudain, & le fis promener & caresser enuiron vne heure sur la mesme place si biẽ recogneuë, qu'il n'en approcha plus exempt de crainte, & sans se mettre en alarme: ie fus huict iours apres sans monter dessus, durant lesquels ie le fis bien traiter, & depuis il ne me fit desordre en ses leçons, qu'il ne fust reparé en vne ou deux caualcades: & en deux mois & demy, il fut si bien dressé, que ie suis asseuré qu'il n'y auoit cheual en France, qui maniast à groupades plus nettement, n'y auec plus de grace & de iustesse, que faisoit celuy là, tant sur les voltes, que par le droit. Ie sçay que s'il n'eust eu l'inclination assez bonne & facile, & qu'il eust esté despourueu des forces & vigueur, que ie luy auois descouuertes, il m'eust fallu beaucoup plus de temps à le dresser & peut estre, n'eust iamais fourny vn manege si égal & releué: & si de son temperament, il eust esté fort colere aduste, ou flegmatique, ce grand chastiment l'eust facilemẽt desesperé, rebuté ou auily. Par toutes ces raisons on peut iuger que le tẽps pour dresser vn cheual, ne se doit ny ne se peut limiter, que par la capacité du naturel, des forces & de la legeresse, que le bon Caualerice y recognoist.

Le discours que i'ay fait de ce vieux cheual, n'a pas esté en intention de represen-

ter quelque chose merueilleuse: mais seulement à dessein, pour faciliter l'explicatiõ des reigles, & l'ordre qu'il faut obseruer en semblables occasions, & mesmes afin de faire mieux comprendre au Lecteur, les particularitez plus notables. A sçauoir que si en exerçant vn cheual de quelque aage qu'il soit, on recognoist que de sa nature ou par accident, il ne soit nullement propre pour reussir à la legeresse, & gaillardise des airs r'accourcis & releuez: sans le rechercher d'auantage on le doit dresser à quelque manege, duquel la proportion assez spacieuse, & neantmoins limitee, luy dõne moyen de pouuoir distribuer librement sa vigueur, autrement le temps & la peine qu'on y employera n'apportera que du desplaisir. Car en fin, il n'y a sorte d'artifice qui puisse rien, là où il ne trouue sujet, ny matiere propre à ses bons effects.

QVE si nature d'elle mesme, ou pour quelque euenement estrange, empesche le cheual fort nerueux, de distribuer franchement ses forces, à la resolution de la course, & à la diligence & facilité necessaire au manege de guerre, & du combat de main, il vaudra mieux changer de dessein, & regler ce cheual à quelque exercice qu'il puisse fournir, par le consentement & l'aide de nature, sans desassembler, ny mesmes du tout desnoüer ses forces & disposition. N'ayant toutes ces considerations, tout ce qu'on pensera auoir bien finy par vn grand & long trauail, ne durera d'ordinaire que iusques à ce que le cheual aye eu le temps, & le sejour suffisant de reprẽdre sa vigueur naturelle, pour se pouuoir de nouueau opposer, à ce qu'on le voudra cõtraindre outre son inclination.

ET quand le cheual refuse malicieusement tout à fait, ce qui luy a esté bien apprins, & qu'il a souuent pratiqué, s'il perseuere en sa desobeissance, il le faut vaincre par tous les moyens plus propres qu'on pourra choisir, soyent ils doux ou seueres, selon la reigle generale: ce que i'approuue auec les plus grands personnages de cest art, qui ont esté deuant nous, & ceux qui sont à present: toutesfois en cecy, il y a des exceptions fort notables. Car quoy que l'on face, on doit tousiours bien considerer le temperament naturel, & les mutations que le cheual fera, durant le tourment & les douleurs qu'il receura: parce que s'il est colere & fort sensible, estant longuemẽt contraint & battu, il entrera facilement en confusion fougouze, oubliant ou refusant toute obeyssance, & lors les chastimens rigoureux le mettront en plus grand desespoir: & s'il est flegmatique ou autrement temperé, & qu'estant timidé par vn grand & long chastiment, il s'estonne trop, la rudesse perseueree l'auilira du tout: c'est pourquoy en donnant vn grand chastiment, le bon Caualerice doit auoir tousiours l'esprit tendu, à bien recognoistre à quoy le cheual se dispose, durant le tourment merité, afin de continuer, augmenter, diminuer, (ou à la necessité) du tout cesser la rigueur, selon qu'il iugera les diuers mouuemens, qui se feront en la nature & au courage de son cheual: car comme i'ay dit cy deuant, les chastimens ne luy peuuent estre vtiles, si ce n'est entãt qu'il se trouue capable de les comprẽdre & d'y ceder, & respõdre auec vigueur ou volonté.

ON peut aussi apprendre en ce mesme discours, qu'apres auoir chastié par vne grãde & longue esquiauine, le cheual obstiné en quelque desobeissance, il est bõ le lendemain, ou deux iours apres de remõter dessus s'il est possible, seulement pour recognoistre paisiblemẽt les effects du chastiment, afin que selon qu'on aura senty le cheual disposé, on premedite apres auec plus de considerations, de loisir, & plus seurement, l'ordre & les moyens qu'il faudra tenir en l'exerçant.



DIVERS PRECEPTES PARTICVLIERS.

CHAPITRE XXXVI.

C'Est beaucoup de sçauoir bien desgourdir, faciliter & resoudre le cheual, tant sur les voltes que par le droit, l'asseurer & allegerir au parer, & de pratiquer proprement les plus belles reigles de tous les airs & maneges, des meilleures escolles: mais outre cela, il faut necessairement que le bon Caualerice soit curieux, d'euiter beaucoup de choses, qui peuuent troubler les esprits, & sur tout, la memoire de cest animal, qui en a fort peu, principalement en l'exercice des leçons, plus iustement obseruees, autrement il trauaillera maintesfois en vain: & souuent ces occasions naistront de l'offense de la bride trop rude, ou mal ordonnee, ou de la ferrure trop contrainte, ou de la dureté du terroir, si les pieds sont foibles & douloureux, ou (si le cheual est fort sensible) de quelque importunité qu'il sẽtira de la selle, mal faite & mal fournie, ou du harnois neuf ou mal agencé, mesmement autour des aureilles, & dessous la queuë, ou de quelque boucle ou ardillon, ou des esperons trop grãds, trop pointus, & non accoustumez: c'est pourquoy la bardelle a esté inuentee, & que nous ne voulõs voir croupiere, ny poitral en nos escolles ordinaires, aussi que nous vsons communément d'esperons qui ne piquent pas beaucoup. Car c'est vne maxime, que le cheual non plus que l'homme, ne peut que fort difficilement arrester sa memoire en quelque chose reiglee, tant qu'il est persecuté de quelque douleur extraordinaire, & mesmes tant plus qu'elle est violente.

TOVT ainsi que la douleur, & l'importunité de la bride trop rude, peut empescher le cheual d'aymer l'escolle, quand au contraire l'emboucheure luy dõne beaucoup de plaisir, il s'y peut tellement arrester, qu'il en comprend moins la nouuelle leçon qu'on luy donne, & mesmes il s'en voit, qui estants en furie & inquietude, font des mouuemens & des gestes, auec la teste & la bouche, en maschant leurs embouchеures mouuantes & sauoureuses, qu'il semble proprement, qu'ils les doiuent aualer: & de là leur vient aucunesfois le vice de boire leurs mords: pour les prendre auec les grosses dents. En tel cas l'on se doit preualoir du simple canon, & mesmes il est bon aucunesfois d'oster la Siciliane, quand le cheual est leger à la main, qu'il a la langue fort sensible & mouuante, & le cerueau mal arresté, remettant les effects des brides plus plaisantes au temps qu'il sera dressé asseuré & adiusté.

SI le cheual est battu furieusement, & long temps par le palefrenier, ou quelque

autre estant à l'estable, il peut entrer en telle apprehension & desplaisir des coups, receus mal à propos, que pour si bien qu'il aye esté adiusté à quelque manege, il se trouuerra si confus & desbauché, qu'il faudra aucunesfois, huict ou dix caualcades de patience pour le remettre: c'est pourquoy les valets, se doiuent bié garder de battre trop rigoureusement le cheual de manege, si ce n'est pour quelque occasion qui apporte vne grande necessité.

Vne grande peur peut aussi tant troubler la memoire, & le courage du cheual apprehensif, qu'il en oubliera pour quelque temps l'ordre de ses plus iustes leçons, en quoy le Caualerice doit auoir beaucoup de considerations, & d'ingenieux moyens pour recognoistre d'où procede la mutation qu'il trouue en son cheual, & pour le rasseurer & remettre en escole.

Il faut aussi considerer, que si le cheual est naturellement colere, fort sensible, & encores mal asseuré à son iuste manege, le trauail estroit & continué en la plus chaude saison de l'esté, luy augmentera l'impatience & la fougue, principalement là où les mousches le tourmenteront: & les inquietudes luy faisant falsifier par plusieurs mouuemens diuers & desordonnez, ses leçons plus auancees, le Caualerice ne se pourra peut estre, empescher de le battre rigoureusement: de façon que l'apprehension & la douleur des aspres chastimens, ioints aux incommoditez precedétes, le mettront ordinairement en telle action, qu'il sera presque impossible de luy faire gouster ou comprendre aucune iustesse bien obseruee, & fort facile de le rebuter, & particulierement les cheuaux qui de nature, sont fort coleres adustes, estants exercez durant les plus grandes chaleurs, se trouuent souuent possedez par des mouuemens malicieux, vindicatifs & comme frenetiques.

Pour vn tesmoignage ordinaire, que les grandes chaleurs se rapportent au temperament du cheual fougoux & desobeyssant, on void d'ordinaire que presque aussi tost qu'il est recherché de quelque iustesse, qui luy desplaist, ou le contraint tant soit peu, il suë plus que s'il auoit galoppé vne lieuë de long, & au contraire celuy qui est de bonne nature, ne s'eschauffe que seulement par le trauail qu'on luy donne. Tellement que ie suis d'aduis, que les exercices plus contraints, ausquels la patience est plus requise, soyent reseruez aux autres saisons plus temperees, & que durant les chaleurs plus vehementes, on se tienne à l'escole large, & plus facile, seulement pour conseruer l'haleine, & la commune obeyssance du cheual de manege.

La fumee, les poussieres espaisses, & les grands vents, sont aussi cótraires aux iustes reigles de cest exercice, à cause que donnants aux yeux, aux narines, & aux oreilles du cheual, il ne peut bien comprendre ny retenir la leçon de patience, & bien reiglee: & s'il est bizarre & despiteux, au lieu de consentir aux mouuemés du cheualier, estant ainsi importuné, il s'opposera & s'obstinera d'auantage.

Iusques à ce que le cheual soit pour le moins, aucunement asseuré aux leçons des iustesses qui luy auront esté, ou seront plus difficiles à comprendre, il se faudra departir pour l'exercer en icelles, des grands chemins ausquels, il puisse voir passer & repasser d'autres animaux & des charrettes: euitant aussi les lieux, qui l'estonneront trop, & les bruicts & obiects extraordinaires, qui luy pourroiét arrester la veuë ou le courage, en quelque endroit particulier, soit craignant la chose remarquee, ou desirát s'en approcher, mesmes là où il voye ou sente des iuméts, ou autres cheuaux

desquels il soit amoureux ou ennemy: car toutes ces choses sont bien fort contraires aux plus iustes escoles.

Si le cheual a tant de mouuemens & d'inquietudes, que durant qu'on le recherche en ses iustes leçons, il s'amuse confusément à diuerses choses qu'il voit, qu'il oit, ou qu'il côçoit, & que les lieux limitez & enfermez, l'auilissent ou l'estõnent trop, il sera bon de l'exercer souuët la nuict, pourueu que le temps soit calme, & en lieu qu'il ne voye autour de soy, aucune ombre particuliere, ny piste ou apparëce de chemin, ny de maison, estable, porte, ou passege, qu'il recognoisse pour faire sa retraicte, ny cheual ou autre bestial, & mesmes qu'il les puisse entendre ny sentir: & par ce moyen on luy pourra aucunesfois arrester la memoire: & d'autant que lors que le cheual est eschauffé, & en sueur, les rayons de la Lune, sont bien fort dõmageables à sa santé, il le faudra promener apres l'exercice en quelque lieu couuert, & hors du serain: & soit qu'on l'exerce de nuict, ou de iour, en le r'amenant au logis, il faudra tenir vn autre chemin, que celuy par lequel on l'aura conduit au lieu de l'exercice, & de la leçon: afin qu'il ne s'accoustume à tenir son courage tendu auec son action du costé qu'il pensera auoir recogneu pour retourner à l'estable.

En telles occasions, on peut aucunesfois tirer quelque vtilité des lunettes, en les mettant au cheual soudain qu'il aura finy vne bonne leçon estroite, non pas tãt afin qu'il ne recognoisse le chemin du logis, que pour empescher (au moins durant vne heure, apres qu'il aura esté exercé) qu'il ne voye quelque obiect, auquel il puisse, tant occuper sa veuë & ses esprits, qu'il en oublie l'ordre de son iuste exercice: mais de luy boucher ordinairement les yeux, pour le mener à l'escole, ie n'approuue pas ceste habitude, d'autant que tant s'en faut, qu'elle serue à bien disposer le cheual aux bõnes reigles, que c'est plustost vn moyen pour le rendre impatient & sauuage, principalement si de son natunel, il est fougoux ou vicieux: & qu'il soit ainsi, il y a aucuns hommes accorts, qui font profession d'achepter & vendre des cheuaux, qui pour les faire paroistre plus deliberez & furieux, que n'est leur coustune, les tiennent ordinairement seuls, & dedans des estables fort obscures: afin que les sortant tout à coup au large, & à la clarté, la pluspart des choses qu'ils verront mesmement d'autres cheuaux, les mettent en quelque action esueillee & extraordinaire. Or les lunettes font les mesmes effets: car il n'y a cheual vigoureux, tant soit-il paisible, que si on l'a tenu quelque temps sans luy laisser voir l'air, & que luy desbouchant apres soudainement les yeux, il se trouue parmi d'autres cheuaux, ou en quelque part qu'il soit, il ne s'amuse aucunes fois plustost à ce qu'il verra diuersement, que à la iuste obeyssance d'vn manege bien obserué. Ie diray d'auantage, qu'il est bon que le cheual d'escole desia bien auancé aux iustes proportions, & mesmes s'il est melancolique ou timide, voye manier d'autres cheuaux, qui aillent facilement de quelques airs gaillards, parce que aucunesfois cela l'esueillera, & l'incitera de faire plus gayement sa leçon: & pour tirer de ce precepte vne preuue fort commune, l'on peut voir d'ordinaire que le cheual vigoureux, & frais de seiour, se presente de soy, desireux de partir de la main, ou de faire quelque autre mouuement leger & nerueux, oyant ou voyant pres de soy, courir ou saulter d'autres cheuaux. Ie sçay que plusieurs diront qu'il est mal-aysé de mener en main sans lunettes, vn cheual allegre, sans que la gaillardise luy face faire plusieurs desordres, par lesquels il aura souuent la bouche offencee, ou qu'il blesse celui qui le tiendra, ou luy eschappe: aussi ne suis-ie pas, d'auis qu'on meine en main le cheual de manege, qui de son humeur est folastre ou querelleux, au contraire, ie veux qu'on y face monter vn page, ou autre qui le conduise sagement sans le rechercher en façon quelconque, & qu'il le sçache retenir ou chas-

ser, si d'auenture il veut faire quelque trait licentieux : toutesfois n'ayant point ces commoditez, & pour euiter le plus grand de ces desordres, encores vaudra il mieux le mener main, auec les lunettes que sans icelles : en fin, ie les remets en mon vsage, pour faire tenir les cheuaux fascheux deuant vne porte, attendant le maistre, ou pour les mener à la forge, & durãt le temps qu'on les ferre, afin de diuertir plusieurs euenemens preiudiciables, ausquels vn laquais ny vn palefrenier ne sçauront bien remedier : mais il y a long temps que i'ay banni les lunettes de mon escole, & ne m'en sers que par contrainte.

Si quelqu'vn s'esmerueille, de ce que ie veux qu'on obserue tousiours, tant de considerations, en exerçant les cheuaux irresolus, ou mal nez à l'obeissance des iustes maneges, ie l'aduise, que la permission d'vn seul desordre de demi-quart d'heure suffit, aucunesfois, pour reculer les bonnes leçons, de tels cheuaux, autant ou plus qu'on les aura peu aduancer en deux ans, auec beaucoup de soin & de peine. C'est pourquoy (en cest exercice) il est si mal-aisé de patienter, les desordres, que font les escoliers, desquels les esprits ne peuuent comprendre, que ce qui se faict de plus cõmun & moins parfaict.

DIFFINITION DES REIGLES ET leçons precedentes.

CHAPITRE XXXVII.

Si ie voulois continuer d'escrire les defences que le cheual desobeissant & malicieux, fait ordinairement, ne voulant ceder à la volõté du cheualier : & particulierement en combien d'actions, il peut negliger ou falsifier l'air & l'ordre des plus iustes leçons : ensemble les moyens par lesquels estant à l'escole, on le peut diuertir des mouuemens diuers, qui se font en son temperament, mesmes s'il est de nature bizarre : & les moyens de l'attirer à l'obeyssence, soit par la douceur & le tẽps, ou pour le contraindre par les remedes & chastimens rigoureux, le discours en seroit infiny. Il suffira donc pour ceste fois, que i'aye expliqué les reigles principales, en la pratique desquelles, ie suis asseuré, que le Caualerice sçauant, & inuentif en son art, trouuera beaucoup d'autres belles proportions qui en despendent : mais aussi s'il a faute de iugement & d'experience, par les mesmes reigles, il pourra confusément rebuter plusieurs cheuaux de differens naturels : car il en trouuera, qui au lieu de bien respondre à l'ordre limité des leçons plus estroittes & plus iustes, au contraire se feront entiers, s'auiliront ou entreront en extreme fougue, & quelquesfois en desespoir : d'autres qui au lieu de dispenser vigoureusement, & librement leurs forces & courage, en quelque proportion plus spacieuse, & neantmoins obseruee, s'abandõneront sur l'appuy de la main, s'eslargiront trop, ou comment que ce soit, des-vniront tellement leurs forces, que l'exercice en sera inutile & desordonné, à faute d'auoir esté bien desgourdis & facilitez, auant qu'estre mis en la subiection des iustesses plus retenues, ou parauenture, par ce que le Caualerice aura mal choisi les reigles propres aux complections, & inclinations de tels cheuaux : & communément il aduiendra qu'vn seul cheual fera durant ses escoles, toutes les susdites defẽces, & faulsetez, par plusieurs mutations variables, si le bon Caualerice ny pouruoit sagement, premier qu'il y soit disposé : vsant en ce seul cheual diuersement, & selon les necessitez des aydes, chastimẽs & reigles diffentes, que i'ay cy deuant appropriees

ā plusieurs cheuaux de differens naturels, r'apportant toutesfois en ce cheual, particulier, comme en tous les autres, le trauail de l'escole à la capacité de ses forces, tant de l'esquine & des membres, que de l'haleine & du courage. C'est en quoy l'homme de cheual doit iuger, qu'il ne se peut bonnement preualoir des bons effects de pas vne des susdites & plus iustes leçons, sans auoir bien pratiqué toutes les autres, & en general qu'elles ne luy peuuent non plus bien reüssir, si ce n'est en tāt qu'il y sçait, & selō qu'il y peut disposer le naturel, & les forces du cheual: & encores toutes ces choses ne suffirōt pas à la perfectiō des plus belles reigles, si celuy qui en vsera n'a l'esprit curieux & patient, & si tous ces mouuemens ne sont si subtils, & temperez que par leur fermesse & diligence, toutes les proportions desdites reigles, soyent iustement & délicatement obseruees en leurs temps & lieux propres & necessaires. Combien voit-on de cheualiers, ayans le iugemēt fort bon & beaucoup de sçauoir en cest art, qui neantmoins estans à cheual, leurs deportemens sont negligens ou precipitez: & d'autres, qui ont auec la docte experience, lassiete belle, & qui prennent & accompagnent les temps ordinaires de tous les airs & maneges, par des aydes esgalles, aysees & bien mesurees qui pour tout cela n'ont iamais peu trouuer proprement la facilité de bien ioindre leur action generalle à celle du cheual, quand il manie de quelque bon air: & sans ceste partie que ie ne puis bien expliquer, les plus belles proportions ne peuuent estre assez iustemēt, & nettement obseruees: d'autres que premier qu'auoir esté bien esbauchez & desnoüez en la pratique de la premiere escole large & plus commune, ont fort bien aprins les temps de tous les airs, & des plus iustes aydes & chastimens des plus excellens maneges, ie dis si bien, que pour quelques caualcades, ils feront aucunes fois mieux aller les cheuaux dressez que ne sçauront faire les maistres mesmes, qui les ont continuellemēt exercez: mais aussi les rebuterōt ils souuent continuant à les manier: à cause que n'estans vsitez, que seulement aux iustesses plus estroictement gardees, ils contraindront les cheuaux, par tant de subiection & de seuerité, que bien tost ils en seront auilis, confus ou tellement irritez, que ceste escole si subiecte leur semblera vn supplice ou pour le moindre desordre qui en naistra, ce sera la dureté de la bouche, ou la pesanteur de l'appuy d'icelle: Surquoy, ie veux notamment aduertir celuy, qui pensera estre suffisamment fondé pour bien pratiquer les reigles & leçons, qui sont en ce second *Liure*, que si en exerçant, & sur tout en voulant affiner le cheual, à quelque iuste manege, il ne luy augmente ou pour le moins ne luy conserue la legeresse & facilité de la bouche, & la franchise du courage, il se pourra asseurer qu'il y aura encores quelque defaut en sa capacité: & si par le discours & les figures de ce Liure, il semble à d'aucuns, que l'escole en doiue estre trop longue, ie les aduise que veritablement, il est necessaire que l'homme, bien qu'il soit industrieux, aye long temps vaqué à la poursuyte de cest art, & tellement trauaillé: que les cordes du caueſſon luy ayent fait naistre maintesfois, les cals & les empoules aux mains, premier qu'estre bien paruenu à la vraye pratique de ceste escole: mais apres il aura moyen par les bons effets d'icelle, de reduire si facilement, & en si peu de temps le cheual à l'obeyssance & perfection, qui se pourra tirer du naturel & des forces d'iceluy, que si outre le sçauoir, la diligence & la iustesse du Caualerice, il n'est suffisamment pourueu de bon iugement & de patience, il sera plus à craindre (pour beaucoup de raisons) qu'il aye dressez ses cheuaux trop tost que trop tard: en fin toutes les bonnes reigles, qui paroistront estranges à ceux qui en seront ignorans, ne sont inuentees que pour faciliter l'obeyssance, & le iuste manege au cheual, qui n'y a point d'inclination: car quand il consent librement à la iustesse, on n'a que faire de tant d'artifice, si ce n'est pour abbreger le temps & la peine, ou afin qu'il oublie moins ce qu'on luy monstre.

AVTRESFOIS pour faire voir à quelques miens amis, l'excellence des susdites reigles, i'ay expressément entreprins aucuns cheuaux de diuerses nations & téperamens, qui auoient desia la teste passablement ferme, partoyent rondement de la main, paroyent assez facilement, & qui tournoyent librement d'vn & d'autre costé, au trot & au galop: mais qui n'auoyent iamais haussé le deuant, ausquels i'ay fait iustement redoubler à chasque main des bonnes voltes releuees de differens airs : & à la fin d'icelles soustenir par le droit leurs mesures & battues égales, tát que leurs forcés pouuoyét fournir: les vns en deux mois, les autres en vn, d'aucuns en quinze ou vingt caualcades, & ne diray pas seulement que la pluspart fussent cheuaux d'Espaigne, Turcs où Barbes, communément mal nez à tels exercices: mais il y a eu en ce nóbre des iumẽts, qui sont d'ordinaire beaucoup plus mal-aysees à dresser que les cheuaux, non pas à la determinatió de la course: car la vistesse & la fuite est propre à leur temperament, qui se trouue generalement accompaigné de timidité & l'apprehension, ny au manege terre à terre: d'autant que l'exercice bas & serré se r'apporte, aussi à ce náturel apprehensif & craintif: mais pour bien reussir aux airs releuez & également soustenus, il s'en trouue rarement, qui ayent le courage capable, ny la ceruelle assez solide principalement sur les voltes redoublees. Or apres auoir ainsi reduit en si peu de terme ces cheuaux ou iuments, au susdit estat de legeresse, d'obeyssance & de iustesse, ie les remettois aux premieres reigles, tant pour euiter les accidens, qui pouuoyent facilement naistre de la brieueté du styl, par lequel ie les auois exercez, que pour mieux fonder & resoudre leurs airs & maneges, sur vn bon ordre de leçons conprinses & retenës par le temps necessaire: i'ay voulu dire cecy, afin que le Caualerice remarque, & se souuienne qu'il n'est rien de plus requis en la perfectió de cest art, que de cognoistre & se sçauoir preualoir du temps, auquel le cheual est disposé à l'obeyssance: & que tout ce qu'il luy sçauroit apprendre de plus beau, en hastát trop l'ordre de ses reigles (quoy qu'elles soyent bonnes, & qu'en icelles, il garde curieusement & proprement toutes les plus iustes proportions) se cóuertira plusieurs fois en diuerses mutations estranges & desordonnees: & que l'obeyssance qui desplaist moins au cheual noble & courageux, & celle qu'il peut rendre plus long temps, doit naistre de la franchise à laquelle il aura esté gaigné, & accoustumé peu à peu, par la suyte des leçons attenduës & bien pratiquees, selon les reigles cy deuant expliquees & figurees, & tant plus quand l'exercice se r'apporte à son inclination.





DISCOVRS PARTICVLIER.

CHAPITRE XXXIX.

COMMVNEMENT les Caualerices pareſſeux, ou deſia haraſſez par le long trauail continué, ioinct à la quantité des ans, veulent qu'on croye que les leçons qu'ils font donner au cheual, par vn bon eſcolier, ſeruent autant comme s'ils l'exerçoyent eux-meſmes: allegans pour raiſon, que le maiſtre eſtant à pied, void mieux les fautes que le cheual fait en tous ſes mouuemens que s'il eſtoit deſſus: ceſte excuſe eſt accompaignee de quelque apparence. Toutesfois, ſi faut-il confeſſer que par la veuë on ne peut ſi bien iuger l'intention bonne ou mauuaiſe du cheual ny la durté, peſanteur ou facilité des eſpaules, du col & de la teſte, ny l'appuy de la bouche, ny la force & debilité de l'eſquine, comme quand on le ſent eſtant deſſus: Pour tout cela, ie ne veux pas dire qu'vn bon eſcolier ne puiſſe deſgourdir, reſoudre & bien eſbaucher le cheual. Mais à la verité, il eſt neceſſaire que le maiſtre meſmes luy donne les plus iuſtes leçons, auec ordre & patience, à peine que ſi pour l'adiuſter & affiner en ſon manege, il y fait monter quelque autre, penſant luy faire effectuer les proportions qu'il dira, ſes paroles & geſtes, & la plus part des deportemens, par leſquels il ſe voudra faire entendre, troubleront tellement la memoire du cheual, qu'il ne pourra retenir que le deſplaiſir qu'il en receura: & quoy que l'eſcolier qui l'exercera, ſoit beaucoup auancé en ceſt art, ſi eſt-ce que ſi par ſa negligence ou pour quelque autre deffaut, il fait crier & tourmenter ſon maiſtre, la leçon ne ſeruira qu'à luy ſeul: car en fin, la voix de l'homme eſtant furieuſe & variable, & la parole rude, tient touſiours le cheual d'eſcole en ſoupçon d'auoir failly, ou d'eſtre recherché de quelque action extraordinaire & violente: & cependant qu'il eſt en ces mouuemẽts douteux il ne peut comprendre l'ordre du iuſte exercice qu'on luy veut apprendre. Mais on trouue à preſent en France ſi peu de bons eſcoliers en ceſt art, que les maiſtres ſont contraints d'exercer eux-meſmes, la pluſpart des cheuaux qu'ils veulẽt bien dreſſer: toutesfois ce n'eſt pas qu'on ne voye aux eſcuyries des grands, beaucoup de pages ſouuent occupez à monter à cheual, ny que nos François ayent communément faute d'inclinatiõ à ceſt exercice: i'ay deſia dit ailleurs, que pluſtoſt cela procede de l'inconſtance, qui ne leur permet de perſeuerer en la choſe qu'ils voudroyent ſçauoir, iuſques à ce que la pratique des bonnes leçons, & le temps neceſſaire, les ayt rendus capables de la perfection qu'il y peut auoir, laquelle ne s'acquiert que par la longue peine, accompaignee de la curioſité volontaire & paſſionnee. Et la cauſe particuliere de telle irreſolution, eſt que ceſte ieuneſſe ſe trouue cõpoſee d'enfans d'aſſez bõnes maiſons, qui neantmoins tant qu'ils ſont Pages, endurent beaucoup d'incommoditez & ſont nourris, ou le doiuent eſtre, en grande crainte ſous la diſcipline de leurs eſcuyers. Ayans apres laiſſé l'habit de la verge, la ſoudaine iouyſſance de ceſte premiere liberté, & ce nouueau tiltre de Monſieur, commence à leur donner vn tel ſentiment de vanité, qu'il y va vn aſſez long eſpace de temps, premier que la violence de ce contentement ſoit temperee. Durant ce temps, la pluſpart d'iceux ſont diuerſement tentez des paſſiõs de l'amour, du ieu, de la chaſſe, de la court, de l'oiſiueté cazaniere, ou quelques particulieres deſbauches & diſſolutions, qui comme à l'enui font ce ſẽble, à qui premier les aura. Or quelque party de ceux-là, qui les gaigne,

ils le trouuent si naturel & si doux,& le goustent auec tant de soin & d'affectiõ,qu'il ne faut plus faire estat, de leur pouuoir persuader autre occupatiõ plus loüable, & mesmes aucuns des plus grands Seigneurs,de tel aage tombent facilement en semblables licences estans paruenus au temps(qui ce leur semble) les exẽpte des aspres reprimandes de leurs Gouuerneurs, jaçoit que ceux qui iouïssent des plus grands biens & honneurs,doiuent estre tousiours accompaignez des plus nobles & genereux desirs.

Combien y a-il de ieunes hommes,parmy la noblesse Françoise,qui de leur naturel sont propres,pour atteindre à la cognoissance des plus belles sciences, ou du moins à plusieurs parties,qui les feroient honorer,en tous les lieux,où ils voudroiẽt honnestement paroistre:lesquels neantmoins font ce tort à nature, d'employer & consommer leurs aages,en telles licences & voluptez,qu'il ne leur en reuient que le blasme,&en fin vn regret extreme.Ie m'asseure que quelque Gentil-hõme de nom plus que d'effet,dira effrontemẽt sur ce propos,qu'il ne veut pas estre Docteur,Musicien,Escuyer,Escrimeur,Baladin,voltigeur,Peintre,Mathematiciẽ,Ingenieur, ny autre tel qu'il voudra nommer:Et d'autant qu'il sera presomptueux, ou ignorant, il se mocquera de tous les plus beaux arts,propres au Gentil-homme bien né:ou s'il y a quelque commencement,dira qu'il en sçait assez pour son vsage, & qu'il a moyen de se passer de tout ce qu'il en pourroit apprendre d'auantage,comme si tant de belles qualitez n'estoient deuës qu'à ceux,qui ont faute de biens.Tels courages tiennẽt peu de la generosité de tant d'hommes vertueux & excellens, que la France a cy deuant produits.Ie demanderois volontiers à ceste multitude de gens,si peu amateurs des vertus, si quand on a veu aucuns de nos Roys,&plusieurs Princes & grãds Seigneurs,vaquer ordinairement à plusieurs beaux & honorables exercices, si c'estoit par necessité de biens,ou s'ils laissoient pour les affaires de l'estat,ny pour les plaisirs de l'amour,de la chasse,ou du jeu,de faire manier presque tous les iours des cheuaux gaillards & bien dressez,de faire quelque partie à courir la bague,ou de s'exercer armez ou autrement pour estre remarquez en faisant mieux, que beaucoup d'autres qui paroissoyent aux tournois & combats,qui pour lors se pratiquoyent souuent à pied & à cheual,ny d'employer aucunes heures à la lecture de quelques bons liures, pour façonner leurs mœurs, & à la Musique, à la danse,à la peinture,ou à quelque autre honneste & recreatiue occupation:c'estoyent leurs deportemens ordinaires, s'estudiants d'auoir grace & dexterité,pour se rendre plus agreables à vn chacun,& neantmoins estimez & redoutez.Quelque autre qui ne sera pas moins d'espourueu de bon naturel,dira aussi,pensant s'excuser,qu'il n'est pas assez riche, pour pouuoir long temps continuer ceste façon de viure,qui n'appartient qu'à ceux qui ont beaucoup de reuenu,pour y fournir abondamment:sans doute l'homme irresolu & negligent,est incapable d'honneur:veritablement si vne infinité de beaux esprits, qui de tout temps,se sont faits admirer par leurs genereuses curiositez, se fussent laissez vaincre à tant de difficultez,leur memoire ne seroit pas honoree & immortelle, cõme elle est.

Novs voyons cõmunémẽt,que ceux qui font les plus grandes despenses, pour apprendre quelque honneste exercice,ne se rendent pas les plus sçauans, qui est vn certain tesmoignage,que les principaux moyens de paruenir à quelque perfection loüable,doiuent naistre d'vn courage desireux d'honneur merité, & qui perseuere en ce beau & genereux dessein.

Si l'on veut considerer les finances,que depuis trente ans en çà,la Noblesse Fran-

çoise, à transporté en Italie, la plus part expressément pour s'exercer à cheual, l'on s'estonnera qu'il en soit reuenu, si peu d'excellens en cest art, & ie suis asseuré qu'aucūs de ceux qui se sont rendus plus experts, ont moins despensé que beaucoup d'autres, qui auec grands frais sont demeurez presque ignorans : & de franche memoire, ie puis dire auoir veu trauailler le Sieur de Pleuuinel, en d'aussi bonnes escoles, qu'on eust sceu trouuer en tout le monde: mais tant s'en faut qu'il luy coustast de son bien, que s'il fust tombé en quelque necessité, ie sçay que ses maistres ne luy eussent non plus espargné leurs moyens, que s'il eust esté leur propre parent : Son bon naturel auec le soing, la patience & la diligence qu'il mettoit à bien apprendre, le faisoyent aymer & l'ont en fin rendu tel, qu'il est pres de nostre Roy.

Il ne faut nullement douter, que l'homme vertueux qui a quelque perfection particuliere, ne soit tres-ayse d'auoir des apprentifs si bons imitateurs, qu'ils decorēt euidemment son sçauoir en diuers lieux: & aussi est-ce à la verité le plus precieux salaire, qu'il en pourroit receuoir: ie ne suis pas de ceux qui ont beaucoup apprins ayāt esgard à l'extreme peine que i'ay eu toute ma vie, espris d'vn perpetuel desir, de sçauoir quelque chose, qui me peust faire admettre en la compagnie & conuersation des personnes d'honneur: mais tel que ie suis, ie reputerois à vn grand heur, si au nōbre de ceux, qui ont esté esleuez sous ma charge, il s'en fust rencontré de semblables en inclination, au Sieur de Mont-marin, Gentil-homme du pays de Bourbonnois, si bien né, qu'il ne s'est pas contenté d'auoir esté nourry sept ou huict ans page, à la grande escuirie du Roy, faisant ordinairement plusieurs beaux exercices, & s'estre rendu vn des bons hommes de cheual, qui fust de son temps en l'escuyrie: mais desireux d'apprendre d'auantage, & d'atteindre à ce, qui le faict honorer, il a voulu depuis expressément suyure presque toute l'Italie, recherchant continuellement les meilleures escoles de cest art, pour le moins dix ans. Encores plusieurs ieunes barbes diront, qu'à present on n'a plus le temps que la Noblesse souloit employer à toutes ces gentillesses, à faute d'occupation meilleure, & que les hommes courageux ont assez dequoy s'exercer auec plus d'honneur, au mestier de la guerre, ce sont des excuses mal fondees, sinon qu'on vueille croire que ceux, qui les alleguent soyēt tous les iours attachez aux combats, & dedans le sang & le carnage, iusques aux coudes: mais on sçait assez que les gens de guerre passent en oisiueté, la plus part des heures du iour, qu'ils pourroyent neantmoins employer si leur naturel s'y adonnoit, à lire quelques gestes braues & memorables, & à plusieurs exercices de corps, qui les diuertiroyent d'vne infinité de pensees deshonnestes, & desagreables à Dieu, & par consequent les rendroyent non seulement plus gens de bien & plus sages: mais plus industrieux & aduisez en leurs conceptions, & aux combats plus adroits, resolus & forts, qu'on ne les void communement.

A qui se void plus seant qu'à l'homme de guerre, la crainte des iugemens de Dieu, la franchise, la prudence, la pieté, & mesmes la grace & facilité en tous les exercices martiaux ? n'est-ce pas proprement l'honneur, qui doit estre son principal but? Pourquoy donc deuroit-il si librement exposer sa vie, & patir tant de peines, n'estoit ce genereux desir de pouuoir mourir vertueusement, laissant de soy vne memoire honorable à la posterité, & particulierement à sa lignee ? sont ce parties qu'il faille remettre aux personnes basses de cœur & d'extraction? si les vertus auoyēt tousiours esté bannies des trouppes militaires, à quelle fin, tant de braues & hōnestes esprits, se seroyent voulus preualoir du tiltre de soldat? seroit-ce pour exercer les vols, extorsions, assassinats, & vne infinité de vilains actes, semblables à ceux que la plus part de nos guerriers font en ce temps au grand regret des bons chefs, qui toutesfois,

pour les tyranniques insolences, commises à leurs occasions, sentiront peut estre quoy qu'il tarde le iugement de Dieu, mesmes à faute d'auoir fait regner la iustice en leurs troupes.

Il ne faut pas croire que ce fust l'intention de la Noblesse, & autres hommes de bonnes maisons, qui de leur bon gré, ou par expres commandement paternel ont voulu rendre beaucoup de subiection portant les armes, ny de plusieurs qui les portent à present: mais plustost pour apprendre sous le deuoir du soldat, comme en vne escole de vertu, le respect & la fidelité que le bon subiect doit à son Prince naturel & souuerain, & l'affectiõ au bien & repos de sa patrie, recherchant les hazards plus perilleux pour acquerir l'honneur, & pour le sçauoir conseruer, preferant par ce braue desir la prud'hommie & bonne reputation à son propre sang, & à toutes les cõmoditez de ce monde: telles actions & desportemens despendent de ce qu'on souloit nommer discipline militaire.

I'ay tousiours admiré les personnes capables de telles resolutiõs, pour les auoir souuent recogneus, propres à bien reussir à tout ce qu'ils entreprennent, contre l'opinion de ceux, qui disent que l'homme ne se doit occuper qu'à vn art, pour y deuenir bon maistre. Non pas peut estre celuy, qui ayme plus le repos & la volupté, qu'il ne desire sçauoir bien faire beaucoup de choses loüables: mais quant à moy, ie tiens que la vigueur d'vn naturel curieux accompagné d'vn bon iugement, ne se limite pas ainsi, & que celuy qui se rẽd excellent en quelque beau exercice, doit estre capable d'en bien faire pour le moins trois ou quatre, sans que l'vn d'iceux empesche la perfection de l'autre, pourueu que l'escolier perseuere en ce desir, & que l'executiõ, s'en ensuiue. Ie diray plus que tant s'en faut que la pratique de plusieurs exercices difficiles, rendent confus le bon entendement, que c'est plustost vn moyen d'ayder à le resoudre & affiner d'auantage auec moins de contrainte : car quand l'esprit se lasse d'estre trop longuement tendu à vne chose malaysee, il peut se r'afraichir & reprendre sa force, en quelque autre subiect honneste auquel il se plaise, quoy que l'occupation en soit penible. De sorte que par ceste varieté, l'entendement est soulagé en s'exerçant tousiours, & communément la perfection d'vne chose en attire vne autre, si elle est desia acheminee, bien que les exercices en soyent aucunement differents: en quoy le contentement suruient, qui arreste plus facilement les esprits, & qui engendre de nouueaux & plus hauts desirs, & partant le vice est chassé en euitant l'oisiueté. Toutes ces raisons sont assez apparentes en la façon de viure de ceux qui n'ont voulu occuper la subtilité de leurs bõs esprits qu'en vn seul art, & mesmes tant plus la pratique en est rare & belle. Qu'il soit ainsi, la pluspart deuiẽnent quoy qu'ils tardent bizarres, paresseux, & trop subiects à leurs plaisirs desbordez, & cela ne procede sinon, de ce que d'ordinaire ils ont donné relasche à leurs esprits par l'oisiueté du corps: en laquelle le vice leur a presenté tant d'obiects & d'alechemens, pour arrester leurs volontez, qu'ils se sont rendus indignes de la vertu profanee & negligee, apres l'auoir acquise.

Ie ne fais pas ces discours, me presumant de pouuoir persuader les esprits nonchalans à s'adonner aux plus honnestes exercices: car ie me sens trop foible de iugemẽt, de doctrine, & de façon de parler: c'est seulement pour l'extreme desplaisir que ie reçois depuis quelque temps, voyant si peu paroistre en ce Royaume, les hommes rares en plusieurs belles parties, acquises par grand labeur: ie sçay que les desordres de nos guerres Ciuiles, ont peu apporter quelque excuse: mais ceste cõsideratiõ ne m'exempte pas du regret, auec lequel ie mourray, n'ayant peu faire en ma nation

pourbeaucoup de ieunesse bié nee,ce que ie me promettois en mes ans plus vigoureux,principalement pour ma ville natale. Mais au lieu de me receuoir comme son enfant,apres vn soin extreme, accompaigné d'vne infinité de peines,que i'ay long temps souffert en diuers lieux,esperant luy en rapporter quelque vtilité & en receuoir au moins quelque honneur,elle m'a chassé par sa seuerité coustumiere,comme marastre auec plus de rigueur,que si i'eusse esté barbare,plein de tous vices.Ce n'est pas le seul fleau, par lequel il a pleu à Dieu,me faire recognoistre mes pechez: mais c'est bien celuy,qui m'a apporté plus d'amertume.

PEVT estre qu'on pensera lisant cecy,que suyuant la coustume de ceux,qui font profession des arts bien seants aux grands,&autres personnes de qualité,qui portét les armes,ie vueille que celuy du Caualerice soit preferé à tous autres, ou que comme l'Orateur pauure ou auare,qui presche pour la besasse, ie me plaigne tacitemét ne m'estant peu enrichir de biens de fortune,en quoy l'on pourra mal iuger; car ie me suis assez curieusement meslé d'autres choses hautes,que de dresser des cheuaux: & si i'ay choisi cest art pour ma vacation ordinaire, c'est parce qu'il m'a semblé plus conuenable à mon humeur,que d'autres exercices honorables,ausquels ie n'ay pas moins employé le trauail du corps & de l'esprit. Et pour me defendre du blasme de l'auarice,ie suis asseuré qu'il se trouuerra encores au temps où nous sommes vn bon nombre d'honnestes personnes,qui tesmoigneront qu'ayant recherché de participer à l'acquisition que i'ay faite par mes trauaux,ils m'ont trouué disposé à les contenter,sans en pretendre ny esperer autre recompense,qu'vne franche amitié,comme volontairement aussi,ie donne ce mien petit labeur, tel qu'il est,à ceux qui s'en voudrót preualoir:& s'il demeure quelque temps sans hóneur,à cause de nos troubles,qui desbauchent la pluspart des plus beaux esprits,au moins i'espere qu'à l'aduenir,il pourra estre recherché de tels,qui estans bien nez,tiendront quelque conte de ma liberalité,quoy qu'elle soit de peu de merite.





D'OV PROCEDE QV'A PRESENT ON VOID SI PEV DE BONS CHEVAVX, ET DES IVGEMENS DIVERS, qu'aucuns font de la suffisance des Caualerices.

CHAPITRE XL.

CE n'est pas sans cause, si depuis enuiron vingt ans en ça, les François se plaignent de ne voir plus la quantité de beaux & bons cheuaux, qu'on souloit auparauant recouurer à pris raisonnable: car la France n'en est pas seulement necessiteuse: mais presque la plus grãde partie de la Chrestienté ressent ceste incommodité, laquelle se recognoist principalement en la ville de Naples, où l'on a veu autresfois en vn Carnaual, cent cheuaux gaillards, allans excellemmẽt bien de tous les plus beaux airs, qui se peuuent exercer, & pour le moins mil autres coursiers, & genets, des plus parfaits en beauté & bonté, qu'on eust sçeu desirer pour la guerre: & maintenãt c'est beaucoup, d'y voir six cheuaux, qui aillẽt bien, quoy qu'il y ait des escoles bien reiglees. Cela vient premierement du nombre incroyable de Caualerie, qui s'est ruinee & dissipee aux guerres ciuiles de France, & de Flandres: secondement de l'auarice des Napolitains, qui du temps que les cheuaux estoient bons, & à bon marché parmy eux, ont fait abastardir leurs haras, les aimãs mieux peupler de mulets, à cause que pour lors, ils en retiroient plus de profit. En mesme temps beaucoup de Noblesse Françoise, a esté en Italie, pour s'exercer à cheual, chacun d'eux faisant dessein de retourner en leurs pays, bons hõmes de cheual, ou pour le moins bien montez, en quoy ils ont esté communément trompez, tant parce qu'en si peu de temps, qu'ils auoient premedité, l'on ne deuient pas bon Caualerice, que pour le peu de bons cheuaux, qu'ils y ont trouué en vente. Toutesfois, ceux qui ont eu necessairément affaire de grands cheuaux pour la guerre, pour querelles particulieres, ou pour monstrer au retour de leur voyage, ce qu'ils auoient apprins à cheual, ont en cela si peu espargné l'argent, que d'vne vieille rosse, qui faisoit encores quelques courbettes ou voltes à pieces rapportees, ou ie ne sçay comment ayrees, ils en ont aucunesfois payé sept ou huict cent ducats. Tellement que ceux qui auoient desia fait abastardir leurs haras, les voulans apres restaurer & r'anoblir, sur l'esperãce d'vn plus grand gain, ont esté expressémẽt plusieurs fois aux villes capitales de leur Royaume, pensans recouurer à mediocre prix, comme auparauãt, quelques cheuaux vigoureux, & de belle taille: mais voyans que les François acheptoient prodigalemẽt, iusques aux plus vieux estelõs, pourueu qu'il leur souuint encores de quelque saut, ils ont esté contraints de faire monter leurs iuments, aux cheuaux qu'ils ont peu recouurer, & le pis a esté que la pluspart des iuments, qui desia auoient esté montees & rẽplies par les asnes, n'ont plus retenu du cheual, ou n'õt fait que de bastardailles.

Tiercemẽt les Princes & principaux Seigneurs du Royaume de Naples, se sont laissez si bien gaigner à l'humeur Espagnole, à cause de nos insolẽces detestables, qu'ils ont conuerty les plus beaux & braues exercices, que leurs deuanciers sçauoiẽt tresbien faire à cheual & à pied, en vne certaine grauité froide, qui consiste seulement en la contenance de sçauoir, & pouuoir beaucoup, desdaignant les choses qu'on ne peut, ou desquelles on est ignorant: tellement qu'au lieu qu'on souloit voir d'ordinaire à Naples, l'estrade de Tollede peuplee de beaucoup de Noblesse genereuse, qui comme à l'enuy paroissoient deuant les Dames, faisans bien aller de differens airs, les plus gaillards cheuaux du monde, maintenant on n'y trouue plus qu'vne grãde quantité de ieunesse oysiue, qui se promeine sur des haquenees ou cheuaux de pas, aussi mollement que font en Castille vn tas de vieux cheualiers, qui ne s'esloignerẽt iamais de leurs maisons, & qui n'ont en leur vie apprins vertu ou partie plus singuliere, que seulement à faire bonne mine, selon leur accoustumee, & altere façon: & pour auoir moyen d'euiter plus grauement ces lentes & superbes promenades, les meilleurs haras d'Italie, (desquels sont autresfois sortis les plus nerueux, & legers cheuaux du monde,) ont aussi esté reduits aux plus petits genets, qu'õ y ait oncques veu, c'est pourquoy on n'y voit plus telle caualerie, qu'il y souloit auoir.

D'ESPAIGNE ne vient plus aussi, que fort peu de tels cheuaux, que les gens de guerre de ce temps recherchent, à cause de la grande quantité qui en sont sortis depuis les troubles de France: toutesfois, ie pense qu'ils n'ont pas autresfois esté meilleurs que ceux, qui sont bons à present, & que leur ancienne & bonne reputation, vient du temps qu'il n'y auoit que fort peu de bons hõmes de cheual, & que les gens de guerre se contentoiẽt, que leurs cheuaux de combat courussent, & s'arrestassent à l'Allemande, & qu'ils fissent cinq ou six passades, d'vne haleine au galop, tournant à chasque main, sans beaucoup de iustesse: car les haras Dandelousie, doiuent estre plustost fortifiez qu'affoiblis, à cause des beaux & forts estelons, coursiers & genets du Royaume de Naples, qui depuis y ont esté amenez.

LES mesmes guerres, sont aussi cause, que nous voyons si peu de bons cheuaux d'Allemaigne, à l'occasiõ des attelages d'artillerie, & autres charrois & attirals qu'il a fallu ordinairement fournir aux armees, & de l'vsage commun des coches & charriots, qui depuis vingt ans se voyent en Frãce, ioinct aussi que presque tous les cheuaux de couble, qu'on nous ameine, passant l'aage de trente mois, ont desia monté des iuments, & mesmes sont engendrez d'autres poulains trop ieunes & foibles. Car c'est chose asseuree, que les Allemans qui ont des haras, ne vendent iamais les poulains, qu'auparauãt ils ne leur ayent fait emplir les iumens, s'ils ont assez de vigueur pour les monter: c'est pourquoy à present on rencontre, si peu de cheuaux d'Allemaigne, qui soient assez nerueux & gaillards.

QVANT aux cheuaux Turcs & barbes, les Frãçois en ont de tout tẽps & iusques à present recouuert fort peu de bõs, tãt à cause de la lõgueur des voyages, que pour la difficulté des embarquemẽs & passages. Or en ceste pl⁹ grãde necessité de cheuaux il est encores suruenu que pour vn Caualerice, qu'il y souloit auoir, on en void plusieurs, & beaucoup pl⁹ de ceux, qui pẽsent estre bõs maistres, que de ceux qui le sõt: tellemẽt qu'il est fort mal-aysé, de trouuer des cheuaux de quelque natiõ qu'ils puissent venir, qui soyent assez accomplis pour leur vsage & contentemẽt: & sur les difficultez qu'ils trouuent en ce qu'ils essayent de tirer bien ou mal, de toutes sortes de cheuaux, il se voit encores d'autres cheualiers, plus ou moins expers, qui font plusieurs & diuers iugemens de la capacité des Caualerices, disans que les plus rudes &

feueres sõt ceux, qui dreffent mieux les rouffins ou frisõs, & autres cheuaux de Germanie: qu'il y en a d'autres plus fubtils & difcrets, defquels le fçauoir n'eft conuenable que pour dreffer les cheuaux d'Italie, d'autres plus patiens & plus doux, qui font feulement propres pour les cheuaux d'Efpaigne ou Turcs, Barbes & autres, qui viẽnent de tous ces pays chauds & fecs: Ces petits iugemens font bons pour en parler deuant ceux, qui n'ont pas beaucoup de fonds en ceft art. Mais les meilleurs hommes de cheual, fe doiuent mocquer de ces erreurs. Car le Caualerice ne fe peut dire maiftre, fi la premiere fois ou tout au plus, la troifiefme qu'il recherchera le cheual de quelque nation qu'il foit, & quelque poil, marques & autres indices qu'on voye en luy, il n'en recognoift la generalle inclination & les forces, foit par la phyfionomie, ou par les indices de fes actions: & mefmes fi au moyen de cefte cognoiffance, il ne le fçait exercer, & reigler par des leçons propres, à ce que nature le rendra capable, foit pour la campaigne ou pour la carriere: ie fçay qu'on me peut alleguer des hommes, qui n'ont iamais bien entendu ces preceptes, qui toutefois à force d'exercice, d'aydes & de coups, ont dreffé des cheuaux, qui ont fort bien manié de differens airs, & ie l'aduouë: mais auffi pour vn, qui parauenture leur fera bien reüffi, fans doute ils en auront gafté beaucoup d'autres: car il faut neceffairement que les cheuaux, qui fans eftre bien-toft rebutez ou eftropiez, refiftent long temps fous la difcipline de certains cerueaux, prefumptueux & hazardeux, foient extremement nerueux & de forte complexion, & au refte compofez de façon qu'ils patiffent paifiblement toutes fortes de rigueurs & chaftimens, bons & mauuais. Ie fçay auffi qu'il y en peut auoir d'autres, qui n'ont pas beaucoup de fçauoir, & qui toutesfois par la douceur, & vne longue patience pourront aucunes fois affez bien dreffer quelque cheual facile & de bonne humeur: mais auffi eft-il certain, que pour vn qu'ils rencontrerõt propre à leur portee, il leur en ferõt paffez plufieurs autres par les mains, lefquels ils auront laiffez en arriere, à faute d'auoir fceu bien pratiquer les reigles, & les moyens qui les euft peu contraindre à fournir, & bien employer leur difpofitiõ, & leur force incogneuë, & par confequent inutile, à faute d'art & de iugemẽt. Pour moy, i'eftime ceux-cy beaucoup plus que les autres, qui n'ont recours qu'à la violẽce: d'autant que par cefte patience & longueur, il femble qu'ils attendent que nature & le temps auec leur peu d'ayde, fortifient & alegeriffent peu à peu le cheual, & le reduifent à la longue (comme il aduient aucunesfois) à ce qu'ils n'ofent ou ne veulent d'eux-mefmes entreprendre, fe deffians de leur capacité. Or les vns & les autres peuuent eftre hommes de cheual, puis qu'ils dreffent des cheuaux: mais il leur manque beaucoup de parties, pour meriter le tiltre de Maiftre, Car l'incõgruité n'eft pas moindre de pardonner ordinairement au cheual defobeyffant, qui retiẽt fa difpofition & fa force, que d'eftre trop rude à celuy qui eft fenfible: & de bõne nature: d'autre part, ce n'eft pas affez d'eftre patient ou violent & feuere, ny d'auoir l'affiette belle & forte, la main ferme & diligente, la iambe droite & libre, le temps facile & iufte, & le talon friant & gaillard, cõbien que ce foient de belles parties, ny d'auoir beaucoup de geftes, & fçauoir dire, *va pian piano, di paffo, trota, galoppa, efpeignè, efcapa, corre, para, efcore, halfa, aiuta, volta, atonda, alarga, auiua, aiufta, ferma ferra.* Et plufieurs autres termes communs & criars, retenus de quelque bon maiftre Italien, & peut eftre mal entendus. Ce n'eft pas tout non plus de cognoiftre les iufteffes des plus belles reigles, ny de fçauoir qu'il faut que le cheual bien dreffé foit defgourdy, obeyffant affeuré de col, de tefte, de bouche & de queuë: que l'air de fon exercice foit libre, égal & net, que la proportion de fon manege foit iufte pareillement autant à l'vne main, comme en l'autre, & que felon les fautes grandes ou petites, il faille vfer difcrettement des chaftimens grands ou petits: tous ces preceptes font beaux & bons. Mais ordinairement il aduiendra que le cheual meritera felon les defauts de fes

mouuemens exterieurs,vn grand& aspre chastiment,que toutesfois n'estant nullement disposé d'en comprẽdre les effects,soit pour estre hors d'haleine & de memoire,auily,ou en action trop esmeuë & violente,ou si sa faute ne procede que de legeresse,& gayeté de cœur,l'on pourra faillir en le battant rudement : ou peut estre,ne fera-il en apparence,que le mouuement d'vne petite faute, que le Caualerice recognoissant au temps d'icelle, par des indices prompts & suffisans , que ce cheual est disposé,pour en faire vne plus grande,il sera necessaire pour le corriger de la petite desia aduenuë,&le diuertir par vn mesme remede & en mesme temps de la prochaine & plus grande,d'vser d'vn chastiment extraordinaire, & mesmes aucunefois de l'esueiller,aduertir,ou brauer,par quelques coups d'esperon ou de gaule,quoy qu'il ne face point de faute,mais seulement pour luy arrester mieux les esprits, & la memoire à l'ordre de sa leçon : il ne suffit non plus de faire par plusieurs moyens que le cheual responde & obeysse à la leçon,par l'action exterieure, quoy qu'elle paroisse bonne & iuste,il faut cognoistre si le courage y consent & l'accompagne d'vn bon air,selon la pratique des leçons,& bons commencemens d'escole qu'il aura : & sans ceste franchise,le Caualerice ne doit se contenter,ny cesser de le rechercher par tous les moyens qu'il pensera le pouuoir attirer & gaigner , soit par la douceur ou par la force: Toutesfois si apres qu'il se sera longuement & opiniastremẽt defendu, quasi iusques à l'extremité de son haleine & de ses forces,il se rẽd, & se met en deuoir d'obeïr à sa leçon,le sage Caualerice doit receuoir paisiblement ceste obeyssance,en le quittant pour ceste fois,& mettant soudain pied à terre,ou le laissant en repos, & le caressant:combien que l'actiõ exterieure reste imparfaite,pour ne la pouuoir mieux fournir:& si d'auenture il est quelquefois opiniastre,& tellemẽt esmeu de colere,ou en tel effroy ou desespoir,qu'il soit du tout impossible de le pouuoir gaigner & faire consentir à la leçon,qu'il apprehendera si fort:il faut aussi necessairement(pour euiter qu'il ne se rebute,) que le bon Caualerice aye le iugement,& la pratique de le diuertir de ses mauuaises fantasies,en changeant & finissant l'exercice,par quelque stil du tout contraire à la leçon,qui luy aura tant despleu : afin que les derniers mouuemens,luy ostent la memoire de la cause des maux , & tourmens qu'il aura receus en son obstination.Car ne le pouuãt vaincre,ce seroit vn desordre fort grand de le laisser sur le desplaisir d'vn chastimẽt violẽt & inutile,qui au lieu de le corriger le pourroit rebuter ou rendre plus rebelle.Et combien que la leçon longuemẽt debattuë, & en fin quittee,soit apres necessaire,si ne se doit-elle refaire, & continuer que selõ, & à mesure que le cheual en perdra la trop grande apprehension & qu'il se repatriera.Or de quelque nature qu'il puisse estre,sans doute,premier qu'il soit bien dressé& adiusté,il entrera souuent en des soupçons & inquietudes,qui luy ferõt faire des diuerses mutations,quelquesfois fort estrãges,selon l'humeur,qui le dominera:tellement que pour l'en diuertir,& pour le remettre en estat de comprendre l'ordre , & l'air de ses bonnes leçons (auparauant pratiquees,) il se faudra plusieurs fois departir des plus belles & iustes proportions,pour vser de beaucoup de diuersitez , quasi ou du tout contraires à la iustesse:tellement qu'aucuns ignorans les iugeront pour vrays desordres & faulsetez combien que selon l'art,& les occasions elles soyẽt necessaires:& quand bien le cheual fuyra,ou s'opposera à l'obeissance de l'escole, par des moyens noueaux & inopinez,l'occasion mesmes d'iceux , doit faire naistre à l'instant,autant de noueaux remedes au iugement,& à l'inuention du bon Caualerice.Il faut donc que celuy,qui est bon maistre en ceste profession, soit industrieux & sage,& qu'il cognoisse par vne docte & curieuse pratique,les complexion, inclination,& forces du cheual,de quelque nation,& temperament qu'il soit,& que par les viues raisons,& l'experience de l'art,il sçache choisir l'exercice,qui sera plus propre au naturel d'iceluy:que tousiours il reigle & proportiõne ces leçons,chastimens

& caresse,au consentement,au pouuoir & à la memoire,ou à la malice,desobeyssance & obstination du cheual,sans iamais se laisser transporter à la colere ny aux desirs desmesurez:car c'est proprement ignorance, de ne se sçauoir discrettement preualoir (quand il est temps) de ce qui se peut trouuer aux forces, & disposition du cheual:& temerité d'entreprendre & d'en vouloir tirer ce qui ne se doit que par les bonnes raisons & vrais moyens de l'art:En quoy l'experience nous apprend assez, que, cõme i'ay dit cy deuant,les plus rares & excellentes reigles & leçons, sont celles qui peuuent plustost confondre & rebuter le cheual,si elles ne sont appropriees à sa capacité,& sur vn bon fondement d'escole,propre à les receuoir.

Le bon maistre doit aussi auoir le iugement,& la discretion de croistre & diminuer l'exercice,les aydes & chastimens, selon qu'il cognoistra que le cheual se fortifiera de nourriture,de courage,de memoire,de pratique, de legeresse & d'haleine,afin de le maintenir tousiours en bon estat,en bonne escole, en l'egalité de l'air, de son manege,& communément autant en obeyssance,qu'en esquine & gaillardise: ou en particulier plus ou moins,selon qu'il se trouuerra de bonne ou mauuaise fantasie,& que sa disposition sera solide & nerueuse,ou procedante seulement d'allegresse,& de legereté. Mais si le Caualerice n'a l'esprit bon & curieux,& s'il n'est patient & bien né,il luy sera impossible de iamais bien comprendre & pratiquer toutes ces raisons,quelque trauail qu'il se dõne à la poursuite de son art:car combié que l'exercice en soit fort plaisant,si est-ce que la diuersité des humeurs & complexions, qui se trouuent aux cheuaux qu'on entreprend,& des desplaisantes mutations qu'ils font ordinairement,& quelquefois en vn quart d'heure, & lors qu'ils deuroyent estre gaignez & resolus,à ce qu'on les aura long temps auparauant recherchez peuuent souuent donner tel subiect de mescontentement & de colere, que si en telles occasions les mouuemens de l'homme ne sont retenus & guidez par les forces d'vn iugemẽt solide,ioinct à vn bon naturel,il s'en ensuit vne infinité de desordres rigoureux & mal seants,qui se voyent assez frequents aux plus grossieres & desordonnees escoles. Par toutes les susdites parties,le Caualerice peut meriter le tiltre de Maistre: & sans icelles quelque prouision d'autres discours meslez qu'il aye premeditez en sa memoire,la pluspart de ses leçons,se conuertiront en confusion:s'il est rude & seuere,ses aydes & chastimens seront communément autant de desordres:s'il est patient & doux,ses caresses & douces façons de faire demeureront souuent inutiles:mais au contraire,s'il est maistre,il luy sera autant aysé de recognoistre l'inclination, & les forces des cheuaux d'Allemaigne,comme de ceux d'Italie,& de ceux d'Espaigne:cõme de Turcs & Barbes,& indifferemment de tous ceux des autres nations, & selon leur naturel il les pourra exercer par des moyens bien considerez, se rendant au besoin violent patient & doux,vsant de chastimens, de caresses & d'aydes propres à leurs actions,mouuemens & capacitez: & consequemment les reduira beaucoup mieux à la perfection qu'ils pourront atteindre,que ne feront ceux desquels le sçauoir consiste seulement en certaine pratique furieuse & mal fondée.

FIN.



TABLE DV SECOND LIVRE des preceptes du S[r] de la Broüe.

Fin de la Table du second Tome.

TROISIESME LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE,

TRAICTANS DES MOYENS

propres à bien emboucher le cheual.

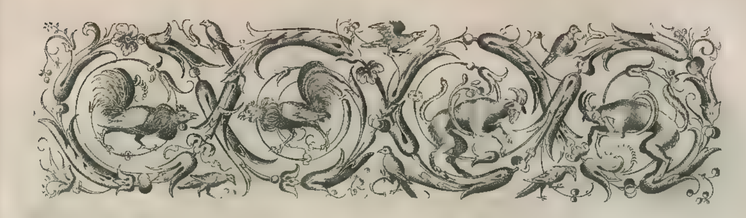


A PARIS,

Chez la vefue ABEL l'ANGELIER, au premier pillier de la grand' salle du Palais.

M. DC. X.

Auec Priuilege du Roy.



A MONSEIGNEVR LE BARON DE BELLE-GARDE GRAND ESCVYER DE FRANCE.

MONSEIGNEVR,

Ie ne fais nul doute que vous n'ayez souuent ouy dire, qu'en mes plus vertes annees, i'ay beaucoup trauaillé à plusieurs exercices qui me sembloient propres à l'homme bien né, & principalement à celuy de la carriere: A quoy ie n'ay pas eu moins d'inclination, qu'aux autres occupations, que i'ay plus affectionnees que les biens de fortune, & que ma santé: comme il paroist par le peu de moyens que i'ay acquis, & en l'indisposition de ma personne, qui ne me permet plus de monstrer par effect le profit que ma curiosité, & mes peines extremes m'auoient apporté: Ce qui est cause qu'aucuns de mes plus chers amis, voyans desia ma vigueur presque du tout consommee, m'ont long temps y a prié & solicité, de mettre par escrit l'ordre & les reigles generales, que i'ay tenu en exerçant les cheuaux d'escole: ce que ie ne leur auois osé accorder, me sentant despourueu de discours, & de style propre pour bien expliquer mes conceptions par escrit, n'ayant iamais estudié, ny gueres leu que dedans mes heures. Toutesfois i'ay depuis consideré qu'ils pourroient conceuoir en leurs opinions, que mon refus procederoit de quelque defaut d'amitié: & pour preuenir ceste impression, i'ay voulu employer à leur contentement le loisir, qui s'est aucunesfois presenté, à bastir, comme i'ay peu, vn œuure mal poly, lequel neantmoins m'a semblé aucunement receuable entre les Caualiers. Or (Monseigneur,) *ie vous en ay dedié ce troisiesme Liure, comme à l'vn des plus accõplis Seigneurs de ce Royaume, qui en sçaura tresbien iuger, & aussi pour vous rendre quelque tesmoignage apparent de l'inclination & desir que i'ay de vous faire tres-humble seruice, à quoy vostre vertu ne m'oblige pas seulement, mais aussi tous ceux qui ont plus de perfections, desquels vous vous rendez de vostre grace, comme pere & protecteur. Ce n'est pas pourtant que ie presume estre tenu en ce rang, & que ie ne recognoisse assez mon incapacité: mais il est certain que ie suis du nombre de ceux, qui admirent vos merites, & vostre doux & genereux naturel: & mesmes qui vous aiment & reuerent auec plus d'affection & d'humilité. Receuez donc s'il vous plaist,* Monseigneur, *selon vostre courtoisie coustumiere, l'offre que ie vous fais de ce mien labeur: & bien qu'il ne soit digne de vous estre presenté, ie vous supplie tres-humblement de le vouloir honorer de vostre faueur, & vous asseurer,* Monseigneur, *que ie seray tousiours*

Vostre tres-humble & tres-obeyssant seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.



Sonnet.

D'Vn genereux labeur & d'vne ame diuine
Dans la BROVE conioincts, nasquirent deux iumeaux
Le merite, & l'honneur, venerables flambeaux
Costoyans sa vertu qui le monde illumine.

Heureux en luy l'honneur, deuant qui ne chemine
Le merite auancé, mais pareillement beaux
En naissant, en croissant, ensemble vont esgaux,
Ainsi qu'vn beau Soleil, vn beau iour auoisine.

Heureuse sa vertu, qui porte sur le front
Le bien faire & bien dire, & qui sa gloire font
Entrer dedans les Cieux par des portes si belles.

Heureux Caualerice, en qui la braue main
Trouua contre la mort, deux voyes immortelles,
Où les plus Grands à peine y trouuent vn chemin.

PELLETIER ANG.

SONNET.



Nourriçons de Pallas, qui ennemis du vice
Recerchez la vertu qui vous doit animer,
Icy vous apprendrez, pour vous faire estimer,
Les Preceptes diuins du vray Caualerice.

La BROVE fils de Mars parfaict en l'exercice
Du vaillant Tyndaride, au milieu d'vne Mer
De perils & d'hazars nous apprend à ramer,
Pour fuyr les douceurs d'vne trompeuse Circe.

Braue & riche d'honneur il est nostre Castor,
Qui nous despart les fruits de son Royal thresor,
Pour nous rendre immortels aux dangers de Bellone.

Heureux cil qui pourra ses vertus imiter,
Il sera nouueau fils de Lede & Iupiter,
Digne d'enuironner son chef d'vne couronne.

LA CROIX MARON.

SONNET.



Cheualier nompareil qui desdaignant la terre
Portes ton vol plus haut que les Astres ne sont,
Que beaux sont tes escrits, qui par l'Europe vont
Ietter vn plus grand bruit que le bruit du tonnerre.

Tu formes à ton gré le mouuement qui erre,
Du pied-viste Cheual sous les arts qui te font
Auoir l'audace au cœur, les Lauriers sur le front,
Sur ton front qui le front de toute Grace enserre.

Le noble desormais se bien-heure en ton heur
Et reçoit son maintien de ta seule faueur,
Faueur qui fauorise & sa gloire & sa vie.

A ton premier Soleil tu deuances les vieux,
Desrobant aux suyuans l'espoir de faire mieux,
Et tu remplis de los ton nom & ta patrie.

PONT-AYMERY.



PREFACE.



SELON la commune opinion des hommes de cheual de ce temps, l'inuention d'vne infinité de brides differentes, doit estre la plus recommandable partie du Caualerice, pour reduire le cheual en obeissance. Et particulierement les Allemans s'arrestent tant en cela, que ie me suis souuent esmerueillé de la grande diuersité d'emboucheures, branches & gourmettes que i'ay veu en leur vsage, d'où nous tirons vne preuue fort apparente, qu'ils ne sont bien fondez en ceste profession. Car si l'art de bien dresser les cheuaux, est à present mieux entendu, & plus enrichy de bonnes reigles qu'il n'a esté du passé, lon doit par consequent vser moins des diuersitez des brides qu'on souloit long temps y a rechercher curieusement en France & en Italie, à faute de meilleurs moyens. En ceste erreur ie pardonne plus volontiers les fautes que les Reistres font, que ie ne supporte auec patience le mauuais iugement de tous les autres cheualiers, qui pensent estre bien à cheual: parce que les Allemans n'ayans encor assez de bonne experience en cest art, ont recours à la violence des brides, pensans qu'elles puissent contraindre le cheual à ce qu'ils ne leur sçauent apprendre par l'ordre des bonnes leçons: & mesmes ils se contentent de leurs cheuaux, pourueu que la bouche en soit fresche; qu'ils trottent legerement, & quelquesfois galoppent & tournent diligemment à chasque main, sans partir d'vne place, & sans obseruer beaucoup d'egalité, de iustesse ny de mesure. Or pour ces effects la bride confuse n'empesche pas que la bouche ne soit escumeuse: au contraire elle donne souuent occasion à la langue sensible d'estre en continuel mouuement, à cause de la quantité des pieces mouuantes & differentes, qui peuuent estre en icelle bride, & si n'offense pas ordinairement les barres & genciues en allant le pas, le trot, ou le galop, comme quand on recherche le cheual de tant d'autres efforts, de maneges & de iustesses difficiles, qu'on voit exercer en nos escholes modernes: mais les bons Caualerices doyuent plustost hayr que practiquer tant de diuerses façons de mords, & se tenir aux vrayes reigles & leçons, qui peuuent gaigner par vn bon ordre & peu à peu le naturel & le consentement du cheual, pour le ranger, auec le temps necessaire, à la resolution de la course, & à l'obeissance & facilité de l'arrest & du manege, auec le simple canon & le caueſson: car apres il sera fort facile de le bien emboucher. Pourtant ce n'est pas à dire que lors que le cheual est dressé, l'ayde de la bride, faicte par raison, n'apporte beaucoup de facilité au vray temperament de l'appuy de la bouche, & à la iuste posture du col & de la teste: mais d'entreprendre ces choses sur l'esperance que les seuls effects de la bride y puissent apporter la commodité, ou la contrainte totale,

ie tiens que c'est proprement n'auoir point de raison : & m'esbahis de ce qu'il y a encores tant de personnes qui pensent qu'vne bride, comment qu'elle soit inuentee, puisse faire deuenir la bouche bonne au cheual qui naturellement l'a faulse, ou trop pleine, trop descharnee, trop estroite, trop grande, trop petite, trop sensible, trop dure, ou qui seulement l'a mauuaise & corrompue par quelque autre accident ou improportion : ou si le cheual estant en la plus grande furie de sa course, ne s'arreste facilement, soit pour estre trop las & hors d'haleine, ou ayant la maschoire trop grande ou trop serree, le col naturellement renuersé ou trop voulté, trop gros, trop court, ou trop long, les espaules, les iambes, & les pieds de deuant, ou les reins foibles ou autrement imparfaicts, ne sera-ce pas faute de iugement de croire, que ceste bride proposee apporte d'elle-mesme la reparation de tant de defauts, dont le moindre peut rendre le cheual incapable de bien s'arrester & manier? Et quoy qu'il soit exempt de tous ses empeschemens naturels & accidentals, si on ne luy a iamais appris à bien tourner ny à parer, ou si naturellement il est pesant ou fougoux, malicieux & desobeissant, quelle apparence y peut-il auoir qu'il ne faille que l'artifice d'vne bride pour le rendre sain, nerueux, leger, libre, ferme & bien maniant, ny que par ce seul remede on puisse donner le iugement & la practique des bons maneges à celuy qui recherche les effects de ceste bride, lequel sera peut-estre mauuais homme de cheual? Si telles choses estoyent faisables, nous dresserions les cheuaux, & les hommes auec beaucoup moins de temps & de peine, sans partir de la boutique de l'esperonnier, en ordonnant des mords, qui eussent ceste proprieté miraculeuse d'apprendre en vn instant à l'homme, & au cheual ce qu'ils n'auroyent encores sceu, & mesme ce qui seroit hors de leur capacité naturelle. Il y a ce me semble dequoy se mocquer de ceux qui sur l'esperance de recouurer vne bride telle qu'ils imaginent, acheptent cherement vn cheual si dur ou esgaré de bouche, que le meilleur Caualerice du monde pourroit estre fort empesché à le rendre bon à la main, & que lors qu'ils se trouuent trompez en telles opinions mal fondees, on leur oyt dire, i'ay vn cheual qui vaudroit mille escus s'il estoit bien embouché : cela se doit entendre le plus souuent qu'il a la bouche si faulse, endurcie ou corrompue qu'il n'en vaut pas cent, quoy qu'au reste il soit fort & vigoureux : tellemẽt qu'ils font valoir à leur compte, la bride qu'ils desirent en vain, neuf cens escus plus que le cheual : & si fortuitement ils en rencontrent vne qui le tienne en quelque subiection & legeresse extraordinaire, sans doute vn temps apres ils se plaignent, disans que ceste bride n'est plus si bonne qu'elle souloit estre : mais s'ils recherchent bien la cause de ce changement, ils trouueront que la bride a retenu sa façon & premiere forme, & que la difficulté de l'obeissance procede, de ce que le cheual a desia la bouche tellement meurtrie ou vlceree (par le continuel & douloureux tourment de l'embouchеure trop rude) qu'il en peut estre deuenu confus, & comme desesperé : & quoy qu'il ne soit recherché d'autre exercice ny effort plus aspre que d'aller par pays faisant quelque long voyage, il aduiendra d'ordinaire que tant plus il fera de longues iournees, tant plus la bride semblera affoiblie au cheualier peu experimenté, qui ne considerera pas que la lassitude peut contraindre son cheual à porter la teste basse, & abandonnee sur l'appuy d'icelle bride, l'ayant recogneuë & quelque temps accoustumee, laquelle parauenture pourra faire ses premiers effects apres que le cheual sera seiourné, ou en haleine, ou plus accoustumé au trauail.

PAR toutes ces considerations le Caualerice peut iuger que la plus necessaire facilité de la bouche du cheual doit proceder premierement de la legeresse, bonne inclination & franchise d'iceluy, de la capacité naturelle de ses membres, & apres du bon estat auquel ses forces & haleine se peuuent disposer par l'exercice de l'escole sa-

gement conſideré & bien practiqué, ſans quoy les rares effets qu'on ſe promet de la bride, ne ſont gueres moins incertains que l'eſpoir de ceux qui entreprennent à faire la pierre philoſophale: & quant à moy, ie ſuis d'auis que les eſprits qui ſe plaiſent à ordonner proprement les plus belles emboucheures reſeruent leur curioſité pour l'employer quand le cheual ſera exempt, (par ſon adreſſe & obeiſſance,) des efforts & chaſtimens qui luy pourront offenſer les barres & la barbe, & qu'il ſera ſeulement beſoin de luy embellir la bouche par le plaiſir de l'emboucheure delicatement proportionnee. En quoy il faut obſeruer beaucoup de parties principales, qui ſe trouueront expliquees en ce troiſieſme liure, non pas peut-eſtre auec des raiſons tant ſubtiles ny de ſi belles figures, que i'aurois peu repreſenter, ſi i'euſſe voulu orner ceſt œuure de la quantité des plus beaux pourtraits que i'ay faits en mon temps, & que ie ferois bien encore ſi ie voulois viſiter ma memoire: mais parce qu'apres auoir long temps recherché beaucoup de particularitez en la practique d'vne infinité de brides, ie me ſuis reduit à vn petit nombre, qui ne ſont des plus rares ny des plus communs, & leſquelles i'ay trouué moins confuſes, & par conſequent moins eſtranges à Nature: auſſi ay-ie voulu en icelles limiter le diſcours, que pour ceſte fois ie delibere mettre en lumiere ſur les moyens de bien embrider le cheual ſelon ſon naturel. Et ce qui eſt encores cauſe que ie n'ay paſſé plus outre, eſt l'aſſeurance que i'ay que deffunct le Sieur Pyrre Anthoine Ferrare a trauaillé pour le moins trente ans, recherchant les perfections de tant de caueſſons, ſeguetes, camarres, emboucheures, branches, & gourmettes, qu'il a peu deſcouurir: de maniere que ſçachant, comme ie fais, qu'il a eſté non ſeulement des plus excellens Caualerices de ſon temps: mais auſſi tres-capable en beaucoup d'autres belles & honneſtes qualitez, (qui ſe trouuenẽt raremt en vn ſeul Cheualier,) & principalement en la peinture, ie ne doute nullement que les deſcriptions & pourtraits, de ſon liure, ne paroiſſent ſur tous ceux qui auront eſté auparauant imprimez. Puis doncques qu'il ne ſe peut faire mieux qu'il a fait, & que ie me ſuis plus arreſté aux bonnes regles de l'exercice, qu'aux particuliers moyens des brides extraordinaires, il me ſuffit de repreſenter ſimplement, à celuy qui recherchera mon auis, les communes proportions que ie garde en embouchant & embridant le cheual, & ſi le Lecteur ne deſcouure tant de ſubtilité qu'il deſirera, pour le moins il ſe pourra aſſeurer que mon imitation luy fera conſeruer la bouche du cheual ſaine, entiere, droite, iuſte, & l'appuy d'icelle en bon temperament, ſans vſer de plus grand artifice.







MAXIMES GENERALES QV'IL FAVT OBSERVER POVR BIEN ORDONNER la bride du cheual d'escole.

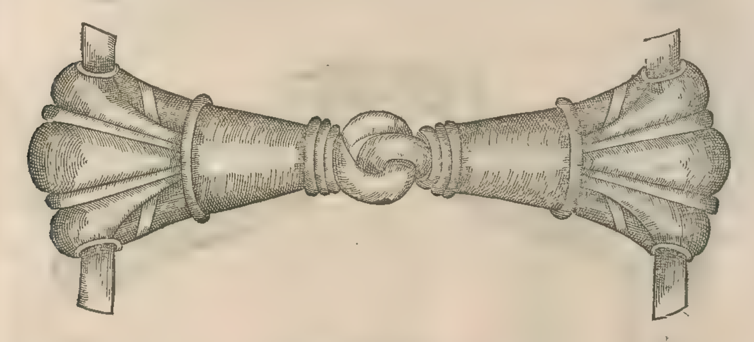
CHAPITRE PREMIER.

LES Caualerices moins sçauans en leur art, sont ceux qui entreprennent plus hardiment d'ordonner des brides extraordinaires, mesmement pour les cheuaux qui ont la bouche mal-aysee, quoy qu'ils ne les ayent veus, & sans en auoir autre cognoissance que seulement par le rapport de tels, qui le plus souuent n'ont en leur vie rien sceu de cest art, on peut en cela descouurir vne vraye ignorance ou presomption: car les meilleurs maistres se faillent souuent en la iustesse des brides, quoy qu'ils ayent veu & consideré à leur ayse, & plus d'vne fois le cheual qu'ils veulent emboucher: c'est pourquoy on le doit premierement voir trauailler selon ce qu'il sçaura faire, ou pour le moins le recognoistre par le droict, en allant au trot, en galoppant, en courant, & à l'arrest: afin de pouuoir iuger par ses actions communes d'où procede la difficulté de la bouche: & faut necessairement tenir par maxime, que l'appuy plus propre à tous les plus beaux & necessaires exercices, que le cheual peut faire dessous l'homme, est celuy qui se trouue ferme & leger, c'est à dire, qui ne s'esbransle par les fermes, & diuers mouuemens de la bonne main, ny ne s'abandonne par la liberté d'icelle. Le Caualerice bien aduisé doit donc curieusement rechercher les moyens des brides bien considerees, pour asseurer & resoudre les bouches trop sensibles ou esgarees, esueiller ou allegerir celles qui sont sourdes & pesantes, ramener ou assujetir (entant qu'il se peut) celles qui sont trop fortes: & pour ce faire, il doit sçauoir qu'il y a en la bride quatre parties principales, qui sont l'emboucheure, l'œil, la gourmette, & la branche, desquelles dependent plusieurs effets differens, & ausquelles il est aussi necessaire d'obseruer separément beaucoup de proportions differentes, afin que tout ce qui sera ordonné pour loger dedans la bouche du cheual, se rapporte aux qualitez & formes de la fente d'icelle, des léures, genciues, barres & escaillons, du canal, de la langue, & du palais: & que ce qui est dedié pour le dehors de la bouche, soit aussi propre à la forme de la barbe, & à celles de la teste & du col, ensemble à la capacité des membres, comme il se trouuera cy-apres expliqué par ordre.

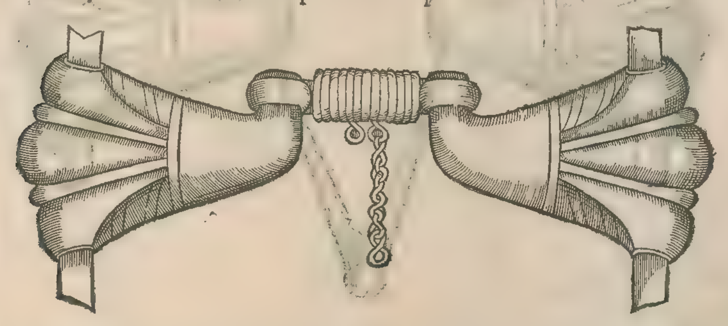
EMBOVCHEVRES POVR LES CHEVAVX, qui ont la bouche naturellement legere.

CHAPITRE II.

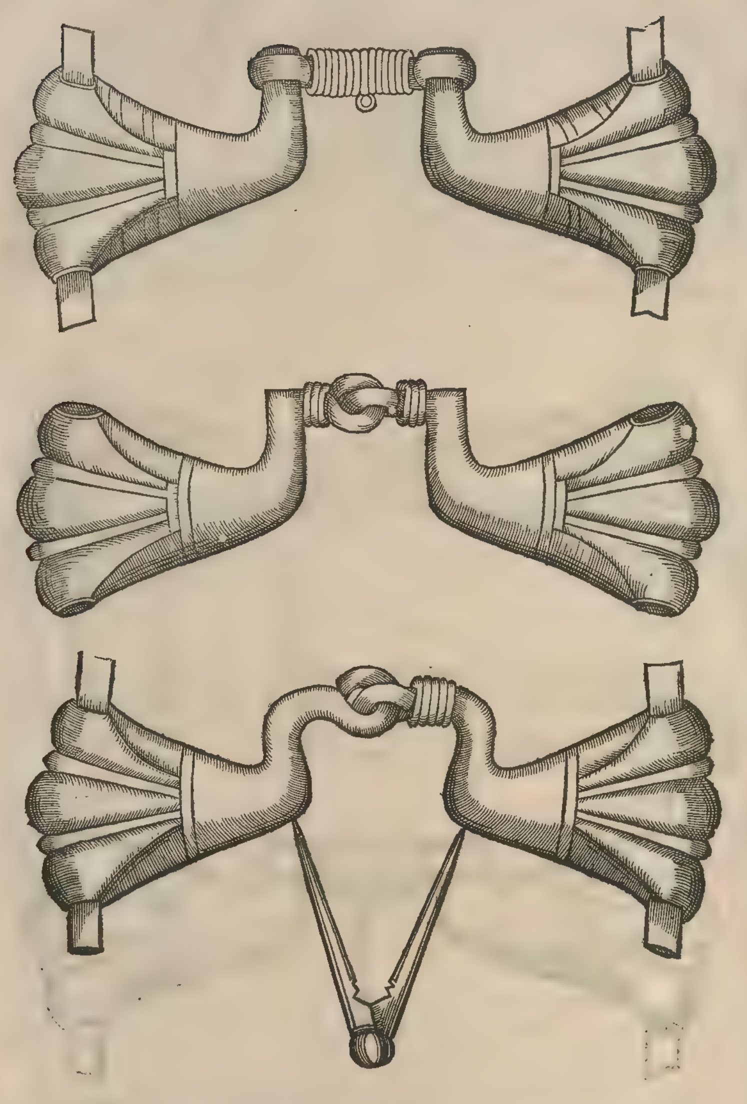
APRES que le cheual sera allegery auec le simple canon, & libre pour le moins aux maneges de guerre, & qu'on aura bien consideré le naturel de sa bouche, si on cognoist que les barres soyent assez sensibles, & que la langue ne soit trop haulte, ou trop grosse, ny les léures trop grandes, ou trop espaisses, ceste premiere escache luy sera propre pour quelque temps: à cause qu'elle appuyera esgalement par tout, sans beaucoup differer du simple canon.



SI en ceste premiere escache la langue ne peut auoir son mouuement assez libre, soit à cause de sa grosseur excessiue, ou pour n'auoir sa place naturelle assez spacieuse dedans son canal; cest autre escache à demy-fourchette luy donnera vn peu plus de liberté, luy faisant aussi la bouche plus fresche & plus belle.

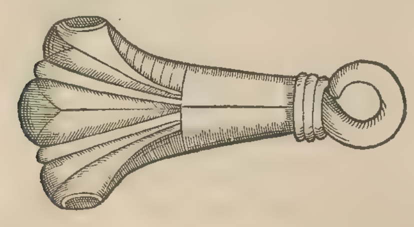


ET si ceste liberté n'est suffisante pour bien loger la langue, qui sera trop haute ou trop grosse, il faudra tenir la fourchette vn peu plus haute, ou faire la montee à la façon d'vn demy-pied de chat, ou d'vn col d'oye, selon ces autres trois pourtraits,

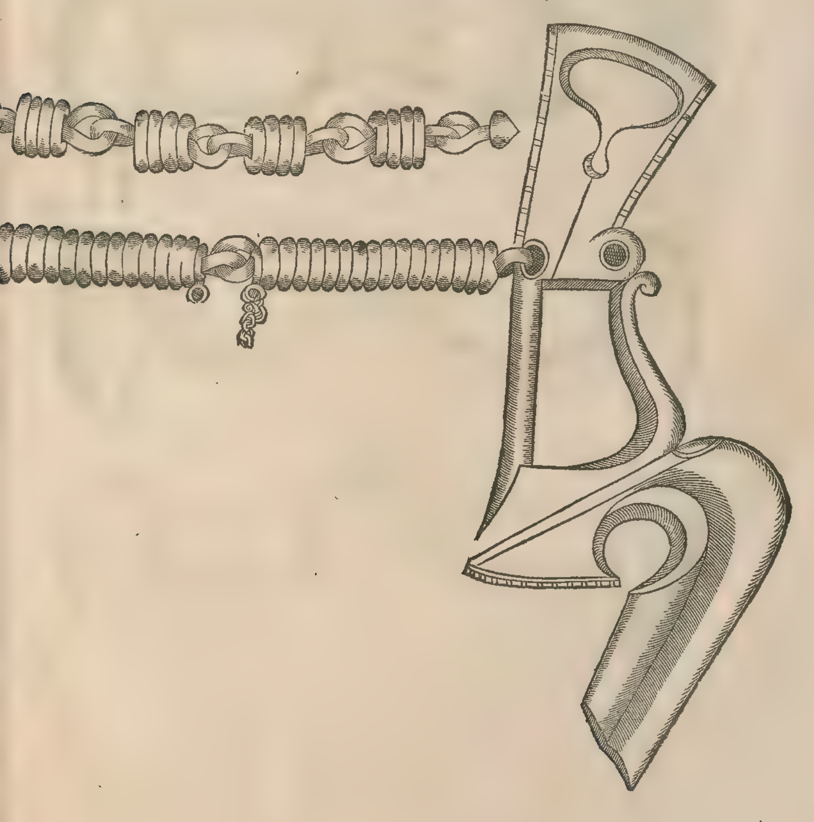


MAIS en ses emboucheures ouuertes, comme generalement en toutes les autres qui se trouueront cy-apres figurees, il faut garder les mesures representees, & sur tout la distance des deux endroits, qui doiuent appuyer dessus les barres, & lesquels sont icy monstrees par les poinctes de ce compas : car outre qu'ils reseruent la place limitee pour la langue, c'est aussi la proportion de laquelle despend le principal effect de l'emboucheure necessaire pour la legeresse & facilité de la bouche du cheual.

Il faut aussi particulierement considerer en ces escaches, mesmement aux plus simples qu'elles laissent l'escaillon plus libre que ne font la pluspart des autres emboucheures, à cause que leur forme va en diminuant depuis le banquet, iusques au ply du mitan & occupans par ceste diminution moins de place sur les barres, elles sont propres pour les cheuaux, qui ont la fente de la bouche petite, & que les barres n'en sont trop dures, ny trop charnues, pourueu que l'escache ne soit trop grosse au droict du chapperon, & qu'elle ait la forme de ce dessein.



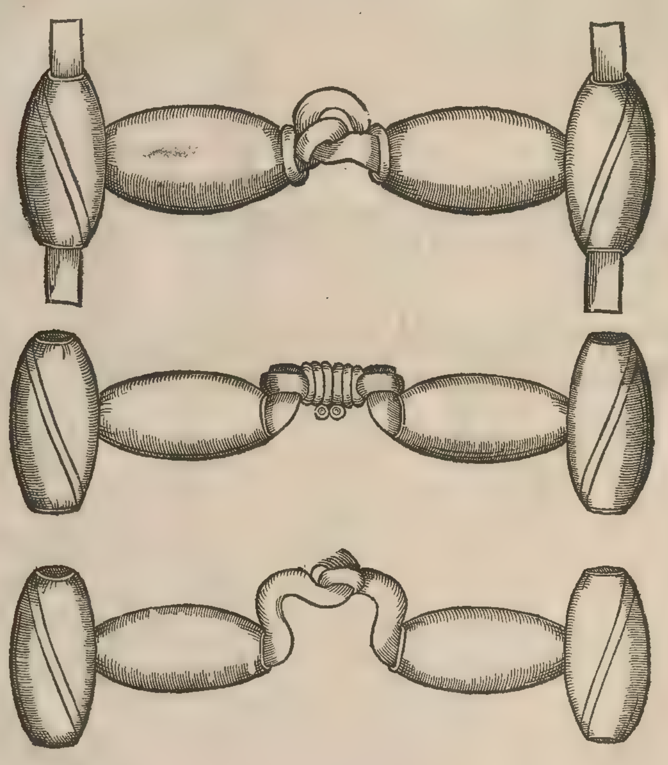
Qvant à la ceciliane, si la fente de la bouche est grande, ie suis d'aduis qu'on la face tenir à l'œil, par vn ply sans touret, & qu'elle ne soit que de deux pieces : & si la bouche est peu ou mediocrement fendue, la ceciliane ordinaire de trois pieces, qui tienne à l'œil par vn touret, luy dõnera plus de plaisir, à cause qu'elle remplira moins & sera plus mouuante : comment qu'elle soit faicte, il faut bien prendre garde que les plis, tant des tourets que de la ceciliane, soyent si bien tournez & polis, qu'ils ne puissent blesser en façon quelconque la jouë du cheual, dedans ny dehors.



QVAND LA BOVCHE DV CHEVAL EST PEV *fendue, & que les barres en sont de leger appuy.*

CHAPITRE III.

IL y a desia long temps, qu'on a laissé l'vsage commun des emboucheures à oliues, parce qu'elles ne donnent point de liberté à la langue, ny d'espace vuide à la léure: toutesfois elles sont propres & aucunesfois necessaires aux bouches, qui ont la fente si petite, que presque l'emboucheure ne trouue point de place, pour appuyer dessus la barre, sans toucher & offenser l'escaillon. En telle occasion on peut vser des oliues, à cause qu'elles n'occupent pas beaucoup de place dessus les barres, ny aux genciues & léures. Et d'autant que la langue estant trop pressee, ne peut rafreschir ny embellir la bouche, ny par consequent faciliter l'appuy de la main, il est necessaire de donner ordinairement quelque montee à ses oliues, comme il se voit cy dessous: & par ce moyen le cheual qui sera naturellement leger à la main, & qui neãtmoins aura la bouche trop petite, se trouuera mieux embouché que s'il auoit vne autre emboucheure, qui remplit dauantage: mais si les léures sont trop grandes ou trop espaisses, il y aura vne difficulté, à laquelle il faudra remedier, comme il se trouuera cy apres expliqué.

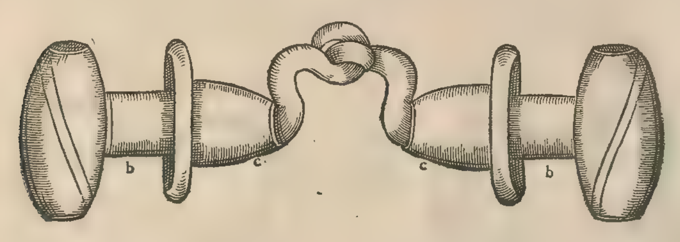


QVAND

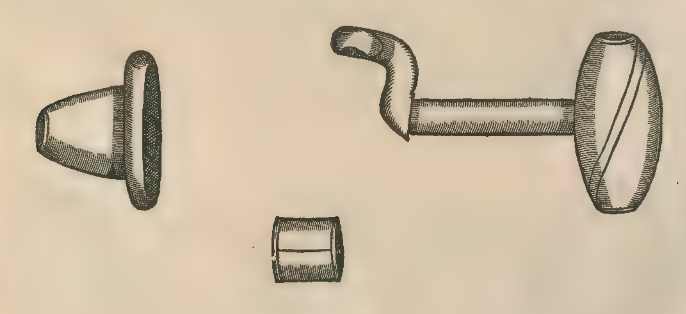
QVAND LA FENTE DE LA BOVCHE DV CHEVAL est trop petite, & que les leures sont dures & espaisses, quoy que les barres soyent assez sensibles.

CHAPITRE IIII.

LE cheual qui a la bouche trop petite, a communément aussi les leures dures & fort espaisses, & l'appuy des barres dur ou faux: toutesfois il s'en trouue ausquels ces imperfections de fentes & de leures n'empeschent pas que les barres ne soyent assez sensibles, pourueu que l'embouchoure, (quoy qu'elle soit douce) puisse appuyer nettement dessus icelles, & au vray lieu où cest appuy se doit faire: & par ce que les oliues precedentes ne desarment pas les gencieues, mais plustost pressent & eslargissent les leures, & que par consequent l'appuy en est plus dur, ou plus sourd, il est necessaire en telle occasion de faire l'emboucheure comme elle se void cy apres figuree: car la rouelle rangera la leure grosse & importune, en la place vuide de la lettre b, & par ce moyen le point du c, qui est en la demie oliue, appuyera iustement & sans difficulté sur le vray lieu de la barre.

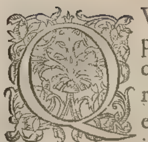


Si au lieu de ceste demie oliue, il y a vne piece qui apporte la mesme forme, & celle de la rouelle ensemble, l'emboucheure en sera plus ferme & plus iuste: mais elle donnera moins de plaisir au cheual.

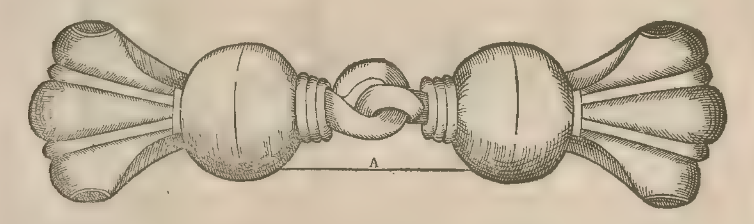


QVAND LES PROPORTIONS DE LA BOVCHE du cheual sont generalement bons, & que l'appuy en est naturellement temperé.

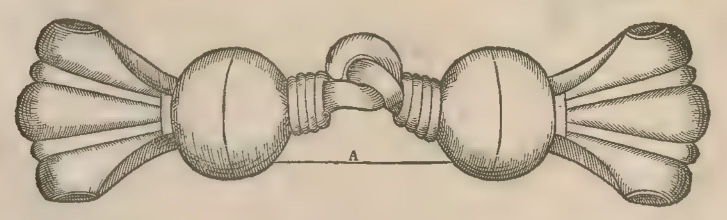
CHAPITRE V.



QVAND la bouche du cheual est bien proportionnee & de bon temperamment, c'est à dire qu'elle n'est trop petite, trop sensible, trop charnuë, ny trop dure, l'escache à bouton qui se verra cy-apres figuree la deura bien emboucher: à cause que si la fante d'icelle bouche est assez grande, le bouton ou balotte appuyera dessus la barre, en la iuste place du vray appuy, sans importuner ny toucher l'escaillon: & si le temperammment naturel de la barre & gencive, rend l'appuy commun à pleine main, ce bouton estant bien logé, apportera quelque subiection & legeresse extraordinaire, sans rompre, meurtrir n'y offenser aucune partie de la bouche: & outre la commodité du vuide, qui se void entre la distance des deux boutōs, le roulé mouuement d'iceux conuiera d'auantage le cheual, à s'esgayer par le plaisir de la langue, en la place limitee entre la ligne de la lettre a, & le ply du mitan de l'embouchеure: & si les leures & gencives ne sont naturellement trop, ny assez charnuës, la grosseur du chapperon de l'escache couurira, & garnira suffisamment ceste partie: tellement que toute l'embouchеure pourra appuyer par tout, sans laisser beaucoup de vuide inutile, ny offenser la bouche en aucun lieu.

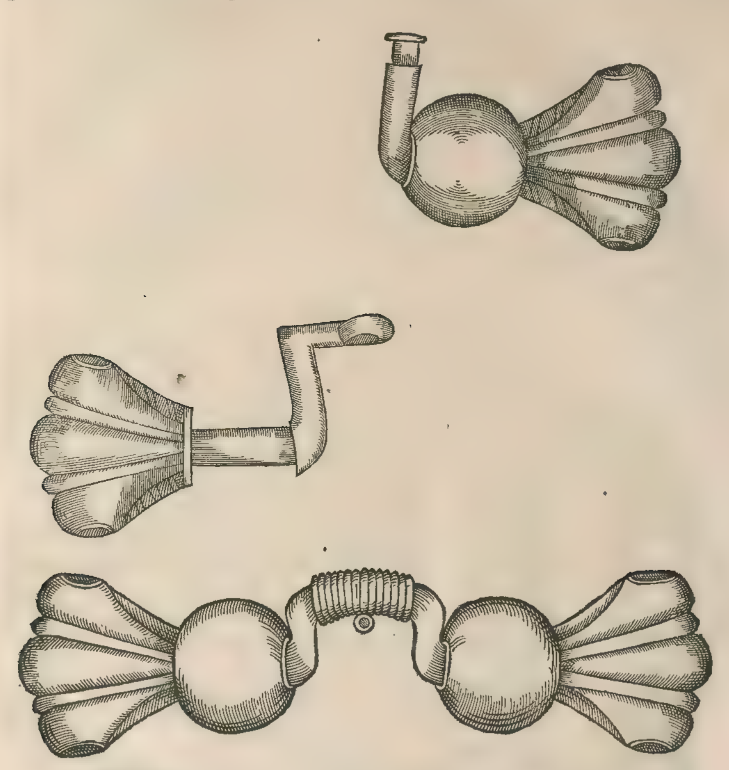


ET pour donner vn peu plus d'espace, & de plaisir à la langue, il sera bon de faire les embouchеures, de façon que les plis du mitan se trouuent plus hauts que l'ordinaire, comme il est icy representé: mais il ne faut pas que la montee de ceste liberté, soit plus haulte qu'elle se voit en ce dessein: car si elle l'estoit, toute l'embouchеure ensemble feroit vne action desordonnee, dont les boutons en trebuchant, ou en se serrant trop, donneroient occasion au cheual de tenir la bouche ouuerte, & de faire les forces.



AVCVNS nomment la montee de ceste embouchеure, col rompu, les autres l'appellent: montant, l'vn mot est aussi propre que l'autre.

Si en exerçant le cheual auec ceste embouchеure à col rompu la langue se trouue encores si pressee qu'elle en deuienne enflee, & noire bluastre, lors on luy doit ordonner vne espace plus grand, tout ainsi que i'ay dit aux emboucheures precedentes, & qu'il est encores icy figuré.



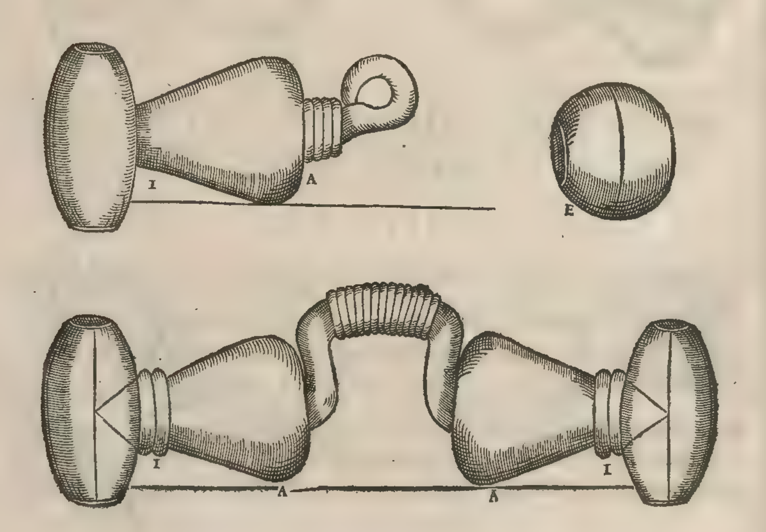
AVTRES EMBOVCHEVRES POVR LES SVSDITES bouches, qui ont l'appuy à pleine main, & qui sont mediocrement fendues.

CHAPITRE VI.

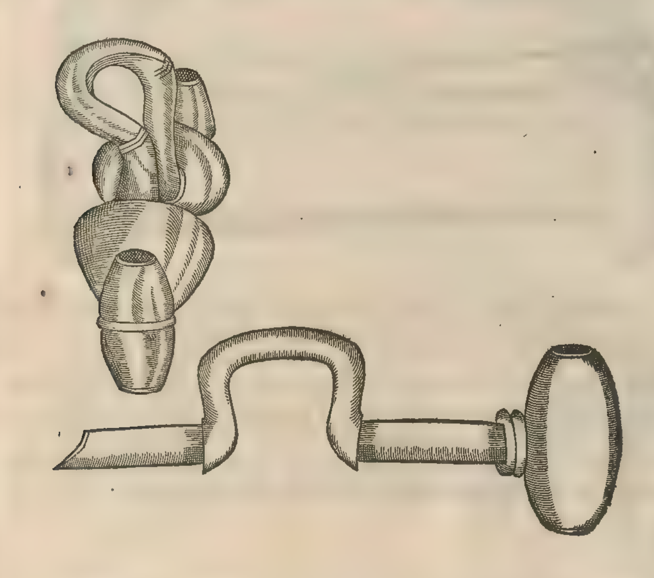
I'Ay desia dit au premier Liure, parlant des diuers appuys des bouches differentes, que celuy que nous nommons à pleine main, se doit entendre pour le mediocre, assauoir, qui n'est trop sensible ny trop dur, auquel les susdites escaches & balottes sont propres: & d'autant qu'il y a des cheuaux qui ont la langue grosse ou haulte, à laquelle ne se peut bonnemẽt donner place suffisante, qu'elle ne prenne occasion de sortir ou pẽdre hors la bouche, ou de faire tenir ordinairemẽt la bouche ouuerte, mesmement quand la montee est si haulte qu'elle touche le palais trop charnu, ou qu'elle arriue pres d'iceluy; quand nonobstant ces imperfections les bar-

res ſont de leger & ferme appuy, il eſt bon d'vſer de poires renuerſees à l'emboucheure: parce qu'eſtant logees comme elles ſe verront en ces plus proches figures, elles peuuent donner telle place à la langue, qu'elle ne ſera tant preſſee, que ſouſtenāt trop l'emboucheure, & deffendant la barre plus que de beſoin, l'appuy de la main en ſoit aſſoupy, & la langue ne trouuera tant de liberté qu'elle ne puiſſe aucunement ſoulager les barres & genciues, & n'aura beaucoup d'occaſion de prendre & s'abandonner ſortant de la bouche. Mais ces poires appuyeront vn peu plus fort deſſus les barres que les balottes des eſcaches precedentes: à cauſe que la pance du fonds de la poire eſt plus abatue & plate à l'endroit de la lettre a, que n'eſt la rondeur de la balotte là où ſe voit la lettre e: ces poires donneront auſſi plus d'eſpace à la léure, là où ſe voit la lettre i: toutesfois elles n'accompagneront pas aſſez la genciue bien proportionnee, parce que leur groſſeur commence à diminuer trop pres de l'appuy, qui ſe fait deſſus la barre: & en cela elles tiennent aucunement de la rudeſſe & incommodité des rouëlles: c'eſt pourquoy il faudra appliquer ceſte forme de poires aux bouches, qui ſeront plus ſolides que ſenſibles.

POVR les bouches de la ſuſdite forme & nature, aucuns vſent en ces poires renuerſees d'vne emboucheure ouuerte & entiere: & pour moy, ie l'approuue communément pour fort bonne, pourueu que la montee ſoit proportionnee, comme elle eſt icy apres. Car outre les commoditez que la langue & les léures trouuent aux vuides, & concauitez qui ſe voyent au deſſus de la ligne tiree ſous ladite emboucheure, enſemble le ferme & principal appuy, que la plus haulte rondeur de la poire eſtant iuſtemēt logee, fait deſſus les barres, auſſi ceſte forme d'emboucheure entiere, & par conſequent limitee en ſa meſure, apporte vne telle eſgalité en ſon mouuement general, que la bouche eſgaree ou falſifiee, en peut eſtre aſſeuree auec le temps & la bonne main: au contraire de l'opinion de ceux, qui tiennent par maxime que les emboucheures entieres offenſent plus les bouches, que celles qui ſe plient. Sur tout il faut bien prendre garde, que l'appuy des barres ſe face en ceſt emboucheure ouuerte & d'vne piece, à l'endroit où ſe void la lettre A, deſſous la ligne.



IL y a de bons Caualerices, qui sont d'aduis que la summité de la montee de ceste embouchеure entiere soit pliee & renuersee du costé de la langue, ie l'approuue, assauoir quand il est necessaire de faire la liberté si haulte, que le palais en puisse estre touché, & importuné: car par le moyen de ce ply, ou tour le palais est garenty de ceste importunité: mais si la langue se peut passer de la montee extraordinaire, il me semble que c'est erreur de la renuerser, parce que la langue en est d'autant incommodee, & que la seconde montee icy figuree n'est si haulte, qu'elle puisse toucher le palais.



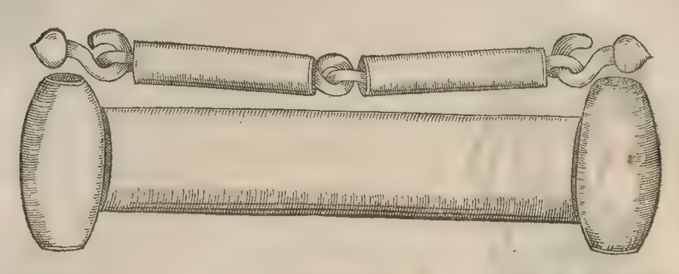
EN ces poires renuersees, on peut aussi vser des precedentes façons de libertez de langue telles qu'il sera necessaire, selon les occasions susdites.

POVR LES BOVCHES FOIBLES, *ou trop sensibles.*

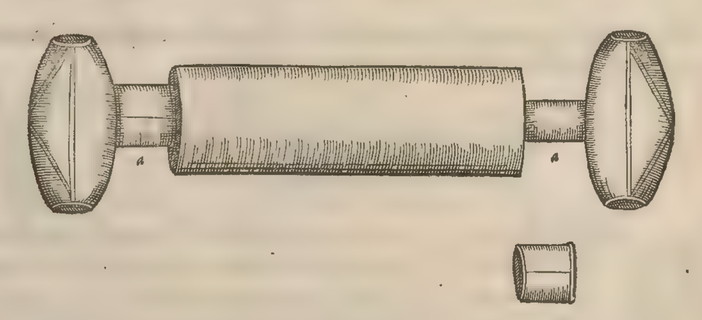
CHAPITRE VII.

IL y a des cheuaux, qui ont la bouche foible, ou tant sensible, qu'ils n'osent se resoudre au ferme appuy de la main: les vns pour ne pouuoir patir aucune incommodité dessus les barres & genciues: les autres craignant d'auoir la langue & les léures pressees: d'autres qui apprehendent trop la douleur de la barbe: tellement qu'il est fort mal-aysé & presque impossible de leur asseurer la bouche, la teste, ny le col, tant qu'ils sont saisis de tels soupçons. I'ay desia dict, parlant des plus consequens effects de l'exercice du galop: que les galoppades larges ou longues, & sans fougue peuuent seruir de principal remede à ses irresolutions d'appuy, & les raisons en sont assez clairement expliquees au premier & second liure. Mais pour monstrer les commoditez que l'embouchеure y peut apporter, i'ay voulu presenter la canne qui se trouuera cy-apres figuree, laquelle donnera plus d'occasion au cheual, qui craindra seulement la douleur des barres, de s'asseurer

sur l'appuy de la main, que ne feront toutes les embouchеures precedentes, tant à cause de sa grosseur esgale & vnie, que parce que la langue, quoy qu'elle soit assez enfoncee dedans son canal, la soustiendra auec les leures, & par consequent les barres en seront d'autant soulagees; ioinct aussi qu'estant ainsi d'vne piece, elle demeurera ordinairement en mesme situation dedans la bouche du cheual, quelque mouuement que face la main du cheualier.

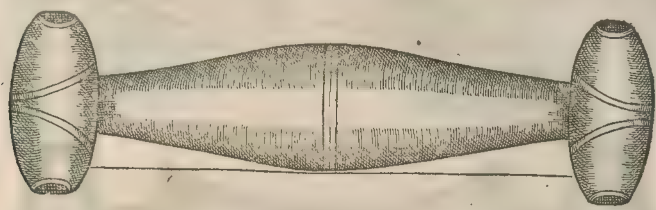


Et si d'auenture la bouche n'est assez fendue, pour receuoir ceste embouchеure, sans que les leures & les jouës en soyent incommodees, il faudra oster la ceciliane: & si cela ne suffit, on fera la canne en ceste autre forme, qui donnera communément moins d'appuy que la premiere: mais elle se logera plus aysément dedans la bouche peu fendue, à cause de l'espace vuide, où se voit la lettre A, auquel la leure trouuera peut-estre sa place suffisante: & en ceste seconde canne on pourra oster aussi s'il est besoin la ceciliane, afin de tenir l'embouchеure plus haulte, laissant l'escaillon franc du dommage d'icelle, sans offenser ny incommoder la jouë du cheual.

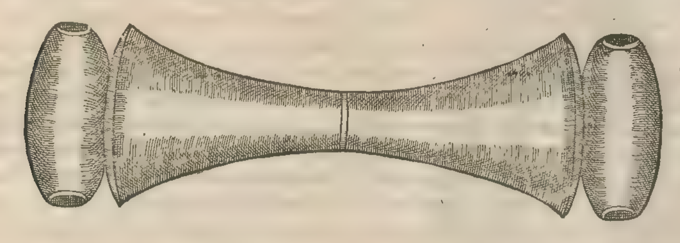


Si la langue du cheual est fort basse, ou menue, & que les barres soyent trop sensibles, la canne se peut faire de ceste autre façon, laquelle soulagera les barres plus que ne feront les deux premieres: à cause qu'estant ainsi pansue, elle appuyera d'auantage dessus le milieu de la langue, mais ne desarmera pas tant la barre, comme la precedente embouchеure qui pert sa grosseur tout à coup, pour donner place à la leure. Cellecy ne pressera pas beaucoup la leure, à cause que sa grosseur va en diminuant du mitan, iusques au ply du banquet. En fin ces cannes seront propres, iusques à ce que les

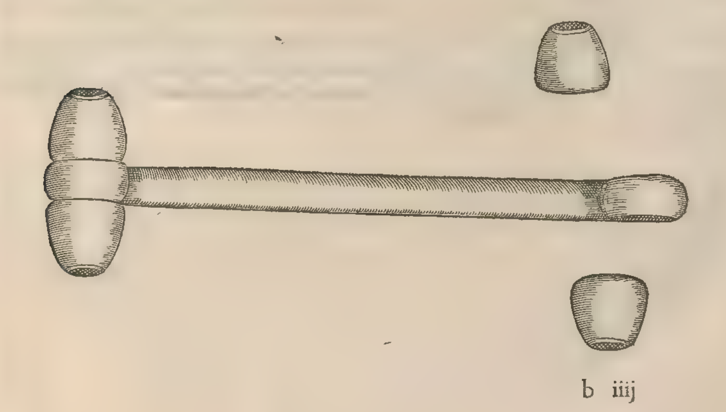
[illegible] soyent fortifiees, & que le cheual soit asseuré aux bons & fermes mouuements de la main du cheualier, & apres il faudra vser d'autres emboucheures, selon les diuerses proportions & temperatures de la bouche.



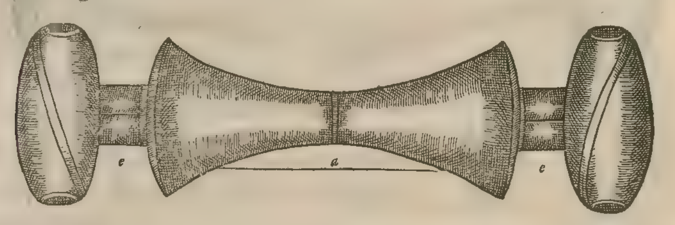
Il est aysé à iuger par ces explications, que ces cannes sont propres pour asseurer, à l'appuy de la main, les barres qui sont offensees, ou trop delicates, quand la langue est assez basse ou menue, & qu'elle ne craint point le poix, & l'importunité de l'emboucheure, comme ie viens de dire. Mais quand elle est haulte, grosse, ou trop sensible, & que le poix de l'emboucheure l'eslargist, la noircist, ou la tourmente par quelque douleur, il est necessaire (au lieu de ces cannes) d'vser de ce campanel d'vne piece, car il pressera beaucoup moins la langue, & si ne laissera pas de resoudre peu à peu la barre trop sensible, au ferme, & temperé appuy de la bonne main.



Par ceste petite figure, on peut voir comme il faut que soyent faits les noyaux, & plis de toutes les susdites emboucheures entieres, afin que ces cannes & campanels se puissent mieux faire separément.

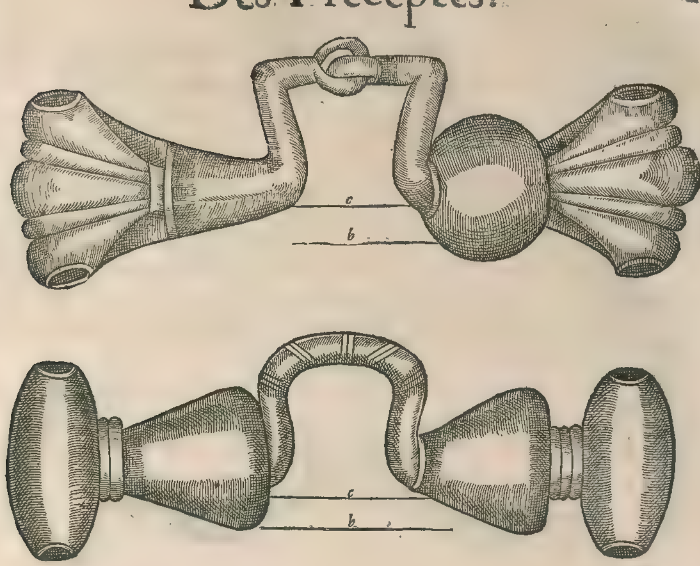


L'EMBOVCHEVRE cy-deuant figuree appuyera egalement par tout dedans la bouche: toutesfois si les léures en sont espaisses, cest autre campanel l'embouchera mieux, par ce qu'il donnera quelque espace libre à la léure, entre la haulteur du fonceau, & le ply du banquet, où se voit la lettre e, & par consequent desarmera d'autant la gencive: Et outre qu'il donnera ceste place à la léure, il pressera moins la langue à cause que les hauteurs & rondeurs des deux fonceaux, sont plus voisines: & ce iugement se peut faire par le vuide marqué a, qui est representé entre le mitan de l'emboucheure, & la ligne tiree au dessous.



OVTRE les asseurances que le cheual trop sensible de bouche peut trouuer aux proportions & situations de ses dernieres emboucheures, il y a encores en icelles vne autre commodité considerable. Assauoir que quand on rameine la teste du cheual, ou comment que le cheualier tire les resnes à soy, le noyau de l'emboucheure tourne dedans la canne, ou le campanel d'vne piece sans que l'vne ny l'autre emboucheure roule dessus la barre, ny la langue, comme font le canon & l'escache: tellement que l'appuy se faisant par ce moyen auec moins de mouuement, le cheual s'y doit resoudre plus commodement. Toutesfois le canon & l'escache simples ne laissent pas de seruir aussi à dresser & asseurer la bouche offensee ou trop sensible. Quant aux cheuaux qui battent à la main, craignans extraordinairement la douleur de la barbe, ie remets l'explication des remedes au discours des yeux des branches & des gourmettes qui se trouueront cy-apres.

EN l'vsage des susdites escaches à bouton ouuertes, & mesmement des poires renuersees, il faut tenir ordinairement la montee plus basse, que si l'emboucheure estoit simple & ordinaire, à cause que le bouton ou balote, & la grosseur de la poire, appuyans iustement dessus la barre, tiennent la montee plus haulte, d'autant qu'il y a de la ligne du b, iusques à celle du c, c'est à dire autant que l'endroit du bouton ou poire, qui appuye sur la barre, a de haulteur: & pour mieux faire comprendre ceste proportion, i'ay voulu ainsi representer l'vne moitié d'emboucheure auec le bouton ou la poire, & l'autre toute simple.



La diſtance de ces boutons & poires eſt vne des meſures qu'il faut garder auec plus de recommandation, meſmement quand l'emboucheure eſt ouuerte: parce que ceſte diſtance limite les endroits des barres, qui doiuent ſouffrir le principal appuy de la bride, & deſquels endroits deſpend l'obeiſſance, ſubiection, legereſſe, & fermeſſe de la bouche du cheual, ſelon ce que le mors y apporter par ſa iuſte forme & proportion.

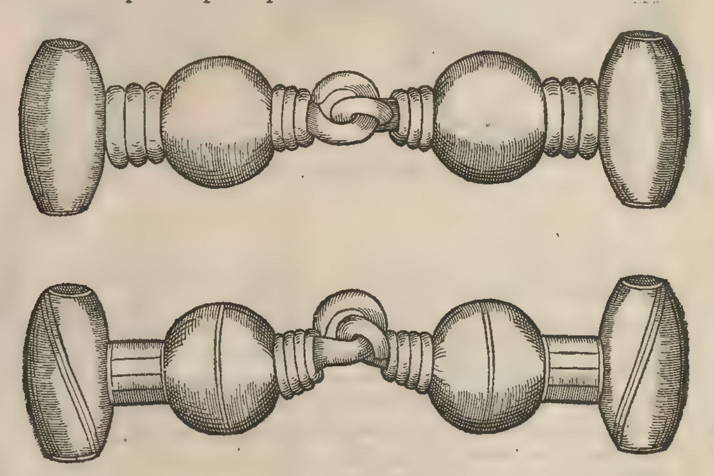
Et quoy qu'en ces occaſions l'obſeruation moins limitee, ſoit commune à la montee & liberté qu'on donne aux emboucheures: à cauſe que d'ordinaire en diuers cheuaux on trouue les langues plus diſſemblables que ne ſont les diſtances des barres, ſi eſt-ce que ie voudrois qu'on gardaſt generalement la haulteur de ces libertez pourtraittes, qui peut-eſtre ſemblerõt trop baſſes à quelques-vns: toutesfois s'ils ſont bons Caualerices, ils cognoiſtront par la bonne experience, qu'il vaut mieux que la langue ſouſtienne vn peu l'emboucheure, quoy que aucunesfois elle rende l'appuy de la main vn peu moins leger, que ſi ayant trop de liberté elle ſortoit, & pendoit cõme abandonnee hors la bouche, ou que la montee, approchant trop du palais, donnaſt occaſion au cheual de tenir la bouche ouuerte: & pour rendre ceſte explication plus facile, i'ay voulu ainſi repreſenter par ces figures la façon de bien meſurer telles proportions, tant aux eſcaches ſimples, qu'à celles à bouton.

Il faut tenir ces eſcaches groſſes ou menues, ſelon que la bouche du cheual ſera beaucoup, mediocrement, ou peu fendue, ou que les léures & iouës ſeront eſpaiſſes, ou tenves: & les groſſeurs des poires ſe garderont auſſi ſelon que la bouche ſera beaucoup ou peu fendue, afin que toutes les proportions ſe rapportent ſi bien, qu'il n'y ayt rien de contraint, ny de confus.

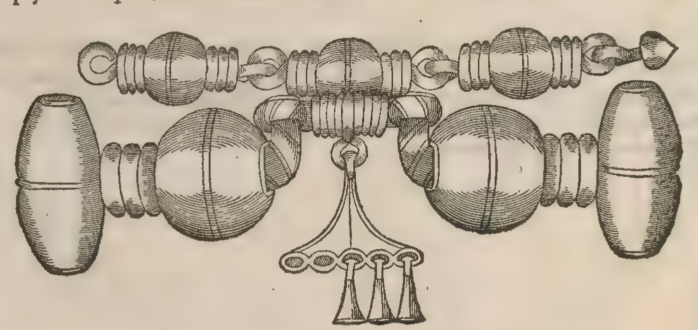
QVAND LA BOVCHE EST MEDIOCREMENT fendue, & que les barres ſont aſſez ſenſibles &, les léures trop eſpaiſſes.

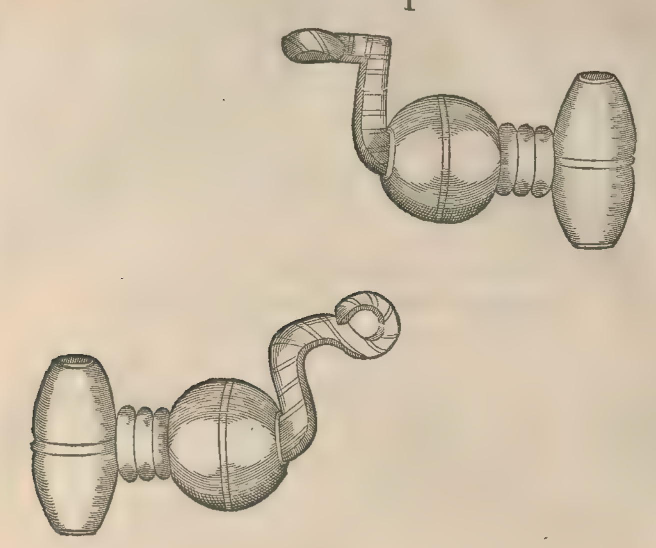
CHAPITRE VIII.

SI en l'vſage des eſcaches ſuſdites, les léures du cheual s'eſlargiſſent au droit & au deſſous de l'emboucheure, faiſant comme vn gros bort hors la bouche, & derriere le banquet, cela mõſtrera qu'elles ſont trop charnues: & que par conſequent la groſſeur de l'eſcache les charge tróp: mais quand tel cas aduiendra, il faudra entailler les boutons ou poires en vne embouchẽure à couplet, afin que la léure trouue plus de place entre les boutons & le ply du banquet, comme il eſt repreſenté par ces pourtraits.



Si la langue n'a quelque groſſeur exceſſiue, ou autre imperfection extraordinaire, il ſe faudra tenir, ſelon qu'elle ſera haute, aux proportions des precedentes montees & libertez, qui ſe voyent encores icy figurees. Et la barre eſtant trop deſpoureueë de chair, ou la bouche fendue ſi hault, que pour la mieux garnir & remplir, il ſoit beſoin de croiſtre ceſte commune groſſeur de balotte, il faudra conſiderer, en ce faiſant, la proportion & nature des léures: afin que ſans occaſion neceſſaire, la groſſeur extraordinaire de la balotte ne retranche trop la liberté de la léure, qui doit eſtre entre le ply du banquet, & la balotte.

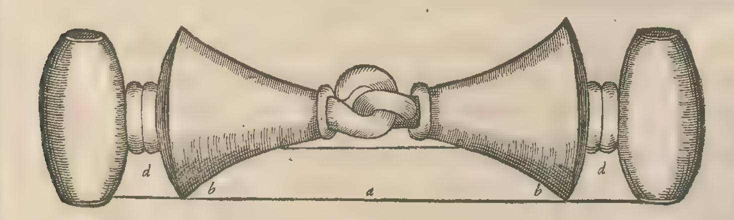




AVTRES EMBOVCHEVRES PROPRES AVX BOVCHES qui ſont vn peu plus grandes que l'ordinaire, & qui neantmoins ont les barres aſſez ſenſibles, comme i'ay dit cy-deuant.

CHAPITRE IX.

IL y a des bouches grandes & ſenſibles, qui pour bien gouſter la vraye fermeſſe de la main, veulent eſtre beaucoup remplies: quand cela eſt, il faut vſer de campanels en ceſte façon, à ſçauoir ſi la langue eſt ſubtile, ou aſſez enfoncee en ſon canal, car autrement elle ſe trouueroit trop preſſee.



La pluſpart des hommes de cheual, tiennent que ceſte emboucheure à campanels, donne beaucoup plus de liberté à la langue qu'elle ne fait, & ſe figurent ceſte liberté en l'eſpace qui ſe void entre la ligne de la lettre a, & le ply du mitan de l'emboucheure: mais pour voir clairement en quoy ils ſe trompent, il faut conſiderer que la haulteur du fonceau du campanel, à laquelle ils prennent ceſte liberté au point de la lettre b, n'appuye pas en lieu qu'elle puiſſe laiſſer tant de vuide, pour la place de la langue: car l'extremité de ceſte rondeur, & groſſeur, ſe loge entre la genciue & la leure:

& le poinct de l'endroit qui appuye dessus la barre, est celuy auquel se void la lettre c, selon les vrayes proportions que les caualerices mieux fondez obseruent en la iustesse des emboucheures : tellement que presque il ne reste non plus de place pour la langue, qu'en vn simple canon. Quant au vuide qui est entre le fonceau du campanel, & le ply du banquet, où est la lettre d, c'est l'endroit où la leure doit prendre sa place, tant pour desarmer la genciue, s'il est besoin, que pour donner autant de moyen à l'emboucheure d'appuyer esgalement par tout sans incommoder ny offenser aucune partie en la bouche du cheual.

EXPLICATION DV MOT ARMER SELON L'OCCASION susdite, & la difference qu'on doit faire de la barre à la genciue.

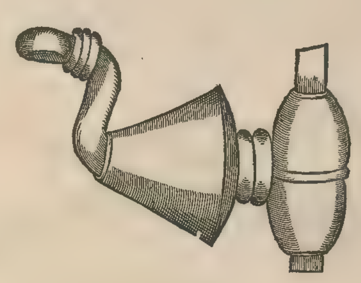
CHAPITRE X.

PAR ce mot armer, on ne doit pas seulement entendre l'action que le cheual fait en courbant trop l'arc du col, baissant le front, & appuyant les branches du mors contre la poitrine; cela se peut bien appeller armer, entant que le cheual ne donne iamais dedás vne troup-peserree auec tant d'asseurance, tenant le nez tant soit peu trop aduancé, comme quand le hault du front se trouue le premier : de sorte que par ceste action il semble que le cheual se mette en garde pour vouloir heurter, ou soustenir vn choc : c'est pourquoy on nomme ceste posture armer : toutesfois la plusspart des cheuaux, qui font ordinairement telle contenance, monstrent par icelle les moyens malicieux, par lesquels ils defendent les barres, les leures, & la langue, en s'opposant aux bons effects de la bride, comme nous dirons en lieu plus expres. Mais quand on parle particulierement des emboucheures, & de ce qu'on y met pour desarmer les genciues, cela se doit entendre, les moyens d'empescher que la leure trop grande, ou trop espaisse ne se loge entre la genciue, & enuiron l'endroit de l'emboucheure, qui doit appuyer & faire son effect aupres, & au dessus de l'escaillon. Et parce que plusieurs hommes de cheual prennent la barre, & la genciue indifferemment l'vne pour l'autre, ie les aduise que pour mieux comprendre les iustes proportions de l'emboucheure, la genciue se doit entendre proprement tout ce qui est de plus solide au dessous de la sommité de la barre, descendant au fonds de la leure.

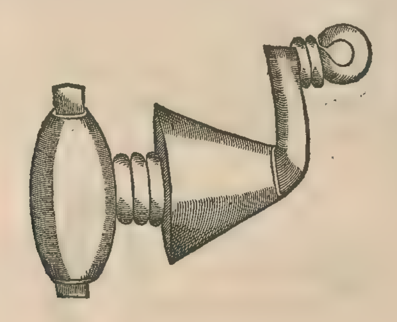
POVR reuenir à nostre emboucheure à campanel, ie rediray qu'elle pourra estre propre à resoudre la barre sensible, au ferme & temperé appuy de la main: à cause que le campanel remplit beaucoup, & porte esgalement par tout, & mesme qu'il n'a rien qui soit aspre ny raboteux, là où se voit en la susdite figure la lettre c, qui est le vray endroit qui doit appuyer dessus la sommité de la barre: & le fonceau d'iceluy campanel separe de la genciue la leure trop charnue, & la loge aysément entre soy, & le ply du banquet, en la place de la lettre d, tellement que gardant bien toutes ces mesures & proportions, le cheual qui aura la bouche de la susdite nature, s'en trouuera bien embouché, pourueu, comme i'ay desia dit, que la langue ne soit trop haulte, ny trop grosse : & si lon recognoist en ceste emboucheure que la langue n'y puisse trouuer sa place suffisante, il luy faudra donner son espace necessaire par des montees, & libertez semblables aux precedentes, comme il se void en ces autres figures.

IL y a vne nature de leure, qui n'est pas trop espaisse : mais bien si large & si molle qu'elle couure & arme facilemét la genciue, & se trouuant pressee par l'emboucheure, elle fait que la bouche du cheual demeure ouuerte, ou au moins amortie, & par con-

cõſequẽt appeſantit l'appuy de la main, à cauſe qu'elle empſeche que ce qui doit appuyer deſſus la gencíue, ne peut prendre librement & nettement ſa vraye place: or en telle occaſion, ce campanel ſera fort propre eſtant bien logé, parce que, comme i'ay dit cy-deuant, le fonceau d'iceluy met & arreſte la léure entre ſoy, & le ply de l'emboucheure, qui accolle le banquet, & par ce moyen la gencíue demeure nette deſſous ce qui doit appuyer deſſus icelle: & d'autant que d'ordinaire, ces leures ſont les moins charnues, & celles qui laiſſent plus de vuide entre elles & les genciues, il faut auſſi tenir le fonceau du campanel plus hault que ſi elles eſtoient plus eſpaiſſes, afin de les mieux ſeparer de la gencíue: mais ſans telle neceſſité, ceſte proportion figuree ſera communément bonne.



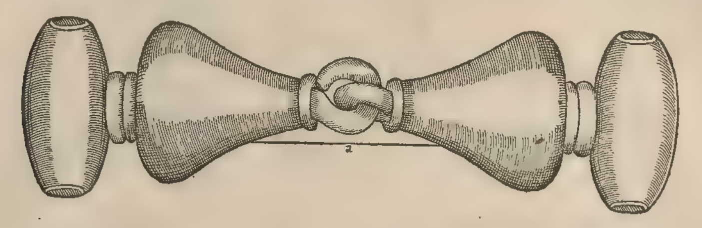
SI le fonceau de ce campanel eſt plat, il ſeparera mieux la léure dure & eſpaiſſe de la gencíue, ſans la faire border en dehors: mais quand la léure eſt large & tenve, le fonceau voulté eſt propre à la deſarmer, & remplir enſemble.



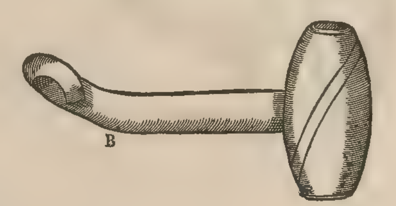
AVTRES EMBOVCHEVRES QVI SONT PROPRES aussi pour les cheuaux, qui ont les barres sensibles, & la langue assez menue, ou suffisamment enfoncee dedans son canal.

CHAPITRE XI.

TOVT ainsi que, comme i'ay dit cy-deuant, il y a plusieurs personnes qui pensent que le campanel simple & ordinaire donne beaucoup plus de liberté à la langue du cheual qu'il ne fait, aussi font-ils la mesme erreur en l'emboucheure des poires. Ie ne veux pas dire que la langue ne trouue quelque soulagement en cest espace, qui se voit icy dessous entre la lettre a, & le ply de l'emboucheure : Mais à la verité c'est trop peu, pour estre dit liberté, comme il se peut comprendre par ceste figure.



ET s'il y en a qui pour accroistre le peu de liberté de ceste emboucheure ny autre, hors mis le simple canon, la facent monter depuis le ply du banquet, iusques à celuy du mitan, l'action en sera faulse dedans la bouche du cheual: car la maschoire se trouuera trop pressee & serree par le dehors : tellement que pour bien asseoir l'emboucheure en son lieu plus propre, il est necessaire qu'elle soit droicte, depuis le ply du banquet iusques à l'endroit du B, qui est le poinct iuste & limité, où se doit faire le vray appuy sur la barre, comme il est icy representé. Mais passé ce poinct, on peut haulser le ply de l'emboucheure, s'il est besoin.



CESTE emboucheure donc se trouuera douce & plaisante pour le cheual, qui sera naturellement leger à la main, & qui aura la langue subtile : elle ne desarmera pas tant comme le campanel : mais embouchera plus proprement la bouche, qui ne sera trop fendue, & qui aura la léure bien proportionnee ; & mesmes resoudra souuent à l'appuy de la main, les barres qui seront fort sensibles, à cause que la grosseur & rondeur de la poire accompaigne plus doucement la descente de la genciue, que ne fait

la forme du fonceau du campanel. Et pour donner place à la langue, qui se trouuera trop pressee sous l'appuy de ceste emboucheure, il faudra vser des libertez & montees cy-deuant figurees, hors-mis de celle à col rompu, qui selon les portraits precedés ne seroit suffisante, à cause que la poire estant logee en la façon qu'elle est cy-dessus representee, ne hausse pas tant l'emboucheure, comme fait la balotte, qui est entaillee aux escaches, & autres emboucheures, qui comme on a peu voir, representent les plis du mitan ou les montees plus hautes que l'ordinaire. Il faudra donc vser en la necessité des langues grosses ou trop hautes de ces campanels & poires simples & ordinaires, & des libertez & montees precedentes & plus commodes: gardant sur tout la distance des iustes endroits, qui doiuent appuyer dessus les barres.

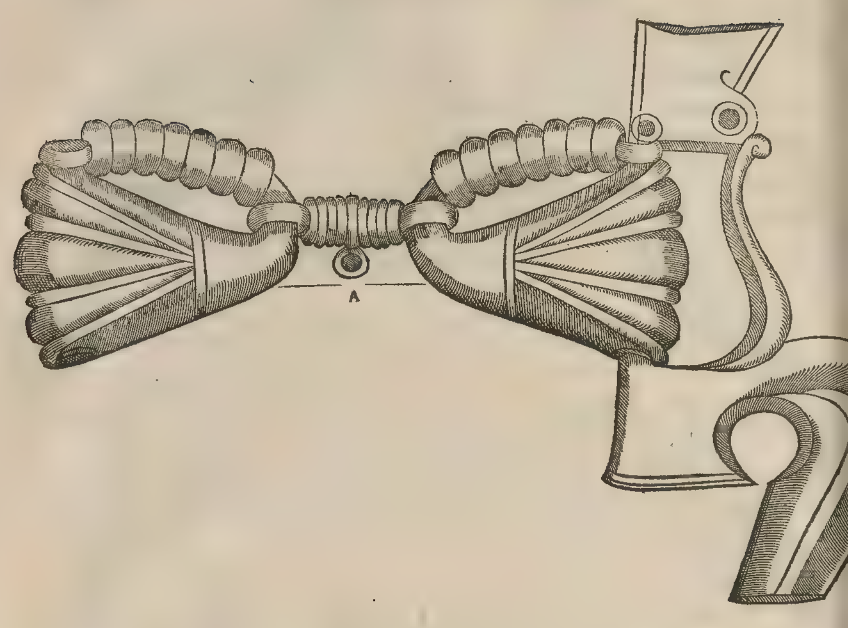
AVCVNS tiennent ces campanels & poires de telle longueur qu'il n'y a qu'vn fal, & quelquesfois rien entre le fonceau ou grosseur d'icelles, & le ply du banquet: mais quant à moy, ie n'vse pas souuent de telles proportions, parce que communément elles pesent & pressent auec tant d'incommoditez par les extremitez des grosseurs, que les léures s'eslargissent, faisant comme vn gros bord, qui est aucunefois estraint & offensé entre l'emboucheure & le crochet de la gourmette, de telle sorte qu'outre l'incommodité qui en procede, le cheual en fait vne contenance fort des-agreable. Ce qui particulierement me desplaist dauantage des effects de telles emboucheures, est qu'on voit paroistre les fonceaux des campanels, ou les grosseurs des poires, & mesmes l'escaillon du cheual en est descouuert, chose tres-mal seante: car vne des particularitez qui embellist la bouche du cheual, est quand la léure se voit si proprement logee, qu'elle empesche de voir l'emboucheure: il faut aussi considerer en ces emboucheures, que tant plus on laisse d'espace pour la léure, tant plus faut-il faire les fonceaux des campanels, ou les culs des poires petits, parce que pour donner ceste liberté, on les approche tant des escaillons, que sans ceste preuoyance ils en seront offensez ou incommodez.

Fal; *est à dire en cest endroit vn aneau ou patinostre.*

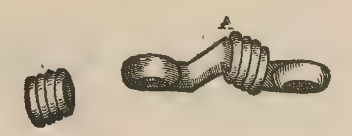
QVAND LE CHEVAL EST LEGER A LA MAIN, & qu'il a la bouche fort fendue, & la langue assez basse.

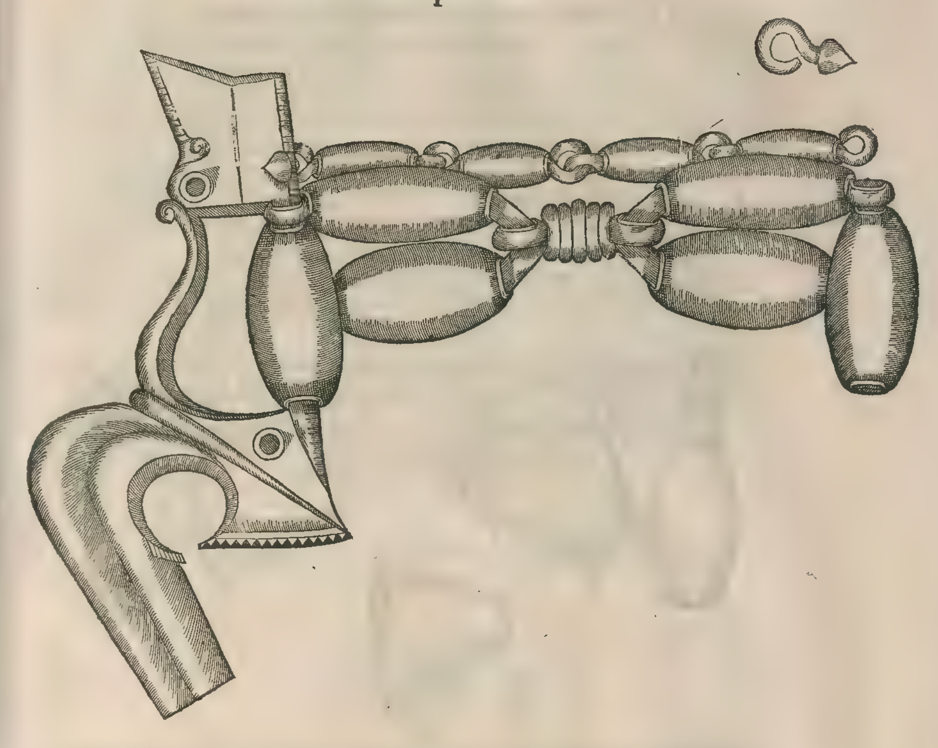
CHAPITRE XII.

IL y a des bouches fort fendues, qui ont les barres & genciues bien proportionnees, & de leger & téperé appuy, tant que l'emboucheure demeure en sa iuste place dessus les barres: mais aucunesfois estás eschauffees elles boiuent la bride, & lors il se fait vn desordre qui desplace tellement toute l'emboucheure & la gourmette, que l'appuy en est du tout falsifié. En telle occasion, il est necessaire d'vser d'emboucheures qui remplissent assez. A quoy les imperiales, qui sont cy-apres figurees, apportent souuent beaucoup de commodité: parce qu'elles garnissent suffisamment depuis la place de l'appuy de la barre, iusques à l'extremité de la fente de la bouche.



On peut iuger par ceste figure, que si la langue du cheual est large, grosse, ou haulte, la distance qui se void entre les deux escaches, & celle de la ligne marquee A, iusques à la piece du mitan de l'emboucheure, luy donnera quelque commodité ; & si ceste piece du mitan est faicte comme ceste autre petite figure marquee A, la liberté en sera vn peu plus spacieuse, & par consequent la bride plus plaisante.



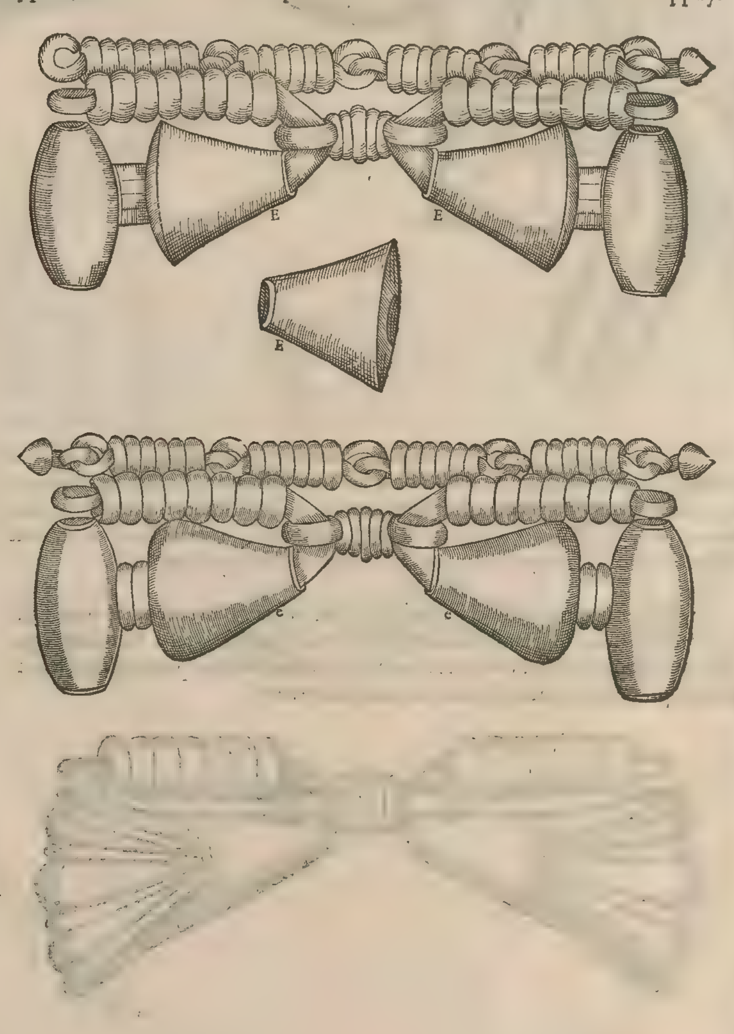


Ces deux emboucheures feront communément vn mesme effect, hors-mis que les oliues seront plus propres pour les bouches moins fresches, à cause qu'elles n'occuperont pas trop de place en leur ferme appuy, & aussi qu'elles rouleront par le mouuement de la langue : & les escaches emboucheront mieux les bouches esgarees & fort sensibles, parce que leur appuy se fera auec moins de mouuemens.

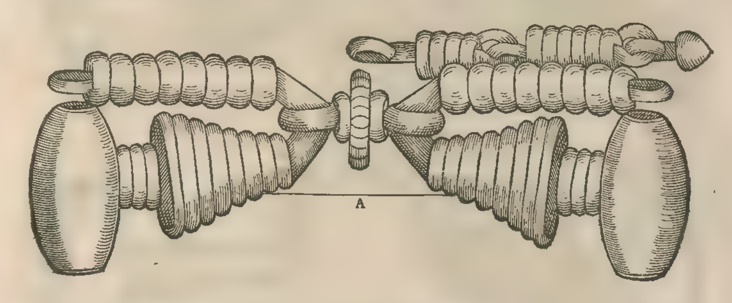
La difference qu'il y a de ceste emboucheure suyuante à la premiere imperiale, qui paroist estre du tout semblable, depend de la longueur de la piece du mitan & par consequent de la distance des deux escaches : & celles icy estans plus voisines, seront plus propres aux bouches estroictes de canal & de barres.



Parce que dessous l'appuy des oliues & escaches la léure peut estre aucunesfois trop contrainte, il se faudra seruir en telle necessité des autres imperiales à campanelles, ou à poires, qui sont cy-apres representees, lesquelles rempliront dauantage & plus proprement: à cause qu'elles donneront quelque place vuyde à la léure espaisse, & desarmeront d'autant la genciue: mais il faudra vser des poires aux barres plus sensibles: toutesfois ce n'est pas à dire que le campanel ayt rien de soy, qui puisse offenser la barre, beaucoup plus que la poire: car l'appuy principal de l'vn & de l'autre, se fait indifferemment au poinct de la lettre e, qui est vn endroit où il n'y a rien de rude ny raboteux, c'est seulement parce que la poire accompagne plus plaisamment la genciue à cause de sa rondeur plus vnie: mais le campanel la desarme dauantage: & c'est vne maxime, que tant plus lon empesche que la langue, la genciue, ou la léure supportent l'embouchеure, tant plus la barre souffre viuement la dureté de l'appuy.

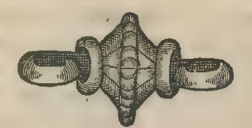


DONCQVES ces emboucheures donneront quelque liberté à la langue mouuante & ſubtile, & ſi elle eſt fort baſſe, on pourra entailler à la piece du mitan vne petite rouëlle, ou vne pommette qui luy apportera quelque plaiſir dauantage; & aucunesfois la rouëlle eſtant aſſez haulte diuertira la langue trop longue, foible, ou peſante de ſortir de la bouche, ſi elle y eſt accouſtumee : mais la langue eſtant trop haulte, ces pommettes & rouëlles la preſſeront incommodément, & la feront deuenir noire, parce qu'elles occuperont la liberté, qui pourroit eſtre entre la ligne de la lettre A, & la piece du mitan de l'emboucheure, comme il eſt icy repreſenté.

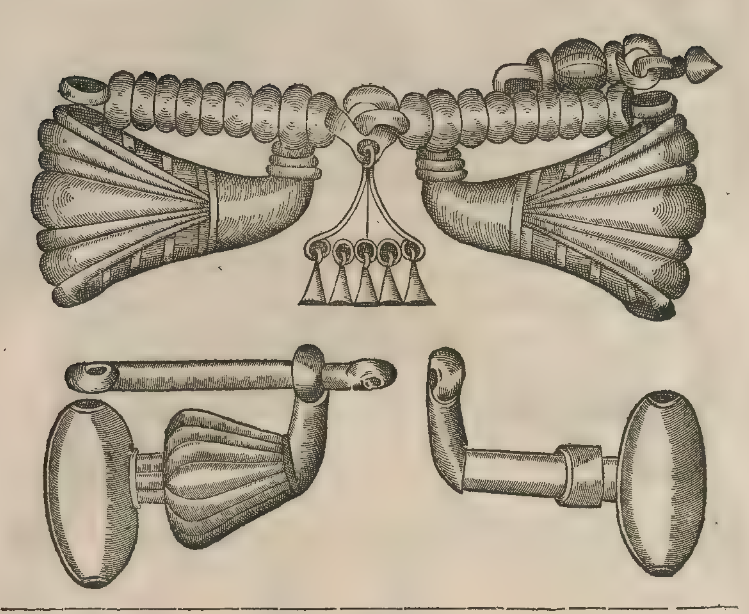


IE diray ailleurs les effets de ces campanels faillis, que ie n'ay mis en ce lieu que ſeulement pour accompagner la figure de ceſte emboucheure.





SI aux ſuſdites formes & temperament de fente, de barre, de genciue, & de léure la langue ſe trouue ſi groſſe ou ſi haulte, qu'elle ne ſe puiſſe loger en la liberté de ces imperiales, ſans eſtre trop preſſee, il faudra lors vſer des autres emboucheures ouuertes, & de deux priſes, qui ſont cy-apres figurees, proportionnant en icelles la montee ſelon l'action & la haulteur de la langue, à ſçauoir ny trop haulte, ny trop baſſe, & la piece qui doit appuyer deſſus la barre, ſelon auſſi la nature de la bouche, c'eſt à dire, ny trop rude, trop douce, trop groſſe, ny trop petite.



POVR LES BOVCHES QVI ONT L'APPVY PLVS dur, ou plus pesant qu'à pleine main.

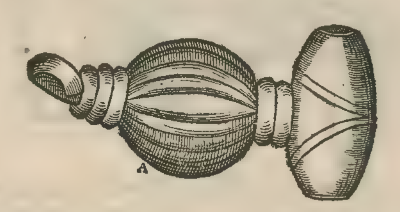
CHAPITRE XIII.

QVAND le cheual a l'appuy de la bouche plus dur, ou plus pesant qu'à pleine main, il faut considerer d'où procede ceste dureté ou pesanteur: car elle peut naistre de foiblesse naturelle, ou de quelque douleur particuliere & accidentale, qui le tiendra aux iambes, ou aux pieds, ou de trop de fougue & d'apprehension, ou à faute d'haleine, & aucunesfois seulement de confusion, ou de desespoir: quād telles imperfections ameineront la difficulté de la bouche, ie suis d'auis qu'on ayt, comme i'ay desia dit ailleurs, le premier recours au temps necessaire, à la bonne nouriture, aux remedes de la santé, & apres au moderé & bon exercice d'escole, bien & patiemment pratiqué, auec le simple mors à canon, & le caueſſon, afin de disposer peu à peu le cheual aux bons effects d'vne bride plus iuste, & plus artificielle.

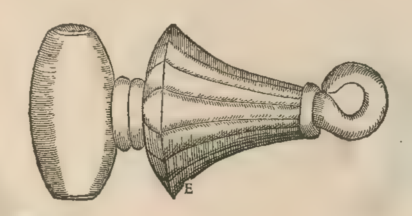
IL faut encores considerer que le cheual peut aussi-tost tirer ou peser à la main, à cause de l'espaisseur excessiue de la langue, ou des léures & genciues, qui deffendront trop les barres de l'appuy des douces emboucheures, que pour la dureté des barres.

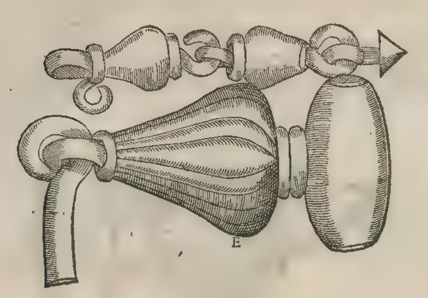
OR quand la barre, qui rendra l'appuy plus fort ou pesant qu'à pleine main, sera plus dure que trop charnue, & de mediocre haulteur, & que la langue ne sera trop haulte, ny les leures & genciues trop espaisses, on pourra vser de melons: car à cause

de leur grosseur & rondeur, ceste barre n'en sera si tost offensee qu'elle seroit de quelque autre emboucheure rude, qui remplist moins: & ces melons estans faits à costes arrondies, comme ils sont icy figurez, le cheual en pourra craindre l'appuy, & par consequent en rendra plus d'obeissance & de legeresse, que s'ils estoient vnis.



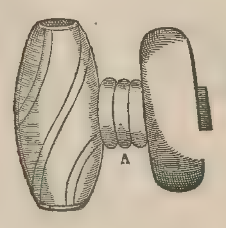
Si en ce melon la léure se trouue trop pressee, ou s'il est tant soustenu par icelle que le vray appuy de la barre en soit empesché ou falsifié, le campanel ou la poire gauderonnee, qui se verront cy-apres, desarmeront beaucoup dauãtage, & garniront commodément la bouche fort fendue, mesmement si elle n'est trop charnue: & la poire sera moins rude que le campanel, pour les raisons cy-deuant deduites, sur le propos des emboucheures precedentes: & pour esclarcir ceux qui voudront bien sçauoir laquelle de ces trois dernieres pieces offense plus la barre, ie diray que c'est presque indifferent: car si le melon par sa grosseur & rondeur appuye plus amplement dessus la barre au droit de la lettre A, le campanel & la poire accompagnent mieux la descente de la genciue, iusques au poinct de la lettre E: & partant la barre n'est presque ny plus ny moins offensee de l'vne de ces emboucheures, que des autres, hors-mis que d'autant que le campanel desarme plus que la poire, ny le melon, il doit aussi appuyer dessus la barre & genciue plus viuement, c'est à dire, auec moins d'empeschement, & cela le peut rendre aucunement plus fort. Toutesfois si l'extremité du fonceau, là où se void la mesme lettre e, descend si bas qu'il puisse faire vn second, & assez ferme appuy au fons de la genciue, la barre en sera d'autant soulagee. C'est vne proportion particuliere, que i'expliqueray mieux en lieu plus expres.

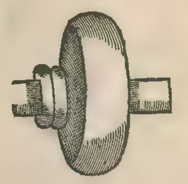




CESTE poire ainsi gauderonnee se peut mettre à la renuerse pour la commodité de la langue, selon les occasions que i'ay desia dit au discours des premieres poires: mais à cause des gauderons, l'embouchеure en sera fort rude. Voyla pourquoy ie n'approuue pas qu'on en vse, si le cheual n'a la bouche extraordinairement grande, & la barre fort espaisse, & presque insensible: quant aux campanels vnis ou gauderonnez, ie ne suis non plus d'auis qu'on les renuerse: car sans doute le trenchant & iointure du fonceau offensera trop la barre & la genciue, si l'emboucheure est iustement située dans la bouche du cheual: & si la distance de ces campanels est trop spacieuse, l'appuy trebuchera & coulera par le dehors des barres, & par consequent aussi se treuuera faux.

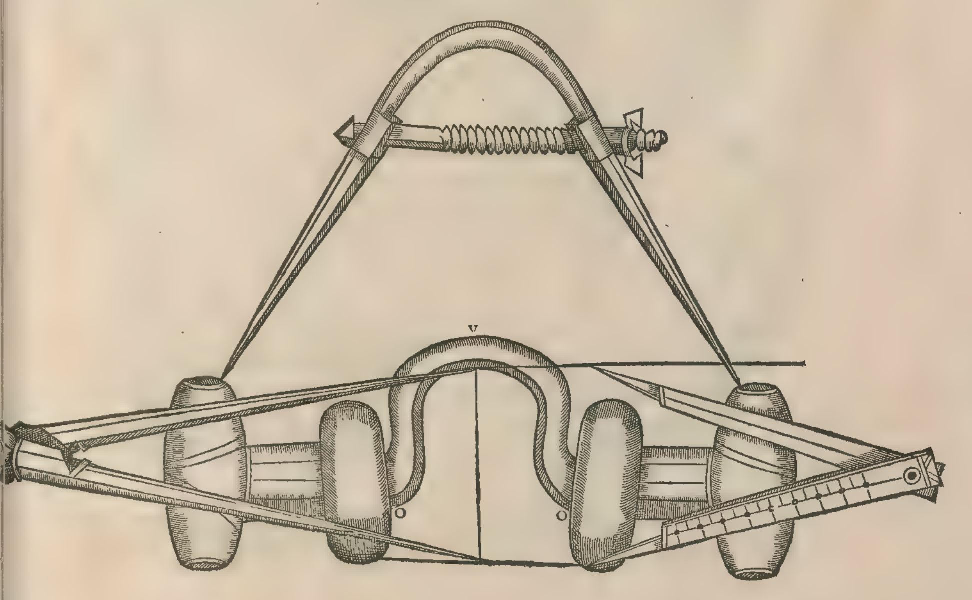
QVAND la dureté extraordinaire des barres vient d'abondance du chair, ou autrement de leur excessiue espaisseur, & mesmement si elles sont fort basses, les rouëlles d'icy apres seront aucunesfois propres à telle forme & temperament de barres: par ce que ces rouëlles estans plattes & assez haultes, elles appuyeront plus viuement, & à cause aussi que les léures se trouueront placees & arrestees en ce vuide, qui se voit au lieu de la lettre a, de sorte qu'elles ne pourront deffendre les barres: mais ie n'entends pas que pour cest effect on face communément les rouëlles plus haultes, ny plus plattes qu'elles sont icy figurees: au contraire ie blasme l'vsage de celles, qui par leur haulteur & viuacité meurtrissent & vlcerent les barres & genciues.





a de liberté, tant plus la barre & genciue souffre viuement la violence de l'appuy de l'emboucheure, il ne faut pas seulement proportionner la montee de la liberté selon la haulteur de la langue: mais elle se doit aussi rapporter au temperament de la barre: &, comme i'ay dit ailleurs, ces montees se doyuent mesurer au poinct là où se fait l'appuy dessus la barre: & pour compasser iustement les haulteurs qu'on voudra donner aux libertez de la langue, en faisant les portraits, il faut tirer les lignes qui se verront cy-apres en la prochaine figure, & garder l'ordre des poincts monstrez par les compas: & pour verifier les mesures iustes de la bride, qui aura esté ordonnee, ou telle autre qu'on voudra, il se faudra seruir d'vn peu de fil ou ficelle, au lieu des lignes representees. On pourra voir aussi (en la mesme figure) par la demonstration du compas plus hault, comme lon doit mesurer la largeur generale de l'emboucheure.

Povr bien loger dedans la bouche du cheual, non seulement ces rouëlles, mais aussi les balottes, melons, & poires renuersees, il faut recognoistre soigneusement la distance des barres, & sur tout leurs haulteurs: & tant plus on les trouuera haultes, tant plus faudra-il tenir les rouëlles basses, espaisses, & arrondies, ou haultes & plattes, selon que les barres seront basses: car si on vsoit d'vne rouëlle fort haute sur vne barre assez releuee, l'emboucheure se trouueroit trop voisine du palais: & si la rouëlle estoit trop platte, l'appuy en seroit si aspre qu'il en blesseroit & falsifieroit la barre, & toute la genciue: à cause que les barres haultes sont cõmunement les plus sensibles & delicates, d'autant qu'elles sont moins pourueuës de chair que les basses, & que par leur haulteur elles donnent plus d'espace & de commodité à la langue en son canal: & par consequent soustiennent l'action de l'emboucheure auec moins de soulagement; c'est pourquoy elles doiuent estre plus conseruees: & au contraire les plus basses sont d'ordinaire comme insensibles, parce qu'elles sont trop rondes, espaisses, & charnues, & que par ces imperfections la langue ne pouuant auoir espace suffisant en son canal, ayde beaucoup à telles barres, pour soustenir & endurcir l'appuy de l'emboucheure, mesmement quand elle n'est point ouuerte. Et pource on doit aucunesfois emboucher la bouche de ceste nature auec des rouëlles plattes, pour rendre leur appuy plus fort: & assez haultes, pour laisser la langue plus libre.



Le bon homme de cheual iugera facilement par ceste emboucheure figuree, que en toutes les montees & libertez, la commune mesure qui se compasse faisant vn des poincts du compas, là où se voit la lettre o, & l'autre à la lettre v, est faulse sans aucun doute: car l'appuy de la barre ne se fait pas à l'endroit de la lettre d'embas, ny la langue ne peut arriuer à celuy de la lettre d'enhaut.

Ie sçay que l'espace de la liberté, qui se voit entre ces roüelles se trouuera plus large que la premiere mesure: mais c'est parce que faisant leur effect auec plus de violence que les emboucheures precedentes, elles doiuent appuyer plus sur le dehors de la barre, & pour ceste raison, i'ay dit qu'elles sont propres aux barres espaisses, dures & basses: & pour empescher qu'elles ne tres-buchent hors la genciue, à cause de ceste largeur de liberté, il faut qu'elles soient en taillees vn peu en biais, comme il est representé en leur figure: & nottamment ie diray encores sur ce propos, que si le cheual tire ou pese à la main, & que la bouche se blesse facilement, il est necessaire d'augmenter discrettement la rudesse & subiection de la gourmette, soit en la forme, ou en la mesure: & si la barbe est trop sensible, & l'interieur de la bouche assez solide, il faut par consequent que l'appuy de la gourmette soit doux, & celuy qui se fait sur la barre assez fort, pourueu qu'il n'en blesse aucune partie. I'expliqueray ailleurs la difference des gourmettes, & celles que i'approuue plus pour mon vsage.

RECEPTE PRINCIPAL, POVR BIEN LOGER SVR LA barre, la partie de l'emboucheure propre pour le vray appuy de la main.

CHAPITRE XIIII.

Il n'est celuy qui se mesle de bien emboucher le cheual, qui ne soit soigneux de cercher les moyens d'appuyer l'emboucheure dessus les barres, enuiron vn petit demy-doigt plus hault que l'escaillon: mais tous les Caualerices ne sçauent pas bien le poinct du iuste lieu, auquel se doit faire ce vray appuy, mesmement quand l'emboucheure donne liberté à la langue, soit estant ouuerte, ou par la haulteur, ou grosseur de ce qu'ils veulent loger dessus la barre: & la pluspart de ceux qui ont plus de subtilité, taschent par leur industrie de limiter cest appuy, iustement dessus la summité & le trenchant de la barre: qu'il soit ainsi, ils veulent que les poincts des endroits de l'emboucheure, qu'ils dedient pour la iustesse de l'appuy, n'ayent communément qu'vn poulce de distance de l'vn à l'autre, laissant cest espace pour la liberté de la langue: mais en ceste mesure ils peuuent faire vne erreur fort grande. Car il faut considerer la proportion naturelle de l'os de la maschoire du cheual, lequel, comme lon peut voir par l'anatomie, est caué en ceste partie par le dedans, afin de donner à la langue la place que nous nommons le canal, & par le dehors, il est comme demy rond, & au haut de la barre du costé du canal, l'extremité de l'os est presque trenchante, à cause que c'est l'endroit auquel le canal commence sa concauité, & mesmes il en est moins charnu qu'en autre part. Or si le plus fort appuy de l'emboucheure se fait dessus ceste partie plus haulte, sans doute le peu de chair qu'il y a d'ordinaire, se trouuant fort pressee entre le trenchant de l'os & le fer, aucunesfois sera tellement offensee, que la douleur contraindra le cheual à tenir la bouche ouuerte, & cherchant les moyens d'esquiuer & desrober les barres, fera souuent les forces ou quelque autre contenance desagreable, qui tesmoignera le desplaisir qu'il receura en l'importunité, & incertitude de cest appuy.

Il faut donc que le principal appuy de l'emboucheure se face pres de l'escaillon, sans le toucher, & en ceste demy-rondeur, qui est au hault de la barre du costé de dehors

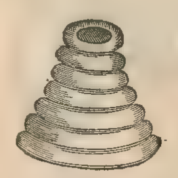
hors : mais tout ainſi qu'on doit euiter que ceſt appuy ne ſe face directement deſſus la partie trenchante, là où le canal commence ſa concauité, il ſe faut auſſi bien garder de faire l'appuy, tant à l'extremité du dehors de la barre, que l'embouchеure puiſſe trebucher deſſus le bas de la genciue : car la ſituation de l'embouchеure en ſeroit faulſe, & par conſequent ſon appuy deſordonné : & pour mieux garder la commune iuſteſſe de ceſte meſure, ie l'ay voulu obſeruer en toutes, ou en la pluſpart de ces embouchеures figurees.

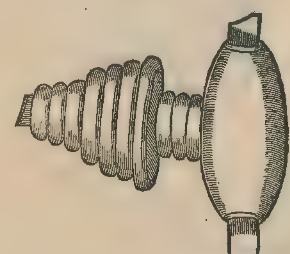
EMBOVCHEVRES PROPRES AVX CHEVAVX QVI *ont les barres haultes & dures, & la bouche ſeche.*

CHAPITRE XV.

Quoy que i'aye dit cy-deuant que d'ordinaire les barres haultes ſont les plus ſenſibles, ſi eſt-ce qu'il ſe trouue aucunesfois des cheuaux, qui de leur naturel ne laiſſent pas pour ceſte haulteur, de les auoir dures ou encallies par accidents, ſur leſquelles on ne doit que par grãde neceſſité appuyer balottes, rouëlle, poire renuerſee, ny autres pieces, qui par leurs formes tiennẽt l'embouchеure releuee : car ſi tel appuy ſe faiſoit iuſtemẽt au hault de la barre de ceſte nature, il en ſeroit trop violant, à cauſe qu'il ne pourroit eſtre ſouſtenu, ny accompaigné de la genciue, (eſtant trop droite) ny la léure, ny meſmes que fort peu de la langue: & ſi l'appuy en eſtoit fait ſur la rondeur du coſté hors la barre, l'embouchеure trebucheroit facilement en deſcendant par la genciue, n'y trouuant place ſuffiſante pour s'arreſter aſſez fermement. En telle occaſion le campanel gauderonné & precedent ſera propre auſſi ceſt autre campanel fally, parce qu'en appuyant deſſus la barre il accompagnera aucunement la deſcente de la genciue, eſtant ainſi fait en groſſiſſant par le dehors : & ſelon que la léure ſera large, eſpaiſſe, ou platte, il luy faudra laiſſer ſon eſpace neceſſaire, oſtant ou adiouſtant vne piece en ce campanel fally, qui eſt icy figuré ; & outre que ceſte embouchеure garnira proprement telle barre & genciue, elle rendra ſouuent par ſes mouuemens roulez la bouche fraiche, pourueu que la langue ne ſoit naturellement immobile, & qu'elle ayt ſa place & liberté ſuffiſante.

Fally, *fait à fals, ou rouëlles.*

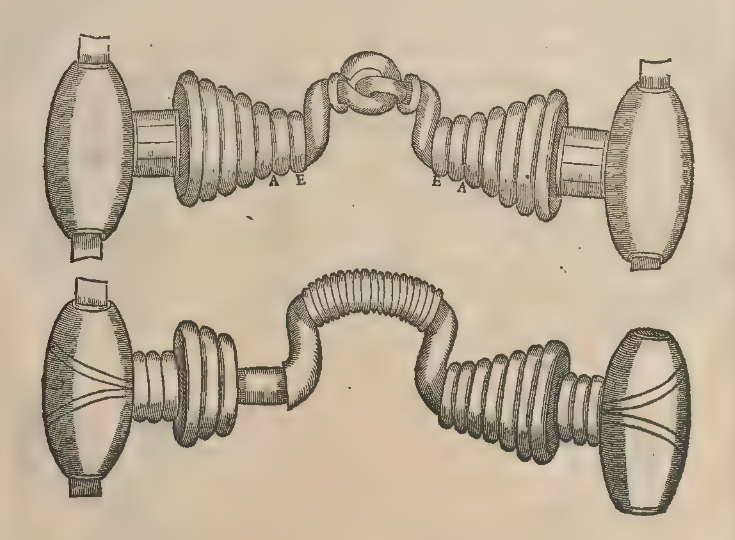




Il ſemblera peut-eſtre à quelqu'vn que ſelon les proportions precedentes la diſtance de ces campanels fallis ſoit trop eſtroitte, à cauſe qu'ils appuyeront deſſus l'endroit extreme de la barre, que i'ay cy-deuãt reſerué: mais ie veux aduertir ceux qui ſeront en ce doute, qu'en ceſte exception il n'y a point de danger que ce campanel, appuyant deſſus la barre, arriue iuſques au bort du canal, parce qu'eſtant formé en groſſiſſant par le dehors, il accompagnera la proportion de la genciue en telle ſorte, que le plus ferme appuy de l'embouchеure ſe fera aux lieux de la lettre A,

representez en ceste autre & prochaine figure, & par consequent la barre sera entierement garnie, sans que l'endroit extreme de la lettre E, puisse trop presser la partie plus sensible de la barre qui, comme i'ay dit, finit sa demie rondeur par la concauité du canal. Suyuant ces raisons il est permis en ceste necessité de faire l'appuy de ce campanel en couurant & trauersant du tout la barre & genciue.

Ce campanel sally paroistra aussi plus rude que ceux qui sont gauderonnez en long, à cause qu'il est de plusieurs pieces plattes, & gauderonnees: mais ce sera tout le contraire: en quoy il faut considerer que les rouëlles appuyent au long de la barre, & que les gauderons des campanels precedents la trauersent, & partant l'appuy en est plus violant: toutesfois ceste difference n'est pas grande, pourueu que les extremitez des rouëlles, comme des gauderons, soient bien arrondies, que leur largeur soit esgale, & que les campanels ne soient plus petits que les poires. Car quoy que plusieurs tiennent que les emboucheures, ausquelles il y a moins de fer, soient les plus douces, si est-ce que l'experience nous apprend assez, que communément celles qui remplissent dauantage, offensent moins les barres; i'entends si le subiect des appuys en est semblable: voila pourquoy l'appuy de la bride se doit faire d'ordinaire auec moins de fer dessus la barre espaisse, & trop charnue, que si elle estoit haulte & sensible.



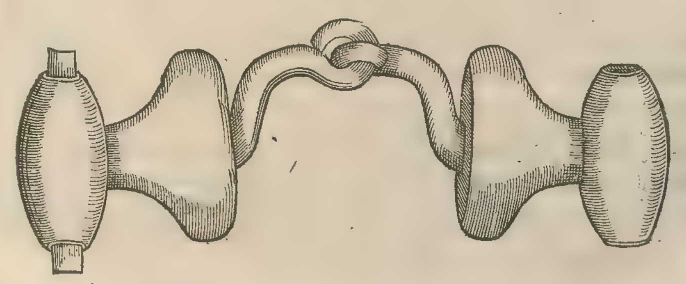
Ce dernier campanel se pourra faire entier, & gauderonné en rond, de façon qu'il semblera estre de plusieurs pieces: mais parce qu'il aura moins de mouuemens, il donnera moins de subiect à la bouche seche de se refraischir & humecter.

QVAND LES BARRES SE ROMPENT, OV *meurtriſſent facilement ſous le ferme, & temperé appuy de l'emboucheure, meſmement quand elle eſt ouuerte.*

CHAPITRE XVI.

C'Est vn grand deſplaiſir au Caualerice, quand d'auſſi toſt qu'il veut ramener & mettre en bon lieu la teſte du cheual qu'il exerce, ou qu'il le veut reſoudre à vn ferme & temperé appuy de bouche, il en void ſortir le ſang, ou qu'il ſent à la main quelque mouuement faux & irreſolu. Aucunesfois cela procede de la haulteur exceſſiue, ou de la delicateſſe naturelle de la barre: car par ceſte haulteur ſuperflue, le canal ſe trouue plus creux, auquel par conſequent la langue ſe loge ſi commodément, qu'elle en eſt moins contrainte de ſouſtenir, s'il eſt beſoin, l'appuy de l'emboucheure, quoy qu'elle ſoit fermee. D'autre-part les barres haultes ſont d'ordinaire les plus ſenſibles, parce (comme i'ay deſia dit) qu'elles ſont moins charnues, que celles qui ſont baſſes. Ceſte tendreſſe extraordinaire de barre peut naiſtre auſſi des meurtriſſeures & vlceres, que la diuerſité des emboucheures mal ordonnees y auront fait ſi ſouuent, que les cicatrices n'en auront peu eſtre bien conſolidees en ſi peu de temps que le Caualerice impatient ſe ſera faict à croire.

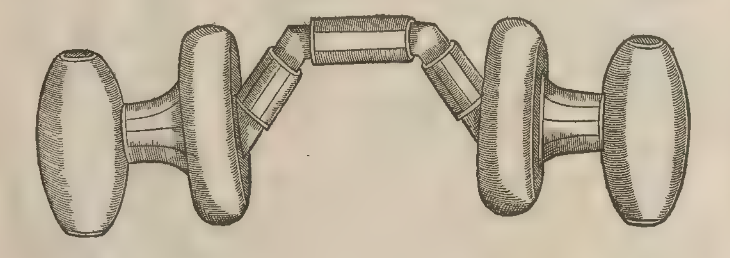
Les meſmes imperfections peuuent auſſi venir de ce que la langue eſtant trop haulte ou groſſe, aura eſté ſi fort preſſee par les emboucheures fermees & trop plattes, qu'elle en ſera eſbrechee, & ordinairement vlceree; ou quād les léures auront eſté trop eſtraintes ou bleſſees par des pieces mal polies, ou mal iointes. Il faudra donc bien iuger la cauſe de ce ſang, & du battement de main: Et ſi ceſte delicateſſe de barre ne procede que du propre naturel, on vſera du ſimple mors à canon, ou des canes & autres emboucheures precedentes, que i'ay repreſenté plus propres à la tendreſſe de la bouche, iuſques à ce qu'elle ſoit aſſeuree aux fermes mouuemés de la bonne main: ou ſi la barre qui eſtant ſaine auroit peu ſouffrir naturellement & ſans incommodité, vn ferme appuy, ſe trouue corrompue par les vlceres ſouuent ſuruenus, ou par les cicatrices mal guaries, ces emboucheures plus proches leur apporteront commodité & ſoulagement: d'autant que par la haulteur des demy-poires, & à cauſe de leur diſtance extraordinairement eſlargie, l'appuy principal d'icelles ſe fera par le dehors de la barre deſſus le fons de la genciue: de ſorte que par ce moyen la barre ſera garentie de la peſanteur & incommodité de l'appuy de telle emboucheure.



Si l'irreſolution de l'appuy de la bouche ne vient que de la langue, ou de la léure offenſées, il ſuffira de leur donner, comme i'ay deſia dit en autres diuers lieux, telle

place au mitan de l'emboucheure,& contre le ply du banquet, qu'elles puissent estre garenties de l'incommodité, & de la douleur qui contraindra le cheual à craindre la bride, & à battre à la main.

Or en ces demy-poires logees, comme elles sont icy deuant figurees, il faut considerer vne difference notable: assauoir que si elles ne font que desarmer la genciue de la barre trop espaisse, ou trop grande, le principal appuy de l'emboucheure en sera incertain, & offensera tousiours la barre mal saine & corrompue: mais si les demy-poires sont assez haultes, pour appuyer dessus le fonds de la genciue, la barre en pourra estre d'autant soulagee. Ie sçay bien que cest appuy est extraordinaire, & que sans necessité il ne se doit pratiquer: toutesfois i'ay autresfois eu en ma charge des cheuaux qui auoyent les barres trop hautes, trop sensibles, ou trop proches l'vne de l'autre, lesquels ayans plusieursfois refusé les commoditez de maintes brides differentes, & iustement proportionnees, il a fallu que ie les aye embouchez de façon que pour vn temps l'appuy de l'emboucheure se soit entierement faict par le dehors au fonds de la genciue, sans que chose quelconque ayt touché le dessus de la barre; & par ce seul moyen ces cheuaux ont en fin porté la teste & le col en belle & bonne posture, & mesmes ont obey legerement, aux fermes actions de la bonne main, quoy qu'il semblast à voir leurs mors, qu'ils fussent mal ordonnez, & qu'ils trebuchassent au dehors de la barre, à cause de la distance des demy-poires ou rouëlles, qui estoit beaucoup plus large que l'ordinaire: & voicy le dessein d'vne emboucheure, qui semble estre faulse, auec laquelle i'ay asseuré vne bouche la plus estroite de barres, plus corrompue, & en tout mal-aysee, qu'on eust sçeu voir.



En ceste occasion la haulteur & grosseur de ces rouëlles & demy-poires, se doit obseruer selon que la barre sera haulte, tant afin qu'elle ne reçoiue aucune incommodité, à faute que l'emboucheure ne soit soustenue assez hault, que pour euiter que la genciue soit trop violentee par la haulteur superflue des rouëlles: & la difference des effets de ces deux appuys est que la rouëlle sera propre pour la genciue, moins haulte & plus espaisse, à cause qu'elle appuyera plus viuement: & la demy-poire pour celle qui sera moins charnue & plus sensible, parce qu'elle garnira & remplira dauantage par le dehors & partant on peut aussi iuger que l'appuy de l'emboucheure, qui se fait auec plus de grosseur & de rondeur vnie & bien polie, est plus doux que celuy, qui occupe moins de place dans la bouche du cheual.

QVAND LA LANGVE EST TROP HAVLTE, LE palais trop charnu, & la maschoire fort estroite.

CHAPITRE XVII.

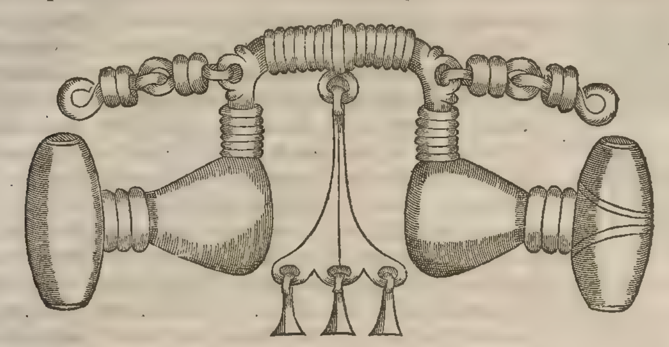


VNE des plus grandes difficultez qu'on ayt trouué, iusques depuis enuiron vingt ans en ça à bien emboucher le cheual, a esté quand il a eu ensemble la langue grosse ou fort haulte, le palais trop plein, & la maschoire trop estroite. La raison est, que ne donnant la liberté suffisante à ceste grosseur de langue, elle s'enfloit & se noircissoit en l'exercice, sous l'appuy de l'embouchеure, qui est vne imperfection, (outre sa malseance) dont l'appuy de la bouche est assoupy: & quãd on tenoit la montee de la liberté assez haulte, elle touchoit & poussoit le palais trop charnu, lors que le cheualier vouloit ramener & mettre la teste & le col du cheual en bon lieu, & par ce moyen la bouche demeuroit necessairement ouuerte, les maschoires faisant souuent les forces, ou quelque autre contenance desagreable: à quoy on n'auoit sceu trouuer le vray remede, iusques à ce que le Sieur Iean Baptiste Pignatel inuenta ce padane, qu'on nomme à la Pignatelle, lequel fait ensemble plusieurs bons effects propres aux susdites imperfections: car par sa commodité on peut donner tant de liberté qu'on veut à la langue trop grosse ou trop haulte, sans offenser le palais, encore qu'il soit fort plein, & sans contraindre la bouche de demeurer ouuerte: à cause qu'en ramenant la teste du cheual par l'action de la branche, ce padane ne peut violenter en aucune sorte le palais, ains il cede & trebuche en arriere aussi-tost qu'il y touche: outre ce, il garantit la barre du dommage qu'elle receuoit par les plis des autres padanes antiques & communs, qui se lient à l'embouchеure, lesquels n'offensent pas seulement les barres, mais ils empeschent que ce qui doit estre destiné pour appuyer dessus icelles, ne se peut iustement loger ny arrester en son vray lieu: qu'il soit ainsi, les bons Caualerices sçauent par experience que si l'appuy de l'embouchеure à padane commun se fait iustemẽt, comme il doit estre, dessus la barre, les plis d'iceluy se trouuent si pres l'vn de l'autre, & occupent tellement le passage de la langue, qu'elle ne peut qu'à grande difficulté entrer dedans l'espace de telle montee.

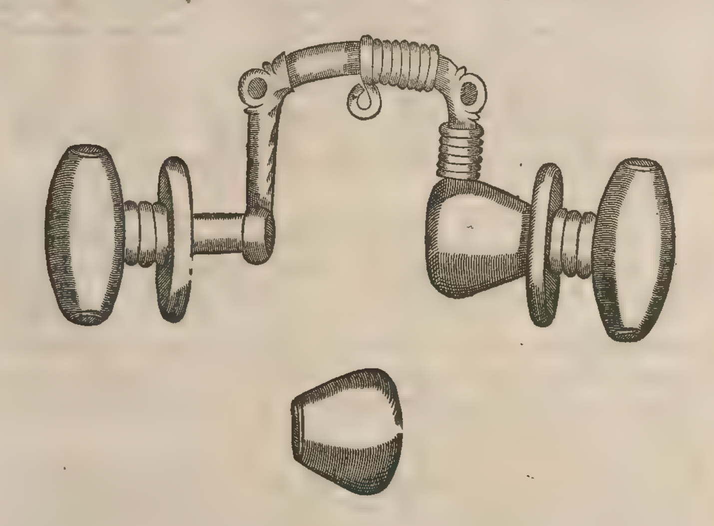
I'AY memoire d'auoir veu vn cheual d'Espaigne, lequel ayant passé la langue par force dedans vn tel padane, elle s'enfla si fort durant l'exercice, seulement d'vn quart-d'heure que quand le pallefrenier le voulut desbrider, ce cheual qui auoit la bouche sensible & fort delicate, se sentant ainsi retenu entre les plis du padane, haussa la teste, & se cabra de telle violence, qu'il s'arracha la langue: ie pourrois encores dire d'autres accidens, que i'ay veus arriuer pour occasions semblables: mais le discours en seroit peut estre trouué prolixe: il me suffit donc que ceux qui auront tant soit peu de iugement en cest art pourront considerer que ce n'est sans cause, si nous auons laissé presque du tout l'vsage de tels padanes.

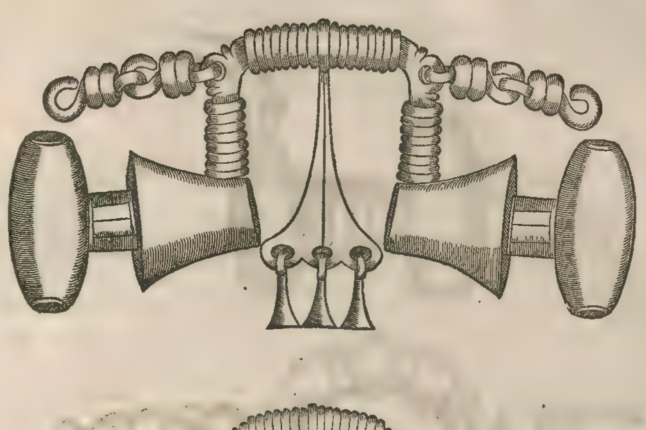
LES montees d'vne piece, & celles à pied de chat, à fourchette, & à couldoye, occupent beaucoup moins l'entree de la liberté de la langue, que ne font ces anciens padanes: toutesfois encores donnent-elles quelque incommodité, mesmement quand la maschoire est fort estroite: c'est en quoy sont propres & necessaires les embouchеures à la pignatelle cy-apres figurees, là où se voyent les demy-poires renuersees, les campanels, les balottes, & les rouëlles, monstrant estre faites & entaillees de façon, qu'elles laissent le passage de la langue vuide & net: & par ce moyen on peut mieux situer le vray appuy dessus les barres trop voisines, qui par consequent tiennent la

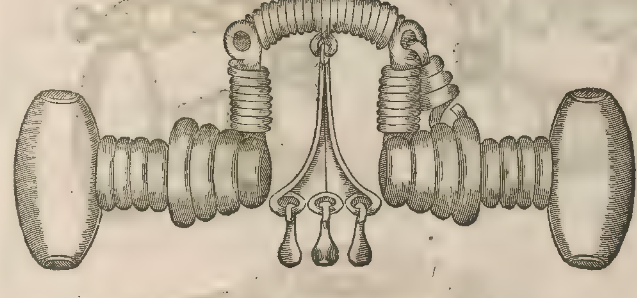
langue trop haulte. Il est vray que ces padanes à la pignatelle ne se peuuent accommoder, pour bien faire leurs meilleurs effects, qu'ils ne tiennent de l'entier, & les embouchures entieres donnent communément moins de plaisir, que celles qui se plient. Mais il faut considerer qu'en la bouche du cheual lon ne peut assez remedier à vne imperfection particuliere & mal-aysee, sans diminuer la commodité de quelque autre partie.

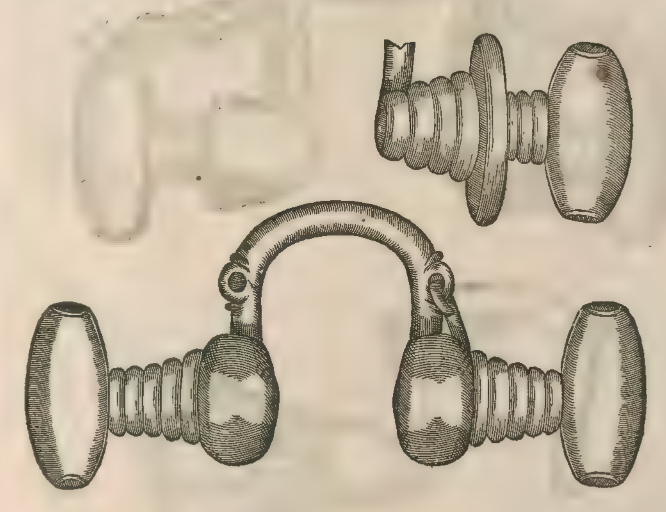


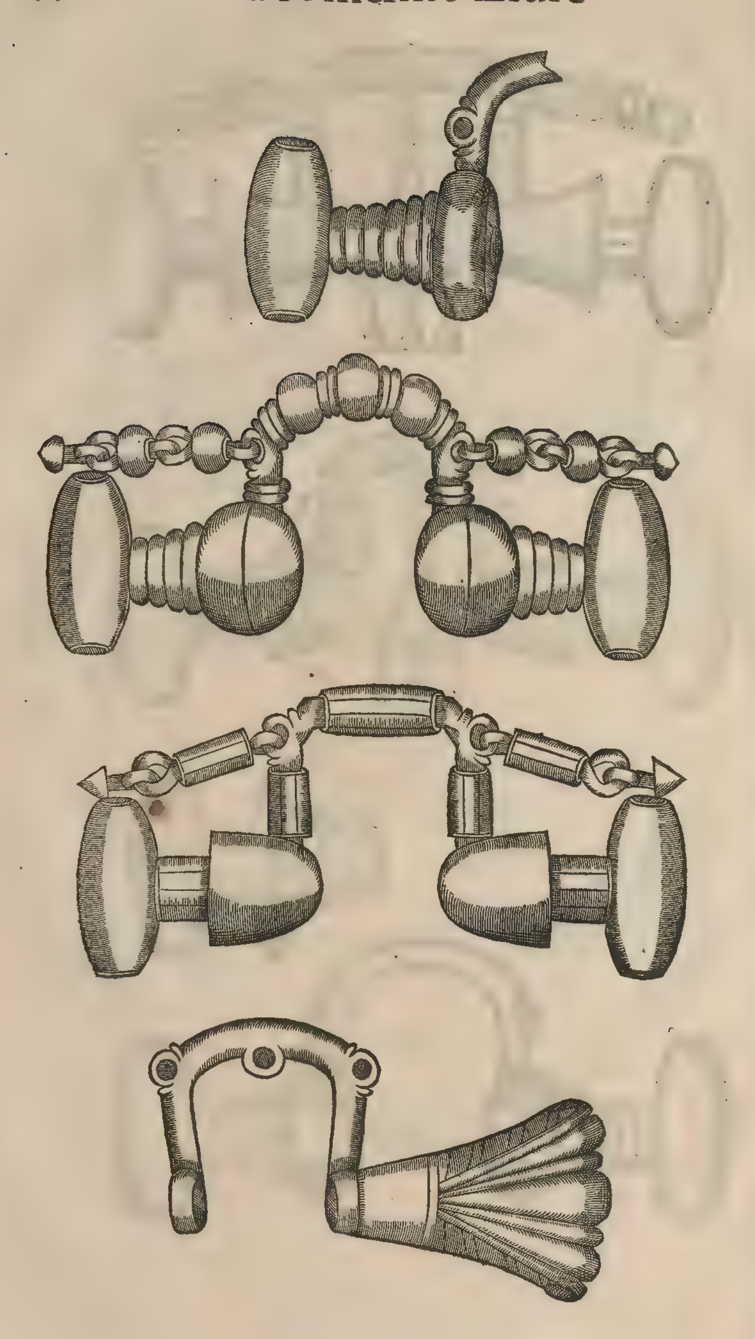
Si la léure du cheual est tant espaisse, ou grande, qu'elle couure ou arme trop la barre & genciue, la rouëlle qui se voit en ceste autre figure, remediera à telle imperfection. On peut aussi veoir en la mesme figure, comment les padanes à la pignatelle doiuent estre liez aux embouchures dedans ces poires, campanels & balottes.







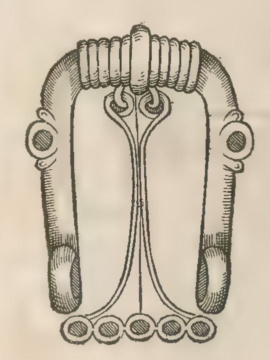


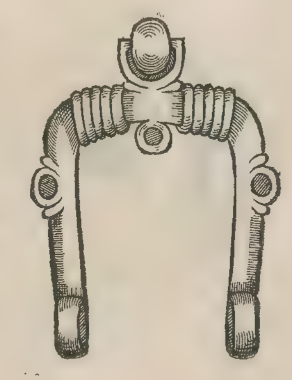


LES MOYENS DESQVELS ON PEVT VSER A l'emboucheure du cheual, pour ayder à luy ramener la teste, quand il porte le nez trop auancé, & pour l'empescher de passer la langue dessus l'emboucheure.

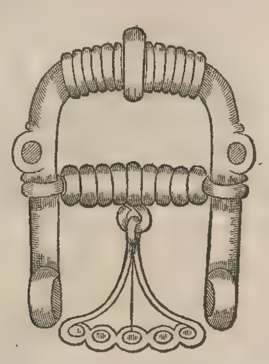
CHAPITRE XVIII.

LE cheual qui tient le nez trop auancé, se peut souuent ramener par les bons & differens effects de l'emboucheure, de l'œil, & de la branche, pourueu que l'appuy de la bouche ne soit trop dur, & que le bon exercice ayt desia tellement augmenté l'haleine de tel cheual, qu'il en soit plus fortifié, desgourdy, & allegery : & le commun remede des emboucheures, auquel les Caualerices souloyent anciennement auoir recours (en telles imperfections) estoit de faire les padanes, ou autres montees, d'vne piece, fort haultes, & cõmunément garnies à la cime, de coquilles ou de rouëlles: de façon qu'à mesure que les branches reculoyent, ces excessiues haulteurs de padanes auançoyent, poussans & forçans le palais de la bouche en lieu si hault, que souuent le cheual estoit contraint de se ramener pensant se garentir de ceste importunité, comme font les mulets qui seruent à la selle, ausquels on a accoustumé d'vser de padanes, qui ont presque demy-pied de haulteur: mais de ce remede naissoyent d'autres imperfections. Car par la violence qu'il faisoit au hault du palais, il contraignoit la bouche de demeurer ouuerte: & quand pour empescher ceste desagreable contenance, on estressissoit extremement la muserolle, la vraye action de la branche du mords en estoit communément empeschee, à cause de la haulteur du padane: tellement que la branche demeureroit trop auancee, encor que le cheualier tirast les rennes plus qu'à plaine main, que la gourmette fust assez large, & la barbe bien proportionnee: de façon que de ceste contrainte trop violente procedoit aucunesfois le desespoir du cheual sensible, colere, & impatient. Depuis nous auons pratiqué d'autres moyens moins ennemis de nature, & entr'autres le padane fort hault faict à la pignatelle, lequel, outre les susdits bons effects, peut ramener le nez du cheual, en luy touchant & chatouillant le palais assez hault, sans pour cela luy faire ouurir la bouche, ny empescher le cours libre de la branche, quoy que la muserolle soit fort estroite: & d'auantage ce padane oste la commodité à la langue, de passer dessus l'emboucheure, tant à cause de sa hauteur extraordinaire, que parce qu'il cede & s'auance estant poussé par la langue.

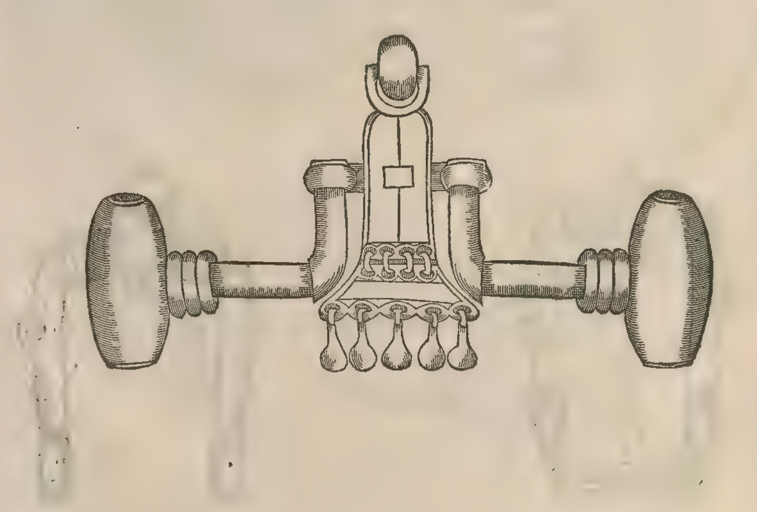


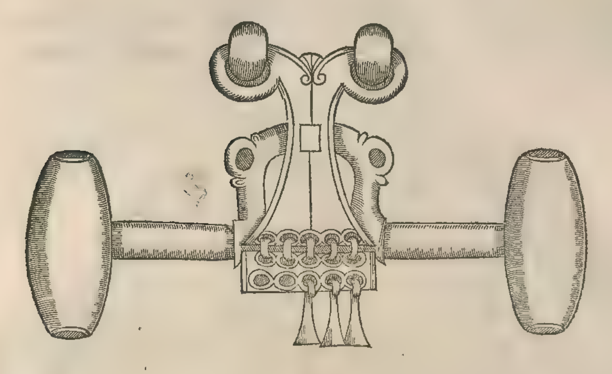


Si la grande haulteur de ce padane donne occasion au cheual d'abandonner & laisser pendre la langue hors de la bouche, il faudra retrancher l'espace superflu par la limite d'vne barre ou tranchefille, qui trauerse la liberté, comme il est icy figuré.



Par le discours de ces emboucheures, lon doit iuger que toutes celles qui sont ouuertes peuuẽt ramener le nez du cheual, i'entends si le col en est assez souple, bien proportionné, & les maschoires assez vuidees; & pourueu aussi que les montees des emboucheures soyent assez haultes: mais il se pourra trouuer plusieurs cheuaux, qui porteront le nez trop auancé, & qui seront tant sensibles de bouche, que peut-estre ils souffriront difficilement la haulteur & l'importunité de tels padanes, & qui auront la langue si basse qu'elle n'aura nullement besoin de si grande liberté: à ceux-là il faudra vser de trebuchets aux emboucheures entieres, ou à fourchette, comme ils sont representez en ces autres pourtraits, donnant neantmoins la place qui sera necessaire à la langue: & là où se voyent deux pommettes ou coquilles au hault du trebuchet, cela represente vn empeschement qu'on peut donner au cheual, qui est accoustumé de mettre la langue dessus l'emboucheure, mesmement quand il trouue moyen de la passer à costé du trebuchet simple & ordinaire.





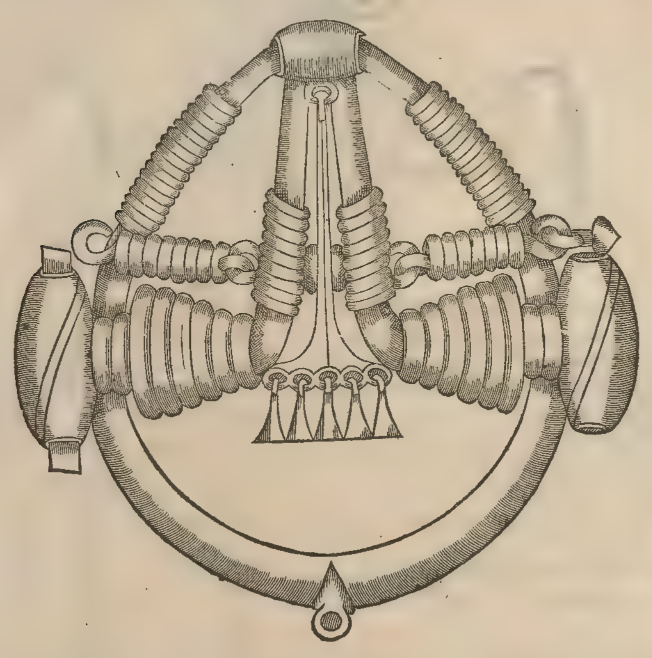
LON peut recognoiſtre par les figures de ces trebuchets, qu'ils occupent moins de place dedans la bouche du cheual, que ne font les padanes à la pignatelle : & que neantmoins, par les meſmes raiſons cy-deuant deduites, ils peuuent autant ramener la teſte, mais non pas donner tant de liberté à la langue : auſſi faut-il approprier l'vne & l'autre de ces montees à la nature & aux proportions de la bouche : en fin ce n'eſt pas ſeulement l'effort que l'ancien padane peut faire contre le palais, qui ramene le nez du cheual : mais beaucoup plus proprement, quand la montee, arriuant en lieu plus haut que l'ordinaire, luy chatouille ou aucunement importune la langue & le palais ſans douleur ny rudeſſe : & meſmes le cheual ſe rameine ſouuent par l'action qu'il fait en retirant la langue, pour rechercher & faire tourner plus à ſon ayſe les pommettes, rouëlles, fals ou patinoſtres, qu'on met aux ſommets des montees cy deuant repreſentees.

AVTRE EMBOVCHEVRE PROPRE A RAMENER LA teſte du cheual, qui s'abandonne deſſus l'appuy de la bride, tenant le nez trop auancé.

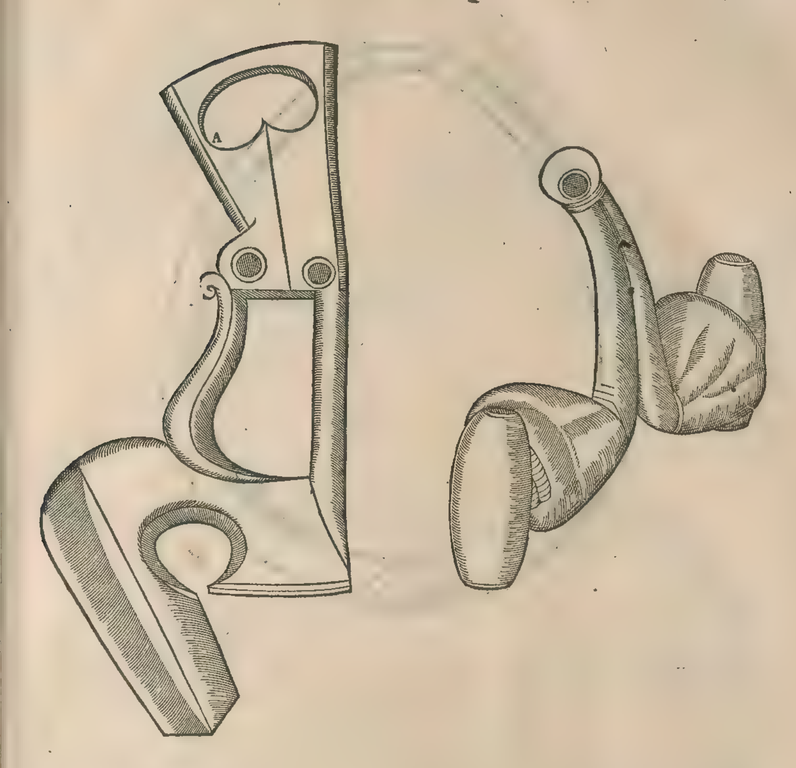
CHAPITRE XIX.

IE m'aſſeure que pluſieurs hommes de cheual blaſmeront les genettes baſtardes, en ayans vſé peut-eſtre mal à propos, ſoit pour n'auoir eſté bien faictes, ou à faute d'auoir bien recognu l'inclination des cheuaux qu'ils en auront embouchez, ou les proportions particulieres de la teſte, de la bouche, & du col d'iceux, & meſmes qu'il ſemble, à voir ſommairement la gourmette ainſi faicte d'vne piece, ioincte à la montee entiere & ſi haulte, que ceſte forme d'emboucheure doiue apporter beaucoup de rudeſſe & de confuſion à la bouche du cheual : mais au contraire elle luy peut aucunesfois aſſeurer, allegerir, & ranger la teſte en bonne poſture, quand il s'abandonne ſur l'appuy des brides plus cõmunes, tenant le nez trop auancé : à cauſe que ceſte emboucheure eſtant entiere n'a point de mouuement faux, ny eſgaré ; la haulteur de la montee le rameine : la gourmette, eſtant iuſtement meſuree, & tenant au ply de la ſommité de la montee, empeſche que l'emboucheure trebuche, & qu'elle offenſe ny violente le palais : & quand le cheual boit la bride, ceſte gourmette l'en peut aucunesfois mieux empeſcher que celle qui tient à l'œil, pourueu que la barbe ſoit bien proportionnee ; parce que la gourmette eſt aucunement retenue au lieu de ſon vray appuy, par la iouë à l'ex-

tremité de la fente de la bouche : mais pour bien vser de ces emboucheures, il est necessaire d'auoir bien recogneu toutes les parties de la bouche, & de la barbe du cheual, celles du col & de la maschoire, & sur tout son temperament naturel.



POVR bien garder les iustes mesures & proportions de ces genettes, on doit tenir la montee communément de la mesme haulteur, qu'il faudroit faire l'œil de la branche, si on vouloit vser de la gourmette ordinaire : i'entens iusques à l'endroit de la lettre A, qui se voit en l'vne de ces deux plus prochaines figures, duquel endroit ie parleray plus clairement ailleurs : & si ceste haulteur fait ouurir la bouche au cheual, qui aura le palais trop plain, ou qui sera naturellement impatient & desdaigneux, ou pour quelque autre occasion, lors il faudra courber en arriere ceste montee, comme elle est representee en ceste autre figure : car par ce moyen le palais sera garenty de telle incommodité : mais la gourmette se doit tenir d'autant plus courte, pour appuyer iustement en son vray lieu.



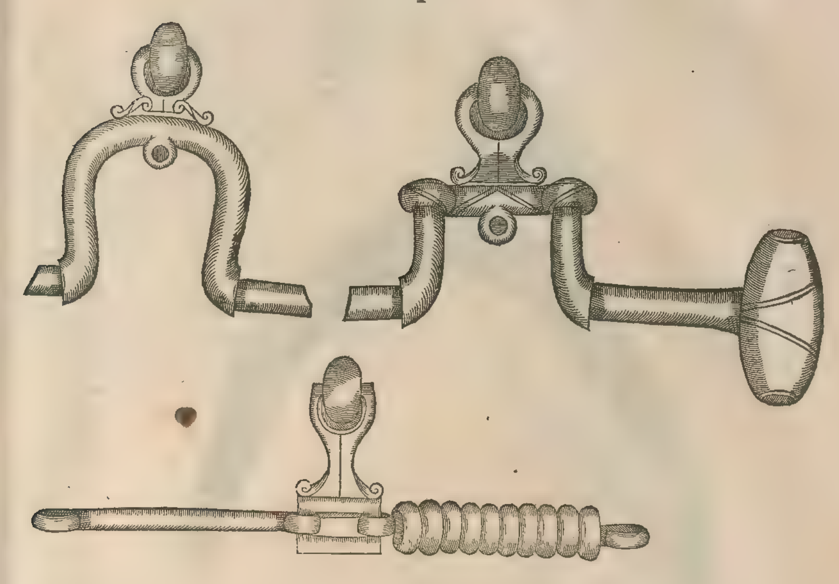
Ie rediray encores qu'il eſt neceſſaire de garder plus de iuſteſſe en ceſte façon de gourmette, qu'on ne fait en toutes les autres: parce qu'elle ne ſe peut eſlargir ny eſtreſſir, & pour l'ordinaire, eſtant libre d'appuy, c'eſt à dire ayant les rennes abandonnees, elle doit deſcendre vn doigt plus bas que la vraye place de l'appuy de la barbe, meſmement la montee eſtant de la haulteur de l'œil, & la branche de cõmune force, afin qu'en tirant les rennes, les branches puiſſent auoir leur action plus ferme pour ramener, & meſmes pour empeſcher que l'emboucheure ne trebuche, ainſi qu'il aduient quãd ceſte gourmette n'eſt tenuë, comme vn poinct plus courte que les communes. Quant au plus ou au moins, ie le remets au bon iugement du Caualerice experimenté, qui ſçaura bien recognoiſtre la complexion & capacité du cheual, qu'il voudra emboucher, cõme auſſi le tour de la branche, à laquelle la meſure de la gourmette ſe doit rapporter, ſelon que ie traicteray apres le diſcours de ces emboucheures. Sur tout, il faut bien conſiderer la proportion de ceſte gourmette: car celles qui ſe font d'ordinaire en Eſpagne, en Turquie, ou en Barbarie, ſont preſques rondes, & par conſequent faulſes: & qu'il ſoit vray, en la bouche du cheual (ſoit dedans ou dehors, & meſmement là où ceſte gourmette ſe loge,) il n'y a point de rondeur depuis le hault de la montee de ceſte emboucheure iuſques au bas de la gourmette, ſi ce n'eſt tant que dure le demy-tour de la barbe, qui doit eſtre eſgalement accollee en la partie que la bride prend la fermeſſe de ſon vray appuy, laquelle contient autant qu'il y a de diſtance de la lettre A, iuſques au B, & ceſte eſgalité s'obſerue, afin que le cheual n'ayt point occaſion de tourner la bouche faiſant les forces, ou quelque autre action faulſe, eſtant plus offenſé en vn endroit qu'en vn autre.



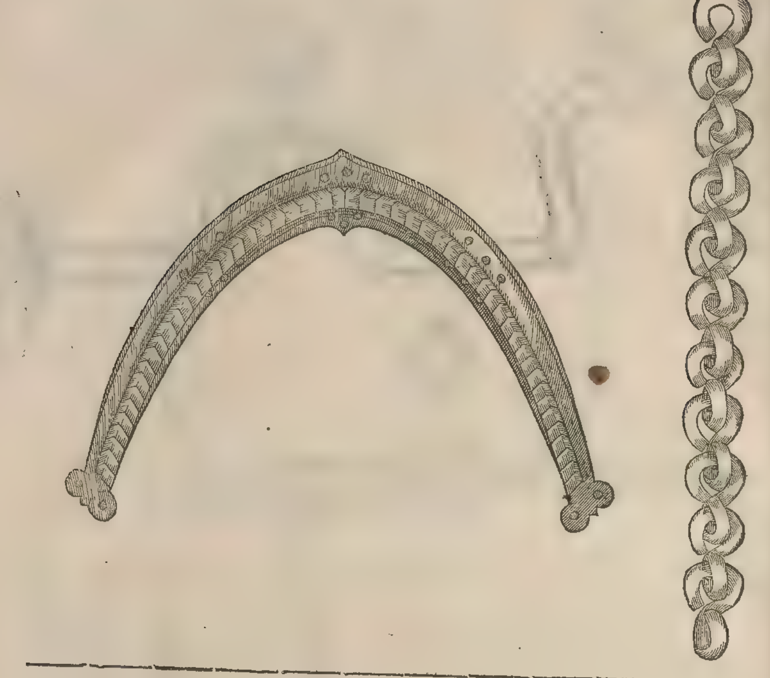
QVAND LE CHEVAL TIENT LA BOVCHE trop close, ou trop ouuerte.

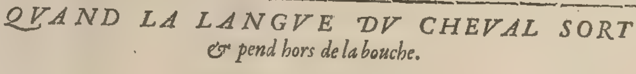
CHAPITRE XX.

D'AVTANT qu'il est aysé de faire par l'emboucheure, que le cheual ne serre trop les dents estant bridé, il est difficile de l'empescher qu'il ne la tienne trop ouuerte, quand il y est enclin, ou accoustumé. Or tout ainsi que les montees à la genette que ie viens de representer, sont propres à ramener le nez du cheual; par les mesmes effects elles l'empeschent aucunesfois de tenir la bouche trop fermee, & souuent la luy font trop ouurir. Mais vne pommette au dessus du padane, ou de la montee à fourchette, ou de la ceciliane qui soit d'vne mesme piece, ou qui tienne ferme, comme il est icy figuré, sera plus vtile à cest effect, principalement quand le cheual n'aura besoin de beaucoup d'ouuerture, ou liberté pour la langue.



QVAND au cheual, qui naturellement, ou par mauuaise habitude ouure trop la bouche, ie ne sçay moyen plus asseuré, que de luy faire la liberté de la langue, ou la montee de l'embouchеure moins haulte que l'ordinaire, & tenir la muserolle beaucoup plus serree & plus basse que sa commune place: & ce remede n'estant suffisant, il y faudra adiouster vne petite seguette, ou autre muserolle de fer, cousuë ou clouee à celle de la testiere si proprement qu'on ne s'en puisse apperceuoir, & de telle façon, que lors qu'il voudra forcer ceste muserolle pour ouurir la bouche, il se chastie soy-mesmes en s'offensant le nez: & parce que lors que le cheual ouure la bouche, pensant se garantir des effects de la bride, ou pour quelque autre occasion, ou vice, il fait ceste action seulement auec la maschoire, à cause que c'est la partie qui naturellement fait ses mouuemens en auant, en arriere, & de costé, qui ouure & ferme la bouche, & en laquelle aussi se fait l'appuy de la bride, duquel despend l'occasion, qui amene le dedain du cheual, & les moyens qu'il cherche d'ouurir trop la bouche, & de faire les forces: En telles imperfections on doit encores vser d'vne chenette de fer, longue enuiron de demy-pied, laquelle tienne semblablemẽt à la muserolle de la testiere, & à l'endroit qui garnit le dessous de la maschoire, afin que la douleur que le cheual receura en ceste partie, le chastie ce pendant qu'il fera sa desagreable contenance. Ceste chenette aura souuent plus d'effect, que la seguette mise sur le nez; à cause que tout le deuant de la face du cheual est de la mesme piece du front, iusques au cartilage du nez, & par consequent tient tousiours ferme, si ce n'est tant que la teste & le col font quelque mouuement.





QVAND LA LANGVE DV CHEVAL SORT *& pend hors de la bouche.*

CHAPITRE XXI.

LEs Caualerices curieux ont inuenté pluſieurs ſortes d'emboucheures, pour empeſcher que le cheual mette la langue hors la bouche: ie ne les veux repreſenter icy par figures, non plus que pratiquer en effect. Aux vnes ils font entailler au mitan vne rouelle fort haulte, qui appuye peſamment deſſus la langue : Aux autres on met vn padane d'vne piece tourné en bas, qui ſert auſſi quand le cheual eſtraint trop les dents eſtant bridé : & ſans doute ces remedes peuuent aucunesfois empeſcher la ſortie de la langue : A d'autres on met vne piece qui deſcend iuſques aux dents plus baſſes, en laquelle il y a vn retour, qui reçoit & ſouſtient le bout de la langue abandonnee : & à d'autres on met des petites pointes qui picquent & offenſent la langue, quand elle s'eſtend & s'alonge trop : tous ces moyens tendent & ſeruent aucunement à vn ſeul effect : mais le plus ſouuent ils apportent tant d'incommoditez, que par mon aduis on n'en vſera iamais. Car les importunitez, que tels engins faſcheux donnent au cheual, luy font ordinairement faire des contenances diuerſes, autant ou plus deſagreables, que s'il abandonnoit la langue hors la bouche. Or quand il ne la voudra tenir droicte & cloſe, eſtant embouché d'vne bonne bride ordinaire, & bien proportionnee, qui n'ayt trop, ny peu de liberté, on fera beaucoup mieux de luy couper autant de langue, comme

il en pendra plus bas que les dents:& ſi aucuns craignẽt que cela apporte quelque preiudice, ils ſe peuuent aſſeurer que le cheual n'en ſçauroit perdre quatre repas, & qu'apres huict iours de ſejour, il y aura auſſi peu de danger de monter deſſus, & s'en ſeruir, comme auparauant que la langue fuſt accourcie: & pour la bien coupper, il la luy faudra prendre, & fort ſerrer à l'endroit qu'on voudra auec vn inſtrument de fer, qui ſoit faict de la façon qu'il eſt icy-apres figuré, & puis en la couppant d'vn couteau fort trenchant, ſuyure le demy-tour de ceſt inſtrument, & par ce moyen, le bout qui reſtera à la langue, reprendra preſque ſa premiere forme.



Povr estancher le sang, il faudra lauer la langue auec de fort vinaigre, & du sel, & pour la nourriture du cheual, on luy donnera du son au lieu d'auoine, durant enuiron six iours: & afin qu'il soit plustost guery, on le tiendra deux heures le iour embouché d'vn filet enueloppé de drapeaux, qui soyent imbibez de miel rosat: & parce que plusieurs sont en l'erreur de penser que le cheual qui a la langue coupee ne mange plus si bien son auoine, comme il faisoit auparauant, & mesmes qu'il ne peut plus hannir, ie les asseure qu'il n'en aduiendra aucun changement, pourueu qu'on ne coupe la langue, qu'autant qu'elle pendra & sortira plus que les dents basses.

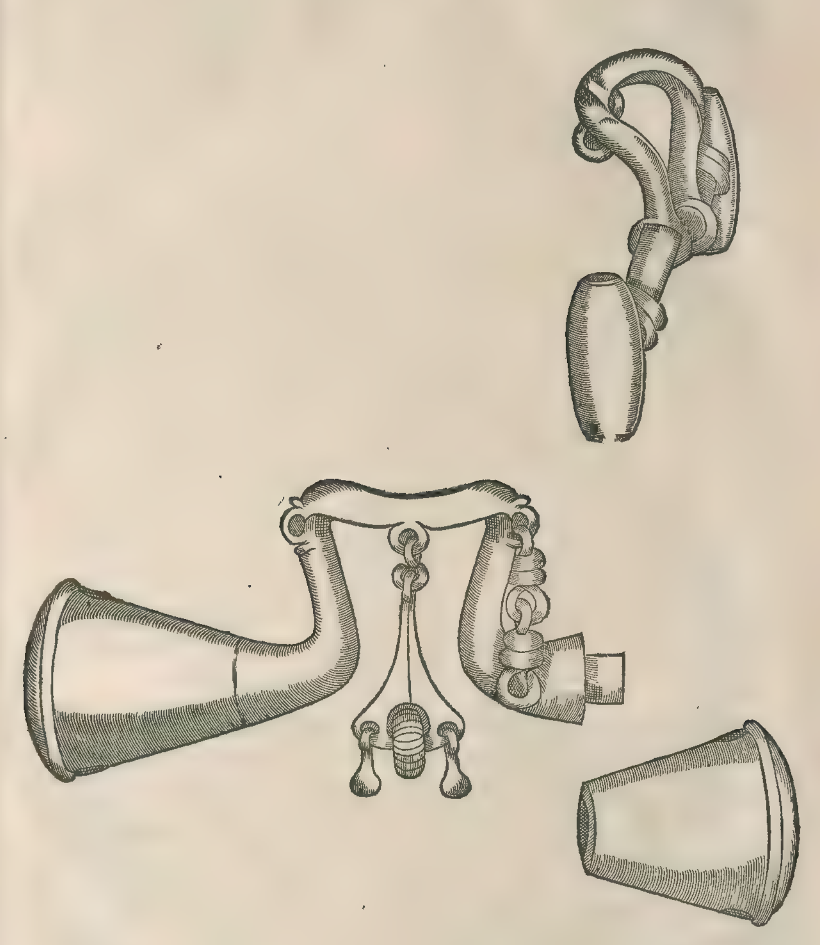
Il faut bien considerer que le propre de ce remede est seulement quand le cheual estant bridé, tient la langue ordinairement trop estendue, sortant vne partie d'icelle, comme immobile hors de la bouche: car il y a d'autres langues sensibles & serpentines, qui sont de differente nature, lesquelles sortent souuent enuiron quatre doigts, s'arrestans fort peu dedans ny dehors la bouche, mesmement quand le cheual est en quelque inquietude, ou que telle sorte de langue a plus de liberté qu'il n'est besoin, lors on doit communément vser d'emboucheures fermees & plus plattes qu'aux autres langues, qui sont moins actiues & mouuantes: d'autant que par la diligence du mouuement que celles icy font en sortant souuent de la bouche, & se renfermant aussi-tost dessous l'emboucheure, elles font paroistre leur menuë forme, ou la suffisante place que nature leur a donnee dedans le canal de la machoire: & quand telles langues sont occupees à soustenir l'appuy de l'emboucheure, elles ont beaucoup moins de commodité de sortir si souuent de la bouche: toutesfois si auec ce mouuement serpentin, la langue est trop longue, encores sera-il bon de couper ce qu'il y aura de superflu.

QVAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT la langue trop retiree.

CHAPITRE XXII.



L y a des cheuaux qui ne peuuent souffrir aucune sorte d'emboucheure dessus la langue, & pour leur defense ou mauuaise coustume, estans bridez ils la retirent & doublent de façon, qu'il semble à les voir en telle action, qu'ils soyent sans langue, & outre ce, pour auoir plus de commodité de la retirer & redoubler le plus souuent, ils se ramenent trop: aucuns aussi pour la mesme ou autre difficulté, retirent la langue & la passent dessus l'emboucheure, s'ils y peuuent trouuer passage, & les vns & les autres tiennent par mesme moyen la bouche trop ouuerte. Or quant à ceux qui pour garantir la langue de l'appuy de l'emboucheure la cachent, la doublent, & la retiennent pres du gosier, il leur faut necessairement donner liberté au montant des emboucheures: & d'autant que les montees communes les pourroyent ramener trop, ou leur faire ouurir la bouche dauantage, le padane qui recule à la pignatelle, sera en cecy beaucoup plus propre: & s'il est fait de la façon qu'il se void icy apres figuré, sans doute la langue s'y logera plus commodément, à cause que la façon de ceste montee donne plus d'espace, & accompaigne mieux la forme naturelle de la langue, que ne font les padanes ordinaires.



LA bauerette qui eſt en l'vne de ces figures, doit eſtre en ce ſubiect de la longueur qu'elle ſe voit pourtraicte. La raiſon eſt, que le cheual qui prend plaiſir aux iouets que lon met aux embouchеures, les va touſiours cherchant du mitan de la langue tirant vers la pointe : tellement que pour ſe iouër à la pommette, ou telle autre choſe mouuāte qu'on aura mis au bas de ceſte bauerette, ou pour y ſauourer quelque friandiſe qui luy plaiſe & qui ſoit attachee au meſme lieu, il ſera contrainct d'allonger & paſſer la langue deſſous la voulte de ce padane : & au contraire ſi on mettoit des anneaux ou autres jeux au hault de la montee, ce ſeroit vne occaſion de luy faire retirer la langue pour chercher auec la poincte d'icelle le ſubiect du plaiſant mouuement qu'il ſentiroit: & ſi aucuns ſe ſouuenans de quelque diſcours precedent, penſent que

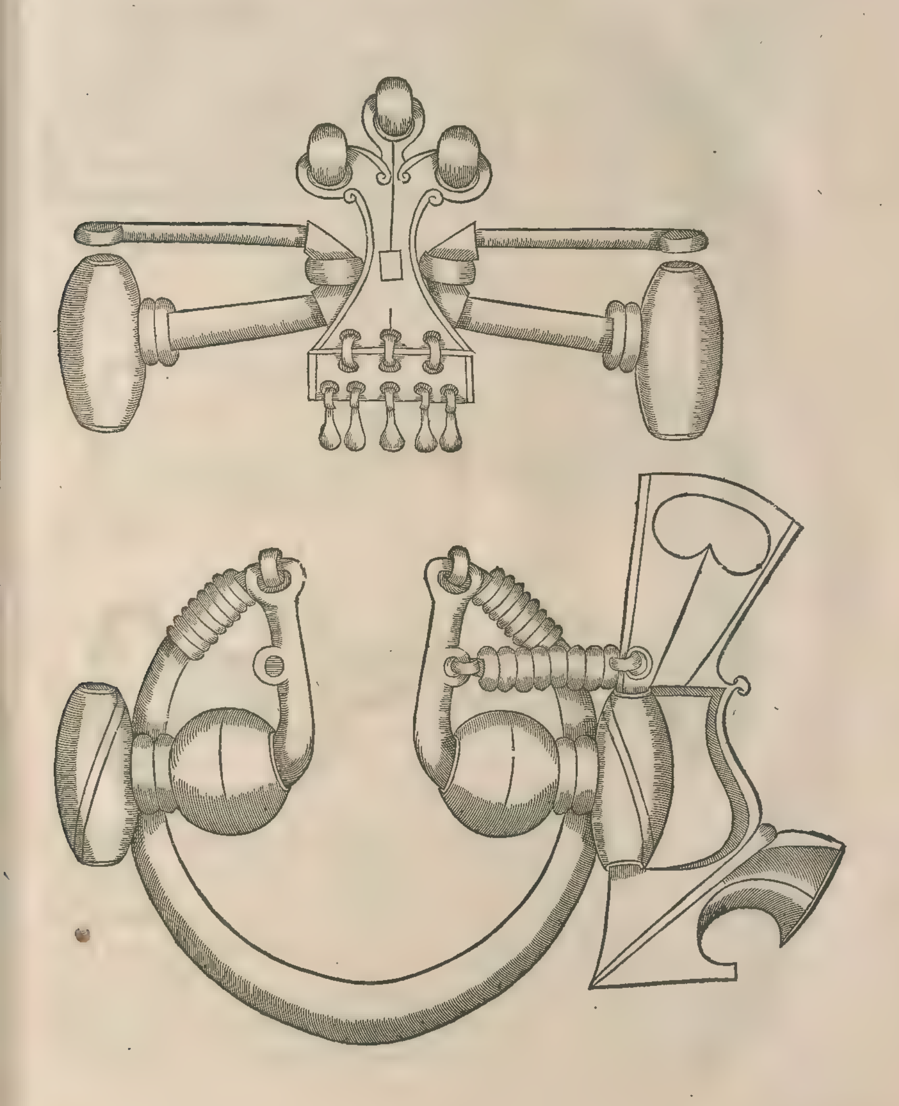
la voulte de ce padane face tenir au cheual la bouche ouuerte : ils doiuent considerer que ceste voulte est accommodee au padane à la pignatelle, afin que si en ramenant la teste du cheual, & en asseurant l'appuy de la bouche, la voulte arriue au palais, elle cede & recule plustost, que le pousser ny violenter en aucune façon. Toutesfois il ne se faut pas tousiours asseurer qu'en soustenant la posture racourcie du col, & de la teste du cheual, ceste montee recule si facilement, comme quand on en fait l'experience la tenant en la main : mais c'est vn des meilleurs remedes qui se puisse pratiquer aux susdites imperfections.

En ceste occasion, il faut aussi considerer que tant plus le cheual, dessous l'homme, est en ceruelle & en inquietude, c'est lors qu'il retire la langue dauantage, & qu'il est presque impossible de le contraindre à l'allóger & tenir dessous l'emboucheure, tant qu'il est viuement tendu d'esprit & de nerf, soit d'apprehension de quelque aspre chastiment, ou sur l'attente & le desir de quelque mouuement nerueux, & gaillard : de façon que luy voulant faire gouster & accoustumer la commodité de ce padane, il est necessaire pour quelque temps de le diuertir du soupçon de l'escole, & mesmes de tous les exercices plus vigoureux & racourcis, au lieu desquels il le faut faire continuellement cheminer au long des chemins, allant le pas lent & abandonné, & souuent au trot foible & sans ferme appuy de main, & aucunesfois le faire galopper lentement sans aucune fougue, luy tenant d'ordinaire du sel dans vn drapeau, ou quelque autre friandise, attachee au bas de la bauerette : estant ainsi appaisé & asseuré, ce trauail continuel & sans vigueur luy pourra donner occasion, (en allongeant le col, & en auançant le nez,) d'allóger aussi la langue la passant dessous le padane, & par ce moyen patiemment pratiqué, il se pourra accoustumer auec le temps à la tenir dedans le canal, & dessous l'ouuerture & montee de l'emboucheure : & si, nonobstant tout cela, plusieurs cheuaux perseuerent long temps en la susdite imperfection, il ne s'en faudra esmerueiller : car de toutes les plus faulses actions qu'ils puissent faire de la bouche, celle-cy est vne des moins corrigibles.

Par la commodité du mesme padane, on peut empescher que le cheual passe la langue dessus l'emboucheure : mais si la langue n'est trop haulte ou trop grosse, & que la maschoire soit tant estroite, que la largeur de la susdite liberté face trebucher hors la barre ce qui doit iustement appuyer dessus icelle, lors il sera bon de tenir la montee plus estroite, & beaucoup plus basse, y adioustant vn trebuchet ordinaire, tel que ie l'ay desia figuré : & si auec ceste imperfection de barres la fente de la bouche est fort grande, l'emboucheure à l'imperiale bien faicte, & proprement accommodee auec le trebuchet, pourra faire le mesme effect. Et parce que le cheual peut auoir fait vne telle habitude de ce vice, que la langue ne trouuant plus le passage accoustumé entre le palais, & le mittan de l'emboucheure, en cherchera d'autre par les costez du trebuchet, alors ie suis d'auis que pour l'empescher on double, ou triple la sommité de ce trebuchet, comme il est cy-apres figuré, & aussi pour vne ayde ordinaire & necessaire qu'on tienne la muserolle fort serree, y mettant, s'il est besoin, la seguette, ensemble la chenette que i'ay ailleurs representee : mais si le cheual est tant sensible & colere, que la douleur de ceste seguette le puisse despiter, & mettre en confusion, il en faudra rabattre les dents, & la rendre vnie, ou s'arrester à la commune subiection de la seule muserolle de cuir bien serree.

Encore ie representeray icy vne sorte d'emboucheure qui commence à monter à la façon d'vn pied de chat, en laquelle le cheual ne trouue chose quelconque dessus la langue, & c'est par le moyen d'vne demye-gourmette à la genette forte, & d'vne

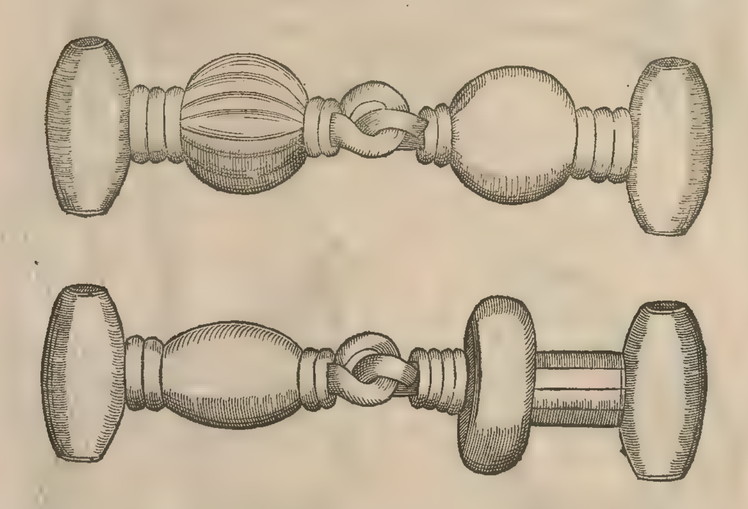
piece, qui tient fermement les deux coſtez de l'embouchcure en leur iuſteſſe : mais parce qu'il ſemble que le cheual qui en eſt embouché, tienne touſiours la langue deſſus ſon mors, ſe monſtrant fort des-agreable par ce geſte, ie remettray l'vſage de telle embouchcure à pluſieurs Caualerices, qui parauanture l'eſtimeront plus que ie ne fais.



QVAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT LA teste, ou le nez sur vne main, à laquelle il tourne aussi plus facilement.

CHAPITRE XXIII.

Les plus ingenieux esprits, qui se sont exercez & longuement arrestez en la pratique de cest art, ont diuersement inuenté plusieurs moyens, pour pouuoir contraindre le cheual, qui est dur & entier, ou qui, dessous l'homme, porte la teste ou le nez ordinairemẽt plus sur vne main que sur l'autre, à luy redresser le col, le front, & la bouche, & l'attirer à vne bonne & belle posture. Entre autres subtils moyens, ils ont vsé, comme aucuns font encores, de certaines emboucheures, qui font chacune deux appuys differents, dont l'vn presse dessus la barre beaucoup plus fort que l'autre, & pensent par ce moyen attirer plus commodément la teste du cheual du costé qu'il est plus dur, ou sur lequel il ne veut apporter le front, & le nez en iuste situation: voicy deux subiects de telles emboucheures.



Ces emboucheures contraignent aucunesfois le cheual à tourner, ou à dresser la teste du costé qu'il est dur ou entier, à cause dequoy ie n'en veux reprouuer du tout la pratique: mais parce que ie l'ay trouuee souuent incertaine, i'aduertis celuy qui n'en sçaura bien les effects, que sans doute il les trouuera ordinairement contraires ou variables en diuers cheuaux, dequoy il ne se deura esmerueiller: car si en allant par le droict ces emboucheures peuuẽt contraindre le cheual à porter la teste du costé de la barre & genciue, qui se trouuera plus pressee & offensee: aussi en le voulãt tourner de l'autre costé, la mesme douleur luy peut par consequent retenir la teste, & le courage, hors la volte, au contraire de l'action naturelle, & necessaire à la facilité du tourner: à

cause que cependant que lon tourne la main de la bride sur la volte, la renne hors icelle, est la plus tendue, faisant en la bouche le plus fort appuy de son costé.

On doit en cecy encores considerer, que si pour ceder à ceste action de renne quelque cheual porte la teste du costé que l'emboucheure l'offense plus viuement, il s'en trouuera d'autres qui pour fuyr la mesme douleur, tourneront la teste, ou le nez au contraire, c'est à dire, du costé qu'ils seront moins offensez: tellement que les voulant contraindre à tourner, ou à tenir le nez du costé qu'ils sont plus durs, aux vns il faudra faire l'appuy plus rude sur la barre ou genciue opposite, & aux autres tout au rebours. Pour ces incertitudes, ie suis d'auis qu'en telles occasions, le sage Caualerice ayt son principal recours à l'habitude des reigles de la bonne escole, exerçant ses cheuaux auec le simple canon, secondé & secouru du caueßon, ou s'il est besoin de la faulse renne, selon ce que i'en ay dit aux leçons rangees, & non seulement à l'artifice de tant de diuerses emboucheures, aspres & mal-faisantes, qui se pratiquent communément à faulte de capacité.

Qvelqv'vn pourra dire, que ie fais paroistre en ce Liure beaucoup d'emboucheures, qui ne sont pas de mon inuention, ce que ie confesse librement: mais ie monstre celles que ie pratique d'ordinaire, & telles qu'elles sont, ie les ay corrigees apres auoir experimenté l'imperfection de beaucoup d'autres, & mesmes i'explique & fais comme toucher au doigt, ou au moins le mieux que ie puis leurs vrais effects, & par consequent les proportions exterieures, & interieures de la bouche du cheual: ce qu'autre deuant moy n'a encores assez clairement escrit: & tant s'en faut que i'aye voulu figurer dauantage de brides, que si ie pouuois retrancher & faire perdre la memoire de la plusspart de celles, que plusieurs hommes de cheual ignorans ou hasardeux mettent en vsage, ie le ferois: d'autant qu'il semble qu'elles ne sont pas seulement assez rudes & fortes pour alterer & falsifier les barres, genciues, escaillons, langue, palais, léures & barbe du cheual, qui en est embouché: mais aussi presques pour luy rompre l'os de la maschoire: tellement que par ces desordres, l'incapacité de tels Caualerices se recognoist euidemment, mesmes en ce qu'ils nè sçauent, ou ne considerent pas, que la plusspart des parties internes de la bouche du cheual, & particulierement celles qui sont plus offensees par les efforts de la bride, sont composees de muscles, & toutes entierement despourueuës de cuyr, qui ne se peuuent offenser sans estre falsifiees: & ce qui est plus à craindre en telles fautes, est que la violence des emboucheures si rudes peut faire telle fracture ou blesseure à la barre & genciue, & à la barbe, qu'apres il sera impossible de pouuoir consolider suffisamment les cicatrices, mesmement quand il y aura perdition de substance: & quand bien auec le temps & les bons remedes, nature aura regeneré & remply les places concauees, & ruynees, ce sera de cals beaucoup moins solides, & plus subiects à estre offensez & ronpus, que la partie entiere & naturelle: tellement que pour moy, ie me tiens à ce que i'en ay dit ailleurs, sans me vouloir plus trauailler, comme i'ay fait autresfois, à figurer vn plus grand nombre d'emboucheures, m'asseurant que celles qui se trouueront representees iusques icy, suffiront entant qu'il se peut supplir par la bride à l'improportion & intemperie de la bouche, sans la rompre ny falsifier. Et si la difficulté ou desobeyssance du cheual procede d'ailleurs que du naturel de la bouche, i'entens qu'on y remedie par les leçons bien reglees, ou autres bons moyens de l'art, & principalement qu'on ayt esgard à la necessité, qui peut contraindre le cheual, soit par debilité naturelle ou accidentale, à s'abandonner sur l'appuy de la bride: & apres on se pourra facilement passer de l'vsage des mors plus rudes, extraordinaires, & du tout ennemis de nature.

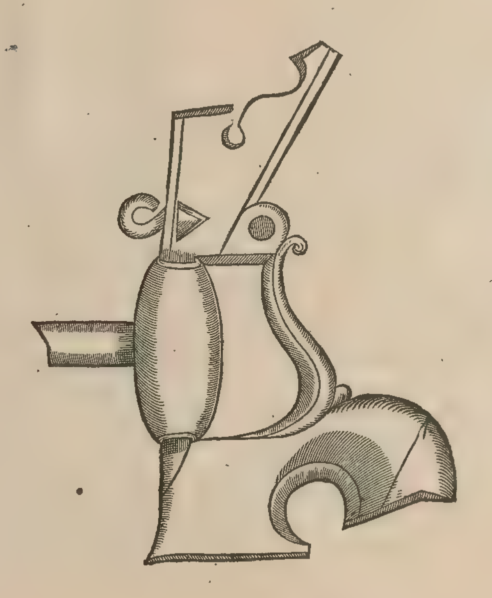
POVR si bien que l'embouchеure puisse estre proportionnee, elle aura fort peu d'effect sans le secours de la gourmette, qui en son vray nerf, & laquelle prend neantmoins sa force & commodité de la iuste haulteur & forme de l'œil, i'entens en l'vsage des brides modernes: car les premieres inuentees n'auoyent point d'œil, qui fust de la mesme piece de la branche, comme il se peut encores voir par les mors à la Moresque, & à la genette, qui sont les moins changez, & ausquels la gourmette tient au sõmet de l'emboucheure: mais depuis que cest art a esté facilté & enrichy de plusieurs belles & iustes reigles d'escole: & mesmes de plus excellentes inuentions de mors, que nos deuanciers n'auoyent sceu trouuer, on a fait la gourmette d'autre façon, & auec beaucoup de raison, pratiqué l'œil qui est vne partie de la branche, dequoy ie traicteray separément, ensemble des differens effects du banquet, pour rendre apres plus intelligibles ceux de la gourmette, pour laquelle ceste proportion d'œil a esté inuentee.

EFFECTS DIFFERENTS DV BANQVET, ET DE L'OEIL.

CHAPITRE XXIIII.



EN toutes sortes d'emboucheures, il faut obseruer au ply du banquet diuersement certaines iustesses bien considerees: car tant plus il est long, il en est d'autant fortifié, & de la iuste proportion d'iceluy despend vne bonne partie des effects de l'œil, comme i'expliqueray cy-apres.

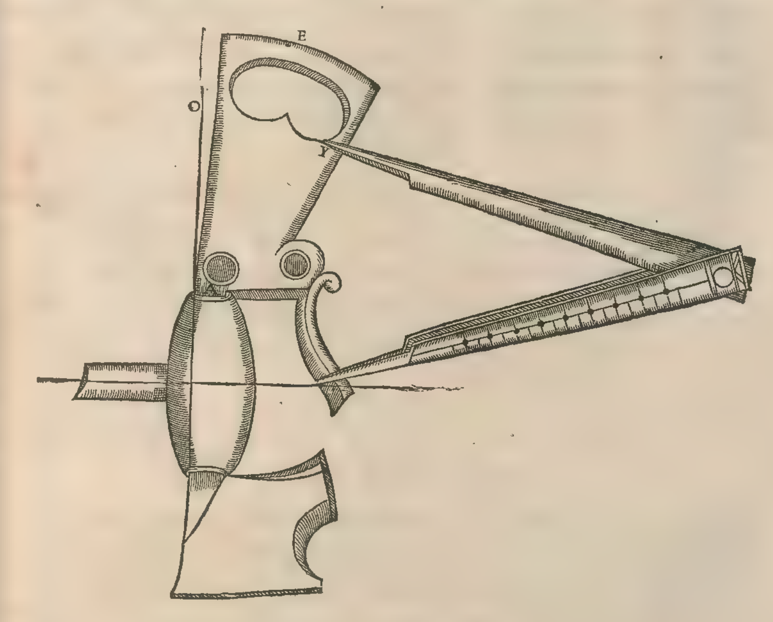


QVAND le banquet est de la longueur de ce ply, la haulteur de l'œil doit auoir enuiron le trauers de quatre doigts, mesurant selon la commune coustume: assauoir de l'en-

de l'endroit auquel se voit cy-apres la lettre A, iusques E. Mais il faut que la mesure plus certaine de ceste partie se prenne sur la ligne du milieu du ply du banquet: parce que c'est le poinct & principal subiect du ferme appuy de l'emboucheure, & de là ceste mesure doit faire l'autre poinct à l'endroit de l'œil, marqué Y, où la gourmette s'arresté estant en sa iuste place: car ce qui est plus haut ne sert que de commodité pour attacher le porte-mors: tellement que pour bien mesurer la haulteur de l'œil selon l'art, il faut obseruer les deux poincts de ce compas.

Povr voir facilement que la iuste mesure du banquet est necessaire, & que celle qui en la haulteur de l'œil s'obserue seulement par la distance des deux lettres A, E, est trop incertaine, on doit cõsiderer que si le banquet estoit plus court, ou plus long, qu'il est representé en ces figures, la gourmette de commune mesure se trouueroit plus basse, ou plus haulte, quoy que l'œil n'eust que la haulteur ordinaire, qui se mesure, & se donne en la demonstration des susdites lettres A, E. C'est en quoy on peut certainement iuger que la iuste mesure de l'œil despend en partie de celle du banquet, & que la vraye haulteur, qu'il faut donner en ces proportions pour la commodité de la gourmette, se doit prendre selon les poincts de ce compas.

Il faut bien considerer toutes les proportions de ceste figure: car pour faire qu'en ramenant la teste du cheual, l'œil se trouue plus droit au long de la ioüe, que toute la bride ensemble trebuche moins, & mesmes que la gourmette s'arreste plus facilement en son vray lieu de la barbe, il est necessaire que le banquet soit droict dedans le ply de l'emboucheure, & l'œil vn peu reculé, comme il est icy representé par la ligne droicte marquee O.



OCCASIONS POVR LESQVELLES ON DOIT FAIRE *l'œil de la branche plus haut, ou plus bas que la mesure ordinaire.*

CHAPITRE XXV.



SANS doute les vrays effets de plusieurs parties contenuës aux proportions de la bride, sont mal recognues de la pluspart de ceux qui vont à cheual, & particulierement celle de l'œil : car selon la commune opinion, l'œil, qui est plus hault que la mesure ordinaire, releue la teste du cheual, & quand il est plus bas, il fait le contraire: mais tāt s'en faut que ceste reigle soit veritable, que l'œil qui mōte plus qu'vne mediocre proportion contraint le cheual à se ramener, & souuent à s'armer, à cause que par la haulteur excessiue de ceste partie, l'action de la gourmette est d'autant fortifiee, & par consequent apporte plus de subiection: & quand l'œil est assez bas il tient le cheual moins contraint: parce que la gourmette a moins de force.

OR puis que le propre de l'œil, est de fortifier l'effect necessaire de la gourmette, sa iuste haulteur se doit obseruer selon que la fente de la bouche du cheual est grande, mediocre, ou petite, afin que la gourmette, faisant sa ferme & iuste action, s'arreste à son vray lieu de la barbe, & ces proportions n'estans proprement obseruees, la bride ne peut estre bien appuyee, ny la muserolle logee en bon lieu : & qu'il soit ainsi, si la fente de la bouche est trop grande, & l'œil de la branche fort hault, sans doute il faudra tenir quelque longueur extraordinaire en la gourmette, ou elle montera trop quand on voudra ramener le cheual, ou pour le moins elle s'arrestera plus difficilement au vray lieu de la barre, & mesmes la muserolle se trouuera trop haulte auec moins de moyen d'empescher le cheual de tenir la bouche ouuerte, que si elle estoit basse. Et la fente de la bouche estant fort petite, & l'œil fort bas, la gourmette descendra trop, & la muserolle sera presque sur les narines du cheual : tellement que pour bien proportionner ces parties, il est necessaire que la bouche estant peu fendue, la haulteur de l'œil excede celle de la mesure ordinaire par vne iuste proportion : & si la fente de la bouche est fort petite, il faut par consequent que l'œil monte plus que la mediocre haulteur.

ENCOR faut-il sçauoir, que tout ainsi que (selon que i'ay dict cy-deuant) les poires & campanels, qui appuyent à la renuerse, melons, balottes, & rouëlles haussent plus la liberté & montee qu'on donne à la langue, que ne font les canons, escaches, oliues simples & ordinaires, ny que les poires & campanels appliquez à l'ancienne & commune façon: aussi par les mesmes raisons l'œil se peut trouuer plus hault, & par consequent la branche d'autant accourcie, (assauoir quand les rennes sont tirees iusques au iuste & ferme appuy) quoy que par la preuue du compas la vraye longueur semble auoir esté bien ordonnée.

POVR APPROPRIER IVSTEMENT LA CECILIANE.

CHAPITRE XXVI.



POVR bien loger l'embouchеure dedans la bouche peu fenduë, il est necessaire de tenir le banquet plus court que la mesure generale, afin que la ceciliane se trouue assez basse, & qu'elle incommode moins la iouë, & l'escaillon du cheual : & si la fente de la bouche est fort grande, il faut au contraire que le banquet soit assez long pour pouuoir ioindre (s'il est besoin) au ply de l'embouchеure vne prise, ou au moins pour donner commodité de faire arriuer la ceciliane à l'extremité de la fente,

ſans y apporter difformité, & meſmes, afin que par ce moyen l'appuy de l'emboucheure ſoit mieux arreſté en ſa vraye place, ſur la barre.

En ces propoſitions, on doit encores garder neceſſairement vne autre iuſteſſe particuliere, meſmement aux bouches mediocrement fendues: aſſauoir que ſi la partie de l'emboucheure, qui appuye deſſus la barre, tient plus haulte, ou plus baſſe l'emboucheure que l'ordinaire, il faut retrancher, ou croiſtre d'autant la hauteur de l'œil, afin que le vray appuy ne ſoit alteré ny affoibly.

Il ſe faut auſſi ſouuenir que l'œil qui paroiſt fort hault, ſied fort mal quand la branche eſt courte, comme fait auſſi l'œil fort bas, quand la branche eſt fort longue; & outre la mal-ſeance, ces imperfections empeſchent les meilleurs effects de la gourmette, & par conſequent qu'on ne peut temperer l'appuy de l'emboucheure, comme quand toutes les proportions ſe rapportent.

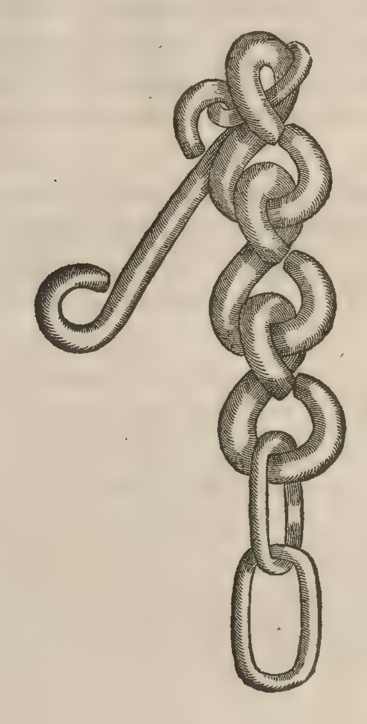
Comment que ce ſoit, lon ne ſe doit departir de l'ordinaire haulteur de l'œil, ſi ce n'eſt comme i'ay deſia dit, pour contraindre extraordinairement le cheual, qui eſt trop mal-ayſé à ſe ramener en bonne poſture de teſte, & de col, ou pour affoiblir l'appuy de l'emboucheure ou de la gourmette, quand la bouche, ou la barbe ſont trop ſenſibles. Toutesfois il y a en cecy vne autre difficulté notable: c'eſt que ſi le col du cheual eſt trop droit, ſoit pour eſtre mal tourné, ou n'ayant aſſez d'eſpace entre les deux os de la maſchoire, ſans doute l'exceſſiue haulteur de l'œil n'y apportera point de facilité: mais pluſtoſt endurcira dauantage l'appuy de la bouche, lors que le cheual ſe trouuera trop contraint en ce que nature ne luy pourra permettre.

Il y a vne autre occaſion, pour la quelle l'ordinaire haulteur de l'œil ſe peut licitement angmenter ou diminuer, c'eſt que la barbe du cheual eſtant trop petite, ou trop platte, il eſt permis de tenir l'œil plus hault, pour donner à la gourmette la force neceſſaire à l'appuy de l'emboucheure, & ſi la barbe eſt trop grande, il eſt bon auſſi que l'œil ſoit plus bas pour euiter la neceſſité de tenir la gourmette ſi longue qu'elle en ſoit difforme.

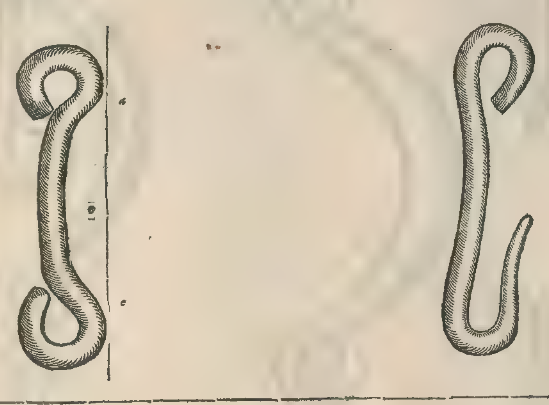
Tout ainſi que le cheual ne peut eſtre bien embouché, ſi toutes les parties de l'emboucheure ne ſont logees en leurs vrays lieux dedans la bouche, eſgalement de chaque coſté, & ſi proprement qu'elles ne facent aucune ſorte de meurtriſſeure, ny de bleſſeure, & que neantmoins l'appuy en ſoit vif & ſolide, la meſme diligence ſe doit garder aux iuſteſſes, & diuerſes propoſitions des gourmettes: car de leurs bons effets deſpend la perfection de ceſt appuy.

Il faut donc conſiderer, que cependant qu'on tire le fonds des branches du mors en arriere, ſoit pour arreſter le cheual ou ſeulement pour luy ramener la teſte, la gourmette fait ſa principale action, en s'arreſtant au vray lieu de la barbe, qui eſt en ceſte partie demy-ronde & plus menue, du fonds de la maſchoire, là où ſe void la difference du cuir, plus barbu, à celuy qui ne l'eſt point, & ioignant l'endroit où la lippe de deſſous commence ſa forme: par ainſi ceſte partie ſe doit conſeruer ſaine & entiere en ſon vray naturel. Car ſi les contuſions ou playes ſouuent ſuruenues, y engendroyent des cicatrices calluſes, ſans doute (outre que le ſentiment n'en ſeroit plus vrayement naturel) auecques peu d'effort les vlceres ſe renouuelleroyent, de ſorte que par tels deſordres l'appuy de la bride ne pourroit eſtre ferme ny leger: c'eſt pourquoy les Caualerices garniſſent communément la barbe d'vne chaine de trois eſſes

ronds & assez gros, afin que par ceste rondeur & grosseur l'effort de la gourmette s'y puisse faire sans entamer le cuyr de la barbe: & pour tenir commodément ces trois esses ou chainons en cest endroit de la barbe, le reste de la gourmette est composé de deux longs crochets, qui tiennent chacun par vn ply à l'œil, & qui sont enchesnez aux esses, par vne maille de chasque costé, comme on void communément à toutes les bonnes brides, & qu'il est representé au dessein cy-apres: & notamment il faut que les trois esses accompagnent seulement tant que dure la demy-rondeur de la barbe: & selon la commune reigle, les longs crochets doiuent descendre, & iustement arriuer au coude de la branche, sans toutesfois le toucher, comme i'ay cy-deuant representé: quant aux deux mailles, il n'y a point de mesure qu'on doiue exactement obseruer, que selon qu'elle est necessaire pour parfaire la iuste & generale longueur de la gourmette, qui se doit rapporter aux proportions de la barbe du cheual, & à sa durté ou delicatesse, comme aussi à l'interieur de la bouche, & consequemment à la rudesse ou douceur de l'emboucheure, & à la gaillardise, ou foiblesse du tour de la branche: & pour bien obseruer ceste iustesse, ie rediray qu'vne maille suffit de chaque costé entre le crochet & l'esse: car quand il y en a plus d'vne part que d'autre, l'action de la gourmette en est tellement incommodee & faisifiee, qu'elle ne garnist pas esgalement la barbe, & par cõsequent l'appuy general de la bride n'en peut estre iuste, ny assez plaisant à la main: & si on void communément aux gourmettes deux ou trois mailles du costé du crochet ouuert, ce ne doit estre que seulement pour donner plus de liberté au cheual, en luy laissant l'appuy de la bride à demy, ou s'il est besoin du tout desbandé, pour le trouuer apres plus leger, quand on luy a remis la gourmette en sa iustesse: & pour tenir la gourmette à la iuste mesure, il faut d'ordinaire, que l'esse du mitan arriue à vn poulce ou enuiron plus bas, que l'endroit de sa ferme action, cependant que l'appuy de la main est abandonné.



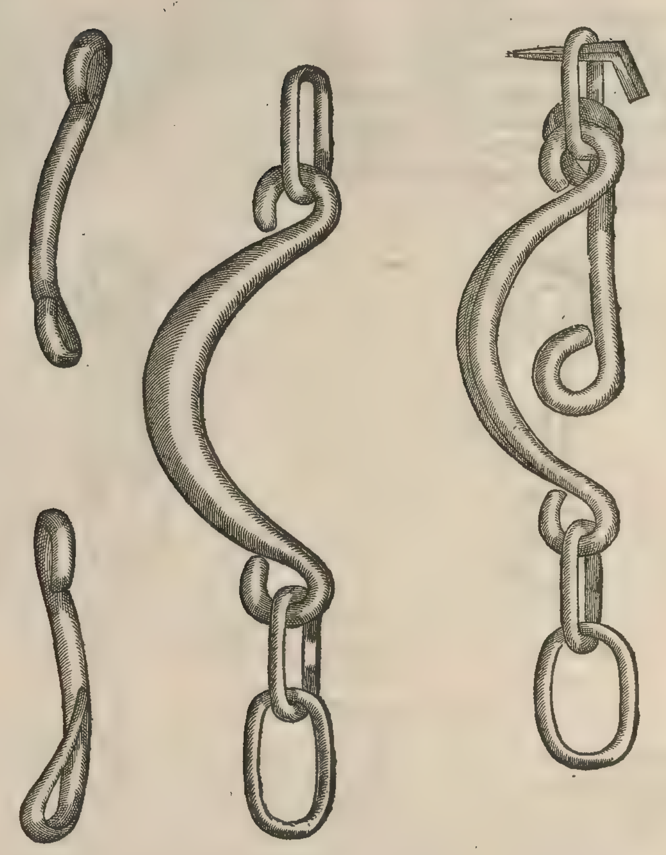
Il faut que toutes ces proportions soyent diligemment obseruees, mesmes celle qui se void aux plis des crochets, car estans acoudez, comme nos esperonniers mal instruits les font communément, l'appuy ne se fait que seulement des endroits qui sont marquez en la prochaine figure, par lettres A, E, & tout le reste de la longueur du crochet demeure separé de la ioue du cheual, laissant inutile la place vuide, qui est representee par la ligne droicte, où se void la lettre O, & au contraire le crochet doit toucher esgalement la ioue par toute sa longueur, comme il est aysé à iuger par cest autre crochet ouuert.



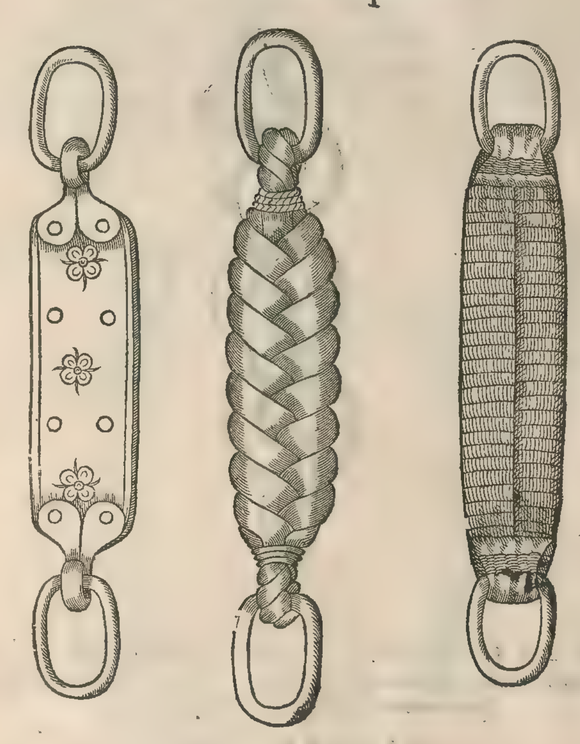
QVAND LA BARBE DV CHEVAL *est trop delicate.*

CHAPITRE XXVII.

I'Ay dict ailleurs que les gourmettes, qui ont les esses gros & ronds, offensent moins la barbe en appuyant, que celles qui sont plus menuës: toutesfois parce qu'il ne se peut faire qu'en ces esses il n'y ayt tousiours ie ne sçay quoy d'inegal & bossu, & aussi qu'il se trouue souuent des cheuaux qui ont la barbe tant sensible, que la moindre douleur ou incommodité qu'ils sentent en icelle partie, les fait battre à la main, les blesse, ou comment que ce soit, leur interrompt la memoire, & le ferme & temperé appuy de la bouche, il sera bon d'vser en telle occasion d'vne piece entiere, vnie & bien polie, qui garnisse proprement la barbe au lieu des trois esses de la gourmette commune, comme lon peut iuger par ces figures.



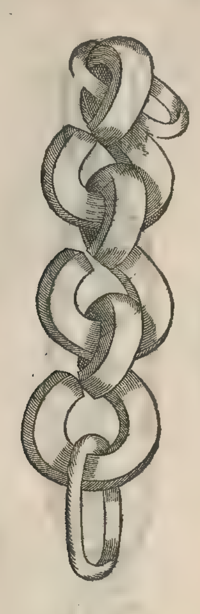
Si le cheual a la barbe tant sensible, que toutes ces gourmettes l'offensent nonobstant leur douceur, alors il sera bon de luy appliquer celles de cuyr, ou de chanure trenné, ou de sangle doublee, n'ayant que enuiron vn grand poulce de large, comme il est icy figuré, perseuerant auec patience, iusques à ce qu'il soit asseuré à l'appuy de la bride: & par ce moyen sagement pratiqué, on le pourra resouldre (auec le temps, & l'ordinaire action de la bonne main,) pour le moins à l'vsage de la plus douce gourmette de fer.



QVAND LA BARBE DV CHEVAL EST DVRE, pour estre trop charnue, ou trop couuerte du poil.

CHAPITRE XXVIII.

PLVSIEVRS cheuaux tirent ou pesent à la main, pour auoir le cuyr de la barbe tant espars, ou tant armé de poil, qu'ils ne craignent nullemẽt la subiection des gourmettes cy-dessus representées: mais pour tout cela, ie ne voudrois, s'il estoit possible, qu'on vsast des remedes extraordinaires & plus rudes: neantmoins y estant contraint par l'obstination, ou negligence naturelle du cheual, i'approuue que pour quelques iours on se serue de la gourmette de trois esses quarrez, & suffisamment gros, pourueu qu'on puisse conseruer la barbe entiere & saine. Ie ne veux representer d'autres remedes plus violents, parce que i'en suis ennemy: mais aduenant que le cheual perseuere trop en sa fougue ou pesanteur, ie le remets à l'exercice de la bonne escole & aux bons effects du caueſson, ou de la seguette, selon les reigles deduites sur ces occasions aux Liures premier & second.



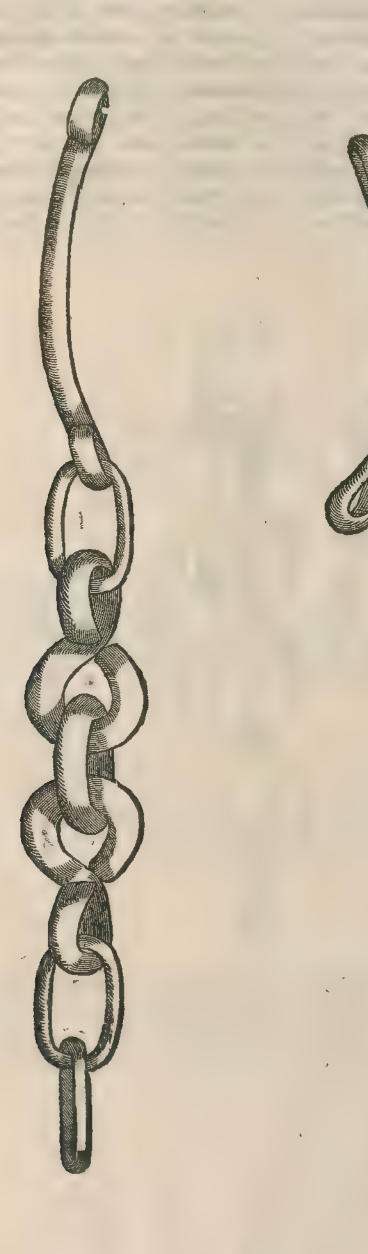
QVAND LA GOVRMETTE NE S'ARRESTE EN SON propre lieu de la barbe, cependant que par la ferme action de la bride on soustient, ou qu'on ramene le cheual en sa plus belle posture.

CHAPITRE XXIX.



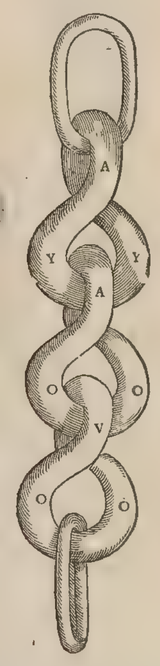
VNE des choses qui nous sont plus difficiles en la iustesse des brides, est d'arrester la gourmette à son vray lieu de la barbe, cependant qu'on pare le cheual, ou qu'on en soustiēt le ferme appuy de la bouche: Assauoir quand en icelle partie, l'os de la maschoire est trop droit, trop estroit, trop plat, ou trop despourueu de chair: neantmoins aucuns Caualerices ingenieux ont diuersement inuenté des moyens pour retenir la gourmette en ceste partie limitee, nonobstant les susdites imperfections: les vns en arrestant les deux crochets par certaines petites liaisons, qui tiennent aux extremitez de l'embouchеure, contre le ply du banquet: d'autres par des petites chesnes, qui tiennent à l'esse du mitan de la gourmette, & aux chesnettes des branches: d'autres auec vne fourchette de fer, qui se loge au long & entre les deux os de la maschoire, & qui tient par le bout droit (fait en vis) à la muserolle de la testiere dans vne escrouë, & le bout fourchu acroche & tient la gourmette là où elle est arrestee par la vis & l'escrouë. Encores pourrois-ie dire d'autres instrumens lesquels ie ne veux discourir, pratiquer, ny figurer, laissant ceste curiosité à ceux qui recherchent plus les effects differens d'vne infinité de brides antiques & modernes, que la pratique des bonnes reigles de l'exercice. En cecy ie representeray seulement mon style plus commun. Sçauoir est, deux crochets beaucoup plus longs que les precedents, lesquels par leur longueur extraordinaire, & par la façon dont ils sont pliez & courbez, retiendront mieux l'appuy de la gourmette, au lieu plus propre de la barbe, que s'ils n'arriuoyent que iusques au coude de la branche.

AFIN que ces derniers crochets n'allongent la iuste mesure de la gourmette, il faut tenir les mailles plus courtes que celles qu'on fait ordinairement, & au lieu de trois esses, n'en mettre que deux, qui tiendrōt à vn anneau fait vn peu en ouale, lequel fera son ferme appuy au poinct du milieu de la barbe, estant ainsi logé au milieu de la gourmette, comme il est icy representé.



Il faut bien considerer comment ces longs crochets sont figurez, car de leur tour & façon despend le subiect & le moyen qui retient souuent l'appuy de la gourmette, au vray lieu de la barbe mal proportionnee.

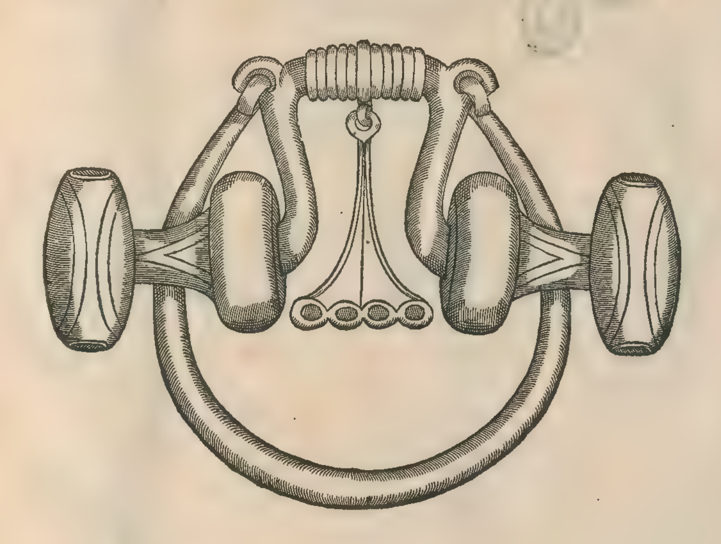
Ovtre que ceste derniere gourmette, qui a les crochets si longs, s'arreste mieux en son appuy & propre lieu de la barbe : cest appuy en est beaucoup plus esgal, que celuy des gourmettes ordinaires: & qu'il soit ainsi, on peut voir en la prochaine figure d'icy-apres, que les trois esses sont enchesnees, de façon qu'elles appuyent sur la partie senestre de la barbe, des deux costez acoudez & arondis, qui forment ces esses marquez par la lettre A, & d'vne rondeur platte marquee Y, & sur la partie dextre de deux rondeurs plattes marquees O. & d'vn coude & costé de rondeur marqué V, & mesmes l'vne des mailles se trouue de plat & l'autre de costé : tellement qu'en les acrochant au iuste point, il faut necessairement tordre vn peu la gourmette, & partant il y a de la faulseté, qui peut offenser la barbe plus d'vne part que d'autre, & en l'appuy de la gourmette precedente & moderne, l'esgalité est obseruee en la situation de toutes les pieces.

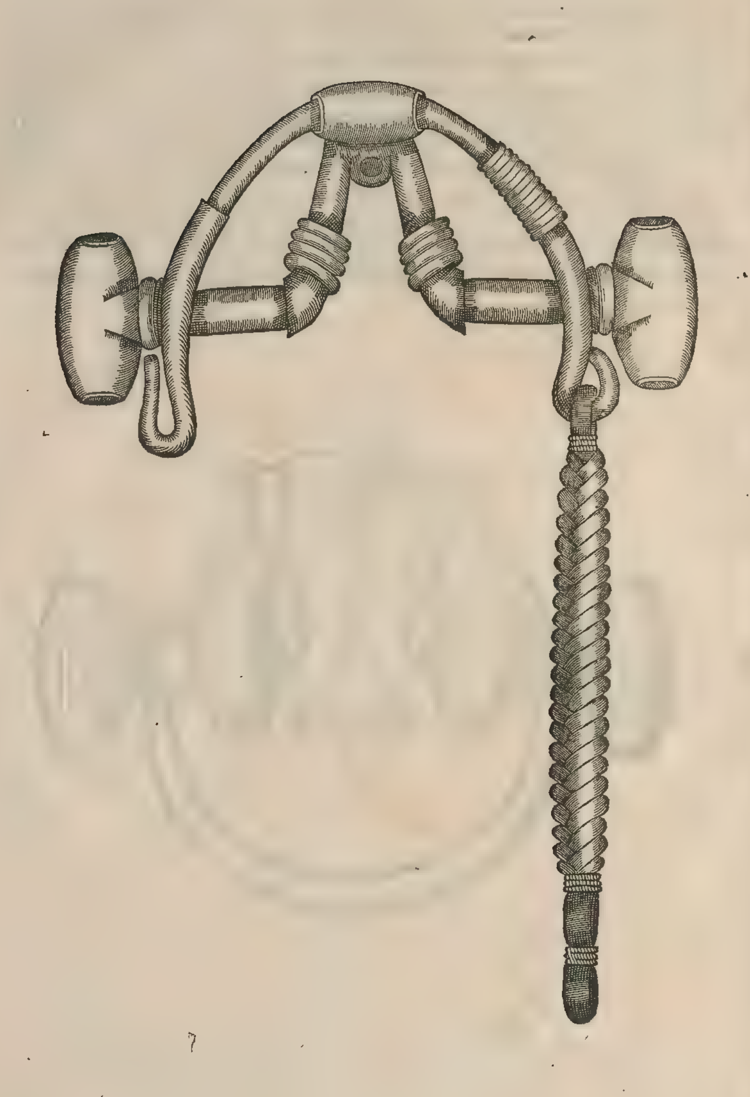


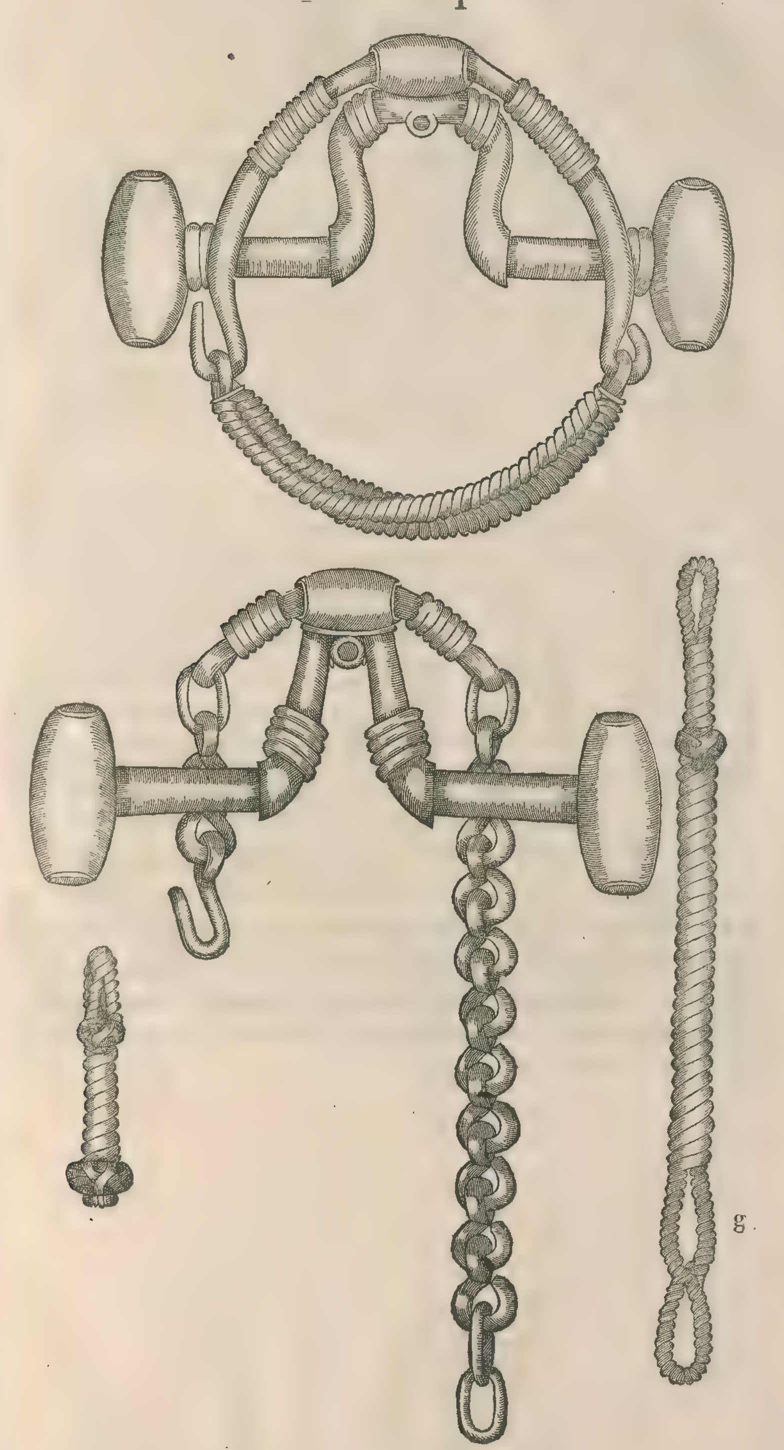
En la façon de ces gourmettes on peut facilement iuger la commodité de celle ou se void la preuue de l'appuy, qui se fait plus esgal: car tout ainsi que les deux esses, & les deux mailles precedentes sont figurees en pareille prospectiue, en effect elles garnissent aussi la barbe de mesme sorte : quant à l'aneau ou ouale du mitan, il ne peut faire

qu'vne action au lieu de son appuy limité: tellement que ie soustiens ceste proportion moderne mieux consideree, & plus vtile que l'autre.

En la difficulté de bien & iustement arrester le ferme appuy de la gourmette au propre lieu de la barbe du cheual, les cordelles de soyes tressees ou torses, iazerans & autres gourmettes de chesnons, ou d'vne piece, qui tiennent à la cime de la montee de l'embouchеure, & lesquelles sont appropriees pour faire leur appuy couuertement entre la lippe de dessous & la gencíue, estans bien appliquees, peuuent arrester & afermir l'appuy de l'embouchеure au vray lieu de la barre, & de la genciue: & mesmes empeschent que la langue ne sorte par le costé de l'embouchеure: toutesfois i'en remets l'vsage commun à ceux qui l'approuuent plus que moy, si ce n'est à la necessité & seulement pour vn iour ou deux, quand le cheual aura trop d'inclination à boire son mors: à quoy lesdites gourmettes secrettes & couuertes, apportent vn remede tres-asseuré: & afin d'en comprendre mieux la forme & les effects, en voicy quelques figures.







g

Ie sçay que la derniere gourmette figuree, à laquelle sont les esses plus longs que la mesure ordinaire, ny les emboucheures precedentes garnies de deux prinses, n'empescheront pas tousiours que le cheual ne boiue la bride, coulant la maschoire dessous l'appuy d'icelle gourmette, principalement quand il sera en quelque action fort craintiue, ou hors d'haleine, ou extremement las, ou qu'il sentira des douleurs ou debilitez extraordinaires, en quelque membre particulier, ou generalement en tous: car ce sont les vrayes occasions, qui contraignent le cheual à s'abandonner tout confus, ou estonné sur l'appuy de la main. Au contraire si estant en ses forces, il rameine & soustient legerement, & presque de soy, sa posture racolte & releuee, sans doute l'emboucheure & la gourmette appuyeront facilement sur les parties de la bouche & de la barbe, où se doit faire ce vray appuy. Voyla pourquoy ie suis d'auis que pour bien disposer le cheual aux bons effets des susdites emboucheures & gourmettes, on le fortifie & alegerisse, premierement en luy accroissant l'haleine, la disposition, l'asseurance, & par consequent la facilité de son manege par l'exercice de la bonne escole, modestement continué, & s'il a quelque maladie ou douleur, qui luy empesche la legeresse, qu'on y pouruoye par des bons remedes: & par ce moyen la bonne bride se trouuera beaucoup plus excellente.

Des proportions iusques icy representees par figures & raisons, l'homme de cheual peut iuger que les bons effects des emboucheures bien ordonnees, naissent en partie du soin, qu'on doit auoir à tenir le cheual en obeyssance, sans luy blesser ny meurtrir la bouche: mais plustost en la contraignant, l'embellir, la refraischir, & luy donner appuy temperé, par les commoditez & plaisirs des pieces contenuës en ces emboucheures, lesquelles doiuent garnir & remplir proprement les concauitez inutiles de la bouche, sans les offenser, comme aussi il est necessaire, que les parties plus haultes de la bouche, soyent logees propremét aux endroits, qui sont vuides en l'emboucheure, afin qu'elle appuye commodément par tout. Par le mesme discours le Caualerice peut aussi comprendre, que le propre de l'œil & de la gourmette, est de fortifier l'appuy de l'emboucheure, & par consequent de retenir l'action par laquelle le cheual s'auance trop: encores faut-il entendre que les branches qui sont à present en l'vsage de nos escoles, ont esté inuentees par les bons maistres, plus pour ramener, former & soustenir vne belle posture de col & de teste, que pour arrester par violence la fouge & la course du cheual effrené. Ceste preuue se void souuent en la practique des mords plus antiques, comme les bridons à l'Angloise, & à l'Escossoise, & les brides à la genette, à la Turquesque, & à la Moresque, qui peuuent retenir le cheual: mais à faute de nos branches, les façons de tels mords ne luy ramenent ny soustiennent la teste en bonne ny belle situation. Or pour bien vser des commoditez, qui procedent des branches modernes, il me semble qu'il faut necessairement obseruer les preceptes que i'ay discourus au premier Liure, & aussi ceux qui se trouueront cy-apres deduits & figurez.

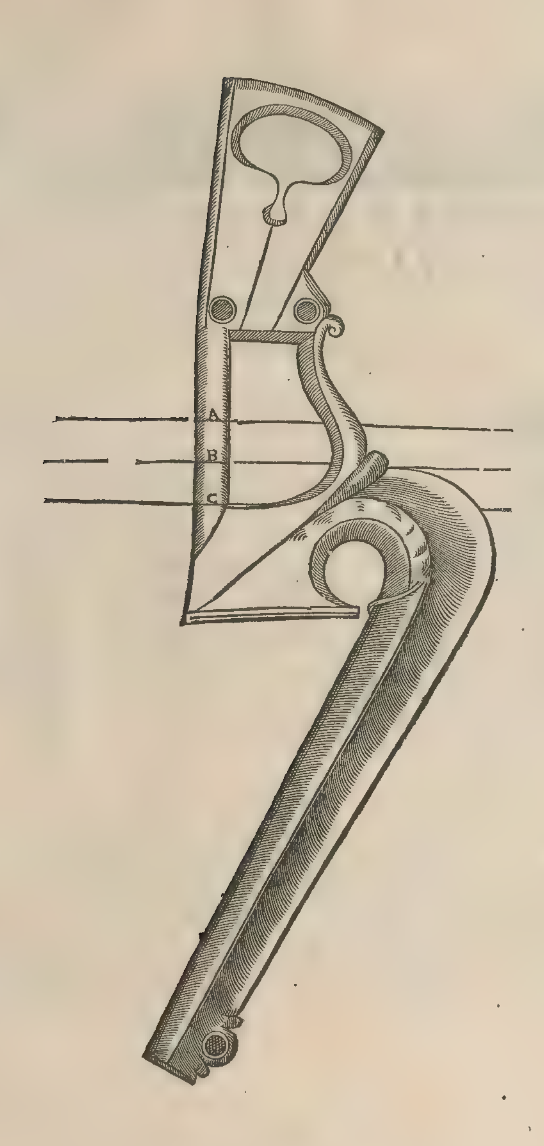


POVR BIEN GARDER LA IVSTE HAVLTEVR DV COVDE de la branche.

CHAPITRE XXX.

COMBIEN que i'aye diſcouru au premier Liure les communs effets du coude de la branche, ie diray encores que pour ne faire point d'erreur trop groſſiere en ceſte partie, il faut garder les proportions qui ſont cy-apres figurees; ſçauoir eſt, que pour maintenir en belle poſture le cheual, qui a le garbe du col bien tourné, la teſte en bon lieu, & duquel l'appuy de la bouche eſt leger, on doit limiter la haulteur de ce coude, là où ſe voit en la prochaine figure, & ſur le banquet la ligne marquee B, & pour ramener le col allongé ou abandonné, & le nez trop auancé, il faudra haulſer à la forge le tour du coude, iuſques à la ligne marquee A : & ſi l'appuy de la bouche eſt foible, ou le col trop ſouple, meſmement en l'action qui arme le cheual contre ſa poitrine, on gardera le point de la ligne du C : mais il eſt neceſſaire que le reſte du trait de la branche forte ou foible, ſe rapporte à ces trois proportions, ſelon l'vtilité qu'on voudra tirer de leurs bons effets, comme ie diray : autrement la reigle ſera inutile.

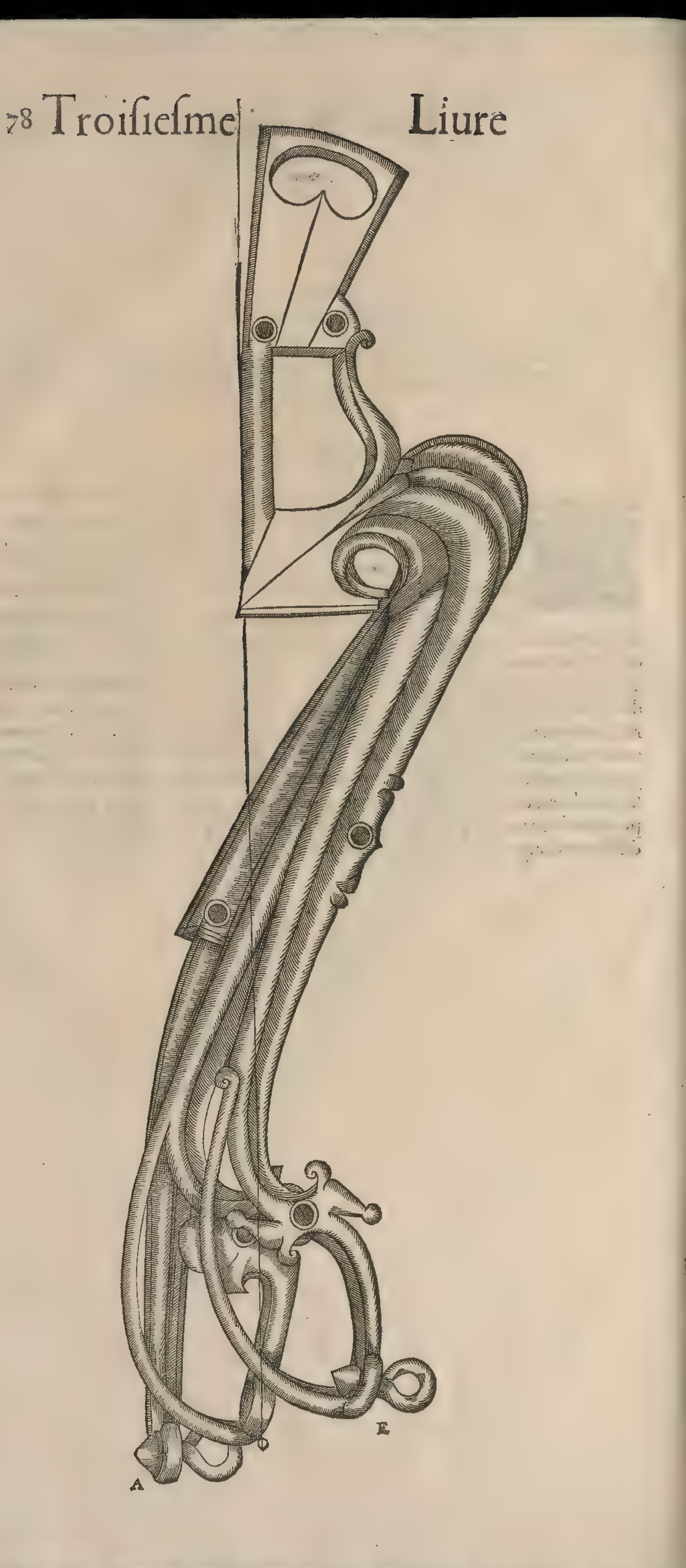
CE coude de branche ſe peut faire de pluſieurs autres façons : toutesfois s'il eſt plus bas, que ce que ie repreſente en ceſte figure, il en aura moins de grace, & rendra l'appuy de la bouche trop incertain; & s'il eſt plus haut, il pourra faire naiſtre l'occaſion de deſplacer l'appuy de la gourmette du iuſte lieu de la barbe, conuiant par meſme moyen le cheual à boire la bride, s'il y a tant ſoit peu d'inclination. C'eſt en quoy on void encor' vne preuue que la iuſte meſure du coude deſpend en partie de celle du banquet : parce que le banquet eſtant trop court, ou trop long, il fait paroiſtre le tour du coude trop hault, ou trop bas, ſi on ne luy a donné quelque forme extraordinaire.


A
B
C

EXPLICATION DES BRANCHES gaillardes, ou foibles.

CHAPITRE XXXI.

PVis que le propre de la branche eſt, de mettre le col & la teſte du cheual en belle & ferme poſture, il eſt donc neceſſaire de la tenir gaillarde, foible, & de mediocre force, ſelon que le cheual ſera facile ou malayſé à ramener: & pour bien comprendre en quoy conſiſtent les differens effects de la branche, il faut conſiderer la ligne qui eſt tiree en la prochaine figure, & qui prend ſon origine de la droite proportion du banquet, & que tant plus le trou du touret de la rozette ſera auancé & eſloigné de ceſte ligne, aſſauoir du coſté de la lettre A, d'autant plus la branche renforcera l'action de la gourmette: & tant plus auſſi ce touret ſera reculé de la ligne, approchant de la lettre E, tant plus la branche ſe trouuera foible, parce qu'elle approchera plus facilement de la poitrine: & aboutiſſant ſur la ligne, au point marqué O, elle commencera à prendre nom de gaillarde, ou hardie. Or quand la branche ſe trouue trop gaillarde, il eſt neceſſaire de tenir la gourmette d'autant plus longue: & au contraire la branche eſtant trop foible, il faut accourcir la gourmette: afin que par leurs proportions bien rapportees, l'appuy de l'emboucheure ſe puiſſe temperer. Quant aux differentes longueurs des branches, i'en parleray aux occaſions plus neceſſaires.


A
E

LES COMMVNS EFFECTS DE LA ROZETTE *de la branche.*

CHAPITRE XXXII.

LA rozette eſt vne partie, qui embelliſt plus la branche qu'elle n'eſt neceſſaire à ramener, ny à ſouſtenir la teſte du cheual: car ſans la forme de ceſte rozette, on a bon moyen de tourner la branche, de façon que le bout d'embas ſe trouue en tel poinct qu'on veult, comme il ſe peut iuger par la derniere proportion cy-deuant figuree, & qu'on verra mieux en lieu plus à propos: toutesfois la rozette peut affoiblir la branche, qui a le tour du coude trop fermé, & qui auance beaucoup, à cauſe qu'elle recule le trou du touret, & par meſme moyen elle deſarme & ſouſtient: c'eſt pourquoy on la fait plus grande, ou plus petite, & diuerſement auancee ou reculee.

POVR LE CHEVAL QVI NATVRELLEMENT *tient le col & la teſte en belle & legere poſture.*

CHAPITRE XXXIII.



VANT que paſſer plus outre, ie veux aduertir de nouueau celuy qui trauaille ſon eſprit à rechercher ſubtilement l'artifice des brides extraordinaires, qu'il n'en trouuera point, qui ſeulement de ſoy puiſſe long temps changer & forcer la naturelle ſtature du cheual, qui par quelque neceſſité portera de mauuaiſe grace le col & la teſte, & que les moyens incertains trop continuez ameneront l'incommodité de quelque autre accident, qui ſe trouuera ſouuent plus deſplaiſant & preiudiciable, que l'imperfection, à laquelle on aura penſé remedier, par la violence du mors trop rude ou confuſement appliqué: au contraire les bons effets de la bride bien ordonnee, ioincts au continuel exercice de la bõne eſcole, pourront beaucoup ayder à nature, & meſmes aucunesfois la gaigner par l'habitude bien reglee, qui auec le tẽps changera l'action faulſe, quoy qu'elle ſoit naturelle, à vne qui ſera bonne, ou moins mauuaiſe, comme i'expliqueray par ordre: mais premier ie repreſenteray la branche commune qu'il faut au cheual, qui de ſon inclination porte en beau lieu le col & la teſte, & duquel l'appuy de la bouche eſt ferme & leger: & meſmes afin que ceſte bonne & naturelle poſture ne s'abandonne ſur l'appuy, ny ſe ramene trop, mais pluſtoſt qu'elle ſoit maintenue, & ſouſtenue par la commodité de la branche, qui ſe void cy-apres figuree, laquelle ne ſe trouuera gaillarde ny foible, comme il ſe peut voir par la preuue de la ligne droite, qui vient du banquet, & cy-deuant interpretee & marquee par la lettre O.

QVAND l'œil du mords est plus haut, que le coude à plus de tour, & que la rozette est plus ouuerte que les proportiõs qui sont icy figurees, sans doute il y a quelque difformité. Toutesfois pour ayder aux remedes de quelques imperfections, il se faudra necessairement dispenser: Mais ie suis d'auis qu'apres on reuienne, s'il est possible, au moins à vne mediocrité.

QVAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT le nez trop auancé par mauuaise habitude, ou pour estre trop chargé de col, ou de teste.

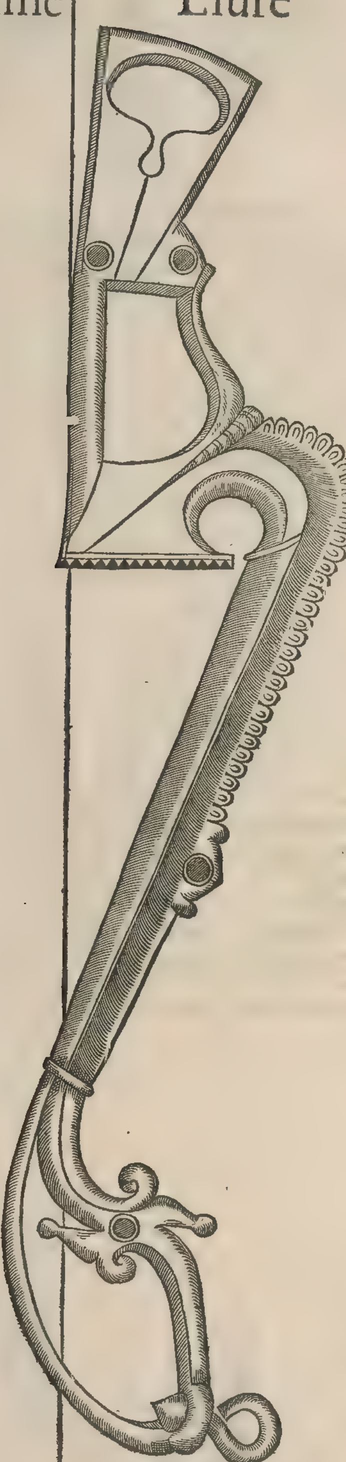
CHAPITRE XXXIIII.

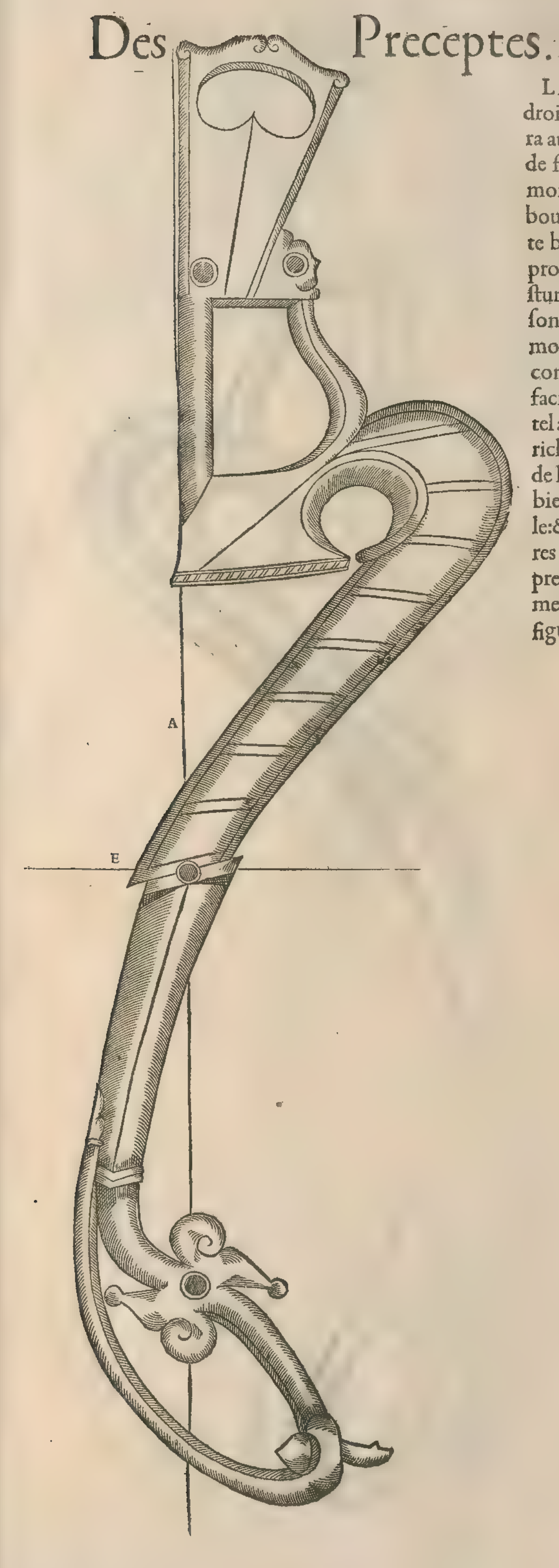
PLVSIEVRS subjets peuuent donner occasion au cheual, de tenir le nez trop auancé, principalement la mauuaise habitude, la nonchalance & pesanteur naturelle, la foiblesse, la lassitude extreme, la faulse stature du col, & l'imperfection des maschoires trop voisines : or quand il porte le col & le nez trop allongé seulement par accoustumance, par paresse, ou pour estre beaucoup chargé de chair sur le deuant, & que neantmoins l'arc du col est bien tourné, & la maschoire suffisamment ouuerte, il faudra tenir l'œil de son mors vn peu plus hault & moins reculé, & la branche plus gaillarde que la commune façon, comme elle est icy figuree.

QVAND LE CHEVAL PORTE LE COL ESTENDV *& le nez trop auancé, seulement par debilité.*

CHAPITRE XXXV.

LON peut iuger par la figure cy-deuant representee, que la branche ainsi gaillarde ramenera le col & la teste du cheual, qui sera trop allongé ou estendu de la main en auant. Toutesfois, s'il tient le nez bas & auancé à faulte de force, ie ne veux pas qu'on pense que l'artifice de ceste branche, ny quoy qu'elle soit autremēt faite, luy puisse fortifier les mēbres foibles, qui l'abandonnerōt sur l'appuy de la main, lors qu'il ne pourra fournir à ce qu'on le voudra contraindre outre sa capacité: c'est en quoy ie n'approuue pas qu'on tasche à ramener le cheual de tel naturel, seulement par la contrainte de la branche: mais plustost ie suis d'auis qu'on la tienne vn peu longuette, & plus reculee qu'il ne semblera estre necessaire en apparence, cependant que les forces du cheual serōt vnies: & veux qu'on repare ce qui s'affoiblira de la branche par la mōtee, qui se pourra faire à l'embouscheure, quoy qu'elle ne soit nullement vtile à l'interieur de la bouche, pourueu que ceste montee n'offense le palais, ny les barres, & qu'elle soit si bien ordonnee, que son effect, propre à ramener, ioinct à la mediocre force de la branche, tiennent le col & la teste du cheual en sa place racolte, plus belle, & plus ferme, en luy soulageant, ou luy foulant moins les membres, que si la branche estoit plus hardie. Et pour mieux comprendre ce precepte, il faut sçauoir que la branche assez foible & longue resoult le cheual, qui a la bouche fine, au ferme appuy de la main, & mesmes luy soustient l'action de l'arrest, sans luy precipiter ses forces, à cause qu'elle arriue facilement à la poitrine, & par consequent la bouche en est soulagee, ensemble la barbe: & celle qui est courte & fort auancee se trouuant par ceste forme, & en son appuy, plus esloignee de la poitrine, violente dauantage la bouche, la barbe, & la maschoire du cheual, & luy estonne les membres, mesmement quand ils sont debiles, à cause des efforts douteux & incertains qu'il fait souuent tout à coup, sans donner temps d'estre soustenu craignant la rude action de ceste branche trop gaillarde: par ainsi il vaut mieux en telle occasion qu'elle soit ordinairement trop longue, que trop courte; & pour la faire de façon qu'elle puisse mieux assubiectir & soustenir ensemble, il la faut proportionner comme elle est cy-apres figuree: car estant ainsi tournee, elle aura la force de ramener, d'autant qu'elle auance au milieu plus que la ligne du banquet, iusques à la lettre A: & soustiendra, l'autre moitié, estant reculee, & aboutie au poinct de la lettre E, selon la figure suyuante.





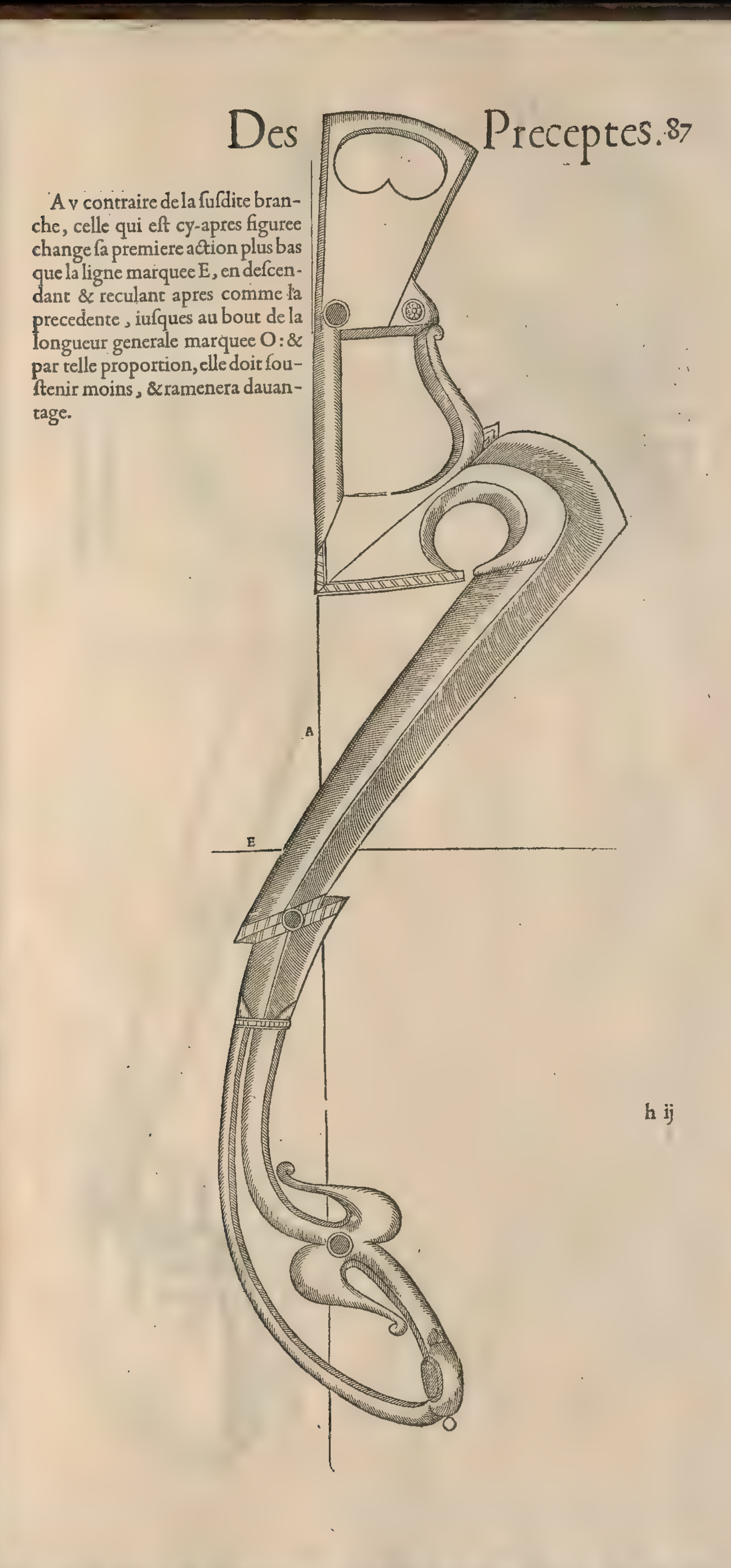
LA sufdite branche estant ainsi droicte par le bout du touret, aura autant d'effect, & souuent plus de fermesse & de soustien, mais moins de grace que celle qui abboutit par le retour d'vne rozette bien faicte : toutesfois, i'approuue fort ce qui decore la posture du cheual : & par ce qu'en son ornement, la branche du mords est vne des parties, qui contente plus la veuë de celuy qui facilement s'arreste à la beauté de tel animal, ie suis d'auis qu'on enrichisse communément la façon de la branche de quelque rozette bien faicte, qui toutesfois soit vtile: & afin que sa forme n'aye gueres moins d'effect que la branche precedente, il faudra garder les mesures & proportions de ceste figure.

En ces façons de branches, il faut considerer que si la proportion qui descend du coude, & qui deuance la ligne du banquet marquee A, finit par le jarret, la gaillardise de sa premiere action, plus haulte que la ligne marquee E, qui trauerse la branche, le cheual en sera plus soustenu, & moins ramené, que si ceste partie gaillarde, gardant sa forme auancee, accompaignoit plus bas la generale longueur de la branche.

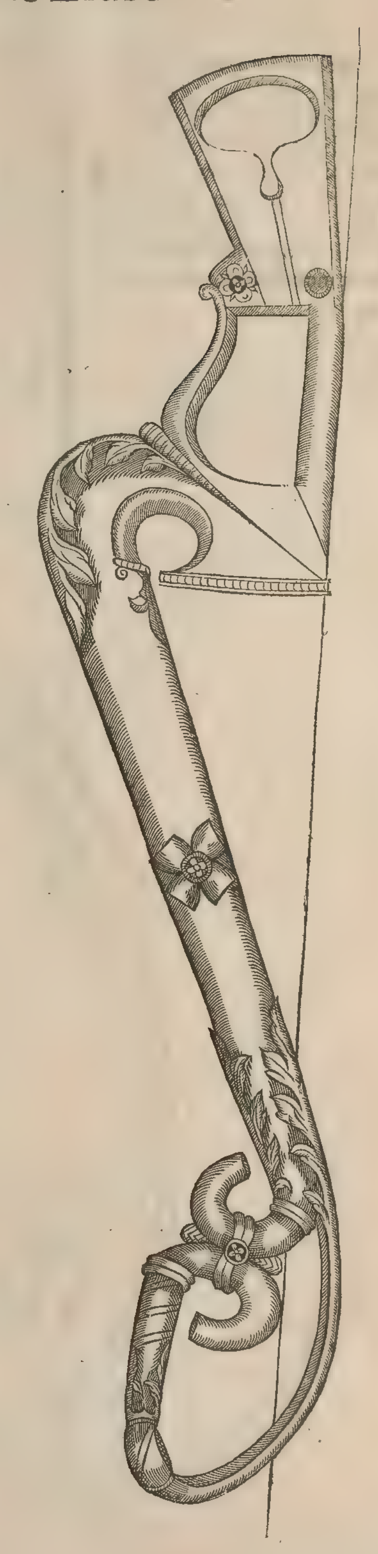
A

E

Av contraire de la susdite branche, celle qui est cy-apres figuree change sa premiere action plus bas que la ligne marquee E, en descendant & reculant apres comme la precedente, iusques au bout de la longueur generale marquee O: & par telle proportion, elle doit soustenir moins, & ramenera dauantage.



Et parce qu'il semblera peut-estre à quelque homme de cheual, que la forme commune des branches susdites, soit moins belle que si elles estoyent droictes, & vnies au mitan, i'ay voulu representer les figures suiuant, qui feront presques les mesmes effects des precedentes, comme il sera aysé à iuger par la preuue des lignes, qui se verront pourtraites.



Entre ceux qui ayment la propreté, il y en aura qui trouueront plus belle la façon de quelqu'vnes de ces rosettes, que d'autres diuersement figurees : mais ils ne se doiuent tant arrester à la bien-seance, qu'ils ne considerent (comme i'ay desia representé) que tant plus le tour de la rozette s'estend en arriere, tant plus la branche en est affoiblie, quoy que iusques au commencement de la rozette la branche auance & surpasse beaucoup la droite ligne du banquet, par la premiere action hardie, descendant du tour du coude.

Par le recueil des raisons & proportions iusques icy deduites, le bon Caualerice pourra facilement comprendre la façon de la branche, qui sera necessaire pour soustenir plus que ramener le cheual, qui en auançant le nez tiendra le col trop bas, soit de son naturel, ou par mauuaise habitude, ou contraint par quelque particuliere debilité de membres : & pour ramener plus que soustenir celuy, qui ayant ainsi le nez trop auancé, tiendra le col plus estendu par le droit, qu'il ne portera la teste basse : & par consequent il iugera auec plus de facilité les effects mediocres de toutes les parties de la branche, qui se rapporteront mieux à la plus belle posture du cheual, quand de sa naturelle inclination il tiendra fermement & legerement le col & la teste en bon lieu : mais il y a encores d'autres difficultez, qui se trouueront cy-apres discourues.

QVAND LE CHEVAL TIENT LA TESTE TROP haulte & le nez trop auancé pour auoir la proportion du col faulse, ou la maschoire trop serree.

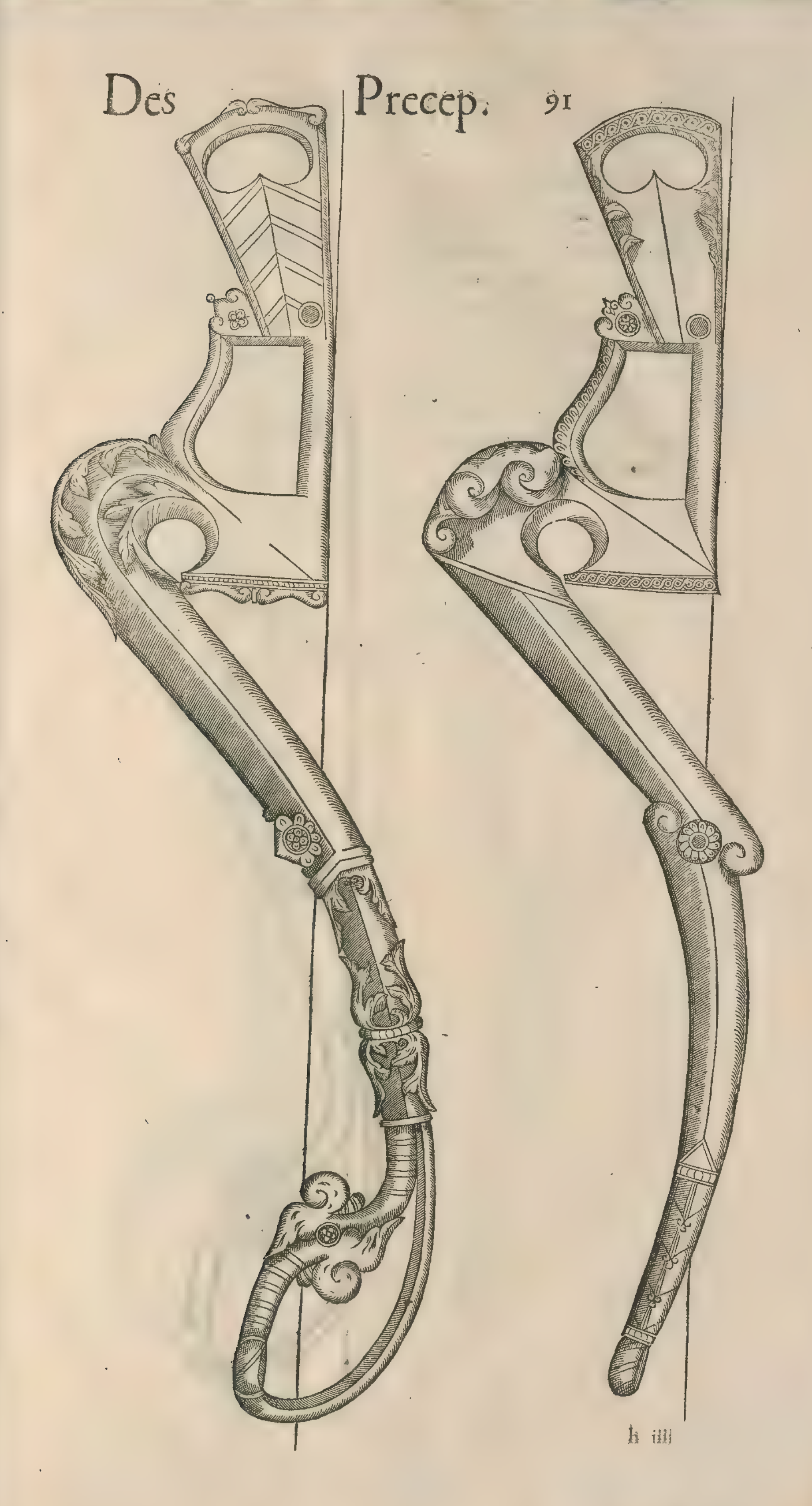
CHAPITRE XXXVI.

Les cheuaux qui se ramenent plus difficilement, sont ceux qui ont le col renuersé, c'est à dire tourné en hault, & fort gros au dessous : & mesmes quand les maschoires sont trop serrees : en telles imperfections, les branches gaillardes amenent plus de desordres que de bons remedes : car quand nature s'oppose du tout à la souplesse du col, & aux autres parties, par lesquelles le cheual se pourroit suffisamment ramener, lors il n'y a sorte d'artifice violant, qui en fin ne se trouue non seulement inutile, mais souuent le subiect de plusieurs defenses que le cheual fait, & de diuers mouuemens de desespoir, qui luy suruiennent estant trop recherché & cõtraint en ce qui n'est en la capacité de ses forces, non plus qu'à son inclination, & tant plus s'il est apprehensif & colere de son temperament. Tant s'en faut donc qu'en ces empeschemens naturels la branche qui auance beaucoup soit necessaire, qu'au contraire elle doit estre plustost foible que trop gaillarde : afin que le cheual ainsi mal proportiõné de la main en auant, ayt moins d'occasion de craindre l'effort de la brãche trop hardie, & que par l'habitude de l'exercice bien cõsideré, & propre aux susdites imperfections il cõsente & s'asseure peu à peu à la plus belle action & forme, que sa stature luy pourra permettre. A quoy le sage Caualerice doit auoir esgard auec beaucoup de soin, afin de ne tomber en l'erreur cõmune de ceux, qui par la violence de certains mords rudes, & mal entendus, pensent pouuoir contraindre le cheual à ce qu'il n'a iamais appris, quoy que d'autre part nature y contrarie : & ce qui plus confirme en cecy leur indiscretion, est que auparauant que le cheual s'arreste librement, soit de sa propre inclination, ou par la pratique des bonnes leçons, ils le font ordinairement partir & courir, precipitans sa vigueur & son courage à toute bride, & si souuent que

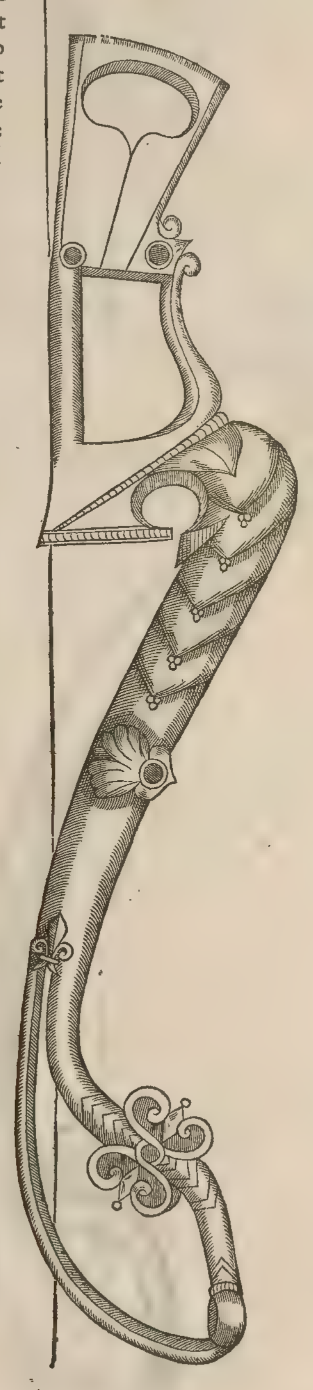
quand bien il auroit sa generale proportion aysee, & la bouche legere & fort fine, les courses furieuses tant continuees luy endurciroyent, ou esgareroyent infalliblement l'appuy de la main, à mesure que la violente agitation de telles courses luy augmenteroit la fougue, ou accableroit ses forces. Partant ie laisse iuger à l'homme de cheual, qui aura l'esprit bien composé, si l'entreprise de tels Caualerices mal fondez peut reüssir selon ce qu'ils desirent, & se promettent.

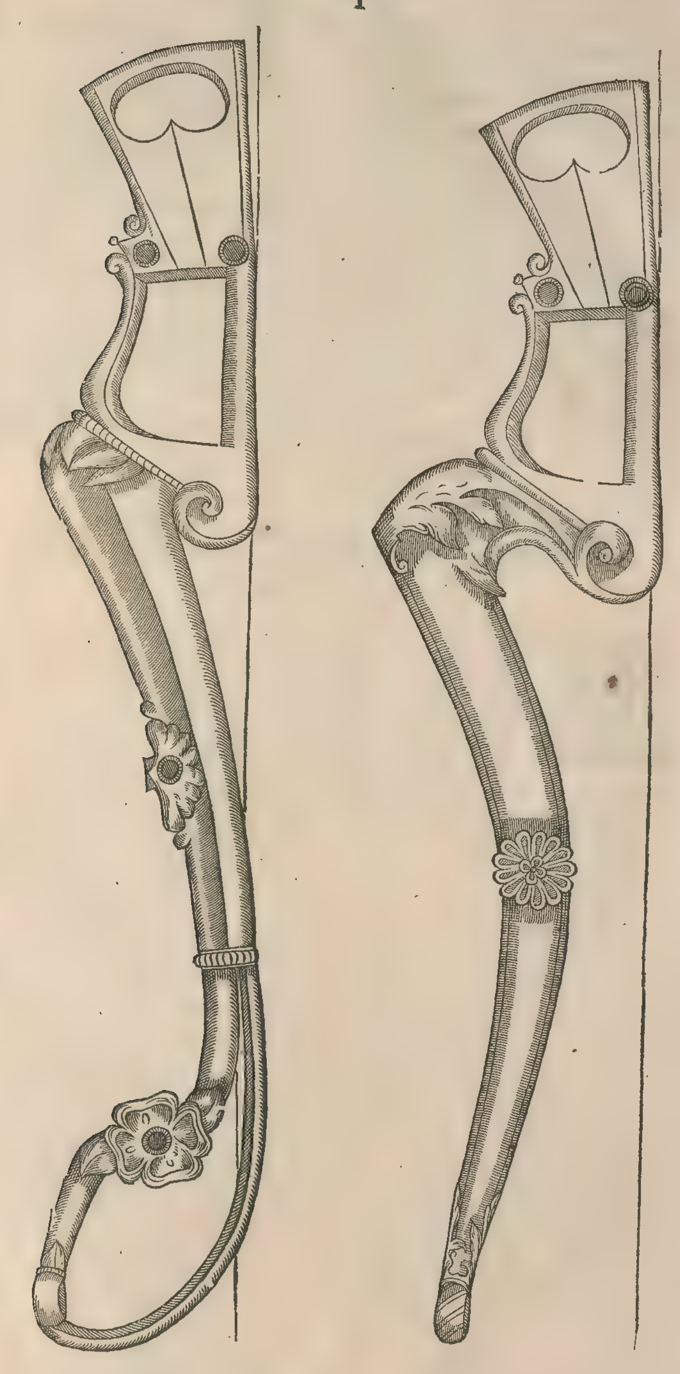
Il faut donc necessairement que le cheual, qui de son naturel est empesché de bien former la vraye & necessaire courbure de l'arc du col, & qui a le gosier tant espaissi de gros muscles & tendons, qu'il ne peut auoir son entree & place suffisante entre les deux os des maschoires, se gaigne par douceur, en luy ostant patiemment la fougue & confuse apprehension, tant de la furie des courses & des aspres arrests, souuent surpris ou faits hors de temps, que des offenses receuës dans la bouche, & à la barbe par la bride trop rude, qui seront cause qu'il tirera à la main, haussant le nez extraordinairement, ou qu'il esgarera le ferme appuy de la bouche, faisant aucunesfois l'vn & l'autre desordre ensemble: à quoy vn des plus certains remedes est de luy accroistre l'haleine par l'exercice moderé, & sur tout en l'accoustumant à parer souuent sans violence, premierement en allant au pas, & apres au trot, & puis au galop, & en fin en courant, & le faisant reculer à tous les coups sans grande contrainte, pratiquant ainsi tous ces moyens selon les reigles discourues aux Liures precedens: car par telle diligence on le pourra auec le temps faire consentir librement à l'action de la bonne bride, & par consequent à la facilité de quelque bonne posture de col & de teste, & à l'obeyssance de l'arrest: & pour le gaigner auec plus de commodité, il le faudra emboucher de façon, que la montee de son embouchеure, arriuant au palais, le ramene plus que la force de la branche; sans toutesfois l'offenser en aucune partie de la bouche: mais au contraire l'accommoder & embellir, obseruant les preceptes contenus en l'explication des embouchеures cy-deuant figurees.

Et pour proportionner la branche, de façon qu'elle apporte aussi quelque ayde à ramener le col trop droit ou renuersé, & le nez trop haussé, il faut que l'œil soit vn peu plus haut que la mesure mediocre, afin qu'il fortifie d'autant l'action de la gourmette: le coude doit estre aussi plus serré que la commune façon, pour auancer la branche iusques au poinct de la lettre **A**, qui se voit en la figure cy-apres: car ceste premiere action hardie le pourra attirer à quelque subiection basse: mais il faudra que la rozette recule plus que la ligne du banquet: car par ce moyen le cheual s'estonnera moins du premier aduantage que ceste branche monstre, iusques à la lettre **A**.



TELLES branches seront propres au cheual, qui ayant le gosier fort plein & tendu, & les maschoires trop serrees, sera naturellement contraint de tenir le nez auancé: mais si outre tout cela, il a le col tant renuersé, que quand le cheualier le voudra arrester, il se puisse armer & defendre, en appuyant la branche contre le gosier pres la maschoire, alors il faudra tenir l'œil plus bas, & la branche plus courte, gardant au reste l'ordre des proportions, qui sont icy representees.





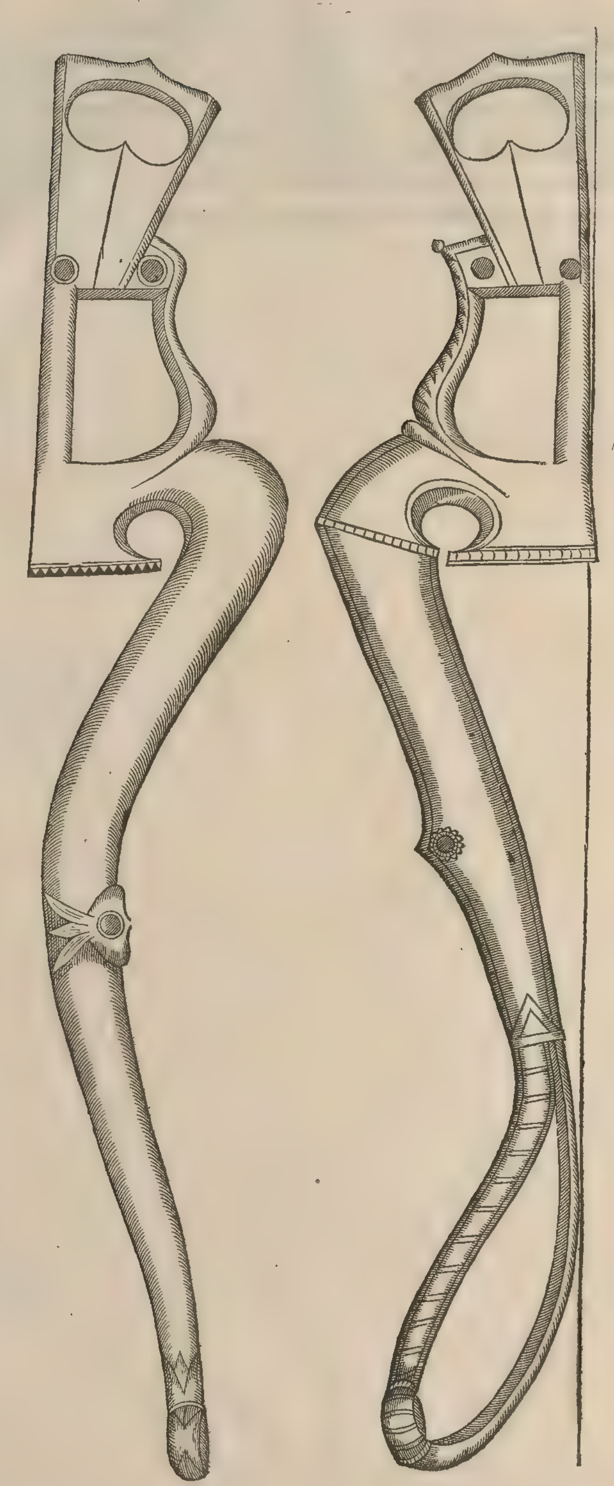
Plvsievrs Cheualiers, apres auoir essayé beaucoup de branches differentes, & n'auoir peu par icelles faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui a le col fort renuersé, & qui s'arme, se seruent à l'extremité de vrays mords à la genette, ausquels sans doute il se trouue aucunesfois quelque commodité, à cause qu'en la branche d'iceux il n'y a forme ny longueur, qui puisse bien arriuer au lieu que le cheual la voudroit appuyer pour s'opposer à l'effect de l'emboucheure & de la gourmette : & pour ramener le cheual qui tient la teste fort haulte, & le nez fort auancé, aucuns Caualerices se seruent d'ordinaire du chastiment, & des commoditez de la camarre. Pour moy, ie n'approuue ny ne blasme l'vsage de la branche à la genette, parce que si le cheual en est par fois arresté, aussi elle luy esgare souuent la teste, qui est vne desplaisante & dangereuse imperfection, & ne luy soulage aucunement la bouche, les espaules, ny les iambes : mais pour ayder à ramener la teste de tels cheuaux, ie tiens que la practique de la camarre peut beaucoup seruir, moyennant que la muserolle n'en soit trop rude, ny les longes qui s'attacheront aux sangles trop tendues, mesmement si le cheual est colere, & fort sensible : & pour se bien preualoir de l'vtilité que ce remede peut apporter, il faut sagement obseruer les preceptes, qui se trouueront au premier Liure sur le discours des cheuaux, qui ont besoin des effects de la camarre, & de ceux qui ne peuuent endurer aucun appuy rude dessus le nez.

QVAND LE CHEVAL S'ARME EN BAISSANT LA teste, & en appuyant les bouts des branches de son mords contre la poitrine.

CHAPITRE XXXVII.

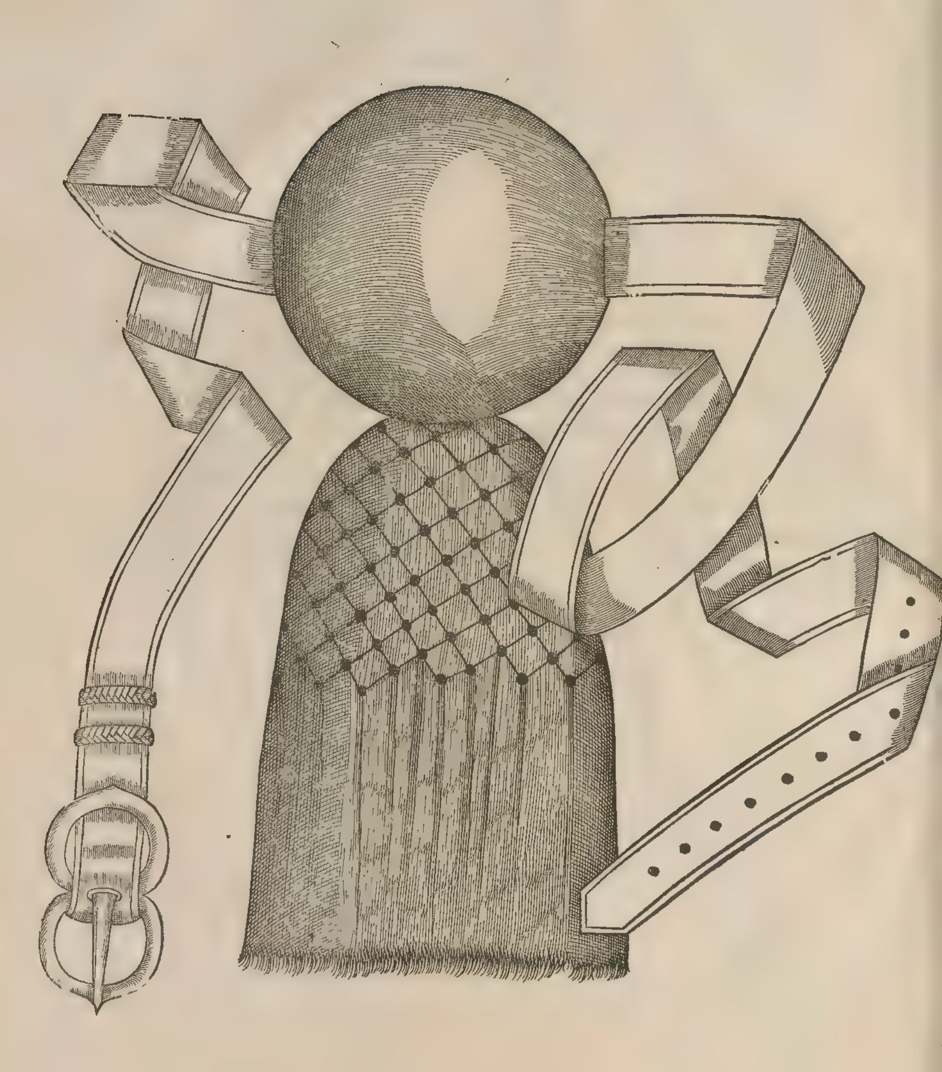
La plusspart des ieunes cheuaux font diuersement quelque action desagreable, au commencement qu'on leur fait recognoistre la bride, mesmement ceux qui sont bizarres & d'humeur colere: & selon que l'emboucheure est rude, & mal-plaisante, il y en a qui secouënt la teste d'vn & d'autre costé, ou en hault & en bas : & des autres qui tiennent souuent le nez auancé, & bandé, ouurans la bouche & faisans les forces, ou mettent la langue dessus l'emboucheure : d'autres, qui tafchent à se desbrider auec les pieds & iambes de deuant, & ceux qui font pis que tout cela, ayant le col trop souple ou trop courbé, baissent la teste & appuyent les branches de leurs mords contre la poitrine : toutes les autres imperfections se peuuent plus facilement corriger par les bons moyens de l'art, que ceste derniere: car les fermes & subtils mouuemens de la bonne main asseurent auec le temps le col & la teste du cheual, & par l'exercice de la bonne escole, le racourcissent, & l'asseurent à l'appuy temperé du caueſſon & de la bride, propres aux proportions & nature de la bouche, & par consequent l'encouleure fait l'habitude, & facilité de son plus bel arc, & le front celle de sa droicte & ferme situation: mais quand le cheual malicieux, qui naturellement a le col fort souple, ou trop voulté, a recogneu le moyen de se defendre aux effects de la bride, en baissant le front, & appuyant les branches contre la poitrine, il est presque impossible de le desarmer de ceste defense, mesmes par l'artifice & les commoditez particulieres, & plus subtiles de l'emboucheure, des branches, ny de la gourmette, à cause qu'il n'y a nulle action en la bride, qui pousse directement le nez du cheual en auant, & toutes le peuuent ramener : de sorte que si à tel cheual on applique la branche gaillarde ou courte, il aura plus d'occasion de se serrer d'auantage, pour auoir recours à ce faux appuy, par lequel il se deffend, & si on la tient foible ou longue, elle arriuera plus commodément en ce mesme appuy. Voyla pourquoy il ne faut trouuer estrange, si les Caualerices remedient si peu à tels vices.

Pvis donc que le propre des principaux effects de la bride, est de retenir & raccourcir l'action du cheual, il vaut mieux se seruir en ceste occasion, des yeux & des branches, qui ramenent moins, que de celles qui sont plus fortes, recherchant d'ailleurs la legeresse & facilité de la bouche, par quelque subiection de gourmette, ou emboucheure, qui sans montee, ou forme estrange appuyent vn peu rudement sur la barre, & sur la barbe; sans toutesfois meurtrir ny blesser l'vne ny l'autre partie: quant à la longueur des branches, elle se doit rapporter à la taille, ou à la posture du cheual: mais pour les façons ordinaires que i'approuue, elles sont representees en ces figures.



LES

Les branches cy-dessus figurees n'empescheront pas que le cheual ne se deffende par le susdit & faux appuy : mais elles luy donneront moins d'occasion de baisser la teste pour s'armer, que ne feront beaucoup d'autres plus auancees par le bas : & pour donner à ces branches plus de force, (en incommodant la souplesse du col, par laquelle le cheual fait la faulse action trop ramenee & appuyee) on peut tirer quelque ayde d'vn certain billot canallé, long temps y a en vsage, que la sousgorge de la testiere tient arresté entre le gosier & le hault des maschoires du cheual : mais d'autant que ce remede est grossier & fort malseant, mesmes aux cheuaux de legere taille, il vaudra mieux se seruir d'vne boule de bois bien ronde, qui par le moyen de la sousgorge se peut facilement loger, & plus couuertement, entre le grosier & les deux os de la maschoire, & ceste boule doit estre garnie, comme elle est icy representee.



La grosseur de ceste boule se doit proportionner selon l'eschancrure de la plus haulte distance des maschoires, parce qu'estant trop petite elle demeureroit du tout enclose, & inutile entre les deux os des maschoires, & si elle estoit trop grosse, la grosseur excessiue la rendroit trop apparente, & la feroit souuent tourner de quelque costé, deslogeant de la vraye place où elle doit estre arrestee: mais estant faicte & accommodee auec iuste proportion, elle se pourra facilement arrester assez hault contre le gosier, à cause que la separation des maschoires est faicte en estrecissant par bas: & ceste iustesse se doit entendre quand la moitié de la boule entre dedans ladite separation des maschoires, & que le gosier rencontre l'autre moitié: par ce moyen le cheual pourra estre aucunesfois empesché de se ramener trop: & afin que la boule paroisse moins, il la faudra peindre ou couurir de drap, ou de veloux, de la couleur que sera le cheual qui en aura besoin, ou telle qu'on voudra.

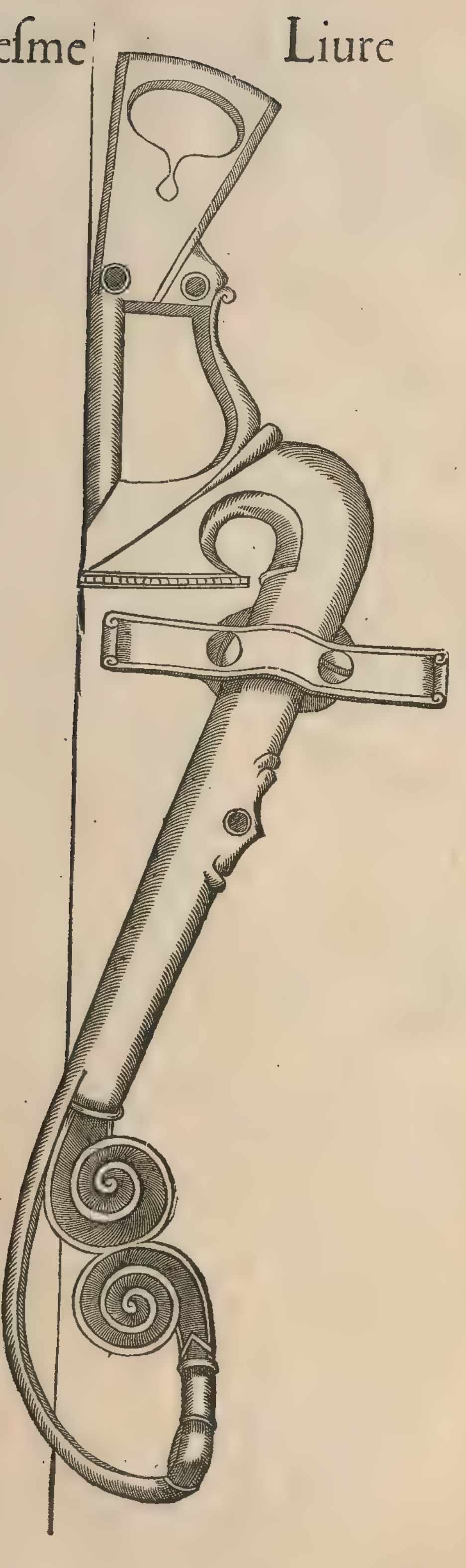
Encore ay-ie practiqué plusieurs autres moyens, pour empescher que le cheual n'appuyast trop les branches de son mords contre la poitrine, & mesmes ie faisois grand cas de certaines pointes ou moulettes pointues, mises aux bouts d'embas des branches: afin que le cheual s'offensast & se chastiast soy-mesmes, en se voulant armer contre le col, ou la poitrine: mais il y a long temps que i'ay laissé l'vsage de ce remede, pour en auoir veu naistre pour le moins autant de desordres, que d'vtilitez.

En fin l'action que le cheual fait du col & de la teste, quand il s'arme par l'appuy de la poictrine, & des brãches de son mords, & celle qu'il doit faire des hanches & des espaules, pour parer & manier legerement, sont tant contraires qu'elles ne peuuent estre faictes ensemble: c'est pourquoy il est si mal-aysé de faciliter les arrests des cheuaux, qui se couurent trop en baissant le front.

QVAND LE CHEVAL PREND L'EMBOVCHEVRE, OV la branche de son mords auec les dents pour eschapper, forçant le bras & la main du cheualier.

CHAPITRE XXXVIII.

Par les discours & preceptes precedents on aura peu comprendre que Nature donne souuẽt au cheual plusieurs moyens de se deffendre contre les bons effects de la bride; & que tant plus il est malicieux, tant moins il se trouue de remedes à ses deffenses, principalement quand il y est long temps accoustumé & endurcy: or vn des plus dangereux moyens qu'il sçauroit trouuer, pour s'opposer à l'obeyssance, est de prendre l'emboucheure auec les grosses dents, ou la branche auec celles de deuant, taschant d'arracher les rennes de la main du cheualier, comme il aduient aucunesfois: neantmoins les empeschemens de tels vices sont assez faciles: car en accommodant vne chesnette ronde, ou vn assez large ruban de soye, qui passe entre la lippe dessous, & la genciue du cheual, & qui tienne à la montee de l'emboucheure, si elle est ouuerte, ou aupres du ply du banquet estant fermee, ou à l'œil de la branche, comme i'ay desia monstré par les figures precedentes, ces moyens empescheront que le cheual puisse haulser & boire la bride, & par consequent qu'il se saisisse de l'emboucheure auec les grosses dents; & afin qu'il ne puisse prendre la branche, il y faut seulement ioindre vne piece, qui croise enuiron l'endroit qu'il la peut mordre, & qui tienne & soit arrestee par deux fortes viz, pour auoir moyen de l'oster & remettre quand on voudra, comme il est icy representé.

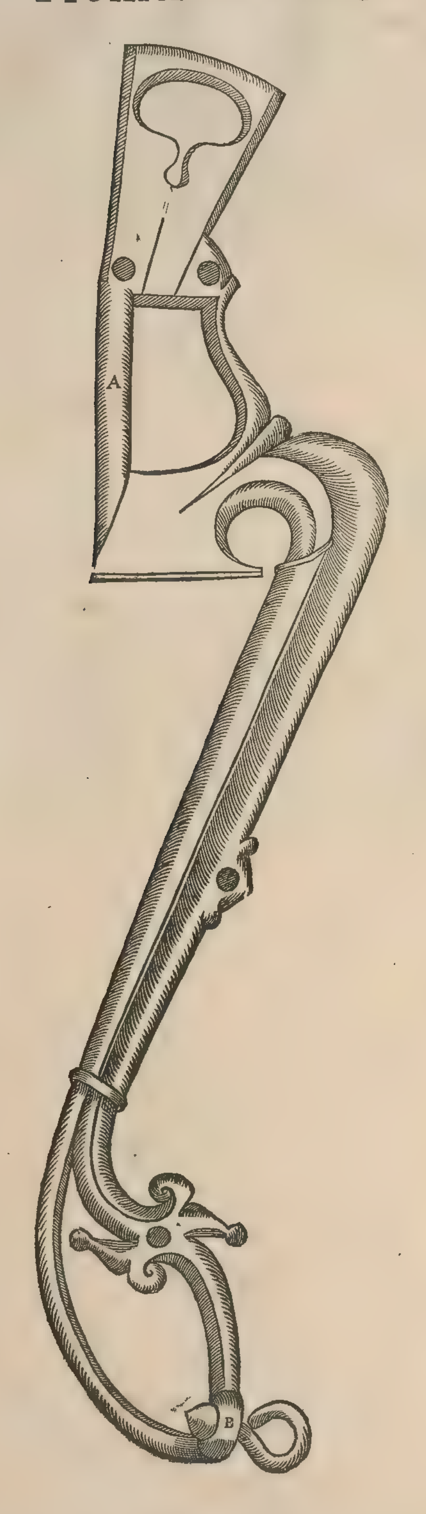


En telles occasions, i'ay autresfois vsé de certaines branches assez longues, qui estoient pliees de façon, que depuis le milieu d'icelles iusques au touret de la renne, elles s'esloignoyent tant l'vne de l'autre, que le dessous du col pouuoit entrer facilement entre les deux, & n'estoyent arrestees que seulement au mitan par vne forte chenette : ce remede, ioinct à celuy du billot ou de la boulle susdite, m'a souuent aydé en ceste imperfection, & peut aussi seruir au cheual, qui en tournant plie le col, soit malicieusement, ou pour l'auoir trop souple, ou à faute de force, ou de bon exercice: mais la practique en est si malseante, que ie la laisse maintenant à ceux qui l'approuueront plus que moy: me contentant aussi d'en auoir dict quelque chose, sans representer la figure.

LE VRAY MOYEN DE BIEN MESVRER LA longueur de la branche.

CHAPITRE XXXIX.

CEVX qui iusques à present se sont meslez de discourir des brides bien considerees, ont donné les longueurs des branches, mesurant du fonds du bâquet, ou du plus hault du coude d'icelles, iusques au trou du touret des rennes: en quoy ils ont faict l'erreur mesme que i'ay cydeuant reprouuee, parlant de la haulteur de l'œil : car le banquet estant plus court, ou plus long que la proportion ordinaire, peut d'autant accroistre ou diminuer la longueur generale de la branche, quelque iuste mesure qui ayt esté iugee par ceste reigle incertaine. Mais pour bien ordonner les susdites longueurs, il est necessaire de tenir vn des poincts du compas au mitan du banquet marqué A, & l'autre au mitan du trou du gros touret, sur la lettre B, comme il se voit par la figure suyuante. La raison de ce precepte est aysee à comprendre, puis que le principal appuy qui s'arreste sur les barres, & l'effort de la branche se font par l'action du noyau de l'emboucheure, qui se doit aussi terminer iustement au mitan du ply du banquet: & partant ceste reigle est plus approuuable.


A
B

DE LA BIEN-SEANCE DES BOVCETTES.

CHAPITRE XL.


POVR si bien que la bride soit elabouree, encore se doit-elle embellir par l'agencement des boucettes choisies à propos, à sçauoir, petites, mediocres, ou grandes, selon la stature du cheual, qu'on en vouldra accommoder. Car ce seroit vn mauuais rapport de parer vn petit cheual auec de grandes boucettes, comme aussi d'en bailler de trop petites à vn qui feust fort grand. Or outre les diuerses façons des boucettes, du temps present, les plus haultes sont celles, que i'appreuue moins, parce qu'elles font paroistre la bouche du cheual trop large. Partant ie desire, qu'on se serue communément de celles, qui sont basses, & encore ie suis d'auis qu'on tienne fort bas les petits tuyaux, qui les soustiennent sur les trous de l'œil, & de la sousbarbe de la branche, ausquels sont inuestis les clous, qui attachent & retiennent les boucettes.

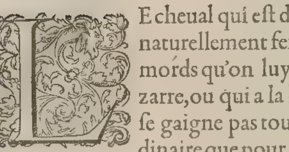
LA CAVSE POVRQVOY LES FIGVRES DE CE LIVRE *n'ont esté ioinctes & reduites en mords entierement fournis & differens.*

CHAPITRE XLI.


LEs moins sçauants en cest art, seront ceux qui trouueront plus estrange, que ie n'aye figuré en ce Liure les mords entiers & garnis, à l'imitation de plusieurs Caualerices, qui ont escrit & mis leurs reigles en lumiere: mais les mieux entendus cognoistront, que i'ay fait ce que mes deuanciers deuoient faire. Car pour bien embrider le cheual, il faut necessairement que les formes & temperaments de toutes les parties de la bouche, de la barbe, de la maschoire, du col, des espaules, & mesmes des forces de tous les autres principaux membres d'iceluy, soyent bien & separément considerees, premier que iuger & resoudre l'entiere composition de la bride: & faisant autrement on se trompe, d'autant qu'il y a des occasions differentes, cy-deuant deduites, qui peuuent rendre l'appuy de la bouche differemment bon, ou mauuais: partant i'ay voulu monstrer & discourir ainsi par ordre separé toutes les susdites propositions, afin que le Caualerice curieux puisse mieux composer & ordonner les mords, selon la stature, le naturel, & la capacité du cheual.

L'ORDRE QV'IL FAVT TENIR EN DONNANT AV *cheual vne bride neufue, ou qui luy est incogneue, & la deffinition de ce troisiesme Liure.*

CHAPITRE XLII.



E cheual qui est de bonne inclination, & qui a l'appuy de la bouche naturellement ferme & leger, reçoit paisiblement toutes sortes de mords qu'on luy essaye: mais celuy qui est d'humeur colere & bizarre, ou qui a la bouche, ou la barbe trop dure ou trop sensible, ne se gaigne pas tousiours si facilement: au contraire, il aduient d'ordinaire que pour si proprement que la bride puisse estre faicte, s'il en reçoit quelque desplaisir premier que l'auoir bien goustee & recogneue, il ne l'ayme de long temps apres, & aucunesfois, pour ceste seule occasion, ne se plaist, ou ne s'asseure iamais bien sur l'appuy d'icelle: c'est pourquoy quand le sage Caualerice veut emboucher de quelque nouueau mords le cheual fort sensible, apprehensif, ou capricieux, il luy doit donner au moins deux iours pour le mascher, & recognoistre auec quelque friandise: assauoir le premier iour en le tenant bridé dedans l'escuyerie, & le second en le promenant doucement estant dessus, laissant la gourmette plus longue que son iuste point: & encores la premiere & seconde fois qu'il l'exercera, auec la nouuelle bride, il se doit soigneusement garder de luy offenser tant soit peu la bouche, ny luy faire autrement desplaisir; afin qu'apres il trouue plus d'asseurance à ladite bride, ou qu'il ayt moins d'occasion de la hayr, ou craindre.

CELVY qui recherchera necessairement, ou par curiosité les bons effects des embouchcures, gourmettes & branches, qui sont figurees en ce troisiesme Liure, trauaillera son esprit confusément & souuent en vain, s'il ne cognoist bien toutes les proportions & qualitez de la bouche, de la barbe, de la maschoire, & du col, ensemble le courage, l'inclination, & la suffisance, ou incapacité, des forces generales & particulieres de tous les membres du cheual qu'il voudra proprement embrider. Mais par la cognoissance du naturel de toutes ses parties, il pourra faire eslection de l'embouchcure, qui se rapportera mieux à l'interieur, & au temperament de la bouche, de l'œil, & de la gourmette, qui sera plus necessaire à la forme & nature de la fente, & de la barbe: & de la branche, qui façonnera & soustiendra legerement la plus belle & ferme situation du col & de la teste du cheual: de sorte que par l'assemblement & les commoditez de toutes ces proportions bien iugees, la bride se trouuera proprement & iustement composee, pour donner appuy solide à la bouche foible, ou trop sensible: allegerir celle qui tirera ou s'appuyera plus qu'à pleine main: ramener & courber l'arc du col, qui sera estendu, ou le redresser aucunement estant trop courbé: asseurer ou baisser la teste esgaree, ou portee trop hault, & l'auancer & haulser, si en couurant le nez, elle presente trop le dessus du front: toutesfois la bride, comment qu'elle puisse estre faicte, n'aura pas telles perfections, n'estant conduite par l'esprit sçauant & bien experimenté en cest exercice, & secondé de la main subtile & diligente, mesmes si le naturel du cheual contraire directement aux bons remedes de l'art: à cause dequoy, ie ne fais nul doute, que tel qui ne sera pas des plus sçauans Caualerices, ayant recherché en ces preceptes les moyens de contraindre le cheual, (par la violence de quelques mords estranges, & rudes) en ce qui ne se doit par raison esperer, & n'estant peu paruenir à son desir desmesuré, il ne demeure aucunesfois mal edifié de moy: sur quoy ie veux de nouueau confirmer les protestations desia faictes

en

en diuers lieux, que mon intention n'a pas esté d'adresser ce mien labeur, que seulement à ceux qui seront assez sçauants, pour ioindre & accommoder auec prudence l'artifice representé par toutes les figures de ces derniers traictez, aux reigles & leçons des deux Liures precedents, sçachant bien qu'il n'appartient point à d'autre d'en comprendre & receuoir le contentement & l'vtilité qui en peut naistre.

Povr estre plus confirmé en l'asseurance qu'on doit auoir, que les effects plus necessaires, & qui se peuuent premediter, aux proportions des brides bien considerees, sont incertains, & le plus souuent inutiles, n'estans appropriez par vn clair iugement, au bon estat d'obeyssance & de manege, auquel le cheual doit estre auparauant reduit, auec le canon simple & le caueson, le cheualier pourra facilement voir, en l'experience de toutes les raisons susdites, que si le cheual de sa nature, ou à faute d'auoir esté bien exercé, est paresseux, mal disposé d'haleine, ou subiect à estre saisy d'apprehension craintiue, ou d'extreme fougue, sans doute, estant longuement recherché de quelque effort, on luy verra ouurir & tourner la bouche, alterer grossir, & noircir la langue, enfler ou renuerser les leures, & mesmes auancer le nez, roidissant le col, & tirant durement les rennes, pour s'opposer à l'action de la main du cheualier, ou s'abandonner pesantement sur l'appuy d'icelle: & contre ces vices naissans ainsi de difficulté de respiration, de poltrone ou debile lassitude, de timidité, de crainte extraordinaire, ou de grande inquietude, l'artifice de la bride, en quelque sorte qu'elle puisse estre faicte, demeurera presque sans aucun bon effect. Au contraire, si par l'art & la patience, le cheual a esté desia gaigné, fortifié, facilité, & en fin rendu paisible, attentif & asseuré aux actions & mouuements du bon Caualerice, en bonne haleine, en facile obeyssance d'escole, & aussi conserué en esquine & allegresse supportable, sans doute la bouche se pourra trouuer en l'exercice, fermee, droicte & fraische par la iuste situation de l'emboucheure bien ordonnee: & la teste auec le col, en belle & legere posture, par l'action ramenante, & le soustien de la branche bien proportionnee de tour & de longueur, mesmement par l'appuy de la bonne gourmette, iustement arresté en son lieu de la barbe necessairement limité: c'est mon but principal & commun en cest art, auquel tout exprez i'ay voulu reuenir pour faire ceste fin.

Par grand labeur & patience
S'acquiert ceste belle science,
Et sans ces deux moyens parfaicts
On n'en peut voir les beaux effects.

Fin dv troisiesme livre.



TABLE DV TROISIESME LIVRE
DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

Fin de la table du troisiesme Liure.

PRIVILEGE DV ROY.

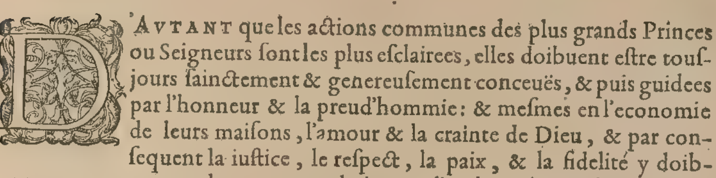


ENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A nos amez & feaux Conſeillers Les gens tenans nos Cours de Parlement, Preuoſt de Paris, Bailly de Rouan, Seneſchaux de Lyon, Thoulouſe, Bordeaux, & Poictou, ou leurs Lieutenants, & à tous nos autres Iuſticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Noſtre bien amee Françoiſe de Louuain, vefue de feu Abel l'Angelier, viuant marchant Libraire iuré en noſtre ville & vniuerſité de Paris, nous a faict remonſtrer, qu'ayant ledit deffunct en vertu de nos Lettres de permiſſion faict imprimer vn Liure intitulé *Le Caualerice François, Composé par Salomon de la Broue*, ſeroit aduenu ſon decez; puis lequel, afin qu'elle ne fuſt fruſtree des labeurs du deffunct, nous luy aurions concedé, continué & confirmé les meſmes permiſſions d'imprimer octroyees audit defunct. Et d'autant qu'auec beaucoup de ſoin, & à grands frais elle auroit iceluy faict reuoir, corriger, & augmenter de pluſieurs leçons & corrections du meſme Autheur, lequel Liure elle deſireroit volontiers faire reimprimer auec leſdites correctiõs & augmentations: Mais craignant qu'autres Libraires & Imprimeurs vouluſſent faire le ſemblable ſous pretexte dudit changement, correction & augmentation, & par ce moyen la priuer du fruict qu'elle s'eſtoit promis de ſes labeurs & deſpens, elle nous a tres-humblement ſupplié & requis luy vouloir octroyer nos Lettres neceſſaires. A CES CAVSES deſirant bien & fauorablement traicter ladite veufue l'Angelier, & qu'elle puiſſe tirer la recompenſe du bien que le public reçoit de ſon trauail & deſpenſe: AVONS permis & octroyé, permettons & octroyons par ces preſentes à ladite veufue l'Angelier de reimprimer, ou faire reimprimer de nouueau, vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume, pays, terres & ſeigneuries de noſtre obeiſſance le Liure cy-deſſus mentionné, en toutes les formes & manieres que bon luy ſemblera, auec leſdites additions & augmentations; faiſans tres-expreſſes inhibitions & deffenſes à tous autres de quelque qualité qu'ils ſoyent ou puiſſent eſtre de les imprimer, vendre, ny diſtribuer ſous pretexte de quelque addition, changement ou deguiſement, ſinon ceux qui auront eſté & ſeront imprimez par ladite veufue l'Angelier, ou de ſon vouloir & conſentement: Et ce pour le temps & terme de dix ans, à conter du iour que ledit Liure aura eſté acheué de reimprimer: declarans à ces fins tous les autres exemplaires quels qu'ils ſoyent, ou puiſſent eſtre, acquis & confiſquez à ladite veufue l'Angelier, leſquels elle pourra faire ſaiſir, nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques, pour leſquels ne voulons eſtre differé, & outre ſeront les contreuenans multez de telles amandes que les iuges aduiſeront. Si vous mandons, & à chacun de vous commettons que du contenu en ces preſentes vous faictes iouyr & vſer ladite veufue durant ledit temps, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens au contraire. Voulons en oultre qu'en mettant au commencement, ou à la fin dudit Liure le contenu au preſent Priuilege, il ſoit tenu pour deuement ſignifié. Et pource que de ces preſentes lon pourra auoir affaire en pluſieurs & diuers lieux, nous voulons qu'au vidimus d'icelles faict ſous le ſeel Royal, ou par l'vn de nos amez & feaux Conſeillers, Notaires & Secretaires, foy ſoit adiouſtee comme au preſent original. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le 7. iour d'Auril, l'an de grace mil ſix cens dix, & de noſtre regne le vingt-vnieſme.

Par le Roy en ſon Conſeil, DESPORTES.



AVIS DV SIEVR DE LA BROVE, SVR LE DEBVOIR DE L'ESCVYER DE GRANDE ESCVYRIE.



D'AVTANT que les actions communes des plus grands Princes ou Seigneurs sont les plus esclairees, elles doibuent estre tousjours sainctement & genereusement conceuës, & puis guidees par l'honneur & la preud'hommie: & mesmes en l'economie de leurs maisons, l'amour & la crainte de Dieu, & par consequent la iustice, le respect, la paix, & la fidelité y doibuent regner auec tant de recommendation & d'authorité entre leurs domestiques, que l'exemple en soit comme vne escole de vertu. Mais tousiours la prudence du maistre doit accorder & tenir la mesure de ceste diuine harmonie: Car manquant le soing & la preuoyance de telle conduitte, sans doubte la presomption assistee d'vn nombre infiny de desirs desmesurez n'en pert point le temps: Ains soudain se mesle, & donnant esfrontément iusqu'aux lieux plus reseruez fait telle entree à la tyrannie, que bien tost apres elle establist plusieurs autres vices detestables, qui engendrent des desordres, & par fois des spectacles diuers, par lesquels les gens de bien peuuent clairement comprendre beaucoup d'efects des iugemens de Dieu. Si ie voulois icy mettre en auant aucunes choses que i'ay appris aux suittes des Cours & aux grandes maisons, tant dedans que dehors ce Royaume, i'esmouuerois la matiere de plusieurs discours exemplaires & veritables, dont ie ne me sçaurois desmesler au gré de tous ceux que i'imagine, sans dissimuler les causes principales: Ce seul respect m'a fait retrancher l'entreprinse d'en dire d'auantage. La reduisant donc comme au petit pied, ie laisse aux grands la preuoyance des choses honnestes, qui leur peut donner bonne reputation, & à chacun de leurs domestiques le soing de se bien acquitter des charges qu'ils ont. Et m'arrestant à ce qui a esté de ma principale vacation, ie diray seulement le debuoir, auquel l'honneur oblige l'homme qui sert en qualité d'Escuyer de grande Escuyrie: Estat qui à la verité est assez propre pour paroistre galemment aux lieux où la vanité precede la sagesse: Parce qu'au moyen d'iceluy l'homme encor plus ieune que sage peut faire le Paon estant d'ordinaire richement vestu, & bien souuét d'vn vieux habit de son maistre: & se trouuant aussi quand il luy plaist, non seulement à cheual monté cõme vn sainct George, mais encore honoré, seruy & communément suiuy de plusieurs Pages bigarrés, qui branlent craintiuement soubs ses commandemẽs, dõnant vn grãd esclat à ses vains deportemens. Et ce qui s'en remarque de plus plaisant est l'imitation d'aucuns gestes, mots & accents, par lesquels on iuge qu'il s'imagine aucunesfois, que rien ne se voit de plus semblable, que la grace de son Seigneur &

la sienne. Ainsi par ces apparences legeres, il peut souuent donner carriere aux vaines conceptions de son esprit licentieux: & telles parties sont bien tost apprises, & accoustumees. Mais s'il s'arreste plus à bien aymer & seruir son maistre, qu'à toutes ces folies, le debuoir de son estat luy apprestera tant d'occasions difficiles, qu'il se trouuera bien empesché d'y fournir suffisamment: ie ne dy pas seulement difficiles, mais tant penibles & peu proffitables, que i'ay maintefois pensé que Dieu destinoit à telle vacation (comme à vn supplice couuert) certains esprits bizarrez & mal arrestez. Aussi voit-on mourir la plus part de telles gens pauures, ou du tout estropiez, & le plus souuent saisiz de ces deux furieuses importunitez ensemble, dont ie ne suis pas exempt & lesquelles me tiendroient de plus court, si de loing l'exemple d'autruy ne m'eust apporté quelque preuoyance.

OR donc l'Escuyer de grande Escuyrie se doibt resouldre prenant ce tiltre, d'affectionner son art, afin d'en attendre l'excellence: & sur tout d'aymer son maistre, plus que toutes les choses du monde: autrement il luy sera trop mal-aisé d'en supporter les diuerses passions, & de se priuer long temps des plaisirs & voluptez, qu'il doit aussi tost bannir de soy: principalement la paresse, l'affectiõ passionnee du jeu & de l'amour, & la libre conuersation de ses amis plus priuez, mesmement tant que la grande Escuyrie accompagnera le maistre: Car c'est le temps qui apporte plus de necessité, que l'Escuyer se rende subiect & attentif à sa charge, à cause que nul autre ne peut suffisamment tenir sa place, mesmes quand le maistre se veut exercer sur ses cheuaux de Carriere. Et le plus souuent telles parties se font lors que l'Escuyer y pense moins: Toutesfois si en tel temps il ne se trouue à propos (quelque estroicte & longue subiection qu'il ait auparauant renduë) son excuse doibt estre soudaine, ou peut estre qu'elle sera preuenuë d'vne mine renfrongnee, ou de tel reproche: Il paroist bien que vous desdaignez vostre charge, puis qu'on ne vous trouue iamais quãd i'ay affaire de vous. Ie m'asseure qu'il semblera à plusieurs que telles paroles peuuent alterer vne ame fort sensible: neantmoins elles ne doiuent apporter que le seul desplaisir de n'auoir peu les euiter. Car celuy qui en apparence, ou couuertement s'irrite contre son maistre, pour quelque chose qu'il luy die en le reprenant (sans l'outrager) met en doubte la vraye amitié & la libre affection qui produit & nourrist le respect & l'honneste crainte, dont le bon seruiteur ne se doit iamais departir. Et parce qu'estant à la Cour, ou aux armees, tous les domestiques des grands, & particulierement les Escuyers doiuent rendre plus de subiection & de peine qu'en tous autres lieux, mesmement tant plus les maistres sont braues & galans: Aussi en telles occasions la raison veut (ce me semble) qu'ils ayent plus de soing & de constance en leurs charges.

DONCQVES durant le temps que le grand courtise, ou qu'il est plus courtisé, l'Escuyer doibt estre tousiours curieux de faire paroistre si proprement & auec tant de grace, tout ce qui dependra de soy & de sa charge, que les plus habiles Cheualiers de la Cour soient comme contraints d'en rechercher diuersement quelque imitation, soit faisans aller ou manier les cheuaux gaillards & bien dressez ou en la bien-seance des selles, harnois, estrieux, bossettes & sacquerelles: Et mesmes aux façons differẽtes des Caparassons, Gillets, Crinieres & Chãfrains, Panaches, Lances & Banderoles, qui apportent ensemble plus de Majesté, de furie & de gaillardise aux entrees de Camp, Maneges, Courses & combats, qui se font

se font aucunesfois en armee, ou en masque : & doibt sçauoir bien ordonner la lice & les commoditez des armes completes, pour rompre des lances au rencontre ou autrement, & pour combatre à l'espee, à cheual & à la barriere. Il faut aussi que les cheuaux de son Escuyrie soient paisibles, fort aisez en leurs Maneges, & si bien nourris, pensez & gouuernez, qu'on n'en voye point d'autres plus obeïssans, plus sains, plus beaux, ny plus asseurez. Et en ses communs deportemens, mesmes aux habits, il doibt obseruer vn soing continuel, qui se rapporte à l'humeur de son maistre : Car s'il veut estre tousiours brauement paré, seruant vn Seigneur accoustumé à s'habiller modestement, il aduiendra souuent qu'on prendra l'Escuyer magnifique auec son clincant & ses plumes, pour son seigneur : A cause aussi que d'ordinaire faisant son debuoir (estant à cheual) on n'en voit point qui en soit plus pres. Et quoy que pour vne fois ou deux cela se passe en risee, si est-ce que la continuation pourra agasser l'esprit de tel maistre, que la reprimende, ou querelle d'Alleman en sera dangereuse, principalement si par la mesme vanité, cet Escuyer se plaist à faire le beau, estant deuant ou auec les dames, que le maistre verra de bon œil. Au contraire si le Prince ou seigneur se plaist à l'excellence de tous les plus beaux & genereux exercices, & aussi à la magnificence & proprete de ses habits & de tout son equipage, & que son Escuyer soit fort grossier en ses gestes & communes façons, & vestu d'ordinaire comme vn Paysan endimanché, ceste contrarieté effacera quelque chose de la grace du maistre. Et encores que plusieurs personnes qui verront cest autre Escuyer mechanique à la teste d'vne trouppe de noblesse bien equipee, ne le prennent que pour vn valet presomptueux, ou tout au plus pour vn suyuant de douzaine trop auancé : si est-ce que ceux qui le cognoistront, soient hommes ou femmes, s'asseureront que monsieur son maistre n'en sera pas loing : De sorte qu'il n'y a point d'apparence, qu'vn Prince accort & magnifique puisse trouuer bon, que les honnestes personnes, mesmement les dames, iugent ainsi aucunesfois sa presence par celle d'vn homme mal basty, qui selon mon opinion sera souuent renuoyé à la mesnagerie, à la garnison, ou au village auec les cheuaux moins necessaires, attendant qu'on ait affaire de luy. En fin ie suis d'aduis qu'on tasche tousiours à ce façonner & habiller selon l'inclination & au gré de celuy que l'on sert : Et ceux qui ne le font, peuuent monstrer en cest endroit quelque presomption, ou lascheté de courage, ou vn defaut d'amitié, ou de iugement. Ie sçay qu'aucuns s'excuseront sur la mescognoissance du maistre ingrat ou auare : & peut estre qu'il ne le sera pas, mais il retiendra par fois sa liberalité à l'endroit de tel, qui consommeroit beaucoup plus de moyens qu'il n'aura de merite : & plustost à l'hazard du jeu ou à l'entretien des femmes deshonnestes, ou à quelque autre vice, qu'à paroistre à l'honneur & au contentement de son bienfacteur : quoy qu'il en soit mon desir est, que l'obseruation de la proprete dont ie parle, se garde en tout ce qui despend de la charge de l'Escuyer, & beaucoup plus aux choses, qui particulierement sont reseruees pour la personne du maistre : A sçauoir s'il est de grande stature, il faudra ordonner les selles de carriere assez hautes deuant & derriere, afin qu'estant à cheual son corps ne semble estre trop long : & s'il est de petite taille, les arçons se doiuent tenir moins hauts que la mesure ordinaire : Affin aussi que ses hanches & ses reins ne se cachent trop dedans le siege de la selle. Quant au volume des Cartons, tant plus il sera grand tant moins fera-il paroistre la iambe longue, mesmement si la façon des estrieux est plus haute, que ce que i'en ay dit & figuré au premier liure des preceptes, Il faut aussi obseruer les façons des harnois se-

lon les tailles des cheuaux & les occasions qui se presenteront. Et par mon aduis, quand le Seigneur voudra marcher par les ruës d'vne ville, sur vn cheual de sa grande Escuyrie, soit en housse, ou legerement botté, ce cheual doibt estre d'assez petite, ou mediocre taille, bien releué, leger à la main, paisible entre les autres cheuaux, & fort aduerty en son aller de pas, sans qu'il soit besoing de le talonner pour le tenir esueillé. Et s'il est Genet d'Espagne, Turc, Barbe, ou d'autre semblable stature, il ne le faudra harnacher, comme on souloit faire, auec des houppes grandes & en quantité: Car outre qu'elles empeschent de bien voir la forme & la grace du cheual noble & fort deschargé, l'vsage n'en est à present digne d'vn gentil Caualier, mesmement d'vn grand, si ce n'est estant en masque, ou pour faire quelque entree de Camp, ou de ville en armes sur vn grand coursier: Mais d'ordinaire on garnira les cheuaux nobles auec des harnois estroits & simples, faits du plus beau cuir noir qui se pourra trouuer, & de la plus belle, delicate, & moins chargee façon, qu'on sçaura inuenter selon le temps, faisant dorer ou argenter, s'il est besoing, toutes les boucles, afin qu'elles se rapportent au mords & aux estrieux argentez ou dorez qu'on voudra faire seruir: Et si la selle est de couleur on peut aussi faire aucunesfois les harnois doubles & estroits de cuir de Leuant de la mesme couleur: Ou si pour accompagner la grande housse de velours, ou pour quelque autre occasion necessaire, on veut aussi faire le harnois de velours, il ne doibt auoir qu'vn ou deux pendant à la croupiere, & le cuir qu'on y mettra dedans, doibt estre tenuë estroit & assez fort, & les houppes petites & legeres: Et pour maxime il ne faut iamais mettre de sacquerelles à tels cheuaux: ny les trousser en aucune sorte, sans la contrainte & importunité des crottes, mais on leur doibt conseruer soigneusement auec les crins, les queuës longues, amples, nettement desmelées, & souuent peignees à sec, sans arracher le poil, les laissans tousiours estendues en leur naturel: Car quand tels cheuaux manient à demy air, ou à courbetes rabatues, leurs queuës doibuent presque trainer en terre ondoyantes en toutes les batues de leurs Maneges, & tenans neantmoins les troncs fermez, sans faire aucun faux mouuement, pour quelques aydes & chastimens d'esperon ou de gaule, qu'ils puissent receuoir & sentir: & n'estans dressez que terre à terre & pour la campagne, il est beau aussi de voir leurs queuës droictes, asseurees & estendues durant leurs exercices, soit en galoppant, ou en courant: par-ce que ceste partie embellist & accompagne la determination des cheuaux grands coureurs, qui viennent de toutes les contrees de Leuant.

Il se trouue aussi certains petits cheuaux frisons, fort propres pour se promener par les villes, pourueu qu'ils soient de beau poil, assez sensibles & courageux, qu'ils ayent la bouche fresche & belle, qu'ils partent furieusement de la main & qu'ils parent sur les hanches legerement, & d'vn ferme & temperé appuy de bouche & de teste. A ceux-cy les harnois estroits & doubles sont plus seants, que les simples: Et quand on les trousse, il se monstrent plus nains & plus racolts: toutesfois si les queuës en sont asseurees, longues & assez fournies de poil iusqu'au bout, ie laisse indifferent de les trousser, ou de ne les trousser pas.

QVOY qu'il en soit, quand l'Escuyer presentera le cheual au maistre pour y monter, il doibt premier estre asseuré, que l'equipage en soit entierement bien ordonné & ajusté, & sur tout, que l'embouchеure soit bien situee au lieu de

son vray appuy, que la gourmette soit en sa mesure plus necessaire, que la selle soit assez auancee: bien mise & sanglee estroictement, que les estriuieres soient au point de la iuste assiette du maistre, gardant la difference de la housse, de la botte legere & pour la campagne: Car il faut estre plus tendu & fermement appuyé sur les estrieux estant à la carriere ou allant par vne bonne ville legerement boté, que si on alloit en housse ou aux champs, & aussi qu'il soit bien ferré: Et si la caualcade ne se fait que pour se promener, ou pour aller en visite, sans sortir ou s'esloigner de la Cité, il faut qu'vn grand laquay soit pourueu d'vne caueſſane de velours, bien faicte, & proprement garnie de fers dorez ou argétez, & d'vn gros cordon de soye suffisammét long, au bout duquel y ait vne houppe belle & assez grande: Car cest instrument ne donne pas seulement le moyen de tenir le cheual en main sans luy gaster la bouche, attendant le maistre deuant vne porte, ou en quelque autre lieu, mais encore l'vsage en a plus de grace, & represente plus honorablemét la grandeur du maistre, que ne fait la façon cõmune devoir vn Page ou laquay arresté en vne ruë, & monté sur le cheual de grande Escuyrie apresté pour vn Prince ou grand Seigneur: Et outre que le cheual, qui aura long temps esté en vne place ou promené, portant vn laquay, se trouuera auec moins de vigueur, quãd le maistre y sera remonté, que si l'on l'auoit tenu en main, il aduiẽdra d'ordinaire que ce laquay laissera en montant ou descẽdant quelque marque de sa sottize & salleté aux estrieux au corps de la selle ou sur la crouppe du cheual.

I'approuue en telles occasions certaines vergettes, qu'en Italie les estaffiers portent en leurs pochettes, pour nettoyer diligemment la selle & le harnois, ou la housse du cheual, qui attend le maistre en lieu poudreux.

Ie ne m'amuseray à dire icy comme il faut que l'Escuyer ayde au maistre pour monter à cheual ou pour descendre, par-ce que c'est chose facile & fort ordinaire: mais ie luy recõmande le respect & l'humilité, qu'il doibt obseruer en faisant sa charge, & sur tout de ne faire le bouffon, ny le rieur auec son Seigneur, quoy que par quelque apparence on iuge que ce soit son plaisir: Car telle sorte de priuauté ameine coustumierement vn mespris qui tombe tost ou tard sur celuy qui s'y laisse follement engager. Et si d'auanture l'Escuyer a quelque plaisant mot à dire à son Seigneur, ie luy conseille que ce ne soit point en le seruant. Et quand bien son maistre le voudra aucunesfois inciter, & mesmes contraindre de se ioüer trop priuément auec luy en paroles ou en effects, s'il est sage il monstrera par sa modestie l'honneste crainte, qu'il aura de consentir trop librement à ceste dangereuse familiarité, qui auec le temps se peut facilement conuertir en haine.

Et d'autant qu'il faut que les bons cheuaux soient nourris & pensez par vn bon reglement ordonné de l'Escuyer: C'est aussi à luy d'en auoir le soing, & de les voir au moins deux fois le iour. A sçauoir le matin à l'escole, ou à l'Escuyrie, l'apres-disnee, tournez & tenus au filet: & le soir il se doibt trouuer au coucher du maistre, pour sçauoir si le l'édemain il voudra mõter à cheual, & à quelle heure: & d'ordinaire il faut qu'il soit des derniers, qui sortent de la chãbre de son Seigneur apres qu'il est retiré & couché: Et si d'auenture en tel temps l'Escuyer est occupé ailleurs, il doibt faire tenir vn Page attentif, pour entendre & luy venir rapporter diligẽment, ce qu'en son absence le maistre aura demãdé, qui despẽde de l'Escuyrie. Et pour maxime l'Escuyer ne se doibt iamais coucher (s'il est possible) sans visiter ses cheuaux, s'informãt s'ils ont biẽ mãgé leur auoyne, & regardãt

s'ils sont bien placez & attachez, s'ils ont assez de foin ou de paille dedans la mangeoire, si la litiere est bien faicte, & si la lampe est en lieu seur: Par mesme moyen, il pourra ordonner les cheuaux qu'il voudra qu'on selle le iour suyuant, ensemble leurs equipages, & l'heure qu'ils deuront estre prests. Et si le maistre a dit au soir, qu'on luy accommode ses cheuaux de Carriere, il sera bon d'oster vers la minuict le foin ou la paille à ceux qui de nature seront plus charnuz ou moins gaillards, afin qu'au matin en l'exercice ils soustiennent les airs de leurs Maneges auec plus d'halene de legeresse & de vigueur: & notámment les cheuaux dressez ou qu'on dresse pour la Carriere, & sur tous ceux qui saultent, doiuent estre nourris plus sobrement que les autres, mesmement de foin & d'eau, tant afin de conseruer leur disposition plus legere & necessaire, que pour euiter qu'ils deuiennent auec le temps foullez ou poussifs, comme l'on voit souuent, par les continuels efforts de tous les airs releuez & des courses violentes: Bref l'abondance du foin leur eschauffe le foye & les altere, & le boire beaucoup les rend foibles & pesans. Ie remets en temps & lieu plus spacieux les preceptes de bien nourrir & gouuerner les cheuaux de grande Escuyrie: & sans m'esgarer d'auantage ie dis (reuenant à mon subiect principal) que ce-pendant que l'Escuyer ordonne l'equipage des cheuaux d'escole, qu'il veut conduire à la carriere, accommodez pour l'exercice de son Seigneur, il se doibt souuenir que ceux qui sont dressez aux airs du galop gaillard ou des caprioles, ne doibuent point auoir de faulces brayes à leurs harnois, & qu'il faut necessairement qu'ils ayent les queuës troussees auec leurs sacquerelles, afin que par tel agencement, les saults ce monstrent plus cours, plus hauts & plus gaillardement finis: Mais les faulses brayes accompagneront mieux l'air des groupades, pourueu que le cheual soit assez grand & trauersé.

Quand il sera temps de brider les cheuaux pour partir, les Pages, qui seront commandez pour les mener, se doibuent tenir prests, ayant toutes les eguillettes de leurs chausses bien attachees, les pourpoints & iuppes entierement boutonnees, les ceintures ceintes, les chappeaux garnis de cordons, leurs bas de chausses tirez & les soulliers nets & bien chaussez.

Estants ainsi proprement disposez ils mõteront sur les cheuaux, soudain qu'on les aura tournez en leurs places de l'Escuyrie, ausquelles ces Pages se tiendront arrestez iusques à ce que les palefreniers auront acheué d'accõmoder leurs cheuaux: Ce-pendant l'Escuyer regardera diligemment si leur equipage est entieremẽt fourny, & si bien agencé que toutes les pieces en soient arrestees en leurs points iustes & limitez: & principalement il s'asseurera que chacun d'iceux soit bridé du mords, qui luy embellira plus la bouche, & qui en rendra l'appuy plus leger & temperé: Que les estrieux de tous ensemble soient au poinct du maistre, selon ce que i'en ay desia dit. Apres il fera sortir les Pages en pourpoint ou en iuppe, ayants chacun vne ou deux bonnes gaules en la main, marchans au pas & au rang qui leur sera ordonné. Et pour maxime, durant que le Prince ou Seigneur pique ou veut piquer ses cheuaux, aucun des Pages, qui se voyent à cheual sur la carriere, ne doibt auoir manteau, bottes, estrieux, ny esperons.

Il faut que ses Pages & cheuaux soiẽt accõpagnez d'vn mareschal, pourueu de Boutoir, de Brochoir, de Tenailles & de quelque quãtité de cloux bõs & biẽ affilez. Ils doiuẽt estre suiuis aussi, d'vn bon Palefrenier, qui n'oublie pas vn couteau bien

bien trenchant, & vn fort poinçon, & qui porte dessous son manteau des vergettes, vne espoussette de toille, vne esponge abbreuuee d'eau nette & claire: Car en quelque part que soit la Carriere, ou le lieu dedié pour l'exercice, le maistre y doit trouuer à son arriuee & premier abord, ses cheuaux nets, polis & en bel ordre. Il faut aussi notamment considerer que le promener trop long temps consomme l'allegresse & legeresse du cheual d'escole. Et pourtant il sera bon aucunesfois de faire tenir les Pages & cheuaux arrestez & bien rengez en lieu commode. Et quoy que l'Escuyer se promette que sans doubte aucune chose ne manquera sur la Carriere pour les courses de la bague. Il ne doibt laisser pour cela de faire prouision d'vne belle & bonne lance, d'vne douille, d'vne bague & d'vn baston de potence, qu'il fera porter auec soy, autrement il se pourra trouuer en l'extreme peine, qu'il me souuient auoir quelquesfois esté, ayant manqué à telle preuoyance,

Il est aussi necessaire, premier que le maistre soit arriué à la Carriere, que les cheuaux ayent recogneu les lieux plus propres pour les Maneges & pour les courses: & mesmes s'il y a quelque cheual qui soit coustumier de faire des actions licentieuses & incommodes, se mettant trop sur l'esquine quand on commence à le vouloir faire bien aller, il sera bon de luy auoir desia abbatu & temperé sa vigueur superfluë, & corrigé tous ses faux & rudes mouuemẽts, afin que le maistre trouue plus de facilité & de contentement en l'exercice: Et soit qu'il face bien ou mal manier ses cheuaux, l'Escuyer, ny autre des siens, ne doibt apres essayer de les faire mieux aller: mais la correction necessaire sera remise à la premiere caualcade de l'escole ordinaire. Et si le Seigneur curieux trouue bon estant à cheual que son Escuyer luy apprenne quelque chose de son art, la douceur, l'honneur, le respect & la discretion, doibuent tousiours accompagner toutes les paroles & façons de faire de l'Escuyer, tant en reprenant les fautes plus communes de son Seigneur & maistre, que pour couurir accortement celles qui sont moins cogneuës des assistans. Et d'autant que les babillars importunent les plus honnestes personnes, ie luy conseille & recommande la briefueté à son langage, principallement quand il parlera de son art mesmes à son maistre.

Il faut icy noter pour maxime, que pour si bien que le cheual gaillard soit dressé, & quoy qu'il soit fort leger & de bonne nature, sans doubte il fera quelque difficulté à bien manier, estant paré de caparasson, & de panaches, si auparauant on ne l'a exercé au moins vne ou deux fois, de iour ou de nuict, auec tel equipage, & mesmes si on ne l'a asseuré au bruit des trompettes.

Encor veux-ie dire que toutes les fois que le Prince ou Seigneur s'exerce à picquer ses cheuaux de Manege, il est bien seant à l'Escuyer d'estre habillé & botté plus proprement que sa façon ordinaire, mesmes pour monstrer vne recognoissance de l'honneur qu'il reçoit par la presence de son maistre: Toutesfois ce n'est pas le temps que ie suis d'aduis qu'il se presente pour faire aller les cheuaux plus gaillards & mieux dressez, s'il ne luy est expressément commandé Car i'ay desia dit qu'en telles occasions nul ne doibt paroistre faisant mieux que le chef, mesmement qui a passé vingt ans de son aage.

Ie n'approuue non plus que l'Escuyer coure la bague pour faire l'excellent

homme d'armes, tant que son Seigneur & maistre s'occupera à tel exercice, si auparauant il ne luy a commandé d'estre de sa partie. Au contraire il faut qu'il ne bouge du partir de la course pour bailler à temps & à propos la lance au maistre, & pour luy dire tout bas & modestement, les fautes qu'il luy aura veu faire en courant, i'entends si cest Escuyer en est capable, & pourueu aussi que son maistre prenne ses preceptes en bonne part: Encores doibt-il auoir ordonné vn grand Page, ou autre homme à cheual, pour se tenir pres de la potence, ayant le soing d'accommoder la bague, & sur tout qu'il sçache le trou de la hauteur de la potence, & le poinct ajusté au baston pour les courses du maistre, & à l'arrest d'icelles vn laquay diligent se tiendra attentif & prest à prendre la lance du maistre toutes les fois qu'il aura couru, pour soudain la rapporter & garder aupres de l'Escuyer iusques à ce qu'il la demandera.

Et parce que selon quelques vieux preceptes, il est mal seant à celuy qui est à cheual pour manier deuant vn grand, de descouurir sa teste en saluant ceux qu'il veut respecter, i'aduouë que l'Escuyer est priuilegié d'estre communément couuert en seruant son maistre, mesmes luy apprenant les regles de son art, quand il pique ses cheuaux: Mais si nonobstant ces anciennes opinions, mon aduis est receu, l'Escuyer ostera humblement son Chappeau, en se presentant deuant son Seigneur pour commencer à faire manier le cheual qu'il vouldra monstrer, & rendra la mesme humilité soudain qu'il aura finy l'exercice.



Tovtes les obseruations iusques icy deduictes sont assez aisees, ayant esgard au soing & à la peine que l'Escuyer doibt auoir seruant bien son Seigneur & maistre, quand il est en vne armee: Car pour lors sa charge ne s'estend pas seulemẽt sur les cheuaux de guerre, mais beaucoup d'autres choses fatigables se trouuant sous la conduicte, cõme i'expliqueray par ordre en discourant de ce qui despend de sa diligence.

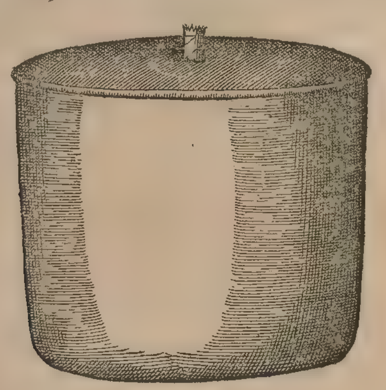
Pour commẽcer, ie dis, que ce-pendant qu'on dresse l'equipage du Prince qui se prepare pour aller à l'armee, il faut que son Escuyer preuoye diligemment à tout ce qui sera necessaire pour les commoditez des cheuaux, & de tous ceux qui deuront seruir à l'Escuyrie: A sçauoir, que tous les cheuaux soient bien ferrez, que toutes les selles soient bonnes & entierement fournies, principalement de sangles fortes, auec les surfaits, de bons harnois neufs & doubles, & d'estrieux renforcez: Que chasque cheual aye vn mords bien ordonné, & duquel toute la garniture soit composee de pieces plus fortes que delicatement façonnees, mesmement les plis du mitan de l'emboucheure, la gourmette, les gros tourets du font des branches, & les anneaux des renes: que chasque mords soit bien mis & ajusté à la testiere, selon la fante de la bouche du cheual & le lieu de l'escaillon. Et pour euiter les inconueniens qui peuuent arriuer aux combats, quand les emboucheures, les gourmettes, ou les branches trop vsees, & les tou-

rets & aneaux se rompent, comme aussi les porte-mords & les bouts des renes qui ont esté si souuent moüillez, que le cuir en est deuenu pourry, il faudra bien plier les susdictes brides, testieres & renes assemblees, montees, & ajustees, (au moins celles qu'on voudra reseruer pour la personne du maistre) & les conseruer dedans le coffre ou garde-robbe de l'Escuyrie en leur force & bonté, pour en vser auec plus d'asseurance aux meilleures occasions: Encores doibt-on visiter les porte-mords, bouts de renes, gourmettes, gros tourets & aneaux, toutes les fois qu'on s'en voudra seruir: Ce-pendant il faudra faire mener les cheuaux auec leurs vieux harnois & mords à canon, qui outre la conseruation des bouches saines & entieres, telles emboucheures seront aussi cause que les brides reseruees, & par consequẽt moins accoustumees, en auront plus d'effect au besoing.

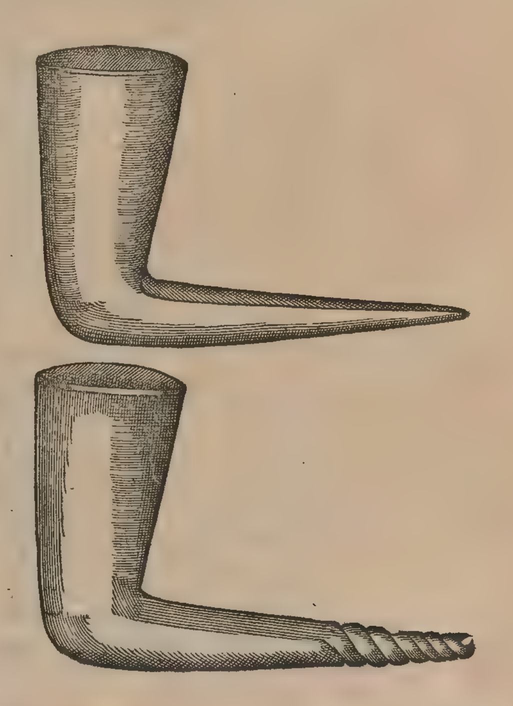
Il faut aussi que l'Escuyer soit pourueu d'vn argentier fidele & vigilant d'vn bon maistre Pallefrenier, monté d'vn bon courtaut ou d'vn fort bidet, & d'autant d'hommes qu'il faudra pour penser chacun trois cheuaux, dont au moins l'vn de ces hommes allant aux champs soit monté sur vn courtaut: d'vn mareschal bien expert, d'vn selier & d'vn armurier, tous bien assortis de leurs outils plus portatifs, & d'estoffes propres à leurs arts.

Outre ce l'Escuyer preuoyant ne laissera de mettre dedans la garde-robbe six mords de commune façon, six licols bien garnis de bonnes & fortes boucles, aneaux, & longes, six filets, six paires de sangles & surfaits, six troussequeuës, trois harnois neufs proprement faits, pour en vser quand aucunesfois on voudra parer quelque cheual pour la personne du maistre, six paires d'estriuieres, trois paires d'estrieux bien faicts, dont au moins les vns soient dorez, deux paires de branches, qui ne soient trop longues, trop courtes, trop gaillardes ny trop foibles, les vnes dorees, les autres blanches & toutes faictes de façon, qu'on y puisse mettre & oster quand on voudra diuerses emboucheures, qu'il faut aussi auoir apprestees, auec trois ou quatre paires de belles bossettes dorees, qui se puissent fermement accommoder en icelles branches par des viz & des escrouës propres à cet effect, deux autres harnois de combat, desquels les testieres soient fourrees, entre deux cuirs, de chaines de fer à la iazerane, iusques aux porte-mords, & les renes iusques enuiron le iuste poinct de la main: vn bon capparrasson de beufle qui soit double, & faict de façon qu'il ne descende que iusques enuiron deux doigts plus bas que le ventre du cheual: & qu'aux endroits des flancs & des pallerõs des espaules iusqu'à la selle, il y ait des pieces de toille picquees d'œillets, accommodees entre les deux peaux de beufle, afin qu'estant dans la meslee d'vn combat de main, le cheual ne puisse facilement estre tué de coup d'espee, n'y qu'à peine de coup de lance ou de picque, cinq ou six douzaines de fortes & lõgues esguillettes de bon chamois bien ferrees, deux beaux panaches assez gros, & beaucoup moins hauts que ceux qu'õ desdie pour les masquarades ou cõbats de Carriere, l'vn pour la sallade, & l'autre pour le chãfrain, deux forts arrests auec leurs viz renforcees & ajustees aux escrouës des armes du maistre, trois ou quatre fers de lance bien acerez & trempez, vne doüille, vne bague & vn fer de lance de Carriere, cinq ou six cordons auec les houppes pour mettre au bout de la lance de guerre, autant de banderolles bien inuentees, vn petit estoc ou autre instrument propre à desmonter & monter des roüets de pistolets, cinq ou six douzaines de Cartouches prestes à charger, deux liures de bonne poudre fine pour les pistolets, vne bonne espee de

dueil & vn poignard, deux faux fourreaux de cuir de vache, deux ceintures de beufle à porter sur les armes, six mortiers à esclairer complets de cire & de meches, comme ils sont representez en ceste figure.



Il aura encores deux fuzils garnis, deux lanternes de toille circe froncees, cinq ou six liures de grosse bougie, vn peloton de grosse fisselle, Trois douzaines de tire-fonds assez forts pour l'attache des cheuaux, six chandeliers de fer, trois pour planter à coups de marteau, & trois faits en viz, tels qu'ils sont icy figurez, pour faire tenir au bois és lieux plus commodes.



Il sera prouision aussi de trois paires d'entraues, vn caueſſon garny, vne grande houſſe de velours & vne autre de drap, des vergettes, vne belle cauesane à tenir les cheuaux en main, vn sachet plein de gourmettes, de crochets, de gros tourets, de forts aneaux de renes, de cessilienes, de chesnettes, & de membres d'esperō, vne hache, vne serpe, vn marteau de tapissier, quatre ou cinq douzaines de forts cloux à crochet, de fortes tenailles, six estrilles, six peignes & six esponges, vne paire de forces, trois sacs de toille à mettre l'auoine, ou telle autre chose dequoy il pourra auoir besoing. Quant aux armes du maistre reseruees pour parade, ie suis d'auis que les ayant nettoyees & mises en leurs bourses, on les accommode auec du foin ou de la laine dedans vn petit tonneau net, par dedans, & gouldronné par le dehors, si bien qu'elles ne puissent branler, se froisser ny estre gastees, par la pluye, ny les eaux des ruisseaux ou riuieres, & l'armurier aura la charge de ce tonneau.

TOVTES ces choses doibuent estre reseruees pour la necessité : Et d'auantage l'Escuyer doibt auoir vn soing particulier pour sa commodité, mettant dedās vn coffre de commune grandeur plusieurs choses, dont il ne se peut bonnement passer, principalement sa prouision de chemises, mouchoirs & autre linge necessaire, deux accoustremens complets propres à la saison & à l'vsage des armes, auec les bas de chausses de Sarge, deux paires de Tricouses de drap & trois paires de toille, vne paire de gamaches de drap pour en vser aucunesfois allant à pied, dix ou douze aulnes de ruban large de filozelle, deux paires de grosses bottes de campagne & autant d'esperons, & outre les souliers de son vsage commun, il en doibt auoir de reserue au moins deux paires, qui soient assez gros & forts pour resister au froid ou à l'eau, six garnitures d'esperons de bon cuir de vache, trois bonnes paires de gants, vne paire de mitaines de drap bien doublees ou fourrees, six douzaines d'esguillettes, deux chappeaux pour les champs, ses communes besongnes de nuict complettes, trois mains de papier & vne escritoire tousiours bien garnie de plumes, caniuet, cire, & ancre.

Il doibt mettre aussi dedans vne assez grande male de cuir, vne paillasse, vn matelas, vn sac estroit ioint à vn petit estrapontin de mesme largeur, & longueur pour seruir de cheuet, vne bonne couuerte assez grande pour se couurir en double quand il sera besoing, & vn petit pauillon de sarge.

Toutes ces prouisions, & encores la male des Pages plaine de leur linge & de quelques autres commoditez, le sac des palefreniers, la male ou le sac du sellier, la malete de l'armurier, vn petit coffre du mareschal, qui contiennent leurs outils, auec quelques estoffes plus necessaires, doibuent estre chargees sur vne bonne charrette attelee de trois cheuaux forts & bien harnachez : Sur icelle charrette faut aussi porter en vn sac autant de fillets, de saccoches & de tire-fonds qu'il y aura de cheuaux à l'Escuyrie : & d'ailleurs deux cribles, vn picotin, deux ou trois fourches de bois, quatre seaux de gros cuir boüilli, vne corde propre à puiser de l'eau : il est besoing aussi que ceste charrette soit couuerte de gros drap double de toille, afin que la pluye y apporte moins de dommage.

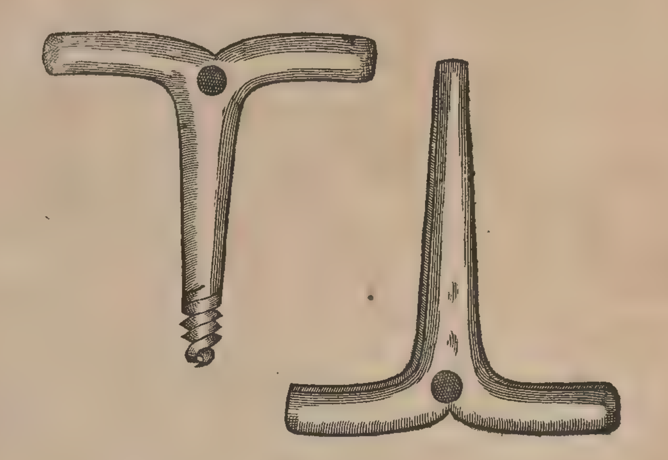
Le maistre palefrenier doibt auoir la charge de tenir proprement tout ce qui sera dedans la garde-robbe, de laquelle il gardera la clef : & de plus ce sera à luy d'auoir le soin de faire bien placer, attacher, nourrir, penser, ferrer & seller les

cheuaux, de viſiter ſouuent leurs ſelles, & pouruoir qu'elles ne les bleſſent, de tenir nettement les mords eſtrieux & harnois, & les accommoder à leurs iuſtes poincts ordinaires, de regler & ſolliciter tous les autres palefreniers de l'Eſcuyrie en ce qu'ils auront à faire pour bien penſer de la main les cheuaux, ſelon le vouloir de l'Eſcuyer.

Tous des Pages de l'Eſcuyrie doibuent eſtre pourueuz chacun au moins d'vn bon accouſtrement complet, meſmes de quatre chemiſes, d'vne bonne paire de bottes, d'vne paire de ſoüilliers doubles, d'vn bourelet de hauſſe-col au haut duquel il y ait vn bord, ou colet bas & aſſez fort, pour y attacher de petites courroyes propres à porter les braſſals du maiſtre, quand il ſera beſoing, enſemble d'vn bonnet, pour empeſcher qu'ils ne ſalliſſent la coiffe de l'accouſtrement de teſte du maiſtre, quand aucunesfois on y mettra des panaches, & par conſequent au temps qu'on ne le pourra porter dedans ſa bourſe à l'arçon de la ſelle.

Chaſque cheual doibt auoir ſa couuerte de drap ou de toille ſelon la ſaiſon: Et pour voyager il faudra que ceſte couuerte ſoit ſans criniere, & beaucoup moins grande que celles qu'on fait faire pour ne bouger d'vn lieu.

Quand l'Eſcuyrie marchera le maiſtre palefrenier portera à l'arçon de la ſelle vne ferriere, où il y ait quatre ou cinq tire-fonds, qui puiſſent ſeruir au beſoing aux attaches des cheuaux & autres occaſions, vne ſuffiſante quãtité de crochets de fer aſſez forts, qui ſe plantent à viz ou autrement, comme ils ſont cy apres figurez, pour y pendre quand on pourra les ſelles à la façon des Reiſtres, vne alaiſne aſſez forte, & des fils de cordonnier tous preſts à mettre en beſongne, vn peloton de fiſſelle, & ne doibt eſtre deſpourueu d'vn bon couteau & d'vn fort poinçon.



Le maiſtre palefrenier ira le premier ſeruant de guide à la teſte des grands cheuaux, auſquels les Pages feront garder, à la campagne, le meſme rang qu'ils auront accouſtumé de tenir eſtants placez à leurs attaches ordinaire: & chaſque Page aura le bouton du colet de ſon manteau bien attaché premier que monter à cheual, & ne portera point d'eſpee ny autre ſorte d'armes que de celles du maiſtre: Toutesfois s'il y en a quelqu'vn qui ſoit deſia homme, & preſt à mettre hors de Page, il n'y aura point de mal qu'on luy permette de porter ſon eſpee ſeulement.

Chacun d'iceux portera le licol de ſon cheual pendu à l'arçon de la ſelle, du coſté contraire à celuy du crin, & la couuerte proprement pliee & attachee à vne courroye de porte-manteau, qui tiendra au chappellet des faux eſtrieux: & le mareſchal ſuiura touſiours les cheuaux, portant ſa ferriere bien fournie & auſſi ſon eſtuy: & s'il y a plus de grands cheuaux que de Pages, il y faudra faire monter autant de Palefreniers, qui neantmoins ne porteront rien de leur bagage, ny choſe quelconque, non plus que les Pages. Pluſieurs trouueront eſtrange que ie n'ayme mieux que ces cheuaux de reſte ſoient menez en main: Mais ie ſçay que s'ils ont vn peu plus de peine portant vn palefrenier, en reuenche ils en ſont mieux penſez & plus à propos.

Eſtans à vne lieuë ou enuiron pres du logis, le maiſtre palefrenier s'aduancera au grand trot auec l'autre palefrenier, qui ſera monté ſur vn courtaut expres (comme i'ay dit cy deuant) afin de recognoiſtre eux deux enſemble le lieu où l'Eſcuyrie pourra loger, & auſſi pour auoir loiſir de nettoyer la place & les mangeoires, s'il y en a, ou de planter des tire-fonds ou piquets, premier que les cheuaux ſoient arriuez: & à meſure qu'on les logera, ils ſeront placez à leur rang accouſtumé, là où chaſque Page tiendra ſon cheual par la rene, iuſques à ce qu'on luy ait frotté les iambes, que le licol ſoit attaché, & qu'il ſoit desbridé: Et les cheuaux qui à faute de Pages auront eſté menez par des palefreniers, doiuent, eſtre attachez auec le licol ſoudain qu'ils ſeront logez & non auec les renes, ſi on ne veut auoir ſouuent le deſplaiſir de les voir rompues.

Ce-pendant qu'on frottera les cheuaux, le maiſtre palefrenier plantera des cheuilles propres à mettre toutes les brides, & premier qu'ils ſoient deſſellez, il doibt auſſi auoir preparé la commodité qu'il pourra trouuer, pour pendre les ſelles aux ſuſdicts crochets de fer, par les crampons de cuir qui ſeront deſia attachez deſſoubz la teſte de l'arçon au droit du garot du cheual: Et ne pouuant vſer des crochets, il cherchera quelque autre moyen propre à conſeruer les ſelles.

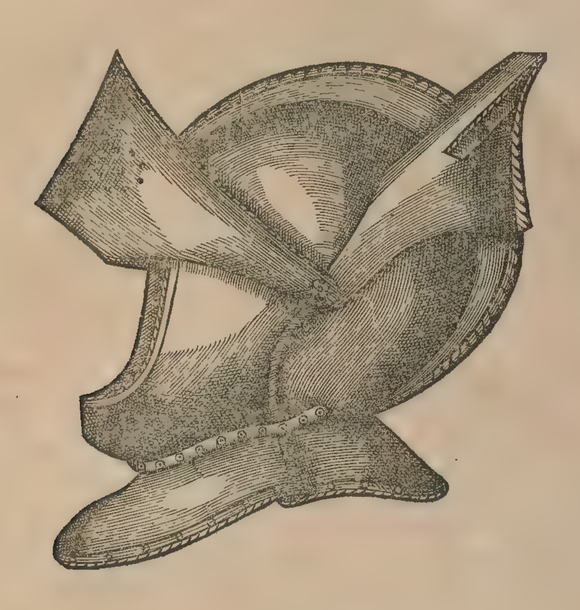
Le Page qui portera les braſſals, gantelets & taſſettes du maiſtre aura le ſoing de les tenir nettement: celuy qui aura la charge de l'accouſtrement de teſte en fera de meſme. Et par-ce qu'il eſt ſouuent neceſſaire de faire porter la ſallade, ou le caſque à l'arçon de la ſelle, ie ſuis d'aduis qu'on ſoit pourueu de bourſes, ou ſaccoches de cuir fourrees de frize, & accommodees auec des bourlets, qui empeſchent (tant qu'il ſe pourra) que le cheual en ſoit offencé à l'eſpaule. Quand à la propreté de la cuiraſſe & du piſtolet du Seigneur,

vn valet de chambre curieux & diligent en doibt auoir le soing & la charge: en fin chacun des susdits sera tenu de conseruer ce qui luy aura esté recommandé.

Encor que i'aye protesté en quelque endroit des liures precedens de ne me vouloir amuser à escrire l'ordre qu'il faut tenir pour bien nourrir les grands cheuaux, si ne l'airay ie pourtant de dire en ce lieu, que durant le temps qu'ils voyagent, ou bien quand ils auront autrement fort trauaillé, il est necessaire (pour euiter beaucoup de maladies) de leur faire manger d'ordinaire vn picotin d'auoine auant boire, & leur donner le reste de la disnee ou souppee apres qu'ils auront beu: Car par ce moyen le changement des eaux, & mesmes les cruditez de celles qui seront plus froides, leur apporteront beaucoup moins de dommage: Aussi ie veux icy recommander à l'Escuyer de ne se coucher aucune nuict, sans estre asseuré que la porte de l'Escuyrie soit bien fermee, qu'il y ait de l'eau à l'estable, & que la lampe y soit allumee bien fournie & logee en lieu seur.

Quand le Prince ou Seigneur ira à la guerre l'Escuyer menera d'ordinaire quatre cheuaux de combat, dont au moins le plus fort aye vne selle armee, & que tous soient bien equippez de sangles, sur-faiz & harnois: Et pour les ferrer & penser à la necessité il fera marcher auec soy son mareschal, vn palefrenier à cheual, & vn garçon d'Escuyrie à pied, & laissera le maistre palefrenier assisté du garçon du mareschal, pour conduire & gouuerner le reste des grands cheuaux auec leur equippage. Au partir du logis l'Escuyer s'armera de toutes pieces hors-mis la Sallade & les gantelets, qu'vn Page ou son valet luy portera: & si estant paresseux ou trop delicat il ne peut, ou ne veut supporter l'incommodité des armes, il sera en danger de se trouuer tant empesché aux allarmes, en armant & mettant à cheual son Seigneur, qu'il n'aura le loisir de prendre ses armes, s'il ne veut demeurer des derniers au temps & au lieu qu'il doibt estre plus auancé & plus pres de son maistre. C'est pourquoy il me semble qu'il fera bien de s'armer auec beaucoup moins de poids, que si la charge qu'il fait ne l'obligeoit à estre plus long temps armé que tous les autres domestiques: il doibt aussi estre curieux d'auoir ses armes si bien faictes, qu'à peine on puisse cognoistre s'il a sa cuirasse sur le dos, ayant sa casaque ceinte & boutonnee: Et mesmes portant ses tassettes, brassals, gantelets & sallade, il faut que tout soit si proprement agencé & arresté en si iustes poincts (comme aussi l'espee à son costé) que rien ne branle ny claque en trottant, courant & maniant non plus presque que s'il n'alloit que le pas, & neantmoins que ses mouuemens puissent estre libres le fourreau de son espee doibt estre tousiours garny d'vn bon couteau qui trenche bien & d'vn poinçon assez fort, qui soit percé à deux doigts pres de la poincte. Et à chasque costé de sa casaque doibt estre vne pochette assez grande, non seulement pour tenir son mouchoir, & ses gants: mais où il y puisse auoir d'ordinaire demy douzaine de longues esguillettes de chamois, vne ou deux iarretieres de ruban de fil-osellé, assez longues & fortes pour attacher plusieurs choses des commoditez du maistre & des siennes, qui se pourront desfaire ou rompre en diuerses occasions: cinq ou six petits coings de bois propres pour faire tenir (s'il est besoing) les veuës de la Sallade, aux vrais lieux qu'elles doibuent estre

en la teste du maistre, quand estant armé il veut auoir le visage descouuert. Et par-ce qu'il n'y a pas beaucoup d'Escuyers qui sçachent comme il faut proprement garder ces proportions, elles se voyent icy figurees.



Ie ne parleray point de la façon des autres pieces du harnois complet pour l'homme d'armes ou cheual leger, à cause qu'elles ont esté moins changees que l'accoustrement de teste : Et quelque nouueauté que iusques icy les plus curieux & subtils Cheualiers y ayent peu apporter, il me semble qu'ils n'en ont point rencontré, qui puisse donner tant de grace & de gaillardise, que fait la Sallade bien proportionnee & proprement armee : mais aussi i'aduouë qu'elle sied tres-mal quand les veuës ne sont bien accommodees : Et pour garder leur plus belle situation, n'estant du tout closes, elles doibuent estre mises d'ordinaire comme on les voit representees en la susdicte figure : Car outre que la lame de bauiere donne vn certain ombrage, qui rend l'air du visage plus martial, elle peut encores deffendre les coups d'espee qui arriuent de haut en bas, & la visiere accompagne aussi par derriere ceste grace, non pas peut estre si bien que voudront aucuns des plus experts Cheualiers, qui ne la trouueront du tout assez renuersee. Quoy qu'il en soit ie tiens qu'elle doibt estre ainsi, par-ce que le panache aura sa place plus libre, que si elle estoit plus en arriere, & mesmes qu'on la pourra baisser & clorre plus facilement au besoing.

Reprenant la suitte de mon premier discours, ie dis que si la caualcade s'entreprend si longue, qu'il soit besoing d'y mettre plus de dix-huict ou vingt heures de temps, l'Escuyer fera mettre dedans la ferriere ou le bissac du

Palefrenier, quelque portion de bougie, vn fuzil & vn mortier à esclairer. Et en marchant soit de iour ou de nuict, il se tiendra deuant son maistre ayant les grands cheuaux rengez à la file deuant soy : & sur celuy où le Seigneur voudra estre monté pour combatre, il y aura vn Page diligent & bien instruit, qui en temps & lieu de soubçon tiendra ses pieds dedans les estrieux desia ajustez à la selle au poinct du maistre, ensemble dedans ceux de son chappellet, de sorte qu'il ait deux estrieux en chasque pied, afin que suruenant quelque occasion fort pressante, en se iettant promptement, en terre auec son chappellet, le cheual se trouue prest pour la commodite du maistre, en moins de tẽps que si les estrieux estoient troussez. Autresfois quand Monseigneur & maistre alloit à la guerre, & que son cheual plus reserué pour le combat s'appuyoit naturellement trop à la main en trauaillant, i'ay obserué de le laisser bridé de son canon simple & ordinaire, tant qu'vn Page le menoit, luy faisant porter ce-pendant à l'arçon de la selle son mords plus ferme, mieux ordonné & bien ajusté à ses bonnes & fortes renes & testiere, pour en vser quand mondit Seigneur vouloit monter sur ce cheual : & par ce moyen (sans doubte) il le trouuoit de plus leger appuy & plus obeïssant : Toutesfois ie ne suis pas d'aduis que ce precepte se pratique, si lon n'est asseuré d'estre aduerty des approches des ennemis si à propos: qu'on n'en puisse estre surprins.

Par tous les logis que le Seigneur fera en lieu suspect, mesmement la nuict, l'Escuyer se rendra curieux de bien recognoistre les aduenues & le champ ordonné pour s'assembler aduenant l'alarme: & pour si peu d'apparence qu'il iuge que les ennemis y puissent faire quelque entreprise, il fera tenir sellé le meilleur cheual qu'il aura pour son maistre, & vn autre pour soy, soudain qu'ils auront repeu & qu'on les aura pensez: & s'ils ont tant trauaillé que le repos leur soit fort necessaire, il n'y aura point danger de les laisser coucher auec la selle, pourueu qu'il y ait beaucoup de paille à la litiere. Et en tous les lieux soubçonneux, il couchera dedans l'Escuyrie sans se desbotter ny despoüiller, ayant toutes ces armes ensemble pendues & rengees pres de soy, là où il aura peu faire planter des cloux propres à cet effect, lesquels tout expres il fera tousiours porter à son vallet dedans vne petite ferriere à la Reistre, où il y ait encores de petites & fortes tenailles, vn brochoir auec quelque quantité de cloux à ferrer bien affilez, des membrets d'esperon, du noir d'Allemagne à noircir, vne petite esponge, & des brosses pour nettoyer les bottes & harnois : Car telle diligence se doibt obseruer aux armees, comme à la Cour ou aux villes: & notamment la ferriere du palefrenier ne doibt iamais estre despourueuë de deux ou trois gourmettes & autant de cecilienes, tourets, aneaux, boucles & chesnettes: Mesmes l'Escuyer doibt visiter les porte-mords & bouts de renes des cheuaux de combat si souuent qu'il n'en puisse aduenir des accidents d'angereux, desquels on ne se peust assez excuser en disant, ie ne pensois pas que tel mal-heur arriuast: il doibt aussi auoir & porter sur luy, vne bonne monstre & des tablettes, & se trouuer toutes les nuicts au coucher de son Seigneur, pour voir si les valets de chambre ont bien accroché & rengé toutes ses armes, ou autrement bien accommodees dedans la chambre du corps, ou les Pages se doibuent tousiours rendre pour estre armez & des-armez. Et premier que l'Escuyer se retire, il doibt sçauoir le temps que le maistre voudra monter à cheual, & puis il commandera au trompette de sonner boutte selle, soit auec la sourdine ou autrement à l'heure bien consideree selon la volonté du maistre. A ceste cause & pour beaucoup d'autres principalement,

pallement pour seruir aux allarmes qui peuuent aduenir, le trompette doibt coucher d'ordinaire au logis du maistre, & prendre tous les soirs instruction de l'Escuyer de la grande Escuyrie, i'entends estant à l'armee, parce que c'est le temps que les grands cheuaux sont logez plus pres du maistre: mais en temps de paix la petite Escuyrie est communement la plus proche, & par consequent celuy qui la commandé est (comme l'on dit) à son tour: Toutesfois en quelque part & occasion que le Seigneur se dispose pour paroistre brauement à cheual, soit en armes, en masque, ou autrement aux exercices de la Carriere, sans doubte l'Escuyer de la grande Escuyrie doibt estre preferé comme celuy de la petite, aux voyages plus communs & à la chasse.

Quand le chef estant armé & monté sur vn cheual de guerre disposera l'ordre du combat à la veuë des ennemis, ou comme il pensera venir bien tost aux mains, l'Escuyer de la grande Escuyrie marchera tousiours plus pres de luy que tout autre, soit deuant, à costé ou derriere en quelque part qu'il aille, ne respectant en cela personne de la trouppe: car alors son rang est partout, où son maistre va ou vient.

Lors que le Seigneur voudra aller à la charge, l'Escuyer fera mettre les Pages à la queuë de la trouppe, les ayans desia instruits d'aualler les estrieux ajustez aux selles, de ne s'escarter trop ny se laisser prendre, de ne bailler leurs cheuaux qu'au Seigneur, ou à luy, & de se tenir les vns sur la main droicte, & les autres sur la gauche, en suyuant la trouppe selon qu'il pensera les pouuoir trouuer plus à propos à la necessité. Il fera mettre aussi le trompette à vne aisle de la trouppe & vn peu à l'escart, afin qu'il ne se perde à l'abord & au premier choc du combat: & l'aduertira sur tout qu'il tienne l'œil tant qu'il pourra sur la personne du maistre, & qu'il ne sonne rien que par le commandement expres du Seigneur ou des chefs: Car il faut considerer en cecy que la volonté du chef se doibt entendre par la voix & prononciation du son de la trompette: & si le trompette pert de veuë le chef dedans la meslee, il se tiendra le plus pres qu'il pourra de l'enseigne ou cornette arboree, parce que c'est le lieu où le chef mesme se doibt rendre apres auoir commandé à celuy qui porte le drappeau de donner là où il luy aura semblé que la charge & le combat se doibt faire: & s'il aduient autrement, la confusion inopinee, à cause aucunesfois des partialitez, pourra amener tel desordre, que peut estre outre l'empeschement de la victoire, l'honneur du chef en patira. Iaçoit qu'il n'aye iamais manqué de fidelité, de courage ny de resolution.

En abordant les ennemis & se meslant au combat, l'Escuyer doibt arrester sa veuë auec toute son ambition & son courage à la conseruation de la personne de son Seigneur & maistre, aymant mieux mourir que le quitter ou perdre: & si le cheual du Seigneur se trouue outré, fort blessé, tué, ou que pour quelque autre accident il soit deuenu incapable de le seruir, l'Escuyer luy en doibt à l'instant bailler vn meilleur, s'il se trouue à propos, ou mettāt soudain pied à terre taschera de le monter sur le sien, quelque chose qui luy puisse aduenir & fust-ce la mort mesme. Ie sçay qu'en telles occasions celuy qui a l'ame genereuse, s'enflame d'vn violent desir de paroistre & se seignaler, faisant à la veuë de plusieurs Caualiers quelque braue & particulier traict de son courage & coup de sa main: toutesfois si en tel temps l'Escuyer (faisant sa charge) se iouë à se separer du costé de son maistre, sans doubte il le pourra facilement perdre, mesmes à cau-

se de quelque obscurité, ou de la fumee, ou poussiere, qui se voyent d'ordinaire aux grands combats opiniastrez: ce-pendant telle infortune, ou tel bon heur peut aduenir au maistre, que l'Escuyer portera tant qu'il viura le blasme, & l'extreme regret d'auoir manqué au besoing à son deuoir: Et le pis que ie considere en cecy est, que ce desplaisir aduient aucunesfois à tel bon seruiteur, qui a rendu beaucoup d'annees vne grande subiection aupres de son maistre, esperant rencontrer l'heure & l'occasion propre à luy tesmoigner à sa veuë l'humble affection & fidelité qu'il a voüé à son seruice: de sorte que ce qu'il a tant esperé sera fortuitement aduenu à tel, qui n'y aura pas seulement pensé: en fin tous ceux qui chargent les ennemis & qui se meslent, doiuent en combatant escouter & suiure les commandemens de leurs chefs par leur propre voix, ou par l'office du trompette, & se renger tousiours soubs leur enseigne: car en gardant ces deux maximes ils demeurent quittes de ce qui les oblige en telles occasions: Mais l'Escuyer ne doibt auoir autre desseing, qu'à ce tenir si pres de la personne de son Seigneur & maistre, que nul ne se puisse trouuer plus à propos pour le secourir & le seruir à la necessité. Et s'il est homme de bon iugement & de courage, il pourra aucunesfois soulager beaucoup son Seigneur, en luy faisant entendre modestement des choses qu'il verra, ou cognoistra ausquelles peut estre personne n'aura pour lors pensé ny regardé: neantmoins si par son bon aduis ou aduertissement le maistre s'acquiert la gloire de quelque effect honorable, soit en la victoire du combat, ou se desmeslant d'vn grand danger, ou en vne braue retraicte, l'Escuyer ne doibt iamais parler ny faire semblant de se souuenir d'auoir esté en partie cause du bien suruenu à la loüange du maistre, soit que d'autres le publient, ou que nul ne le sçache, ou n'en veille parler: Et si d'auenture quelqu'vn qui aymera mieux son ambition, ou sa liberté que la personne & l'hõneur de son maistre, trouue ceste subiection trop estroite, ie luy conseille d'eslire quelque vacation plus libre, que celle d'Escuyer d'Escuyrie.

TOVS les preceptes expliquez iusques icy ne se doiuent pas seulement obseruer auec beaucoup de soing & de diligence à leurs vrais temps & occasions, mais le mesme debuoir, & principallemẽt celuy de la cõscience, oblige encores l'Escuyer d'Escuyrie, à s'acquitter dignement de la nourriture & instruction des Pages, qui s'esleuent sous sa charge & gouuernement: Car d'ordinaire ceste ieunesse est issuë de noble extraction, & sans doubte leurs parẽs les dõnent aux Princes & Seigneurs, esperãs que sous le nõ & rãg de Page ils apprẽnent si biẽ l'hõneur & la ciuilité, qu'estãs deuenus hõmes ils mõstrent aussi vne grãde difference de leurs actiõs à celles d'vne infinité d'autres, qui aurõt esté moins vertueusemẽt nourris: & quãd il aduiẽt au contraire le blasme en tõbe sur le maistre, mesmes il ne se peut que ceux qui ont plus d'interest à tel dõmage ne diminuẽt beaucoup de leur affection auparauant voüee aux maisons, où ces enfans aurõt perdu, ou mal employé l'aage & le temps plus propre à les disposer & acheminer à la vertu. Neãtmoins il semble que toutes ses considerations sont à present reiettees de la plus part des grandes maisons. Qu'il soit ainsi, on voit fort peu de Seigneurs qui se daignẽt informer de l'instruction qu'on dõne à leurs Pages: Quant aux Escuyers ie m'asseure qu'il y en a aucuns, qui en sont soigneux & qui perseuerẽt en ce debuoir, selõ leur capacité & bõ naturel, d'autres qui ne leur apprennẽt ny biẽ ny mal, & d'autres aussi qui par leur exẽple les induisent à vice, soit par vne infinite de vilains & detestables mots prõnocez à tous propos deuãt & à l'oüye de ceste ieunesse, par les dissimulations & menteries ordinairement inuentees & asseurees, par le jeu de cartes & dez, par l'arrogance, par l'amour

des-honneste, pour lequel ils font aucunes fois faire les messages secrets aux Pages, qui ont la façon plus gentille & la parole plus facile, par la gourmandise & yurongnerie, ou autre salleté, & possible par tous ses desordres ensemble, & beaucoup d'autres, qui peuuent corrompre & perdre à la longue les plus beaux esprits. Partant il ne se faut esmerueiller si les hommes qui ont esté si mal esleuez, sont fort vicieux, & mesmes s'ils manquent d'affection & de fidelité à ceux qui les pouuoient obliger par vne meilleure nourriture : & si les maistres, qui les ont ainsi nourris, se plaignent de n'en retirer les seruices & contentements qu'ils en auoient esperé, ou qu'on leur aura proposé, ils se doiuent aussi repentir d'en auoir eu moins de soing, que des bestes brustes, qu'ils ont voulu affectionner : Car c'est chose commune de voir aux grandes maisons des hommes entretenus & gagez expressément pour bien gouuerner & dresser les cheuaux, chiens & oyseaux, desquels le maistre veut tirer vtilité ou plaisir : Mais pour les Pages, encor qu'ils soient gentils-hommes & bien nez, il suffist en d'aucuns lieux, qu'ils ayent seulement la vie, l'habit de liuree, qu'ils sçachent porter les plats & les flambeaux, & point d'autre bonne instruction, ou aussi peu que les laquais. Cela estant, comment peuuent-ils bien aymer & craindre Dieu, n'ayant appris à le recognoistre, & seruir & d'où leur viendra l'honneste crainte d'estre tachez du detestable reproche d'ingratitude, si iamais ils n'ont comprins par preceptes, ny par exemples, que c'est qu'obligation & deuoir, ou bien quel desir d'honneur & de vertu peut conceuoir celuy qui n'a encor gousté que vice, & qui (peut-estre) en a faict vn cal perpetuel en ses complexions & volontez, par vne trop longue habitude : Communément les premieres impressions sont celles que l'homme retiét plus long temps: Il vaudroit donc mieux à ce cõpte, que les nobles entretinsent leurs enfans aux colleges bien ordonnez, ou aux villes mieux policees, leur faisant apprendre les bonnes lettres & les plus honnestes exercices de corps, propres à leurs qualitez, iusqu'à-ce qu'ils fussent assez grands pour commencer à porter les armes : Car par ce moyen ils pourroient deuenir vertueux & recherchez, mesmes des plus grands : Ou si (au rebours) on veut commencer à leur faire si tost mandier l'amitié des Princes & Seigneurs, & à pratiquer les faueurs, au pris de leur liberté, au moins les peres qui donnent si volontairement leurs enfans, deuroyent tascher, ce me semble, de faire tels presents soubs l'esperance de les voir vn iour sages, bien appris & deuëment honorez: Par consequent ils doiuent aussi adresser leurs dons si precieux à tels, qui par l'exemple de leurs mœurs conuiënt ceux qui les approchent & les seruent, à s'adonner à l'honneur, & à la vertu : Car il est certain que le maistre curieux de se tenir à son deuoir principalement enuers Dieu & son Prince, ou legitime superieur, peut imprimer par ses loüables deportemens aux ames des domestiques de sa maison & de plusieurs autres qui le pratiquent, beaucoup de desirs honnestes & genereux, qui s'opposeront aux tentations pernicieuses, & sur tout à l'infidelité, d'autant que l'homme retient tout le temps de sa vie beaucoup des complections bonnes ou mauuaises de ceux qui l'ont esleué. Il est donc necessaire que les Escuyers, qui ont des Pages en charge aux grandes maisons, soient ennemis du vice, bien entendus en l'art dont ils portent le tiltre, & s'il se peut en plusieurs autres beaux exercices: Et aussi qu'ils soiét curieux & amateurs du bien de telle ieunesse, & que tousiours elle leur soit recommandee, tant par l'integrité de leurs consciences, que par l'affection qu'ils auront à l'honneur de leurs maistres & au leur mesmes.

Doncques l'Escuyer nourrira les Pages à l'amour & à la crainte de Dieu,& les reprenant des vices & instruisant à l'honneur & à la vertu, leur representera souuent la reuerence qu'ils doiuent à leurs superieurs legitimes, l'obligation qu'ils ont à leur Seigneur & maistre, qui les faict bien enseigner & esleuer. Aussi il les accoustumera à vn honneste desportement, par lequel on les voye ordinairement sobres, propres, & humbles, non seulement à l'endroit de ceux qui leur peuuent commander, ains generalement en leurs repas, en paroles & en l'agencement de leurs habits : bref en tous leurs communs gestes:& pour les façonner en ceste ciuilité, il vsera differemment de la rigueur ou douceur qu'il cognoistra estre necessaire à la disposition du naturel de chacun d'iceux. Il ne se iouëra iamais à eux en paroles ny en effects, & ne leur tiendra propos, qui ne tende à l'honneur & à la vertu. Et sur tous les vices communs, il taschera de leur faire detester le blaspheme, la mensonge & dissimulation, les ieux de Cartes & dez, la gourmandise, l'iurongnerie & la paillardise : il les fera viure en amitié entre eux, afin que dés leur enfance, ils facent vne habitude de bié aymer, & qu'ils cõmencent à considerer que manquãt ceste partie, l'homme ne peut estre digne de conuerser auec les personnes vertueuses & bien nees. Tous les matins premier que les faire monter à cheual, il les menera à l'Eglise prier Dieu & au moins les Dimãches leur fera ouyr la Messe, & regardera par fois durãt ce tẽps, si aucun d'iceux mãque à tenir son mãteau droit sur ses deux espaules, les genoux en terre & à lire dedãs ses heures, sans auoir les yeux ny l'esprit occupez ailleurs qu'à la priere.

En quelque saison qu'ils montent à cheual, ils porteront les juppes, Casaques ou sayes de la liuree du maistre, & seront si proprement vestus qu'il n'y ait rien à dire à faute de diligence : Car c'est vne maxime qu'il les faut rendre propres eu cet aage, ou à grand peine le seront-ils de leur vie. Pource doncques on ne leur doit iamais permettre d'estre à pied n'y à cheual, desboutonnez, destachez, mal-ceints, ny mal-chaussez, soit de souliers ou de bottes, d'auoir les bas mal tendus, ny de porter mal leurs manteaux & chappeaux.

En les exerçant à cheual il faudra que ce soit sur des cheuaux propres à leurs aages & forces, afin qu'au lieu de les rendre adroits & bien entenduz en tel exercice, on ne les face estropier, ou par-aduenture mourir, comme il est aucunesfois aduenu par la temerité, ou ignorance des Escuyers inconsiderez, qui ont manqué à ce soing recommandable : Et d'autant qu'on a accoustumé de leur faire promener les cheuaux deuant & apres l'exercice, il me semble que l'Escuyer doit considerer, si lors que ces enfans se seront eschauffez au trauail, le froid ou le vent leur pourra causer quelque maladie : Car si l'on a soing de la santé des cheuaux, à plus forte raison le doit-on auoir des Pages, qui d'ordinaire sont nez de bon lieu, & qui le plus souuent n'osent se plaindre.

Outre ce l'Escuyer les doit faire manger auec soy pour les accoustumer au silence & à la sobrieté, & aussi s'il est possible, les doit faire coucher en son logis mesmement lors qu'ils sont prests à estre mis hors de Page, & par consequent capables des vices propres à tel aage.

Il leur doit defendre tres expressément la conuersation des vicieux, & les persuader, ou contraindre d'acoster d'ordinaire (auec douceur & humilité) quelque honneste personne : Car outre qu'ils en pourront tirer du profit, c'est

autant d'honneur au maiſtre & à l'Eſcuyer, de voir ſes Pages ſi honneſtes & bien apprins, que les gens de vertu ſe plaiſent à les entretenir & les auoir en leur compagnie.

Auſſi l'Eſcuyer leur apprendra en temps paiſible à bien dancer, à cauſe que c'eſt vn exercice qui donne quelque grace & aſſeurance, qui s'eſtend en toutes les autres dexteritez que le cavalier peut acquerir, & encore les exercer à voltiger & à tirer des armes, parce que tels exercices ne ſont point inutiles aux gens de guerre, & vne ou deux heures du iour, les fera lire en quelque beau liure, qui leur apprenne à preferer l'honneur de Dieu, l'honneſteté & la vertu à toutes les choſes du monde: & d'autant qu'on ne voit pas ſouuent qu'vn ſeul homme ſoit né & bien fondé en tant de belles & honneſtes parties enſemble: Au-moins, Ie prie meſſieurs les Eſcuyers d'Eſcuyrie de vouloir apprendre ce qu'ils ſçauent faire de plus honneſte aux Pages, qui ſont nourris ſoubs leurs charges, taſchans liberalement de les reduire tels que par l'heureuſe loüange publiee entre les ſages, ou moins vicieux, ceſt honneur ſoit egalement partagé, aux vns, pour s'eſtre rendus capables d'vne belle & vertueuſe nourriture, & aux autres pour s'eſtre dignement acquitez de leur deuoir, & ſoit que pour les exercices ils leur apprennent à manier, ou à dreſſer des cheuaux de campagne & de carriere, à tirer des armes, à voltiger, ou à dancer, qu'ils n'imitent iamais la façon mal ſeante & inutile d'aucuns Caualeriſſes, & de certains eſcrimeurs, voltigeurs ou baladins mal polis en leurs arts, leſquels monſtrent touſiours des geſtes & contenances en leurs exercices, qui ſentent trop à la routine des plus communes eſcoles. Pour expliquer briefuement ce que ie deſire que le cavalier obſerue en ce qu'il peut faire de plus galant, c'eſt qu'il garde exactement tout l'artifice neceſſaire à la perfection, & que neantmoins il face paroiſtre telle facilité en ſes actions, qu'on iuge que la grace procede plus d'vn excellent naturel que d'artifice.

Tout ainſi que l'Eſcuyer ſe doit rendre curieux de faire abhorrer & craindre à ſes Pages le blaſme de nonchalance & ſalleté, il doit auſſi taſcher à leur faire hayr la curioſité de ceux, qui deſ-ja en tel aage commencent à ſe flatter, monſtrans vne trop grande inclination à la molleſſe, ou vanité, en friſant leurs cheueux, ou les laiſſant croiſtre beaucoup plus que le commun, ſeulement pour faire les beaux ou les mauuais garçons: Auſſi en perçant leurs oreilles à la Moreſque, ou à l'Egiptienne, pour y attacher ou pendre des ioyaux, des babioles, ou quelques autres affeteries: Ie ſçay qu'en ce Royaume pluſieurs perſonnes de merite, ſe laiſſent legerement gaigner à l'opinion que ceſte curioſité ſert pour la bien ſeance: mais pourtant ie ne puis approuuer que l'homme vertueux & braue aye raiſon de ſe vouloir parer des ornemens qui ſont communs aux femmes, & meſmes aux plus mondaines & laſciues: D'ailleurs on a ſouuent recogneu qu'il eſt preſque impoſſible, que celuy qui s'ayme & flate plus qu'il ne doit, puiſſe eſtre bon amy d'autre que de ſoy-meſme: en ſa volupté.

Ainſi doncques l'Eſcuyer tiendra la plus part du temps les Pages en quelque honneſte occupation, meſmes pour euiter qu'ils ne s'addonnent aux vices plus incorrigibles: & parce qu'vne trop grande contrainte peut aſſoupir la vigueur de l'eſprit fort apprehenſif, ie ſuis d'aduis qu'on leur permette aucunesfois qu'ils ſe ioüent volontairement, s'exerçant à courir, à ſaulter & à luit-

ter, ou aux ieux de la paulme, du balon & du Palemail, à ietter la barre ou la pierre: Car ce sont exercices qui fortifient le corps & le courage, & qui d'ordinaire plaisent à telle ieunesse.

Quand l'Escuyer verra que le Page sera desia prest à quitter l'habit de la verge, il monstrera d'en faire moins de compte, & le tiendra en plus grande crainte & subiection qu'il n'aura faict long temps auparauant: Par-ce que c'est le dernier moyen, dont il doibt vser pour confirmer la douceur & l'honnesteté qu'il desirera que ce ieune homme retienne de sa bonne nourriture: Et le iour deuant qu'il laisse l'habit de Page, l'Escuyer gardant encor son authorité, luy remõstrera la grace que Dieu luy aura faicte, d'auoir esté honorablement nourry & bien instruit, l'obligation infinie qu'il en aura à son Seigneur & maistre, & le blasme qu'il pourra acquerir manquant, au moins d'vn affectionné desir, d'y satisfaire par ses seruices tres-humbles: & finira sa remonstrance en luy representant l'horreur des vices, auquel il l'aura cogneu plus enclin.

Soudain que le ieune homme aura vestu ses habillemens d'hors de Page, il ira trouuer & saluer son Escuyer, qui des-lors luy doibt monstrer vn visage d'amy familier, & le menant à l'escart luy conseillera gratieusement d'estre tousiours curieux de rechercher les choses bonnes & honnestes, de continuer en l'amour & crainte de Dieu, d'estre bening & respectueux, & sur tout d'auoir l'honneur en telle recommandation & d'en estre si jaloux, que sans difficulté il le prefere à toutes les choses de ce monde, sans exception de la vie: Apres il le presentera à son Seigneur & maistre, luy ayant desia fait premediter quelques mots pour luy rendre graces briefuement & auec la plus grande humilité qu'il luy sera possible, des biens & honneurs dont il se recognoistra son redeuable: Aussi pour luy faire entendre l'affection & l'espoir qu'il aura de luy en rendre tant de seruices, qu'il ne puisse iamais auec iuste occasion se repentir de l'auoir nourry & fait bien esleuer soubs les honnestes loix de sa maison.

Par vn tel soing l'Escuyer vertueux, pourra obliger à son Seigneur & à soy la noblesse qu'il aura si honnestement esleuee, & s'aquerir autant d'honnestes amis, qui sans doubte ne manqueront iamais à l'honorer & respecter, & d'ailleurs beaucoup de personnes d'honneur & de qualité, à qui ces gentils-hommes appartiendront, au moins l'aimeront & luy sçauront gré d'auoir fait à leur contentement, si loüable nourriture. Mais si au contraire, il est tant mal aduisé d'entreprẽdre & cuider obliger par tels moyens, quelque valet de peu, ou autre creature lasche de courage & mal nee, pensant quoy qu'il tarde, en retirer honneur ou soulagement, il trouuera à la fin d'vne infinité de lõgs trauaux mal employez & inutiles, qu'il est impossible qu'vn esprit lasche & miserable, puisse iamais biẽ comprendre les choses belles & honorables, du tout contraires à sa nature: mais que plustost il sera fort propre à recompenser l'amitié & affection de son bon maistre, par telle ingratitude qu'il apprendra auec beaucoup de regret, que d'vne matiere mauuaise & vile, on ne sçauroit faire vn honneste homme.

Il me semble que l'ordre que i'ay dict se deuroit obseruer en la nourriture des Pages qui s'esleuent aux grãdes maisons, afin que les maistres en retirassent l'hõneur, la fidelité & les seruices qu'ils en esperent: Car si au contraire ils les laissent adonner & plier au vice durant ceste poincte de leur aage, sans doubte il est à
craindre

craindre qu'ils deuiennent mescognoissans se trouuant en leur liberté.

Les grands qui se flattent d'ordinaire iusques à ce persuader que l'affection & la peine de ceux qui les seruent, & mesmes de leurs domestiques, est suffisamment satisfaicte par le seul honneur d'estre aduoüez pour leurs seruiteurs, n'aprouueront pas mon aduis, si ce n'est en ce qui se rapportera particulierement à leur desir & vtilité: mais au moins ie m'oze promettre que les plus prudents & genereux prendront en bonne part le zele, qui m'a pousséà m'acquiter du debuoir auquel m'a franchise ma abstraint. Ie ne fay non plus de doubte que plusieurs Escuyers ne trouuent ces loix trop difficiles, aymãt mieux auoir moins de merite & plus de liberté: ny aussi qu'il n'y en ait de si bien nez & qui auront l'ame si bonne & desireuse du vray honneur, qu'ils ne garderont pas seulement l'ordre de tous ces preceptes, mais peut estre les surpasseront selon mon desir.

